

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIQUE DU MALI

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES ET PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE (DPPP-PAP 2017-2019)



Exercice 2017

Septembre 2016

SOMMAIRE

SECTION 120 : PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	6
SECTION 130 : PRIMATURE	17
SECTION 131 : DELEGATION GENERALE AUX ELECTIONS	18
SECTION 140 : COUR CONSTITUTIONNELLE	22
SECTION 150 : COUR SUPREME	29
SECTION 160 : CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET CULTUREL.....	36
SECTION 170 : HAUT CONSEIL DES COLLECTIVITES	44
SECTION 180 : MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA COOPERATION INTERNATIONALE ET DE L'INTEGRATION AFRICAINE.....	49
SECTION 185 : MINISTERE DES MALIENS DE L'EXTERIEUR.....	64
SECTION 190 : BUREAU DU VERIFICATEUR GENERAL	74
SECTION 195 : COMITE NATIONAL DE L'EGAL ACCES AUX MEDIAS	75
SECTION 210 : MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS.....	76
SECTION 220 : MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME.....	88
SECTION 223 : OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE.....	89
SECTION 230 : MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE.....	90
SECTION 310 : MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES.....	101
SECTION 320 : MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE.....	128
SECTION 323 : MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.....	152
SECTION 330 : MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	168
SECTION 340 : MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTE.....	184
SECTION 341 : MINISTERE DE LA RECONCILIATION NATIONALE.....	194
SECTION 380 : MINISTERE DU COMMERCE.....	203
SECTION 410 : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE.....	214

SECTION 412 : MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	248
SECTION 510 : MINISTERE DE LA CULTURE.....	262
SECTION 520 : MINISTERE DES SPORTS.....	278
SECTION 525 : MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE LA CONSTRUCTION CITOYENNE.....	279
SECTION 610 : MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE.....	288
SECTION 614 : HAUT CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA.....	303
SECTION 640 : MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE.....	312
SECTION 660 : MINISTERE DE LA SOLIDARITE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE.....	331
SECTION 700 : MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU DESENCLAVEMENT.....	332
SECTION 714 : MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	352
SECTION 720 : MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU	381
SECTION 726 : MINISTERE DES MINES	399
SECTION 730 : MINISTERE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DE LA COMMUNICATION.....	417
SECTION 740 : MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT ET DES AFFAIRES FONCIERES.....	428
SECTION 745 : MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT.....	441
SECTION 750 : MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION..	453
SECTION 800 : MINISTERE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL	467
SECTION 812 : MINISTERE DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET DU SECTEUR PRIVE.....	480
SECTION 820 : MINISTERE DE L'AGRICULTURE.....	491
SECTION 822 : MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE	511
SECTION 850 : COMMISSARIAT A LA SECURITE ALIMENTAIRE	529
SECTION 860 : MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME	537

INTRODUCTION

Le développement de la pluriannualité dans la gestion des finances publiques est l'une des ambitions et innovations du nouveau cadre harmonisé de la gestion des finances publiques au sein de l'UEMOA transposé dans la législation nationale.

Sans remettre en cause le principe d'annualité de la loi de finances, la présentation pluriannuelle des crédits vise à intégrer l'action de l'État dans un cadre de moyen terme et à prendre en compte, dès la formulation du budget, les impacts financiers des décisions publiques annuelles sur les exercices budgétaires ultérieurs suivants. En effet, alors que la loi de finances précise les orientations et les actions du gouvernement pour une année civile seulement, l'action de l'Etat s'inscrit dans la durée, c'est-à-dire, au-delà d'une année.

L'élaboration des Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) et des Projets annuels de Performance (PAP) s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de cette pluri- annualité budgétaire. Les Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) et les Projets annuels de Performance (PAP) visent donc à assurer le lien entre les politiques sectorielles élaborées sur le moyen terme et la loi de finances qui adresse une année seulement de l'année.

Les Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) prévoient, pour une période de trois (03) ans l'évolution des crédits et des résultats attendus des programmes en fonction des objectifs stratégiques poursuivis.

Les Projets Annuels de Performance (PAP) présentent la stratégie, les objectifs et les indicateurs de performance de chaque programme; ils comprennent aussi les éléments de programmation financière.

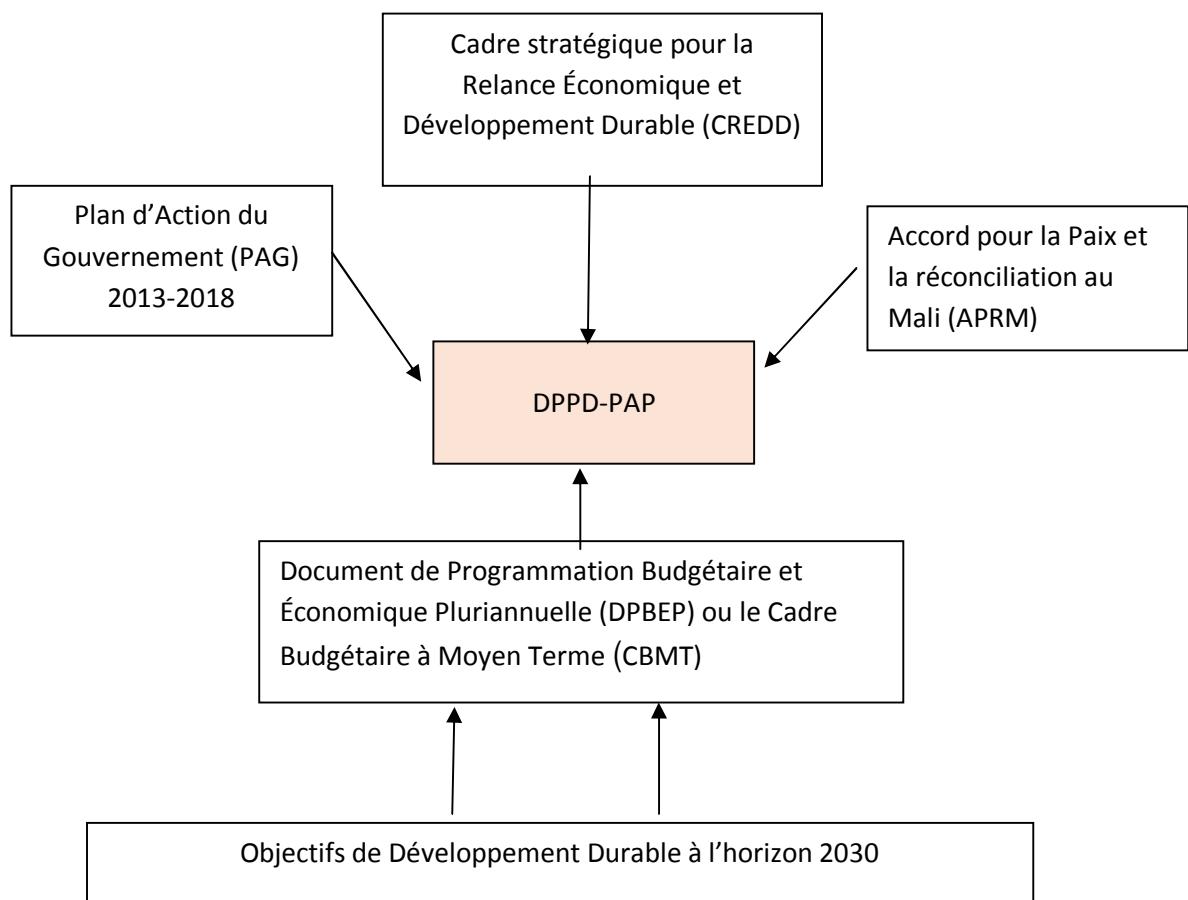
Pour garantir une bonne cohérence des documents et éviter des duplications, le DPPD et le Projet annuel de Performance (PAP) d'un ministère ou d'une institution ont été consolidés dans un document unique appelé DPPD-PAP assimilé au Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT).

Le DPPD-PAP fait partie des annexes obligatoires à la loi de finances (article 45 de la loi n°2013-028 du 11 juillet 2013 modifiée relative aux lois de finances).

Les DPPD-PAP 2017-2019 se préparent dans un contexte marqué par l'adoption récente par le Gouvernement du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) qui sert de cadre de référence pour les politiques économiques et financières pour 2016–2018 en vue d'impulser la croissance inclusive et durable. Ce nouveau cadre de référence pour les politiques économiques et financières intègre le Programme d'Action du

Gouvernement (PAG 2013–2018), adopté en avril 2013, l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali (APRM), signé à Bamako le 15 mai 2015 et parachevé le 20 juin 2015 et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030.

Tableau 1 : Le contexte du Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses et du Projet Annuel de Performance (DPPD-PAP)



Les Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) prévoient, pour une période de trois (03) ans l'évolution des crédits et des résultats attendus des programmes en fonction des objectifs stratégiques poursuivis.

Les Projets Annuels de Performance (PAP) présentent la stratégie, les objectifs et les indicateurs de performance de chaque programme; ils comprennent aussi les éléments de programmation financière.

Pour garantir une bonne cohérence des documents et éviter des duplications, le DPPD et le Projet annuel de Performance (PAP) d'un ministère ou d'une institution ont été consolidés dans un document unique appelé DPPD-PAP assimilé au Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle (DPBEP) ou auparavant Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT).

Le DPPD-PAP fait partie des annexes obligatoires à la loi de finances (article 45 de la loi n°2013-028 du 11 juillet 2013 modifiée relative aux lois de finances). Il faut noter, que l'élaboration du DPPD-PAP s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la pluriannualité budgétaire. En effet, Alors que la loi de finances précise les orientations et les actions du gouvernement pour une année civile seulement, l'action de l'Etat s'inscrit dans la durée, c'est-à-dire, au-delà d'une année. Le DPPD-PAP, document de programmation budgétaire, vise donc à assurer le lien entre les politiques sectorielles élaborées sur le moyen terme et la loi de finances qui adresse une année seulement de l'année.

A ce titre les DPPD-PAP s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs et des mesures énoncés dans le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) qui sert de cadre de référence pour les politiques économiques et financières pour la période 2016- 2018.

Le DPPD-PAP est présenté par ministères, par institutions et par programmes suivant un canevas qui fait ressortir les détails suivants :

Par rapport à l'aspect pluriannualité budgétaire, le DPPD-PAP est structuré par ministère/ Institution comme suit :

- missions ministère/ institution ;
- contraintes et défis ;
- évolution d'indicateurs socio-économiques finaux non imputables à un programme particulier ;
- dépenses sur la période t-1 à t+3 par grande catégorie économique ressources et dépenses par programme ;
- commentaires, des liens entre l'évolution de l'allocation intra-ministérielle des ressources et la stratégie du secteur ou du ministère ;

Par rapport à l'aspect annualité budgétaire, le PAP des programmes du ministère/ Institution fait ressortir par programme,

- la présentation stratégique ;
- la description du programme, et des projets ;
- la présentation détaillée des objectifs et indicateurs.

Par objectif

- ♦ la présentation de l'objectif ;
- ♦ la présentation des indicateurs rattachés à l'objectif avec la valeur cible chiffrée ;
- les projections financières du programme, par nature économique ;
- les autorisations d'engagement ;
- les prévisions d'effectifs.

SECTION 120 : PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

I. LE DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

1.1. La mission

Les missions de la Présidence de la République sont énumérées dans les articles 29, 38, à 52 de la Constitution du 25 février 1992 aux termes desquels le Président de la République veille au respect scrupuleux de la Constitution et au fonctionnement régulier des Institutions et des pouvoirs publics.

Les contraintes et défis

Cette rubrique comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise œuvre de la stratégie de la Présidence de la République.

- **Les contraintes** : d'une manière générale, la mise en œuvre des différents programmes de la Présidence de la République rencontre beaucoup de contraintes liées aux spécificités de la superstructure. Il s'agit entre autres de la multitude des acteurs, avec la potentialité de conflits de compétence, fiabilité des statistiques pour de bonnes prévisions, faible prévisibilité des phénomènes socio politiques. A cela, s'ajoutent l'insuffisance des ressources par rapport aux besoins, et la porosité des frontières qui facilite l'entrée de plus d'armes que celles produites sur le territoire national.
- **Les défis** : dénormes défis se posent à notre superstructure. Il s'agit essentiellement de la problématique de fixer clairement et faire respecter les domaines de compétences. Comment améliorer rapidement le système statistique national et assurer sans cesse une gestion efficiente des ressources. La problématique liée au contrôle de la circulation des armes légères frauduleusement introduites sur le territoire national en plus de celles produites sur le territoire national.

Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs du secteur de la Présidence de la République.

Tableaux 1 : Quelques indicateurs

Indicateur	Unité	2012	2013	2014	2015
Taux de réalisation économique	%	-	100	100	100
Taux de réalisation sociale	%	-	100	100	100
Taux de réalisation culturelle	%	-	100	100	100
Pourcentage des rapports de contrôle analysés	%	-	100	100	100
taux de participation aux rencontres	%	-	100	100	98
Répertoire des structures et des programmes intégrés	%	-	100	100	98
résultats obtenus	Nbre	-	50	45	98

La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

La Présidence de la République possède trois (03) programmes :

1. Formulation de la politique et coordination de l'action présidentielle.
2. Administration Générale.
3. Sécurité et Défense.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programmes

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations		Budget	Prévisions	
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	4 043 351	4 619 506	3 972 497	4 270 891	4 436 286
Programme 2	7 106 483	7 031 207	6 999 088	7 346 679	7 533 693
Programme 3	1 579 117	2 518 886	448 886	478 959	488 214
Totaux	12 728 951	14 169 599	11 420 471	12 096 529	12 458 193

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	1 004 962	1 459 202	1 354 074	1 406 227	1 617 103
Biens et services	9 101 444	8 390 852	8 390 852	8 909 664	9 064 221
Transferts et subventions	1 280 000	795 000	795 000	868 350	826 757
Investissement	1 342 545	3 524 545	880 545	912 288	950 112
Totaux	12 728 951	14 169 599	11 420 471	12 096 529	12 458 193

II. LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

1.2. Le Programme 1 : Formulation de la politique et coordination de l'action présidentielle

Responsable du Programme : nom et fonction

a. Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- i) l'analyse stratégique et suivi de la conjoncture socio-économique, culturelle et religieuse au plan national, sous régional et international ;
- ii) l'analyse de la situation politique nationale et internationale ainsi que le suivi des activités diplomatiques.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme I est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) au développement économique, social et culturel du pays (ii) au contrôle et la Supervision de l'activité gouvernementale, (iii) au Développement des initiatives d'intégration sous régionale, régionale et internationale.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et long termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

OBJECTIF 1 : Impulser le développement économique, social et culturel du pays								
INDICATEURS DE RESULTAT	Unité	Réalisations			Année en cours 30 Juin 2016	Cibles		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
1.1 Taux de réalisation économique	%	100	100	100	50	100	100	100
Moyens de vérification : Comptes rendus des rencontres (<i>conseil supérieur de l'agriculture, conseil présidentiel de l'investissement, conseil supérieur de la magistrature, cellule affaire économique emploi formation professionnelle</i>).								
Précisions méthodologiques : (nombre de concertation tenues/nombre de concertations prévues) x100								
1.2 Taux de réalisation sociale	%	100	100	100	50	100	100	100
Moyens de vérification : Comptes rendus des rencontres (<i>session du haut conseil national de lutte contre le sida, distinctions honorifiques, organisation de la société civile</i>)								
Précisions méthodologiques : (nombre de concertation tenues/nombre de concertations prévues) x100								
1.3 Taux de réalisation culturelle	%	100	100	100	50	100	100	100
Moyens de vérification : rapports d'activité								
Précisions méthodologiques (nombre de rapports d'activités produits/nombre d'activités prévues) x100								
Les activités pertinentes								
1.1.1- Tenue régulière des réunions de l'équipe stratégique, du Conseil Supérieur de la Magistrature								
1.1.2- Tenue des réunions du Conseil des Ordres Nationaux et l'organisation des cérémonies de décoration et funéraires								

1.3.1. établir un partenariat dynamique avec l'OIF et d'autre pays de la zone Afrique. 1.3.3. Participation aux compétitions sportives et culturelles.								
OBJECTIF 2 : Assurer le contrôle et la Supervision de l'activité gouvernementale.								
2.1. Pourcentage des rapports de contrôle analysés	%	100	100	100	50	100	100	100
Moyens de vérification : Bulletin de synthèse des rapports Précisions méthodologiques : (Nombre de rapports soumis analysés / nombre total de rapports soumis à l'analyse) x 100								
2.2 Pourcentage des rapports de contrôle soumis analysés	%	100		100	50	100	100	100
Moyens de vérification : Bulletin de synthèse des rapports Précisions méthodologiques : (Nombre de rapports soumis analysés / nombre total de rapports soumis à l'analyse) x 100								
Les activités pertinentes 2.1.1- Analyse des rapports de Contrôle et d'inspection 2.1.2- Publication du bulletin de synthèse des rapports 2.1.3 - Présentation du bulletin au Président de la République								
OBJECTIF 3 : Développer les initiatives d'intégration sous régionale, régionale et internationale								
Indicateurs de Résultats	Unité	Réalisation			Année en cours 30 JUIN 2016	Cible		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
3.1 taux de participation aux rencontres	%	100	100	98	50	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport de mission Précision méthodologique : (nombre de rencontres prévues tenues /nombre de rencontres tenues) x 100								
3.2 taux de constitution d'un répertoire des structures et des programmes intégrés ;	%	100	100	98	50	100	100	100
Moyens de vérification : Liste des structures intégrées Précision méthodologique : structures et programmes intégrés / structures et programmes à intégrer x100								
3.3. Nombre de résultats obtenus intégrés	Nbres	50	45	98	50	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport de suivi Précision méthodologique : Nombre de liste de structure, documents et rapport de suivi								
Les activités pertinentes 3.1.1- Etablir un partenariat dynamique avec l'OIF et d'autres pays au niveau sous régional, régional et international 3.1.2- Organisation de la semaine de la Francophonie 3.1.3- organisation des compétitions sportives et culturelles au niveau scolaire et universitaire. 3.1.4- Participation au FESPACO								

Les projections financières

Tableau 3 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	(En milliers de FCFA)				
	Réalisations	Budget	Prévisions		
2015	2016	2017	2018	2019	
Programme 1 : Formulation et Coordination de l’Action Présidentielle					
Personnel	746 083	1 067 893	994 884	1 033 210	1 188 135
Biens et services	1 597 268	2 239 613	2 239 613	2 475 198	2 467 880
Transferts et subventions	760 000	260 000	260 000	285 200	281 512
Investissement	940 000	1 052 000	478 000	477 283	498 759
Totaux	4 043 351	4 619 506	3 972 497	4 270 891	4 436 286

Les prévisions d'effectif du programme N°1 :

Tableau 5 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	68	80	94	106	120
Catégorie A	22	28	31	34	37
Catégorie B	15	19	24	27	30
Catégorie C	12	14	17	20	24
Autres Catégories	19	19	22	25	29

1.3. Le Programme 2 : Administration Générale

Responsable du programme : Nom et Fonction

a. Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de la Présidence de la République dans les domaines des Ressources Humaines, Matérielles, Financières et des infrastructures. Il renferme, la gestion des activités des Palais et résidences et celles du courrier, des archives et de la documentation.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en œuvre du programme « Administration générale » vise à atteindre spécifiquement quatre objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

OBJECTIF 1 : Assurer une gestion efficace et efficiente des Ressources Humaines, matérielles et financières.								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en Cours	Cible		
		2013	2014	2015		30 juin 2016	2017	2018
1.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	50	99	99	99
Moyens de vérification : comptes administratifs Prévisions méthodologiques : (montant exécuté /dotation budgétaire) X 100								
1.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%			98	-	100	100	100
Moyens de vérification : documents de marché Précisions méthodologiques : Nombre de marchés exécutés /Nombre de marchés prévus dans le plan de passation x 100								
1.3 taux de satisfaction des Cadres Organiques	%			98	-	100	100	100
Moyens de vérification : Actes administratifs Précisions méthodologiques : Nombre de postes pourvus /nombre de postes prévus sur le cadre organique x 100								
Les activités pertinentes								
1.1.1-Elaboration des avants projets de budget 2018 1.1.2 Exécution du budget 2017 1.1.3 Production des états financiers et des Situations d'exécution trimestrielle 1-1-4- Elaboration du plan de passation des marchés								
OBJECTIF 2 : Améliorer le fonctionnement des services								
2.1 pourcentage des structures équipées	%			98	-	100	100	100
Moyens de vérification : documents de la comptabilité matière (procès-verbal de réception (PVR, ordre d'entrée des matériels OEM) Précisions méthodologiques : Nombre de structures équipées/Nombre de structures à équiper x 100								
2.2 taux de réalisation des infrastructures programmées	%			98	-	100	100	100
Moyens de vérification : document de réception provisoire Précisions méthodologiques : nombre d'infrastructures réalisées /nombre d'infrastructures programmées x 100								
2.3 Taux d'exécution du plan de formation	%			98	50	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport de formation Prévisions méthodologique : nombre de personnels formés/Nombre de personnels à former x 100								

Les activités pertinentes								
2.1.1-Construction du camp des gardes à Koulouba								
2-1-2-Réhabilitation du Palais de Koulouba								
2-1-3-Réhabilitation de certaines villas sises à Koulouba								
OBJECTIF 3 : Améliorer le suivi des politiques et stratégies de l'action gouvernementale								
1.1 pourcentage des dossiers du conseil des ministres analysés	%	100	100	98	50	100	100	100
Moyens de vérification : dossiers du conseil des ministres								
Précisions méthodologiques : nombre de dossiers analysés/ Nombre de dossiers soumis à l'analyse x 100								
1.2 taux de mise en œuvre des recommandations de l'équipe stratégique	%	-	-	98	50	100	100	100
Moyens de vérification : compte rendu de réunion								
Précisions méthodologiques : nombre de recommandations mises en œuvre/nombre de recommandations x 100								
1.3 taux d'exécution des missions de suivi	%	-	-	98	50	100	100	100
Moyens de vérification : rapport de mission								
Précisions méthodologiques : nombre de missions de suivi effectué/ nombre de missions de suivi prévues x 100								
Les activités pertinentes								
3-1-1-Equipements de certains services								
3-1-2-poursuite du processus d'archivage								
OBJECTIF 4 : assurer une meilleure visibilité des actions menées par la Présidence de la République								
4.1 Taux d'exécution des plans de Communication	%	-	-	98	50	100	100	100
Moyens de vérification : rapport d'activité								
Précisions méthodologiques : nombre de volets exécutés/nombre de volets prévus dans le plan								
Les activités pertinentes								
4.1.1 Formation des agents								
4.1.2- Elaboration du programme de communication								

c. Les projections financières

Tableau 6 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 2 : Administration Générale					
Personnel	258 879	391 309	359 190	373 017	428 968
Biens et services	5 975 059	5 702 353	5 702 353	5 955 507	6 108 127
Transferts et subventions	520 000	535 000	535 000	583 150	545 245
Investissement	352 545	402 545	402 545	435 005	451 353
Totaux	7 106 483	7 031 207	6 999 088	7 346 679	7 533 693

d. Les prévisions d'effectif du programme N°2 :

Tableau 7: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	118	119	131	145	161
Catégorie A	28	28	31	35	41
Catégorie B	32	33	37	41	44
Catégorie C	21	21	24	27	31
Autres Catégories	37	37	39	42	45

1.4. Programme 3 : Sécurité et Défense

a. Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à contribuer au maintien de la paix et de la sécurité nationale

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

OBDJECTIF 1 : Contrôler la production et la circulation nationale des armes légères								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Années en cours 30 juin 2016	Cibles		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
1.1 Pourcentage de Participation aux rencontres statutaires sous régionales et internationales.	%	100	100	100	50	100	100	100
Moyens de vérification : Rapports de mission Précisions méthodologiques : (nombre de participation / nombre de rencontre programmé) x100								
Les activités pertinentes 1.1.1-Organisation des rencontres avec les commissions régionales.								
Objectif 2 : Contrôler et gérer la production artisanale et la circulation nationale des armes légères								
2.1 pourcentage de fabricants licites Identifier dans les régions clefs reconnues (Sikasso, Mopti, Bamako ; Kayes)	%	100	100	100	50	100	100	100
Moyens de vérification : Rapports de mission Précisions méthodologiques : (nombre de fabricants illicites /le nombre programmé) x100								
2.2 pourcentage de volontaires Identifier au désarmement civil	%	100	100	100	50	100	100	100
Moyens de vérification : Rapports de mission Précisions méthodologiques : (nombre de volontaires Identifiés /le nombre programmé) x100								
2.3 Taux d'identification des activités génératrices de revenus proposées par les volontaires au dépôt volontaire des armes pour assurer leur reconversion,	%	100	100	100	50	100	100	100
Moyens de vérification : Rapports de document Précisions méthodologiques : (nombre d'activité Identifiées /le nombre d'activités proposées) x100								
Les activités pertinentes 2.1.1. Mener une Etude sur le nombre de fabricants illicites dans les régions clefs reconnues (Sikasso, Mopti, Bamako ; Kayes) 2.1.2 Identification des volontaires au désarmement civil. 2.1.3-Réalisation des Projets de Développement en faveur de la remise volontaire des armes (reconversion).								

OBJECTIF 3 : Marquer et enregistrer les armes étatiques (Ministère Défense et des Anciens Combattants, Ministère de la Sécurité Intérieure et de la Protection Civile, Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement)								
3.1 Taux de Poursuite de marquage et d'enregistrement des armes étatiques	%	100	100	100	50	100	100	100
Moyens de vérification : Rapports de document Précisions méthodologiques : (nombre d'arme marquée / nombre d'arme recensée) x100								
3.2 Taux d'acquisition de machine de marquage supplémentaire pour la mise à la disposition des services comme prévu par la Convention de la CEDEAO sur les ALPC (Articles 16 ; 17,18)	%	100	100	100	50	100	100	100
Moyens de vérification : document comptabilité matière Précisions méthodologiques : (nombre de machine acquit /dotation de machine prévue) x100								
3.3 Taux de Poursuite de formation des Experts des Départements Ministériels dans le processus de marquage et d'enregistrement dans les structures décentralisées ;	%	100	100	100	50	100	100	100
Moyens de vérification : rapport de formation Précisions méthodologiques : (nombre des expert formés / nombre des expert à former) x100								
Les activités pertinentes								
3.1.1- Poursuivre le marquage et l'enregistrement des armes étatiques								
3.1.2 Renforcement des capacités des services intervenant dans la lutte contre la prolifération des armes légères comme prévu par la Convention de la CEDEAO sur les ALPC (Articles 16 ; 17,18)								
3.1.3- Poursuivre la formation des Experts des Départements Ministériels dans le processus de marquage et d'enregistrement dans les structures décentralisées ;								
Objectif 4 : sensibiliser les couches socioprofessionnelles sur les méfaits de la détention, manipulation, circulation, commercialisation illégale des armes légères.								
4.1 pourcentage de personnes formées, sensibilisées sur les méfaits de la circulation illicite des armes,	%	100	100	100	50	100	100	100
Moyens de vérification : rapport de formation Précisions méthodologiques : (nombre de personnes formées / nombre de personnes ciblées) x100								
Les activités pertinentes								
4.1.1-Organisation d'activité de sensibilisation.								

c. Les projections financières

Tableau 8: Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 3 Sécurité et Défense					
Biens et services	1 529 117	448 886	448 886	478 959	488 214
Investissement	50 000	2 070 000	-	-	-
Totaux	1 579 117	2 518 886	448 886	478 959	488 214

d. Les prévisions d'effectif du programme N°3 :

Tableau 10 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	14	17	26	34	42
Catégorie A	04	05	07	09	11
Catégorie B	06	07	10	12	14
Catégorie C	02	03	05	07	09
Autres Catégories	02	02	04	06	08

SECTION 130 : PRIMATURE

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programmes

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	5 303 077	7 522 029	5 600 788	5 850 019	6 126 271
Programme 2	3 349 834	3 133 581	3 046 878	3 191 601	3 296 730
Programme 3	3 161 917	3 434 297	3 403 508	3 497 288	3 597 355
Totaux	11 814 828	14 089 907	12 051 174	12 538 908	13 020 356

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	1 390 805	2 096 700	1 568 296	1 628 674	1 872 972
Biens et services	5 652 832	5 914 515	6 273 591	6 576 465	6 734 077
Transferts et subventions	2 282 021	2 677 042	1 510 034	1 604 984	1 562 303
Investissement	2 489 170	3 401 650	2 699 253	2 728 785	2 851 004
Totaux	11 814 828	14 089 907	12 051 174	12 538 908	13 020 356

Tableau 3: Evolution des dépenses du programme par nature économique (en milliers de FCFA)

Désignation	Réalisatio	Budget	Prévisions			
	ns	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1 : Formulation de la Politique et Coordination de l'Action Gouvernementale						
Personnel	873 796	1 496 619	987 705	1 025 731	1 179 589	
Biens et services	3 450 030	3 651 186	4 018 083	4 230 181	4 325 842	
Transferts et subventions	428 131	1 184 224	-	-	-	
Investissement	551 120	1 190 000	595 000	594 107	620 840	
Totaux	5 303 077	7 522 029	5 600 788	5 850 019	6 126 271	

Désignation	Réalisatio	Budget	Prévisions			
	ns	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 2 : Administration Générale et Contrôle						
Personnel	395 649	429 245	432 242	448 883	516 215	
Biens et services	2 105 585	2 172 136	2 143 248	2 227 864	2 287 088	
Transferts et subventions	570 550	320 550	367 135	400 176	374 162	
Investissement	278 050	211 650	104 253	114 678	119 265	
Totaux	3 349 834	3 133 581	3 046 878	3 191 601	3 296 730	

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 3 : Défense des Intérêts de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des Organismes Personnalisés					
Personnel	121 360	170 836	148 349	154 060	177 168
Biens et services	97 217	91 193	112 260	118 420	121 147
Transferts et subventions	1 283 340	1 172 268	1 142 899	1 204 808	1 188 141
Investissement	1 660 000	2 000 000	2 000 000	2 020 000	2 110 899
Totaux	3 161 917	3 434 297	3 403 508	3 497 288	3 597 355

SECTION 131 : DELEGATION GENERALE AUX ELECTIONS

I. LE DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

1.1. La mission

La Délégation générale aux élections a pour mission de préparer et mettre en œuvre la politique nationale concernant les élections au Mali. À ce titre, elle est chargée de :

- l'élaboration et la gestion du fichier électoral ;
- la gestion du financement public des partis politiques.

1.2. Les contraintes et défis

Contraintes :

- le retard constaté dans la mise en place des crédits électoraux ;
- le vieillissement du parc informatique servant l'impression des documents électoraux ;
- la non prise en compte dans la mercuriale des prix les cartouches d'encre pour imprimante laser IRC 5045, IRC 5030 destinées à l'impression des documents électoraux.

Défis :

- s'assurer de la disponibilité actualisée et fiable du fichier électoral ;
- exécution des tâches assignées à la Délégation Générale aux Elections dans les délais constitutionnels.

1.3. La politique sectorielle

La politique nationale de la Délégation Générale aux Élections est structurée autour de trois objectifs spécifiques :

- Actualiser le fichier électoral ;
- Assurer la répartition de l'aide publique aux partis politiques ;
- Renforcer les capacités de la Délégation Générale aux Elections.

1.4. Évolution de quelques indicateurs socio-économiques

Le tableau suivant donne les principaux indicateurs de la politique de la Délégation Générale aux Elections.

1.5. La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

La Délégation Générale aux Elections possède un (01) seul programme : Participation à la Gestion des Élections.

Tableau 2 : Répartition des dépenses par programmes

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	600 066	600 611	572 516	613 941	633 088
Totaux	600 066	600 611	572 516	613 941	633 088

Tableau 3 : Répartition des dépenses par nature économique

(En milliers FCFA).

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	85 784	94 911	66 816	69 388	79 796
Biens et services	514 282	505 700	505 700	544 553	553 292
Totaux	600 066	600 611	572 516	613 941	633 088

II. LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

2.1. Le Programme 1: Participation à la Gestion des Élections

a. Présentation stratégique du programme

Le programme vise à assurer la disponibilité permanente du fichier électoral aux fins de la tenue régulière d'élections crédibles, transparentes et apaisées. Il assure la gestion du financement public des partis politiques.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme1 est bâti autour de trois objectifs spécifiques : (i) actualiser le fichier électoral; (ii) assurer la répartition de l'aide publique aux partis politiques; (iii) renforcer les capacités de la Délégation Générale aux Elections.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leurs sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Présentation détaillée des objectifs et indicateurs

Objectif 1 : Actualiser le fichier électoral							
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Cibles	
		2013	2014	2015		2016	2017
1.1. Disponibilité des listes électorales actualisées		disponible	disponible	disponible	disponible	disponible	disponible

Sources de vérification : Fiches de remise des listes électorales au MATD								
Précisions méthodologiques : consultation du rapport de remise au MAT								
1.2. Taux de traitement des tableaux rectificatifs	%	100	100	100	100	100	100	100
Source de vérification : Rapports d'activités								
Précisions méthodologiques : $(\text{nombres de tableaux traités} / \text{nombre de tableaux reçus}) \times 100$								
Objectif 2 : Assurer la répartition de l'aide publique aux partis politiques.								
2.1. Taux de traitement des dossiers de financement des partis politiques	%	100	100	100	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport d'activités annuelles								
Précisions méthodologiques: $(\text{nombre de demandes de financement traités} / \text{nombre de demandes reçues}) \times 100$								
2.1 Pourcentage de partis politiques éligibles au financement public	%	89	78	90	100	100	100	100
Sources de vérification : rapport d'activités								
Précisions méthodologiques : $(\text{nombre de dossiers éligibles} / \text{nombre de dossiers déposés}) \times 100$								
Objectif 3: Renforcer les capacités de la Délégation Générale aux Elections.								
3.1. Taux de réalisation des formations	%	100	99	100	100	100	100	100
Sources de vérification: Rapports d'activités								
Précisions méthodologiques: $(\text{nombre de formations organisées} / \text{nombre de formations prévus}) \times 100$								
3.2. Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	90	95	60	100	100	100	100
Sources de vérification: Rapport d'activité								
Précisions méthodologiques: $(\text{nombre de marchés passés} / \text{nombre de marchés prévus}) \times 100$								
3.3. Taux d'exécution du budget	%	98	99	99	100	100	100	100
Source de vérification : Rapports d'activité.								
Précisions méthodologiques : $(\text{crédits liquidés} / \text{Dotations}) \times 100$								

c. Les projections financières

Tableau 5 : Évolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Participation à la Gestion des Elections					
Personnel	85 784	94 911	66 816	69 388	79 796
Biens et services	514 282	505 700	505 700	544 553	553 292
Totaux	600 066	600 611	572 516	613 941	633 088

d. Les prévisions d'effectif du programme N°1 :

Tableau 6 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'État par catégories

Désignations	Effectif au 31 Décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	23	23	23		
Catégorie A	7	7	7		
Catégorie B	1	1	1		
Catégorie C	5	5	5		
Autres Catégories	10	10	10		

SECTION 140 : COUR CONSTITUTIONNELLE

I. LE DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

1.1. La mission

Aux termes de la Constitution, la Cour Constitutionnelle a pour mission de :

- contrôler la conformité à la Constitution des lois et des règlements intérieurs de certaines Institutions ;
- contrôler tous les actes de l'élection du Président de la République et des élections législatives ;
- donner son avis sur la question à poser à l'occasion d'un référendum ;
- donner son avis sur la mise en œuvre des pouvoirs exceptionnels du Président de la République ;
- garantir les droits fondamentaux de la personne humaine et les libertés publiques ;
- réguler le fonctionnement des Institutions et de l'activité des pouvoirs publics ;
- constater l'empêchement définitif du Président de la République et de déclarer la vacance de la Présidence de la République.

1.2. Les contraintes et défis

1.1.1. Contraintes

Les principales contraintes que rencontre l'Institution sont :

- ♦ la non mise en œuvre de l'autonomie de gestion ;
- ♦ l'autonomie de gestion de la Cour Constitutionnelle est consacrée par les dispositions de l'article 15 de la Loi n°97-010 du 11 février 1997 modifiée par la loi n°02-011 du 5 mars 2002 portant Loi Organique déterminant les Règles d'organisation et de fonctionnement de la Cour Constitutionnelle ainsi que la procédure suivie devant elle aux termes desquelles « **La Cour Constitutionnelle jouit de l'autonomie gestion. Le Président de la Cour est l'ordonnateur de son budget, lequel est inscrit au Budget Général d'Etat.** »
- ♦ la non mise en œuvre du contrôle de conventionnalité ;
La compétence de la Cour Constitutionnelle en matière de contrôle de conventionnalité ressort à l'article 90 de la Constitution.
- ♦ l'insuffisance des moyens financiers.
La Cour Constitutionnelle manque de moyens suffisants pour l'organisation ou la participation à des colloques internationaux.

1.1.2. Défis

Le principal défi que la Cour Constitutionnelle se doit de relever est de parvenir à un traitement électronique des résultats issus des élections par les membres de l'Institution.

1.2. La matière constitutionnelle

L'administration de la matière constitutionnelle vise à veiller à la suprématie de la constitution.

1.3. Evolution de quelques indicateurs

Afin d'illustrer l'évolution de la matière constitutionnelle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs du secteur de la Cour Constitutionnelle.

Tableaux 1 : Quelques indicateurs

Indicateur	Unité	2012	2013	2014	2015
Décision de conformité rendue	Nombre	2	0	2	1
Décision de non-conformité rendue		0	0	1	0
Arrêts rendus en matière électorale et référendaire		6	12	4	6
Avis donnés		5	0	1	3

1.4. La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

La Cour Constitutionnelle possède un (01) programme intitulé : « Compétences réunies de la Cour Constitutionnelle ».

L'organigramme de l'Institution est joint en annexe.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programmes

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	1 108 391	1 155 469	1 133 452	1 183 410	1 241 976
Totaux	1 108 391	1 155 469	1 133 452	1 183 410	1 241 976

(1) Sans les dépenses d'équipement- investissement

(2) Sans les dépenses d'équipement- investissement

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	189 784	236 766	221 403	229 927	264 416
Biens et services	527 273	527 369	620 715	654 147	669 324
Transferts et subventions	5 000	5 000	35 000	38 150	35 670
Investissement	386 334	386 334	256 334	261 186	272 566
Totaux	1 108 391	1 155 469	1 133 452	1 183 410	1 241 976

(1) Sans les dépenses d'équipement- investissement

(2) Sans les dépenses d'équipement- investissement

1.5. Les Projets Annuels de Performance (PAP)

2.1. Le Programme 1 : « Compétences réunies de la Cour Constitutionnelle »

a. Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à :

- veiller à la constitutionnalité des lois, des engagements internationaux, des règlements intérieurs des Institutions de l'Etat ;
- assurer la régularité des élections présidentielles, législatives et des opérations de référendum dont la Cour proclame les résultats.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme I est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) la constitutionnalité des lois, des engagements internationaux et règlements intérieurs des Institutions (ii) à la régularité des élections présidentielles, législatives et des opérations de référendum, (iii) aux droits fondamentaux de la personne humaine et des libertés publiques, (iv) à la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif N°1 : Contrôler la constitutionnalité des lois, engagements internationaux et règlements intérieurs de certaines Institutions								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
1.1 Décisions de conformité et de non-conformité rendues	Nombre							
Décisions de conformité		0	2	1	1	-	-	-
Décisions de non-conformité		0	1	-	1	-	-	-
Moyens de vérification : Répertoire des Arrêts								
Précision méthodologique : Dénombrement des décisions rendues								
Les activités pertinentes								
1.1.1 Tenue des audiences sur les textes et les requêtes soumises à la censure de la Cour								
Objectif N°2 : Assurer la régularité des élections présidentielle, législatives et des opérations référendaires								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1 Arrêts rendus en matière électorale et référendaire	Nombre	12	4	6	4	-	-	-
Moyens de vérification : Répertoire des Arrêts								
Précision méthodologique : Dénombrement								
2.2 Avis donnés	Nombre	0	1	3	1	-	-	-
Moyens de vérification : Répertoire des Arrêts								
Précision méthodologique : Dénombrement								
Les activités pertinentes								
2.1.1 Envoi des délégués pour l'observation du déroulement d'éventuelles élections présidentielle, législatives et opérations référendaires								
2.1.2 Suivi du déroulement d'éventuelles élections présidentielle, législatives et opérations référendaires								
2.1.3 Recensement général d'éventuels votes								
2.1.4 Examen d'éventuelles contestations								
2.1.5 Proclamation des résultats d'éventuelles élections et opérations référendaires								
2.2.1 Examen des éventuelles demandes d'avis sur la question à poser à l'occasion d'un référendum								
Objectif N°3 : Garantir les droits fondamentaux de la personne humaine et des libertés publiques								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
3.1 Requêtes examinées sur le respect des droits fondamentaux de la personne humaine	Nombre	0	0	0	0	-	-	-

Moyens de vérification : Répertoire des Arrêts Précision méthodologique : Dénombrement								
3.2 Arrêts rendus sur le respect des droits fondamentaux de la personne humaine	Nombre	0	0	0	0	-	-	-
Moyens de vérification : Répertoire des Arrêts Précision méthodologique : Dénombrement								
Les activités pertinentes								
3.1.1 Examen des requêtes éventuelles								
3.1.2 Rédaction des décisions rendues								
Objectif N°4 : Assurer la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
4.1 Taux d'exécution des activités de formation	%	5	50	50	50	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'activités Précision méthodologique : Nombre de formations réalisées / Nombre de formations prévues								
4.2 Taux de satisfaction des besoins en matériels	%	50	60	60	60	90	90	90
Moyens de vérification : Fiches des besoins Précision méthodologique : Nombre de matériels acquis / Nombre de matériels prévus								
4.3 Taux d'exécution du budget	%	98	92	99	71 ¹	99	99	99
Moyens de vérification : Compte administratif Précision méthodologique : Montant liquidé / Montant alloué								
Les activités pertinentes								
4.1.1 Formation du personnel								
4.1.2 Organisation de voyages d'études et de rencontres								
4.1.3 Participation aux réunions statutaires des Cours et Conseils Constitutionnels (ACCPUF, CJMC, CJCA, RESCCACO, OIF...)								
4.2.1 Consolidation du fond documentaire								
4.2.2 Recensement des besoins en matériels								
4.2.3 Acquisition d'équipements								
4.3.1 Tenue de la revue annuelle du budget programmes								
4.3.2 Exécution du budget 2017								
4.3.3 Élaboration de l'avant-projet de budget 2018								
4.3.4 Production des états financiers 2016								

c. Les projections financières.

Tableau 3 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Administration Générale					
Personnel	189 784	236 766	221 403	229 927	264 416
Biens et services	527 273	527 369	620 715	654 147	669 324
Transferts et subventions	5 000	5 000	35 000	38 150	35 670
Investissement	386 334	386 334	256 334	261 186	272 566
Totaux	1 108 391	1 155 469	1 133 452	1 183 410	1 241 976

(1) Sans les dépenses d'équipement- investissement

(2) Sans les dépenses d'équipement- investissement

Les prévisions d'effectif du programme

Tableau 4 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie.

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	49	48	53	53	53
Catégorie A	17	17	18	18	18
Catégorie B	6	6	8	8	8
Catégorie C	4	4	4	4	4
Autres Catégories	22	21	23	23	23

SECTION 150 : COUR SUPREME

DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

1. Le Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

1.1 La mission

Placée au sommet de l'architecture judiciaire de notre pays, la Cour Suprême exerce le pouvoir judiciaire. Elle est le juge suprême des décisions rendues en matière civile, sociale, pénale et administrative par les juridictions de la République et est également la juridiction supérieure des finances publiques et des comptes dans notre pays.

La Cour Suprême a pour mission d'assurer l'unité de la règle de droit par l'unicité de la jurisprudence.

1.2 Les contraintes et défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise œuvre de la stratégie de la Cour Suprême.

1.2.1 Contraintes :

La Cour Suprême, la plus haute juridiction des ordres judiciaire, administratif et des Comptes de notre pays assure l'unité de la règle de droit par l'unicité de la jurisprudence.

Elle est au creuset de l'exercice du pouvoir judiciaire et participe à l'ancrage de la démocratie.

De sa création à nos jours, elle a connu de nombreuses contraintes qui sont d'ordre humain matériel et financier.

Au plan structurel, si l'ancrage institutionnel a été pris en compte par les différentes constitutions, il n'en demeure pas moins que l'exercice du pouvoir judiciaire tant prôné par les textes se heurte à de nombreuses contraintes ne permettant pas le libre exercice de ce pouvoir.

Au plan des Ressources Humaines, les effectifs souhaités ont été en dessous des prévisions

- le déficit concerne aussi bien le personnel magistrat que le personnel d'appui ;
- le personnel magistrat présente deux caractéristiques : l'une liée aux compétences requises pour exercer à la Cour Suprême ; l'autre est liée à l'âge avancé de la plupart des magistrats ;
- pour le personnel d'appui, notamment, les greffiers et secrétaires des greffes et parquets, la contrainte réside dans leur très faible niveau à exercer à la cour suprême ;

- pour les autres catégories de personnel (fonctionnaires et contractuels), la principale contrainte réside dans l'insuffisance notoire des effectifs. La Cour Suprême, c'est à la fois une juridiction, une institution, une administration ;
- le personnel non magistrat a pour vocation à gérer les questions institutionnelles, administratives, financières et techniques (informatiques et de maintenance).

Les contraintes matérielles sont très criardes.

Il s'agit :

- de l'insuffisance de l'outil informatique et de son caractère obsolète ;
- de l'insuffisance du matériel de bureau (Bureau, chaises, armoires, moyens d'archivages) et son caractère inapproprié ;
- de l'insuffisance et de la vétusté des moyens roulants ou de locomotion;
- de la vétusté des locaux qui abritent la Cour Suprême et l'insuffisance des bureaux ;
- de l'insuffisance notoire des ouvrages, codes, bulletins et revues juridiques.

Les contraintes financières énormes.

Il s'agit notamment :

- de la faiblesse des allocations budgétaires pour l'ensemble des services de la Cour ;
- de l'insuffisance du financement des partenaires techniques et financiers ;
- de l'inexistence de primes et d'indemnités au profit du personnel d'appui ;
- de la faiblesse du taux des primes et indemnités des membres et du personnel de la Cour.

1.2.2 DEFIS

Au plan des Ressources Humaines :

- renforcer les effectifs des membres et du personnel de la Cour Suprême par la nomination d'auditeurs, de Conseillers et du personnel d'appui ;
- renforcer les capacités des membres et du personnel à travers l'organisation des ateliers de formation par trimestre avec l'appui des membres de la Cour de cassation française, du Conseil d'Etat et de la Cour des Comptes de France et de l'Institut National de Formation judiciaire.
- participation des membres de la Cour à des séminaires ou des colloques sous régionaux et internationaux.

Au plan matériel :

- doter chaque Magistrat, Greffier, Secrétaire de Greffe et Parquet, chaque Agent Comptable, chaque Secrétaire d'administration ou Attaché d'Administration, bref chaque bureau d'un ou plusieurs ordinateurs ;
- connecter chaque ordinateur au réseau intranet et internet ;
- doter tous les membres du Bureau de la Cour, tous les Présidents de chambre, le Gestionnaire et le Gestionnaire Adjoint de Véhicules de fonction, de mission, de liaison ainsi que le régisseur, le chargé de Protocole, l'Attaché du Président, le Chef de Cabinet ;
- doter tous les chauffeurs et plantons en engins à deux roues ;
- permettre à la Cour de s'équiper en ouvrages, Codes, revues et bulletins juridiques ;
- assurer la fonctionnalité effective du Service de Documentation et des Etudes, du Comité Scientifique et du service informatique.

Au plan financier

- augmenter les allocations budgétaires de tous les services et chapitres fonctionnels ;
- allouer des primes et indemnités au personnel qui n'en bénéficie pas actuellement et revoir le taux des primes et indemnités existantes ;
- allouer des primes de bonification aux agents méritants.

Les Défis au plan interne s'articulent autour des axes ci-après

- réduire le délai de traitement des dossiers au niveau des chambres ;
- élaborer obligatoirement les sommaires des arrêts ;
- publier mensuellement une trentaine d'arrêts ;
- améliorer la qualité des arrêts ;
- réaliser le programme annuel de vérification des Comptes en veillant à atteindre les objectifs à cent pour cent ;
- élaborer à terme échu tous les rapports prévus par la loi.

1.3 La politique sectorielle :

Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs du secteur de la Cour Suprême.

1.4 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

La Cour Suprême possède un (01) programme : Administration Générale

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programmes

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	4 934 003	4 256 889	2 590 878	2 685 772	2 861 081
Totaux	4 934 003	4 256 889	2 590 878	2 685 772	2 861 081

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	639 247	570 682	857 105	890 102	1 023 616
Biens et services	844 248	715 240	820 519	869 421	888 074
Transferts et subventions	204 500	104 500	154 500	168 405	157 457
Investissement	3 246 008	2 866 467	758 754	757 844	791 934
Totaux	4 934 003	4 256 889	2 590 878	2 685 772	2 861 081

II. LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

2.1 Le Programme 1 : Administration Générale

a. Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de l'exercice du pouvoir judiciaire et l'unité de la règle de droit par l'unicité de la jurisprudence. La Cour Suprême garantit les libertés fondamentales définies par la constitution, veille à la régularité des actes administratifs et à la bonne gestion des deniers publics

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme de la Cour Suprême est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) la durée moyenne de jugement d'un dossier après la mise en état (ii) à la régularité et à la transparence dans la gestion des finances publiques, (iii) à l'amélioration des performances de la Cour.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

OBJECTIF 1 : Rendre des décisions dans des délais raisonnables								
indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
Durée moyenne de jugement d'un dossier après la mise en état.	jour	40 j	40 j	35 j	30 j	< = 30 j	< = 30 j	< = 30 j
Moyen de vérification : Rapport annuel – Greffe Précision méthodologique : Durée totale de traitement des dossiers (date de réception du dossier à la chambre à la date de jugement)								
Les activités pertinentes <ul style="list-style-type: none"> 1.1.1. Mise en état et instruction des dossiers 1.1.2. Production des rapports 1.1.3. Production des conclusions des commissaires du gouvernement, des requisitoires et conclusions du Parquet 1.1.4. Tenue régulière des audiences 								
OBJECTIF 2 : Veiller à la régularité et à la transparence dans la gestion des finances publiques								
indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
2.1. Délai de production du rapport sur l'exécution des Lois de Finances et sa déclaration générale de conformité	Date	Rapport 2011 disponible le 31/12/2013	Rapport 2012 disponible le 17/12/2014	Rapport 2013 disponible le 08/1/2016	Rapport 2014 au plus tard le 31/12/2016	Rapport 2015 au plus tard le 31/12/2017	Rapport 2016 au plus tard le 31/12/2018	Rapport 2017 au plus tard le 31/12/2019
Moyen de vérification: Rapport (Section des Comptes) Précision méthodologique : Date de transmission du rapport à l'Assemblée Nationale								
2.2.Taux d'exécution des missions de vérification	%	78	74	100	100	100	100	100
Moyen de vérification: Rapport (Section des Comptes) Précision méthodologique : Nombre de missions de vérification réalisées sur pièces et sur place et de								

comptes de partis politiques/Nombre démissions de vérification sur pièces et sur place et de comptes de partis politiques reçus X 100								
Les activités pertinentes								
2.1.1. Elaboration et publication du rapport annuel d'activités de la cour								
2.1.2. Elaboration du rapport sur l'exécution des Lois de Finances 2015 et sa déclaration générale de conformité s'y rapportant.								
2.2.1. Missions de vérification sur pièces et sur place								
2.2.2. Missions de vérification des comptes des partis politiques								
OBJECTIF 3 : Améliorer les performances de la Cour								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
3.1. Pourcentage de magistrats et personnel d'appui formés	%	65	72	44,44	-	85	85	85
Moyen de vérification: Rapports d'activités – Secrétariat Général								
Précision méthodologique: Nombre de magistrats et de personnel d'appui formés/ Nombre total de magistrats et de personnel d'appui x 100								
3.2. Pourcentage de dossiers traités	%	77,9	60,4	78,80	-	88	88	88
Moyen de vérification: Rapport - Greffe								
Précision méthodologique : Nombre de dossiers traités/ Nombre de dossiers reçus x 100								
Les activités pertinentes								
3.1.1. Formation des magistrats et personnel d'appui								
3.1.2. Participation aux colloques en marge des réunions statutaires de l'UEMOA, de l'AISCCUF, de l'AA-HJF et des juridictions administratives et de cassation								
3.2.1. Suivi régulier dans le traitement des dossiers								
3.2.2. Elaboration et publication du bulletin d'information de la Cour Suprême								
3.2.3. Organisation de la Rentrée Judiciaire								

c. Les projections financières

Tableau 3 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Cour Suprême					
Personnel	639 247	570 682	857 105	890 102	1 023 616
Biens et services	844 248	715 240	820 519	869 421	888 074
Transferts et subventions	204 500	104 500	154 500	168 405	157 457
Investissement	3 246 008	2 866 467	758 754	757 844	791 934
Totaux	4 934 003	4 256 889	2 590 878	2 685 772	2 861 081

Les prévisions d'effectif du programme N°1 :

Tableau 5 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	110	110	150	165	187
Catégorie A	46	49	78	90	104
Catégorie B	29	24	29	31	34
Catégorie C	03	03	09	09	10
Autres Catégories	32	34	34	35	39

SECTION 160 : CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET CULTUREL

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

1.1. Mission

Le Conseil Economique Social et Culturel (CESC) a pour mission :

- de participer à toute commission d'intérêt national à caractère économique, social et culturel ;
- de collecter et rédiger, à l'attention du Président de la République, au Gouvernement et à l'Assemblée Nationale, le recueil annuel des attentes des besoins et des problèmes de la société civile avec des orientations et des propositions ;
- d'étudier et donner son avis sur tout projet de loi de finances, tout projet de plan ou de programme économique, social et culturel ainsi que toutes dispositions législatives à caractère fiscal, économique, social et culturel ;
- de suivre l'exécution des décisions du Gouvernement relatives à l'organisation économique, social et culturel.

1.2. Contraintes et défis

1.2.1 Contraintes

a. Problèmes d'ordre institutionnel : Ils sont entre autres :

- désuétude des textes du CESC ;
- insuffisance de saisine du CESC pour avis ;
- insuffisance dans la suite à donner aux avis et recommandations du CESC ;
- faible représentativité dans les commissions d'intérêt national ;
- courte durée des sessions du CESC (ordinaire 15 jours, extraordinaire 5 jours) ;

b. Problèmes d'ordre financier et humain: ils sont entre autres :

- faiblesse notoire du budget du CESC ;
- faible taux d'indemnité de sessions ;
- non prise en compte dans le budget des membres du CESC non résidents à Bamako ;
- non prise en compte dans le budget des programmes d'activités des commissions ;
- exigüité des locaux du CESC ;
- insuffisance des moyens logistiques ;
- insuffisance dans le renforcement des capacités des agents.

1.2.2. Défis

Les défis du Conseil Economique, Social et Culturel demeurent la recherche de solutions aux attentes, aux besoins et aux problèmes de la Société Civile à travers le recueil annuel.

Un autre défi demeure la recherche de voies et moyens d'une part pour l'élaboration d'un recueil beaucoup plus exploitable lisible et d'autre part d'en assurer le suivi.

1-3 Politique de l'Institution

La politique du Conseil Economique, Social et Culturel consiste à la participation de tous les acteurs de la Société Civile, des services déconcentrés de l'Etat, des collectivités locales et des maliens de la diaspora à l'élaboration du recueil annuel des attentes, des besoins et des problèmes auxquels elle est confrontée. Elle consiste aussi à procéder à la dissémination du recueil auprès des acteurs concernés.

Enfin, elle consiste à élaborer des extraits du recueil pour pouvoir les porter à la connaissance de chaque département ministériel concerné.

La Politique du CESC ambitionne d'amener le Président de la République, le Gouvernement et l'Assemblée Nationale à connaître parfaitement les problèmes prioritaires de la Société Civile afin d'y apporter des solutions idoines.

1.4. Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs

Indicateurs	Unité	2012	2013	2014	2015
Niveau d'information des autorités sur les attentes, les besoins et les problèmes de la société civile exprimés dans le recueil	%	100	100	100	100
Taux de satisfaction des attentes, des besoins et des problèmes de la société civile exprimés dans le recueil	%	-	-	-	20

1.5. Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le DPPD-PAP du Conseil Economique Social et Culturel comprend un seul programme à savoir : participation a l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines économique, social et culturel

Le financement des activités du Conseil Economique, Social et Culturel est assuré exclusivement par le budget d'Etat.

Tableau 2 : Répartition des Dépenses par programmes

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	1 295 817	1 399 608	1 333 563	1 391 994	1 465 203
Totaux	1 295 817	1 399 608	1 333 563	1 391 994	1 465 203

Source : Comptes Administratifs, Budget d'Etat 2016 et l'enveloppe budgétaire prévisionnelle.

Tableau 3 : Répartition des dépenses par nature économiques

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	235 834	313 103	292 720	303 989	349 587
Biens et services	732 483	709 005	738 343	778 468	796 868
Transferts et subventions	37 500	37 500	37 500	40 875	38 217
Investissement	290 000	340 000	265 000	268 662	280 531
Totaux	1 295 817	1 399 608	1 333 563	1 391 994	1 465 203

Source : Comptes Administratifs, Budget d'Etat 2016 et l'enveloppe budgétaire prévisionnelle.

II. PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE (PAP)

2.1. Programme 1 : participation a l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines économique, social et culturel

a. Présentation stratégique du programme

Ce programme consiste à :

- d'une part à renforcer les capacités d'action et d'analyse des représentants de la Société Civile en ce qui concerne leurs attentes, leurs besoins et leurs problèmes et ;
- d'autre part à travers le CESC garantir la participation de ladite Société Civile dans la réalisation des missions de conseil, d'orientation et de suivi des pouvoirs publics dans l'élaboration des lois, plans et programmes en matière économique, sociale et culturelle et dans l'exécution des programmes gouvernementaux dans lesdits domaines.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) la prise en compte des préoccupations de la société civile dans les politiques publiques (ii) au suivi de l'exécution des décisions du Gouvernement relatives à l'organisation économique, sociale et culturelle, (iii) à la visibilité du CESC, (iv) au renforcement des capacités du CESC.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours 31/03/16	Cibles		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
1.1. - Niveau d'information des autorités sur les attentes, les besoins et les problèmes de la société civile exprimés dans le recueil	%	-	-	100%	00%	100%	100%	100%
Moyens de vérification :								
<ul style="list-style-type: none"> - Bordereau d'envoi - Compte rendu d'audience de remise du recueil 								
Précisions méthodologiques :								
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'institutions ayant reçu le recueil / Nombre d'Institutions devant recevoir le recueil 								
1.2 - Degré d'opérationnalité du mécanisme de suivi de la mise en œuvre du recueil	%	-	-	-	00%	60%	65%	70%
Moyens de vérification :								
<ul style="list-style-type: none"> - Comptes rendus des réunions - Rapport de mission de suivi du recueil - Ordres de mission 								
Précisions méthodologiques :								
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre des séances de rencontre de suivi du recueil effectuées/ Nombre des séances de rencontre de suivi du recueil prévues 								
1.3 - Niveau de traitement des demandes d'avis des autorités	%			100%	100%	100%	100%	100%

<p>Moyens de vérification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel - Notes et actes administratifs du CESC <p>Précisions méthodologiques :</p> <p>Nombre de demandes d'avis traitées/Nombre de demandes d'avis reçus</p>								
<p>Activités Pertinentes</p> <p>1.1.1. Tenue de deux sessions ordinaires et d'au moins une session extraordinaire</p> <p>1.1.2. Tenue régulière des réunions de coordination</p> <p>1.1.3. Réalisation des études et recherches</p> <p>1.1.4. Elaboration du recueil annuel des attentes des besoins et des problèmes de la société civile 2017 avec des propositions de solutions et orientations</p> <p>1.1.5. Appui technique et financier aux organisations de la société civile pour la remontée de leurs attentes de leurs besoins et de leurs problèmes de la société civile</p> <p>1.2.1. Organisation des missions de suivi des recommandations du recueil</p> <p>1.2.2 Production du rapport de suivi</p> <p>1.3.1. Etude des textes législatifs, plans et programmes à caractère économique social et culturel soumis au CESC pour avis</p> <p>1.3.2. Organisation des visites de terrain et des séances d'écoute</p> <p>1.3.3. Production des rapports</p>								
<p>Objectif spécifique 2 : Assurer le suivi de l'exécution des décisions du gouvernement relatives à l'organisation économique, sociale et culturelle</p>								
<p>Indicateurs de résultats</p>	<p>Unité</p>	<p>Réalisations</p>			<p>Année en cours 31/03/16</p>	<p>cibles</p>		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1 - Niveau de suivi des décisions prises par le Gouvernement	%	-	-	35%	25%	60%	65%	70%
<p>Moyens de vérification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recueil annuel - Rapport de missions - Compte rendu de séances de suivi <p>Précisions méthodologiques :</p> <p>- Nombre de décisions suivies/Nombre de décisions prises x100</p>								
<p>Activités Pertinentes</p> <p>2.1.1. Organisation des missions et actions de suivi de l'exécution des décisions du gouvernement relatives à l'organisation économique, sociale et culturel</p>								
<p>Objectif spécifique 3 : Assurer une meilleure visibilité du CESC</p>								
<p>Indicateurs de résultats</p>	<p>Unité</p>	<p>Réalisations</p>			<p>Année en cours 31/03/16</p>	<p>Cibles</p>		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
3.1 Taux de participation aux rencontres de concertation avec les institutions similaires	%	100 %	100 %	50%	35%	100%	100%	100%
<p>Moyens de vérification :</p>								

<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel - Rapport de missions <p>Précisions méthodologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participation aux rencontres avec les institutions similaires / Nombre de rencontres prévues 								
3.2 Taux de Participation aux réunions et travaux des commissions d'intérêt national	%			25%	45%	100%	100%	100%
<p>Moyens de vérification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel - Rapport et compte rendu <p>Précisions méthodologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participation aux réunions et travaux des commissions d'intérêt national / Nombre de réunions et travaux prévues 								
3.3 Taux de mise en œuvre du plan / programme de communication du CESC	%	100%	100%	100%	55%	100%	100%	100%
<p>Moyens de vérification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel ; - Supports de communication. <p>Précisions méthodologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'activités de communication réalisées / Nombre d'activités de communication prévues 								
<p>Activités pertinentes</p> <p>3.1.1. Participation aux rencontres statutaires des Institutions similaires et autres organismes ;</p> <p>3.1.2. Réalisation du programme d'activités du CESC à la présidence de l'UCESA et des autres Institutions similaires</p> <p>3.2.1. Participation aux réunions et travaux des commissions d'intérêt national</p> <p>3.3.1. Révision (relecture) du plan de communication du CESC</p> <p>3.3.2. Mise en œuvre des activités du plan de communication du CESC</p>								
<p>Objectif spécifique 4 : Renforcer les capacités du CESC</p>								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours 31/03/16	Cibles		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
4.1 -Taux d'agents formés	%	70%	100%	55%	10%	100%	100%	100%
<p>Moyens de vérification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel - Rapport de formation et de stage <p>Précision méthodologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'agents formés / Nombre d'agents prévus pour la formation 								
4.2 -Taux de satisfaction des besoins en matériels et équipements	%	-100%	70%	45%	25%	70%	75%	80%
<p>Moyens de vérification :</p>								

<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel - Document de comptabilité matière - Document d'inventaire du matériel <p>Précision méthodologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de matériels acquis / Nombre de matériels requis 								
4.3 -Délai de production des documents financiers dans les délais : - avant-projet de budget -comptes administratifs -bulletins de surveillance active	Dates	Dates requises						
<p>Moyens de vérification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel - Actes administratifs <p>Précision méthodologique :</p> <p>Date de dépôt par rapport à la date de dépôt indiquée</p>								
<p>Activités pertinentes</p> <p>4.1.1. Mise en œuvre du plan de formation du personnel</p> <p>4.2.1. Réhabilitation du CESC</p> <p>4.2.2. Dotation en bureau des commissions statutaires</p> <p>4.2.3. Dotation en matériels et équipements du CESC</p> <p>4.3.1. Exécution du budget 2017 ;</p> <p>4.3.2. Élaboration du compte administratif 2016 et des situations trimestrielles du budget 2017 ;</p> <p>4.3.3. Élaboration de l'avant-projet du budget 2018 ;</p> <p>4.3.4. Élaboration des rapports du comité de pilotage du budget programme 2017 ;</p> <p>4.3.5. Organisation des réunions de revue sectorielle.</p>								

c. Les Projections Financières

Tableau 4 : Evolution des crédits budgétaires du programme par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des Politiques Publiques					
Personnel	235 834	313 103	292 720	303 989	349 587
Biens et services	732 483	709 005	738 343	778 468	796 868
Transferts et subventions	37 500	37 500	37 500	40 875	38 217
Investissement	290 000	340 000	265 000	268 662	280 531
Totaux	1 295 817	1 399 608	1 333 563	1 391 994	1 465 203

Source : Comptes Administratifs, Budget d'Etat 2016 et l'enveloppe budgétaire prévisionnelle.

Les prévisions d'effectifs du programme 1 :

Tableau 5 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	35	34	33	32	32
Catégorie A	17	16	16	16	16
Catégorie B	4	4	4	4	5
Catégorie C	4	4	4	3	3
Autres Catégories	10	10	9	9	9

Source : DSAF-CESC

SECTION 170 : HAUT CONSEIL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

II. Le Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

1.1 La mission

Au terme de l'article 99 de la Constitution du 25 février 1992, le Haut Conseil des Collectivités a pour mission d'étudier et de donner un avis motivé sur toute politique de développement local et régional.

Au terme de l'Article 102 de la Constitution, les conseillers nationaux assurent la représentation des collectivités territoriales de la République.

Il peut faire des propositions au Gouvernement sur toute question concernant la protection de l'Environnement et l'amélioration de la qualité de la vie des citoyens à l'intérieur des collectivités.

1.2 Les contraintes et défis

L'analyse des principales contraintes et défis qui se posent au Haut Conseil des Collectivités dans la mise œuvre de son programme se résume comme ci-après.

Contraintes :

Les principales contraintes se résument entre autres à l'insuffisance des crédits budgétaires pour prendre en charge les besoins essentiels au niveau des chapitres 3-621-20 « Besoins nouveaux des Services », soient une prévision de 252 197 500 FCFA contre une inscription 2017 de 49 286 000 FCFA ; et 3-628-10, 3-628-20, 3-628-25 dans la rubrique déplacement et mission, soient une prévision de 211 391 500 contre une inscription 2017 de 177 511 500 FCFA. Ces prévisions de l'Institution pour l'exercice 2017 se répartissent comme suit :

- les concertations régionales évaluées à 63 740 000 FCFA « 3-621-20 » ;
- la restitution aux collectivités à la base du résultat des travaux des deux sessions de l'année dont le coût est évalué à 91 046 500 FCFA « 3-628-10 ; 3-628-20 ; 3-628-25 » ;
- l'organisation de la journée du 05 avril, instituée comme « journée du Haut Conseil des Collectivités » pour 55 680 500 FCFA « 3-621-20 » ;
- les missions de travail et d'échanges avec les Institutions sous régionales et internationales dans le cadre de la transformation du Haut Conseil des Collectivités en SENAT, évaluées à 120 345 000 FCFA « 3-628-10 ; 3-628-20 ; 3-628-25 » ;
- l'élaboration de la charte sur l'environnement pour 132 777 000 FCFA « 3-621-20 » ;

- la dotation de l'institution de moyen de déplacement pour mener à bien les missions sur le terrain (un minimum de 16 véhicules tout terrain non budgétisé au niveau de l'Institution).

Il faut ajouter à cela l'insuffisance de cadres pour l'exécution diligente et efficiente des missions assignées à l'institution.

Défis :

Les principaux défis à relever sont d'ordre :

- Politique : l'érection du Haut Conseil des Collectivités en 2^{ème} chambre ;
- Sécuritaire : le redéploiement de l'administration sur toute l'étendue du territoire et la libre circulation des personnes et de leur bien ;
- Financier : le financement du déficit de financement des activités programmées ;
- Matériel : l'acquisition des véhicules de missions ;
- Humain : la mise à disposition des cadres en fonction des besoins ;
- Environnemental : l'organisation des ateliers pour l'élaboration de la charte sur l'environnement.

1.3 . La stratégie du Haut Conseil des Collectivités :

La politique nationale du Haut Conseil des Collectivités Territoriales est structurée autour de trois objectifs spécifiques :

1. Assurer la représentation des collectivités territoriales ;
2. Améliorer la visibilité de l'Institution ;
3. Améliorer la performance du Haut Conseil des Collectivités.

1.4 . Évolution de quelques indicateurs socio-économiques

Le tableau suivant donne les principaux indicateurs de la politique du haut Conseil des Collectivités Territoriales.

Tableaux 1 : Quelques indicateurs

Indicateur	Unité	2012	2013	2014	2015
Taux des collectivités couvertes par les missions de restitution	%	0	57,68	73,71	93,03
Taux de réalisations des avis faits au Gouvernement	%	100	100	100	100
Taux de mission à l'extérieur	%	--	100	100	100
Taux de régions couvertes par les concertations régionales	%	0	0	--	0
Taux de réalisations des activités de communication	%	--	--	--	0
Taux d'exécution du budget	%	99,67	99,95	99,53	100
Taux de réalisation des activités de formations	%	20	80	100	100

1.5 . La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le Haut Conseil des Collectivités Territoriale possède un (01) seul programme:

1. Représentation et Promotion des Collectivités.

Tableau 2 : Répartition des dépenses par programmes (en milliers FCFA)

Tableau 3 : Répartition des dépenses par nature économique (en milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	634	657	746	775	891
	109	938	728	477	798
Biens et services	879	793	779	817	837
	149	773	524	296	797
Transferts et subventions	62	62	62	68	63
	500	500	500	125	696
Investissement	410	460	230	232	243
	000	000	000	700	006
Totaux	1 985	1 974	1 818	1 893	2 036
	758	211	752	598	297

II. LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme 1 : Représentation et Promotion des Collectivités.

a. Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à réunir les conditions pour le fonctionnement correct du Haut Conseil des Collectivités et à assurer la représentation et la promotion des collectivités.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme1 est bâti autour de trois objectifs spécifiques : (i) assurer la représentation des collectivités territoriales ; (ii) améliorer la visibilité de l'Institution ; (iii) améliorer la performance du Haut Conseil des Collectivités.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et long terme. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leurs sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Présentation détaillée des objectifs et indicateurs

Objectif 1 : Assurer la représentation des collectivités territoriales								
Indicateurs	Unité	Réalisations			Prévision Année en cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018

1.1. Taux des collectivités couvertes par les missions de restitution du HCC	%	57,68	73,71	93,03	100	100	100	100
Précisions méthodologiques : (collectivités couvertes par les missions /collectivités totale) x100.								
Moyens de vérification : documents administratifs (ordres de mission et rapports de mission).								
1.2. Taux de réalisations des avis faits au Gouvernement	%	100	100	100	100	100	100	100
Précisions méthodologiques : (Nombre des avis faits au Gouvernement / nombre de projets reçus) x100.								
Moyens de vérification : documents administratifs (projets de textes).								
1.3. Taux de réalisation des propositions faites au Gouvernement	%	100	100	100	100	100	100	100
Précisions méthodologiques : (Nombre de propositions faites au Gouvernement / nombre de projets) x100								
Moyens de vérification : documents administratifs (projets de textes).								
Objectif 2 : Améliorer la visibilité de l'Institution								
Indicateurs	Unité	Réalisations			Prévision Année en cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1. Taux d'exécution des missions à l'extérieur	%	100	100	100	100	100	100	100
Précisions méthodologiques : (Nombre de missions effectuées à l'extérieur sur nombre total de missions programmées) x100.								
Moyens de vérification : documents administratifs (ordres de missions et rapports).								
2.2. Pourcentage de régions couvertes par les concertations régionales	%	--	--	0	100	100	100	100
Précisions Méthodologiques : Nombre de régions couvertes/nombre total de régions.								
Moyens de vérification : Rapports de mission.								
2.3. Taux de réalisation des activités de communication	%	--	--	0	100	100	100	100
Précisions Méthodologiques : (Nombre d'activités de communications réalisées/nombre d'activités prévues) x 100.								
Moyens de vérification : Rapports des activités de communication.								
Objectif 3 : Améliorer la performance du Haut Conseil des Collectivités								
Indicateurs	Unité	Réalisations			Prévision Année en cours	Cible		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
3.1. Taux d'exécution du budget	%	99,95	99,53	83,15	100	100	100	100
Précisions Méthodologiques : (Crédit liquidé/ Dotation budgétaire) X 100.								
Moyens de vérification : documents budgétaires et financiers.								
3.2. Taux de documents Administratif, Financier et Comptable élaborés	%	80	100	100	100	100	100	100
Précisions Méthodologiques : (nombre de documents élaborés /nombre de documents prévus) x100.								
Moyens de vérification : Rapports des activités de bureau								
3.3. Taux de formation de conseillers nationaux et de personnel	%	--	--	100	100	100	100	100

Précisions Méthodologiques : (nombre de conseillers nationaux et personnel d'appui formés /nombre total prévu) x100.
Moyens de vérification : Rapports de formation.

c) Les projections financières

Tableau 5: Évolution des dépenses du programme par nature économique (en milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Représentation et Promotion des Collectivités					
Personnel	634 109	657 938	746 728	775 477	891 798
Biens et services	879 149	793 773	779 524	817 296	837 797
Transferts et Subventions	62 500	62 500	62 500	68 125	63 696
Investissement	410 000	460 000	230 000	232 700	243 006
Totaux	1 985 758	1 974 211	1 818 752	1 893 598	2 036 297

d) Les prévisions d'effectif du programme N°1 :

Tableau 6: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'État par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	111	119	127	127	127
Catégorie A	76	84	90	90	90
Catégorie B	12	12	16	16	16
Catégorie C	5	5	5	5	5
Autres Catégories	18	16	16	16	16

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programmes

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	1 985 758	1 974 211	1 818 752	1 893 598	2 036 297
Totaux	1 985 758	1 974 211	1 818 752	1 893 598	2 036 297

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019

Personnel	634 109	657 938	746 728	775 477	891 798
Biens et services	879 149	793 773	779 524	817 296	837 797
Transferts et subventions	62 500	62 500	62 500	68 125	63 696
Investissement	410 000	460 000	230 000	232 700	243 006
Totaux	1 985 758	1 974 211	1 818 752	1 893 598	2 036 297

SECTION 180 : MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA COOPERATION INTERNATIONALE ET DE L'INTEGRATION AFRICAINE

Le Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

2.1 La mission

Le Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale et de l'Intégration Africaine a pour mission :

- l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la politique nationale en matière de Coopération Internationale ainsi que le développement de celle- ci ;
- la programmation, la négociation, la conclusion, l'interprétation et le suivi des traités et des accords ;
- la défense des intérêts du Mali et des maliens établis à l'étranger ;
- l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi, en liaison avec les ministères concernés, de la politique nationale en matière d'intégration africaine.

2.2 Les contraintes et défis

(Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise œuvre de la stratégie du ministère.)

Contraintes :

- la faiblesse des capacités de l'outil diplomatique ;
- le non respect des engagements internationaux par certains pays ;
- la faible représentation du Mali dans les Organisations Internationales ;
- l'insuffisance des ressources financières, humaines et matérielles (les structures ne sont pas dotées en ressources humaines conformément aux Cadres organiques) ;

- l'insuffisance des plans de formation et de carrière pour les cadres du département ;
- la faible maîtrise des outils de planification au sein du secteur ;
- la faible coordination au niveau du secteur ;
- l'insuffisance de politiques et de stratégies sectorielles ;
- l'insuffisance dans le suivi des Projets/programmes.

Défis :

- adapter l'outil diplomatique au nouveau contexte géopolitique, notamment la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent, le changement climatique entre autres;
- doter les structures en ressources humaines conformément aux Cadres organiques en tenant compte de la dimension genre et de la diversification des profils ;
- renforcer les capacités des ressources humaines des structures du Ministère ;
- relire le Plan de carrière du Ministère sur la durée ;
- adapter les formations aux objectifs stratégiques des structures ;
- élaborer un plan de formation générale ;
- élaborer un manuel d'orientation pour le Département central et les Missions diplomatiques et consulaires ;
- relire la carte diplomatique et les cadres organiques des structures du Département ;
- dynamiser le comité de coordination du secteur ;
- élaborer et mettre en œuvre des politiques et stratégies pour le secteur ;
- élaborer et mettre en œuvre une cartographie des risques pour le département.

2.3 . La politique sectorielle :

La politique sectorielle du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale et de l'Intégration Africaine est structurée autour de vingt deux (22) objectifs spécifiques :

1. le suivi régulier des relations avec les Missions Diplomatiques accréditées au Mali et de l'évolution de la situation politique internationale ;
2. la Coordination, l'animation et le contrôle des activités des services centraux et des services extérieurs;

3. l'élaboration, la mise en œuvre et le contrôle de l'exécution du Budget d'État et des fonds mis à la disposition des services du Département, ainsi que l'établissement des comptes administratifs ;
4. la gestion rationnelle des ressources humaines, financières et matérielles mises à la disposition du Département ;
5. l'organisation des visites, conférences et cérémonies publiques ;
6. la coordination de la préparation des plans, programmes et projets, ainsi que leur suivi et évaluation.
7. le renforcement des relations politiques entre le Mali et les Partenaires bilatéraux et multilatéraux ;
8. l'élaboration de la politique de coopération ;
9. le renforcement et la coordination des relations de coopération ;
10. le renforcement de la présence des Maliens dans les Organisations internationales.
11. l'élaboration des rapports relatifs à la mise en œuvre des conventions, auxquelles le Mali est partie ;
12. la négociation, la conclusion, la ratification, la centralisation, la conservation, la gestion des Accords Internationaux et le suivi du contentieux y afférent ;
13. l'analyse et les avis sur les grandes questions de Droit International ;
14. le développement et le suivi des actions de coopération en matière de lutte contre le terrorisme ;
15. l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la politique nationale en matière d'Intégration Africaine ;
16. la mise en œuvre et le suivi des politiques d'intégration sous régionales et régionales et de toutes les mesures susceptibles d'accélérer le processus d'intégration africaine ;
17. la promotion d'une culture de l'Unité Africaine par des actions d'information, de sensibilisation et de formation ;
18. la participation à la prévention et aux règlements des conflits en Afrique, en liaison avec les autres départements concernés ;
19. la mise en œuvre du mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) ;
20. l'organisation de concertations et de manifestations avec les communautés africaines résidant au Mali ;

21. le suivi de la mise en œuvre du Plan Zonal du Programme d'Initiatives Transfrontalières de la CEDEAO (PIT/CEDEAO) ;
22. l'amélioration de l'efficacité et de l'utilisation de l'Aide.

2.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Le tableau suivant donne les principaux indicateurs de la politique sectorielle du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale et de l'Intégration Africaine.

Tableau 1 : Quelques indicateurs

Indicateurs	Unité	2013	2014	2015
Nombre d'accords de financement conclus avec les partenaires bilatéraux	Nbre	29	62	14
Nombre d'accords de financement conclus avec les institutions financières	Nbre	9	20	12
Nombre d'accords de coopération signés	Nbre	0	9	14
Nombre d'actions menées en faveur de l'intégration Africaine	Nbre	15	30	75
Nombre de nationaux placés dans les Organismes Sous – Régionaux et Régionaux avec l'appui du gouvernement	Nbre	2	0	3
Pourcentage de contentieux traités impliquant le Mali	%	15	28	15
Pourcentage de traités internationaux ratifiés	%	19	100	22
Taux de réalisations des activités de renforcement des acteurs participants au MAEP	%	50	25	75

Source : CPS/CI et DFM.

2.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale et de l'Intégration Africaine possède quatre (04) programmes:

1. Administration Générale ;
2. Politique Extérieure et Coopération Internationale ;
3. Formulation, négociation et suivi des accords internationaux ;
4. Intégration africaine.

Tableau 2 : Répartition des dépenses par programmes (en milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	30 207 898	31 339 041	37 459 460	39 053 279	40 186 283
Programme 2	498 444	713 635	319 897	335 482	364 354
Programme 3	474 555	476 788	346 436	358 595	377 386
Programme 4	78 115	97 780	65 272	68 840	74 129
Totaux	31 259 012	32 627 244	38 191 065	39 816 196	41 002 152

Tableau 3 : Répartition des dépenses par nature économique (en milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	13 215 055	13 992 855	14 530 598	15 690 165	17 125 184
Biens et services	13 897 216	13 352 442	13 543 182	14 095 323	13 552 499
Transferts et subventions	2 495 041	2 748 947	7 055 785	7 065 425	7 225 756
Investissement	1 651 700	2 533 000	3 061 500	2 965 283	3 098 713
Totaux	31 259 012	32 627 244	38 191 065	39 816 196	41 002 152

II. LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

2.1 Le Programme 1 : Administration Générale

a. Présentation stratégique du programme 1

Le programme 1 s'occupe de :

- suivi régulier des relations avec les Missions diplomatiques accréditées au Mali et de l'évolution de la situation politique internationale ;
- la Coordination, l'animation et le contrôle des activités des services centraux et des services extérieurs;
- l'élaboration, la mise en œuvre et le contrôle de l'exécution du Budget d'État et des fonds mis à la disposition des services du Département, ainsi que l'établissement des comptes administratifs ;
- la gestion rationnelle des ressources humaines, financières et matérielles mises à la disposition du Département;
- l'organisation des visites, conférences et cérémonies publiques ;
- la coordination de la préparation des plans, programmes et projets, ainsi que leur suivi et évaluation.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques :

- Contribuer à la prise de décisions pertinentes en matière de relations extérieures, de défense, de sécurité et de planification ;
- Mettre les programmes du département dans les conditions efficientes ;
- S'assurer de la bonne gestion de ressources humaines, financières et matérielles du département ;
- œuvrer à l'organisation des cérémonies et des visites de hautes personnalités étrangères au Mali et malaises à l'étranger, ainsi qu'au respect des conventions en matière de protocole.

A ces objectifs spécifiques sont associés des indicateurs, dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long terme. Les détails des objectifs ainsi les indicateurs qui leurs sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Présentation détaillée des objectifs et indicateurs

Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
1.1. Pourcentage de propositions formulées par le département au Gouvernement ayant été suivi d'effets.	%	80	92	87,5	-	95	95	95
Sources de vérification : Rapport d'activités, Programme de Travail Gouvernemental (PTG).								
Précisions méthodologiques : (Nombre de décisions prises par le Gouvernement sur la base des propositions formulées par le département/ Nombre de propositions formulées par le département) x 100.								
Objectif 2 : Mettre les programmes du département dans les conditions efficientes.								
2.1.Taux de satisfaction du cadre organique du département.	%	75	75	68	-	85	88	88
Sources de vérification : Rapport d'activités								
Précisions méthodologiques: (Nombre de postes pourvus/ Nombre de postes prévus par le cadre organique) x 100.								
2.2 Taux d'exécution du budget du département	%	95	92	96	-	98	98	98
Sources de vérification : Rapport d'activités DFM								
Précisions méthodologiques : (montant exécuté / dotation budgétaire) x 100.								
2.3 Taux d'exécution du plan de formation	%	75	100	85	-	90	92	92
Sources de vérification : Rapport d'activités								
Précisions méthodologiques : (Nombre d'agents formés / Nombre d'agents à former) x 100								
Objectif 3: S'assurer de la bonne gestion de ressources humaines, financières et matérielles du département.								
3.1. Taux d'exécution du programme des missions de contrôle.	%	100	77	74	-	100	100	100
Sources de vérification: Rapport d'activités								
Précisions méthodologiques: (Nombre de missions exécutées / Nombre de missions prévues) x 100.								
Objectif 4 : Œuvrer à l'organisation des cérémonies et des visites de hautes personnalités étrangères au Mali et maliennes à l'étranger, ainsi qu'au respect des conventions en matière de protocole								
4.1 Nombres de hautes personnalités accueillies.	nbre	91	110	600	-	2500	1200	800
Sources de vérification: Rapport d'activités								
Précisions méthodologiques : Dénombrement								
4.2 Nombre de dossiers d'immunités et priviléges traités.	nbre	100	3472	6190	-	8000	8000	8000
Sources de vérification: Rapport d'activités								
Précisions méthodologiques : dénombrement								
4.3 Nombre de hautes personnalités maliennes en déplacement à l'extérieur	nbre	-	-	150	-	170	180	200
Sources de vérification: Rapport d'activités								
Précisions méthodologiques : Dénombrement								
4.4 Nombre de conférences et cérémonies officiellement organisées	nbre	-	-	130	-	150	160	170
Sources de vérification: Rapport d'activités								
Précisions méthodologiques : Dénombrement								

c) Les projections financières

Tableau 5 : Évolution des dépenses du programme par nature économique (en milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1 : Administration Générale					
Personnel	12 735 187	13 166 947	14 172 757	15 310 608	16 701 757
Biens et services	13 443 669	12 966 346	13 237 493	13 780 846	13 231 076
Transferts et subventions	2 460 342	2 714 248	7 012 710	7 022 292	7 181 645
Investissement	1 568 700	2 491 500	3 036 500	2 939 533	3 071 805
Totaux	30 207 898	31 339 041	37 459 460	39 053 279	40 186 283

d) Les prévisions d'effectif du programme 1 :

Tableau 6: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015 (réalisation)	2016	2017	2018	2019
Total		1359	1421	1421	1455
Catégorie A		331	344	344	344
Catégorie B		86	90	90	94
Catégorie C	-	13	13	13	13
Autres Catégories	-	929	974	974	1455

2.2 Le Programme 2 : Politique extérieure et Coopération Internationale

a. Présentation stratégique du programme 2

Le programme 2 a pour objet :

- i) le renforcement des relations politiques entre le Mali et les Partenaires bilatéraux et multilatéraux ;
- ii) l'élaboration de la politique de coopération ;
- iii) le renforcement et la coordination des relations de coopération ;
- iv) le renforcement de la présence des maliens dans les Organisations internationales.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2

Le cadre de performance du programme 2 est bâti autour de trois objectifs spécifiques : (i) accroître l'Aide Publique au Développement en faveur de l'économie nationale ; (ii) améliorer l'efficacité et l'utilisation de l'Aide ;(iii) affirmer la présence du Mali sur la scène internationale.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des

objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7 : Présentation détaillée des objectifs et indicateurs

Objectif1 : Accroître l'Aide Publique au Développement en faveur de l'économie nationale.		Unité	Réalisations			En cours		Cibles		
Indicateurs			2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
1.1. Taux d'augmentation du volume de l'aide en faveur de l'économie	%	-	-	150	-	20	20	20		
Sources de vérification : Rapports d'activités										
Précisions méthodologiques : $(Volume\ de\ l'aide\ en\ année\ n - Volume\ de\ l'aide\ en\ année\ n-1) / (Volume\ de\ l'aide\ en\ année\ n-1) \times 100$.										
1.2. Taux d'exécution des recommandations du rapport de coopération au développement	%	-	-	-	-	50	75	100		
Sources de vérification : Rapports d'activités										
Précisions méthodologiques : $(Nombre\ de\ recommandations\ exécutées / Nombre\ de\ recommandations\ formulées) \times 100$										
Objectif 2 : Améliorer l'efficacité et l'utilisation de l'Aide										
2.1. Taux de l'aide en exécution nationale	%	-	-	6	5	6,5	8	8		
Sources de vérification : Rapports d'activités										
Précisions méthodologiques : $(Volume\ d'aide\ en\ exécution\ nationale / Volume\ total\ d'aide) \times 100$										
2.2. Pourcentage de l'aide investie dans le secteur productif	%	-	-	7	8,3	7,8	10	12		
Sources de vérification : Rapports d'activités										
Précisions méthodologiques : $(Volume\ d'aide\ investie\ dans\ le\ secteur\ productif / Volume\ total\ d'aide) \times 100$										
Objectif 3 : Affirmer la présence du Mali sur la scène internationale										
3.1. Pourcentage des cadres maliens placés dans les organisations internationales	%	33	50	85	-	95	95	95		
Sources de vérification : Rapports d'activités										
Précisions méthodologiques : $Nombre\ de\ cadres\ maliens\ placés\ dans\ les\ organisations\ internationales / Nombre\ de\ Candidatures\ présentées\ durant\ l'année) \times 100$										
3.2 Taux de participation aux réunions statutaires	%	-	100	95	-	100	100	100		
Sources de vérification : Rapports d'activités										
Précisions méthodologiques : $(Nombres\ de\ participations\ effectives\ aux\ réunions\ statutaires / Nombres\ de\ participations\ prévues\ pour\ les\ réunions\ statutaires)$										
3.3. Taux d'organisation des réunions statutaires	%	-	-	100	-	100	100	100		
Sources de vérification: Rapports d'activités										
Précisions méthodologiques: $(Nombre\ de\ réunions\ statutaires\ effectivement\ organisées / Nombre\ des\ réunions\ statutaires\ prévues \times 100.)$										

a) Les projections financières du programme 2

Tableau 8: Evolution des dépenses du programme par nature économique (en milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 2 : Formulation et Coordination de la Politique Internationale					
Personnel	311 203	544 236	207 421	220 008	245 437
Biens et services	187 241	169 399	112 476	115 474	118 917

Totaux	498 444	713 635	319 897	335 482	364 354
--------	---------	---------	---------	---------	---------

d). Les prévisions d'effectif du programme N°2 :

Tableau 9: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015 (réalisation)	2016	2017	2018	2019
Total	-	92	98	98	100
Catégorie A	-	64	66	66	67
Catégorie B	-	10	11	11	11
Catégorie C	-	1	01	01	01
Autres Catégories	-	17	20	21	21

2.3 Programme 3 : Formulation, négociation et suivi des accords internationaux

a. Présentation stratégique du programme 3

Le programme 3 a pour objet :

- l'élaboration des rapports relatifs à la mise en œuvre des conventions auxquelles le Mali est partie ;
- la négociation, la conclusion, la ratification, la centralisation, la conservation, la gestion des Accords Internationaux et le suivi du contentieux y afférent ;
- l'analyse et les avis sur les grandes questions de Droit International ;
- le développement et le suivi des actions de coopération en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière ;
- la gestion des consulats étrangers établis au Mali et de certaines questions spécifiques des consulats du Mali.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 3

Le cadre de performance du programme 3 est bâti autour de cinq objectifs spécifiques : (i) respecter les engagements pris dans le cadre des traités internationaux; (ii) sécuriser les archives diplomatiques ; (iii) Contribuer au règlement des contentieux et à la gestion des questions de droit international ; (iv) contribuer aux efforts de sécurisation du pays en rapport avec les partenaires du Mali ; (v) contribuer à une meilleure gestion des affaires consulaires.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 10 : Présentation détaillée des objectifs et indicateurs

Objectif 1 : Respecter les engagements pris dans le cadre des traités internationaux									
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Cibles			2019
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	
1.1. pourcentage de traités internationaux ratifiés.	%	19	100	22	-	80	85	90	
Sources de vérification : Rapports d'activités									
Précisions méthodologiques : (Nombre de traités internationaux ratifiés / Nombre de traités internationaux soumis à la ratification) x 100									
1.2. Pourcentage des Traités signés ne nécessitant pas de ratification pour leur entrée en vigueur	%	-	-	-	-	70	75	80	
Sources de vérification : Rapports d'activités									
Précisions méthodologique : (Nombre de traités signés ne nécessitant pas de ratification pour leur entrée en vigueur / Nombre de Traités ne nécessitant pas de ratification pour leur entrée en vigueur soumis à la signature) X100									
1.3. Pourcentage d'instruments juridiques internationaux mis en œuvre	%	-	-	-	-	50	60	70	
Sources de vérification : Rapports d'activités									
Précisions méthodologiques : (Nombre de Rapports initiaux et périodiques produits / Nombre Rapports initiaux et périodiques prévus) x 100									
Objectif 2 : Sécuriser les archives diplomatiques									
2.1. Pourcentage des archives diplomatiques numérisées	%	-	-	-	-	50	60	70	
Sources de vérification : Rapports d'activités									
Précisions méthodologiques : (Nombre d'archives numérisées / Nombre d'archives à numériser) X100									
Objectif 3: Contribuer au règlement des contentieux et à la gestion des questions de droit international									
3.1. Pourcentage de contentieux impliquant le Mali traités	%	15	28	15	-	20	24	30	
Sources de vérification: Rapports d'activités									
Précisions méthodologiques : (Nombre de litiges transmis au contentieux/Nombre de plaintes devant les juridictions nationales et internationales impliquant le Mali) x 100.									
3.2. Pourcentage de Contentieux traités opposant des nationaux aux Missions diplomatiques et consulaires ou organisations internationales accréditées au Mali	%	-	-	-	-	30	35	40	
Sources de vérification: Rapports d'activités									
Précisions méthodologiques : (Nombre de contentieux traités/Nombre de demandes de règlement de contentieux reçues) x 100									
Objectif 4: contribuer aux efforts de sécurisation du pays en rapport avec les partenaires du Mali									
4.1 Taux de participation aux réunions sur la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière	%	-	-	-	-	100	100	100	
Sources de vérification: Rapports d'activités									
Précisions méthodologiques : (Nombre de réunions suivies/Nombre de réunions auxquelles le Mali a été invité) x 100									
4.2. Nombre de rencontres sur la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière organisées au Mali	nbre	-	-	-	-	2	3	4	
Sources de vérification: Rapports d'activités									
Précisions méthodologiques : Dénombrement									
Objectif 5: Contribuer à une meilleure gestion des affaires consulaires									

5.1 Pourcentage de Consuls honoraires nommés	%	-	-	-	-	40	50	60
Sources de vérification: Rapports d'activités								
Précisions méthodologiques : (Nombre de Consuls honoraires nommés/Nombre de dossiers de candidatures de consuls honoraires reçus) x 100.								
5.2. Pourcentage des dossiers consulaires traités concernant les Maliens de l'Extérieur	%	-	-	-	-	60	70	80
Sources de vérification: Rapports d'activités								
Précisions méthodologiques : (Nombre de dossiers consulaires traités concernant les Maliens de l'Extérieur /Nombre de dossiers consulaires reçus concernant les Maliens de l'Extérieur) x 100.								

c) Les projections financières

Tableau 11: Evolution des dépenses du programme par nature économique (en milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 3 : Coopération Internationale					
Personnel	130 444	223 033	103 176	109 438	122 087
Biens et services	226 412	177 556	175 185	180 274	184 280
Transferts et subventions	34 699	34 699	43 075	43 133	44 111
Investissement	83 000	41 500	25 000	25 750	26 908
Totaux	474 555	476 788	346 436	358 595	377 386

d) Les prévisions d'effectif du programme N°3 :

Tableau 12: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015 (Réalisation)	2016	2017	2018	2019
Total	-	15	26	26	33
Catégorie A	-	10	13	13	15
Catégorie B	-	2	06	06	07
Catégorie C	-	0	0	0	01
Autres Catégories	-	3	07	07	10

2.4 Programme 4 : Intégration africaine

a. Présentation stratégique du programme 4

Le programme 4 a pour objet :

- la mise en œuvre d'actions qui préparent le pays à l'Intégration Africaine ;
- la mise en œuvre et le suivi des politiques d'intégration sous régionales et régionales et de toutes les mesures susceptibles d'accélérer le processus d'intégration africaine ;

- la promotion d'une culture de l'Unité Africaine par des actions d'informations, de sensibilisation et de formation ;
- la participation à la prévention et aux règlements des conflits en Afrique en liaison avec les autres départements concernés ;
- la mise en œuvre du mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) ;
- l'organisation de concertation et de manifestation avec les communautés africaines résidant au Mali ;
- le suivi de la mise en œuvre du Plan Zonal du Programme d'Initiatives Transfrontalières de la CEDEAO (PIT/CEDEAO).

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 4

Le cadre de performance du programme 4 est bâti autour de deux objectifs spécifiques : (i) préparer le pays à l'Intégration Africaine ; (ii) respecter les engagements du Mali au MAEP.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 13 : Présentation détaillée des objectifs et indicateurs

Objectif1 : Préparer le pays à l'Intégration Africaine									
Indicateurs	Unité	Réalisations				En cours	Cibles		
		2013	2014	2015	2016		2017	2018	2019
1.1. Taux de participation aux réunions statutaires	%	65	75	100	-	100	100	100	100
Sources de vérification : Les rapports de missions, copies des ordres de mission, communications écrites									
Précisions méthodologiques : (Nombre de réunions participées / Nombre de réunions prévues) x 100									
1.2. Nombre d'Actions menées en faveur de l'Intégration	nbre	15	30	75	-	70	70	70	70
Sources de vérification : Rapports d'ateliers et de séminaires d'information et de sensibilisation des acteurs, rapports d'incidents et de situation au profit du système de l'alerte précoce (ECOWARN) de la CEDEAO, Communications écrites et Avis de vacance de postes et de manifestation d'intérêt									
Précisions méthodologique : Dénombrement									
1.3. Placement des Nationaux dans les Organismes sous régionaux et régionaux d'Intégration	nbre	2	0	3	-	7	8	10	10
Sources de vérification : Acte de nomination des cadres maliens au sein des Institutions sous régionales et régionales.									
Précisions méthodologiques : Dénombrement									
Objectif 2 : Respecter les engagements du Mali au MAEP									
2.1. Taux de réalisations des activités de renforcement des acteurs participant au MAEP	%	50	25	75	-	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapports d'activités de la CNG/SEPAN/MAEP									
Précisions méthodologiques: (Nombre d'activités réalisées/Nombres d'activités prévues) X100									
2.2. Taux de réalisations des activités de suivi du Plan d'actions	%	50	25	75	-	100	100	100	100

Sources de vérification: Rapports d'activités de la CNG/SEPAN/MAEP

Précisions méthodologiques : (Nombre d'activités réalisées/Nombres d'activités prévues) x 100.

c) Les projections financières

Tableau 14: Evolution des dépenses du programme par nature économique (en milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 4 : Intégration Africaine					
Personnel	38 221	58 639	47 244	50 111	55 903
Biens et services	39 894	39 141	18 028	18 729	18 226
Totaux	78 115	97 780	65 272	68 840	74 129

b) Les prévisions d'effectif du programme N°4 :

Tableau 15: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015 (réalisation)	2016	2017	2018	2019
Total	-	14	22	22	22
Catégorie A	-	4	6	6	6
Catégorie B	-	5	7	7	7
Catégorie C	-	2	3	3	3
Autres Catégories	-	3	6	6	6

SECTION 185 : MINISTÈRE DES MALIENS DE L'EXTERIEUR

I. LE DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

1.1. La mission

Le Ministère des Maliens de l'Extérieur a pour missions :

- la promotion des intérêts et la protection des Maliens établis à l'étranger ;
- la mise en œuvre des actions relatives au retour et à la réinsertion des Maliens de l'Extérieur, en rapport avec les ministres concernés, notamment le ministre chargé des Affaires étrangères ;
- le suivi des questions de migration en rapport avec les ministres concernés, notamment le ministre chargé des Affaires étrangères ;
- l'assistance aux Maliens établis à l'Extérieur en situation difficile, en rapport avec les ministres concernés, notamment le ministre chargé des Affaires étrangères, le ministre chargé de la Justice et le ministre chargé des finances ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de mesures destinées à assurer une pleine implication des Maliens établis à l'Extérieur dans la vie nationale et dans la réalisation des actions de développement.

1.2. Les contraintes et défis :

1.2.1. Les contraintes

Le Ministère des Maliens de l'Extérieur, dans l'exécution des missions qui lui sont assignées, est confronté à des difficultés d'ordre institutionnel, humain, financier et matériel, notamment :

- la non déconcentration des structures du Département ;
- l'interférence de ses missions avec celles des départements en charge des Affaires Etrangères, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;
- l'insuffisance de ressources humaines au plan quantitatif et qualitatif ;
- l'absence de plan de carrière pour les agents ;
- la faiblesse des ressources financières et matérielles ;
- la difficulté d'accès au fonds d'urgence et d'assistance aux rapatriés ;
- l'inexistence de manuel de procédure pour la Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur (DGME) ;
- l'insuffisance des offres de formation et de perfectionnement des agents ;

- le faible niveau de transfert des migrants orientés vers les investissements productifs.

1.2.2. Les défis

- rendre opérationnelles les antennes d'accueil, d'information et d'orientation des Maliens de l'Extérieur ;
- développer une synergie d'actions entre les différents départements impliqués dans la gestion des Maliens de l'Extérieur;
- renforcer les capacités des structures en ressources humaines, financières et matérielles ;
- élaborer et adopter un plan de carrière pour les agents du département ;
- élaborer un manuel de procédure pour la DGME ;
- inscrire sur le budget du département le Fonds d'urgence et d'assistance aux rapatriés;
- accroître la participation des maliens de l'extérieur au processus de développement économique, social et culturel du pays ;
- valoriser l'image du Mali à l'échelle régionale et internationale ;
- faire de la migration une opportunité pour tous et non une menace pour chacun ;
- réorienter les transferts des fonds des migrants vers les investissements productifs ;
- réduire les risques et les dangers liés à la migration irrégulière.

1.2.3. La politique sectorielle

La vision du Mali est de faire de la migration, un véritable « **atout pour le développement du pays** », un facteur de croissance économique et de promotion sociale pour réduire durablement la pauvreté.

A cet effet, il dispose d'un document de Politique Nationale de Migration (PONAM), adopté le 03 septembre 2014 par le Gouvernement, dont l'objectif global consiste à mieux gérer la migration afin qu'elle contribue à la réduction de la pauvreté.

Cet objectif est décliné en quatre (04) objectifs spécifiques qui sont : (i) assurer la protection et la sécurité des migrants et les membres de leurs familles en veillant aux respects de leurs droits et devoirs en favorisant leurs accès à un travail décent et à une bonne couverture sociale, (ii) mettre en place des mécanismes et des dispositifs de gestion appropriés (en matière de connaissance, de réglementation, d'accueil et de réinsertion, de valorisation des capacités) pour mieux organiser la migration, (iii) mobiliser et valoriser les apports des diasporas pour réduire la pauvreté et soutenir le développement national, (iv) faire du Mali, un carrefour Ouest – Africain de dialogue et de concertation sur les migrations.

1.3. Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs du secteur des maliens de l'extérieur.

Tableau 1 : quelques indicateurs socio - économiques

Indicateur	Unité	2012	2013	2014	2015
Volume de transfert des migrants	Milliards	300	431	431	-
Taux de satisfaction des demandes d'assistance aux Maliens de l'Extérieur	%	60	87	95	-
Projets d'investissements financés par les Maliens de l'Extérieur	Nombre	28	48	69	-
Maliens de l'Extérieur insérés ou réinsérés	Nombre	112	164	207	341
Bénéficiaires de logements sociaux	Nombre	-	-	-	307

Source : Rapports de la DGME.

1.4. La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le Ministère des Maliens de l'Extérieur est structuré de la façon suivante :

- Secrétariat Général, auquel sont rattachés le projet TOKTEN, le Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM) et l'Unité de Gestion des projets Migration et Développement;
- Cabinet ;
- Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur ;
- Direction des Finances et du Matériel ;
- Consulats du Mali à l'étranger (pour emploi) ;
- Direction des Ressources Humaines du Secteur des Affaires Etrangères-Maliens de l'Extérieur (pour emploi) ;
- Cellule de Planification et de Statistique du Secteur de la Coopération et Intégration (pour emploi).
- Le Département comprend deux (02) programmes que sont :
- Le programme N° 1 : **Administration Générale**, composé du Cabinet, de la Direction des Finances et du Matériel et du Centre d'Information et de Gestion des Migrations.

- Le programme N°2 : **Gestion des Maliens de l'Extérieur** composé de la Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur et du Projet TOKTEN.

Tableau 2 : Répartition des dépenses par programmes

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	1 002 662	1 230 226	1 382 079	1 421 144	1 482 492
Programme 2	437 623	399 506	1 156 369	1 160 312	1 234 981
Totaux	1 440 285	1 629 732	2 538 448	2 581 456	2 717 473

Tableau 3 : Répartition des dépenses par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	192 328	217 428	234 221	248 436	277 153
Biens et services	736 821	689 868	1 534 398	1 548 819	1 625 296
Transferts et subventions	187 436	187 436	199 829	200 101	204 641
Investissement	323 700	535 000	570 000	584 100	610 383
Totaux	1 440 285	1 629 732	2 538 448	2 581 456	2 717 473

II. **LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)**

2.1 Le Programme 1 : Administration Générale

a. Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de : (i) la coordination, l'animation et le contrôle des activités des services techniques et rattachés, (ii) la gestion des ressources financières et matérielles mises à la disposition du département.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance de l'**Administration Générale** est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) l'amélioration, la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département (ii) à la gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Le détail des objectifs se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 4 : présentation détaillée des objectifs et indicateurs

Objectif 1 : Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département.									
Indicateurs de Résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Cibles			
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	2019
1.1 Taux de mise en œuvre des recommandations des réunions de coordination	%	80	100	100	100	100	100	100	100
Moyen de vérification: Rapports et comptes rendus produits ; Précisions méthodologiques : (Nombre de recommandations mises en œuvres/ nombre de recommandations formulées) X100									
1.2 Taux d'exécution des activités du département	%	80	100	100	100	100	100	100	100
Moyen vérification: Rapport d'activités produits ; Précisions méthodologiques : Nombre d'activités exécutées/nombre d'activités programmées X100.									
1.3 Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation	%	80	40	70	100	100	100	100	100
Moyens de vérification : Rapports d'activité ; Précisions méthodologiques : (nombre de missions de suivi-évaluation exécutées/nombre de missions de suivi-évaluation programmées) X100.									
Les activités pertinentes									
1.1.1 Préparation et tenue des réunions de coordination ; 1.1.2 Production de compte-rendu des réunions de coordination ; 1.1.3. Suivi de la mise en œuvre des recommandations des réunions de coordination ; 1.2.1 Elaboration du programme d'activités du département ; 1.2.2 Suivi de la mise en œuvre des activités du département ; 1.2.3 Elaboration des rapports d'activités du Département ; 1.2.4 Suivi de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Migration ; 1.2.5. Suivi de la mise en œuvre du programme TOKTEN, du CIGEM et du HCME ; 1.3.1 Préparation et tenue des réunions de planification ; 1.3.2 Suivi de la mise en œuvre des activités de planification et de programmation ; 1.3.3. Suivi- Evaluation des projets et programmes ; 1.3.4 Elaboration des rapports d'activités de planification.									

OBJECTIF 2 : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières									
Indicateurs de Résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Cibles			
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	2019
2.1 Taux d'exécution du budget	%	96	99,25	98,24	100	100	100	100	100
Moyen de vérification : Rapport d'activités Précisions méthodologique : (crédits liquidés / crédits budgétaires) X 100.									
2.2 Taux d'équipement des structures	%	98,75	95	30	30	25	50	75	
Moyen de vérification : Rapport annuel de la DFM. Précisions méthodologique : (nombre de structures équipées / nombre de structures à équiper) X 100									
Les activités pertinentes									
2.1.1 Exécution du budget conformément à la réglementation en vigueur ; 2.1.2 Préparation des projets de budgets (comptables et programmes) ; 2.1.3 Gestion et suivi du matériel ; 2.1.4 Elaboration du Rapport Annuel de Performance ; 2.1.5 Production des documents et comptes périodiques ; 2.2.1 Recensement des besoins des structures ; 2.2.2 Elaboration et exécution des contrats et des marchés ; 2.2.3 Codification des matériels.									

c. Les projections financières

Tableau 5 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Administration Générale					
Personnel	117 798	134 758	147 600	156 558	174 655
Biens et services	510 678	468 482	560 100	575 965	590 561
Transferts et subventions	91 986	91 986	104 379	104 521	106 893
Investissement	282 200	535 000	570 000	584 100	610 383
Totaux	1 002 662	1 230 226	1 382 079	1 421 144	1 482 492

L'accroissement progressif du personnel se justifie par la satisfaction continue des cadres organiques des structures. Ce constat est le même quant aux charges relatives aux biens et services, les transferts et aux investissements qui évoluent en fonctions des besoins du fonctionnement des services.

d. Les prévisions d'effectif du programme N°1 Administration Générale :

Tableau 6 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	40	40	50	55	60
Catégorie A	4	4	8	10	12
Catégorie B	11	11	14	15	16
Catégorie C	4	4	5	6	8
Autres Catégories	21	21	23	24	24

2.2. Le Programme 2 : Gestion des Maliens de l'Extérieur

a. Présentation stratégique du programme

Le programme « Gestion des maliens de l'extérieur » a pour objectifs de : (i) Veiller à la protection des intérêts des ressortissants maliens établis provisoirement ou de façon permanent à l'étranger, (ii) Initier, coordonner et suivre les différentes actions d'aide au retour des Maliens de l'Extérieur, (iii) Veiller à la création de conditions permettant la participation des Maliens de l'Extérieur au processus de développement économique et social du pays, (iv) Impulser et coordonner l'action consulaire du Mali et (v) Veiller à l'application des accords et traités relatifs à l'établissement et à la circulation des personnes et des biens.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en œuvre du programme « Gestion des maliens de l'extérieur » vise à atteindre spécifiquement deux objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Tableau 7 : présentation détaillée des objectifs et indicateurs

Objectif Spécifique 1 : Assurer la protection des intérêts des Maliens de l'Extérieur.								
Indicateurs de Résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
1.1. Délai de traitement des demandes de passeports et de Cartes d'Identité Consulaires reçues	semaine	2	3	3	2	2	2	2
Moyen de vérification : Rapport d'activités de la Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur (DGME). Précisions méthodologiques : Durée moyenne de transmission.								

1 .2. Taux de satisfaction des demandes des Maliens de l'Extérieur.	%	90	95	95	-	100	100	100
Moyen de vérification : Rapport d'activités de la Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur (DGME)								
Précisions méthodologiques : (Nombre demandes traitées/total des demandes reçues à la DGME) X 100.								
Les activités pertinentes								
1.1.1 Suivi du ravitaillement correct des MDC en documents de voyage et pièces consulaires ; 1.1.2 Suivi du recensement Administratif à vocation d'Etat Civil (RAVEC) des maliens de l'extérieur ; 1.1.3 Suivi du recensement général des Maliens de l'Extérieur ; 1.2.1 Traitement et suivi des dossiers sur les litiges domaniaux et sociaux ; 1.2.2 Prise de contact avec les Maliens de l'Extérieur et suivi de la situation de ceux détenus dans les prisons à l'étranger ou en détresse ; 1.2.3 Suivi des demandes des logements sociaux des Maliens de l'Extérieur ; 1.2.4 Poursuite des campagnes de sensibilisation sur les risques liés à la migration irrégulière ; 1.2.5 Participation aux grandes commissions mixtes de coopération.								
Objectif Spécifique 2 : Promouvoir la participation de la diaspora au processus du développement du pays.								
Indicateurs de Résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1. Taux de projets d'investissement appuyés	%	-	-	-	-	20	25	30
Moyen de vérification : Rapports de la DGME, de la Cellule Technique du Co-développement et de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII). Précisions méthodologiques : (nombre de projets appuyés/nombre de demandes reçues) * 100								
2.2. Taux de réalisation des missions TOKTEN	%	91	75	-	-	100	100	100
Moyen de vérification : Rapports du programme TOKTEN. Précisions méthodologique : (Missions réalisées/ missions programmées) x 100.								
2.3. Taux d'insertion/réinsertion de Maliens l'Extérieur	%	-	-	-	-	10	15	20
Moyen de vérification : Rapports de la DGME, du CIGEM, du Co-développement et de l'OFII. Précisions méthodologiques: (Nombre personnes insérées/ réinsérées sur nombre de demandes d'insertion/réinsertion) X100								
Les activités pertinentes								
2.1.1 Appui aux projets portés par les associations et/ou regroupement d'associations en faveur des Maliens de retour au pays ; 2.2.1 Mobilisation de l'expertise expatriée nationale pour le développement du pays à travers le TOKTEN. 2.2.2 Renforcement des capacités des administrations publiques et privées par les consultants du TOKTEN. 2.3.1. Suivi-évaluation des projets portés par les Migrants et des activités des Programmes du Co-développement et de l'OFII. 2.3.2. Poursuite de la construction de la maison des maliens de l'extérieur 2.3.3. suivi des résultats de l'étude relative à la création d'une Banque des maliens de l'extérieur 2.3.4. Création du Centre Africain d'Etude et Recherche sur la Migration								

c. Les projections financières du programme

Tableau 8 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Gestion des Maliens de l'Extérieur					
Personnel	74 530	82 670	86 621	91 878	102 498
Biens et services	226 143	221 386	974 298	972 854	1 034 735
Transferts et subventions	95 450	95 450	95 450	95 580	97 748
Investissement	41 500	-	-	-	-
Totaux	437 623	399 506	1 156 369	1 160 312	1 234 981

d. Les prévisions d'effectif du programme N°2 :

Tableau 9 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	28	28	52	52	62
Catégorie A	15	15	23	23	23
Catégorie B	4	4	20	20	28
Catégorie C	2	2	2	2	3
Autres Catégories	7	7	7	7	8

ANNEXES

- liste des projets par programme ;
- liste des services par programme ;
- liste des services pour emploi par département ;
- liste des EPA par programme.

Tableau : AE/CP sur 6 ans dont 3 ans

Liste des structures par programme

Programme 1 : Administration Générale

Ce programme est composé des structures et services suivants :

- le Cabinet ;
- la Direction des Finances et du Matériel ;
- le Centre d'Information et de Gestion des Migrations.

Programme 2 : Gestion des Maliens de l'Extérieur

Ce programme est composé des structures et services suivants :

- la Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur ;
- le Projet TOKTEN ;
- l'Unité de Gestion des projets Migration et Développement.

Les structures rattachées pour emploi sont les suivants :

- la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur de la Coopération et Intégration ;
- la Direction des Ressources Humaines du Secteur des Affaires Etrangères et des Maliens de l'Extérieur ;
- les Consulats du Mali accrédités à l'étranger.

Liste des projets par programme

Programme 1 : Administration Général

- le Centre d'Information et de Gestion des Migrations

Programme 2 : Gestion des Maliens de l'Extérieur

- le Projet TOKTEN ;
- le HCME ;
- l'Unité de Gestion des projets Migration et Développement.

SECTION 190 : BUREAU DU VERIFICATEUR GENERAL

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programmes

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	3 023 150	3 112 103	3 468 623	3 638 923	4 018 811
Totaux	3 023 150	3 112 103	3 468 623	3 638 923	4 018 811

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	1 950 000	2 250 000	2 250 000	2 336 625	2 687 118
Biens et services	898 650	842 103	998 623	1 060 498	1 082 510
Transferts et subventions	50 000	20 000	20 000	21 800	20 383
Investissement	124 500	-	200 000	220 000	228 800
Totaux	3 023 150	3 112 103	3 468 623	3 638 923	4 018 811

SECTION 195 : COMITE NATIONAL DE L'EGAL ACCES AUX MEDIAS D'ETAT

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programmes

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	163 861	152 826	148 759	164 110	159 009
Totaux	163 861	152 826	148 759	164 110	159 009

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	9 080	13 267	12 221	12 962	14 330
Biens et services	154 781	139 559	136 538	151 148	144 679
Totaux	163 861	152 826	148 759	164 110	159 009

SECTION 210 : MINISTÈRE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

I. LE DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES (DPPD)

1.1. La mission

Le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants est chargé de l'exécution de la politique de Défense Nationale et de la mise en œuvre de la politique de promotion des anciens combattants. En particulier, il est chargé de :

- élaborer et coordonner les éléments de la politique du département ;
- préparer et accroître la capacité opérationnelle des Forces Armées ;
- contrôler l'état opérationnel des Forces Armées ;
- assurer la formation de base et continue des Forces Armées ;
- veiller à la mise en œuvre des mesures de protection et de promotion des anciens combattants militaires retraités et victimes de guerre.

1.1 Les contraintes et défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise œuvre de la stratégie du ministère.

Contraintes : liées aux

- Insuffisance d'effectifs et d'équipements pour la couverture intégrale du territoire national ;
- Difficultés d'assurer le contrôle régulier des structures relevant du Département ;
- Insuffisance des moyens humains et matériels pour la couverture des réseaux de transmissions ;
- Manque d'infrastructures et de moyens pédagogiques adéquats pour les formations militaires ;
- Difficulté de satisfaire aux sollicitations pour les missions de maintien de paix.

Défis : Le défi à relever se résume comme suit :

- Renforcer les capacités opérationnelles et favoriser le développement socioéconomique ;
- Défendre l'intégrité territoriale, avec l'occupation de toutes les régions nord du pays ;
- Renforcer la présence du Mali dans les opérations de maintien de la paix.

1.2 La politique sectorielle :

- le Département dans sa politique pour la période 2015-2019 doit doter le pays d'un outil de défense et sécurité capable de préserver les intérêts fondamentaux ; c'est une volonté des plus hautes autorités politiques et militaires du Mali.
- la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM) qui est la traduction financière de la politique de Défense permet d'amorcer une réforme des Forces Armées et de Sécurité, cohérente avec l'évolution de l'environnement aussi bien national qu'international, qui se traduit en particulier par l'acquisition des capacités indispensables par rapport à nos objectifs et au niveau contrat opérationnel.
- l'amélioration du cadre de vie des militaires, la réhabilitation et la rénovation des infrastructures représentent aussi des actions prioritaires.

1.3 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs du secteur de la Défense et des Anciens Combattants.

1.4 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants possède cinq (5) programmes :

- Administration générale ;
- Gestion des opérations militaires ;
- Inspection des Armées ;
- Formation;
- Gestion des Transmissions.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programmes

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	176 427 686	211 985 166	256 346 317	263 552 198	277 144 146
Programme 2	6 608 832	6 771 556	7 747 924	8 072 810	8 278 689
Programme 3	103 969	106 569	126 569	132 365	135 995
Programme 4	712 355	828 179	861 339	896 042	921 222
Programme 5	217 878	223 334	263 334	274 545	282 096
Totaux	184 070 720	219 914 804	265 345 483	272 927 960	286 762 148

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

Désignation	(en milliers FCFA)				
	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	61 520 994	73 706 240	87 216 673	90 989 518	97 847 938
Biens et services	41 320 406	54 215 748	79 133 982	81 953 125	84 441 650
Transferts et subventions	103 562	271 151	391 701	393 145	402 064
Investissement	81 125 758	91 721 665	98 603 127	99 592 172	104 070 496
Totaux	184 070 720	219 914 804	265 345 483	272 927 960	286 762 148

II. LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

2.1 . Le Programme 1 : ADMINISTRATION GENERALE

a. Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- i) l'élaboration et la coordination des éléments de la politique du Département dans les domaines du personnel, du matériel et des moyens financiers ;
- ii) la Gestion et le suivi de l'utilisation efficiente des ressources matérielles et financières mises à la disposition du Ministère.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme I est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) à la gestion efficace des ressources du département (ii) à la coordination et au suivi des différents programmes en vigueur dans le Département, (iii) à la participation à la mise en œuvre des politiques sectorielles d'autres départements et de prestations au profit d'autres pays.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et long termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

OBJECTIF 1 : Assurer une gestion efficace des ressources du département								
Indicateur de Resultats	Unité	Réalisations			Année en Cours	Cible		
		2013	2014	2015		30-juin-2016	2017	2018
1-1 : Taux d'exécution du Budget	%	99	99	96	62	100	100	100
Moyens de vérification : Situation d'Exécution et ou Compte Administrative Précisions méthodologiques : Crédits liquidés/Crédits alloués*100								
1.2 : Taux de satisfaction du programme d'investissements	%	99	99	99	/	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'exécution de la LOPM Précisions méthodologiques : Investissement réalisés/ investissements prévus*100								
1.3 : Taux d'exécution du recrutement	%	100	0	99	/	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport de fin de formation et de décision d'incorporation Précisions méthodologiques : (Effectifs recrutés/Effectifs prévus)*100								
Les activités pertinentes								
1.1.1 Exécution du Budget								
1.2.1 Achat de matériels								
1.3.1 Recrutement de militaires								
OBJECTIF 2 : Coordonner et assurer le suivi des différents programmes en vigueur dans le Département								
Indicateur de Resultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Cible		
		2013	2014	2015		30-juin-16	2017	2018
2-1 : Taux de réalisation du programme de suivi	%	100	100	100	/		100	100
Moyens de vérification : Rapport d'exécution du programme Précisions méthodologiques : (activités de suivi réalisées/activités de suivi prévues)*100								
Les activités pertinentes								
2.1.1 Tenue des réunions								
2.1.2 Etablissements de nouveaux partenariats dans le domaine de la coopération militaire								
2.1.3 Soutien et création de postes d'attachés et de défense.								
OBJECTIF 3: Participer à la mise en œuvre des politiques sectorielles d'autres départements et de prestations au profit d'autres pays								
Indicateur de résultats	Unité	Réalisations			Année en Cours	Cible		
		2013	2014	2015		30-juin-16	2017	2018
3-1 : Taux de réalisation des prestations des AMC*	%	100	100	0	/		100	100
Moyens de vérification : Rapport d'activité Précisions méthodologiques : (réalisation/prévision)*100								
3-2: Taux réalisation des prestations EMP*	%	100	100	100	/		100	100
Moyens de vérification : Rapport de formation Précisions méthodologiques : (Nombre d'éléments formés/Nombre d'éléments prévus)*100								
Les activités pertinentes								
3.1.1 Production d'équipements des AMC								

3.2.1 Prestation des services pour d'autres pays

c. Les projections financières

Tableau 3 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Administration Générale					
Personnel	61 520 994	73 706 240	87 216 673	90 989 518	97 847 938
Biens et services	33 714 340	46 308 285	70 334 759	72 778 595	75 031 419
Transferts et subventions	96 562	248 976	279 526	280 558	286 923
Investissement	81 095 790	91 721 665	98 515 359	99 503 527	103 977 866
Totaux	176 427 686	211 985 166	256 346 317	263 552 198	277 144 146

d. Les prévisions d'effectif du programme N°1 :

Tableau 5 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	30 416	30 168	/	/	/
Catégorie A	2 669	2 645	/	/	/
Catégorie B	11 859	11 738	/	/	/
Catégorie C	15 741	15 654	/	/	/
Autres Catégories	147	131	/	/	/

NB : Dans le cadre de la revue sectorielle 2017-2019, pour renseigner le tableau de prévision des effectifs la Direction des Ressources humaines (DRH) n'a pas encore fini de valider ces effectifs pour les années 2017-2018-2019.

2.2 Le Programme 2 : GESTION DES OPERATIONS MILITAIRES

a. Présentation stratégique du programme

Le programme « Gestion des opérations militaires » poursuit quatre (04) objectifs stratégiques. Il s'agit de :

1. Commandement de l'ensemble des opérations militaires ;
2. Préparations opérationnelles des Forces ;
3. Soutiens opérationnels des Forces ;
4. Contrôles et évaluations des capacités opérationnelles et la surveillance administrative des corps de troupes.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en œuvre du programme « Gestion des opérations militaires » vise à atteindre spécifiquement quatre objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

OBJECTIF 1 : Mettre en condition opérationnelle les Forces Armées								
Indicateur de résultats	Unité	Réalisations			Année en Cours	Cible		
		2013	2014	2015		30-juin-16	2017	2018
1.1. Taux de satisfaction du Tableau d'Effectifs et de Dotation (TED)	%	60	43,01	50,23	/	80	87	95
Moyens de vérification : Synthèse des rapports d'activités Précisions méthodologiques : (Données réalisées / Données prévues) *100								
1.2. Taux d'exécution des programmes de préparations opérationnelles	%	50	76,11	81	/	100	100	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités Précisions méthodologiques : (Nbre d'activités de préparations réalisées / Nbre d'activités de préparations prévues)*100								
1.3 : Taux de réalisation du programme de soutien logistique	%	60	49	56	/	100	100	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités, Précisions méthodologiques : (Activités de soutien logistique réalisé / Activités de soutien logistique prévu)*100								
Les activités pertinentes								
1.1.1. Evaluation du TED								
1.1.2. Mise à niveau du TED								
1.2.1. Poursuite de la mise en œuvre du programme d'instruction et les formations classiques								
1.2.2. Renforcement des capacités opérationnelles et compétitions sportives								
1.2.3. Prise en charge d'assistance psycho-sociale								
1.2.4. Prise en charge de communications opérationnelles ;								
1.3.1. Acquisition et ravitaillement du matériel								
1.3.2. Maintien en bon état d'aptitude opérationnel								
1.3.3. Soutien santé des opérations								
OBJECTIF 2 : Assurer la présence de l'Armée sur l'ensemble du territoire national								
Indicateur de résultats	Unité	Réalisations			Année en Cours	Cible		
		2013	2014	2015		30-juin-16	2017	2018
2-1 : Taux d'implantation des unités	%	80	53,42	58,66	/		70	80
Moyens de vérification : Synthèse des rapports d'activités Précisions méthodologiques : (Nombre d'unités déployées / Nombre d'unités prévues)*100								
2-2 : Taux d'exécution des contrats opérationnels	%	/	/	/	/	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'activités, DIPPO, DIAPO Précisions méthodologiques : (Nombre d'activités et de missions réalisées / Nombre d'activités et de missions prévues (prévisions).)*100								

Les activités pertinentes

- 2.1.1. Déploiement et implantation des structures sur tout le territoire.
- 2.2.1. Elaboration des directives et du manuel de procédures opérationnelles
- 2.2.2. Elaboration et suivi des contrats opérationnels ;
- 2.2.3. Planification et mise en œuvre du cycle de disponibilité des FAMa

OBJECTIF 3 : Assurer la présence du Mali dans les opérations de maintien de la paix dans le monde

Indicateur de résultats	Unité	Réalisations			Année en Cours	Cible		
		2013	2014	2015		30-juin-16	2017	2018
3-1: Taux de présence malienne	%	28	19	6	/	30	35	40

Moyens de vérification : Rapports d'activités

Précisions méthodologiques : (Présence effective / Total de théâtres d'opérations dans le monde)*100

Les activités pertinentes

- 3.1.1. Préparation préalable des contingents avant leur engagement dans les missions de paix
- 3.1.2. Relève d'observations militaires

OBJECTIF 4 : Participer à la mise en œuvre des actions de développement

Indicateur de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Cible		
		2013	2014	2015		30-juin-16	2017	2018
4-1 : Taux d'exécution des prestations spécialisées	%	100	100	100	/	100	100	100

Moyens de vérification : Rapports d'activités,

Précisions méthodologiques : (Nombre de prestations réalisées / Nombre de prestations prévues)*100

Les activités pertinentes

- 4.1.1. Poursuite des actions civilo-militaires au cours des opérations ;
- 4.1.2. Poursuite des consultations et prestations de la DCSSA ;
- 4.1.3. Poursuite des constructions des chantiers du Génie Militaire ;
- 4.1.4. Poursuite affrètements de l'EMAA

c. Les projections financières

Tableau 6 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	(En milliers de F CFA)				
	Réalisations	Budget	Prévisions		
2015	2016	2017	2018	2019	
Gestion des Opérations Militaires					
Biens et services	6 575 024	6 749 381	7 561 141	7 884 869	8 084 806
Transferts et subventions	7 000	22 175	112 175	112 587	115 141
Investissement	26 808	-	74 608	75 354	78 742
Totaux	6 608 832	6 771 556	7 747 924	8 072 810	8 278 689

d. Les prévisions d'effectif du programme N°2 :

2.3 Programme 3 : INSPECTION DES ARMEES

a. Présentation stratégique du programme

Le programme 3 assure le contrôle opérationnel et l'administration des Services, Unités et Formations des Forces Armées implantées sur le Territoire National;

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

OBJECTIF 1 : Apprécier l'état opérationnel des forces Armées et la performance des structures de soutien.								
Indicateur de résultats	Unité	Réalisations			Année en Cours 30-juin-16	Cible		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
1-1 : Taux d'exécution du programme d'inspection	%	80	100	100	50	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'activités								
Précisions méthodologiques : (Nbre d'inspections réalisées/Nbre d'inspections prévues)*100								
Les activités pertinentes								
1.1.1. Exécution des missions d'inspection en 5 ^{ème} Zone de Défense (Tombouctou)								
1.1.2. Exécution des missions d'inspection en 6 ^{ème} Zone de Défense (Mopti)								
1.1.3. Exécution des missions d'inspection des Etats - major et Directions des Services								
1.1.4. Exécution des missions non programmées								

c. Les projections financières

Tableau 8 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Inspection des Armées					
Biens et services	103 969	106 569	126 569	132 365	135 995
Totaux	103 969	106 569	126 569	132 365	135 995

2.4 Le Programme 4 : FORMATION

a. Présentation stratégique du programme

Le programme « formation » vise à assurer à :

- i) Mettre en œuvre et coordonner la politique de formation dans les Ecoles Militaires au Mali;
- ii) Promouvoir l'intégration sous régionale dans le cadre de la formation militaire.

b. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme.

OBJECTIF 1 : Assurer la formation de base et continue des Officiers, Sous-officiers et Elèves du Prytanée du Mali et d'autres pays									
Indicateur de résultats	Unité	Réalisations			en cours	Cible			
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	2019
1-1 : Taux d'exécution du programme de formation	%	100	100	100	/	100	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'activité Précisions méthodologiques : (Activité réalisée/ Activité prévue)*100									
1.2 : Taux de réussite aux examens de sortie	%	99	91,06	95,67	/	100	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'activité Précisions méthodologiques : (Nombre réussi/ Nombre présenté)*100									
1.3 : Nbre d'Elèves et de stagiaires en formation	Nbre	170	100	1087	1492	1085	1085	1085	1585
Moyens de vérification : Rapport d'activité Précisions méthodologiques : Dénombrement									
Les activités pertinentes									
1.1.1. Organisation des concours d'entrée dans les écoles militaires (PMK, EMIA et ESO), en vue de leur recrutement.									
1.1.2. Formation initiale et continue des Officiers, Sous-Officiers, élèves du Prytanée et Etrangers.									
1.1.3. Formation initiale et continue des Sous-Officiers et des Officiers									
1.2.1. Organisation des examens de sortie									
1.2.2. Poursuite de la mise en œuvre du programme d'instruction									
1.2.3. Evaluation en vue de leur amélioration									
1.3.1. Préparation des Officiers et Sous-Officiers dans les langues étrangères (Anglais et Allemand)									
OBJECTIF 2 : Assurer la formation des agents d'autres départements									
indicateur de résultats	Unite	Réalisations			Année en cours	Cible			
		2013	2014	2015		30-juin-16	2017	2018	2019
2-1 : Agents extérieurs en formation	Nbre	167	0	0	500	270	300	500	500
Moyens de vérification : Rapport d'activités Précisions méthodologiques : Nbre d'Agents extérieurs en formation/ Dénombrement									
Les activités pertinentes									
2.1.1. Formation paramilitaire des agents d'autres départements									

3. Les projections financières

**Tableau 11 : Evolution des dépenses du programme par nature économique
(En milliers de F CFA)**

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Formation					
Biens et services	709 195	828 179	848 179	882 751	907 334
Investissement	3 160	-	13 160	13 291	13 888
Totaux	712 355	828 179	861 339	896 042	921 222

2.5 Le Programme 5 : GESTION DES TRANSMISSIONS

a. Présentation stratégique du programme

Le programme «Gestion des transmissions » vise à :

- Assurer la formation du personnel des transmissions
- Approvisionner les Armées en matériel des Transmissions tout en assurant son entretien et sa réparation
- Contrôler et assurer le bon fonctionnement technique du matériel des transmissions des Armées
- Concevoir, réaliser et coordonner les systèmes des Transmissions des Armées

2. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

OBJECTIF 1 : Assurer en temps de paix et de crise la formation du personnel des Forces de Défense et Sécurité

Indicateur de Résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Cible		
		2013	2014	2015		30-juin-16	2017	2018
1-1 Taux d'exécution de formation	%	/	/	/	/	100	100	100

Moyens de vérification : rapports de fin de formation

Précisions méthodologiques: (Nbre d'agents formés / Nbre d'agents prévus) * 100

Les activités pertinentes

1.1.1. Organisation des formations et stages de perfectionnement

OBJECTIF 2 : Assurer et maintenir les liaisons fiables et sécurisées

indicateur de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	cible		
		2013	2014	2015		30-juin-16	2017	2018

2-1 : Taux de réalisation des réseaux	%	/	/	/	/	100	100	100
Moyens de vérification : Documents techniques								
Précisions méthodologiques: (Nbre réalisé / Nbre prévu) * 100								
2-2 : Nombre d'intervention sur les réseaux	%	/	/	/	/	100	100	100
Moyens de vérification : rapports d'activité								
Précisions méthodologiques: (Nbre réalisé / Nbre prévu) * 100								
2-3 : Taux d'équipement des unités	%	/	/	/	/	75	85	95
Moyens de vérification : notes de délivrances								
Précisions méthodologiques: (Equipements réalisés / Equipements prévus) * 100								
Les activités pertinentes								
2.1.1 Réalisation des réseaux de Transmission des Forces de Défense et de Sécurité								
2.2.1 Maintenance des réseaux existants								
2.3.1 Equipement des forces Armées en matériels radio HF, VHF et UHF ainsi qu'en matériels téléphoniques et informatiques de transmissions								
2.4.1 Elaboration des documents techniques d'exploitation des réseaux de transmissions								

c. Les projections financières

Tableau 13 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Gestion des Transmissions					
Biens et services	217 878	223 334	263 334	274 545	282 096
Totaux	217 878	223 334	263 334	274 545	282 096

SECTION 220 : MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programmes

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	7 386 086	7 330 148	12 383 573	12 567 609	13 212 072
Programme 2	6 342 144	6 664 314	7 730 966	8 018 044	9 067 229
Programme 3	2 356 589	2 444 237	2 573 804	2 660 105	2 852 781
Totaux	16 084 819	16 438 699	22 688 343	23 245 758	25 132 082

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	7 090 572	7 497 567	8 191 476	8 506 828	9 782 837
Biens et services	4 756 598	5 089 868	5 158 523	5 365 893	5 500 227
Transferts et subventions	413 021	619 836	658 344	701 825	678 671
Investissement	3 824 628	3 231 428	8 680 000	8 671 212	9 170 347
Totaux	16 084 819	16 438 699	22 688 343	23 245 758	25 132 082

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1 : Administration Générale, Coordination et Contrôle					
Personnel	435 427	476 332	659 490	684 878	787 608
Biens et services	3 061 424	3 324 581	3 253 073	3 393 572	3 479 257
Transferts et subventions	97 807	297 807	291 010	317 197	296 575
Investissement	3 791 428	3 231 428	8 180 000	8 171 962	8 648 632
Totaux	7 386 086	7 330 148	12 383 573	12 567 609	13 212 072

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 2 : Politique Juridique et Judiciaire, Gestion de la Carrière et Formation					
Personnel	5 834 309	6 136 531	6 522 220	6 773 310	7 789 295
Biens et services	315 181	361 514	489 172	519 324	524 928
Transferts et subventions	159 454	166 269	219 574	226 160	231 291
Investissement	33 200	-	500 000	499 250	521 715
Totaux	6 342 144	6 664 314	7 730 966	8 018 044	9 067 229

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 3 : Renforcement et Modernisation des Etablissements Pénitentiaires et de l'Education Surveillance					
Personnel	820 836	884 704	1 009 766	1 048 640	1 205 934
Biens et services	1 379 993	1 403 773	1 416 278	1 452 997	1 496 042
Transferts et subventions	155 760	155 760	147 760	158 468	150 805
Totaux	2 356 589	2 444 237	2 573 804	2 660 105	2 852 781

SECTION 223 : OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programmes

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	-	1 038 438	1 040 738	1 086 271	1 189 482
Totaux	-	1 038 438	1 040 738	1 086 271	1 189 482

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	-	-	564 300	586 025	673 928
Biens et services	-	376 438	376 438	390 246	401 154
Investissement	-	662 000	100 000	110 000	114 400
Totaux	-	1 038 438	1 040 738	1 086 271	1 189 482

SECTION 230 : MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE

I. LE DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

1.1. La Mission

Au terme du décret n°2016- 0131/P-RM du 07 mars 2016 fixant les attributions spécifiques des membres du gouvernement, le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile prépare et met en œuvre la politique nationale dans le domaine de la sécurité intérieure et de la protection civile.

A cet titre, il est compétent pour :

- l'élaboration et l'application des règles dans le domaine de la sécurité intérieure et de la protection civile ;
- la sécurisation des personnes et de leurs biens ;
- la protection des institutions de la république, des autorités publiques, des espaces, des ouvrages et bâtiments publics ;
- la prévention des troubles à l'ordre public, le rétablissement et le maintien de l'ordre public ;
- la réglementation relative aux sociétés privées de gardiennage et de surveillance et la surveillance de leurs activités ;
- la préparation, l'équipement et l'emploi des forces de sécurité ;
- l'élaboration et l'application des règles d'utilisation de la voie publique et des espaces ouverts aux publics ;
- l'organisation des secours en cas de sinistres et de calamités naturelles ;
- la lutte contre la délinquance, la criminalité et le terrorisme ;
- le contrôle de l'installation des équipements de surveillance dans les espaces ouverts aux publics et dans les domaines publics ;
- l'information régulière du gouvernement sur la situation sécuritaire et sur les risques et menaces d'atteinte à la sécurité intérieure.

1.2. Les contraintes et défis

Contraintes :

La mise en œuvre des politiques et stratégies est confrontée à un certain nombre de problème qui agissent de manière négative sur ses résultats, il s'agit de :

- la situation géographique des sites non favorable à la réalisation des projets ;
- l'insuffisance des ressources humaines et financières ;

- le manque d'expertise dans la conception de certains projets ;
- un déficit de textes législatifs et réglementaires en matière de prévention et de gestion des catastrophes;
- une insuffisance de moyens techniques d'interventions et d'équipements techniques adaptés ;
- une faible contribution des collectivités territoriales en termes d'appui aux services déconcentrés de la Protection Civile ;
- un faible maillage du territoire en unités de Sécurité et de la protection civile ;
- une absence et ou insuffisance d'infrastructures adaptées aux écoles et aux centres de formations.

Défis :

Les défis à relever pour l'atteinte des objectifs sont :

- élaborer une loi d'orientation et de programmation sécuritaire ;
- réformer le Secteur de la Sécurité ;
- former, sensibiliser et éduquer la population sur les missions des services de Sécurité et de la Protection Civile ;
- renforcer la capacité opérationnelle des Forces de Sécurité et de Protection Civile;
- poursuivre la couverture du territoire en unités de sécurité et de protection civile ;
- relancer la coopération technique avec les partenaires ;
- construire et équiper les écoles et centres de formation ;
- construire et équiper le centre Opérationnel de Veille, d'Alerte et de Conduite de Crises (COVACC);
- adopter un plan de contingence multirisques et du plan ORSEC ;
- valider le Schéma National d'Analyse et de Couverture de Risques (SNACR).

1.3. La politique sectorielle :

Les politiques et stratégies du secteur sont :

- la Politique nationale de sécurité et de la protection civile ;
- la Stratégie de la gestion des catastrophes.

Politique nationale de sécurité et de la protection civile

La politique nationale de sécurité et de protection civile est une politique publique de sécurité. Elle s'intègre dans la politique de sécurité nationale dont les grandes orientations sont définies par le Conseil Supérieur de la Défense Nationale présidée par le président de la République. Elle tient compte, dans sa conception, des politiques publiques ayant une incidence sur la sécurité : politique nationale d'action environnementale, stratégie nationale de sécurité

alimentaire, stratégie nationale de réduction de la pauvreté, politique nationale d'égalité entre les sexes, politique nationale de l'emploi, etc.

Neuf (09) priorités essentielles constituent les axes stratégiques de la politique nationale de sécurité et de protection civile :

- privilégier la prévention ;
- renforcer la capacité des forces ;
- renforcer les capacités nationales en prévention et gestion des catastrophes ;
- endiguer l'insécurité routière et l'insécurité fluviale ;
- asseoir les bases d'une police de proximité au profit des communautés urbaines ;
- renforcer la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes ;
- mettre en place une gouvernance partagée de la sécurité ;
- consolider et renforcer la coopération bilatérale et multilatérale ;
- adopter une stratégie de communication conséquente.

L'objectif global que vise la politique nationale de sécurité et de protection civile est d'assurer la sécurité des personnes et des biens et la promotion de la paix sociale.

Trois objectifs spécifiques concourent à la réalisation de cet objectif

Objectif spécifiques :

- renforcer les capacités de l'Etat à répondre aux attentes de la société en matière de sécurité ;
- répondre aux exigences démocratiques et de bonne gouvernance à travers la participation de tous les acteurs et le contrôle démocratique ;
- créer un climat de paix et de stabilité propice au développement économique et social.

Stratégie de la gestion des catastrophes

Le Mali est régulièrement soumis à des catastrophes telles que celles résultant des aléas naturels et est particulièrement vulnérable à la sécheresse, aux inondations, aux invasions acidiennes, aux épidémies et épizooties. Cette vulnérabilité est liée principalement, à son enclavement au cœur de l'Afrique de l'Ouest entre sept pays (Algérie, Mauritanie, Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger) et son climat de type sahélien, tropical sec, présentant une grande variabilité alternant périodes sèches et de fortes précipitations. Elle est aussi liée, en période de pluies, aux crues des deux grands fleuves Niger et Sénégal et de leurs affluents, qui constituent un important réseau hydrographique inscrit dans d'immenses bassins versants que le Mali partage avec douze pays.

Tableau Données de base sur les catastrophes au Mali

ALEAS	DATES	IMPACTS
Sécheresse	1980	1.500.000 Personnes affectées
Sécheresse	1991	302.000 Personnes affectées
Invasion acridienne	2004	plus de 7 milliards de dépenses extrabudgétaires
Sécheresse	2005	1.000.000 Personnes affectées
Inondation	2007	88.255 Personnes affectées
Inondation	2010	34.352 Personnes affectées
Épidémie de Méningite	1996-97	Plus de 18 000 cas et 1978 décès.
Épidémie de fièvre jaune	1987-2015	305 cas dont 145 décès
Épidémie de rougeole	1993-1998-2001	21.123 cas dont 147 décès
Epidémie de Choléra	1970-2012	25.882
Maladie à virus Ebola	2014	07 cas dont 05 décès

Source: Base de données SSE/DNS.

Une stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe au Mali a été rédigée en juin 2013. Trois objectifs stratégiques ont été identifiés :

1. Intégrer la RRC dans les politiques et programmes de développement durable ;
2. Mettre en place et renforcer les institutions, les mécanismes et les moyens pour améliorer la résilience des communautés ;
3. Incorporer systématiquement des méthodes de RRC dans les programmes d'urgence, de préparation et de relèvement.

1.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Le tableau suivant donne les principaux indicateurs de la politique du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile.

Tableaux 1 : Quelques indicateurs

Indicateur	Unité	2012	2013	2014	2015
	%				
Evolution du taux réalisation des missions d'inspection de coordination et de suivi	%	89	36	90	61,45
Evolution du taux d'exécution du programme de réalisation et de réhabilitation des infrastructures	%	79	90	80	99,44
Evolution du taux de réalisation du programme de recrutement	%	-	-	-	100
Taux de réalisation des besoins en matériels spécifiques	%	79	90	98	100

et opérationnel					
Les activités de prévention des effets néfastes des drogues	%	-	36	77	100

1.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile possède trois (03) programmes :

1. **Administration Générale;**
2. **Ordre et sécurité;**
3. **Prévention des risques et calamités et organisation des secours.**

Tableau 2 : Répartition des dépenses par programmes

Désignation	Réalisations 2015	(En milliers FCFA)			
		Budget 2016	Prévisions		
		2017	2018	2019	
Programme 1	8 023 739	13 253 598	9 997 518	10 256 511	10 635 329
Programme 2	23 741 527	27 003 951	36 142 062	37 677 011	40 310 755
Programme 3	4 770 610	4 510 827	7 136 680	7 432 199	7 940 459
Totaux	36 535 876	44 768 376	53 276 260	55 365 721	58 886 543

Tableau 3 : Répartition des dépenses par nature économique

Désignation	Réalisations 2015	(En milliers FCFA)			
		Budget 2016	Prévisions		
			2017	2018	2019
Personnel	21 406 658	25 360 148	37 825 654	39 459 366	42 438 466
Biens et services	8 204 032	7 733 904	8 925 420	9 244 068	9 509 614
Transferts et subventions	-	-	775 000	852 500	869 550
Investissement	6 925 186	11 674 324	5 750 186	5 809 787	6 068 913
Totaux	36 535 876	44 768 376	53 276 260	55 365 721	58 886 543

II. LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

2.1 Le Programme 1 : Administration Générale ;

a. Présentation stratégique du programme1

Le programme1 a pour objet l'application de la politique du gouvernement en matière de sécurité intérieure et de la protection civile, la coordination, la supervision administrative et technique des forces de sécurité et de la protection civile. Il assure la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du département.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme1 est bâti autour de trois objectifs spécifiques :

- (i) assurer la coordination des activités et le suivi des politiques sectorielles du département; (ii) assurer la gestion des ressources financières et matérielles du département ; (iii) assurer la gestion et le développement des ressources humaines.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leurs sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Présentation détaillée des objectifs et indicateurs

Objectif1 : Assurer la coordination des activités et le suivi des politiques sectorielles du département								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
1.1. Taux de réalisation des activités de coordination et de suivi	%	85	86,53	95	89	100	100	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités								
Précisions méthodologiques : (nombre d'activités effectuées /nombre d'activités prévues) X 100								
1.2. Taux de réalisation des missions d'inspection	%	89	90	61,45	100	100	100	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités								
Précisions méthodologiques : (nombre de missions réalisées /nombre de missions prévues) X 100								
Objectif 2 : Assurer la gestion des ressources financières et matérielles du département								
2.1. Taux d'exécution du budget annuel.	%	95	94,75	99,69	100	100	100	100
Moyens de vérification: Compte administratif.								
Précisions méthodologiques: (crédits liquidés /crédits notifiés) X 100								
2.2 Taux de satisfaction des besoins en matériels spécifiques et opérationnels	%	78	98	99,74	100	100	100	100
Moyens de vérification : Rapports annuels de la DFM								
Précisions méthodologiques : (Besoin en matériels satisfaits / Besoin en matériels exprimés) X 100.								
2.3 Taux de réalisation et de réhabilitation des infrastructures	%	78	80	99,44	100	100	100	100
Moyens de vérification: Rapports d'activités de la DFM								
Précisions méthodologiques: (Infrastructures réalisées et réhabilités /infrastructures prévus) X 100.								
Objectif 3: Assurer la gestion et le développement des ressources humaines								
3.1. Taux de réalisation du programme de	%	0	0	100	100	100	100	100

recrutement.							
Moyens de vérification: Rapports annuels DRH.							
Précisions méthodologiques: (effectifs recrutés /effectifs à recruter) X100							
3.2 Taux de réalisation des activités de formation.	%	-	95	95	100	100	100
Moyens de vérification: Rapports annuels de la DRH.							
Précisions méthodologiques: (Nombre de formations effectuées/nombre formations prévues) X100.							

c. Les projections financières

Tableau 5 : Évolution des dépenses du programme par nature économique

(en milliers de F.CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Administration Générale					
Personnel	191 747	205 310	245 728	253 360	268 489
Biens et services	3 650 519	3 502 677	4 075 317	4 213 324	4 334 393
Transferts et subventions	-	-	620 000	682 000	695 640
Investissement	4 181 473	9 545 611	5 056 473	5 107 827	5 336 807
Totaux	8 023 739	13 253 598	9 997 518	10 256 511	10 635 329

d. Les prévisions d'effectif du programme 1 :

Tableau 6 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	90	90	93	93	95
Catégorie A	40	40	41	41	42
Catégorie B	30	30	32	32	32
Catégorie C	16	16	16	16	17
Autres Catégories	04	04	04	04	04

2.2.Le Programme 2 : Ordre et sécurité

Responsable du programme : nom et fonction

a) Présentation stratégique du programme 2

Le programme 2 a pour objet d'assurer la sécurité et l'ordre public sur toute l'étendue du territoire national.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2

Le cadre de performance du programme 2 est bâti autour de deux objectifs spécifiques :

(i) assurer la sécurité des personnes et de leurs biens sur l'ensemble du territoire national ; (ii) lutter contre le commerce et la consommation illicites des stupéfiants.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leurs sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7 : Présentation détaillée des objectifs et indicateurs

Objectif1 : Assurer la sécurité des personnes et de leurs biens sur l'ensemble du territoire national.									
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Cibles			2019
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	
1.1. Taux de réalisation des activités de prévention des infractions	%	60	55	81	40	35	30	100	
Moyens de vérification : rapports des services de sécurité (statistique)									
Précisions méthodologiques : (Nombre d'activités réalisées/ nombre d'activités prévues) X 100.									
1.2 Taux de réalisation des activités de police judiciaire	%	-	-	-	100	100	100	100	
Moyens de vérification : rapport des services de sécurité (statistique).									
Précisions méthodologiques : (nombre de cas traités / nombre de saisines) X 100.									
Objectif 2 : Lutte contre le commerce et la consommation illicites des stupéfiants.									
2.1. Taux de réalisation des activités de prévention des effets néfastes de la drogue.	%	36	77	100	100	100	100	100	
Moyens de vérification: Rapports annuels de l'O.C.S.									
Précisions méthodologiques: (nombre d'activités réalisées /nombre d'activités prévues) X100.									
2.2 Taux de narco trafiquants identifiés arrêtés	%	-	10	25	100	100	100	100	
Moyens de vérification : Rapport annuel de l'OCS									
Précisions méthodologiques : (nombres de cas élucidés/nombre de cas identifiés) x 100.									

c) Les projections financières du programme 2

Tableau 8 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Ordre et sécurité					
Personnel	17 739 911	21 630 455	31 593 367	32 960 410	35 452 215
Biens et services	3 570 388	3 257 268	3 732 467	3 878 925	3 988 131
Transferts et subventions	-	-	135 000	148 500	151 470
Investissement	2 431 228	2 116 228	681 228	689 176	718 939
Totaux	23 741 527	27 003 951	36 142 062	37 677 011	40 310 755

d. Les prévisions d'effectifs du programme N°2 :

Tableau 9 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	6 022	8 151	8 901	9 651	10 401
Catégorie A	304	287	307	327	347
Catégorie B	5 718	7 864	8 594	9 324	10 054
Catégorie C					
Autres Catégories					

2.3. Programme 3 : Prévention et gestion des risques et calamités et organisation des secours.

a. Présentation stratégique du programme 3

Le programme 3 a pour objet la prévention des risques et calamités, l'organisation des secours en cas d'incendie, de noyades et de catastrophes naturelles sur toute l'étendue du territoire national.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 3

Le cadre de performance du programme 3 est bâti autour de deux objectifs spécifiques : (i) Prévenir le sinistre et réduire ses effets néfastes sur la population ; (ii) Secours aux victimes.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme. Les détails des objectifs ainsi les indicateurs qui leurs sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 10 : Présentation détaillée des objectifs et indicateurs

Objectif1 : Prévenir le sinistre et réduire ses effets néfastes sur la population.								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
1.1. Taux de réalisation des programmes de prévention	%	-	-	85	100	100	100	100
M de vérification : Rapport de la Direction Générale de la Protection Civile								
Précisions méthodologiques (programmes réalisés / programmes prévus) X 100.								
Objectif 2 : Secours aux victimes.								
2.1. Taux de secours sollicités réalisés	%	-	-	20 000 secours pour accidents de circulation	100	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport de la Direction Générale de la Protection Civile.								
Précisions méthodologiques : (nombre d'assistance réalisée/nombre d'assistance sollicitée) X100								
2.2 Délai, moyens d'intervention.	mn	10 mn	10 mn	20 mn	18 mn	15 mn	10 mn	
Moyens de vérification : Rapport de la Direction Générale de la Protection Civile								

Précisions méthodologiques : Chronométrage

a. Les projections financières

Tableau 11 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Prévention des Risques et Calamités et Organisation des Secours					
Personnel	3 475 000	3 524 383	5 986 559	6 245 596	6 717 762
Biens et services	983 125	973 959	1 117 636	1 151 819	1 187 090
Transferts et subventions	-	-	20 000	22 000	22 440
Investissement	312 485	12 485	12 485	12 784	13 167
Totaux	4 770 610	4 510 827	7 136 680	7 432 199	7 940 459

a. Les prévisions d'effectifs du programme N°3 :

Tableau 12 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	1 138	1 638	1 988	2 338	2 688
Catégorie A	70	70	90	110	130
Catégorie B	187	187	217	247	277
Catégorie C	881	1 381	1 681	1 981	2 281
Autres Catégories					

SECTION 310 : MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

I. LE DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES (DPPD)

1.1. La mission

Le Ministère de l'Économie et des Finances est chargé de l'élaboration et la mise en œuvre de la politique économique, financière et monétaire de l'Etat. Il coordonne l'ensemble des programmes, de réforme économique et veille notamment à assurer la cohérence des politiques budgétaires et monétaires. Il œuvre à réunir les conditions favorables à la croissance et au retour aux équilibres fondamentaux.

Les contraintes et défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise œuvre de la stratégie du ministère.

Contraintes :

- les difficultés dans le suivi évaluation des politiques sectorielles, des projets programmes;
- la mobilité du personnel ;
- l'absence de gestion prévisionnelle des emplois et des carrières ;
- les difficultés d'adaptation en cours d'exercice de la politique budgétaire aux dépenses publiques ;
- la prise en compte des engagements avec les partenaires techniques et financiers et des organisations sous régionales ;
- le manque de célérité dans le traitement des dossiers ;
- le niveau faible des financements intérieurs des investissements.

Défis :

- l'extension du Système Intégré de Gestion des Investissements Publics aux CPS et aux DFM ;
- la mise en place d'un système de gestion prévisionnelle des emplois et des carrières prenant en compte la motivation du personnel;
- l'interconnexion des structures intervenant dans la gestion des finances publiques ;
- l'accélération de la mise en œuvre effective des réformes des finances publiques ;
- la transparence budgétaire ;
- l'efficacité et l'efficience de la dépense publique ;
- la stabilité du système financier ;
- la maîtrise des ressources propres des établissements publics.

1.2 La politique sectorielle :

Le deuxième Plan d’Action Gouvernemental pour l’Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques (PAGAM/GFP II), est adopté en conseil des ministres le 28 juillet 2011. Il vise àachever, à consolider et à approfondir la réforme du système de gestion des finances publiques engagée depuis 2005

Le PAGAM/GFP II est fondé sur quatre assises stratégiques gouvernementales :

1. la transition d'une fiscalité de porte vers une fiscalité orientée davantage sur les ressources intérieures ;
2. un système de dépense fonctionnant en mode budget-programmes ;
3. une réforme systémique des contrôles exécutif ; législatif et judiciaire ;
4. le renforcement des Collectivités Territoriales.

➤ CREDD

Le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) 2012-2018, adopté en Conseil des Ministres le 27 avril 2016. L’AXE PREALABLE 2 « Stabilité Macroéconomique » comporte deux objectifs spécifiques qui sont :

- ♦ **Objectif spécifique 1:** Améliorer la performance du cadre macro-économique et perfectionner le système de gestion des finances publiques.
- ♦ **Objectif spécifique 2:** Consolider et soutenir le développement du secteur financier et de la microfinance.

La politique sectorielle est structurée autour de Objectifs stratégiques :

1.1 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d’illustrer l’évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs du département.

Tableaux 1 : Quelques indicateurs de 2012-2015

Indicateurs	Unité	2012	2013	2014	2015
Taux de couverture des besoins en produits pétroliers	%	-	105,2	108,1	100
Pourcentage des indicateurs budgétaires du programme avec le FMI (solde budgétaire de base, solde budgétaire de base sous-jacent et dépenses prioritaires réalisées en fin d’année) respectés	%	-	100	67	100
Délai moyen de dédouanement	heures	-	44	36	30
Taux de réalisation du service de la dette par rapport aux prévisions	%	-	100	100	100

Source : PAGAM

1.2. La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le Ministère de l'Economie et des Finances possède sept (07) programmes :

1. Administration générale;
2. Conception et Coordination de la Politique Budgétaire ;
3. Recouvrement des Recettes Fiscales ;
4. Contrôle et Assistance de la Gestion des Deniers Publics;
5. Gestion de la Trésorerie, Tenu de la Comptabilité;
6. Gestion de la Dette Publique;
7. Coordination et Formulation des Politiques, Stratégies, Programmes Socio- Economiques, Sectorielles.

Tableau 2 : Répartition des dépenses par programmes

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	33 090 575	26 690 163	28 741 176	28 188 283	29 199 529
Programme 2	1 787 227	3 989 452	5 262 583	5 479 641	5 684 675
Programme 3	10 708 627	12 089 264	13 527 739	14 035 178	15 319 834
Programme 4	3 531 966	3 937 569	5 625 718	5 900 724	6 139 947
Programme 5	3 563 142	3 915 230	4 091 082	4 239 654	4 646 493
Programme 6	360 600	428 245	362 246	372 547	396 564
Programme 7	1 672 307	2 083 655	2 547 201	2 582 118	2 748 601
Totaux	54 714 444	53 133 578	60 157 745	60 798 145	64 135 643

Tableau 3 : Répartition des dépenses par nature économique

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	11 225 262	13 531 295	14 890 665	15 463 913	17 783 468
Biens et services	8 499 945	9 273 492	12 023 685	12 398 795	12 764 447
Transferts et subventions	6 868 875	7 443 106	9 291 944	10 128 212	9 469 867
Investissement	28 120 362	22 885 685	23 951 451	22 807 225	24 117 861
Totaux	54 714 444	53 133 578	60 157 745	60 798 145	64 135 643

2. LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

2.1.Le Programme 1 : Administration Générale

a. Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- i) la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- ii) la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- iii) la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ; le suivi de la mise en œuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme I est bâti autour de six (6) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la mise en œuvre des politiques sectorielles (ii) à la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières (iii) à la gestion des services et des deniers publics (iv) à la décentralisation et de déconcentration au sein du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours		Prévision		
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
<i>Objectif 1. Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du Département</i>									
1.1 Niveau de mise en œuvre satisfaisante du programme économique avec le FMI.	-	satisfaisant							
Sources de vérification Aide-mémoire des missions FMI.									
Précision méthodologique : Appréciation du Conseil d'Administration du FMI									
1.2. Taux de réalisation des missions de suivi des programmes et projets communautaires au Mali	%	-	-	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification : Rapports de missions et d'activité de la CSREFMAO									
Précision méthodologique : (Nombre de missions réalisées/nombre de missions prévues)*100									
1.3. Niveau de mise en									

œuvre du programme de réforme des finances publiques		satisfaisant						
Sources de vérification : Rapport d'évaluation de la mise en œuvre du Programme de réformes de la gestion des finances publiques								
Précision méthodologique : Appréciation du comité technique du Programme de réformes de la gestion des finances publiques								
1.4 Taux de réalisation des missions de supervision de l'effectivité du transfert des ressources de l'Etat aux collectivités territoriales		-	-	-	62,5	100	100	100
Sources de vérification : Rapports d'activité de la CADD								
Précision méthodologique : (Nombre de mission réalisées/nombre de missions prévues)*100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
1.1.1 suivi de la mise en œuvre du Programme économique avec le FMI ;								
1.1.2 suivi de la mise en œuvre du contrat de performance du département ;								
1.2.1 suivi régulier des programmes et projets communautaires au Mali ;								
1.3.1 élaboration des rapports périodiques de suivi et d'évaluation du Programme de réforme de la gestion des finances publiques ;								
1.3.2 organisation des réunions du comité technique du Programme de réforme de la gestion des finances publiques ;								
1.4.1 organisation des missions de supervision de l'effectivité du transfert des ressources ;								
1.4.2 organisation des ateliers d'échange avec les collectivités territoriales sur les modules « mobilisation des ressources et l'élaboration du compte administratif ».								
Objectif 2. Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1. Pourcentage de mise en œuvre du plan de formation	%	75	80	80	85	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités De la DRH								
Précision méthodologique : (Nombre de formations réalisées/ nombre de formations prévues) * 100								
2.2. Taux de réalisation du programme de formation en vidéo conférence	%	70	100	100	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités de la CFD								
Précision méthodologique : Nombre d'agents formés / Prévision plan de formation) * 100								
2.3. Taux de réalisation des programmes de formation et assistance technique en Finances Publiques	%	-	-	-	-	70	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités du PAGE								
Précision méthodologique :								

2.4. Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	-	100	71 ,84	100	100	100	100
---	---	---	-----	--------	-----	-----	-----	-----

Sources de vérification : Rapport annuel d'activités de la DFM

Précision méthodologique : (Nombre de marchés définitivement notifiés / Nombre de marchés prévus dans le PPM) *100

Les activités pertinentes de l'objectif :

2.1.1. mise en œuvre du plan de formation ;

2.1.2. suivi de la mise en œuvre du plan de formation ;

2.2.1. réalisation des formations par Visio conférence et en présentiel pour le renforcement des capacités des cadres ;

2.3.1 suivi de la mise en œuvre des programmes de formation et assistance technique en matière des Finances Publiques ;

2.3.2 suivi de la mise en œuvre des programmes d'études financières ;

2.4.1 Elaboration, exécution et suivi du Plan de Passation des Marchés.

Objectif 3. Assurer les conditions d'échange d'information et de données entre les différentes entités intervenants dans la gestion des finances publiques et le renforcement des capacités en matière de gestion financière

Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
3.1 Taux d'intégration des différentes applications informatiques du département	%	60	70	75	80	85	90	100

Sources de vérification : Rapport d'activités annuel de la CAISFF

Précision méthodologique : (nombre d'applications intégrées/ nombre total des applications informatiques du département)*100

3.2 Taux d'interconnexion des différents réseaux informatiques du département	%	65	65	70	85	90	95	100
---	---	----	----	----	----	----	----	-----

Sources de vérification : (nombre de structures interconnectées du MEF/ nombre total de structures du MEF)*

Précision méthodologique : Rapport d'activité annuel de CAISFF

3.3. Niveau de sécurité des données, des équipements électroniques, des ordinateurs, des systèmes de stockage et des équipements de télécommunications du Datacenter du département des Finances	%	65	70	75	80	90	95	100
--	---	----	----	----	----	----	----	-----

Sources de vérification : (Nombre de serveurs virtualités/Nombre de serveurs existants)*100

Précision méthodologique : Rapport d'activités annuel de la CAISFF

Les activités pertinentes de l'objectif

3.1.1. Recensement des corrélations entre les systèmes informatiques du département ;

3.1.2. Réalisation de l'intégration des systèmes informatiques ;

3.2.1. Mise en œuvre du Datacenter du MEF ;

3.3.1. Mise en œuvre des recommandations de l'audit de la sécurité du système d'information du MEF.

Objectif 4. Appuyer la relance économique du pays et la reconstruction des zones touchées par la crise								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
4.1 Taux de réalisation des infrastructures publiques locales réhabilitées et/ou équipées	%	-	-	-	50	70	95	100
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités du PRRE								
Précision méthodologique : (Nombre d'infrastructures publiques locales réhabilitées et/ou équipées /Nombre d'infrastructures publiques locales prévues pour être réhabilitées et/ou équipées par le projet) * 100								
4.2 Taux de réalisation des Micro-projets productifs financés par le projet	%	-	-	-	30	60	80	100
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités du PRRE								
Précision méthodologique : (Nombre micro-projets productifs financés par le projet /Nombre de micro-projets productifs prévus pour être financés par le projet) * 100								
4.3 Taux d'assistance mise à disposition	%	-	-	-	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités du PAGE								
Précision méthodologique : (Nombre de structures assistées/ Nombre de structures à assister)*100								
4.4 Taux de réalisation des études programmées par la structure travers l'atelier de planification des bénéficiaires	%	-	-	-		100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités du PAGE								
Précision méthodologique : (Nombre d'études réalisées/Nombre d'études prévues à la planification) * 100								
Les activités pertinentes de l'objectif								
4.1.1. Réhabilitation d'infrastructures scolaires ;								
4.1.2 Réhabilitation d'infrastructures de santé ;								
4.2.1 Mise en œuvre du plan d'action pour la promotion du crédit-bail au Mali ;								
4.2.2 Suivi de la mise en œuvre du plan d'action pour la promotion du crédit-bail au Mali ;								
4.3.1 le suivi de la mise en œuvre des programmes de formation dans les domaines économiques du pays ;								
4.3.2 le suivi de mise en œuvre des programmes d'assistance technique en matière économique ;								
4.4.1 le suivi de la réalisation des programmes d'études au près des différentes structures bénéficiaires du PAGE.								
Objectif 5.Satisfaire les besoins du pays en produits pétroliers								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
5.1 Taux de couverture des besoins en produits pétroliers	%	105,2	108,1	100	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités de l'ONAP								
Précision méthodologique : (Volume importé / Besoin de consommation) * 100								
Les activités pertinentes de l'objectif								
5.1.1 Missions de négociation dans le cadre de l'approvisionnement du pays en produits pétroliers								
5.1.2 Réalisation de l'étude de faisabilité d'un dépôt de stockage de produits pétroliers liquides et d'un dépôt de gaz butane à Sikasso								

<u>Objectif 6. Contribuer à la stabilité, au développement du secteur financier et au financement des couches vulnérables</u>								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
6.1 nombre de documents de stratégie du secteur financier élaboré	%	-	-	-	-	1	-	-
Sources de vérification : document stratégique								
Précision méthodologique : dénombrement								
6.2 Niveau de mise en œuvre du plan d'action pour la promotion du crédit-bail au Mali	%	-	-	-	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport d'activité de l'UAS/SDSF								
Précision méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre total d'activités) * 100								
6.3 Pourcentage des femmes et des jeunes accompagnés	%							
Sources de vérification : Rapport d'activités du FDE								
Précision méthodologique : (Nombre des femmes et des jeunes accompagnés / Nombre des femmes et des jeunes à accompagner) * 100								
6.4 Pourcentage d'AGR et de PME/PMI financées	%	127	100	100	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport d'activités du FDE								
Précision méthodologique : (Nombre d'AGR et de PME/PMI accompagnés / Nombre d'AGR et de PME/PMI à accompagner) * 100								
Les activités pertinentes de l'objectif								
6.1.1 organisation d'ateliers de dissémination de rapports diagnostics sur le secteur financier.								
6.1.2 définition des plans d'action par sous composantes du secteur financier								

c. Les projections financières

Tableau 4 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Administration Générale					
Personnel	534 663	977 956	746 120	774 843	891 068
Biens et services	5 047 457	5 506 097	6 191 938	6 371 401	6 571 525
Transferts et subventions	3 057 175	3 434 688	4 445 526	4 845 618	4 530 645
Investissement	24 451 280	16 771 422	17 357 592	16 196 421	17 206 291
Totaux	33 090 575	26 690 163	28 741 176	28 188 283	29 199 529

d. Les prévisions d'effectif du programme N°1 :

Tableau 5 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	185	206	184	204	224
Catégorie A	113	110	105	116	135
Catégorie B	72	86	87	97	97
Catégorie C	36	36	32	32	32
Autres Catégories	28	29	22	22	22

2.2. Le Programme 2 : Conception et Coordination de la Politique Budgétaire

a. Présentation stratégique du programme

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière budgétaire et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en œuvre. A ce titre, il:

- coordonne la préparation du projet de loi de finances ;
- suit l'exécution du budget de l'Etat ;
- assure l'analyse et formule des avis et des propositions sur les mesures comportant ou susceptibles d'avoir une incidence financière sur les finances publiques ;
- veille à la mise en œuvre des actions de modernisation de la gestion budgétaire.

Il poursuit trois (03) objectifs spécifiques. Il s'agit de :

- i. améliorer le processus de programmation et de suivi du budget;
- ii. améliorer la transparence du budget d'Etat ;
- iii. moderniser la gestion budgétaire pour une efficacité des dépenses publiques.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en œuvre du programme « Conception et Coordination de la Politique Budgétaire » vise à atteindre spécifiquement trois objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1. Améliorer le processus de programmation et de suivi du budget								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
1.1. Ecart entre les dépenses primaires totales réelles et les dépenses primaires initialement prévues	%	5,5	5,9	<=5	<=5	<=5	<=5	<=5
Sources de vérification : Rapport d'activités DGB et rapport PEFA								
Précision méthodologique : [Dépenses primaires (hors service de la dette et financement extérieur) effectives / dépenses primaires initialement prévues] X100.								
1.2 Délai accordé aux ordonnateurs secondaires pour préparer le budget.	semaine	5,4	5	4	>=6	>= 6	>= 6	>= 6
Sources de vérification : La lettre circulaire de préparation du budget								
Précision méthodologique : nombre de semaines séparant l'envoi de la lettre circulaire à la date de transmission des avant-projets de budget								
1.3. Pourcentage des indicateurs budgétaires du programme avec le FMI (solde budgétaire de base, solde budgétaire de base sous-jacent et dépenses prioritaires réalisées en fin d'année) respectés	%	100	67	100	100	100	100	100
Sources de vérification : mémorandum mission FMI								
Précision méthodologique : (Nombre d'indicateurs budgétaires du FMI respectés / total des indicateurs à respecter dans le programme) * 100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
1.1.1 suivi des mouvements de crédits budgétaires								
1.1.2 Mise en œuvre des outils de programmations budgétaires performants								
1.2.1 Mise en œuvre du calendrier budgétaire								
1.2.2 sensibilisation pour la mise en œuvre du calendrier budgétaire								
1.3.1 Mise en œuvre d'un mécanisme efficace de régulation budgétaire								
1.3.2 suivi de la mise en œuvre du programme avec le FMI								
Objectif 2. Améliorer la transparence du budget d'Etat								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1 Accès du public aux principales informations (de C à B+)	Notation PEFA	C	B+	B+	B+	B+	B+	B+
Sources de vérification : Rapport d'activité DGB et rapport PEFA								
Précision méthodologique : Trois à quatre des informations suivantes sont publiées : (i) documents de budget annuel, (ii) rapports intra-annuels sur l'exécution du budget, (iii) états financiers de fin d'exercice, (iv) rapports de vérification externe, (v) attribution des marchés importants, (vi) ressources mises à la disposition des unités chargées de la prestation des services de base.								

Les activités pertinentes de l'objectif								
2.1.1 mise en œuvre de la stratégie de communication et de dissémination des données budgétaires								
2.1.2 mise en œuvre du décret portant modalités d'accès aux informations et documents administratifs relatifs à la gestion des finances publiques et de leur publication								
Objectif 3.Moderniser la gestion budgétaire pour une efficacité des dépenses publiques								
3.1 Effectivité du budget-programmes		-	-	-	En cours	En cours	réalisé	réalisé
Sources de vérification : Rapport d'activités DGB								
Précision méthodologique : La loi de finances est présentée et exécutée en mode budget -programmes								
3.2. Effectivité de la procédure d'autorisations d'engagement(AE) et crédits de paiement(CP)	%	-	-	en cours	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé
Sources de vérification : Rapport d'activités DGB								
Précision méthodologique : La gestion budgétaire des dépenses d'investissement se fait en mode AE-CP								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
3.1.1 préparation du budget en mode programme								
3.1.2 Formation des cadres des parlementaires sur les procédures de vote du budget en mode programme								
3.2.1 Adaptation des procédures d'exécution à la procédure AE/CP								
3.2.2 Adaptation des systèmes d'information (PRED) à la procédure AE/CP								

b. Les projections financières

Tableau 6 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Conception et Coordination de la Politique Budgétaire					
Personnel	611 010	835 864	931 056	966 896	1 111 925
Biens et services	593 669	1 323 901	1 913 713	1 981 229	2 035 825
Transferts et subventions	205 000	861 718	919 718	1 002 492	937 329
Investissement	377 548	967 969	1 498 096	1 529 024	1 599 596
Totaux	1 787 227	3 989 452	5 262 583	5 479 641	5 684 675

d. Les prévisions d'effectif du programme N°2 :

Tableau 7: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	356	362	394	406	421
Catégorie A	111	114	120	125	130
Catégorie B	128	129	140	145	152
Catégorie C	53	55	70	72	75
Autres Catégories	64	64	64	64	64

2.3. Programme 3 : Recouvrement des Recettes Fiscales

a. Présentation stratégique du programme

Le programme 3 a pour mission la conception et la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de fiscalité de porte et de fiscalité intérieure.

Le programme assure l'atteinte des objectifs suivants :

1. améliorer les recettes fiscales de l'Etat;
2. améliorer les services aux contribuables ;
3. moderniser l'administration fiscale.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions			
		2013	2014	2015		2016	2017	2019	
Objectif 1. Améliorer les recettes fiscales de l'Etat									
1.1 Taux de pression fiscale de la DGI la DGD	%	9,07	9,62	9,27	10,01	10,27	10,51		
		6	5,7	6,7	6,9	6,4	6,7	7	
Sources de vérification : Documents des Comptabilités annuelles ; TOFE.									
Précision méthodologique : (Total des recettes fiscales annuelles / PIB nominal) *100									
1.2 Taux d'accroissement du nombre de contribuables immatriculés à la DGI	%	>10	27	> 10	> 20	> 20	> 20	20	
Sources de vérification : Rapport de SIGTAS ;									
Précision méthodologique : (Nombre de contribuables immatriculés à l'année N – Nombre de contribuables immatriculés à l'année N-1)/ Nombre de contribuables immatriculés à l'année N-1) * 100									

1.3 Taux de recouvrement par rapport aux prévisions								
DGI	%	90,130	100	100	100	100	100	
DGD		101,30	88,79	100	100	100	100	100
Sources de vérification : Documents des comptabilités annuelles de la DGI, Statistiques douanières publiées par la Direction des Recettes (DRPPV) et des Etudes de la DGD								
Précision méthodologique : (Recouvrements / Prévisions) * 100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
1.1.1 Renforcement en moyens matériels ;								
1.1.2 Application de la télé déclaration et renforcement du paiement bancaire de l'impôt ;								
1.2.1 Immatriculation des contribuables ;								
1.2.2 Organisation de séances de formation et recyclage des agents pour le renforcement de leurs capacités ;								
1.3.1 Réalisation de la 5ème édition du CGI et du LPF ;								
1.3.2 Mission de suivi des vérifications (assurance qualité).								
Objectif 2. Améliorer les services aux contribuables								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
2.1. Taux de satisfaction des contribuables de la DGI	%	66,51	66,51	66,51	66,51	66,51	66,51	
Sources de vérification : Rapport de sondage d'opinion								
Précision méthodologique : (Nombre de contribuables satisfaits / Nombre de contribuables sondés) X 100								
2.2. Délai moyen de dédouanement	heures	44	36	30	24	15	10	10
Sources de vérification : Rapport produit par la Direction de l'Informatique et de la Statistique et la Direction des Recettes et des Etudes de la DGD								
Précisions méthodologiques : Temps moyen mis pour l'opération de dédouanement								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
2.1.1 Poursuite de la création de service d'accueil et de salles d'entrevue ;								
2.1.2 Formation, d'information et de sensibilisation des contribuables ;								
2.2.1 Informatisation de toutes les opérations de dédouanement ;								
2.2.2 Renforcement du contrôle des marchandises par le recours à l'analyse du risque et au ciblage.								
Objectif 3.Moderniser l'administration fiscale								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
3.1Taux d'informatisation								
DGI	%	76	76	83	85	90	90	

DGD		98	98,50	100	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport d'activités de la Sous - Direction de l'Informatique (DGI) ; Rapport de Direction de l'Informatique et de la Statistique (DGD)								
Précision méthodologique : (Nombre de bureaux (sites) connectés / nombre de bureaux (sites) connectés * 100								
3.2 : Taux de mise en œuvre du plan de formation	%	-	-	-	100	100	100	100
Sources de vérification : Programme technique et financier, rapport de formation, attestation/certificat, rapport annuel								
Précision méthodologique : (Nombre de formation suivie/ Nombre de formation prévue) x100								
Les activités pertinentes de l'objectif								
3.1.1 Formation des agents en informatique et sur les procédures informatisées ;								
3.1.2 Mise en œuvre des télé-procédures ;								
3.2.1 Mission de contrôle interne sur l'application des procédures informatisées ;								
3.2.2 Exploitation systématique de l'annexe 1.1 jointe à la déclaration mensuelle.								

c. Les projections financières

Tableau 8 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Recouvrement des Recettes Fiscales					
Personnel	6 394 628	7 365 312	8 205 923	8 521 839	9 800 107
Biens et services	760 414	730 814	993 403	1 022 951	1 052 581
Transferts et subventions	2 057 650	1 847 650	1 887 650	2 057 538	1 923 798
Investissement	1 495 935	2 145 488	2 440 763	2 432 850	2 543 348
Totaux	10 708 627	12 089 264	13 527 739	14 035 178	15 319 834

d. Les prévisions d'effectif du programme N°3 :

Tableau 9 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	2074	834	834	834	834
Catégorie A	784	232	232	232	232
Catégorie B	768	448	448	448	448
Catégorie C	316	314	314	314	314
Autres Catégories	206	38	38	38	38

2.4. Le Programme 4 : Contrôle et Assistance de la Gestion des Deniers Publics

a. Présentation stratégique du programme

Le programme «Contrôle et Assistance de la Gestion des Deniers Publics» a pour mission essentiellement:

- d'exercer un contrôle permanent et a priori des finances publiques sur le territoire national (Budget d'Etat, Budgets annexes, Budgets des Collectivités et tous les autres budgets et comptes publics ainsi que les opérations de trésorerie correspondantes) ;
- de contrôler le fonctionnement et l'action des services et organismes relevant du ministère de l'Economie et des Finances ;
- de contrôler la gestion des deniers publics, la régularité des opérations financières, comptables résultant de l'exécution du budget d'Etat ;
- d'analyser les avant projets des dossiers des marchés publics ;
- de contrôler les procédures de consultation en vue de l'adjudication et de l'attribution des marchés publics de travaux, fournitures et services ;
- de recevoir, analyser et traiter les informations contenues dans les déclarations de soupçon reçues des personnes assujetties à la loi N°2016-08 du 17/03/2016 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux ;
- favoriser et sécuriser l'investissement extérieur ;
- de veiller au respect de la réglementation applicable aux Systèmes Financiers Décentralisés, pour permettre l'accès d'un plus grand nombre de Personnes au Services Financiers Décentralisés, la professionnalisation de l'industrie de la micro finance et la protection des dépôts du public.

b. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme.

Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Objectif 1. Assurer le contrôle permanent et a priori de la régularité de passation des marchés publics, de l'exécution du budget d'Etat, des organismes personnalisés et des collectivités territoriales								
1.1 Pourcentage des budgets contrôlés	%	98,9	98,9	98,9	98,9	98,9	98,9	98,9
Sources de vérification : Rapport d'activité de la DNCF								
Précision méthodologique : (Ressources publiques contrôlées par le contrôle financier / Ressources publiques contrôlées qui devraient être normalement soumises au visa préalable du contrôle financier)*100								
1.2. Taux de contrôle d'effectivité de la prestation	%	-	100	100	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel								
Précision méthodologique : (Nombre de texte législatif, réglementaire et normatif relu./Nombre de texte législatif, réglementaire et normatif programmé) X 100								
1.3 Pourcentage des marchés passés par appel d'offres ouvert.	%	83	90	85	85	85	85	93
Sources de vérification : Base de données de la DGMP DSP								
Précision méthodologique : Nombre de marchés passés par appel d'offre ouvert / l'ensemble des marchés passés								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
1.1.1 Contrôle a priori du budget d'Etat, des budgets des organismes personnalisés et des collectivités territoriales								
1.1.2 Mise en œuvre du contrôle sélectif et l'évaluation a posteriori des résultats et des performances des programmes ; la formation des agents sur les techniques de contrôle a priori sélectif et les techniques d'évaluation a posteriori de la performance des programmes								
1.2.1 Participation de la DNCF à toutes les réceptions à partir de 10 millions pour les fournitures et travaux.								
1.3.1 Equipement des Directions Régionales et les cellules de passation des Marchés Publics en matériel informatique et de réseautique								
1.3.2 Formation et renforcement des capacités du personnel.								
Objectif 2. Améliorer le contrôle a posteriori de la gestion des finances publiques								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
2.1 Taux de réalisation annuelle du programme de vérification	%	70	85	90	95	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel de l'Inspection des Finances								
Précision méthodologique : nombre de missions réalisées /nombre de missions programmées								
2.2. Taux de réalisation des missions de suivi de mise en œuvre des recommandations	%	100	100	100	100	100	100	
Sources de vérification : Rapport annuel de l'Inspection des Finances								
Précisions méthodologiques : Nombre de missions de suivi effectuées / Nombre de missions programmées								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
2.1.1 Elaboration et mise en œuvre du programme annuel des missions de contrôle								
2.1.2 Formation des cadres de l'Inspection des Finances aux systèmes de contrôle et d'audit comptable et financier								
2.2.1 Suivi de l'application des recommandations								
2.2.2 Audit de performance des structures contrôlées								

Objectif 3.Renforcer la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
3.1Taux des dossiers de soupçon traités et envoyés au tribunal	%	55	60	65	70	75	80	90
Sources de vérification : Répertoire des dossiers reçus								
Précision méthodologique : Nombre de dossiers traités et envoyés / Nombre de dossiers reçus								
3.2 Pourcentage des assujettis et agents de poursuite informés, formés et sensibilisés en moyen de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme	%	60	70	78	80	85	90	100
Sources de vérification : Rapport de formation								
Précision méthodologique : Nombre d'agents formés / Nombre d'agents ciblés								
3.3 Niveau de risques identifiés en matière de Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme	%	-	65	70	75	80	80	80
Sources de vérification : rapport annuel								
Précision méthodologique : Nombre de risque prévu / Nombre Total								
3.4 Niveau de risques identifiés en matière de Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme	%	-	65	70	75	80	80	80
Sources de vérification : rapport d'activité de la CENTIF								
Précision méthodologique : Pourcentage des dossiers traités par rapport au dossier reçu								
Les activités pertinentes de l'objectif								
3.1.1 Renforcement du système de Sécurité des informations								
3.1.2 Mise à jour et sécurisation du Site Web								
3.2.1 Organisations de Séminaires d'information, de sensibilisation et d'éducation des assujettis, des autorités de poursuite et la société civile								
3.2.2 Suivi et mise en œuvre des recommandations du rapport d'évaluation mutuelle du dispositif de lutte contre le LBC/FT								
3.3.1 Evaluation des risques et mise en place d'une approche basée sur les risques en matière de LBC/FT								
3.3.2 Désignation d'une autorité pour coordonner les activités d'évaluation des risques								
Objectif 4.Veiller à la viabilité des Systèmes Financiers Décentralisés.								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
4.1 Pourcentage des SFD estimés viables	%	27,8	27,8	48,03	55	65	75	90
Sources de vérification : Rapport annuel de la CCS/SFD								
Précision méthodologique : (Nombre d'organisation locales mises en place / Nombre total d'organisations prévues) X100								
Les activités pertinentes de l'objectif								
4.1.1 Etude et analyse des dossiers de demande d'Agrément								
4.1.2 Missions de contrôle et de surveillance des SFD								

c. Les projections financières

Tableau 10: Evolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Contrôle et Assistance de la Gestion des Deniers Publics					
Personnel	1 093 256	1 396 185	1 791 216	1 860 169	2 139 186
Biens et services	1 171 645	785 119	1 515 452	1 589 908	1 619 073
Transferts et subventions	814 050	769 050	1 499 050	1 633 964	1 527 754
Investissement	453 015	987 215	820 000	816 683	853 934
Totaux	3 531 966	3 937 569	5 625 718	5 900 724	6 139 947

2.5. Le Programme 5 : Gestion de la Trésorerie, Tenue de la Comptabilité Publique et Suivi du Système Financier

a. Présentation stratégique du programme

Ce programme vise :

- l'exécution des opérations du Budget de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des Etablissements Publics ;
- la gestion de la trésorerie ;
- un meilleur suivi des activités des établissements du secteur bancaire et des assurances.

b. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Indicateurs	Unité	Réalisations				En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015	2016		2017	2018	2019
Objectif 1. Améliorer la gestion de la Trésorerie et la tenue de la Comptabilité de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des Etablissements Publics.									
1.1. Pourcentage de postes comptables vérifiés :									
Postes Comptables supérieurs	%	60	55	50	40	40	80	100	
Recettes Perceptions	%				40	30	60	100	
Sources de vérification: Rapport de vérification des postes comptables de la DNTPC.									
Précision méthodologique : (Nombre de postes comptables contrôlés/ postes comptables) * 100 (Nombre de Recette Perception contrôlée/Total Recettes Perceptions) * 100									

1.2. Pourcentage de Recettes – Perception utilisant l'application « COLLOC » (Logiciel de gestion budgétaire et comptable des Collectivités Territoriales)	%				62	75	85	100
Sources de vérification : Rapport d'activités DNTCP								
Précision méthodologique : Recettes – Perceptions disposant l'application COLLOC / . Nombre Total de Recettes – Perceptions								
1.3. Pourcentage de Compte de Gestion des Collectivités Territoriales produit dans le délai règlementaire	%				40	65	85	100
Sources de vérification : Rapport d'activités DNTCP								
Précision méthodologique : Nbre de Compte de gestion produit avant le 30juin n+1 / . Nombre Total de Compte de gestion produit								
1.4. Pourcentage d'Etablissement public ayant transmis leur situation Financière dans le délai	%				71	80	95	100
Sources de vérification : Rapport d'activités DNTCP								
Précision méthodologique : Nbre de Situation financière produit dans le délai / . Nombre Total de Nbre de Situation financière produit								
Les activités pertinentes de l'objectif								
1.1.1 Mise en œuvre du programme de vérification du service de contrôle interne du Trésor.								
1.2.1 Réalisation d'infrastructures pour le Trésor (RGD, PGT et Recettes Perceptions)								
Objectif 2. Rendre compte de l'exécution du Budget à bonne date								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1. Délai de production de la balance comptable	jours	60	60	<=55	<=55	<=55	<=55	
Sources de vérification : Rapport d'activités de l'ACCT								
Précision méthodologique : dénombrement								
2.2. Délai de production du TOFE	jours	50	50	<= 45	<=45	<=45	<=45	
Sources de vérification :								
Précision méthodologique : dénombrement								
2.3. Date de production du projet de Loi de Règlement	dates	-	20 sept	31 août	31 août	31 août	31 août	
Sources de vérification : Rapport d'activités de l'ACCT								
Précision méthodologique : Date du bordereau d'envoi du projet de Loi de règlement au Cabinet MEF								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
2.1.1 Poursuite du programme de formation des agents du Trésor sur les nouvelles Directives de l'UEMOA.								
2.1.2 Informatisation de la comptabilité des Collectivités Territoriales et des Etablissements Publics								

2.2.1 Suivi de production du TOFE de l'année 2016 2.3.1 Suivi de la production des comptes de gestion de l'année 2016 2.3.2 Elaboration du projet de Loi de Règlement de l'année 2016 avant le 30 septembre de l'année 2017. Objectif 3. Connaitre le degré de bancarisation et la fiabilité du secteur des assurances									
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions			
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	
3.1. Pourcentage de Compagnies d'assurances et de courtiers suivis									
Compagnies d'assurances (contrôle sur pièces)	%	90	61	50	100	100	100	100	
Compagnies d'assurances (contrôle sur place)					60	70	70	80	
courtiers d'assurances (contrôle sur place)		20	60	45	20	30	40	40	
Sources de vérification : Rapport d'activités de la DNTCP									
Précision méthodologique : (Nombre de compagnies contrôlées / Total des compagnies d'assurances) x100 (Nombre de courtiers contrôlés / Total des courtiers d'assurances) x100									
3.2. Pourcentage de l'établissement de crédit respectant au moins 60% des normes prudentielles suivies	%	-	-	-	-	100	100	100	
Sources de vérification : Rapport d'activités de la DNTCP									
Précision méthodologique : (Nombre d'établissement contrôlé / nombre total de banque) x100									
3.3. Taux de rapatriement des recettes d'exportation	%	28,5	30	35	36	80	80	80	
Sources de vérification : Rapport d'activités de la DNTCP									
Précision méthodologique : (Recettes rapatriées / Valeur totale des exportations) x100									
Les activités pertinentes de l'objectif :									
3.1.1 Vérification systématique des Compagnies et intermédiaires d'assurances.									
3.2.1 Organisation des campagnes de sensibilisation sur la bancarisation									

c. Les projections financières

Tableau 12 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Gestion de la Trésorerie, Tenue de la Comptabilité Publique et Suivi du Système Financier					
Personnel	2 052 245	2 467 197	2 510 888	2 607 549	2 998 677
Biens et services	273 063	184 442	485 194	500 318	515 458
Transferts et subventions	580 000	360 000	420 000	457 800	428 043
Investissement	657 834	903 591	675 000	673 987	704 315
Totaux	3 563 142	3 915 230	4 091 082	4 239 654	4 646 493

d. Les prévisions d'effectif du programme N°5 :

Tableau 13 : Répartition prévisionnelle annuelle des emplois rémunérés par l'Etat

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	808	818	843	873	921
Catégorie A	228	228	233	233	238
Catégorie B	376	380	390	405	423
Catégorie C	108	114	124	139	164
Autres Catégories	96	96	96	96	96

2.6. Le Programme 6 : Gestion de la Dette

a. Présentation stratégique du programme

Le programme «Gestion de la Dette »vise à :

- gérer la dette publique intérieure et extérieure ;
- contrôler l'émission et de suivre la gestion de tous les emprunts publics ;
- recueillir et analyser toutes les informations relatives à la dette ;
- procéder au recouvrement des fonds des prêts rétrocédés ;
- donner une situation des ressources de l'Initiative PPTE ;
- animer le comité de suivi et d'utilisation des ressources PPTE ;
- procéder au recouvrement des fonds des prêts rétrocédés.

b. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
Objectif 1. Assurer une meilleure gestion de la dette publique intérieure et extérieure								
1.1. Taux de réalisation du service de la dette par rapport aux prévisions	%	100	100	100	100	100	100	100
Sources de vérification : TOFE.								
Précision méthodologique : montant du service de la dette payée/montant prévu dans l'année.								
1.2. Respect du taux de concessionnalité de 35% d'élément don	%	53,53	47,1	>= 35	>= 35	>= 35	>= 35	>= 35
Sources de vérification : Base de données.								
Précision méthodologique : Elément don = valeur nominale - valeur actualisée du prêt / valeur nominale du prêt ($VN - VA$) / VN								
1.3. Ratios de viabilité de la dette :								

Ratio 1	%	66,1	67,1	<150	< 150	< 150	< 150	< 150
Ratio 2		30,5	30,2	<70	< 70	< 70	< 70	< 70

Sources de vérification : bulletin statistique annuel de la dette.

Précision méthodologique :
 Ratio 1= (VA/XGS)*100
 Ratio = (Encours/PIB)*100

Les activités pertinentes de l'objectif :

- 1.1.1 Contrôle de l'émission et suivi de la gestion des emprunts publics
- 1.1.2 Mission et suivi de recouvrement des prêts rétrocédés
- 1.2.1 Mission de négociations (mobilisation des ressources)
- 1.2.2 Analyse de tout financement interne ou externe générateur de la dette
- 1.3.1 Réconciliation des bases de données

c. Les projections financières

Tableau 14: Evolution des dépenses du programme par nature économique

(en milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Gestion de la Dette Publique					
Personnel	88 332	122 199	120 147	124 772	143 487
Biens et services	107 768	106 046	52 099	54 400	55 797
Transferts et subventions	40 000	50 000	40 000	43 600	40 766
Investissement	124 500	150 000	150 000	149 775	156 514
Totaux	360 600	428 245	362 246	372 547	396 564

2.7. Le Programme 7 : Coordination et Formulation des Politiques, Stratégies, Programmes Socio-économique, Sectorielles

a. Présentation stratégique du programme

Le programme «Coordination et Formulation des Politiques, Stratégies, Programmes Socio-économique, Sectorielles» vise à assurer:

- la coordination, le suivi et évaluation des politiques stratégies sectorielles de développement ;
- le renforcement des capacités des structures de gestion du développement.

b. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Objectif 1. Améliorer la coordination de la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques, des programmes et des stratégies sectorielles de développement								
1.1. Taux de réalisation réunions de concertation	%	-	65	75	≥ 60	≥ 60	≥ 60	≥ 60
Sources de vérification : Comptes rendus de réunions et rapport annuel d'activités de la DNPD								
Précision méthodologique : (Réunions tenues/ Réunions programmées) ×100								
1.2. Taux d'exécution du BSI	%	86,73	75	80	≥ 70	≥ 70	≥ 70	≥ 70
Sources de vérification : Rapport d'exécution du BSI								
Précision méthodologique : (montants mobilisés sur montant prévisionnel) x100								
1.3Taux de décaissement des Projets/Programmes	%	63	62	54,58	≥ 60	≥ 60	≥ 60	≥ 60
Sources de vérification : Rapport de la Revue des Projets/Programmes								
Précision méthodologique : (Montant décaissé/ volume des financements acquis) x100.								
1.4niveau de Mise en œuvre du CSCRP/CREDD	-	Satisfaisant						

Sources de vérification : Rapports de la Revue annuelle.								
Précision méthodologique : Appréciation des PTF								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
1.1.1 Organisation des sessions du Comité de Prévision et de Modélisation ;								
1.1.2 : Elaboration du cadrage macro-économique et du Rapport sur la situation économique et financière du Mali								
1.2.1 : Production et diffusion du PTI 2017-2019 et du BSI 2017								
1.2.2 : Elaboration et diffusion du rapport d'exécution du BSI 2016								
1.3.1 Réalisation de la 17ème revue des projets et programmes au 31/12/2016								
1.3.2 Organisation des missions de suivi physique et financier des projets et programmes inscrits au BSI 2017 (y compris les projets du PER de l'UEMOA).								
1.4.1. Tenue de la 1ère Revue annuelle du CREDD 2016-2018								
1.4.2. Tenue des instances de coordination du CSLP								
Objectif 2. Renforcer les capacités des acteurs dans la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques de développement								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
2.1 Taux d'exécution des formations	%	87,76	86	91,11	≥ 85	100	100	100
Sources de vérification : Rapports de formations								
Précision méthodologique : (Formations réalisées / Formations prévues) ×100								
2.2. Taux d'exécution des études programmées.	%	85,25	86	93,33	≥ 86	100	100	100
Sources de vérification : Rapport d'études								
Précisions méthodologiques : (Etudes réalisées / Etudes prévues) ×100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
2.1.1 Formation des membres de la CNS PER sur le système d'information SIPSE et les indicateurs d'effets et d'impacts								
2.1.2 Formation des membres du secrétariat du CPM à l'utilisation du modèle								
2.2.1 Réalisation de l'étude sur les politiques et stratégies publiques de développement économique								
2.2.2 Etude d'impact des projets/programmes sur la création d'emploi au Mali								

c. Les projections financières

Tableau 16 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Coordination et Formulation des Politiques, Stratégies, Programmes Socio-Economique, Sectorielles					
Personnel	451 128	366 582	585 315	607 845	699 018
Biens et services	545 929	637 073	871 886	878 588	914 188
Transferts et subventions	115 000	120 000	80 000	87 200	81 532
Investissement	560 250	960 000	1 010 000	1 008 485	1 053 863
Totaux	1 672 307	2 083 655	2 547 201	2 582 118	2 748 601

d. Les prévisions d'effectif du programme N°7

Tableau 17 : Répartition prévisionnelle annuelle des emplois rémunérés par l'Etat

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	74	78	89	93	93
Catégorie A	44	43	52	56	56
Catégorie B	12	15	17	17	17
Catégorie C	7	8	8	8	8
Autres Catégories	11	12	12	12	12

ANNEXES

a. Programme n°1 : Administration Générale

1. Liste des services :

- Cabinet ;
- Direction des Ressources Humaines ;
- Direction des Finances et du Matériel ;
- Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration ;
- Projet de Reconstruction et de Relance Economique ;
- Cellule d'Appui à l'Informatisation des Services Financiers et Fiscaux ;
- Fonds de Développement Economique ;
- Cellule d'Appui à la Reforme des Finances Publiques ;
- Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide ;
- Projet d'Appui à la Gouvernance Economique
- Table Ronde à de Kayes ;
- Cellule de Suivi des Projets Programmes ;
- Filets Sociaux JIGISEME JIRI/IDA ;
- Cellule d'Appui à la Réforme Economique Financière et Monétaire en Afrique de l'Ouest ;
- Unité d'Appui et de Suivi de la Stratégie de Développement de Secteur Financier Décentralisé.

2. Liste des projets

3. Liste des Etablissements Publics

- Centre de Formation pour le Développement ;
- Office National des Produits Pétroliers ;

b. Programme N°2:Conception et Coordination de la Politique Budgétaire

1. Liste des services

- Direction Générale du Budget

2. Liste des projets

Néant

3. Liste des Etablissements Publics

?

c. Programme N°3 : Recouvrement des Recettes Fiscales

1. Liste des services :

- DGI ;
- DGD.

2. Liste des projets

Néant

3. Liste des Etablissements Publics

- Construction de la Direction Générale des Douanes ;
- Equipement de la Direction Générale des Douanes ;
- Projet d'Assistance Technique Douane.

d. Programme N°4 : Contrôle et Assistance de la Gestion des Deniers Publics

1. Liste des services :

- .DNCF ;
- DGMP ;
- Inspection des Finances ;
- Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières ;
- CCS/SFD.

2. Liste des Projets

Néant

3. Liste des Etablissements Publics

e. Programme N° 5 : Gestion de la Trésorerie, tenue de la Comptabilité Publique et Suivi du Système Financier.

1. Liste des services

DNTCP

2. Liste des projets

Néant

3. Liste des Etablissements Publics:

- Construction d'un Bâtiment pour la Recette Générale du District de Bamako et la Paierie Générale du Trésor ;
- Projet d'Assistance Technique DNTCP-DN.

f) Programme N°6 : Gestion de la Dette Publique

1. Liste des services

- Dette Publique

2. Liste des Etablissements projets

Néant

3. Liste des Etablissements Publics

- Projet d'Assistance Technique Dette Publique;
- Réhabilitation immeuble de DGDP;
- Appui à la viabilité de la dette.

g) Programme N°7 : Coordination et formulation des politiques, stratégies, programmes socio-économiques, sectoriels

1. Liste des services

- DNPD ;
- CSCLP.

2. Liste des projets

Néant

3. Liste des Etablissements Publics

SECTION 320 : MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

I. LE DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES (DPPD)

1.1 .La mission

Le Ministère du Travail et de la Fonction a pour mission de préparer et mettre en œuvre la politique nationale dans les domaines du travail et de la fonction publique. Il est chargé, entre autres, de l'élaboration, la mise en œuvre et le contrôle de la législation du travail dans le secteur privé ainsi que la Modernisation de l'Administration et le suivi des relations entre le Gouvernement et les autres Institutions de la République, autres que le Président de la République.

1.2 Les contraintes et défis :

Contraintes :

De façon générale, les activités du Département sont confrontées à certains problèmes qui agissent de manière négative sur les résultats des 4 programmes. Il s'agit de :

- la faible capacité des acteurs à appréhender les questions essentielles en matière de négociation et de gestion des conflits ;
- l'insuffisance d'infrastructures adéquates ;
- l'instabilité institutionnelle (répartition des services entre la primature et les autres départements ministériels à la suite des remaniements) ;
- l'insuffisance de crédits entraînant la non réalisation de certaines activités ;
- l'incompréhension du concept Travail des Enfants ;
- les limites du dispositif de pilotage actuel du PDI ;
- les problèmes relevant du dispositif administratif, financier et institutionnel.

Défis : Les défis à relever sont :

- le renforcement des compétences des services du département ;
- le renforcement du dialogue social ;
- la réalisation d'infrastructures adéquates pour les services du département ;
- le renforcement de la dotation des crédits des services du département ;
- la sensibilisation sur le concept du Travail des Enfants ;
- l'élimination des pires formes du travail des enfants ;
- l'amélioration des relations entre l'administration et les usagers ;
- le renforcement des capacités de pilotage et celui du système de gestion interne du CDI.

1.3 La politique sectorielle :

L'organisation administrative actuelle du Ministère du Travail et de la Fonction Publique de l'Etat repose sur l'élaboration et la mise en œuvre de certaines politiques qui sont entre autre :

- la Politique Nationale du Travail ;
- la Politique Nationale de Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ;
- la Politique Nationale de Transparence.

I.3.1 LA POLITIQUE NATIONALE DU TRAVAIL

En vue de promouvoir les relations entre les acteurs du monde du travail afin d'assurer la protection des salariés d'une part et de renforcer la compétitivité et la rentabilité des entreprises, d'autre part, le Gouvernement a adopté une Politique Nationale du Travail (PNT) et son Plan d'Actions Opérationnel (2013-2015).

Objectif général

La politique Nationale du Travail est un cadre conceptuel et pratique de toutes les interventions nationales dans le domaine du travail.

Son objectif général est d'améliorer les conditions de travail et la gouvernance du marché du travail en vue d'accroître l'efficacité du marché du travail au plan économique et social.

Elle s'inscrit intimement dans le Cadre pour la Relance Economique et le Développement Durable du Mali (CREDD 2016-2018) et sa mise en œuvre nécessite une forte articulation avec d'autres politiques sectorielles comme la Politique Nationale de l'Emploi (PNE), la Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS) et la Politique Nationale de Formation Professionnelle (PNFP).

Objectifs spécifiques

Ainsi, la PNT est bâtie autour des quatre (04) objectifs spécifiques suivants :

- promouvoir un cadre juridique et institutionnel favorable à la réalisation du travail décent : il s'agit d'améliorer le cadre juridique et institutionnel du travail et de renforcer les capacités opérationnelles des intervenants du monde du travail ;
- promouvoir la santé et la sécurité au travail : dans ce cadre l'accent est mis sur la prévention des risques professionnels, la lutte contre les pires formes de travail des enfants, ainsi que la lutte contre le VIH/SIDA et la tuberculose en milieu de travail ;
- promouvoir l'égalité au travail, en mettant en place des mécanismes de lutte contre la discrimination dans l'emploi et la profession ;

- promouvoir le dialogue social à travers le renforcement du cadre de dialogue social par la consolidation des instruments de concertation et la mise en place de nouveaux instruments pertinents, la sensibilisation, la formation et l'information des partenaires sociaux en vue de développer une culture de dialogue social au niveau national.
- Objectif spécifique n°1 : promouvoir un cadre juridique et institutionnel favorable à la réalisation du travail décent ;
- Objectif spécifique n°2 : promouvoir la santé et la sécurité au travail ;
- Objectif spécifique n°3 : promouvoir l'égalité au travail ;
- Objectif spécifique n°4 : promouvoir le dialogue social.

Cependant, force est de reconnaître que le Plan d'Actions Opérationnel 2013-2015 n'a pas été mis en œuvre faute de financement. Il est donc impératif d'actualiser le Plan d'Actions Opérationnel pour une mise en œuvre effective de la Politique Nationale du Travail.

Par ailleurs, pour faire face à la recrudescence du travail des enfants, le Gouvernement a adopté, en Conseil des Ministres le 08 juin 2011, le Plan d'Actions National pour l'Élimination du Travail des Enfants au Mali (PANELEM). L'objectif général de ce plan décennal est l'éradication de toute forme de travail non autorisée des enfants au Mali durant la période 2011-2020. Il est réparti en deux phases principales de cinq ans chacune.

- une première phase de 5 ans (2011-2015) focalisée sur l'élimination des pires formes de travail pour
- une deuxième phase de 5 ans (2016-2020) focalisée sur l'abolition de toutes les formes de travail des enfants non autorisées, soit 40%.

Pour atteindre cet objectif, le PANELEM est articulé autour de six axes stratégiques suivants :

- le renforcement des cadres juridique et réglementaire cohérents en matière de lutte contre le Travail des Enfants;
- le renforcement du cadre institutionnel ;
- le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des acteurs ;
- la mise en œuvre d'actions directes de lutte contre les pires formes de travail des Enfants dans les secteurs et domaines transversaux suivants : agriculture, l'élevage, pêche, agroforesterie ; artisanat, tourisme et hôtellerie ; orpaillage traditionnel et carrières artisanales ; travail domestique ; économie informelle urbaine ; exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales et la traite des enfants ;

- la collaboration, partenariat et mobilisation des ressources ;
- les mécanismes de suivi – évaluation ;
- le renforcement du cadre institutionnel.

Cette stratégie nationale, conçue pour être le seul cadre d'intervention en matière de lutte contre le travail des enfants, renforce les acquis obtenus depuis 1998 dans la lutte contre les Pires Formes de Travail des Enfants. Elle permet au Gouvernement de respecter ses engagements suite à la ratification des conventions de l'OIT sur le Travail des Enfants et la Convention n° 182 sur l'interdiction des Pires Formes de Travail des Enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination, le 14 juillet 2000 et la Convention n°138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi, le 11 mars 2002, (Convention n°138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi, le 11 mars 2002).

Egalement, afin de contribuer à la lutte contre la pauvreté et à la relance durable du Mali dans le contexte post-crise, le Gouvernement a adopté en avril 2015 le Programme Pays de Promotion du Travail Décent (PPTD 2016-2018).

Le PPTD-Mali constitue à la fois le document de référence du Gouvernement et des partenaires sociaux pour la promotion du travail décent et le principal cadre à travers lequel les avantages comparatifs de l'OIT sont mis à profit pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et le renforcement des capacités dans ce domaine.

Le PPTD-Mali tire ses orientations de l'analyse participative du contexte socio-économique et de la situation du pays en matière de création d'emploi et de développement des entreprises, de protection sociale, de dialogue social et de respect des normes internationales du travail.

Sur la base de l'identification des déficits de travail décent et en tenant compte des documents de stratégie nationale (PRED-2013, CSCR 2012-2017, PAG 2013-2018) et le Plan-cadre intégré des Nations Unies pour l'Aide au Développement au Mali 2015-2019 (UNDAF), la mise en œuvre du PPTD découle du choix de trois (03) axes d'intervention prioritaires qui sont :

- promouvoir l'emploi décent pour les jeunes filles et garçons en vue de la relance durable du Mali ;
- renforcer et étendre la protection sociale, en particulier pour les populations les plus affectées par la crise ;
- contribuer à la concrétisation progressive du travail décent par un dialogue social dynamique favorable à la relance durable du Mali.

L'ensemble de ces politiques s'inscrit dans le Domaine prioritaire n°8 du 2^{ème}

Axe stratégique « Développement social et accès aux services sociaux de base » du Cadre pour la Relance Economique et le Développement Durable du Mali (CREDD 2016-2018). tous ».

1.3.2 Les Politiques Nationales de Gestion Axée sur le Résultat (GAR) et de Transparence

Le PDI 2^{ème} génération est un instrument de mise en œuvre des Politiques et Stratégies de développement formulées dans le secteur des réformes. Il s'agit de :

- la Politique Nationale de Gestion Axée sur le Résultat (GAR),
- la Politique Nationale de Transparence.

Dans sa conception, le PDI 2^{ème} génération a développé des axes de réformes en vue de relever les défis auxquels il fait face, tout en corrigeant ce qui a été identifié comme des faiblesses ou des insuffisances dans la mise en œuvre du PDI 1^{ère} génération.

Il a tiré des enseignements dans la mise en œuvre du programme précédent, en insistant sur des dimensions qui ont été trop absentes des précédentes initiatives, en particulier les aspects managériaux et humains de la réforme. Il s'est voulu innovateur en proposant une stratégie appuyant l'effort de réformes sur un fil directeur incontestable, structurant et opérationnel, qui est l'introduction de la gestion axée sur les résultats dans l'administration publique.

Bref la nouvelle stratégie de réforme est d'assurer l'intégration de l'ensemble des chantiers de la réforme de l'État, ancrer les réformes dans la réalité des secteurs, maintenir des actions transversales et assurer un pilotage effectif et professionnel.

Présentation stratégique du programme.

La nouvelle stratégie de réforme consiste à passer d'une posture se limitant à la production de supports de réformes à une posture mettant l'accent sur la transformation des pratiques administratives en vue de produire des résultats et des effets auprès des citoyens. Cette stratégie est complémentaire des pratiques passées en s'appuyant sur les acquis.

Le programme « Reforms administratives et institutionnelles» dont le PDI 2^{ème} génération matérialise la mise en œuvre s'inscrit dans le cadre de l'opérationnalisation du Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD) portant sur la période 2016-2018. Il s'aligne plus spécifiquement sur l'axe 3 relatif au développement institutionnel et la gouvernance et plus précisément sur l'Objectif spécifique 34 intitulé comme suit : « Moderniser les Institutions et assurer une meilleure représentativité des femmes ». Il s'agit d'améliorer la performance des politiques publiques pour cela il demeure impératif de moderniser les institutions : leurs missions, leurs fonctionnements, leurs outils et méthodes de travail. La modernisation des

Institutions de l'Etat est particulièrement importante pour consolider la confiance des citoyens dans l'Etat et espérer en retour que ces derniers remplissent leur devoir de citoyens.

Cet objectif nécessite des réformes, mais également une évolution des pratiques et des mentalités. Tel sera la mission confiée au nouveau Programme de Développement Institutionnel qui se trouve dans le processus d'approbation du Conseil des Ministres.

LA POLITIQUE NATIONALE GAR

La GAR correspond à une tendance internationale difficilement contournable en matière de bonne gouvernance. Elle est au cœur des initiatives de modernisation qui ont marqué les administrations de plusieurs pays du monde depuis le début des années 1980, et dans certains cas bien avant cette date. Il s'agit d'une approche de gestion qui a pour objet l'amélioration continue des performances de l'administration. La GAR permet à l'Administration d'avoir une perspective plus large, orientée vers l'impact de ses actions sur les populations.

Pour ces raisons, le Gouvernement du Mali, à travers son Programme de Développement Institutionnel (PDI), s'est fixé comme objectif d'entreprendre une démarche systémique et coordonnée d'institutionnalisation de la GAR dans l'Administration publique en vue de la modernisation de la gestion publique.

Pour réaliser cet objectif, le CDI a mis en place un Groupe de Réflexion sur l'Institutionnalisation de la GAR au Mali (GRI-GAR Mali) présidé par le Directeur Général du budget.

Objectif général

L'objectif global est d'implanter la Gestion Axée sur les Résultats dans l'Administration publique en vue de la rendre plus efficace dans sa capacité de servir les populations et à même d'assurer un meilleur contrôle de l'utilisation des ressources publiques au regard des exigences du développement.

Objectifs spécifiques

La GAR appliquée au secteur public est une approche de gestion qui aide l'Administration à :

- clarifier les priorités de politique et concentrer les dépenses publiques en conséquence;
- planifier les politiques/programmes/projets publics conformément aux principes GAR ;
- faire le suivi et l'évaluation de leur efficacité et de leur efficience à obtenir des produits et à atteindre ses résultats généralement mesurés en termes d'indicateurs de résultats et d'impact sur les groupes cibles;

- ajuster les politiques, les programmes ainsi que les systèmes de gestion internes en fonction des résultats obtenus pour ainsi devenir une organisation apprenant son expérience (learning organization);
- accroître la transparence et l'imputabilité des gestionnaires envers les citoyens.

L'implantation de la Gestion Axée sur les Résultats dans l'Administration publique malienne passe par quatre axes de réformes :

- l'engagement et l'imputabilité envers les citoyens ;
- l'alignement stratégique des politiques et programmes publics ;
- l'efficacité et la rigueur dans la gestion des fonds publics ;
- la responsabilisation, la motivation et le développement des ressources humaines.

LA POLITIQUE NATIONALE DE TRANSPARENCE

Objectif général

La politique nationale de transparence vise à poser les fondements d'une « culture de la transparence » dans l'administration publique en vue de parvenir à terme à un « Gouvernement ouvert. » Elle vise à mettre l'accent sur les mesures préventives par la valorisation de l'accès du public à l'information sur la gestion des affaires publiques.

Objectifs spécifiques

De façon spécifique, la politique nationale de transparence vise à :

- définir et proposer un cadre de mise en cohérence des initiatives antérieures, actuelles et à venir visant à promouvoir et améliorer la transparence et l'accès du public à l'information sur la gestion des affaires publiques ;
- définir des principes directeurs devant encadrer et guider la politique ;
- compléter les actions menées jusqu'à ce jour par la promotion de mesures de prévention en renforçant l'efficacité des outils existants pour un meilleur accès des citoyens à l'information ;
- proposer les adaptations et évolutions nécessaires du cadre existant (juridique, institutionnel, etc.) et le cas échéant son renforcement par des mesures nouvelles telles que suggérées par le présent document (par exemple par la mise en œuvre d'un système d'information intégré et accessible aux citoyens) ;
- sur la base d'un examen critique des meilleures pratiques internationales en matière de transparence, proposer un niveau raisonnable de performance à court, moyen et long terme tout en capitalisant sur les initiatives antérieures ;

- proposer un plan d'actions pragmatique et réaliste (assorti de mesures ciblées d'accompagnement) de déploiement du dispositif opérationnel.

Résultats attendus

Les actions à mener dans le cadre de la politique nationale de transparence devront permettre d'atteindre les résultats suivants :

- un cadre référentiel pour toutes les actions de transparence est disponible ;
- les fondements d'une culture de transparence sont identifiés et posés ;
- les principes directeurs de la politique sont identifiés et formulés ;
- le dispositif opérationnel de la politique est complété, renforcé et mis en œuvre ;
- un plan d'actions est arrêté.

Axe stratégique 1 : Deux mesures de nature institutionnelle

Axe stratégique 2 : Une mesure intermédiaire de nature technologique

1.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs dans le domaine du travail et de la fonction publique.

Tableaux 1 : Quelques indicateurs

Indicateur	Unité	2012	2013	2014	2015
Nombre des fonctionnaires de l'Etat	Nbre	58 991	59 271	58 156	56 665
Nombre des femmes fonctionnaires de l'Etat	Nbre	17 690	17 817	17 597	17 361

1.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le Ministre du travail et de la fonction publique possède quatre (04) programmes :

1. Administration générale ;
2. Amélioration de la gestion Administrative des agents de l'Etat ;
3. Amélioration du cadre législatif du Travail ;
4. Reforms Administratives et Institutionnelles.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programmes

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	1 270 721	1 663 587	1 970 434	2 140 507	2 140 885
Programme 2	709 434	746 763	1 505 015	1 556 092	1 653 263
Programme 3	528 599	552 188	616 309	667 694	730 048

Programme 4	918 790	833 903	672 188	692 618	729 399
Totaux	3 427 544	3 796 441	4 763 946	5 056 911	5 253 595

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	918 616	1 066 130	1 174 494	1 245 772	1 432 629
Biens et services	1 350 128	1 181 311	1 440 452	1 609 880	1 530 119
Transferts et subventions	30 000	50 000	100 000	116 799	103 738
Investissement	1 128 800	1 499 000	2 049 000	2 084 460	2 187 109
Totaux	3 427 544	3 796 441	4 763 946	5 056 911	5 253 595

LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

1.6 Le Programme 1 : Administration Générale

Responsable du Programme : nom et fonction

a. Présentation stratégique du programme

Le programme s'articule autour de la conduite de l'élaboration des politiques en matière du travail, de la fonction publique, des relations avec les Institutions et de gestion des ressources matérielles et financières du département, la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur, le suivi de la mise en œuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme I est bâti autour de quatre objectifs spécifiques.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme.

Dans les tableaux ci-dessous, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1 : Préserver et consolider la paix sociale.

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			en cours	Cible		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Indicateur 1.1.Pourcentage des préavis de grève gérés	%	46	45	60	70	70	72	75
Moyens de vérification : Arrêtés ou avis de réunion								
Précisions méthodologiques : (Nombre de préavis gérés/nombre de préavis reçus) x 100.								
Indicateur 1.2Taux d'exécution des accords conclus avec les centrales syndicales	%	-	-	-	-	70	80	90
Moyens de vérification : Etat d'exécution des accords.								
Précisions méthodologiques : (Nombre d'accord exécuté / nombre d'accord conclu) x 100.								
Indicateur 1.3.Taux d'exécution du	%			-	52	70	80	90

programme d'activités	Genre du département								
Moyens de vérification : Rapport d'activités du comité genre du département									
Précisions méthodologiques : (Nombre d'activités réalisées / nombre d'activités prévues) x 100.									
Les activités pertinentes de l'objectif :									
1.1.1. Mise en place de cadre de concertation									
1.1.2. Organisation des réunions de concertation avec les partenaires sociaux									
1.2.1. Exécution des accords conclus avec les centrales syndicales									
1.2.2. Renforcement des capacités des acteurs du dialogue social									
1.3.1. Renforcement de capacité des membres du comité genre									
1.3.2. Campagne de sensibilisation du personnel sur le genre.									

Objectif 2 : Promouvoir le Dialogue Social									
	Unité	Réalisations				Année en cours	Cible		
		2013	2014	2015	2016		2017	2018	2019
Indicateur 2.1 Taux d'exécution des activités de renforcement des capacités par la formation en dialogue social	%	-	-	-	-	80	90	95	
Moyens de vérification : Rapport d'activités									
Précisions méthodologiques : (Nombre de formations réalisées/nombre formations prévues) x 100.									
Indicateur 2.2 Taux de représentativité des centrales syndicales aux élections professionnelles	%	-	-	-	-	90	95	100	
Moyens de vérification : Rapport des élections.									
Précisions méthodologiques : (Nombre de votants par centrale syndicale/nombre d'inscrits) x 100.									
Les activités pertinentes de l'objectif :									
2.1.1. Renforcement des capacités en dialogue social									
2.2.1. Organisation des élections professionnelles									
2.2.2. Mise en place du Conseil Supérieur du Dialogue Social									
Objectif 3 : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières									
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations				en cours	Cible		
		2013	2014	2015	2016		2017	2018	2019
Indicateur 3.1 Taux de réalisation des activités de renforcement des capacités par la formation des agents de l'Etat.	%	-	-	-	-	50	60	70	
Moyens de vérification : Rapport d'activités									
Précisions méthodologiques : (Nombre de dossiers de formation traités/Nombre de dossiers reçus) x 100									
Indicateur 3.2 Taux d'exécution du budget	%	99,25	99,5	98	99	99	99	99	100
Moyens de vérification : Compte administratif									
Précisions méthodologiques : (Crédits liquidés/crédits notifiés) x 100									

Indicateur	3.3	Taux d'exécution du plan de passation des marchés	-	-	-	80	90	95	100
Moyens de vérification : Plan de passation des marchés									
Précisions méthodologiques : (Nombre de marchés passés / Nombre de marchés prévus) x 100									
Les activités pertinentes de l'objectif :									
3.1.1. Renforcement des capacités des agents de l'Etat par la formation									
3.2.1. Elaboration des budgets 2018									
3.2.2. Exécution du budget 2017									
3.3.1. Elaboration du plan de passation des marchés 2018									
3.3.2. Elaboration des dossiers d'appel d'offre des marchés 2018									
Objectif 4 : Renforcer les relations entre le Gouvernement et les autres Institutions									
Indicateurs de résultats	Unités	Réalisation			Année en cours	Cible			
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
Indicateur 4.1 Taux d'exécution du programme d'activités de renforcement des Relations avec les Institutions	%			66	60	70	80		90
Moyens de vérification : Rapports d'activités									
Précisions méthodologiques : (Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités programmées) x 100									
Indicateur 4.2 Pourcentage de projets de loi adoptés par l'Assemblée Nationale	%	56	76	80	80	85	90		90
Moyens de vérification : Rapports de session de l'Assemblée Nationale									
Précisions méthodologiques : (Nombre de projets de loi votés/nombre de projets de loi soumis) x 100									
Les activités pertinentes de l'objectif :									
4.1.1 Visite de travail auprès des Institutions.									
4.1.2 Séminaire gouvernemental sur les relations gouvernements/institutions de la République autres que le Président de la République.									
4.2.1. Suivi régulier du travail parlementaire et des activités des autres Institutions.									
4.2.2. Conception et publication de la revue semestrielle sur les Institutions.									

c. Les projections financières

Tableau 3 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Administration Générale					
Personnel	268 763	313 838	358 726	380 498	437 572
Biens et services	827 658	839 749	958 708	1 107 989	1 021 953
Investissement	174 300	510 000	653 000	652 020	681 360

Totaux	1 270 721	1 663 587	1 970 434	2 140 507	2 140 885
--------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

d. Les prévisions d'effectif du programme N°1 :

Tableau 5: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	169	149	119	171	176
Catégorie A	32	32	21	30	31
Catégorie B	36	30	25	28	30
Catégorie C	7	7	6	8	10
Autres Catégories	94	80	67	105	105

LES ANNEXES

1. Liste des projets :

- Programme de Renforcement de la Capacité Nationale par la Formation
- Construction des bâtiments de la Direction Nationale du Travail et le Centre National des Concours de la Fonction Publique

2. Liste des services :

- Secrétariat Général
- Cabinet
- Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration (CADD)
- Direction des Finances et du Matériel.

1.7 Le Programme 2 : Amélioration de la gestion administrative des agents de l'Etat

Responsable du programme : Directeur national de la Fonction Publique et du Personnel

a. Présentation stratégique du programme

Le programme « Amélioration de la gestion administrative des agents de l'Etat » poursuit les quatre (04) objectifs spécifiques suivants :

1. Maîtriser les effectifs du personnel de la fonction publique d'Etat ;
2. Satisfaire les besoins en formation et de recrutement de nouveaux agents en tenant compte des contraintes budgétaires ;
3. Disposer d'un système d'information national à jour sur les ressources humaines de l'Etat et accessible ;

4. Assurer l'équité genre dans la fonction publique.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

OBJECTIF 1 : Maîtriser les effectifs du personnel de la fonction publique d'Etat								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Cible		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
1.1. Taux de mise en œuvre des recommandations issues du contrôle physique	%					85	90	100
Moyen de vérification : Rapport de suivi de la mise en œuvre des recommandations issues du contrôle physique								
Précisions méthodologiques :(Nombre de recommandations appliquées / nombre total de recommandations formulées) x 100								
1.2 Proportion de données harmonisées entre le fichier solde (BCS) et le fichier Administratif (DNFPP)	%	85	75	100	90	90	95	98
Moyen de vérification : fichier solde (BCS) et le fichier administratif (DNFPP)								
Précisions méthodologiques : (Nombre de fiches actualisées au BCS / le nombre total des fiches) x 100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
1.1.1 Collecte et mise à jour des décisions d'affection des agents de la Fonction Publique de l'Etat								
1.1.2. Développement des instruments de modernisation et de professionnalisation de la Gestion des Ressources Humaines ;								
1.2.1. Déploiement de l'application GRH des DRH avec le BCS								
OBJECTIF 2 : Satisfaire les besoins en formation et de recrutement de nouveaux agents en tenant compte des contraintes budgétaires								
2.1 : Pourcentage d'agents recrutés conformément aux profils exigés par les cadres organiques des services publics et budgétairement autorisés	%	30	23	21	50	52	52	55
Moyen de vérification : Arrêtés d'intégration et cadres organiques								
Précisions méthodologiques :(nombre d'agents recrutés conformément aux profils exigés/ le nombre total de besoins exprimés) x 100								
2.2 Taux d'exécution des besoins de formation des agents de l'Etat	%	45	50	70	80	82	85	90
Moyen de vérification : Application Gestion des Ressources Humaines (GRH)								
Précisions méthodologiques : (Nombre d'agents autorisés à se former/ le nombre total de demandes) x 100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
2.1.1 Evaluation des besoins nouveaux en personnel des services publics ;								
2.1.2 Organisation des concours directs et professionnels et des tests de recrutement des contractuels dans								

la Fonction Publique ;

2.2.1 Suivi des agents de l'Etat en formation.

OBJECTIF 3 : Disposer d'un système d'information national à jour sur les ressources humaines de l'Etat et accessible								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Cible		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
3.1 Taux de mise à jour du système d'information national sur les ressources humaines de l'Etat	%	40	50	100	60	80	90	95
Moyen de vérification : Base de données de la DNFPP Précisions méthodologiques : (Nombre de dossiers mis à jour/ le nombre total de dossiers existants) x 100.								
3.2 Pourcentage d'exécution du plan de communication	%	25	50	90	60	75	80	90
Moyens de vérification : rapport de communication Précisions méthodologiques : (Nombre d'actions de communication/ le nombre total d'actions programmées) x 100.								
Les activités pertinentes de l'objectif : 3.1.1 Utilisation du logiciel de Gestion des R.H 3.1.2 Production des statistiques sur les R.H ; 3.2.1 Elaboration et mise en œuvre d'un plan de Communication ; 3.2.2 Organisation de la journée Africaine de la Fonction Publique.								
OBJECTIF 4 : Assurer l'équité genre dans la fonction publique								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Cible		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
4.1. Taux d'exécution du programme de recensement des handicapés dans la Fonction publique	%			75	55	80	90	92
Moyen de vérification : Rapport de recensement Précisions méthodologiques : (Nombre d'handicapés recensés / le nombre total d'agents de l'Etat) x 100								
4.2. Pourcentage de femmes (de la catégorie A) dans la Fonction publique répertoriées	%				50	65	80	95
Moyen de vérification : Rapport de recensement Précisions méthodologiques : (Nombre de femmes de la catégorie A répertoriées/ l'effectif total de femmes de la catégorie A) x 100								
Les activités pertinentes de l'objectif : 4.1.1. Recensement des handicapés dans la Fonction publique 4.2.1 Elaboration d'un répertoire des femmes de la catégorie A dans la Fonction Publique								

c. Les projections financières

Tableau 6 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Amélioration de la Gestion Administrative des Agents de l'Etat					
Personnel	148 252	196 403	198 091	210 113	241 629
Biens et services	229 182	225 360	244 924	250 879	258 404
Investissement	332 000	325 000	1 062 000	1 095 100	1 153 230
Totaux	709 434	746 763	1 505 015	1 556 092	1 653 263

d. Les prévisions d'effectif du programme N°2 :

Tableau 7: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	105	104	114	114	114
Catégorie A	32	33	35	35	35
Catégorie B	32	30	36	36	36
Catégorie C	5	5	5	5	5
Autres Catégories	36	36	38	38	38

LES ANNEXES :

1. Liste des projets :

- Construction de Bureaux et Salle d'Archives de la DNFPP

2. Liste des services :

- Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel
- Centre National des Concours de la Fonction Publique.

1.8 Programme 3 : Amélioration du cadre législatif du Travail

a. Présentation stratégique du programme

Le programme « Amélioration du cadre législatif du Travail » vise à :

- renforcer le dialogue social ;
- assurer l'application de la législation et de la réglementation du travail ;
- rendre performants les services du Travail ;
- promouvoir les actions de lutte contre le Travail des Enfants.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Objectif 1 : Renforcer le dialogue social								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Cible		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
1.1. Pourcentage des conflits de travail gérés	%	65	100	85	65	67	69	71
Moyens de vérification : Rapports annuels des Directions Régionales du Travail et de la Direction Nationale du Travail - Préavis de grève déposés Précisions méthodologiques : (Nombre de conflits ayant reçu une issue favorable / nombre de conflits soumis aux services du travail) x 100								
1.2. Pourcentage des conventions collectives et accords d'établissement relus et adoptés	%	67	0	33	50	55	60	65
Moyens de vérification : PV de négociation des conventions et note technique des accords d'établissement - Copies des conventions et accords signés Précisions méthodologiques : (Nombre de conventions et accords adoptés / total de conventions et accords soumis) x 100								
1.3. Taux de progression des usagers assistés et conseillés	%	-66	22	2	4	5	6	7
Moyens de vérification : Rapports annuels des DRT et de la DNT Précisions méthodologiques : ((Nombre d'usagers assistés et conseillés de l'année N/ l'année N-1)-1) x 100								
Les activités pertinentes de l'objectif : 1.1.1. Gestion des conflits de travail. 1.2.1 Poursuite de la relecture des conventions collectives et accords d'établissement 1.3.1 Assistance et conseil aux partenaires et usagers 1.3.2 Tenue des réunions de concertation avec les partenaires sociaux.								
Objectif 2 : S'assurer de l'application de la législation et de la réglementation du travail								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Cible		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
2.1. Taux de progression des établissements contrôlés	%	5	4	35	3	4	5	6
Moyens de vérification : Rapports d'inspection de la Direction Nationale du Travail et des Directions Régionales du Travail ; copie des contrats de travail visés Précisions méthodologiques : (Nombre d'entreprises contrôlées de l'année N/l'année N-1)-1) x 100								

2.2. Taux de progression des contrats de travail visés	%	-	-	-	-	3	4	5
Moyens de vérification : Rapports annuels des DRT et de la DNT								
Précisions méthodologiques : (Nombre de contrats visés de l'année N sur l'année N-1) x 100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
2.1.1 Réalisation des visites régulières d'entreprises sur les conditions et milieux de travail.								
2.1.2 Suivi et actualisation des bases de données sur les entreprises								
2.2.1 Vérification et visa des contrats de travail								
Objectif 3 : Rendre performants les services du Travail								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisation			Année en cours	Cible		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
3.1. Pourcentage d'Inspecteurs ou de Contrôleurs du Travail formés (dont femmes)	%	67 (36,54)	17 (35)	81 (65)	25 (10)	30 (15)	35 (20)	40 (25)
Moyens de vérification :								
-Rapports de formation, Rapports annuels								
Précisions méthodologiques : (Nombre d'Inspecteurs ou de contrôleurs du travail formés / nombre total d'Inspecteurs ou de contrôleurs du travail) x 100								
3.2. Pourcentage d'exécution des besoins en équipements de la Direction Nationale du Travail et de la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants	%	-	-	-	20	30	50	70
Moyens de vérification : Copies des lettres d'expression de besoin et des fiches de réception des équipements								
Précisions méthodologiques : (Besoin en équipements acquis/Besoin en équipements exprimé) x 100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
3.1.1 Tenue des sessions de formation des Administrateurs ou contrôleurs du travail								
3.2.1 Dotation de la DNT et de la CNLTE en équipements								
Objectif 4 : Promouvoir les actions de lutte contre le Travail des Enfants								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisation			Année en cours	Cible		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
4.1. Taux de réalisation du programme d'activités de la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants	%	-	-	-	-	50	55	60
Moyens de vérification : Rapport annuel de la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants								
Précisions méthodologiques : (Nombre d'activités réalisées / le nombre d'activités programmées) x 100								

4.2. Taux de réinsertion des enfants retirés des pires formes de travail des enfants (Filles)	%	-	-	0,38 (49)	75 (60)	80 (55)	70 (50)	75 (55)
Moyens de vérification : Rapport annuel de la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants								
Précisions méthodologiques : (Nombre d'enfants réinsérés/le nombre d'enfants retirés) x 100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
4.1.1. Organisation d'une table ronde des PTF pour le financement du Plan d'Actions National pour l'Elimination du Travail des Enfants au Mali (PANELEM)								
4.2.1 Retrait et réinsertion des enfants victimes des pires formes de travail								
4.2.2 Tenue des réunions du Comité Directeur National de lutte contre le Travail des Enfants (CDN).								

c. Les projections financières

Tableau 8: Evolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Amélioration du Cadre Législatif du Travail					
Personnel	391 671	433 918	474 667	503 472	578 986
Biens et services	136 928	88 270	111 642	123 723	118 664
Transferts et subventions	-	-	30 000	40 499	32 398
Investissement	-	30 000	-	-	-
Totaux	528 599	552 188	616 309	667 694	730 048

d. Les prévisions d'effectif du programme N°3 :

Tableau 10 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	60	185	197	207	222
Catégorie A	14	47	57	67	82
Catégorie B	27	68	68	68	68
Catégorie C	3	5	5	5	5
Autres Catégories	16	65	67	67	67

LES ANNEXES :

1. Liste des projets :

- le plan d'Action National pour l'Elimination du Travail des Enfants au Mali (PANEDEM) 2011-2020 ;
- le Programme Pays pour la Promotion du Travail Décent.

2. Liste des services :

- la Direction Nationale du Travail (DNT) ;
- la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants (CNLTE) ;
- les Directions régionales du Travail de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka, Taoudéni et le District de Bamako.

1.9 Le Programme 4 : Reformes administratives et institutionnelles

a. Présentation stratégique du programme

Le programme « Reformes administratives et institutionnelles » vise à élaborer les éléments de la politique nationale de modernisation de l'Etat et assurer la coordination et le contrôle de sa mise en œuvre. Il poursuit les objectifs suivants :

- améliorer la performance de l'Administration publique et la qualité des services délivrés aux citoyens ;
- favoriser l'émergence d'un management professionnel des politiques et programmes de développement
- Institutionnaliser la Gestion Axée sur les Résultats et la Transparence dans l'Administration Publique.

b. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Objectif 1 : améliorer la performance de l'Administration publique et la qualité des services délivrés aux citoyens								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Cible		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
1.1. Niveau d'application des recommandations de l'étude relative aux mesures d'accompagnement en matière de gestion des ressources humaines pour le déploiement des budget-programmes	%	-	-	-	-	40	60	80
Moyens de vérification : -Rapport d'activités du CDI.								

Précisions méthodologiques : (Nombre de recommandations appliquées / nombre total des recommandations) x 100.								
1.2. Niveau de satisfaction des usagers des services publics	%	-	-	-	-	50	60	80
Moyens de vérification : Rapport de l'enquête.								
Précisions méthodologiques : (Nombre des usagers sondés satisfaits / le nombre total des usagers sondés) x 100.								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
1.1.1 Missions d'Assistance Technique pour appuyer le PDI à la réalisation des études préalables nécessaires pour la fixation des mesures d'accompagnement en matière de gestion des ressources humaines en vue de réconforter le déploiement des budget-programmes								
1.1.2 Introduction des mesures d'accompagnement dans le circuit d'approbation en Conseil des Ministres								
1.2. 1 Recrutement du bureau et lancement de l'enquête								
1.2.2. Dissémination des résultats de l'enquête à Bamako et dans les Régions								
Objectif 2 : favoriser l'émergence d'un management professionnel des politiques et programmes de développement								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisation			Année en cours	Cible		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1 Taux d'adoption de projets de textes relatifs à la stabilisation des cadres dirigeants	%	-	-	-	-	50	60	70
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités du CDI.								
Précisions méthodologiques : (Nombre de projets de textes adoptés / nombre total des projets de textes soumis) x 100.								
2.2 Taux de réalisation des programmes de formation des cadres dirigeants (responsables de programme)	%	-	-	-	-	60	70	80
Moyens de vérification : Rapport d'activités du CDI.								
Précisions méthodologiques : (Nombre de Cadres dirigeants formés dont des femmes cadres / nombre total des cadres dirigeants) x 100								
2.3 Taux de départements ayant élaborés leur code sectoriel conformément au code de déontologie commun à l'agent public	%	-	-	-	-	20	40	60
Moyens de vérification : Rapport d'activités du CDI.								
Précisions méthodologiques : (nombre de départements ayant élaboré leur code sectoriel / nombre total des départements) x 100.								
Les activités pertinentes :								
2.1.1 Mise en place d'un groupe de travail pour la préparation des projets de textes proposant des mesures en vue de la stabilisation des postes de l'encadrement supérieur								
2.1.2 Suivi du processus d'approbation des projets de textes proposant des mesures en vue de la								

stabilisation des postes de l'encadrement supérieur								
2.2.1 Missions d'Assistance Technique pour l'identification des besoins et la formulation des programmes de formation certifiant en management pour les cadres dirigeants								
2.2.2. Mise en œuvre des programmes de formation certifiant en management pour les cadres dirigeants								
2.3.1Mise en place un dispositif de suivi de la mise en œuvre des codes de déontologie								
Objectif 3 : Institutionnaliser la Gestion Axée sur les Résultats et la Transparence dans l'Administration Publique.								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisation			Année en cours	Cible		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
3.1 Taux de réalisation des activités du plan d'actions du document de Politique Nationale GAR et de la Transparence	%	-	-	-	-	30	70	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités du CDI. Précisions méthodologiques : (nombre d'activités réalisées /nombre total des activités du plan d'actions) x 100.								
3.2 Taux de réalisation des activités du plan d'actions des documents de Politique Nationale GAR et de la Transparence	%	-	-	-	-	40	70	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités du CDI. Précisions méthodologiques : (nombre d'activités réalisées /nombre total des activités du plan d'actions) x 100.								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
3.1.2 Suivi de la mise en œuvre du Plan d'actions de la Politique Nationale GAR								
3.2.1 Elaboration et mise en œuvre du Plan de Travail Annuel de la GAR								
3.2.2 Suivi de la mise en œuvre du Plan d'actions de la Politique Nationale de la Transparence								

c. Les projections financières

Tableau 11 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Réformes Administratives et Institutionnelles					
Personnel	109 930	121 971	143 010	151 689	174 442
Biens et services	156 360	27 932	125 178	127 289	131 098
Transferts et subventions	30 000	50 000	70 000	76 300	71 340
Investissement	622 500	634 000	334 000	337 340	352 519
Totaux	918 790	833 903	672 188	692 618	729 399

d. Les prévisions d'effectif du programme N°4 :

Tableau : Répartition prévisionnelle annuelle des emplois rémunérés par l'Etat

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	48	42	46	51	54
Catégorie A	24	21	25	30	33
Catégorie B	8	7	7	7	7
Catégorie C	2	2	2	2	2
Autres Catégories	14	12	12	12	12

LES ANNEXES :

1. Liste des projets :

- le Programme de Développement Institutionnel (PDI).

2. Liste des services :

- le Commissariat au Développement Institutionnel (CDI).

3. Liste des EPA : Néant.

SECTION 323 : MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

I. LE DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES (DPPD)

1.1. La mission :

Le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a pour mission de préparer et de mettre en œuvre la politique nationale du Mali dans le domaine de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Le Décret n°2016-054/PM-RM du 08 aout 2016 fixe les attributions spécifiques des membres du Gouvernement. Ce décret stipule en son article 23 que le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, prépare et met en œuvre la politique nationale dans les domaines de l'emploi et de la formation professionnelle.

À ce titre, il est compétent pour :

- la définition de la politique d'emploi et de lutte contre le chômage et les sous-emplois ;
- la définition et le suivi de la mise en œuvre des actions et mesures destinées soit à préserver des emplois, soit à favoriser la création d'emplois ;
- le développement de la formation professionnelle et le renforcement des capacités des structures nationales de formation professionnelle en vue de répondre aux défis de l'intégration sous régionale et du renforcement de la compétitivité des entreprises nationales ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des mesures visant l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes ;
- la définition et le suivi de la mise en œuvre des mesures visant une adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail.

1.2. Les contraintes et défis

Contraintes :

- faible appropriation des documents de la Politique Nationale de l'Emploi et son Plan d'Actions par les différents acteurs;
- insuffisance du financement du Plan d'Actions de la Politique Nationale de l'Emploi ;
- manque de synergie entre les structures chargées de la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi;
- absence d'une stratégie nationale de certification et de validation des acquis professionnels ;

- absence d'un cadre d'orientation et de mise en cohérence des dispositifs de formation continue, qualifiante et par apprentissage ;
- insuffisance des infrastructures et des équipements de formation professionnelle ;
- insuffisance de formateurs qualifiés ;
- inadaptation des programmes de formation à l'Approche par Compétences ;
- insuffisance de financement de la formation professionnelle.

Défis :

- insuffisance structurelle de l'offre d'emplois productifs et décents ;
- faible niveau de capital humain et faible employabilité de la main-d'œuvre ;
- faible mobilisation des ressources financières ;
- dysfonctionnement du marché du travail en termes d'information sur l'emploi, d'organisation du marché et de capacités institutionnelles
- valorisation des auto emplois et l'emploi dit informel.
- mise en place d'un cadre national de reconnaissance et de validation des formations ;
- renforcement des cadres de concertation sur la formation professionnelle ;
- diversification des filières de formations en relation avec les besoins de l'économie ;
- construction et /ou réhabilitation d'infrastructures de formation ;
- renforcement des dispositifs de formation à travers la formation des publics cibles ;
- formation des agents et des acteurs de la formation professionnelle ;
- opérationnalisation des services locaux de la formation professionnelle.

1.3..La politique sectorielle :

La politique nationale de l'emploi et la politique nationale de la formation professionnelle, adoptées respectivement en 2015 (18 mars 2015) et 2009 (29 juillet 2009) constituent les cadres de référence des actions du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. La mise en œuvre de ces politiques vise à :

- établir et renforcer les liens avec toutes les politiques nationales, notamment pour prendre en considération l'emploi dans les politiques transversales (la politique macroéconomique, la politique d'investissement, la politique fiscale, la politique commerciale) et les politiques de développement sectoriel (développement rural, industrie, artisanat, commerce, etc.) ;
- renforcer les actions de promotion et de création d'emplois, la promotion des activités privées génératrices d'emploi, le soutien aux entreprises modernes et aux micros et petites entreprises, le ciblage des mesures de promotion de l'emploi pour tenir compte du défi démographique et de

- la spécificité des problèmes d'insertion de certains groupes (femmes, jeunes, handicapés, migrants de retour etc.) ;
- améliorer l'employabilité et l'offre de formation professionnelle et technique ;
 - améliorer la gouvernance du marché de l'emploi.
 - développer les ressources humaines pour la productivité et la compétitivité par la formation des actifs des secteurs productifs, des agents de l'Etat et des Collectivités Territoriales, et par l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes.

La mise en œuvre de la politique nationale de la formation professionnelle se réalise à travers le PRODEFPE dont le document cadre a été adopté en 2011.

1.4. Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs du secteur de l'emploi et de la formation professionnelle.

Tableaux 1 : Quelques indicateurs de l'emploi

Indicateur	Unité	2012	2013	2014	2015
Taux de chômage	%	nd	7,3	8,2	9,6
Nouveaux emplois créés	nombre	20347	33922	32618	58967
Taux d'emploi	%	nd	73,9	68,3	67,3
Part de l'emploi informel	%	92,7	93,5	96,5	96,4
Demandes d'emplois enregistrées	nombre	9714	6569	5531	18339
Offres d'emplois enregistrées	nombre	7233	1972	7896	5523
Superficies des infrastructures aménagées exploitées	ha	7	140	0,5	4

SOURCE : DNE

Tableau 2 : Quelques indicateurs de la formation professionnelle

Indicateurs	2012	2013	2014	2015
Nombre de sortants des Centres de Formation Professionnelle par secteur (primaire, secondaire, tertiaire)	4 531	5 345	8 103	10 914
Taux de progression de la formation professionnelle en termes de localités couvertes	10	10	24	60
Taux de formation des femmes	5	11,3	30,8	18,1
Taux de centres équipés	10	23,7	26	64
Taux de recouvrement de la Taxe de formation professionnelle	-	-	50	78,25

SOURCE: DNFP

1.5. La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le Ministère de l'Emploi et de la formation professionnelle possède trois (03) programmes :

1. Administration générale ;
2. Amélioration du cadre législatif de l'Emploi et Promotion de l'Emploi ;
3. Formation Professionnelle.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programmes

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	1 676 869	288 697	321 033	323 947	329 793
Programme 2	5 885 281	244 321	610 864	660 766	683 295
Programme 3	677 558	28 184	25 577	28 488	27 166
Totaux	8 239 708	561 202	957 474	1 013 201	1 040 254

Source : DGB

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	473 501	619 369	700 172	742 663	854 058
Biens et services	1 166 013	1 166 682	1 634 554	1 784 265	1 770 052
Transferts et subventions	1 369 794	1 374 479	1 411 119	1 423 527	1 454 325
Investissement	5 230 400	6 066 400	6 051 420	6 049 348	6 464 674
Totaux	8 239 708	9 226 930	9 797 265	9 999 803	10 543 109

Source: DGB

II. LES PROJET ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

2.1. Le Programme 1 : Administration générale

a. Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- i) l'élaboration des politiques et programmes en matière d'Emploi et de Formation Professionnelle ;
- ii) la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;

- iii) la coordination des programmes ;
- iv) le suivi de la mise en œuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme I est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) l'insuffisance des ressources humaines ; (ii) l'amélioration et aux renforcements des capacités (iii) à la gouvernance du secteur.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Prévisions			
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	2019
OBJECTIF 1 : Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies en matière d'emploi et de Formation Professionnelle.									
1.1. Taux d'exécution des activités du département.	%	—	—	—	100	100	100	100	100
<u>Moyen de vérification</u> :- Rapports/CR mensuels									
<u>Précision méthodologique</u> :-Nombre d'activités de coordination réalisées/ Nombre d'activités de coordination prévues* 100									
1.2. Taux de mise en œuvre des recommandations issue des missions de supervision et de suivi des activités.	%	-	-	-	100	100	100	100	100
<u>Moyen de vérification</u> : Rapport des missions de supervision et de suivi									
<u>Précision méthodologique</u> : Nombre de recommandations exécutées-réalisées/ Nombre de recommandations formulées* 100									
1.3. <u>Taux d'exécution du PTG</u>	%	—	—	—	100	100	100	100	100
<u>Moyen de vérification</u> : Le document de suivi des activités du PTG									
<u>Précision méthodologique</u> : Nombre de dossiers du PTG réalisées/ Nombre de dossiers du PTG prévues* 100									
Les activités pertinentes de l'objectif :									
1.1.1. Organisation et tenue des revues mensuelles.									
1.1.2. Réalisation des missions statutaires									
1.2.1. Missions de supervision et de suivi des activités									
1.2.2. Suivi-évaluation des comités de pilotages									
1.3.1. Evaluation des programmes d'activités du PTG									
OBJECTIF 2 : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et									

financières.								
2.1 Taux d'exécution du plan de formation.	%	-	-	-	20	25	30	35
<u>Moyen de vérification:</u> Rapport Annuels de formation								
<u>Précision méthodologique :</u> (Nombre Agents formés / Nombre Agents à former)*100								
2.2. Taux de satisfaction des cadres organiques	%			65	70	80	85	90
<u>Moyen de vérification :</u> Rapport d'activités								
<u>Précision méthodologique :</u> (nombre d'Emploi occupé/ nombre d'Emploi prévue)*100								
2.3. Taux d'exécution du budget.	%	95	99	99	100	100	100	100
<u>Moyen de vérification:</u> Compte Administratif								
<u>Précision méthodologique:</u> Crédit liquidé / crédit Notifié*100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
2.1.1. organisation des stages et ateliers de formation								
2.1.2. Suivi et évaluation des stages et ateliers de formation								
2.2.1 Suivi de mise à la disposition des agents								
2.2.2 Affectation des agents								
2.3.1. Validation du RAP (n-1)								
2.3.2. Elaboration du DPPD-PAP (n+1)								
2.3.3. Organisation de la revue sectorielle (n-1)								
OBJECTIF : 3 Assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre du PRODEFPE								
3.1 : Nombre d'ateliers/sessions tenus	Nombre	-	-	-	5	5	5	5
<u>Moyen de vérification:</u> Rapport d'atelier et de session.								
<u>Précision méthodologique:</u> -Dénombrement								
3.2 : Taux de mobilisation du financement du programme	%	-	-	-	25	75	100	100
<u>Moyen de vérification :</u> Convention et protocole								
<u>Précision méthodologique:</u> (financement mobilisé/financement total de la première phase)*100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
3.1.1. Organisation d'ateliers de concertation technique.								
3.2.1. poursuite du financement du PRODEFPE								
OBJECTIF 4 : Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département.								
4.1. Taux de mise en œuvre du plan de transfert des compétences aux collectivités territoriales.	%	-	-	-		20	30	40
<u>Moyen de vérification:</u> Rapport d'activités annuel de la CADD								
<u>Précision méthodologique :</u> (Nbre d'activités réalisées/nbre d'activités prévues)*100								
4.2. Taux d'exécution du plan de décentralisation et de déconcentration.	%					40	45	50
<u>Moyen de vérification :</u> Documents du Plan triennal de décentralisation et de déconcentration								
<u>Précision méthodologique :</u> (Nbre d'activités réalisées/nbre d'activités prévues)*100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
4.1.1 Elaboration du décret fixant le détail des compétences à transférer								
4.1.2 Validation du décret fixant le détail des compétences à transférer								
4.2.1. Suivi de la mise en œuvre du plan de déconcentration et décentralisation								
4.2.2. Organisation d'ateliers de partage ou d'appropriation du décret fixant les détails des compétences à transférer.								

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Administration Générale					
Personnel	288 386	355 243	447 187	474 328	545 477
Biens et services	836 235	894 177	998 113	1 095 011	1 059 591
Transferts et subventions	290 798	288 697	321 033	323 947	329 793
Investissement	261 450	171 400	61 420	64 188	67 681
Totaux	1 676 869	1 709 517	1 827 753	1 957 474	2 002 542

c. Les projections financières

Tableau 3 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations			Budget	Prévisions		
	2013	2014	2015	2016	2017(LFI)	2018	2019
Personnel	289 466	298 877	463 054	469 243	447 187	376 199	399 445
Biens et Services	314 965	576 916	916 172	843 396	1 014 733	860 721	960 224
Transfert	0	60 138	213 000	270 852	316 033	319 076	326 411
Investissement	69 326	64 999	107 897	139 320	49 800	161 734	163 349
Total Ressources	673 755	1 000 929	1 700 124	1 722 811	1 827 753	1 717 730	1 849 429

Source : DGB

d. Les prévisions d'effectif du programme N°1 :

Tableau 5 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	243	243	-	-	-
Catégorie A	98	98	-	-	-
Catégorie B	72	72	-	-	-
Catégorie C	14	14	-	-	-
Autres Catégories	59	59	-	-	-

Source : DRH

2.2.Le Programme 2 : Amélioration du cadre législatif de l'emploi et la promotion de l'emploi

a. Présentation stratégique du programme

Le programme « Amélioration du cadre législatif de l'emploi et la promotion de l'emploi» vise à assurer le suivi de la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi. Il poursuit les objectifs suivants :

- établir et renforcer les liens avec toutes les politiques nationales et les politiques de développement sectoriel ;
- renforcer les actions de promotion et de création d'emplois ;
- améliorer la gouvernance du marché de l'emploi.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Les objectifs spécifiques du programme, assortis d'indicateurs de performance et d'activités pertinentes, se présentent comme suit :

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
Objectif 1 : Etablir et renforcer les liens avec toutes les politiques nationales et les politiques de développement sectoriel.								
1.1Taux de réalisation des emplois créés par les politiques.	%				60	80	100	100
Moyens de vérification: Les rapports de suivi des emplois créés de la ONEF. Précisions méthodologiques : Nombre d'emplois créés par les politiques en année N/Nombre total d'emplois prévus(200 000)* 100								
1.2 Pourcentage d'acteurs de l'emploi formés.	%	-	-	-	33	66	100	-
Moyens de vérification: Les rapports de formations Précisions méthodologiques : Nombre d'acteurs de l'emploi formés en année N / Nombre total d'acteurs de l'emploi à former en année N (225)* 100.								
1.3. Taux d'accroissement des investissements sur les infrastructures publiques réalisés en HIMO.	%	-	-	-	-	10	10	10
Moyens de vérification : Rapport d'activités de l'APEJ Précisions méthodologiques : (montant des investissements sur les infrastructures publiques réalisés en HIMO en année (N) moins montant des investissements sur les infrastructures publiques réalisés en HIMO année (N-1) divisé par montant des investissements sur les infrastructures publiques réalisés en HIMO année (N-1)*100								
Les activités pertinentes de l'objectif : 1.1.1. Collecter, dépouiller et analyser des données sur les emplois créés								

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
1.1.2. Renforcer les capacités des jeunes ruraux en vue de leur insertion								
1.2.1 Organiser des ateliers de renforcement des capacités pour l'appropriation par les ministères et services concernés de l'approche méthodologique de convergence programmatique « emploi ».								
1.3.1. Formuler et mettre en œuvre des projets pilotes et des chantiers-écoles								
1.3.2. Identifier, formuler et mettre en œuvre des champs-école pour la formation des jeunes sur les métiers de l'agriculture et sur l'entrepreneuriat								
Objectif 2 : Renforcer les actions de promotion et de création d'emplois.								
Indicateurs	Unité	Réalisations			Année en cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1:Taux d'accroissement du nombre de jeunes diplômés formés en Techniques de Recherche d'Emploi (TRE).	%	—	—	—	5	5	5	5
Moyens de vérification: Rapports d'activités								
Précisions méthodologiques : (nombre de jeunes diplômés formés en technique de recherche d'emploi en année N moins nombre de jeunes diplômés formés en technique de recherche d'emploi en année N-1 divisé par nombre de jeunes diplômés formés en technique de recherche d'emploi en année N-1)*100.								
2.2. Taux d'accroissement du nombre d'entreprises créées.	%	17,00	10,17	29,65	10	20	30	40
Moyens de vérification: Rapports d'activités								
Précisions méthodologiques : (nombre d'entreprises créées en année N moins nombre d'entreprises créées en année N-1) divisé par nombre d'entreprises créées (N-1)*100.								
2.3 .Taux d'accroissement du nombre de jeunes diplômés ayant bénéficié de stages de formation professionnelle dans le privé et le public.	%	58	131	66	5	5	5	5
Moyens de vérification: Rapports d'activités,								
Précisions méthodologiques : (nombre de jeunes diplômés ayant bénéficié de stages de formation professionnelle dans le privé et le public en année N moins nombre de jeunes diplômés ayant bénéficié de stages de formation professionnelle dans le privé et le public en année N-1 divisé par nombre de jeunes diplômés ayant bénéficié de stages de formation professionnelle dans le privé et le public)*100.								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
2.1.1. Organiser des ateliers collectifs pour assurer la formation des jeunes diplômés en techniques de recherche d'emploi (TRE).								
2.1.2 Former les jeunes à la création et à la gestion d'entreprises								
2.2.1. Faciliter l'accès au crédit pour les entreprises et les porteurs de projets								
2.2.2. Renforcer les dispositifs d'accompagnement des entreprises et des porteurs de projets								
2.3.1. Placer les jeunes en apprentissage, en formation de reconversion et en stage de qualification professionnelle avec l'appui des partenaires du secteur privé								
2.3.2 Suivre et évaluer le programme de stage de formation professionnelle.								
Objectif 3 : Améliorer la gouvernance du marché de l'emploi.								

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
3.1:Taux d'évolution du budget alloué à la promotion de l'emploi	%	—	—	—	10	20	25	30
Moyens de vérification: Rapports d'activités, Précisions méthodologiques : (Budget en année N moins Budget en année (N-1) / Budget en année (N-1) *100								
3.2: Taux de mise en œuvre des recommandations formulées par le Cadre Partenarial d'Orientation et de Suivi de l'Emploi et de la Formation Professionnelle		—	—	—	70	80	90	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités, Précisions méthodologiques : (Nombre de recommandations réalisées en année (N)/ Nombre de recommandations formulées en année (N-1)*100.								
Les activités pertinentes de l'objectif : 3.1.1. Organiser une Revue des Dépenses Publiques pour l'emploi afin de définir les prévisions de financements nécessaires à l'atteinte des objectifs du sous-secteur. 3.1.2 Organiser un atelier d'évaluation du CDMT 3.2.1. Organiser les sessions du Cadre Partenarial d'Orientation et de Suivi de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.								

c. Les projections financières

Tableau 6 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Amélioration du Cadre Légititatif et Promotion de l'Emploi					
Personnel	103 202	149 448	139 796	148 277	170 515
Biens et services	297 533	244 321	610 864	660 766	683 295
Transferts et subventions	640 096	657 097	657 097	659 524	674 491
Investissement	4 844 450	5 745 000	5 425 000	5 413 565	5 798 955
Totaux	5 885 281	6 795 866	6 832 757	6 882 132	7 327 256

Source : DGB

d. Les prévisions d'effectif du programme N°2 :

Tableau 7: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019

Total	432	432	-	-	-
Catégorie A	242	242	-	-	-
Catégorie B	66	66	-	-	-
Catégorie C	61	61	-	-	-
Autres Catégories	63	63	-	-	-

Source : DRH

2.3. Programme N°3 : Formation Professionnelle

a. Présentation stratégique du programme

Le programme N°3 a pour objet de mettre en œuvre la politique nationale de la formation professionnelle.

À cet effet il vise à :

- améliorer l'accès à la formation professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage ;
- améliorer la qualité de la formation professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage ;
- mobiliser davantage de ressources pour le financement de la formation professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
OBJECTIF 1. Améliorer l'accès à la formation professionnelle qualifiante continue et par apprentissage.								
1.1. Taux d'évolution de nouvelles localités couvertes.	%	10	50	60	80	85	100	100
<u>Moyens de vérification :</u> Rapports d'activités								
<u>Précision méthodologique :</u> (Nombre de Nouvelles localités couvertes en année N) divisé par (nombre de Nouvelles localités à couvrir en année N) multiplié par cent.								
1.2. Taux de progression du nombre de formés	%		10	97,83	5	5	5	5
<u>Moyens de vérification :</u>								
<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de sessions de formation - Rapports de voyages d'étude 								
<u>Précision méthodologique :</u> (Nombre de formés en année N) moins (Nombre de formés en année (N-1)) divisé par (nombre de formés en année (N-1)) multiplié par cent. $[(N)-(N-1)] / N-1 \times 100$								
1.3 Taux de femmes formées	%		05	30,78	35	40	45	50
<u>Moyens de vérification :</u>								
<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de sessions de formation - Rapports de voyages d'étude 								
<u>Précision méthodologique :</u> (Nombre de femmes formées) / (Nombre total de personnes formées) multiplié par cent.								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
1.1.1. Extension de la formation par apprentissage à de nouvelles localités, dans les secteurs formel et non								

formel

1.1.2. Accroissement des capacités d'accueil des structures existantes.

1.2.1 Sensibilisation du public cible

1.2.2 Développement des filières porteuses en relation avec les activités féminines

1.2.3 Appui aux apprenants finalistes à s'insérer dans la vie socio professionnelle

OBJECTIF 2 Améliorer la qualité de la formation professionnelle continue qualifiante et par apprentissage.

2.1 Taux des programmes de formation professionnelle élaborés ou révisés	%	-	10	60	72	100	100	100
--	---	---	----	----	----	-----	-----	-----

Moyens de vérification: Rapports annuels

Précision méthodologique

(Nombre de programmes élaborés ou révisés en année N) divisé par (nombre de programmes à élaborer ou à réviser en année (N) multiplié par cent.

2.2 Taux de centre équipés	%	10	26	64	45	100	100	100
----------------------------	---	----	----	----	----	-----	-----	-----

Moyens de vérification : Rapports annuels

Précision méthodologique : Nombre de centres équipés en année N/ Nombre total de centres prévus à équiper en année N*100

2.3 Taux d'admission aux examens de fin d'apprentissage.	%	98	70	100	100	100	100	100
--	---	----	----	-----	-----	-----	-----	-----

Moyens de vérification : Rapports annuels DNFP

Précision méthodologique : (Nombre de candidat admis en année N / Nombre de candidat total en année N)*100

Les activités pertinentes de l'objectif :

2.1.1. Élaboration de programmes de formation professionnelle en direction du monde rural en relation avec les services compétents concernés et les organisations professionnelles du secteur.

2.1.2. Élaboration de programmes de reconversion en vue de faciliter la mobilité des travailleurs en situation de chômage.

2.2.1. Octroi de subventions aux organismes de formation professionnelle des jeunes

2.2.2. Équipement des centres de formation professionnelle et entreprises artisanales ou agricoles

2.3.1. organisation des examens de fin d'apprentissage

OBJECTIF 3 : Mobiliser davantage de ressources pour le financement de la formation professionnelle qualifiante continue et par apprentissage.

3.1. Taux de recouvrement de la Taxe de formation professionnelle.	%		50	78,25	100	100	100	100
--	---	--	----	-------	-----	-----	-----	-----

Moyens de vérification : Rapports annuels FAFPA

Précision méthodologique : Taxes recouvrées en année N/taxes à recouvrir en année N*100

3.2 Taux de progression des conventions de financement signés	%		5	19,3	10	10	10	10
---	---	--	---	------	----	----	----	----

Moyens de vérification : Rapports annuels FAFPA

Précision méthodologique : [(Nombre de conventions de financement signés de l'année N - Nombre de conventions de financement signés de l'année (N-1))/ Nombre de conventions de financement signés de l'année (N-1)]*100

3.3. Taux de contribution des promoteurs à la formation professionnelle	%		90	24,16	80	100	100	100
---	---	--	----	-------	----	-----	-----	-----

Moyens de vérification : Rapports annuels FAFPA

Précision méthodologique : [(Montant perçue des promoteurs en année N / Montant prévue en année N]*100

Les activités pertinentes de l'objectif :

3.1.1. Recouvrement de la taxe de formation professionnelle.

3.1.2. Suivi du recouvrement de la Taxe de la Formation Professionnelle

3.2.1. Signature et mise en œuvre des conventions de financement.

3.2.2 suivi-évaluation de la mise en œuvre des conventions de financement

3.3.1. Recouvrement de la contribution des promoteurs

3.3.2. Suivi du recouvrement de la contribution des promoteurs

c. Les projections financières

Tableau 8: Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Formation Professionnelle					
Personnel	81 913	114 678	113 189	120 058	138 066
Biens et services	32 245	28 184	25 577	28 488	27 166
Transferts et subventions	438 900	428 685	432 989	440 056	450 041
Investissement	124 500	150 000	565 000	571 595	598 038
Totaux	677 558	721 547	1 136 755	1 160 197	1 213 311

Source : DGB

d. Les prévisions d'effectif du programme N°3 :

Tableau 10 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	179	179	-	-	-
Catégorie A	95	95	-	-	-
Catégorie B	23	23	-	-	-
Catégorie C	19	19	-	-	-
Autres Catégories	42	42	-	-	-

Source : DRH

LES ANNEXES

La liste des services du Programme n°1

- le Cabinet ;
- la Direction des Finances et du Matériel ;
- la Direction des Ressources Humaines
- la Cellule de Coordination du Programme Décennal pour le Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE) ;
- la Cellule d'Appui à la Décentralisation/ Déconcentration/ Emploi (CADD).

La liste des Projets du Programme n°2

- le Projet de Formation Professionnelle, Insertion et Appui à l'Entreprenariat des Jeunes Ruraux (FIER) ;
- le Programme Emplois Jeunes (PEJ) ;

La liste des services du Programme n°2

- la Direction Nationale de l'Emploi (DNE) ;
- le Programme National d'Action pour l'Emploi en vue de la Réduction de la Pauvreté (PNA/ERP).

La liste des EPA du Programme n°2

- l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) ;
- l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ) ;
- l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF).
- le Fonds Auto Renouvelable pour l'Emploi (FARE) ;

La liste des Projets du Programme n°3

- le Programme d'Appui à la Formation Professionnelle (PAFP) ;
- le Projet de Développement des Compétences et Emploi Jeunes (PROCEJ) ;
- le Projet de Formation en Mécanique auto et d'Insertion socioprofessionnelle des Jeunes au Mali (PMAJ) ;
- l'Amélioration de la Compétitivité des Entreprises par la Formation (ACEFOR) ;
- le Programme d'Appui à la formation et à l'Insertion Professionnelle(PAFIP) ;
- le Programme Const./Equip. Centre de Formation Professionnelle au Mali

La liste des services du Programme n°3

- la Direction Nationale de la Formation Professionnelle (DNFP) ;

La liste des EPA du Programme n°3

- le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) ;
- l'Institut National d'Ingénierie et de Formation Professionnelle(INIFORP) ;

SECTION 330 : MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION

I. LE DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DÉPENSES (DPPD)

1.1. La mission

Au terme du Décret N°2016-0574/P-RM du 08 août 2016 fixant les attributions spécifiques des membres du gouvernement, le Ministère de l'Administration Territoriale prépare et met en œuvre la politique nationale dans les domaines de l'administration du territoire.

A ce titre, il est compétent pour :

- l'organisation de la représentation territoriale de l'Etat ;
- la coordination et le contrôle de l'action des représentants de l'Etat dans les circonscriptions administratives ;
- l'organisation des opérations électorales et référendaires, en rapport avec les autres structures intervenant dans ces opérations ;
- la gestion des frontières nationales et la promotion de la coopération transfrontalière ;
- la gestion de l'état civil ;
- la gestion des personnes réfugiées au Mali ;
- la participation à l'organisation des opérations de retour des Maliens réfugiés dans les pays voisins ;
- l'élaboration et le suivi de l'application de la législation relative aux fondations, aux associations et aux groupements et partis politiques ;
- la coordination des relations du Gouvernement avec les partis, groupements et associations politiques ;
- la participation à la préparation et à la mise en œuvre de la défense civile de l'Etat ;
- l'organisation du contrôle du fonctionnement des organes des collectivités territoriales ;
- l'information régulière du Gouvernement sur la situation politique et sociale du pays.

1.2. Les contraintes et défis

Contraintes :

♦ **Dans le domaine de l'Administration générale et contrôle :**

- l'insuffisance de ressources nécessaires pour assurer le financement des activités des programmes du ministère ;

- la non signature d'accord tripartite entre les Gouvernements Mauritanien, Malien et le HCR pour la reconnaissance des réfugiés Mauritaniens et de leur éventuel rapatriement pour ceux qui le désirent ;
- l'insuffisance de moyens logistiques (véhicules, motos) pour assurer la mission de protection des réfugiés et des demandeurs d'asile ;
- l'insuffisance et l'instabilité du personnel qualifié ;
- le manque de plan de carrière pour les agents ;
- la faible couverture des structures à contrôler.

♦ **Dans le domaine de l'Administration du territoire :**

La modernisation de l'Administration territoriale et le suivi des libertés publiques ont été confrontés aux problèmes suivants :

- difficultés dans la mise en œuvre du cadre organique ;
- l'insuffisance des crédits de fonctionnement ;
- l'inexistence de base de données et l'insuffisance d'outils informatiques pour l'exploitation et le traitement efficace des données des Associations, Partis politiques, Fondations ;
- l'inexistence d'infrastructure appropriée pour la conservation et l'archivage au niveau central et dans les circonscriptions administratives ;
- l'insuffisance de moyens logistiques (Véhicules, Motos) pour les représentants de l'Etat ;
- le manque de personnels d'exécution et subalterne ;
- l'instabilité des cadres de la DGAT ;
- l'insuffisance et la vétusté des bâtiments administratifs ;
- l'insuffisance d'équipement des bureaux et logements des Préfets et Sous-préfets ;
- l'Insuffisance des textes régissant le fonctionnement de l'état civil ;
- l'absence d'uniformisation de l'offre de service sur l'ensemble du territoire national ;
- l'absence d'interopérabilité entre les différentes institutions intervenant dans la chaîne de production de l'état civil et des statistiques vitales ;
- l'insuffisance de la formation et un manque de motivation des acteurs de l'état civil ;
- le manque de sensibilisation, d'éducation et de communication vers les populations.

♦ **Dans le domaine de la Gestion commune des frontières et coopération transfrontalière :**

- l'insuffisance de crédit pour la gestion des questions de frontière ;
- l'insuffisance de moyens logistiques (matériel roulant et de bureau, équipement topographique et cartographique) ;

- l'insuffisance du personnel par rapport au cadre organique de la direction ;
- le manque de formation continue des agents pour renforcer leurs capacités ;
- le manque de local adéquat pour la Direction Nationale des Frontières.

♦ **Dans le domaine de l'Appui Technique aux Collectivités Territoriales**

- Inexistence de politique cohérente, permettant une articulation optimale entre aménagement du territoire, déconcentration et décentralisation ;
- l'Insuffisance des textes de la décentralisation encadrant la gestion des collectivités (élection du conseil régional au suffrage universel direct ; réforme du système de tutelle et de contrôle des CT ; création d'impôts par les régions) ;
- faiblesse des ressources et compétences transférées aux collectivités ;
- insuffisance des ressources humaines des collectivités.

Défis :

♦ **Dans le domaine de l'Administration générale et contrôle :**

- doter les programmes du département en ressources suffisantes pour assurer le financement de ses activités ;
- rapatrier les réfugiés ivoiriens dont l'accord tripartite est déjà signé d'une part, et d'autre part, pouvoir intégrer des réfugiés Mauraniens pour lesquels l'Etat Malien à donner son quitus ;
- mettre en œuvre le plan stratégique de Gestion des ressources Humaines du Ministère de l'Administration Territoriale ;
- élaborer un dispositif d'évaluation de la Direction des Ressources Humaines et des Représentants de l'Etat ;
- déconcentrer la gestion des ressources humaines aux niveaux Régions, Cercles et Arrondissements ;
- élaborer les outils de Pilotage de la formation des agents (niveau central et déconcentré) ;
- organiser des ateliers de formation nationaux et régionaux ;
- exécuter 20 missions de contrôle par trimestre ;
- renforcer l'effectif des Inspecteurs à 32 (suivant le projet de cadre organique).

• **Dans le domaine de l'Administration du territoire :**

- mettre en œuvre le cadre organique de la DGAT ;
- améliorer les crédits de fonctionnement ;

- créer la base de données et améliorer les outils informatiques pour l'exploitation et le traitement efficace des données des Associations, Partis politiques, Fondations ;
 - construire des infrastructures appropriées pour la conservation et l'archivage au niveau central et dans les circonscriptions administratives ;
 - finaliser, adopter et mettre en œuvre le Document Cadre de Politique Nationale de l'Administration du Territoire (DCPNAT) ;
 - doter des circonscriptions administratives en moyens humains, financiers et logistiques suffisants;
 - créer les nouvelles circonscriptions administratives ;
 - créer les conditions attractives pour retenir les cadres de la DGAT ;
 - Moderniser la gestion et organiser des missions sur le terrain ;
 - organiser les élections transparentes et crédibles ;
 - suivre et évaluer les partis politiques et les associations ;
 - former les acteurs du processus électoral sur le contentieux électoral ;
 - moderniser le réseau administratif de transmission ;
 - moderniser l'outil de travail du CTDEC ;
 - rendre exhaustif l'enregistrement les faits d'état civil ;
 - rendre crédible et fiable les actes d'état civil ;
 - rendre stable les agents de déclaration ;
 - informatiser le système de l'état civil ;
 - déconcentrer la base des données de l'état civil au niveau régional ;
 - renforcer les capacités des structures de gestion de l'état civil ;
 - produire de façon permanente les statistiques de l'état civil ;
 - adhérer les populations à l'état civil ;
 - financer les activités de l'état civil ;
 - Ouvrir un centre de déclaration dans les collectivités ;
 - délivrer la carte d'identité biométrique sur la base des résultats du RAVEC à l'horizon 2016-2017;
 - rendre pérenne le RAVEC.
- **Dans le domaine de la Gestion commune des frontières et coopération transfrontalière :**
 - rehausser le niveau de l'allocation budgétaire pour une meilleure gestion des questions de frontière ;

- doter conséquemment la Direction Nationale des Frontières en matériel roulant et de bureau, en équipement topographique et cartographique ;
- Renforcer la capacité institutionnelle de la Direction Nationale des Frontières à travers la revue de son statut (érection en direction générale), la mise en place de personnel adéquat et de programme de formation ;
- Réaliser une infrastructure permettant d'abriter la direction à hauteur de sa mission.

♦ **Dans le domaine de l'Appui Technique aux Collectivités Territoriales**

Ils sont entre autres :

- la stabilité, de la sécurité et de la paix sociale ;
- le développement territorial cohérent, équilibré et durable ;
- la gouvernance inclusive du territoire ;
- l'amélioration de l'offre de services de qualité aux populations ;
- le financement soutenable de la décentralisation à partir des ressources internes.

1.3. La politique sectorielle :

La politique du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation est structurée autour de dix sept (17) objectifs spécifiques :

1. Mettre en synergie les actions des services centraux et des circonscriptions administratives du département ;
2. Assurer la gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du département ;
3. Contrôler l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion administrative, financière et matérielle dans les services centraux et les structures déconcentrées et décentralisées ;
4. Améliorer le cadre juridique et institutionnel de la déconcentration ;
5. Assurer un suivi régulier des circonscriptions administratives ;
6. Assurer l'exercice effectif des libertés publiques ;
7. Renforcer et Améliorer le Système Electoral ;
8. Adapter et Renforcer le système d'Etat Civil.
9. Renforcer la coopération administrative frontalière ;
10. Favoriser l'intégration de proximité des populations de part et d'autre des frontières ;
11. Equiper et développer les zones frontalières ;
12. Matérialiser les frontières.

13. Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département ;
14. Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières.
15. Améliorer l'assistance technique aux Collectivités Territoriales ;
16. Améliorer la prévisibilité des ressources financières des Collectivités Territoriales ;
17. Renforcer les capacités des élus et des agents des Collectivités Territoriales.

1.4. Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Le tableau suivant donne les principaux indicateurs de la politique du Ministère de l'Administration Territoriale.

Tableaux 1 : Quelques indicateurs

indicateurs	Unité	2013	2014	2015	2016
Taux d'exécution budgétaire	%	90,41	98,76	99,69	
Taux de déconcentration du personnel	%	60,25	69,97	76,70	
Taux d'exécution du programme annuel de contrôle		27,88	39,44	27,80	
Nombre de nouvelles régions créées	Nombre				2
Nombre de paris politiques, associations, mis sur le système informatisé	Nombre				174
Nombre de carte NINA personnalisées	Nombre				138 292
	Nombre				
Nombre de conflits de cohabitation traités	Nombre	0	2	1	
Nombre de mission de sensibilisation	Nombre	0	7	0	

1.5. La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le Ministre de l'Administration Territoriale possède trois (03) programmes :

1. Administration Générale et Contrôle ;
2. Administration du Territoire ;
3. Gestion commune des Frontières et Coopération Transfrontalière ;
4. Appui Technique aux Collectivités Territoriales.

Tableau 2 : Répartition des dépenses par programmes

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	4 764 926	3 567 708	4 435 728	4 703 436	4 800 101
Programme 2	19 196 012	22 289 038	23 110 841	23 966 069	25 122 176
Programme 3	275 819	132 312	369 110	371 990	391 492

Programme 4	17 098 417	23 824 057	41 718 982	42 739 456	44 459 165
Totaux	41 335 174	49 813 115	69 634 661	71 780 951	74 772 934

Tableau 3 : Répartition des dépenses par nature économique

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	5 272 118	5 969 402	6 037 479	6 306 296	7 161 045
Biens et services	17 029 670	17 978 758	20 937 108	21 896 373	22 540 991
Transferts et subventions	4 544 936	4 969 023	6 250 420	6 812 921	6 370 028
Investissement	14 488 450	20 895 932	36 409 654	36 765 361	38 700 870
Totaux	41 335 174	49 813 115	69 634 661	71 780 951	74 772 934

II. LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

1. Le Programme 1 : Administration Générale et Contrôle;

a. Présentation stratégique du programme n°1

Ce programme vise l'amélioration continue du processus de travail du département. La réalisation d'une synergie à tous les niveaux est l'objectif recherché et toutes les ressources doivent concourir à la réalisation de cette synergie.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme1 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques : (i) mettre en synergie les actions des services centraux et des circonscriptions administratives du département ; (ii) assurer la gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du département; (iii) contrôler l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion administrative, financière et matérielle dans les services centraux et les structures déconcentrées et décentralisées ; (iv) améliorer le cadre juridique et institutionnel de la déconcentration.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Présentation détaillée des objectifs et indicateurs

Objectif1 : Mettre en synergie les actions des services centraux, des circonscriptions administratives du Département.									
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Cibles			2019
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	
1.1. Taux de réalisation des réunions de coordination élargie du cabinet.	%	65	65	95	95	100	100	100	
Sources de vérification : Rapports d'activités des services ; PV de réunions et compte rendu de réunions.									
Précisions méthodologiques: (Nombre de réunions tenues/Nombre de réunions programmées) x 100.									
1.2. Taux d'exécution du plan de travail du gouvernement (PTG) du département.	%	-	-	-	-	100	100	100	
Source de vérification : Projet de textes									
Précisions méthodologiques : Nombre de dossiers élaborés/ Nombre de dossiers prévus x 100.									
1.3 Taux de rapatriement volontaire des réfugiés	%	12,07	1,44	18,62	82	100	100	100	
Source de vérification : rapport annuel commission nationale chargée des réfugiés									
Précisions méthodologiques : (Nombre refugiés rapatriés volontaires/effectif recensé ayant opté pour le retour) x 100									
Activités pertinentes									
1.1.1 organisation des réunions de coordination élargie du Cabinet ;									
1.2.1 suivi de la mise en œuvre du PTG ;									
1.3.1. recensement de réfugiés pour leur retour dans leur pays d'origine.									
Objectif 2 : Assurer la gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du département									
2.1. Taux de déconcentration du personnel	%	60,25	69,97	76,70	70,70	80	80	80	
Sources de vérification : Actes signés et rapports d'activités de la DRH									
Précisions méthodologiques: (Nombre d'agents en activités dans les services déconcentrés /Nombre d'agents en service au Département) x 100									
2.2 Taux de satisfaction des besoins en matériel et équipement des structures.	%					100	100	100	
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités de la DFM									
Précisions méthodologiques : (Nombre de besoins satisfaits / Nombre de besoins exprimés) x 100									
2.3 Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%				70	100	100	100	
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités de la DFM –Plan de passation des marchés publics									
Précisions méthodologiques: (Nombre de marchés publics exécutés / Nombre de marchés publics prévus dans le PPM) x 100									
Activités pertinentes									
2.1.1. Poursuite de la mise en œuvre du plan de gestion prévisionnel des emplois et des compétences du									

personnel								
2.2.1 poursuite de la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités du personnel du département								
2.3.1. élaboration, suivi et exécution du plan de passation des marchés publics								
Objectif 3: Contrôler l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion administrative, financière et matérielle dans les services centraux et les structures déconcentrées et décentralisées								
3.1. Le taux d'exécution du programme annuel de contrôle	%	27,88	39,44	27,80	70	100	100	100
Sources de vérification: Programme annuel d'activités.								
Précisions méthodologiques: (nombre d'activités de contrôle exécutées/ nombre d'activités programmées) x 100								
3.2 Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle.	%	-	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification : Rapports de mission de suivi de recommandations.								
Précisions méthodologiques: (nombre de recommandations mises en œuvre / nombre total de recommandation formulées) x100								
Activités pertinentes								
3.1.1. Exécution du programme de contrôle ;								
3.2.1 Suivre la mise en œuvre des recommandations des missions de contrôle.								
Objectif 4 : Améliorer le cadre juridique et institutionnel de la déconcentration								
4.1 Taux de déconcentration des activités	%	10	15	60	70	80	90	100
Sources de vérification: liste des activités transférées (cf. textes réglementaires)								
Précisions méthodologiques: (Nombre d'activités déconcentrées/nombre d'activités à déconcentrer) x 100								
4.2. Taux d'exécution des activités prévues dans le cadre de l'élaboration du Plan de Déconcentration.	%	-	-	-	-	90	100	100
Sources de vérification : Rapports d'activités de la CADD								
Précisions méthodologiques: (activités réalisées/activités programmées) x100								
Activités pertinentes								
4.1.1. poursuivre la mise en œuvre de la politique nationale en matière de déconcentration ;								
4.2.1 Suivre la mise en œuvre du plan de déconcentration.								

c. Les projections financières

Tableau 5 : Évolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Administration Générale et Contrôle					
Personnel	559 860	702 689	659 036	684 407	787 066
Biens et services	2 462 222	2 313 675	2 700 505	2 846 036	2 894 613
Transferts et subventions	1 568 544	368 544	884 432	964 028	901 364
Investissement	174 300	182 800	191 755	208 965	217 058
Totaux	4 764 926	3 567 708	4 435 728	4 703 436	4 800 101

d. Les prévisions d'effectif du programme n°1 :

Tableau 6: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	195	209	225	241	257
Catégorie A	55	60	65	70	75
Catégorie B	39	46	53	60	67
Catégorie C	18	20	22	24	26
Autres Catégories	83	83	85	87	89

2. Le Programme 2 : Administration du Territoire

a. Présentation stratégique du programme 2

Le programme 2 vise le renforcement de la déconcentration et la protection des libertés publiques. Il assure l'administration du territoire à travers la mise en œuvre et le contrôle des politiques relatives à :

- i) l'organisation générale du territoire ;
- ii) l'organisation des élections ;
- iii) la gestion de l'état civil ;
- iv) la promotion des libertés publiques
- v) la gestion des risques et conflits.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme n°2

Le cadre de performance du programme 2 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques : (i) Assurer un suivi régulier des circonscriptions administratives (ii) Assurer l'exercice effectif des libertés publiques ; (iii) Renforcer et Améliorer le Système Electoral ; (iv) Adapter et Renforcer le système d'Etat Civil.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7 : Présentation détaillée des objectifs et indicateurs

Objectif 1 : Assurer un suivi régulier des circonscriptions administratives								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations		En cours		Cibles		
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1.1. Taux circonscription fonctionnelles	%	80	80	80	80	100	100	100
Sources de vérification : rapports d'activité annuels								
Précisions méthodologiques : (Nombre rapport de circonscriptions fonctionnels/nombre total de circonscription) x 100								
Objectif 2 : Assurer l'exercice effectif des libertés publiques								
2.1. Taux d'Association Signataire d'Accord Cadre avec l'Etat (ASACE) fonctionnelles	%	40	45	25	35	35	40	45
Sources de vérification : rapports de suivi, Rapport annuel d'activités de la DGAT.								
Précisions méthodologiques (Nombre d'ASACE suivies et évaluées / nombre d'ASACE existantes) x 100.								
Objectif 3 : Renforcer et Améliorer le Système Electoral								
3.1. Taux de scrutins validés	%	100	100	100	70	100	100	100
Sources de vérification : rapports généraux sur les élections								
Précisions méthodologiques: (Nombre de scrutins tenus et validés/nombre scrutins prévus) x100								
3.2 Taux de participation aux élections	%	42,66	32,1	50	50	51	51	51
Sources de vérification : rapports généraux sur les élections								
Précisions méthodologiques : (nombre de votants / nombre d'inscrits) x 100								
Objectif 4: Adapter et Renforcer le système d'Etat Civil								
4.1. Pourcentage de centres d'état civil fonctionnels								
Centres principaux 703	%	100	100	100	100	100	100	100
Centres secondaires 292	%	100	100	100	100	100	100	100
Centres de déclaration 7837	%	80	82	86	91	98	100	100
Sources de vérification: rapports de supervision DNEC								
Précisions méthodologiques: (nombre de centres fonctionnels/nombre de centres créés) x100								
4.2. Pourcentage de personnes disposant d'un identifiant unique (NINA)	%	95	96	97	98	99	99	100
Sources de vérification: base de données population RAVEC								
Précisions méthodologiques: (Nombre de personne avec NINA/Nombre de personnes enregistrées dans le système) x100								
4.3 Taux d'enregistrement des naissances	%	85	90	95	98	99	99	99
Sources de vérification: Rapport annuel DNEC								
Précisions méthodologiques: (Nombre de naissances enregistrées/nombre de naissances attendues) x 100								
Naissance attendue = Population année en cours x 46 (Commune rurale)/1000								
= Population année en cours x 42 (Commune urbaine)/1000								
= Population année en cours x 40 (District Bamako)/1000								

c. Les projections financières du programme n°2

Tableau 8: Evolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Administration du Territoire					
Personnel	4 591 569	5 123 620	5 146 255	5 380 763	6 096 685
Biens et services	13 228 032	14 386 403	15 324 421	15 854 474	16 295 345
Transferts et subventions	844 411	989 515	1 029 515	1 122 143	1 049 170
Investissement	532 000	1 789 500	1 610 650	1 608 689	1 680 976
Totaux	19 196 012	22 289 038	23 110 841	23 966 069	25 122 176

d. Les prévisions d'effectif du programme n°2 :

Tableau 9: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	1464	1510	2054	2598	3142
Catégorie A	301	311	318	325	332
Catégorie B	276	299	316	333	350
Catégorie C	291	304	314	324	334
Autres Catégories	596	596	1106	1616	2126

3. Programme 3 : Gestion commune des frontières et coopération transfrontalière

a. Présentation stratégique du programme n°3

Ce programme consiste à mettre en œuvre une politique de gestion des frontières à travers la matérialisation consensuelle des frontières, le développement harmonieux des zones frontalières et l'intégration de proximité des populations frontalières par la promotion de la coopération transfrontalière.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme n°3

Le cadre de performance du programme 3 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques : (i) renforcer la coopération administrative frontalière ; (ii) favoriser l'intégration de proximité des populations de part et d'autre des frontières ; (iii) équiper et développer les zones frontalières ; (iv) matérialiser les frontières.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 10 : Présentation détaillée des objectifs et indicateurs

Objectif1 : Renforcer la Coopération Administrative Frontalière								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
1.1. Taux de réalisation des rencontres périodiques entre autorités frontalières	%	38,46	69,23	77,77	-	100	100	100
Sources de vérification : rapports des rencontres ou compte rendus de réunion								
Précisions méthodologiques : (Nombre de rencontres tenues/nombre de rencontres programmées) x100								
Objectif 2 : Favoriser l'intégration de proximité des populations de part et d'autre des frontières								
2.1. Taux de réalisation des espaces de coopération transfrontalière	%	20	40	-	-	100	100	100
Sources de vérification : Accords de financement GIZ, Rapport de la rencontre, Documents de programmation ;								
Précisions méthodologiques : Nombre d'espaces identifiés/ Nombre d'espaces prévus x 100								
2.2 Taux de réalisation des projets intégrateurs.	%	20	40	87,5	-	100	100	100
Sources de vérification : Accords de financement GIZ ; Documents de contrats et de contrat de passation de marché ; PV de réception.								
Précisions méthodologiques : (Nombre de projets réalisés/Nombre de projets prévus) x 100								
2.3. Taux de réalisation des rencontres tenues pour la conclusion des Accords/Conventions de coopération transfrontalière	%	-	66,66	88,88	-	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel de la Direction Nationale des Frontières.								
Précisions méthodologiques : (Nombre de rencontres tenues /nombre de rencontres prévues) x 100								
2.4 Taux de réalisation des Accords/Conventions de coopération transfrontalière	%	-	-	33,33	-	100	100	100
Sources de vérification : Documents d'Accord conclus								
Précisions Méthodologiques : (Nombre Accords/Conventions conclus) / (nombre d'Accords-Conventions prévus) x 100								
2.5 Taux de réalisation des rencontres des Comités de pilotage et des Commissions techniques Mixtes de mise en œuvre des activités de coopération transfrontalière	%	-	-	50	-	100	100	100
Sources de vérification : PV des rencontres/comptes rendus des réunions								
Précisions Méthodologiques : (Nombre de rencontres tenues /nombre de rencontres prévues) x 100								
Objectif 3: Equiper et développer les zones frontalières								
3.1. Taux de satisfaction des besoins en Infrastructures et en équipements	%	33,33	33,33	80	-	100	100	100
Sources de vérification: Documents de marché passés; PV de réception								

Précisions méthodologiques : Nombre de besoin en infrastructures et équipements réalisées / besoin en infrastructures et équipements prévues x 100								
Objectif 4 : Matérialiser les frontières								
4.1.Taux de kilomètres bornés	%	-	33,33	-	-	100	100	100
Sources de vérification: Rapports d'étapes ou rapports de fin de travaux ; Rapport des travaux réalisés								
Précisions méthodologique : Nombre de km bornés/ Nombre de km prévus x100.								
4. 2 Taux de réalisation des rencontres des Commissions Techniques mixtes de matérialisation des frontières	%	-	-	100	-	100	100	100
Sources de vérification: Rapport annuel de la Direction Nationale des Frontières								
Précision méthodologiques (Nombre de rencontres tenues/ Nombre de rencontres prévues) x 100								
4.3Taux de traités ou de conventions conclus	%	-	-	100	-	100	100	100
Sources de vérification: Documents de Traité ou de Convention.								
Précisions méthodologiques: nombres de traités ou de convention conclus / nombre de traités ou de conventions à conclure x 100								

c. Les projections financières

Tableau 11: Evolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Gestion Commune des Frontières et Coopération Transfrontalières					
Personnel	38 348	32 699	36 103	37 492	43 115
Biens et services	87 849	95 241	128 635	130 033	135 236
Transferts et subventions	4 372	4 372	4 372	4 765	4 455
Investissement	145 250	-	200 000	199 700	208 686
Totaux	275 819	132 312	369 110	371 990	391 492

d. Les prévisions d'effectif du programme n°3 :

Tableau 12 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	34	34	51	68	85
Catégorie A	5	5	8	11	14
Catégorie B	3	3	9	15	21
Catégorie C	6	6	9	12	15
Autres Catégories	20	20	25	30	35

4. Le Programme 4 : Appui Technique aux Collectivités Territoriales.

a. Présentation stratégique du programme 4

Le programme 2 vise à contribuer à amélioration du pilotage stratégique des politiques de décentralisation, de déconcentration et de développement des Collectivités Territoriales.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 4

Le cadre de performance du programme 4 est bâti autour de trois objectifs spécifiques : (i) améliorer la qualité des services rendus par les Collectivités Territoriales; (ii) améliorer la prévisibilité des ressources financières des Collectivités Territoriales ; (iii) renforcer les capacités des élus et des agents des Collectivités Territoriales.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme. Les détails des objectifs ainsi les indicateurs qui leurs sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7 : Présentation détaillée des objectifs et indicateurs

Objectif 1 : Améliorer la qualité des services rendus par les Collectivités Territoriales								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			en cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
1.1. Pourcentage des projets de décrets élaborés fixant les détails les transferts de compétences et de ressources de l'Etat aux CT	%	-	100	100	50	100	100	100
Source de vérification : Projets de décrets présentés en conseil des ministres								
Précisions méthodologiques : (Nombre de décrets élaborés/ nombre de projets de décrets programmés) X 100								
1.2. Taux d'exécution des concours directs de recrutement dans les secteurs ayant fait l'objet de transferts de compétences et de ressources de l'Etat au CT	%	-	100	100	-	100	100	100
Source de vérification : Rapports des concours organisés								
Précisions méthodologiques : (Nombre de concours tenus /Nombre de concours prévus) X100								
Objectif 2 : Améliorer la prévisibilité des ressources financières des Collectivités Territoriales.								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			en cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1. Pourcentage de contrats plans signés entre l'Etat et les Régions/ District	%	-	-	100	100	100	100	100
Source de vérification : copies des contrats plans signés								
Précisions méthodologiques (Nombre de contrats signés / Nombre de contrats prévus) x100								
2.2. Délai de notification des droits de	jours	1	3	105	32	15	15	10

tirage aux Collectivités Territoriales									
Source de vérification : arrêté d'approbation du budget de l'ANICT et décisions de notification des droits de tirage aux CT									
Précisions méthodologiques : Le délai de notification des droits de tirage se mesure en termes de différence de jours entre la date de l'arrêté d'approbation du budget de l'ANICT et la date de notification des droits de tirage.									
Objectif 3 : Renforcer les capacités des élus et des agents des collectivités territoriales									
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			en cours	Cibles			
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	2019
3.1. Pourcentage des élus formés	%	15	18	38	2	35	7	6	
3.2. Pourcentage des agents formés en formation initiale	%	-	-	-	-	5	5	5	
3.3. Pourcentage des agents formés en formation continue	%	2	5	7	10	15	20	25	
Source de vérification : Rapports de formation, état d'exécution du programme d'activités du CFCT									
Précisions méthodologiques : (Nombre total d'élus et agents formés /nombre total d'élus et agents prévus pour la formation) X100									

5. Les projections financières du programme

Tableau 8: Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Dispositif d'Appui aux Collectivités Territoriales					
Personnel	82 341	110 394	196 085	203 634	234 179
Biens et services	1 251 567	1 183 439	2 783 547	3 065 830	3 215 797
Transferts et subventions	2 127 609	3 606 592	4 332 101	4 721 985	4 415 039
Investissement	13 636 900	18 923 632	34 407 249	34 748 007	36 594 150
Totaux	17 098 417	23 824 057	41 718 982	42 739 456	44 459 165

d. Les prévisions d'effectif du programme N°2 :

Tableau 9: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	93	95	106	117	127
Catégorie A	33	35	37	41	44
Catégorie B	26	26	29	32	35
Catégorie C	-	-	3	5	7
Autres Catégories	34	34	37	39	41

SECTION 340 : MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTE

I. LE DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES (DPPD)

1.1. La mission

Le Ministère des Affaires Religieuses et du Culte a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre la Politique nationale en matière d'exercice, d'expression, d'enseignement ou de diffusion des convictions religieuses ou morales et des cultes. A ce titre, il est chargé de :

- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à l'exercice de la liberté religieuse et du culte, à l'enseignement des religions et des cultes, aux prêches, à la création et au fonctionnement des établissements religieux, des missions et congrégations, des édifices de culte et des associations confessionnelles ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à l'organisation des pèlerinages et des fêtes religieuses ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives au financement des activités religieuses ou de culte, aux œuvres caritatives des établissements religieux et des édifices de culte, des missions, congrégations et associations confessionnelles ;
- le suivi des relations des associations confessionnelles ou de culte avec les associations étrangères et les organisations internationales non gouvernementales poursuivant des buts similaires.

1.2 Les contraintes et défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise œuvre de la stratégie du ministère.

Contraintes :

- difficulté de traduire sur un plan technique la dimension spirituelle du Département ;
- forte réticence de la communauté religieuse face à la régulation de l'Etat en matière de religion et de culte ;
- partage de certaines prérogatives du Département avec le Ministère en charge de l'Administration Territoriale ;
- absence de document de politique nationale en matière de religion et de culte ;
- faiblesse dans la coordination et l'encadrement des organisations et des pratiques religieuses ;
- l'insuffisance de textes législatifs et réglementaires de gestion des pratiques religieuses au Mali.
- l'absence de services techniques déconcentrés.

Défis :

- élaboration d'un document de politique nationale en matière de religion et de culte ;
- meilleure coordination et encadrement des organisations et des pratiques religieuses ;
- restaurer une confiance pleine et entière entre l'Etat et le monde religieux
- vaincre l'extrémisme violent.
- continuer à maintenir l'entente entre les différents courants de la communauté islamique au sein du Haut conseil islamique ;
- maintenir et renforcer le dialogue interreligieux et la bonne entente entre les différents leaders religieux.

1.3 La politique sectorielle :

Le Ministère des affaires religieuses et du culte ne dispose pas encore de document de planification à moyen termes en matière de politique nationale de religion et du culte.

Cependant, un projet de document est en cours d'élaboration. Il est axé entre autres :

OBJECTIFS :

OBJECTIF GENERAL :

Consolider la laïcité tel que stipulé dans la constitution.

OBJECTIFS SPECIFIQUES : ils visent à :

- adapter le cadre politico-juridique à la législation en vigueur en matière de religion au Mali ;
- favoriser et respecter le libre choix religieux du citoyen malien ;
- enregistrer tous les édifices de culte d'ici à l'horizon 2017 ;
- améliorer les modalités et la qualité des prêches dans les structures religieuses ;
- contribuer à développer une meilleure connaissance de la laïcité au Mali ;
- assurer la protection de tous les lieux de culte sur tout le territoire du Mali ;
- accroître la mobilisation sociale en faveur de la laïcité au Mali.

STRATEGIES :

- élaboration des textes législatifs et règlementaires en matière de laïcité au Mali ;
- développement des initiatives communautaires en matière de religion au Mali ;
- élaboration et exécution d'un plan de formation des responsables et leaders d'association/organisation à caractère religieux ;
- définition des normes d'implantation de structures d'encadrement du jeune religieux ;
- création d'un cadre formel de concertation trimestrielle entre toutes les confessions Religieuses du Mali ;

- Introduction de la laïcité comme discipline dans les programmes d'enseignement.

ORIENTATIONS DE LA PNR

La volonté politique affichée des autorités de mettre en place un Ministère des affaires religieuses et du culte conduit les responsables en charge dudit département, sous couvert de l'Etat malien à approfondir la réflexion et les activités culturelles et religieuses au Mali.

La Politique Nationale en matière de religion sera centrée sur la laïcité de l'Etat malien et le libre arbitre et choix du citoyen malien en matière de religion autour d'un certain nombre d'axes majeurs et de principes :

- **LES APPROCHES** : Elles sont au nombre de 04 :
 - **APPROCHE DROIT** : Le droit à la vie, à la survie, au développement économique, social et culturel est un droit fondamental de tout citoyen. Le droit à la spiritualité et la liberté de religion est aussi un droit fondamental et doit être respecté par les confessions religieuses, les familles, les institutions et l'Etat, qui doivent mener des actions en faveur de la liberté de religion et de la laïcité.

Il s'agira de veiller à satisfaire les besoins fondamentaux du Pays en matière de religion et de respecter les principes de la laïcité, qui seront traduits en terme de droit, de façon à ce que chaque citoyen, en ce qui le concerne soit sensé comprendre les dispositions en la matière.

- **APPROCHE HOLISTIQUE** : Cette politique doit pouvoir garantir à chaque citoyen une meilleure articulation de la genèse de chaque religion et de la laïcité.

Les actions initiées en faveur de la laïcité et en matière de religion, pour être efficaces exigent une synergie d'intervention de tous les acteurs.

- **APPROCHE COMMUNAUTAIRE** : La citoyenneté et l'appartenance

Communautaire permettront de consolider et de préserver les acquis en matière de religion en parallèle avec la laïcité. A travers cette politique, il s'agira de valoriser les pratiques religieuses positives pour tous les citoyens à travers une bonne interprétation de la laïcité et de mobiliser les ressources disponibles.

- **APPROCHE INTERACTIVE** : Il s'agit là de faire en sorte que les différents milieux Confessionnels de la société malienne et d'autres citoyens puissent se connaître, entretenir des relations afin d'œuvrer ensemble pour le développement économique et socioculturel d'un Etat laïque, uni et prospère.

Ces différentes approches sont sanctionnées par un certain nombre de principes qui sont entre autres :

- **PRINCIPES DU DEVELOPPEMENT** : Le développement intellectuel et moral de Chaque citoyen malien en matière de religion doit être multidimensionnel et intégral. Ce développement doit être en relation avec son environnement spirituel et à la fois laïque. Les expériences de chaque croyant est déterminant pour l'avenir d'un Etat laïque.

- **PRINCIPES D'ACTION** : Toute confession religieuse a le droit de se Développer et de s'épanouir pleinement en tant qu'entité à part entière avec son identité propre. L'Etat est et demeure le garant à travers le Ministère des affaires religieuses et du culte de toute manifestation à caractère religieux et laïque, à quelque niveau que ce soit et par conséquent, a l'obligation d'intervenir partout où c'est nécessaire, quelle que soit la confession.

- **PRINCIPES DE L'APPROCHE INTEGRE** : Ce principe suggère la combinaison d'un Ensemble d'activités impliquant le Ministère, les confessions religieuses, les organisations nationales et internationales, œuvrant directement ou indirectement dans le développement économique socioculturel et cultuel d'un Etat laïque qu'est le Mali.

1.4 Programme de Travail Gouvernemental du Ministère des Affaires Religieuses et du Culte.

- Les projets de textes sur le pèlerinage chrétien et le pèlerinage musulman ont été élaborés et introduits dans le circuit d'approbation;
- Les projets de textes de création de la Direction Nationale des Affaires Religieuses et du Culte et ses services régionaux et subrégionaux sont élaborés et introduits dans le circuit d'approbation;
- Le projet d'arrêté pour la commission nationale d'observation de la lune a été signé et transmis au Secrétariat Général du Gouvernement pour numérotation;

1.5 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs du secteur des affaires religieuses et du culte.

Tableaux 1 : Quelques indicateurs de 2013 à 2015

Indicateur	Unité	2013	2014	2015
Taux de satisfaction des pèlerins des prestations fournies	%	90	80	85
Taux de couverture juridique des pratiques religieuses ou de culte	%	-	-	50
Taux de participation des partenaires au financement des activités religieuses	%	-	-	40

Source : CPS.

1.7 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le Ministère des Affaires Religieuses et du Culte possède deux (02) programmes :

4. Administration Générale ;
5. Religion et Culte

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programmes (en milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	617 677	766 882	827 687	882 224	882 927
Programme 2	24 900	24 900	22 410	24 426	22 838
Totaux	642 577	791 782	850 097	906 650	905 765

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique (en milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	54 709	83 995	86 311	89 633	103 077
Biens et services	421 868	479 137	416 502	438 479	448 756
Transferts et subventions	128 650	178 650	347 284	378 538	353 932
Investissement	37 350	50 000	-	-	-
Totaux	642 577	791 782	850 097	906 650	905 765

II. LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

2.1 Le Programme 1 : Administration générale

a. Présentation stratégique du programme

Ce programme a pour objet la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, la coordination, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme I est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) la mise en synergie les actions des structures du département et s'assurer de leur bon fonctionnement (ii) à la gestion efficiente des ressources

matérielles et financières du département, (iii) à la disposition d'un système transparent de gestion des affaires publiques et d'accès à l'information dans toutes les structures du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et long terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif1: Mettre en synergie les actions des structures du département et s'assurer de leur bon fonctionnement								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année encou rs	Cibles		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
1.1 Taux de réalisation des réunions élargies de coordination du département	%	-	-	100	50	100	100	100
Moyen de vérification : Rapport d'activités, PV de réunions Précision méthodologique: Nombre de réunions tenues/Nombre de réunions programmées*100								
1.2 Taux d'exécution du programme d'activités du département	%	-	-	50	40	80	90	100
Moyen de vérification : Rapport annuel Précision méthodologique: Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées*100								
1.3 Taux d'exécution du programme d'appui aux centres/édifices religieux	%				20	50	70	80
Moyen de vérification : Rapports d'activités Précision méthodologique: Nombre d'activités du programme d'appui aux centres/édifices religieux réalisées/Nombre d'activités du programme d'appui aux centres/édifices religieux prévu*100								
1.4 Taux d'exécution du programme d'appui aux activités religieuses	%				40	60	70	80
Moyen de vérification : Rapports d'activités Précision méthodologique: Nombre d'activités du programme d'appui aux activités religieuses réalisées/Nombre d'activités du programme d'appui aux activités religieuses prévu*100								
Les activités du pertinentes :								
1.1.1 Organisation des réunions élargies de coordination du département								
1.2.1 Elaboration du programme d'activité du département								
1.2.2 Elaboration du document de la politique nationale en matière de religion								
1.2.3. mise en œuvre du programme d'activités								
Objectif 2 : Assurer la gestion efficiente des ressources matérielles et financières du département								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			en cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1 Taux d'exécution du budget	%	-	-	99	60,92	100	100	100
Moyen de vérification : Compte administratif								

Précision méthodologique : Total crédits liquidés/Total crédits notifiés*100								
2.2 Taux d'exécution des projets/programmes	%	-	-	100	49, 99	10 0	100	100
Moyen de vérification : rapport d'évaluation Précision méthodologique : Montant mobilisés/ Montant prévus * 100								
2.3 Taux de participation de participation des partenaires au financement des activités religieuses	%	-	-	40%	50	60	70	80
Moyen de vérification : Accord de financement/Rapport Partenaires Précision méthodologique : Fonds mobilisé/Fonds à mobiliser * 100								
Les activités pertinentes								
2.1.1 Préparation et exécution du budget du département								
2.2.1 Organisation des revues des projets et programmes du département								
2.3.1 Recherche de financement auprès des partenaires								
Objectif 3 : Disposer d'un système transparent de gestion des affaires publiques et d'accès à l'information dans toutes les structures du département								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			en cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
3.1 taux d'exécution du programme de transparence/d'informatisation	%	-	-	50	70	80	90	100
Moyen de vérification : Documents de comptabilité-matières, base de données, Précision méthodologique : Nombre de fichiers comptables tenus/Nombre de fichiers comptables à tenir, Nombre de fichiers administratifs répertoriés/Nombre de fichiers administratifs à répertorier								
3.2 Taux de satisfaction des usagers	%	-	-	50	60	90	80	100
Moyen de vérification : Sondage auprès des usagers Précision méthodologique : Nombre d'usagers satisfaits/Nombre d'usagers sondés * 100								
Les activités pertinentes								
3.1.1 Tenue de la comptabilité-matières								
3.1.2 Informatisation de tous les processus administratifs								
3.2.1 Organisation de sondages d'opinions auprès des usagers								

Source : Cellule de planification et de la statistique (CPS).

c. Les projections financières.

Tableau 3 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (en milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Administration Générale					
Personnel	54 709	83 995	86 311	89 633	103 077
Biens et services	421 868	479 137	416 502	438 479	448 756
Transferts et subventions	103 750	153 750	324 874	354 112	331 094

Investissement	37 350	50 000	-	-	-
Totaux	617 677	766 882	827 687	882 224	882 927

Source : DGB

d. Les prévisions d'effectif du programme N°1 :

Tableau 5: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Catégorie A	21	21	24	27	30
Catégorie B	04	04	12	17	36
Catégorie C	0	0	8	18	35
Autres Catégories	03	03	09	17	19
Total	28	28	53	79	120

Source : DRH

2.2 Le Programme 2 : Religion et Culte

a. Présentation stratégique du programme

Le programme vise à créer un meilleur cadre de tolérance pour l'expression, l'exercice des libertés, des croyances et des pratiques religieuses et du culte. Il contribue à renforcer la cohésion entre les courants confessionnels.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en œuvre du programme « Religion et culte » vise à atteindre spécifiquement trois objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1 : Faciliter le bon accomplissement du culte								
Indicateurs de résultats	unité	Réalisations			En cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
1.1 Taux de satisfaction des pèlerins des prestations fournies	%	90	80	85	-	90	95	95
Moyen de vérification : Sondage auprès des pèlerins								
Précision méthodologique : Nombre de pèlerins satisfaits/ Nombre de pèlerins sondés								
1.2 taux de réalisation du quota de pèlerins	%				60	90	95	95
Moyen de vérification : registre d'inscription des pèlerins								
Précision méthodologique : nbre de pèlerins inscrits/nbre de pèlerins à inscrire *100								
Les activités pertinentes								
1.1.1 Organisation du pèlerinage aux Lieux Saints de L'Islam								

1.1.2 élaboration des textes relatifs à l'organisation du pèlerinage aux Lieux Saints de L'Islam								
1.2 Taux d'exécution du programme d'appui aux centres/édifices religieux	%			50	70	80	90	100
Moyen de vérification : Rapports d'activités								
Précision méthodologique : Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées*100								
1.3 Taux d'exécution du programme d'appui aux activités religieuses	%			50	70	80	90	100
Moyen de vérification : Rapports d'activités								
Précision méthodologique : Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées*100								
Objectif 2 : Renforcer le dialogue inter et intra religieux								
2.1. Taux d'exécution du programme de concertation/d'échanges inter/intra religieux	%			60	80	90	100	100
Moyen de vérification : rapport d'activités								
Précision méthodologique : nombre de rencontres tenues/ nombre de rencontres programmées								
2.2 Taux de prévention des litiges/conflicts confessionnels	%			40		50	70	80
Moyen de vérification : P.V								
Précision méthodologique : nombre de litiges réglés / nombre de litiges rapportés								
Objectif 2 : Encadrer le verbe et l'action religieux								
3.1 Taux d'exécution du programme de formation des acteurs religieux	%			30		45	65	100
Moyen de vérification : Rapports d'activités, Certificat								
Précision méthodologique : Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées*100								
3.2 Taux d'exécution du programme de sensibilisation et d'information sur la bonne compréhension de la religion	%			40	50	60	70	100
Moyen de vérification : Rapport d'activités								
Précision méthodologique : Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées								
3.3 Taux de couverture juridique des pratiques religieuses ou de culte	%			50	70	80	90	100
Moyen de vérification : Arrêtés, circulaires de cadrage								
Précision méthodologique : Nombre de textes règlementaires fonctionnels								

Source : Cellule de planification et de la statistique (CPS).

c. Les projections financières

Tableau 6 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (en milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations		Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019	
Religion et du Culte						
Transferts et subventions	24 900	24 900	22 410	24 426	22 838	
Totaux	24 900	24 900	22 410	24 426	22 838	

d. Les prévisions d'effectif du programme N°2 :

Tableau 7: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Catégorie A	06	06	07	09	11
Catégorie B	05	05	09	13	17
Catégorie C	02	02	05	08	11
Autres Catégories	09	09	12	15	18
Total	22	22	33	45	57

Source : DRH.

SECTION 341 : MINISTÈRE DE LA RECONCILIATION NATIONALE

I. LE DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DÉPENSES (DPPD)

1.1 .La mission

Le Ministère de la Réconciliation nationale a pour mission de préparer et mettre en œuvre la politique de réconciliation nationale du Mali. Il est chargé de la conduite du processus de dialogue inclusif et de réconciliation nationale ainsi que le suivi des institutions mises en place à cet effet.

1.2 Les contraintes et défis

Les principales contraintes dans le cadre du processus de réconciliation nationale sont :

- l'absence d'un cadre de concertation permanent entre l'Etat et les populations ;
- l'insécurité résiduelle ;
- l'imprévisibilité de certaines activités de réconciliation ;
- l'inaccessibilité des zones de mission.

Les contraintes ci-dessus évoquées posent les défis suivants :

- recréer une nouvelle gouvernance qui inspire confiance aux populations ;
- refonder un nouveau Contrat Social de vie commune ;
- réconcilier les Maliens entre eux, les citoyens et l'Etat.

1.3 La politique sectorielle :

La crise politique et sécuritaire qui a secoué la Mali en 2012 a largement entamé le tissu social du pays. Le coup d'Etat militaire du 22 mars et l'occupation des deux-tiers du pays par des groupes armés séparatistes, djihadistes et narcoterroristes ont fragilisé le tissu social, les relations intercommunautaires et exacerbé les tensions sociales et intercommunautaires.

Le dialogue politique avec les groupes armés et la réconciliation ont été promus comme des priorités nationales par le Président de la République, Ibrahim Boubacar KEITA et son Gouvernement. A cet effet, le Ministère de la Réconciliation Nationale a été créé, avec pour mission de conduire la politique nationale concourant au retour de la paix et de la cohésion entre la mosaïque de populations et de cultures qui composent le Mali.

La politique active de réconciliation nationale vise essentiellement deux objectifs : reconstruire les fondations de la réconciliation nationale et apporter une solution définitive aux problèmes du Nord.

Les défis à relever sont de plusieurs ordres, entre autres :

- recréer une nouvelle gouvernance qui inspire confiance aux populations ;
- refonder un nouveau Contrat Social de vie commune ;
- réconcilier les Maliens entre eux, et les citoyens et l'Etat.

Objectif global

Construire et renforcer une vision partagée et durable autour des priorités de paix, de réconciliation nationale et de cohésion sociale.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

- promouvoir la paix, la réconciliation nationale et la cohésion sociale ;
- soutenir et accompagner les actions de réconciliation nationale ;
- renforcer les capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale.

La politique de réconciliation nationale s'articule autour de trois principaux axes.

Axe 1 : la promotion de la paix, la réconciliation nationale et la cohésion sociale ;

L'objectif est de recoudre le tissu social sérieusement altéré à cause de la crise multidimensionnelle qu'a traversé notre Pays, de faire connaître des Maliens le Mali profond, d'amener les Maliens à se parler et à refonder de nouvelles bases de rapport humain plus solide, afin de cultiver un vivre ensemble plus harmonieux.

Axe 2 : le soutien et accompagnement des actions de réconciliation nationale ;

Afin d'éviter les errements du passé, d'une part, et permettre aux populations à la base de s'approprier l'Accord et l'ensemble du processus de paix et de réconciliation, d'autre part, il est nécessaire qu'elles soient informées et impliquées en amont, que leurs préoccupations soient prises en compte, que la sécurité soit assurée, et que soient mis en œuvre des programmes d'assistance et de développement. Ce faisant, la cohérence entre les actions de développement et l'évolution du processus de paix et de réconciliation est primordiale.

Axe 3 : le renforcement des capacités de pilotages et de suivi du processus de réconciliation nationale ;

L'appui institutionnel au département en charge de la Réconciliation Nationale et le renforcement des capacités des acteurs, de même que le partenariat stratégique, s'avèrent une nécessité pour orienter, soutenir et mettre en œuvre la politique de réconciliation nationale.

1.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs en lien avec le processus de paix et de réconciliation nationale.

Tableaux 1 : Quelques indicateurs

Indicateur	Unité	2012	2013	2014	2015
Nombre de sessions de formation de médiateurs communautaires dans les zones rurales	nombre	-	-	1	2
Nombre de rencontres de concertations et de dialogue intercommunautaires	nombre			7	24
Nombre de cellules d'alertes créées et fonctionnelles	nombre	-	-	0	0

1.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le Ministère de la réconciliation nationale comprend deux (02) programmes :

1. Administration générale ;
2. Renforcement du processus de Dialogue et de Réconciliation Nationale.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programmes

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	1 134 596	1 088 727	873 949	914 295	937 047
Programme 2	1 532 000	1 532 000	1 286 952	1 402 777	1 311 596
Totaux	2 666 596	2 620 727	2 160 901	2 317 072	2 248 643

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	158 987	113 524	97 367	101 114	116 280
Biens et services	734 909	722 703	613 072	636 106	653 507
Transferts et subventions	1 714 600	1 714 600	1 433 032	1 562 004	1 460 473
Investissement	58 100	69 900	17 430	17 848	18 383
Totaux	2 666 596	2 620 727	2 160 901	2 317 072	2 248 643

II. LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

2.1 Le Programme 1 : Administration Générale

2.2 LISTE DES SERVICES QUI COMMOPOSENT LE PROGRAMME

- Cabinet ;
- Direction des Finances et du Matériel ;
- Direction des Ressources Humaines ;
- Cellule de Planification et de Statistique.

a. Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme I est bâti autour de trois objectifs spécifiques.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leurs sont associés.

Indicateurs	Unité	Réalisations			en cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
1.1 : Pourcentage de rencontres thématiques tenues sur les questions de réconciliation	%	-	15	50	70	80	90	95
Moyens de vérification : Compte rendus de réunion, rapport annuel MRN et les revues sectorielles de la CPS.								
Précisions méthodologiques : Taux(%) = (nombre de rencontres thématiques tenues / nombre total de rencontres thématiques prévues) x 100								
1.2 : Taux d'adoption des textes et documents de références	%	-	10	66	70	80	95	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités								
Précisions méthodologiques : Taux(%) = (nombre de textes et documents de référence adoptés / nombre total de textes et documents de référence prévus) x 100								
1.3: Taux de mise en œuvre des partenariats stratégiques conclus autour de la réconciliation	%	-	15	75	40	80	90	100
Moyens de vérification : Accords de partenariat/ MRN et les conventions de financement.								
Précisions méthodologiques : Taux(%) = (nombre de partenariats stratégiques conclus / nombre total de partenariats stratégiques prévus) x 100								
Les activités pertinentes :								
1.1.1 Organisation des rencontres thématiques sur les questions de réconciliation ;								
1.1.2 Organisation de la conférence d'entente nationale et l'élaboration d'une charte nationale pour la paix								
1.2.1 Elaboration, adoption des textes législatifs, réglementaires et des documents de références et la relecture des textes de la CVJR (politique de réconciliation nationale ...) ;								
1.3.1 Négociation d'accords et de protocoles de partenariat avec les acteurs nationaux et les PTF.								
1.3.2 Réalisation de microprojets d'appui à la Réconciliation.								
Objectif 2 : Renforcer les capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale.								

Indicateurs	Unité	Réalisations			Année en cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
2.1 : Taux d'opérationnalisation des structures au niveau national et régional	%	-	10	0	40	50	60	100
Moyens de vérification : Comptes rendu de réunions, procès-verbaux et textes de création Précisions méthodologiques : (nombre de structures opérationnelles /nombre total de structures prévues) x100								
2.2: Taux de réalisation des activités de formation du personnel du département et des acteurs de la réconciliation	%	-	-	75	40	70	90	100
Moyens de vérification : rapport annuel MRN Précisions méthodologiques : (nombre d'activités de formation réalisées /nombre total d'activités de formation programmées) x100								
Les activités pertinentes : 2.1.1 Création et équipement de sept antennes de la CVJR dans les régions de Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Ménaka, Taoudénit, Kidal et dans le district de Bamako ; 2.1.2 Création et équipement des cellules techniques, d'un observatoire de la politique nationale de réconciliation et d'un comité de pilotage ; 2.2.1 Elaboration et mise en œuvre d'activités de formation au profit du personnel de la réconciliation ; 2.2.2 Formation des leaders communautaires en vue de l'appropriation de la quintessence de l'accord								
Objectif 3: Assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières du département.								
Indicateurs	Unité	Réalisations			Année en cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
3.1: Taux d'exécution du budget	%	-	-	90	85	98	98	99
Moyens de vérification : compte administratif, situations d'exécution périodique Précisions méthodologiques : Taux(%) = (montant des crédits liquidés / montant des crédits notifiés) x 100.								
3.2: Taux de satisfaction des besoins en personnel des structures	%	-	-	50	60	80	90	100
Moyens de vérification : fichier du personnel Précisions méthodologiques : Taux(%) = (effectifs présents / besoins en personnel exprimés) x 100								
3.3 : Taux de satisfaction des besoins en matériel et équipements des structures	%	-	-	75	50	60	80	90
Moyens de vérification : documents de la comptabilité matières Précisions méthodologiques : Taux(%) = (nombre de matériels et équipements acquis/ nombre total des expressions de besoins en matériel) x 100								
Les activités pertinentes : 3.1.1 Elaboration et Exécution du Budget du département ; 3.2.1 Création d'une base de données du personnel ; 3.2.2 Révision des cadres organiques du secteur Administration Générale ;								

3.3.1 Tenue de la comptabilité matières.

c. Les projections financières

Tableau 3 : Evolution des dépenses du programme 1 par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Administration Générale					
Personnel	158 987	113 524	97 367	101 114	116 280
Biens et services	734 909	722 703	613 072	636 106	653 507
Transferts et subventions	182 600	182 600	146 080	159 227	148 877
Investissement	58 100	69 900	17 430	17 848	18 383
Totaux	1 134 596	1 088 727	873 949	914 295	937 047

d. Les prévisions d'effectif du programme N°1 :

Tableau 5 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	34	40	45	49	54
Catégorie A	18	20	22	24	26
Catégorie B	7	9	11	13	15
Catégorie C	0	2	2	2	2
Autres Catégories	9	9	10	10	11

3.1 Le Programme 2 : Renforcement du processus de Dialogue et de Réconciliation Nationale

3.2. LISTE DES SERVICES QUI COMPOSENT LE PROGRAMME

- Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR).

a. Présentation stratégique du programme

Dans le cadre de mise en œuvre de la politique de réconciliation nationale, le Ministère de la Réconciliation Nationale dispose de plusieurs outils dont la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR). Les mécanismes de justice transitionnelle sont mis en œuvre par la CVJR dans le cadre du « Renforcement du processus de Dialogue et de Réconciliation Nationale ».

Le programme « Renforcement du processus de Dialogue et de Réconciliation Nationale » vise à contribuer à l'instauration d'une paix durable à travers la recherche de la vérité, la

réconciliation et la consolidation de l'unité nationale et des valeurs démocratiques. Il poursuit les objectifs suivants :

- établir la vérité sur les violations graves des droits de l'Homme qui ont eu lieu au Mali, en prenant en compte les causes, la nature et les conséquences de ces violations et pour en établir les responsabilités ;
- restaurer la dignité de la victime en lui donnant l'occasion de dire ce qu'elle a vécu en faisant des recommandations pour des mesures de réparations ;
- promouvoir la Justice et la Réconciliation et éviter la récurrence des violations.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
OBJECTIF : 1 Etablir la vérité sur les violations graves des droits de l'Homme qui ont eu lieu au Mali, en prenant en compte les causes, la nature et les conséquences de ces violations et pour en établir les responsabilités								
1.1. Taux de vérification des cas de violations graves des droits de l'Homme recensés.	%	-	-	ND	15	50	80	100
Moyens de vérification, Rapports d'enquête de la CVJR, études et auditions ; Précisions méthodologiques : taux = nombre de cas de violation graves des droits de l'homme vérifiés/nombre total de cas déclaré X 100								
1.2. Taux de plaintes recensées, déposées et traitées.	%	-	-	ND	30	70	85	100
Moyens de vérification, rapports d'activités, procès-verbaux et actes administratifs ; Précisions méthodologiques : Taux = nombre de victimes et témoins protégés /nombre total X 100								
Les activités pertinentes de l'objectif : 1.1.1 Elaboration de la cartographie et des critères d'appréciation des violations des droits de l'Homme et des victimes 1.1.2 Identification des victimes, les auteurs et les témoins des violations de droit de l'homme 1.2.1 Réalisation d'une étude sur la cohésion sociale, l'unité nationale et la citoyenneté 1.3.1 Mise en place d'un mécanisme de protection et prise en charge des victimes et des témoins en vue de proposer des mesures de réparation des préjudices								
OBJECTIF 2. Restaurer la dignité de la victime en lui donnant l'occasion de dire ce qu'elle a vécu en faisant des recommandations pour des mesures de réparations.								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Cibles		
		%	-	-		88	50	100
2.1. Taux de réalisation des missions de sensibilisation.	Moyens de vérification. Rapports de mission/ CVJR Précisions méthodologiques : Taux = nombre de missions réalisé/nombre de mission prévu) x100							

2.2. Taux réalisation du programme d'auditions.	%	-	-	82	40	60	75	100
Moyens de vérification. Rapports d'auditions, procès-verbaux d'audiences / CVJR Précisions méthodologiques : Taux = nombre d'audition organisé /nombre d'audition prévu) x100								
2.3 Taux de mise en place de comités de veille.	%	-	-	ND	15	50	75	100
Moyens de vérification. Rapports d'activités/ CVJR Précisions méthodologiques : Taux = nombre de comité de veille mis en place/nombre de comité prévu) x 100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
2.1.1 Organisation des missions de sensibilisation des populations au niveau régional, inter et intracommunautaires								
2.2.1 Organisation des auditions individuelles et collectives des victimes et témoins des violations des droits de l'homme								
2.2.2 Organisation des auditions individuelles des auteurs des cas de violations des droits de l'homme.								
2.3.1 Mise en place des comités de veilles dans les zones concernées								
OBJECTIF 3. Promouvoir la Justice et la Réconciliation et éviter la récurrence de ces violations.								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
3.1. Taux d'exécution des mesures de réparation : préjudices corporels préjudices matériels préjudices culturels.	%	-	-	0	40	60	75	100
		-	-	0	40	60	75	100
		-	-	0	40	60	75	100
Moyens de vérification. Rapports d'activités/ CVJR Précisions méthodologiques : Taux = nombre de mesure réalisé /nombre de mesure recommandé) x100								
3.2 Taux de réalisation des initiatives de réconciliation.	%	-	-	-	40	60	75	100
Moyens de vérification. Rapports d'activités/ CVJR Précisions méthodologiques : Taux = nombre d'initiative réalisé/nombre d'initiative prévu) x 100								
3.3 Taux de réparations de préjudices causés aux femmes.	%	-	-	-	40	60	75	100
Moyens de vérification. Rapports d'activités/ CVJR Précisions méthodologiques : Taux = (nombre de mesure réalisé /nombre de mesure recommandé) x 100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
3 .1. 1. Organisation des missions d 'enquêtes sur le cas de violation des droits de l'Homme								
3 .1 .2 mécanisme de réparation des dommages causés aux éleveurs, commerçants détaillants et des acteurs de microfinances.								
3 .2 .1 préparation des conditions de retour et réinsertion des réfugiés et des déplacés								
3.3.1 évaluer les besoins spécifiques des catégories vulnérables (femmes-enfants)								
3.1 .2 proposition de réparation des dommages causés par les acteurs de la crise notamment les femmes et les enfants.								

c. Les projections financières

Tableau 6 : Evolution des dépenses du programme 2 par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Renforcement du Processus de Dialogue et de Réconciliation Nationale					
Transferts et subventions	1 532 000	1 532 000	1 286 952	1 402 777	1 311 596
Totaux	1 532 000	1 532 000	1 286 952	1 402 777	1 311 596

d. Les prévisions d'effectif du programme N°2 :

Tableau 7: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total		73	73		
Catégorie A		47	47		
Catégorie B		17	17		
Catégorie C		01	01		
Autres Catégories		08	08		

NB : la mission de la CVJR doit prendre fin en 2017 conformément à la loi c'est pourquoi la répartition prévisionnelle des emplois par catégorie n'est pas renseignée pour les années 2018 et 2019.

SECTION 380 : MINISTÈRE DU COMMERCE

I. LE DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES (DPPD)

1.1 . La mission²

Le Ministre du Commerce prépare et met en œuvre la politique nationale en matière d'organisation et de promotion du commerce et de la libre concurrence.

À ce titre, il est compétent pour :

- les actions de promotion du commerce intérieur et extérieur et de la concurrence ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles du commerce et de la concurrence
- la participation à l'élaboration des accords commerciaux et au suivi de leur mise en œuvre;
- la participation à l'organisation de la lutte contre la fraude en matière d'importation et d'exportation ainsi qu'en matière de distribution des biens à l'intérieur du pays ;
- le contrôle des poids et mesures, de la qualité des produits et des prix institués ;
- le contrôle de l'exécution des exonérations ou des subventions publiques accordées aux opérateurs économiques privés, en liaison avec les ministres concernés, notamment le ministre chargé des finances ;
- l'organisation de l'approvisionnement régulier du pays en produits de première nécessité et la maîtrise des prix de ces produits ;
- la protection des consommateurs, en liaison avec les autres ministres.

1.2 . Les contraintes et défis

Contraintes :

Les principales contraintes sont, entre autres :

- l'inadéquation des textes en vigueur avec le contexte actuel ;
- le poids de l'informel dans le commerce intérieur et extérieur;
- les faibles capacités d'offres des produits nationaux sur le marché extérieur ;
- l'inadéquation ou l'inexistence des locaux pour certains services.

Défis :

Les principaux défis sont :

- la relecture de certains textes en vigueur ;
- la formalisation et la professionnalisation des acteurs du commerce ;

²Décret n°2016-0574 PRM du 08 aout 2016 fixant les attributions spécifiques des membres du Gouvernement

- l'amélioration des capacités d'offres nationales pour promouvoir l'intégration sous régionale, régionale et internationale ;
- l'érection du Mali en pays exportateur net ;
- la construction de nouveaux bâtiments aux commodités modernes.

1.3 . La politique sectorielle :

À l'absence d'une politique sectorielle du commerce, le secteur est régi par les stratégies de développement des filières qui sont :

1.3.1. La stratégie sectorielle de développement de la gomme arabique validée le 23 octobre 2009 est structurée autour des objectifs suivants :

- assurer la préservation du potentiel forestier de la gomme ;
- favoriser le développement de l'interprofession de la filière ;
- améliorer l'accès aux informations des marchés internationaux et la promotion des produits ;
- augmenter le volume de production tout en préservant la qualité du produit et de son emballage ;
- développer les capacités de stockage et de transport
- renforcer le cadre de financement des acteurs de la filière.

1.3.2. La stratégie sectorielle de développement de la filière karité validée le 11 mars 2011 est structurée autour des objectifs stratégiques ci-après :

- organiser et bien structurer la filière ;
- information et promotion : facteurs clés pour l'accès aux marchés internationaux ;
- produire de la qualité et accroître la valeur ajoutée des produits exportables ;
- améliorer le conditionnement des produits, les infrastructures de stockage et la logistique de transport ;
- faciliter l'accès au financement aux acteurs de la filière et améliorer les services rendus par les intervenants ;
- assurer la préservation du potentiel forestier du karité.

1.4 Évolution de quelques indicateurs socio-économiques

Le tableau suivant donne l'illustration de l'évolution des principaux indicateurs du secteur.

Tableaux 1 : Quelques indicateurs de 2012-2015

Indicateurs	Unité	2012	2013	2014	2015
1. Nombre de jours de couverture de la consommation par les stocks des produits de première nécessité du Mali					
Riz	jrs	19	30	29	21
Sucre		78	75	139	183
Lait		68	81	51	46
Farine de blé		29	28	59	54
Huile alimentaire		28	17	65	86
2. Valeur des exportations des biens en milliards	FCFA	1769,4	1371,70	1409,6	1448,80
3. Pourcentage de femmes bénéficiaires des appuis du projet PACD	%				
Formation		45	65	71	77
Financement		64	60	44	31
4. Valeur des exportations non traditionnelles (autres que celles relatives à l'or, au coton et au bétail)en milliards	FCFA	452,7	166	322,7	16,07
5. Valeur des exportations d'or non monétaire en milliards	FCFA	1 065,6	964,5	856,9	982,9
6. Valeur des exportations de mangues en milliards	FCFA	8,1	14	20	24,8
7. Valeur des exportations d'animaux vivants en milliards	FCFA	58,8	64,4	63,3	68,8

Source : Rapport de la revue CSLP 2015.

1.5. La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le Ministère du Commerce possède deux (02) programmes :

1. Administration Générale;
2. Conception et Coordination de la Politique Sectorielle du Commerce et Appui à la Gestion des Marchés.

Tableau 2 : Répartition des dépenses par programmes

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	1 634 065	1 663 165	1 612 012	1 795 431	1 759 266
Programme 2	3 619 458	3 591 996	3 654 149	3 739 425	3 904 929
Totaux	5 253 523	5 255 161	5 266 161	5 534 856	5 664 195

Tableau 3 : Répartition des dépenses par nature économique

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	899 597	1 047 084	1 187 853	1 242 816	1 409 632
Biens et services	2 684 702	2 418 874	2 279 446	2 465 905	2 377 825
Transferts et subventions	190 994	211 773	203 862	201 040	220 736
Investissement	1 478 230	1 577 430	1 595 000	1 625 095	1 656 002
Totaux	5 253 523	5 255 161	5 266 161	5 534 856	5 664 195

II. LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme 1 : Administration Générale

a- Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme I est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la mise en œuvre des politiques sectorielles (ii) à la gestion efficace des ressources matérielles et financières (iii) à la gestion des services et des deniers publics du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévision		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Objectif 1. Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département.								
1.1Nombre de documents de politiques et de stratégies sectorielles élaborés	nbre	4	1	2	2	1	1	-
Sources de vérification : Rapports d'activités du département								
Précision méthodologique : dénombrement								
1.2. Taux d'exécution du programme d'activités du département	%	70	95	79,01	80	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel du département								
Précision méthodologique : $\frac{\text{Nombre d'activités effectivement réalisées}}{\text{Nombre d'activité programmées}} \times 100$								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
1.1.1Elaboration de la stratégie nationale de la promotion des exportations								
1.2.1Elaboration du rapport d'activités annuel 2016								
1.2.2Organisation d'un atelier de validation du rapport d'activité du département 2016.								
Objectif 2. Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, financières et matérielles du département								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
2.1. Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	23	46 ,6	58,82	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel de suivi du plan de passation								
Précision méthodologique : $\frac{\text{Nombre de marchés exécutés}}{\text{Nombre de marchés programmés}} \times 100$								
2.2. Taux d'exécution du Budget comptable	%	99,94	97,18	99,02	100	100	100	100
Sources de vérification : Comptes administratifs								
Précision méthodologique : $\frac{\text{Crédits liquidés}}{\text{Crédit notifiés}} \times 100$								
2.3. Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle de performance ou de vérification financière		-	100	81,82	100	100	-	-
Sources de vérification : Rapport de mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle								

Précision méthodologique : $\frac{\text{Nombre de recommandations mises en oeuvre}}{\text{Nombre total de recommandations formulées}} \times 100$								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
2.1.1 Élaboration du plan de passation des marchés 2018 du département								
2.1.2 Élaboration du rapport annuel 2016 de suivi du plan de passation des marchés								
2.2.1 Élaboration des dossiers de marchés								
2.2.2 Élaboration de l'avant-projet du budget comptable 2018								
Objectif 3. Améliorer la visibilité des actions menées par le département.								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
3.1 Nombre de visites du site web du département	Nbre	-	-	15 000	10 000	20 000	30 000	35 000
Sources de vérification : Rapports d'activités du département								
Précision méthodologique : dénombrement								
3.2 Taux de couverture médiatique des actions du département	%	-	-	100	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport d'activités du département								
Précision méthodologique : $\frac{\text{Nombre d'action de communication médiatisées}}{\text{Nombre total d'actions de communication programmées}} \times 100$								
Les activités pertinentes de l'objectif								
3.1.1 Mise à jour du site web du département ;								
3.2.1 Couverture et diffusion des actions du département								
Objectif 5. renforcer la lutte contre la corruption et la délinquance financière								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
5.1 Taux de mise en œuvre du plan sectoriel de lutte contre la corruption et la délinquance financière	%	-	-	85	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport du Comité de suivi								
Précision méthodologique : $\frac{\text{Activités réalisées}}{\text{Activités prévues}} \times 100$								
Les activités pertinentes de l'objectif								
5.1.1 Dotation des structures du Ministère du Commerce en codes d'éthique et de déontologie.								

c. Les projections financières

Tableau 4: Évolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	(En milliers de FCFA)				
	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Administration Générale					

Personnel	293 338	362 704	416 170	441 428	488 040
Biens et services	1 137 870	1 134 404	1 099 796	1 254 798	1 164 741
Transferts et subventions	70 057	86 057	56 046	55 205	60 725
Investissement	132 800	80 000	40 000	44 000	45 760
Totaux	1 634 065	1 663 165	1 612 012	1 795 431	1 759 266

d. Les prévisions d'effectif du programme N°1 :

Tableau 5 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories (Cabinet, CADD³, DFM, CPS)

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	145	158	111	111	113
Catégorie A	35	40	33	33	35
Catégorie B	33	34	31	31	31
Catégorie C	12	18	8	8	8
Autres Catégories	65	66	39	39	39

Le Programme 2 : Conception et Coordination de la Politique Sectorielle du Commerce et Appui à la Gestion des Marchés

a. Présentation stratégique du programme :

Le programme « Conception et Coordination de la Politique Sectorielle du Commerce et Appui à la Gestion des Marchés» est chargé de :

- la promotion du commerce intérieur et du commerce extérieur ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des règles de la concurrence ;
- le suivi des accords commerciaux ;
- la lutte contre la fraude ;
- le contrôle des poids et mesures ;
- la protection des consommateurs, en liaison avec les autres ministères ;
- l'appui à l'aménagement et à la gestion des équipements marchands.

Il poursuit trois (03) objectifs. Il s'agit de :

- Coordonner et Réguler le commerce intérieur;

³ La CADD et la CPS sont concernées par les données de 2015 et 2016.

- Organiser et renforcer les acteurs du commerce intérieur;
- Contribuer au développement du commerce et à la promotion des exportations.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en œuvre du programme « Conception et Coordination de la Politique Sectorielle du Commerce et Appui à la Gestion des Marchés» vise à atteindre spécifiquement trois objectifs.

Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévision			
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	
Objectif 1. Coordonner et Réguler le commerce intérieur									
1.1Durée moyenne de couverture des besoins de consommation par les stocks disponibles sur le territoire national :									
Riz	jrs	30	29	21	60	75	90	120	
Sucre		76	138	183	60	75	90	120	
Lait		31	51	46	60	75	90	120	
Farine de blé		80	59	54	60	75	90	120	
Huile alimentaire		17	65	86	60	75	90	120	
Sources de vérification : Notes et Rapports de suivi de l'approvisionnement des marchés en produits de première nécessité									
Précision méthodologique : $\frac{\text{Stock moyen sur territoire}}{\text{Besoin de consommation}} \times 30$									
1.2. Taux de réalisation de mission de contrôle de mesure et d'instruments de mesure	%	-	-	-	90	100	100	100	
Sources de vérification : Rapports trimestriel et annuel d'activités de la DNCC									
Précision méthodologique : $\frac{\text{Nombre de mission effectuées}}{\text{Nombre total de missions programmées}} \times 100$									
1.3Taux de réalisation de mission d'investigation économique	%	-	-	-	90	100	100	100	
Sources de vérification : Rapports Trimestriel et annuel de la DNCC									
Précision méthodologique : $\frac{\text{Nombre de missions effectuées}}{\text{Nombre total de missions programmées}} \times 100$									
Les activités pertinentes de l'objectif :									
1.1.1. Suivi de l'approvisionnement du pays en produits de première nécessité ;									
1.1.2. Élaboration des notes hebdomadaires sur l'évolution des prix et stocks des produits de première nécessité ;									
1.2.1. Vérification primitive et périodique d'instruments de mesure ;									
1.2.2. Organisation de 500 missions de contrôle de mesures et d'instruments de mesure ;									
1.3.1. Organisation de 900 missions d'investigations économiques, poursuite et répression de la fraude et de la concurrence déloyale ;									
1.3.2. Instruction des dossiers d'autorisation des activités commerciales réglementées.									
Objectif 2. Organiser et renforcer les acteurs du commerce intérieur									
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions			
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	

2.1. Pourcentage des collectivités territoriales bénéficiaires d'appui-conseil dans le cadre de l'aménagement et de la gestion des marchés	%	80	50	0	70	100	100	100
---	---	----	----	---	----	-----	-----	-----

Sources de vérification : Rapport d'activité de la CAAGM

Précision méthodologique : $\frac{\text{Nombre de collectivités appuyées}}{\text{Nombre de collectivités ciblées}} \times 100$

Les activités pertinentes de l'objectif :

- 2.1.1.** Organisation de quatre (04) missions d'appui-conseil aux collectivités territoriales ;
- 2.1.2.** Organisation de quatre (04) sessions de formation sur la démarche Gestion Rentable des Marchés et Foires avec les élus communaux, les membres des Comités de Gestion et les agents locaux des collectivités territoriales ;
- 2.2.1.** Recenser analyser et appuyer les demandes des groupements et associations de commerçants selon leurs spécificités ;
- 2.2.2.** Informer et sensibiliser les groupements et associations de commerçants sur : les modes de gestion des marchés et les impératifs d'aménagement et d'assainissement des marchés.

Objectif 3. Contribuer au développement du commerce et à la promotion des exportations

Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
3.1 Taux de réalisation des actions d'accompagnement au profit des exportateurs	%	-	-	-	-	100	100	100

Sources de vérification : Rapport annuel de l'APEX

Précision méthodologique : $\frac{\text{Nbre d'actions réalisées}}{\text{Nbre d'actions prevues}} \times 100$

3.2 Taux de réalisation des activités de renforcement des capacités d'offre	%	95	97	97	100	100	100	100
--	---	----	----	----	-----	-----	-----	-----

Sources de vérification : Rapports semestriels et annuels de l'UMOCI

Précision méthodologique : $\frac{\text{Nbre d'activités d'appui réalisées}}{\text{Nbre d'activités d'appui prvues}} \times 100$

3.3 Taux d'intégration du Mali dans le commerce international	%					30	35	40
--	---	--	--	--	--	----	----	----

Sources de vérification : Statistiques du commerce extérieur

Précision méthodologique : $\frac{\text{Importations+Exportations}}{\text{PIBX2}} \times 100$

Les activités pertinentes de l'objectif

- 3.1.1.** Organisation et participation aux manifestations commerciales (foires et salons, missions commerciales, mises en relations d'affaires) ;
- 3.1.2.** Organiser la mise en place d'un système national de codes à barres au Mali
- 3.2.1.** Renforcement des capacités des acteurs des filières agricoles (mangue, gomme arabique, karité, sésame)
- 3.2.2.** Appui à la mise en place du système de gestion de la qualité dans les entreprises et acquisition d'équipements
- 3.3.1.** Préparation des positions de négociation commerciales régionales, continentales et multilatérales
- 3.3.2.** Participation aux négociations commerciales

c. Les projections financières

Tableau 6 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Conception et Coordination de la Politique sectorielle du commerce et Appui à la Gestion des Marchés					
Personnel	606 259	684 380	771 683	801 388	921 592
Biens et services	1 546 832	1 284 470	1 179 650	1 211 107	1 213 084
Transferts et subventions	120 937	125 716	147 816	145 835	160 011
Investissement	1 345 430	1 497 430	1 555 000	1 581 095	1 610 242
Totaux	3 619 458	3 591 996	3 654 149	3 739 425	3 904 929

d. Les prévisions d'effectif du programme N°2 :

Tableau 7: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories (DNCC, CAAGM, PACD, APEX)

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	445	445	554	574	574
Catégorie A	97	105	158	158	158
Catégorie B	167	178	244	246	246
Catégorie C	55	55	60	68	68
Autres Catégories	126	107	102	102	102

ANNEXE

I. Programme1 : Administration Générale

1. Liste des services

- le Cabinet ;
- la Direction des Finances et du Matériel

2. Liste des établissements publics

- la chambre de commerce et d'Industrie du Mali.

3. Liste des projets

- néant.

II. Programme 2 : Conception et Coordination de la Politique Sectorielle du Commerce et Appui à la Gestion des Marchés

1. Liste des services

- la Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence ;
- la Cellule d'Appui à l'Aménagement et à la Gestion des Marchés.

2. Liste des établissements publics

- l'Agence pour la Promotion des exportations du Mali.

3. Liste des projets

- projet d'Appui aux commerçants détaillants ;
- unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré.

SECTION 410 : MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

I. LE DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

1.1 . La mission

Le Ministère de l'Éducation Nationale a pour mission de préparer et de mettre en œuvre la politique nationale dans les domaines de l'éducation préscolaire et spéciale, de l'enseignement fondamental, de l'enseignement secondaire général, technique ou professionnel, de l'éducation non formelle et l'alphabétisation.

A ce titre, il est compétent pour :

- la réalisation des objectifs de la politique d'éducation pour tous ;
- le développement de l'éducation non-formelle, notamment de l'alphabétisation ;
- le développement de l'enseignement secondaire ;
- le suivi et le contrôle des établissements d'enseignement normal publics ;
- le développement et l'évaluation des connaissances dans l'éducation préscolaire, spéciale et dans l'enseignement fondamental et dans l'enseignement secondaire général, technique ou professionnel ;
- la délivrance du Diplôme d'Etudes Fondamentales (DEF), du Certificat d'Aptitude Professionnel (CAP), du Brevet de Technicien (BT), du Baccalauréat et des diplômes des Instituts de formation de Maîtres ;
- le développement de l'utilisation des langues nationales ;
- la promotion de l'excellence, de la citoyenneté et du patriotisme au niveau de l'enseignement fondamental et secondaire.

1.2 Les contraintes et défis

Le système éducatif malien est confronté à un ensemble de problèmes qui se traduisent en termes de :

Contraintes :

- le déficit de personnel enseignant et d'encadrement en nombre et en qualité ;
- l'inexistence d'un logiciel unique de gestion des salaires des enseignants des Collectivités ;
- l'inexistence d'une plateforme de gestion des carrières des enseignants ;
- la répartition inégale du personnel enseignant par zone géographique et par discipline ;

- l'insuffisance des infrastructures en termes de capacité d'accueil dû à l'accroissement rapide des effectifs ;
- l'insuffisance des infrastructures de formation publique (IFP/LT/LP) de l'ETP notamment dans les régions et les cercles ;
- l'insuffisance d'infrastructures adéquates pour l'Education Non Formelle, l'Education Préscolaire et Spéciale, les Cantines Scolaires ;
- l'insuffisance de terrains multisports ;
- l'existence de difficultés liées à la généralisation du curriculum ;
- l'insuffisance dans le suivi/supervision régulier des activités des structures de l'Education Nationale ;
- l'insuffisance et/ou l'obsolescence des équipements dans les CFP/IFP/LT/LP ;
- l'insuffisance de dotations budgétaires pour la mise en œuvre des activités des Programmes.

Défis :

- améliorer la gouvernance du système éducatif en particulier dans la gestion administrative et pédagogique des enseignants (mobilité, formation, rémunération, hiérarchisation, avancement, suivi, encadrement, supervision du personnel enseignant,...) ;
- créer une synergie entre les deux fonctions publiques en charge de la gestion des enseignants ;
- améliorer la gestion de la santé scolaire ;
- améliorer la gestion du système d'information ;
- élaborer le document de politique nationale de l'Enseignement Fondamental ;
- accélérer le processus de validation des curricula de tous les ordres et types d'enseignement pour leur mise à l'essai ;
- accélérer la généralisation des curricula au niveau de tous les ordres et types d'enseignement ;
- mettre en place des infrastructures adéquates pour l'Education Non Formelle, l'Education Préscolaire et Spéciale, les Cantines Scolaires ;
- doter les établissements scolaires de terrains multisports ;
- développer le partenariat entre l'ETP, le secteur productif et les PTF;
- généraliser le projet d'établissement dans l'ETP ;
- mobiliser des ressources financières additionnelles pour la construction/réhabilitation et l'équipement de toutes les structures du MEN ;
- élaborer les programmes de formation de l'ETP dans les filières industrielles porteuses selon l'APC ;

- introduire les fondamentaux de l'APC dans la formation initiale des formateurs diplômés des écoles de formation (IFM, ENETP et ENSup) ;
- rendre opérationnel les Centres de Documentation et d'Information (CDI) dans tous les établissements ;
- maîtriser les effectifs des élèves pris en charge par l'Etat au niveau de l'enseignement secondaire général, technique et professionnel ;
- assurer le contrôle des établissements secondaires publics et privés ;
- construire et équiper les laboratoires dans les établissements dans tous les ordres et types d'enseignement.

1.3 La politique sectorielle :

Depuis l'accession du Mali à l'indépendance en 1960, le pays a connu plusieurs réformes du système éducatif allant de la Réforme de l'enseignement de 1962 au Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC I) en 1998. Cette dernière réforme couvre toutes les composantes du secteur éducatif dont la finalité, selon la Loi N°99-046 du 28 décembre 1999, modifiée, portant loi d'orientation sur l'Education, est de « former un citoyen patriote et bâtisseur d'une société démocratique, un acteur du développement profondément ancré dans sa culture et ouvert à la civilisation universelle, maîtrisant les savoir-faire populaires et apte à intégrer les connaissances et compétences liées aux progrès scientifiques, techniques et à la technologie moderne ».

De 2003 à nos jours, le département de l'éducation a fait valider et adopter les documents de politique sectorielle en matière de : formation (initiale et continue des enseignants), scolarisation des filles, éducation non formelle, enseignement secondaire technique et professionnel, développement de la petite enfance, éducation spéciale, alimentation scolaire, manuel scolaire et matériel didactique et politique linguistique. Le processus de validation des documents de politiques nationales de santé scolaire et de construction citoyenne est en cours.

L'opérationnalisation du PRODEC I (2001-2010) prorogé jusqu'en 2013, à travers la mise en œuvre des phases successives du Programme d'Investissement pour le Secteur de l'Education (PISE) a permis de mesurer les différentes réalisations du secteur. Cependant, une analyse des grandes options et orientations de la politique éducative du Mali, les stratégies globales développées, le coût et le financement du secteur imposent aux acteurs et partenaires d'accroître les moyens humains et financiers conséquents pour pouvoir atteindre les objectifs assignés au

secteur de l'Education/Formation dans le cadre du Programme intérimaire initié pour 2014-2015, stabilisé en 2015-2016 et prorogé jusqu'en 2017 en attendant l'élaboration du PRODEC II.

En effet, les efforts déployés dans ce secteur ont permis de mettre un accent particulier sur les principaux éléments de la réforme en termes d'accès, de gestion et de qualité. C'est ainsi que des progrès significatifs ont été constatés dans les domaines suivants : l'amélioration de la qualité en lien avec le maintien des apprenants dans le processus et l'achèvement des cycles, l'amélioration de l'accès dans une optique de résorption des disparités (par genre et par région) et dans un objectif de gratuité de l'enseignement fondamental, l'efficience de la dépense et de la gestion, l'accompagnement des services centraux en charge de la mise œuvre des politiques sectorielles, du processus de décentralisation et de déconcentration, et du développement d'offres nouvelles en formations initiales au niveau de tous les ordres et types d'enseignement du système éducatif.

En rapport avec le thème « éducation pour l'inclusion », la Constitution du Mali du 25 février 1992 et la Loi N°99-046 du 28 décembre 1999, modifiée, portant Loi d'orientation sur l'Education fixent à travers plusieurs articles un cadre juridique pour l'enseignement. A ce titre « le droit à l'éducation est garanti à chaque citoyen, il s'exerce à travers l'accès à l'éducation et la fréquentation des établissements d'enseignement publics ou privés ».

En dépit des efforts fournis pour favoriser l'accès des garçons et des filles à l'éducation, les écarts garçons et filles demeurent importants en termes d'accès et de maintien à l'école d'où l'adoption d'un document de politique pour l'accélération de la scolarisation des filles. Par ailleurs, le Gouvernement malien a ratifié plusieurs conventions dans le souci de réduire significativement ces écarts.

L'avènement de la décentralisation au Mali a introduit dans le secteur de l'éducation une profonde mutation en termes de partage de rôles et de responsabilités entre les structures de l'Etat et les Collectivités Territoriales. Dans ce processus de la gestion de l'école en mode décentralisé, l'objectif recherché est de responsabiliser les populations à la base, par leur implication dans la prise de décision concernant le développement de l'éducation, avec l'appui technique des services déconcentrés de l'administration, dans le cadre du transfert des compétences et des ressources opérées du niveau central vers les Collectivités Territoriales.

Des statistiques montrent que la pression démographique, loin d'être contenue, va s'accentuer au cours des prochaines années, avec comme conséquence immédiate une

augmentation significative de la population scolarisable. Ceci constituera un défi supplémentaire dans l'atteinte des objectifs de scolarisation, en particulier, ceux du Développement Durable et induira sans aucun doute la mobilisation d'importantes ressources additionnelles à la fois pour améliorer significativement les taux actuels de scolarisation et les conditions d'enseignement dans le système.

Les intentions annoncées et non réalisées dans le PRODEC I vont se poursuivre dans le Programme Intérimaire de Relance de l'Education et de la Formation Professionnelle conformément aux Objectifs du Développement Durable (ODD).

En définitive l'objectif du développement du programme intérimaire de relance de l'Education est d'accroître l'accès à l'éducation, de renforcer les capacités de gestion et d'améliorer la qualité des apprentissages et de leurs environnements. Ce programme comprend trois composantes principales :

- ***amélioration de la qualité des enseignements/apprentissages ;***
- ***amélioration de l'accès ;***
- ***renforcement de la gouvernance du secteur de l'Education et de la Formation Professionnelle.***

Un dispositif Institutionnel est mis en place pour assurer la mise en œuvre des programmes. Il est constitué d'une coordination stratégique organisée autour d'un comité interministériel, d'un cadre partenarial, d'un comité de pilotage et d'une équipe technique prenant en compte la gestion fiduciaire et le suivi/évaluation.

1.4 . Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs du secteur de l'éducation nationale.

Tableau 1 : Quelques indicateurs

Indicateur	Unité	Cible ODD 2030	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taux Brut de Scolarisation (TBS) au 1 ^{er} Cycle du Fondamental	%	100%	70,1	69,0	69,6	78,9	82,0	85,3
Taux de préscolarisation	%	15%	3,7	4,4	5,1	5,8	6,5	7,2
Ratio maître/groupe pédagogique	Nombre	1	1,2	1,3	1,4	1,3	1,2	1,2
Pourcentage d'enseignants qualifiés par ordre d'enseignement	%	100%	20,3	25,3	30,6	35,9	41,2	46,5
Ratio manuel par élève au 2ème cycle dans les 7 matières de base (Mathématiques, Français, Histoire, Géographie, Sciences	Nombre	7	3,5	3,7	3,9	4,2	4,4	4,6

physiques, Sciences Naturelles et Education Civique et morale)								
Pourcentage d'enfants orientés dans les filières professionnelles	%	12,8% Objectif 2020	51	51	36	26	18	13

1.5 . La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le Ministère de l'Éducation Nationale possède quatre (04) programmes :

1. Administration générale ;
2. Développement de l'éducation de base;
3. Développement de l'enseignement secondaire général;
4. Consolidation et diversification de l'enseignement technique et professionnel.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programmes

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	36 289 027	31 184 742	31 852 315	34 655 580	36 217 454
Programme 2	194 579 040	217 464 510	159 402 820	170 881 079	181 776 284
Programme 3	4 423 062	4 629 585	43 063 439	42 709 815	44 911 340
Programme 4	1 575 670	1 652 415	29 165 176	29 534 165	30 987 359
Totaux	236 866 799	254 931 252	263 483 750	277 780 639	293 892 437

Source SIGD-DGB

Ce tableau 1 est issu du tirage PRED de la Direction Générale du Budget avec une mauvaise imputation des Unités Fonctionnelles des différentes structures entre les différents Programmes du département des années 2013 à 2016.

Le tableau qui suit retrace les ajustements opérés avec la bonne imputation des Unités Fonctionnelles des différentes structures entre les différents Programmes du département des années 2013 à 2016.

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	142 672 983	158 075 583	158 571 534	170 771 740	183 528 892
Biens et services	70 474 886	63 021 197	49 553 512	52 715 745	53 299 052

Transferts et subventions	10 229 598	10 881 279	11 402 320	11 651 445	11 820 331
Investissement	13 489 332	22 953 193	43 956 384	42 641 709	45 244 162
Totaux	236 866 799	254 931 252	263 483 750	277 780 639	293 892 437

Source SIGD-DGB

II. LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

2.1 Le Programme 1 : Administration générale

a. Présentation stratégique du programme

Le programme administration générale est le programme de soutien aux autres programmes opérationnels du Ministère. Il est essentiellement composé des structures transversales chargées entre autres d'appuyer les responsables des programmes du Ministère dans la mise en œuvre de leurs actions. Il a pour objet la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, la coordination, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département. La liste des structures et projets qui composent ce programme :

1. Cabinet ;
2. Direction Nationale de la Pédagogie (DNP) ;
3. Cellule de Planification et de Statistique (CPS) ;
4. Direction des Finances et du Matériel (DFM) ;
5. Cellule d'Appui à la Décentralisation Déconcentration de l'Éducation (CAD/DE) ;
6. Centre National des Examens et Concours de l'Éducation (CNECE) ;
7. Direction des Ressources Humaines (DRH) ;
8. Appui Cellule de Planification et de Statistique ;
9. Programme d'Assistance Technique/CADD Éducation.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme I est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) l'insuffisance des ressources humaines (personnel enseignant) (ii) la production des données statistiques, (iii) la gouvernance du système. Ces objectifs sont traduits en indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs évolutions et de faire des projections à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif N°1 : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières									
	Unités	Réalisations			Année en cours	Cibles			2019
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	
Indicateur N°1.1. : Taux d'exécution du budget du département	%	94,37	97,18	97,71	98,24	98,77	99,30	99,50	
Moyen de vérification : Compte Administratif									
Précision Méthodologique : (Crédits liquidés /Crédits notifiés)*100									
Indicateur N° 1.2. : Taux d'exécution du plan de passation de marchés publics	%	100	100	100	100	100	100	100	100
Moyen de vérification : Rapport d'activités de la Direction des Finances et du Matériel (DFM)									
Précision Méthodologique : (Nombre de marchés attribués /Nombre total de marchés programmés)*100									
Indicateur N° 1.3. : Pourcentage de personnel enseignant recruté	%	11,23	29,78	32	37	43	50	60	
Moyen de vérification : Rapport d'activités de la Direction des Ressources Humaines (DRH)									
Précision Méthodologique : (Nombre enseignants recrutés/Besoins en enseignants exprimés)*100									
Les activités pertinentes de l'objectif :									
1.1.1. Mise en œuvre des guides de préparation et d'exécution du budget en mode déconcentré et décentralisé, d'approvisionnement des services et d'application de la Comptabilité Matières									
1.2.1. Formation à l'élaboration du PPM									
1.2.2. Mise en œuvre du PPM									
1.3.1. Recrutement d'enseignants dans la fonction publique des collectivités									
1.3.2. Analyse et traitement des données relatives au personnel enseignant recruté.									
Objectif N°2 : Améliorer la coordination et le suivi évaluation des politiques et stratégies du département.									
Indicateur N°2.1 : Taux d'exécution financière des Programmes/Projets du département	%	76,60	55,92	71,68	75,16	80,23	85,30	90,50	
Moyen de vérification : Rapport revue des projets									
Précision Méthodologique : (Montant des projets exécuté au 31/12/ de l'année n-1 /Montant Total des projets au 31/12/ de l'année n-1)*100									
Indicateur N°2.2 : Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions conjointes du programme	%	-	-	80	100	100	100	100	
Moyen de vérification : Rapport de mission du département									
Précision Méthodologique : (Nombre de Recommandations mises en œuvre N-1/ Nombre de Recommandations formulées N-1)*100									
Les activités pertinentes de l'objectif :									
2.1.1 Réalisation de la revue des programmes/projets du Secteur									
2.1.2 Suivi de la mise en œuvre des plans d'actions issues des revues programmes /projets du									

département								
2.2.1 Réalisation de missions conjointes du programme								
2.2.2 Suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des missions conjointes du programme								
Objectif N° 3 : Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département								
Indicateur N°3.1 : % de compétences mises en œuvre	%	61,11	66,67	75	83,33	91,67	94,44	95,00
Moyen de vérification : Rapport CADDE								
Précision Méthodologique : (Nombre de compétences mises en œuvre /Nombre total de compétences transférées) * 100								
Indicateur N°3.2 : % de ressources transférées aux CT et allouées aux SD	%	58,46	60,52	61,58	83,00	83,10	83,30	84,00
Moyen de vérification : Rapport d'activités de la Direction des Finances et du Matériel (DFM)								
Précision Méthodologique : (Ressources déconcentrées et décentralisées/ Ressources totales du département)* 100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
3.1.1 Etat des lieux de la mise en œuvre du curriculum et validation des niveaux 3 et 4								
3.1.2 Mise en place des coins lecture								
3.2.1 Formation des structures d'appui (CGS, AME) en gestion de l'école en mode décentralisé								
3.2.2 Animation des cadres de concertation des CT et SD								
Objectif N°4 : Renforcer le contrôle interne								
Indicateur N°4.1 : % de services du département ayant reçu une mission de contrôle interne	%	-	45	50	70	80	90	100
Moyen de vérification : Rapport d'activités du département								
Précision Méthodologique : (Nombre de services ayant reçu une mission de contrôle interne / Nombre total de services du département)* 100								
Indicateur N°4.2 : % des services du département ayant appliqué les recommandations de la mission de contrôle interne	%	-	45	50	70	80	90	100
Moyen de vérification : Rapport d'activités du département								
Précision Méthodologique : (Nombre de services ayant reçu une mission de contrôle/ Nombre total de services du département)* 100								
4.1.1 Réalisation de missions d'audits Internes								
4.2.1 Suivi annuel des recommandations issues du contrôle interne								
4.2.2 Renforcement du Dispositif de Suivi Evaluation dans les services								

c. Les projections financières

Tableau 3 : Évolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Administration Générale					
Personnel	22 117 373	18 009 412	17 200 314	18 982 830	20 447 901
Biens et services	8 746 444	9 421 557	9 304 998	10 244 417	10 181 885
Transferts et subventions	2 589 135	2 527 146	3 032 946	3 093 597	3 132 866
Investissement	2 836 075	1 226 627	2 314 057	2 334 736	2 454 802
Totaux	36 289 027	31 184 742	31 852 315	34 655 580	36 217 454

Source SIGD-DGB**Tableau 5 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories**

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	1026	922	934	946	953
Catégorie A	396	362	465	568	671
Catégorie B	232	197	180	163	144
Catégorie C	61	83	57	31	3
Autres Catégories	337	280	232	184	135

2.2 Le Programme 2 : Développement de l'Education de Base

a. Présentation stratégique du programme

L'éducation de base comprend l'éducation préscolaire, l'éducation spéciale (Enfants à Besoins Educatifs Spéciaux), l'enseignement fondamental, l'alimentation scolaire, l'enseignement normal, et l'éducation non formelle.

La liste des structures et projets qui composent ce programme sont :

1. Direction Nationale de l'enseignement Fondamental (DNEF) ;
2. Centre National des Ressources de l'Education Non Formelle (CNR-ENF) ;
3. Direction Nationale de l'Education Préscolaire et Spéciale (DNEPS) ;
4. Direction Nationale de l'Education Non Formelle et des Langues Nationales (DNENF-LN) ;
5. Centre National de Cantines Scolaires (CNCS) ;
6. Direction Nationale de l'Enseignement Normal(DNEN) ;
7. Directions d'Académie d'Enseignement (DAE) : 20 ;
8. Centres d'Animation Pédagogique (CAP) : 99;
9. Communes : 714 ;

10. Instituts de Formation des Maîtres (IFM) : 19 ;
11. Ecole de Formation des Educateurs Préscolaires (EFEP) : 1 ;
12. Centres de Développement de la Petite Enfance (CDPE) ex Jardins d'Enfants : 3 ;
13. Direction Enseignement Fondamental/PISE III
14. Appui Développement Petite Enfance Région Bamako/Kayes/Koulikoro/Sikasso
15. Appui Programme Vigoureux Alphabétisation
16. Programme d'Investissement secteur Education (PISE)
17. Programme Pilote Appui EBES
18. Projet Appui Education Bilingue de Base-BID
19. Projet Education Pour Tous/ IDA

♦ ***du Développement de la Petite Enfance:***

L'objectif de ce sous-programme « Développement de la Petite Enfance » est d'accroître l'accès des jeunes enfants de 3 à 6 ans à l'éducation préscolaire et d'améliorer la qualité et la gestion des structures en charge de l'éducation préscolaire. Le développement de la petite enfance contribue à l'épanouissement du jeune enfant, sa socialisation et sa préparation à l'enseignement fondamental.

Les statistiques font état de 3,6% de préscolarisation, 95 349 enfants encadrés par 6 811 encadreurs dans 1 628 CDPE.

♦ ***des Enfants à besoins éducatifs spéciaux et des enfants vulnérables***

Les Enfants à Besoins Educatifs Spéciaux (EBES) désignent tous les enfants et adolescents ayant des problèmes psychoaffectifs ou porteurs de handicaps et tous ceux vulnérables et n'ayant pas accès à un service éducatif.

Le développement de la Petite Enfance et des Enfants à Besoins Educatifs Spéciaux et des enfants vulnérables sont gérés par la Direction Nationale de l'Education Préscolaire et Spéciale. Cette Direction est créée par la Loi n°2011-001 du 29 avril 2011 et a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale dans le domaine de l'éducation préscolaire et de l'Education spéciale et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en œuvre. On dispense ces enseignements dans les Centres de Développement de la Petite Enfance (CDPE) ex Jardins d'Enfants publics, communautaires, privés, dans les medersas et dans les Institutions d'Education Spéciale (IES).

♦ ***de l'enseignement fondamental***

La stratégie globale à ce niveau consistera à développer une éducation de base de qualité pour tous, à amener les filles à l'école, les y maintenir jusqu'à la fin du fondamental tout en réduisant les écarts avec les garçons.

L'enseignement fondamental est géré par la Direction Nationale de l'Enseignement Fondamental créée par la Loi n°2011-023 du 13 juin 2011. Elle a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière de l'enseignement fondamental et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en œuvre. La mise en œuvre des éléments de politique cet ordre d'enseignement est assuré par les Académies d'Enseignement (20) et les Centres d'Animation Pédagogique (99).

L'enseignement fondamental est aujourd'hui dispensé dans les écoles fondamentales publiques et privées au nombre de 12 814 avec un effectif total de 2 227 082 élèves et dans les second Cycles publics et privés au nombre de 3 981 avec un effectif de 631 816 élèves, encadrés respectivement par 59 935 et 26 317 enseignants. Le fondamental 1 compte 55 040 salles de classes et le fondamental 2, compte 13 596 salles de classes.

♦ ***de la Scolarisation des Filles***

L'objectif de ce sous-programme est de créer une dynamique d'accélération de la scolarisation des filles pour réduire les différents écarts entre filles et garçons.

Le développement de la scolarisation au cours des dernières années a permis d'augmenter la proportion d'enfants scolarisés sans pour autant réduire les écarts entre garçons et filles. Le Taux Brut de Scolarisation des filles, en 2009, est de 73% contre 91,2% pour les garçons, soit un écart de 18 points de pourcentage. Cet écart dans le TBS entre filles et garçons se maintient autour de 20 points de pourcentage depuis 2002. Le même constat est perceptible au niveau de l'achèvement de la scolarisation et de la réussite des filles. Certes, des progrès ont été réalisés depuis, mais force est de reconnaître que les écarts demeurent.

C'est la raison pour laquelle, le département a décidé de faire de la scolarisation des filles un sous-programme à part entière.

L'élaboration de la Politique Nationale de Scolarisation des Filles est assurée par la Direction Nationale de l'Enseignement Fondamental et sa mise en œuvre par les services techniques déconcentrés de l'Education (AE, CAP).

Les Collectivités Territoriales ont pour missions, entre autres, l'élaboration des stratégies locales de scolarisation, dont celle des filles. Elles participent aussi à la détermination des sites des Centres d'Apprentissage Féminin (CAFé), des C.E.D et des CAF à créer.

♦ ***de l'Education Physique et Sportive (EPS) et de la santé à l'école***

L'objectif est de dynamiser la pratique de l'éducation Physique et Sportive dans les écoles en vue d'assurer l'épanouissement des enfants et des adolescents.

L'absence prolongée de l'éducation physique et sportive dans les disciplines au DEF et la rareté des compétitions interscolaires ont créé un désintérêt des élèves et du personnel d'encadrement pour cette activité. Ce désintérêt a eu pour corollaire la dégradation des infrastructures, de leurs équipements et du matériel de sport.

L'Education Physique et Sportive est inscrite dans le curriculum, outil d'amélioration de la qualité de l'éducation prôné par le PRODEC. Depuis 2010, l'Education Physique et Sportive a été réintroduite dans les disciplines d'évaluation au DEF.

En matière de santé à l'école, l'objectif est d'accroître la fréquentation de l'école en améliorant la **qualité de la santé** des élèves. La situation du système éducatif se caractérise par une prévalence très élevée du paludisme, des maladies parasitaires chez les enfants scolarisés qui, conjuguée avec la malnutrition explique en partie les retards, les absences aux cours et les nombreux échecs scolaires.

♦ de l'accès

L'objectif est d'améliorer l'accessibilité et le maintien à l'école, notamment celui des filles et particulièrement dans les zones les plus défavorisées. L'accès est amélioré par les constructions/réhabilitations de salles de classe et le programme d'alimentation scolaire. Le nombre de salles de classe construites dans la mise en œuvre du Programme Intérimaire est de 800 par an. La construction des salles de classes est assurée par les Collectivités Territoriales et les autres Partenaires.

♦ de l'achèvement

L'objectif est d'augmenter le taux d'achèvement par l'amélioration de la qualité des apprentissages.

L'achèvement est amélioré par la réduction des redoublements et des abandons au niveau de l'enseignement fondamental.

La proportion des redoublants est en constante diminution. En 2005_2006, ce pourcentage est passé de 17% à 11,4 % en 2014-2015 au niveau du fondamental 1. Malgré ces efforts, la diminution du pourcentage de redoublants reste une priorité pour le département.

Bien qu'en réduction significative ces dernières années, le taux d'abandon qui est encore de 5%, reste également une préoccupation.

En effet, un certain nombre de facteurs structurant le redoublement et l'abandon ont été identifiés : les grands effectifs, l'insuffisance en qualité et en quantité d'enseignants, l'insuffisance de manuels scolaires et de matériels didactiques, la distance entre école / bénéficiaire, l'offre de formation, les obligations domestiques, etc.

Pour ces raisons, des actions complémentaires tendant à réduire le redoublement et l'abandon s'avèrent nécessaires. Parmi celles-ci, nous pouvons citer entre autres :

- ◆ l'amélioration et le respect du temps scolaire ;
- ◆ la réduction de la taille des classes ;
- ◆ la réduction du redoublement et de l'abandon ;
- ◆ l'amélioration de la qualité de l'encadrement pédagogique (pairs, maîtres expérimentés, directeurs d'école conseillers pédagogiques) ;
- ◆ l'implication et la responsabilisation des comités de gestion scolaire, des familles, des associations des mères, des associations des parents d'élèves, etc.
- ◆ **de l'évaluation des apprentissages**

Les objectifs visent à développer des **épreuves standardisées** en langues, en sciences et en mathématiques et à mener des évaluations périodiques portant sur la performance des élèves.

L'analyse des résultats d'évaluations menées depuis 2012 met en évidence une faible performance des élèves en langue et communication (LC) et en Sciences, Mathématiques et Technologie (SMT) ; une faible qualité des outils mis en place pour évaluer les différentes performances et une absence d'outils standardisés.

Pour s'assurer que l'apprentissage par les élèves continue à s'améliorer dans une situation d'expansion rapide, les stratégies suivantes ont été élaborées :

- ◆ le renforcement des capacités des acteurs aux niveaux central et déconcentré à construire des outils d'évaluation des performances des élèves conformément au curriculum de l'enseignement fondamental ;
- ◆ le renforcement des capacités des acteurs aux niveaux central et déconcentré à utiliser des outils d'évaluation des performances des élèves conformément au curriculum de l'enseignement fondamental ;
- ◆ l'élaboration d'outils d'évaluation standardisés ;
- ◆ la formation de 328 formateurs des services centraux et déconcentrés à l'utilisation des outils d'évaluation standardisés ;
- ◆ le suivi - évaluation des élèves des classes de la mise à l'essai du curriculum ;
- ◆ l'évaluation du niveau d'acquisition en Langues et Communication (LC) et en Sciences, Mathématiques et Technologie (SMT) des élèves des classes de 2^{ème}, 4^{ème} et 6^{ème} années de l'enseignement fondamental en français et en mathématiques.

L'accès, l'achèvement, le sport scolaire et la santé scolaire ainsi que l'évaluation des apprentissages sont des stratégies élaborées par la Direction Nationale de l'Enseignement Fondamental dont la mise en œuvre est assurée par les services techniques déconcentrés de l'éducation et les Collectivités Territoriales.

♦ ***de l'enseignement normal***

L'enseignement normal a pour objectif la Formation Initiale et Continue des enseignants du fondamental, de l'éducation préscolaire et spéciale. Cet ordre d'enseignement est géré par la Direction Nationale de l'Enseignement Normal créée par l'Ordonnance n°2013-026/PRM du 31 décembre 2013. Celle-ci a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale dans le domaine de la formation initiale et continue des enseignants et des éducateurs dans les sous-secteurs de l'Enseignement fondamental, de l'éducation préscolaire et de l'éducation spéciale et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en œuvre.

L'enseignement normal est dispensé dans les Instituts de Formation des Maîtres/Ecoles de Formation des Educateurs Préscolaires (20) avec un effectif total de 20 779 élèves-maîtres encadrés par 540 professeurs.

♦ ***de l'éducation non formelle***

L'éducation non formelle est une forme d'éducation organisée en dehors des structures classiques d'enseignement et dispensée aux adultes analphabètes, hommes et femmes et aux enfants et adolescents garçons et filles non scolarisés ou déscolarisés précoce. Ce sous-programme est géré par la Direction Nationale de l'Education Non Formelle et des Langues Nationales et le Centre National des Ressources de l'Education Non Formelle créés respectivement par l'Ordonnance n°10-030/P-RM du 04 août 2010 et par l'Ordonnance n°10-031/PM-RM du 04 août 2010. La Direction Nationale de l'Education Non Formelle et des langues Nationales a pour mission d'élaborer les éléments de politique nationale dans le domaine de l'éducation non formelle et des langues nationales et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en œuvre.

Le Centre National des Ressources de l'Education Non Formelle a pour mission de :

- assurer la coordination des activités de tous les Opérateurs œuvrant dans le cadre de l'alphanétisation et des centres d'éducation pour le développement ;
- assurer la fonction de structure autonome d'exécution technique et financière en matière d'éducation non formelle ;
- développer le partenariat et la coopération dans le secteur de l'Éducation non Formelle ;
- assurer la production, la publication et la diffusion du matériel didactique ;

- assurer la formation des Opérateurs du secteur non formelle de l'éducation ;
- appuyer les Opérateurs dans la formulation et la conduite des projets d'alphanétisation et de post-alphanétisation ;
- centraliser les informations concernant les activités menées sur le terrain par l'ensemble des acteurs du secteur de l'éducation non formelle ;
- mettre à la disposition des acteurs du secteur non formelle de l'éducation, un centre de documentation, d'information et de communication sociale et créer un répertoire informatisé du secteur non formel de l'éducation ;
- créer et gérer une banque de données en matière de l'éducation non formelle ;
- rendre disponibles les ressources humaines, techniques et logistiques pour les intervenants du secteur non formelle de l'éducation.

La mise en œuvre des programmes d'Education non formelle repose sur la stratégie de faire-faire qui se définit comme une clé de répartition des rôles et responsabilités entre l'Etat, les collectivités territoriales et la société civile représentée par les opérateurs. Cet enseignement est assuré dans les Centres d'Alphanétisation Fonctionnelle (CAF), les Centres d'Education pour le Développement (CED) et les Centres d'Education pour l'Intégration (CEI).

Pour ce qui est de la situation générale des centres d'éducation non formelle, elle se présente comme suit :

- 3 131 CAF fonctionnels sur 3 150 ouverts dans le cadre du PVA, fréquentés par 62 050 auditeurs réguliers dont 39 897 femmes et animés par 2 865 animateurs dont 1 158 femmes ;
- 308 CAF ouverts par les ONG sur leur propre financement, fréquentés par 8 430 auditeurs réguliers dont 5 847 femmes et animés par 253 animateurs (les rapports de San et de Douentza ne fournissent pas de données désagrégées, d'où l'impossibilité de désagréger ces 253 animateurs en genre) ;
- 1 198 CED fonctionnels en 2014-2015, fréquentés par 18 988 auditeurs dont 90 28 filles et animés par 1 036 éducateurs dont 269 femmes ;
- 20 CED ouverts par les ONG sur leurs propres financements, fréquentés par 193 apprenants dont 48 filles ;
- 13 113 finalistes CED au titre de la campagne 2014-2015 dont 6 479 filles ;
- 1 CEI fréquenté par 45 apprenants dont 22 filles et animés par 3 formateurs dont une femme.

♦ ***de l'alimentation scolaire***

La vulgarisation des cantines scolaires contribue à maintenir les enfants à l'école et à réduire leur taux d'abandon. L'alimentation scolaire est gérée par le Centre National des Cantines

Scolaires créé suivant la Loi n°2011-033 du 24 juin 2011. Il a pour mission d'assurer la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Alimentation Scolaire.

La mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Alimentation Scolaire repose essentiellement sur l'implication effective des populations bénéficiaires dans l'ouverture, la gestion et l'approvisionnement des cantines et la mise en place d'un mécanisme transparent qui leur donne le maximum de responsabilités dans la gestion des cantines scolaires.

Il y a actuellement 2 546 écoles à cantines à travers le pays pour environ 489 116 enfants dont les sources de financements sont multiples.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Les objectifs spécifiques du programme, assortis d'indicateurs de performance et d'activités pertinentes, se présentent comme suit :

OBJECTIF N° 01: Développer une éducation de base de qualité pour tous.								
	Unités	Réalisations			Année en cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
INDICATEUR N°1.1. : Taux d'achèvement au fondamental 1	%	50,1	49,7	50,1	55,1	58,8	62,5	73,2
Moyens de vérification : Annuaire statistique								
Précision Méthodologique : (nouveaux admis en 6è année / population inscrite)*100								
INDICATEUR N° 1. 2: Taux brut d'Admission au fondamental 1	%	65,00	59,8	59,6	65,5	68,2	73,25	76,8
Moyens de vérification : Annuaire statistique								
Précision Méthodologique : (nouveaux admis en 1ère année / population scolarisable)*100								
INDICATEUR N°1. 3 : Pourcentage (%) de néo alphabète produit	%	58,84	63,45	68,45	73,45	73,45	74,15	75,50
Moyens de vérification : Rapport de bilan annuel (CNR-ENF)								
Précision Méthodologique : (Nombre néo – alphabètes/Nombre d'auditeurs inscrits)*100								
Les activités pertinentes :								
1.1.1 Amélioration de la capacité d'accueil des infrastructures préscolaires et fondamentales								
1.1.2 Renforcement des capacités dans les structures d'éducation de base								
1.2.1. Création des nouvelles et anciennes cantines scolaires								
1.2.2. Organisation de concertations régionales et séminaire national de bilan programmation de l'alimentation scolaire								
1.3.1. Organisation du séminaire national de bilan programmation de l'Education Non Formelle;								
1.3.2. Alphabétisation de 206 375 personnes.								
OBJECTIF N° 02 : Créeer une dynamique d'accélération de la scolarisation des filles.								

INDICATEUR N°2. 1. Taux de scolarisation des filles au fondamental 1	%	69,7	63,8	62,4	77,10	79,10	81,60	88,7
Moyens de vérification : Annuaire statistique								
Précision Méthodologique : (Effectif total des filles du fondamental 1 / population scolarisable des filles du fondamental 1)*100								
INDICATEUR N°2. 2.								
Pourcentage de femmes enseignantes au fondamental 1	%	32,60	31,49	33,25	34,00	35,15	36,30	37,00
Moyens de vérification : Annuaire statistique								
Méthode de calcul : (Effectif des enseignantes du fondamental 1/ Effectif total des enseignants du fondamental 1)*100								
Les activités pertinentes :								
2.1.1 Appui aux filles dans les filières scientifiques								
2.1.2 Formation des enseignantes et administrateurs scolaires en genre								
2.1.3 Approfondissement de la réflexion sur les méthodes de lecture								
2.2.1 Poursuite de la mise en application des recommandations de l'étude sur les motifs de la faible scolarisation des filles, sur les violences faites aux filles en milieu scolaire et sur les discriminations contre les enseignantes ;								
2.2.2 Suivi des comités du cadre de concertation sur la SCOFI								
OBJECTIF N° 03: Dynamiser la pratique de l'éducation physique et sportive dans les écoles								
INDICATEUR N°3.1. :								
Pourcentage d'écoles disposant d'infrastructures sportives	%	26,4	28,5	30,6	36,8	40,5	46,2	50
Moyens de vérification : Rapports d'activités des CAP, AE, IFM, DNEF, DNEN								
Précision Méthodologique : (Nombre d'écoles disposant d'infrastructures sportives / Nombre total des écoles)*100								
INDICATEUR N°3.2. :								
Pourcentage d'AE ayant organisé des compétitions sportives	%	65,3	68	70,5	75,5	80	90	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités des structures CAP, AE, IFM, DNEF, DNEN								
Précision Méthodologique : (Nombre de CAP, AE ayant organisés des compétitions sportives / Nombre total des CAP, AE) * 100								
Les activités pertinentes :								
3.1.1. Dotation des écoles fondamentales en matériels de sport								
3.1.2. Réhabilitation/ aménagement des terrains de sport multifonctionnel.								
3.2.1. Organisation de compétitions sportives interclasse, inter-écoles, inter-CAP, inter-AE.								
3.2.2. Renforcement des capacités des encadreurs sportifs.								

c. Les projections financières

Tableau 6 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations			Budget	Prévisions		
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dépenses de personnel	104 788 983	20 319 185	137 655 215	139 128 323	127 549 742	134 947 209	141 172 338
Dépenses en biens et Services	47 972 211	52 593 625	50 730 927	46 969 564	22 698 475	24 113 535	25 272 808
Transferts	5 225 732	5 714 474	5 660 294	7 352 251	551 813	708 411	720 000
Investissements	699 638	445 026	1 818 350	21 199 585	8 114 103	10 270 475	10 634 461
Total Ressources	158 686 564	79 072 310	195 864 786	214 649 723	158 914 133	170 039 630	177 799 607

Source SIGD-DGB

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Développement de l'Education de Base					
Personnel	120 006 393	139 302 138	127 955 173	137 722 006	147 910 884
Biens et services	57 560 831	49 441 291	23 090 922	24 792 358	24 971 774
Transferts et subventions	7 175 559	7 873 096	410 222	416 898	419 888
Investissement	9 836 257	20 847 985	7 946 503	7 949 817	8 473 738
Totaux	194 579 040	217 464 510	159 402 820	170 881 079	181 776 284

d. Les prévisions d'effectif du programme N°2 :

Tableau 7 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	91 417	96 986	107 181	114 103	122 751
Catégorie A	2 658	2 735	2 770	2 908	2 947
Catégorie B	71 826	75 263	84 634	91 215	98 347
Catégorie C	6 687	7 712	8 035	8 228	8 487
Autres Catégories	10 246	11 276	11 742	11 752	12 970

2.3 Le Programme 3 : Développement de l'enseignement secondaire général

a. Présentation stratégique du programme

Le programme 3 vise à faire acquérir aux élèves des connaissances générales, théoriques et pratiques, en vue de leur permettre de poursuivre des études supérieures. Il est aussi chargé de veiller au bon fonctionnement des établissements d'enseignement secondaire publics et privés.

Le programme poursuit les objectifs suivants :

1. améliorer la qualité des apprentissages au niveau de l'enseignement secondaire général ;
2. accroître l'offre de formation au niveau de l'enseignement secondaire général.

♦ ***de l'Enseignement Secondaire Général :***

L'Enseignement Secondaire Général a pour mission de faire acquérir aux élèves des connaissances générales, théoriques et pratiques, des modes et des moyens de pensée constituant la base commune des diverses spécialités du savoir, en vue de leur permettre de poursuivre des études supérieures ou de s'insérer dans la vie active.

L'enseignement secondaire général est géré par une Direction créée par l'Ordonnance n°01-050/P-RM du 25 septembre 2001, ratifiée par la Loi N°01-089 du 28 novembre 2001. Celle-ci a pour mission, entre autres, l'élaboration de la politique nationale en matière d'enseignement secondaire général et de veiller à la mise en œuvre de cette politique, en relation avec les structures compétentes du Ministère chargé de l'éducation.

L'Enseignement Secondaire Général est dispensé dans les lycées d'Enseignement Secondaire Général publics (73) et privés dont le nombre dépasse sept cents (700). Ces établissements ont un effectif en 2016 d'environ 190 690 élèves dont 54 867 au public et au para public et encadré par 15 560 professeurs dont 3116 au public et para public. Les études au niveau de l'Enseignement secondaire général sont sanctionnées par le baccalauréat d'Enseignement Secondaire Général. Cet ordre d'enseignement reçoit les élèves titulaires du Diplôme d'Etudes Fondamentales ou d'un titre équivalent, remplissant les conditions d'accès fixées par un arrêté du Ministre en charge de l'Enseignement Secondaire Général.

Après le constat du forum national sur l'éducation tenu du 30 octobre au 02 novembre 2008, le Décret N°138/PRM du 06 juin 1980 a été relu et remplacé par le Décret N°2011-234/P-RM du 12 mai 2011 portant organisation de l'Enseignement Secondaire Général en vue d'adapter les filières et séries à l'évolution de l'environnement national et sous régional.

Ainsi l'Enseignement Secondaire Général comporte :

- au niveau de la 10^{ème} année, une série commune (10^{ème} commune) ;
- au niveau de la 11^{ème} année, trois (3) séries dénommées respectivement : 11^{ème} Lettre (11^{ème} L), 11^{ème} Sciences Economiques et Sociales (11^{ème} SES) et 11^{ème} Sciences (11^{ème} S) ;
- au niveau de la 12^{ème} année, six (6) séries dénommées respectivement : Terminale Langue Lettre (TLL), Terminale Art Lettre (TAL), Terminale Sciences Sociales (TSS), Terminale Sciences Expérimentales (TSExp), Terminale Sciences Exactes (TSE) et Terminales Sciences Economiques (TSEco).

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme dès la rentrée scolaire 2011-2012, le département a procédé :

- au lancement de la formation continue des enseignants (du public et du privé) à l'Approche par Compétences (APC) ;
 - au recrutement et à la formation des professeurs d'économie, de langues nationales et d'informatique.
- ♦ ***de l'Inspection Générale de l'Education Nationale :***

Créée par l'Ordonnance N°2013-002/P-RM du 26 février 2013, l'Inspection Générale de l'Education Nationale (IGEN) assure auprès du Ministre chargé de l'éducation une mission permanente de contrôle, d'études, d'information, de conseils et d'évaluation. L'IGEN est représentée au niveau des régions par l'Inspection Pédagogique Régionale de l'Enseignement Secondaire (IPRES), créée par le Décret N°2013-333/P-RM du 17 avril 2013.

La liste des structures et projets qui composent ce programme sont :

1. Direction Nationale de l'Enseignement Secondaire Général (DNESG) ;
2. Inspection Générale de l'Education Nationale (IGEN) ;
3. Inspections Pédagogiques Régionales de l'Enseignement Secondaire (IPRES) : 9 ;
4. Conseils de Cercles (CC) : 52 ;
5. Lycées : 73 ;
6. Equipement Structures Enseignement Secondaire ;
7. Construction Lycées Secondaires.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Objectif N°1 : Améliorer la qualité des apprentissages au niveau de l'enseignement secondaire général.								
	Unités	Réalisations			Année en cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
1.1. : Taux de réussite au BAC	%	13,03	16,24	17,82	24	27	31	33
Moyen de vérification : Rapport/CNECE								
Précision Méthodologique : (Effectif admis au Bac/Effectif total des présentés au Bac)*100								
1.2. : Taux de passage en classes supérieures	% 10/11	49	51	53	55	57	60	62
	% 11/12	66	69	72	75	78	85	90
Moyen de vérification : Décision de passage, redoublement et exclusion								
Précision Méthodologique : (Effectifs des élèves passant en classe supérieure / Effectif total des classes de 10 ^{ème} et 11 ^{ème}) x100								

Les activités pertinentes :								
1.1.1. Formation continue des professeurs, des inspecteurs et du personnel administratif de la DNESG, des AE, des établissements d'enseignement et de l'Inspection Générale de l'Education Nationale ;								
1.1.2. Suivi de la réforme après évaluation et suivi pédagogique des professeurs ;								
1.2.1. Réalisation de deux (02) missions d'échanges avec les pays qui sont dans la pratique de l'APC ;								
1.2.2. Renforcement des pratiques de classe.								
Objectif N°2 : Accroître l'offre de formation au niveau de l'enseignement secondaire général.								
2.1. : pourcentage de lycées publics construits par an	%	133,33	100	0	50	50	100	100
Moyen de vérification : Rapport DNESG								
Précision Méthodologique : (Nombre de lycées construits par an /Nombre de lycées prévus par an)*100								
2.2. : Ratio élèves/ salle de classe	Ratio	50	45	45	43	42	40	40
Moyen de vérification : Annuaire statistique /DNESG								
Précision Méthodologique : Effectif des élèves / Nombre total de salles de classe utilisées								
Les activités pertinentes :								
2.1.1. Construction d'un (1) Lycée et Extension de 2 lycées ;								
2.2.1. Réhabilitation de salles de classe, des salles de dessin technique, d'art plastique et d'art dramatique.								

a. Les projections financières

Tableau 8: Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Développement de l'Enseignement Secondaire Général					
Personnel	378 485	574 801	9 935 840	10 411 012	11 233 094
Biens et services	3 141 816	3 154 103	11 396 373	11 745 969	12 053 701
Transferts et subventions	214 761	228 681	1 018 366	1 037 649	1 049 188
Investissement	688 000	672 000	20 712 860	19 515 185	20 575 357
Totaux	4 423 062	4 629 585	43 063 439	42 709 815	44 911 340

Source : SIGD-DGB

Compte tenu des réaménagements intervenus entre les Programmes à travers une réaffectation des Unités Fonctionnelles au bon endroit, le tableau ajusté se présente comme suit :

Désignation	Réalisations			Budget	Prévisions		
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	8 965 376	10 161 103	8 858 991	9 769 202	9 935 840	11 046 354	11 464 740
Biens et services	31 825 339	35 291 440	21 883 565	16 827 192	11 396 373	12 073 930	12 469 231
Transfert	3 775 577	5 398 493	378 448	929 265	1 018 456	1 272 617	1 297 779

Investissement	1 449 991	870 280	609 667	6 612 576	24 712 860	20 788 972	23 170 446
Total	46 016 283	51 721 316	31 730 671	34 138 235	47 063 529	45 181 873	48 402 196

On note à la lecture de ce tableau une prédominance des dépenses d'investissement et des biens et services par rapport aux autres natures de dépenses avec respectivement un taux de 52,51% et 24,21% en 2017.

d. Les prévisions d'effectif du programme N°3 :

Tableau 10 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	3453	3362	3779	4179	4579
Catégorie A	3324	3233	3650	4050	4450
Catégorie B	90	90	90	90	90
Catégorie C	7	7	7	7	7
Autres Catégories (D+E)	32	32	32	32	32

2.4 . Le Programme 4 : Consolidation et diversification de l'enseignement secondaire technique et professionnel

a) Présentation stratégique du programme

Depuis 1998, le Gouvernement du Mali, a entrepris la réforme de son système éducatif à travers le Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC), qui a fait de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETP) son second axe prioritaire après l'éducation de base.

En attendant la définition des grandes orientations du PRODEC II, les réformes en cours de l'ETP visent essentiellement :

- le développement du partenariat écoles entreprises et organisations professionnelles ;
- la redéfinition des filières de formation de l'ETP en tenant compte des besoins socio-économiques, tout en mettant l'accent sur les filières industrielles et agro sylvo pastorales ;
- l'autonomisation des Centres et Instituts de formation professionnelle publics ;
- l'implantation de l'approche par compétences comme mode de fonctionnement pédagogique, pour l'instauration de la qualité de formation et de normalisation de l'évaluation des apprentissages ;
- le suivi de l'insertion socioprofessionnelle des sortants de l'ETP.

Le programme 4 « Consolidation et diversification de l'enseignement secondaire technique et professionnel» vise d'une part, à former du personnel qualifié compétent à l'exercice d'un métier ou d'un emploi nécessaire au développement économique et social du pays (certificat d'aptitude professionnelle CAP deux ans après le DEF, brevet de technicien BT quatre ans après le DEF et baccalauréat professionnel BAC PRO trois ans après le DEF), et d'autre part, à former scientifiquement et techniquement des élèves du secondaire pour l'enseignement supérieur (BAC technique trois ans après le DEF).

Le programme vise trois objectifs :

- ♦ ***de l'amélioration de la qualité des apprentissages de l'enseignement secondaire technique et professionnel***
- ***Des études sectorielles***

Depuis les études qui ont abouti à la rédaction des schémas directeurs de l'emploi et de la formation professionnelle, peu de travaux permettant une compréhension affinée des besoins d'emploi et offres de formation ont été menés. L'analyse des emplois au Mali, basée sur l'Enquête Modulaire et Permanente (EMOP) 2014 présente les tendances sur l'emploi et le chômage selon les secteurs d'activités et les niveaux d'instruction de la population concernée. Quelques analyses ponctuelles sont faites dans les phases de diagnostics des projets sectoriels sur l'éducation-formation-emploi comme lors de l'élaboration du Projet Développement des Compétences et Emploi des Jeunes (PROCEJ) en 2014.

Dans le cadre de la révision des programmes de formation de l'ETP, des études sectorielles thématiques sont nécessaires pour une réponse ciblée aux attentes du monde du travail.

- ***des contrats de performance avec les établissements de formation professionnelle privés***

Le projet Développement des Compétences et Emploi des Jeunes (PROCEJ) apportera son appui à des établissements d'enseignement privés sélectionnés sur la base de critères incluant les équipements, les enseignants, les programmes de formation, les modes de gestion et le partenariat avec le secteur privé. Cet appui se fera sur la base d'une compétition ouverte aux établissements privés d'enseignement technique et de formation professionnelle délivrant des formations dans les secteurs prioritaires de l'agro-alimentaire, du BTP, des mines et services connexes.

Les établissements présélectionnés seront appelés à présenter des projets de développement de leurs structures incluant toutes les activités pouvant être supportées par le projet et comportant des engagements dans le cadre d'un contrat de performance.

Environ 10 établissements privés seront appuyés par le projet en contrepartie de leur engagement de développer une offre de formation de qualité dans les trois secteurs d'activité retenus par le projet.

- ***du recrutement et de la formation des ressources humaines de l'ETP***

Malgré les efforts fournis ces dernières années en matière de recrutement d'enseignants de l'ETP, le déficit est toujours criard. Outre les départs à la retraite, il arrive même que le nombre de places réservées à l'ETP soient redistribuées aux autres ordres d'enseignement, faute de candidats répondant aux profils recherchés. On note l'absence de filières de formation à l'Ecole Normale d'Enseignement Technique et Professionnel, dans de nombreuses spécialités enseignées dans les établissements d'ETP.

Pour le secteur privé, le nombre de formateurs permanents est faible. Ces centres de formation emploient surtout des formateurs vacataires et quelques formateurs du public.

Les gestionnaires des Centres aussi bien que les formateurs sont généralement recrutés et employés sans aucune formation (pédagogie pour les formateurs et gestion pour le personnel administratif). C'est ce qui justifie en grande partie l'élaboration d'un programme décennal de formation des ressources humaines (enseignants et gestionnaires) tant en formation initiale qu'en formation continue pour l'amélioration de la qualité des apprentissages.

- ***de la révision des programmes pour une meilleure adaptation aux besoins de l'économie nationale***

Le PRODEC prône une formation technique et professionnelle articulée sur les besoins du marché du travail. Cette articulation doit être qualitative, quantitative et sectorielle.

Cependant, d'une façon générale, les besoins en main-d'œuvre restent mal connus au Mali. L'EFTP en 2007 a défini vingt-deux (22) secteurs de formation recouvrant tous les secteurs socio-économiques au Mali dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche par compétences (APC).

L'implication des professionnels du monde du travail est nécessaire pour une meilleure prise en compte de leurs attentes en matière de compétences formées. D'où la stratégie de la DNETP en cours pour le développement de partenariats avec des structures spécialisées comme l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF), l'Institut National de Statistique (INSTAT), mais aussi les Chambres Consulaires et Professionnelles tant au niveau national que régional et local.

♦ ***de l'amélioration de l'employabilité des apprenants de l'ETP***

- ***du projet d'établissement dans l'enseignement technique et professionnel***

Le projet d'établissement est présenté sous la forme d'un document dans lequel les acteurs définissent les objectifs, stratégies et moyens qu'ils comptent mettre en œuvre au sein de l'établissement sur une durée de trois ans. Son but est d'apporter des solutions aux problèmes identifiés dans un état des lieux, sous forme d'actions cohérentes dont le résultat est mesurable. Il est le produit d'un travail collectif de tous les partenaires de la communauté éducative.

Dans la perspective de l'autonomie des établissements d'ETP, le projet d'établissement constitue le meilleur baromètre pour mesurer la capacité de ces établissements à se planifier, à établir des relations avec leur environnement professionnel, à offrir des prestations de services et à s'autoévaluer.

- ***de la nécessité d'assurer le suivi des sortants de l'ETP***

Le Décret n°691/P-RM du 29 décembre 2009 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de la Direction Nationale de l'Enseignement Technique et Professionnel a été adopté dans le cadre du renouveau des services publics. Ce Décret élargit les champs d'action de la Direction en matière de suivi des sortants de l'ETP, de gestion statistique, de gestion de la documentation et des archives mais aussi de l'accueil et de l'orientation des usagers.

Concrètement, c'est avec l'adoption du Décret N°0663/P-RM du 06 octobre 2011 portant organisation de l'ETP que le suivi des sortants est institutionnalisé au sein de chaque établissement d'enseignement technique et professionnel.

- ♦ ***de l'amélioration de l'accès des apprenants à l'ETP aux filières porteuses (industrielles, agro-sylvo-pastorale, TIC)***
 - ***des capacités d'accueil dans les établissements d'ETP dans les secteurs de l'industrie et de l'agro-sylvo-pastoral***

La capacité d'accueil et les postes de travail sont insuffisants. Les équipements sont généralement obsolètes ou insuffisants aussi bien au niveau du privé que dans le public. La plupart des structures de formation sont installées dans des locaux qui ne sont pas adaptés (Ex IPEG, ou maison d'habitation). Les effectifs sont très souvent pléthoriques dans les établissements publics malgré le manque de postes de travail dans les ateliers.

Le coût des équipements dans les filières industrielles est un handicap pour les promoteurs privés et les normes de sécurité ne sont pas respectées. Au niveau de l'Etat, le budget d'investissement n'est pas conséquent.

En 2009-2010, les élèves orientés vers l'ETP initial représentaient 34,40% des effectifs inscrits au secondaire alors que le PRODEC prévoyait 56% à l'horizon 2010. Ce taux est de

38,40% des effectifs en 2013 avec la prorogation. La faiblesse des capacités d'accueil et la gestion des flux ont limité l'accès à l'ETP.

- ***du financement des infrastructures et équipements de l'ETP***

L'option retenue par la DNETP, à savoir au moins un IFP industriel ou agro-sylvo-pastoral par Cercle et un lycée technique et/ou professionnel par Région, peine à se concrétiser faute de financements.

Tout au long du PRODEC I, les investissements en matière d'infrastructures étaient focalisés sur l'éducation de base. Du coup, c'est la prolifération des établissements privés d'ETP, surtout dans les filières tertiaires : en 1991, l'on dénombrait 5 établissements publics et 13 établissements privés, en 2001, 11 publics et 54 privés, en 2011, 17 publics et 266 privés et en 2015 24 publics et 570 privés.

De plus, la majorité de ces établissements d'ETP sont concentrés dans le Cercle de Kati et dans le District de Bamako (351 sur les 594 existants).

Ce n'est qu'en 2011 avec le concours de l'AFD que l'ETP s'est vu doté d'un IFP à vocation industrielle à Kayes pour un montant de 4 milliards de FCFA (infrastructures, équipements et matériels).

Il est donc impératif d'investir dans la régionalisation de l'ETP public, notamment dans les filières des secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des TIC.

Pour susciter l'intérêt des partenaires à investir dans l'ETP de type industriel, l'Etat va consentir en 2017 un investissement de 4 milliards dans les IFP de Kita et de Yélimané. Ces efforts se poursuivront en 2018 et 2019.

La liste des structures et projets qui composent ce programme sont :

1. Direction Nationale de l'Enseignement Technique et Professionnel (DNETP) ;
2. Conseils Régionaux (CR) : 11 ;
3. Lycées Techniques : 4 ;
4. Lycée Professionnel : 1 ;
5. Instituts de Formation Professionnelle (IFP) : 20 ;
6. Centres d'Apprentissage Féminin (CAFé) : 4 ;
7. Centres d'Apprentissage Agricole (CAA) : 4 ;
8. Construction IFP Mali.

b. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

	Unités	Réalisations			Années en cours	Cibles			
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	2019
OBJECTIF N° 1 : Améliorer la qualité des apprentissages de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel									
Indicateur 1.1 Taux d'admission par examen	%	CAP BT BAC (Technique)	36,71 36,1 31,99	52,91 37,58 17,33	36 ,14 36,67 24,42	50 50 30	55 60 35	60 65 40	65 70 45
Moyens de vérification : Rapports des examens du CNECE									
Précision Méthodologique : (Nombre des candidats admis /Nombre total des candidats présentés) X 100									
Indicateur 1.2 Pourcentage d'établissements privés ayant signés un contrat de performance avec l'Unité de Gestion du PROCEJ	%		0	0	0	16	84	100	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités PROCEJ									
Précision Méthodologique : (total d'établissements privés ayant signés un contrat de performance/ total d'établissements privés sélectionnés par le projet) X 100									
Les activités pertinentes :									
1.1.1. Missions de suivi des Académies d'Enseignement dans la mise en application des programmes d'études des établissements									
1.1.2. Création de nouvelles filières de formation et suivi de l'élaboration de nouveaux programmes selon l'approche par compétences (APC) en tenant compte des études sectorielles									
1.2.1. Elaboration et suivi de la mise en œuvre d'un plan décennal de formation des formateurs de l'EPT (incluant la généralisation de l'APC).									
1.2.2 Mise en place d'unités de prestations de service dans les IFP/CFP publics.									
OBJECTIF N° 2 : Améliorer l'employabilité des apprenants									
Indicateur 2.1 Taux des apprenants inscrits dans le dispositif de formation basé sur l'acquisition des compétences	%	6,69	7,20	8,16	20	25	30	35	
Moyens de vérification :									
- Rapports de fin d'année des AE et établissements									
- Base de données actualisée de la DNETP									
Précision Méthodologique : (total des inscrits dans le dispositif de formation basé sur l'APC / total des élèves inscrits) X 100									
Indicateur 2.2 Pourcentage d'établissements publics ayant élaborés et mis en œuvre leur projet d'établissements	%	-	-	20	40	100	100	100	
Moyens de vérification :									
- Rapports de fin d'année des AE et établissements									
- Base de données actualisée de la DNETP									
Précision Méthodologique : (total d'établissements ayant élaboré leurs projet d'établissement / total établissements publics) X 100									
Les activités pertinentes :									
2.1.1. Création de cellules d'insertion des sortants de l'enseignement secondaire professionnel dans les établissements de formation professionnelle publics et privés									

	Unités	Réalisations			Années en cours	Cibles				
		2013	2014	2015		2016	2017	2018		
2.2.1 Elaboration des projets d'établissements.										
OBJECTIF N° 3 : Améliorer l'accès des apprenants aux filières porteuses (industrielles, agro-sylvo-pastorale, TIC)										
Indicateur 3.1 Pourcentage des élèves fréquentant les filières porteuses	%	33,75	36,85	40	41,49	45	48	50		
Moyens de vérification:	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de fin d'année des AE et établissements - Base de données actualisée de la DNETP 									
Précision Méthodologique : (total (filles et garçons) fréquentant les filières porteuses (industrie, agro-sylvo-pastoral, TIC) / total filles et garçons) X 100										
Indicateur 3.2 Pourcentage de filles fréquentant les filières industrielles, agro-sylvopastorales, TIC	%	15	15	14,6	25	32	35	40		
Moyens de vérification:	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de fin d'année des AE et établissements - Base de données actualisée de la DNETP 									
Précision Méthodologique : (total des filles fréquentant les filières porteuses industrielles, agro-sylvopastorales, TIC) / total des filles) X 100										
Les activités pertinentes :	<p>3.1.1. Construction/ réhabilitation et équipement d'établissements de formation professionnelle ;</p> <p>3.2.1. Elaboration et suivi de la mise en œuvre d'un plan d'action et de communication centré sur l'accès des filles aux filières porteuses.</p>									

c. Les projections financières

Tableau 11 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Consolidation et Diversification de l'Enseignement Technique et Professionnel					
Personnel	170 732	189 232	3 480 207	3 655 892	3 937 013
Biens et services	1 025 795	1 004 246	5 761 219	5 933 001	6 091 692
Transferts et subventions	250 143	252 356	6 940 786	7 103 301	7 218 389
Investissement	129 000	206 581	12 982 964	12 841 971	13 740 265
Totaux	1 575 670	1 652 415	29 165 176	29 534 165	30 987 359

Source : SIGD-DGB

d. Les prévisions d'effectif du programme N°4 :

Tableau : Répartition prévisionnelle annuelle des emplois rémunérés par l'Etat

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	1 300	1569	2069	2132	2176
Catégorie A		1086	1591	1656	1716
Catégorie B		383	380	378	368
Catégorie C		51	49	47	41
Autres Catégories		49	49	51	51

III. LES ANNEXES

a. Liste des projets par programme ;

♦ Programme 1

- Appui Cellule de Planification et de Statistique ;
- Construction /Equipement des 3 tours de l'éducation ;
- Projet de renforcement de capacités dans le domaine du manuel scolaire (2010-2018) ;
- Projet d'Appui à la Consolidation de l'Education au Nord (PACEN) USAID (2015-2020) ;
- Projet d'Appui à l'Education en Situation d'Urgence USAID ;
- Projet d'appui aux jeunes entrepreneurs PAJE NIETA USAID (2015-2020) ;
- Contribution à la politique des manuels et du matériel du MEN ;
- Programme d'Appui à la décentralisation de l'Education (PADE) ;
- Programme construction de compétences pour le Développement Local (PCDL) ;
- Appui à l'usage des TICE en éducation – ATICE ;
- Contribution aux Etudes du PRODEC ;
- Projet de Reconstruction et de Relance Economique (PRRE) 17% de ce financement sont dédiés à l'Education ;
- Appui Budgétaire Sectoriel (ABS) ;
- Programme d'Assistance Technique/CADD Education ;
- Programme de Développement des Capacités en Réparation de manuels scolaires ;
- Projet d'Urgence Education Pour Tous (PUEPT).

♦ Programme 2

- PISE (Appui cantines scolaires) ;
- Appui Programme Vigoureux Alphabétisation ;
- Construction IFP Mali ;
- Programme Multi acteur d'Appui petite Enfance ;

- Programme pilote Appui EBES ;
- Extension, réhabilitation IFM de Kangaba, Niono et Sikasso ;
- Programme d'appui au développement des cantines scolaires ;
- Projet d'Appui à l'enseignement bilingue (Franco-Arabe) et d'exploration du projet de l'Université Internationale de Tombouctou Au Mali (BID) ;
- Format Continue Enseignants et Evaluation des Apprentissages (FORME) (2012-2018) ;
- Projet d'Amélioration Accès à des services d'éducation de qualité (PASEQ) (2014-2017) ;
- Projet USAID/SIRA (Activités de lecture sélectives et intégrées) ;
- Accès équitable à une Education de Qualité pour les enfants des régions affectées par le conflit USAID (2015-2017) ;
- Votre Enfant, la Lecture et Vous/OMAES (2015-2016) USAID (2015-2016) ;
- All childrenreading (Nos Enfants Apprennent à Lire/RARE (2015-2016) USAID (2015-2017) ;
- Accès à une éducation inclusive des enfants handicapés USAID (2014-2016) ;
- Projet d'Appui à l'Enseignement Fondamental (PROF) (2016-2019) ;
- Projet d'accès équitable à une éducation de qualité pour les filles et les garçons des zones d'insécurité du Mali - Volet production des émissions de l'Enseignement interactif audio ;
- Projet de l'Education pour la Consolidation de la Paix dans les régions de Tombouctou et Gao ;
- GW075/Education ;
- Projet d'Insertion des Enfants Vulnérables (PIEV) ;
- Projet d'Amélioration de la Qualité et de l'Accès à l'Education au Mali (PAQAMA) (2016-2020) ;
- Projet « Expansion de la Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle (SSA/P) au Mali (2016-2019) » ;
- Programme d'appui à l'Education Non Formelle (PENF II) ;
- Préparation pour une éducation primaire de qualité et d'équité (PEP-Qualité) ;
- Food for Education 3 – Volet Qualité ;
- Education pour la paix au nord du Mali ;
- Education inclusive USAID (2014-2016) ;
- Projet pilote « Apprendre à lire et à écrire dans une première langue africaine et en français » de l'initiative « Ecole et Langue nationales » en Afrique (ELAN-Afrique) ;
- ELAN GLOBAL « Apprendre à lire et à écrire dans une première langue africaine et en français » de l'initiative « Ecole et Langue nationales » en Afrique (ELAN-Afrique) ;
- Projet d'Appui à la Stabilisation de l'Education (2015-2020) ;

- Projet d'Amélioration des compétences en lecture des élèves de niveau I (2015-2020) ;
- Expérimentation de l'Initiative francophone pour la formation à distances des maîtres au Mali ;
- Avenant CML 1236 Appui au PISE III ;
- Projet d'Alimentation Scolaire et de Nutrition Infantile (Food For Education and Child Nutrition FFE) Phase III ;
- Renforcement de capacités des structures de formation des enseignants du Mali ;
- Autonomisation des adolescents et des jeunes femmes par l'éducation au mali ;
- Education des adultes en Afrique de l'ouest ;
- Consolidation des acquis du programme «Chaque enfant a besoin d'un bon enseignant » ;
- Appui aux Collectivités Territoriales en matière d'Education (ACTE) ;
- Développement de compétences et insertion socio-économique des jeunes en milieu rural (BAARA) ;
- Amélioration de l'accès et la qualité au niveau de l'enseignement fondamental dans les cercles de Yanfolila, Bougouni et Dioïla ;
- Renforcement des capacités des organisations communautaires de base à travers l'alphabétisation ;
- Amélioration de l'accès à l'enseignement fondamental par le renforcement des infrastructures scolaires existantes ;
- Action de Développement Intégré ;
- Projet d'amélioration de l'éducation dans les écoles riveraines des mines d'or de Loulo/Goukoto dans le cercle de Kéniéba de la région de Kayes ;
- WASH à L'école et ATPC en milieu communautaire ;
- Education for Change ;
- Programme d'Appui à l'amélioration du Droit à une Education de Qualité pour tous (P.A.D.E.Q) ;
- PAQE (Play for Advancement of Quality Education) ;
- Promouvoir l'accès équitable à l'éducation primaire des enfants déscolarisés/non scolarisés affectés par les conflits dans le Cercle de Ménaka ;
- Projet d'Alimentation Scolaire et de Nutrition Infantile (Food For Education and Child Nutrition FFE) Phase III ;
- Services les vies, réduire la malnutrition et reconstruire les moyens de subsistance ;
- Projet d'Appui à la Stabilisation de l'Education (2015-2020) ;
- Les maliens se forgent un avenir démocratique, résilient et prospère

- N°688-DOAG-0001 (690076150USD dont 63900000 pour l'Education), Amendement N°2 dont 4 millions pour l'éducation).

♦ **Programme 3**

- Equipement Structures Enseignement Secondaire ;
- Construction Lycées Secondaires.

♦ **Programme 4**

- Renforcement de l'enseignement technique et professionnel ;
- Programme d'Appui à la Formation Professionnelle, Phase IV (PAFP) ;
- projet d'Appui à l'Amélioration et à la Diversification de l'Offre Educative - 3^è phase ADOE ;
- Amélioration de la compétitivité des Entreprises par la Formation (ACEFOR) ;
- Projet pour l'employabilité des jeunes au Mali (PEJM) ;
- Formation et insertion professionnelle ;
- "Projet de Développement des Compétences et Emploi des Jeunes (PROCEJ)
- 25% du ce financement sont dédiés à la formation professionnelle."

i) **liste des services par programme**

♦ **Programme 1**

- Cabinet ;
- Direction Nationale de la Pédagogie (DNP) ;
- Cellule de Planification et de Statistique (CPS) ;
- Direction des Finances et du Matériel (DFM) ;
- Cellule d'Appui à la Décentralisation Déconcentration de l'Éducation (CAD/DE) ;
- Centre National des Examens et Concours de l'Éducation (CNECE) ;
- Direction des Ressources Humaines (DRH).

♦ **Programme 2**

- Direction Nationale de l'enseignement Fondamental (DNEF) ;
- Centre National des Ressources de l'Education Non Formelle (CNR-ENF) ;
- Direction Nationale de l'Education Préscolaire et Spéciale (DNEPS) ;
- Direction Nationale de l'Education Non Formelle et des Langues Nationales (DNENF-LN) ;
- Centre National de Cantines Scolaires (CNCS) ;
- Direction Nationale de l'Enseignement Normal(DNEN) ;
- Directions d'Académie d'Enseignement (DAE) : 20 ;

- Centres d'Animation Pédagogiques (CAP) : 99;
- Communes : 714 ;
- Instituts des Formation des Maîtres (IFM) : 19 ;
- Centre de Développement de la Petite Enfance (CDPE) : 3.

♦ **Programme 3**

- Direction Nationale de l'Enseignement Secondaire Général (DNESG) ;
- Inspection Générale de l'Education Nationale (IGEN) ;
- Inspections Pédagogiques Régionales de l'Enseignement Secondaire (IPRES) : 9 ;
- Conseils de Cercles (CC) : 52 ;
- Lycées : 69.

♦ **Programme 4**

- Direction Nationale de l'Enseignement Technique et Professionnel (DNETP) ;
- Conseils Régionaux (CR) : 9 ;
- Lycées Techniques : 6 ;
- Instituts de Formation Professionnelle (IFP) : 17 ;
- Centres d'Apprentissage Féminin (CAFé) : 4 ;
- Centres d'Apprentissage Agricole (CAA) : 4.

ii) liste des EPA par programme

♦ **Programme 1**

- Néant.

♦ **Programme 2**

- Centre National des Ressources de l'Education Non Formelle (CNR-ENF)

♦ **Programme 3**

- Néant.

♦ **Programme 4**

- Néant.

SECTION 412 : MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

I. LE DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

1.1.La mission

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a pour mission de préparer et de mettre en œuvre la politique nationale du Mali en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique.

1.2.Les contraintes et défis

Contraintes :

- le déficit de personnel enseignant, chercheur et d'encadrement en nombre et en qualité ;
- l'insuffisance des infrastructures d'accueil des étudiants (pédagogiques, sociales et laboratoires) ;
- l'insuffisance de terrains multisports ;
- l'insuffisance et/ou l'obsolescence des équipements dans les laboratoires ;
- l'inadaptation de l'offre de formation à la demande économique et sociale ;
- la faible intégration de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;
- la faiblesse des capacités de gouvernance et d'adaptation ;
- l'absence d'un plan stratégique de la recherche au plan national ;
- l'insuffisance et la faible valorisation de la production scientifique ;
- la faiblesse de la couverture sanitaire au niveau des Institutions d'Enseignement Supérieur (IES);
- le faible niveau de gestion du système d'information au niveau des IES ;
- la non fonctionnalité du dispositif sécuritaire et social ;
- le faible niveau d'introduction des fondamentaux de l'APC dans la formation Initiale des formateurs diplômés des écoles de formation (ENETP et ENSUP) ;
- la faible maîtrise de la gestion des flux des étudiants ;
- la faiblesse des structures et procédures d'assurance qualité ;
- l'insuffisance d'équipements des laboratoires dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- le faible niveau de la culture scientifique et technologique ;
- la faible utilisation des TIC dans l'Enseignement supérieur et la recherche scientifique.

Défis :

- recruter le personnel enseignant, chercheur et d'encadrement en nombre et en qualité en impliquant les structures techniques;
- construire et équiper des infrastructures d'accueil des étudiants (pédagogiques, sociales et laboratoires) ;
- palier à l'insuffisance de terrains multisports des infrastructures en termes de capacité d'accueil dû à l'accroissement rapide des effectifs ;
- doter les Institutions d'Enseignement Supérieur (IES) de terrains multisports ;
- construire, réhabiliter et équiper des laboratoires ;
- adapter l'offre de formation à la demande économique et sociale ;
- intégrer les TIC dans l'enseignement supérieur et dans la recherche scientifique ;
- améliorer la gouvernance en termes d'autonomie au niveau des IES;
- valider et mettre en œuvre le plan stratégique de la recherche au plan national ;
- améliorer et valoriser la production scientifique ;
- améliorer la couverture sanitaire dans les IES;
- améliorer la gestion du système d'information au niveau des IES ;
- Accélérer le processus de validation du document de politique nationale de la science, de la technologie et de l'Innovation ;
- introduire des fondamentaux de l'APC dans la formation Initiale des formateurs diplômés des écoles de formation (ENETP et ENSUP) ;
- maîtriser la gestion de flux des étudiants ;
- améliorer les procédures d'assurance qualité ;
- construire et équiper les laboratoires dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- promouvoir la culture scientifique et technologique ;
- promouvoir l'utilisation des TIC dans l'Enseignement supérieur et la recherche scientifique.

1.3. La politique sectorielle :

Depuis l'accession du Mali à l'indépendance en 1960, le pays a connu plusieurs réformes du système éducatif allant de la Réforme de l'enseignement de 1962 au Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC I) en 1998. Cette dernière réforme couvre toutes les composantes du secteur éducatif dont la finalité, selon la Loi N°99-046 du 28 décembre 1999, modifiée, portant loi d'orientation sur l'Education, est de « former un citoyen patriote et bâtisseur d'une société démocratique, un acteur du développement profondément ancré dans sa culture et ouvert à la

civilisation universelle, maîtrisant les savoir-faire populaires et apte à intégrer les connaissances et compétences liées aux progrès scientifiques, techniques et à la technologie moderne ».

De 2003 à nos jours, le département de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a fait valider et adopter le document de politique nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et élaborer le document de politique nationale de la science, de la technologie et de l'Innovation dont la validation est en cours.

L'opérationnalisation du PRODEC I (2001-2010) prorogé jusqu'en 2013, à travers la mise en œuvre des phases successives du Programme d'Investissement pour le Secteur de l'Education (PISE) a permis de mesurer les différentes réalisations du secteur. Cependant, une analyse des grandes options et orientations de la politique éducative du Mali, les stratégies globales développées, le coût et le financement du secteur imposent aux acteurs et partenaires d'accroître les moyens humains et financiers conséquents pour pouvoir atteindre les objectifs assignés au secteur de l'Education/Formation dans le cadre du Programme intérimaire initié pour 2014-2015, stabilisé en 2015-2016 et prorogé jusqu'en 2017 en attendant l'élaboration du PRODEC II.

En effet, les efforts déployés dans ce secteur ont permis de mettre un accent particulier sur les principaux éléments de la réforme en termes d'accès, de gestion et de qualité. C'est ainsi que des progrès significatifs ont été constatés dans les domaines suivants : l'amélioration de la qualité à travers l'habilitation des offres de formation, la prochaine création de l'Agence Malienne d'Assurance Qualité (AMAQ), le financement continue des équipements des laboratoires dans le cadre des projets 2309 et 1808, l'amélioration de l'accès à travers le financement des infrastructures universitaires sur le Budget Spécial d'Investissements (BSI) dans une optique de résorption des effectifs d'étudiants et dans un objectif de gratuité de l'enseignement supérieur, l'efficience de la dépense et de la gestion, l'accompagnement des services centraux en charge de la mise œuvre des politiques sectorielles en matière d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

En rapport avec le thème « éducation pour l'inclusion », la Constitution du Mali du 25 février 1992 et la Loi N°99-046 du 28 décembre 1999, modifiée, portant Loi d'orientation sur l'Education fixent à travers plusieurs articles un cadre juridique pour l'enseignement. A ce titre « le droit à l'éducation est garanti à chaque citoyen, il s'exerce à travers l'accès à l'éducation et la fréquentation des établissements d'enseignement publics ou privés ».

Des statistiques montrent que la pression démographique, loin d'être contenue va s'accentuer au cours des prochaines années avec comme conséquence immédiate une augmentation significative de la population étudiante. Ceci constituera un défi supplémentaire dans l'atteinte des

objectifs de scolarisation, en particulier, ceux du Développement Durable et induira sans aucun doute la mobilisation d'importantes ressources additionnelles à la fois pour améliorer significativement les taux actuels de scolarisation et les conditions d'enseignement dans le supérieur.

Les intentions annoncées et non réalisées dans le PRODEC I vont se poursuivre dans le Programme Intérimaire de Relance de l'Education et de la Formation Professionnelle conformément aux Objectifs du Développement Durable (ODD).

En définitive l'objectif du développement du programme intérimaire de relance de l'Education est d'accroître l'accès à l'éducation, de renforcer les capacités de gestion et d'améliorer la qualité des apprentissages et de leurs environnements. Ce programme comprend trois composantes principales :

- ***amélioration de la qualité des enseignements/apprentissages ;***
- ***amélioration de l'accès ;***
- ***renforcement de la gouvernance du secteur de l'Education et de la Formation Professionnelle.***

Un dispositif Institutionnel est mis en place pour assurer la mise en œuvre des programmes. Il est constitué d'une coordination stratégique organisée autour d'un comité interministériel, d'un cadre partenarial, d'un comité de pilotage et d'une équipe technique prenant en compte la gestion fiduciaire et le suivi/évaluation.

1.4. Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, le tableau suivant donne les principaux indicateurs du département.

Tableaux 1 : Quelques indicateurs (Voir document du Budget Programme)

Indicateur	Unité	2014	2015	2016	2017	2018	2019
% des nouveaux inscrits dans les filières courtes professionnelles	%	5,94	8,73	11,88	15,03	18,18	21,33
Nbre d'Apprenants par Place	Nbre	ND	2,72	3,12	3,60	3,06	2
Nbre d'Apprenants/Enseignant	Nbre	ND	32,91	33,89	34,46	35,08	25
% d'apprenants inscrits dans les filières professionalisantes.	%	79,60	79,24	79,60	79,96	80,30	80,60
% d'établissements appliquant le LMD	%	33,34	50	100	100	100	100
% d'établissements d'enseignement supérieur disposant d'un manuel de procédure	%	16,67	50	100	100	100	100

1.5. La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique possède quatre (04) programmes :

1. Administration générale ;
2. Développement de l'Enseignement Supérieur ;
3. Renforcement de la Recherche Scientifique ;
4. Financement de la Recherche et de l'Innovation Technologique ;

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programmes

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	11 788 865	10 971 121	12 633 668	14 015 341	15 328 949
Programme 2	66 134 345	62 964 504	64 222 432	67 327 693	70 534 653
Programme 3	411 645	402 996	858 489	870 711	905 332
Programme 4	2 135 238	1 781 000	2 333 000	2 402 990	2 475 079
Totaux	80 470 093	76 119 621	80 047 589	84 616 735	89 244 013

Source : DGB

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	15 937 865	18 854 194	19 506 680	21 749 935	25 229 915
Biens et services	16 477 891	16 965 215	17 324 532	18 762 425	18 758 512
Transferts et subventions	27 555 939	28 263 412	28 608 208	29 170 045	29 466 138
Investissement	20 498 398	12 036 800	14 608 169	14 934 330	15 789 448
Totaux	80 470 093	76 119 621	80 047 589	84 616 735	89 244 013

LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

1.6. Le Programme 1 : Administration générale

a. Présentation stratégique du programme

Le programme administration générale est le programme de soutien aux autres programmes opérationnels du Ministère. Il est essentiellement composé des structures transversales chargées entre autres d'appuyer les responsables des programmes du Ministère dans la mise en œuvre de leurs actions. Il a pour objet la gestion des ressources humaines,

matérielles et financières, la coordination, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département. Il poursuit les objectifs suivants :

- rendre plus efficaces et plus efficientes les programmes du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) ;
- améliorer le cadre institutionnel et la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du MESRS. La liste des structures et projets qui composent ce programme :
- Cabinet ;
- Cellule de Planification et de Statistique (CPS) ;
- Direction des Finances et du Matériel (DFM) ;
- Direction des Ressources Humaines (DRH) ;
- Commission Nationale Malienne pour l'UNESCO (CNMU);
- 2309 Aménagement Equipement Grandes écoles ;
- 2372 : Projet de construction de la cité de Kabala
- Programme NICHE Gouvernance
- Appui Cellule de Planification et de Statistique ;
- Programme d'Appui au Développement de l'Enseignement Supérieur (PADES).

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme I est bâti autour de trois objectifs spécifiques.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à court et moyen et termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisation			Année en cours	Cible		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Objectif N°1 : Rendre plus efficaces et plus efficientes les programmes du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique (MESRS).								
Indicateur N°1.1. Inventaire du Potentiel Scientifique et Technique (PST).	%	-	-	-	2	30	50	70
Moyen de vérification : Rapport d'inventaire du PST								
Précisions méthodologiques: (Nbre d'institutions enquêtées/nbre total d'institutions)*100								
Indicateur N°1.2. Niveau d'amélioration du potentiel scientifique et technique	%	-	-	-	-	5	10	20
Moyen de vérification : rapport d'exécution du PST								
Précisions méthodologiques : (nbre de réalisations/ l'existant)*100								
Indicateur N°1.3. Taux d'exécution du PA	%	91,49	45,33	62,82	67,82	72,82	77,82	82,82

Moyen de vérification : RSTF								
Précisions méthodologiques: Nbre d'activités réalisées/nombre d'activités programmées								
Activités pertinentes :								
1.5.1 Mise en place des tableaux de bord à tous les niveaux ;	%	98,51	98,52	97,06	100	100	100	100
1.2.1. Numérisation et mise en ligne des thèses et autres résultats de la recherche ;								
1.3.1. Mise en œuvre des plans d'actions consolidés.								
Objectif N°2 : Améliorer le cadre institutionnel, la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du MESRS								
Indicateur N°2.1. Taux d'exécution du budget alloué au MESRS.	%	98,51	98,52	97,06	100	100	100	100
Moyen de vérification : Les comptes administratifs								
Précisions méthodologiques: (Crédit liquidé/Crédit notifié)*100								
Indicateur N°2.2. Taux d'exécution du plan de formation du département.	%	0	0	0	10	20	30	40
Moyen de vérification : Rapport de suivi de la DRH								
Précisions méthodologiques: Agents formés*100 / effectif des agents								
Indicateur N°2.3. Taux de recrutement de personnels.	%	0	0	0	100	100	100	100
Moyen de vérification : Rapport de suivi de la DRH								
Précisions méthodologiques: Personnels recrutés* 100/ Besoins exprimés								
Indicateur 2.4.Nbre d'organes de gouvernance mis en place	Nbre	-	-	-	-	2	2	1
Moyen de vérification : Rapport d'activités du département								
Précisions méthodologiques: Dénombrement								
Activités pertinentes :								
2.1.1. Elaboration/Actualisation des outils de programmation et de gestion, PA, cadrages techniques et budgétaires, RESEN) ;								
2.1.2. Réalisation de missions conjointes de suivi et d'évaluation du PRODEC (composante MESRS)								
2.2.1. Elaboration et mise en œuvre d'un plan annuel de formation des agents du MESRS. (composante MESRS ;								
2.3.1. Mise en place du conseil supérieur de la recherche scientifique et technologique;								
2.4.1. Recrutement de personnels								

c. Les projections financières

Tableau 3 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Administration Générale					
Personnel	6 614 342	6 583 617	6 482 991	7 228 532	8 385 094
Biens et services	2 399 263	2 200 803	2 407 357	2 815 394	2 692 006
Transferts et subventions	2 302 260	1 678 701	1 005 320	1 058 856	1 095 395
Investissement	473 000	508 000	2 738 000	2 912 559	3 156 454
Totaux	11 788 865	10 971 121	12 633 668	14 015 341	15 328 949

Source : DGB

d. Les prévisions d'effectif du programme N°1 :

Tableau 5: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total		181	190	200	210
Catégorie A		62	65	68	72
Catégorie B		47	49	52	54
Catégorie C		8	8	9	9
Autres Catégories		64	67	71	74

Source : DFM/MESRS

1.7. Le Programme 2 : Développement de l'Enseignement Supérieur

a. Présentation stratégique du programme

Le programme « Développement de l'Enseignement Supérieur» vise la formation supérieure générale pratique et spécialisée, la diffusion de la culture et des connaissances ainsi que l'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants et des apprenants. Il poursuit les objectifs suivants :

- adapter les flux aux capacités d'accueil et d'encadrement dans le supérieur ;
- adapter l'offre de formation et de recherche aux besoins de la société ;
- améliorer l'efficacité interne du sous-secteur.

Liste des services et projets qui composent le programme :

- le Centre National des Œuvres Universitaires (CENOU);
- la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (DGESRS) ;
- les 5 Universités publiques (USJPB, USSGB, USTTB, ULSHB, US);
- les 4 Grandes Écoles (ENI - ABT, IPR/IFRA, ENSUP, ENETP) ;
- l'institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (INFTS) ;
- l'Ecole Supérieure de Journalisme et des sciences de la Communication (ESJSC) ;
- l'Institut National de Formation en Sciences de la Santé (INFSS) ;
- le Centre de Recherche en Filature et de Textile (CERFITEX) ;
- l'aménagement/Equipement. Labos Université Bko/Grandes Ecoles ;
- la construction équipement de la cité universitaire ;
- l'extension, construction équipement de la FAST et de l'IUG ;
- la construction équipement pôle universitaire Ségou ;

- la réhabilitation des infrastructures du CENOU ;
- la construction de la Bibliothèque Centrale Universelle (BUC) ;
- le projet de construction de la Faculté de Pharmacie (FAPH) de l'Université des Sciences des les techniques et des Technologies de Bamako ;
- le projet de construction de Kabala cercle de Kati Phase I des blocs pédagogiques ;
- l'appui au CERFITEX ;
- le projet de réhabilitation IPR-IFRA/Katibougou ;
- l'extension infrastructures ENI-ABT ;
- la réhabilitation Extension Ecole de communication ;
- la construction Equipement Ecole Normale Enseignement Technique Professionnel ;
- la réhabilitation de l'ENSUP ;
- la réhabilitation de l'INFSS ;
- la construction/Extension Bureau INFTS.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Les objectifs spécifiques du programme, assortis d'indicateurs de performance et d'activités pertinentes, se présentent comme suit :

Indicateurs		Réalisation			Année en cours	Cibles		
		Unité	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Objectif N°1 : Adapter les flux aux capacités d'accueil et d'encadrement dans le supérieur.								
Indicateur 1.1. Pourcentage des nouveaux inscrits dans les filières courtes professionnelles	%	5,58	5,94	8,73	11,88	15,03	18,18	21,33
Moyen de vérification : Annuaire statistique								
Précisions méthodologiques: (Effectif total de nouveaux bacheliers inscrits dans les filières courtes professionnelles du public /effectif total de nouveaux bacheliers) *100								
Indicateur : 1.2.Nbre d'Apprenants par Place	Ratio	ND	ND	2,72	3,12	3,60	3,06	2
Moyen de vérification : Rapport d'évaluation								
Précisions méthodologiques: Nbre d'apprenants/Nbre total de places disponibles								
Indicateur : 1.3. Nbre d'Apprenants/Enseignant.	Ratio	ND	ND	32,91	33,89	34,46	35,08	25
Moyen de vérification : Annuaire statistique								
Précisions méthodologiques: Nbre d'apprenants/Nbre total d'Enseignants								
Les activités pertinentes :								
1.1.1. Création de filières courtes professionnelles;								
1.2.1. Construction et Réhabilitation d'infrastructures pédagogiques et administratives pour les universités, les grandes écoles et les instituts de recherche;								

1.3.1. Recrutement en nombre suffisant d'enseignants et de chercheurs qualifiés.								
Objectif 2 : Adapter l'offre de formation et de recherche aux besoins de la société								
Indicateur 2.1. % d'apprenants inscrits dans les filières professionnalisantes.	%	79,96	79,60	79,24	79,60	79,96	80,30	80,60
Moyen de vérification : Annuaire statistique Précisions méthodologiques: (Effectif total d'inscrits dans les filières professionnalisantes du supérieur/ Effectif total des nouveaux inscrits) *100								
Indicateur 2.2. % d'établissements appliquant le LMD	Ratio	22,23 %	33,34 %	50 %	100 %	100 %	100%	100
Moyen de vérification : Annuaires statistiques des Institutions d'Enseignement Supérieur (IES) Précisions méthodologiques: (Nbre d'établissements appliquant le LMD/ Nbre total d'établissements) *100								
Activités pertinentes : 2.1.1. Formation des enseignants des filières professionnalisantes ; 2.2.1. Formation des enseignants impliqués dans le système LMD ; 2.2.2. Poursuite des missions de formation TOKTEN ;								
Objectif N°3 : Améliorer l'efficacité interne du sous-secteur.								
Indicateur N°3.1. % de structures du supérieur disposant d'un plan stratégique	Ratio	0%	25 %	50 %	100 %	100 %	100%	100
Moyen de vérification : Annuaire statistique Précisions méthodologiques: (Nbre total de structures disposant de plans stratégiques / Nbre total de structures) *100								
Indicateur : 3.2.% d'établissements d'enseignement supérieur disposant d'un manuel de procédure	Ratio		16,67	50	100	100	100	100
Moyen de vérification : Annuaire statistique Précisions méthodologiques: (Nbre total de structures disposant de manuels de procédure/ Nbre total de structures) *100								
Activités pertinentes : 3.1.1. Elaboration de plans stratégiques de développement des IES ; 3.2.2. Elaboration et validation des manuels de procédures administratives, financières et comptables des Etablissements d'enseignement supérieur ; 3.2.3. Elaboration de la cartographie des risques.								

c. Les projections financières

Tableau 6 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Développement de l'Enseignement Supérieur					
Personnel	9 323 523	12 270 577	13 023 689	14 521 403	16 844 821
Biens et services	14 078 628	14 764 412	14 917 175	15 947 031	16 066 506
Transferts et subventions	24 992 534	26 271 715	27 295 997	27 795 092	28 047 472

Investissement	17 739 660	9 657 800	8 985 571	9 064 167	9 575 854
Totaux	66 134 345	62 964 504	64 222 432	67 327 693	70 534 653

Source : DGB

d. Les prévisions d'effectifs du programme N°2 :

Tableau 7: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total		1234	1361	1488	1615
Catégorie A		1085	1122	1159	1196
Catégorie B		90	140	190	240
Catégorie C		29	49	69	89
Autres Catégories		30	50	70	90

Source : DFM /MESRS

1.8. Programme 3 : Développement de la recherche scientifique et de l'Innovation Technologique

a. Présentation stratégique du programme

Le programme 3 vise à entreprendre des travaux scientifiques et technologiques de toute nature et à mettre au service du développement économique social et culturel du pays les données scientifiques et technologiques.

Le programme poursuit les objectifs suivants :

- accroître le niveau de production scientifique et de l'Innovation Technologique ;
- faire des langues nationales un outil de développement socio-économique du pays.

LISTE DES SERVICES

Les services qui composent le programme sont :

- le Centre national de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) ;
- l'Institut des Sciences Humaines (ISH) ;
- l'Académie Malienne des Langues (AMALAN).

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	cible		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
Objectif 1 : Accroître le niveau de production scientifique et de l'Innovation Technologique								
Indicateur 1.1. Taux de projets de recherche acceptés	%	-	-	-	-	90	100	100

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	cible				
		2013	2014	2015		2016	2017	2018		
Moyen de vérification : rapports des commissions scientifiques										
Précisions méthodologiques : (Nbre de projets acceptés/nbre de projets soumis)*100										
Indicateur : 1.2 : Niveau d'évolution des productions scientifiques et technologiques	%	-	-	-	-	40	45	50		
Moyen de vérification : rapports										
Précisions méthodologiques : [(Productions de l'année N – production de l'année N-1)/ P _{N-1}]*100										
Indicateur : 1.3. Nbre de technologies générées	Nbre	-	-	-	-					
Moyen de vérification : rapports d'activités des structures de recherche										
Précisions méthodologiques : Total des technologies des structures de recherche générées										
Les activités pertinentes de l'objectif :										
1.1.1. Formation des chercheurs et autres agents										
1.1.2. Acquisition d'équipements										
1.2.1. Renforcement des capacités des structures de recherche										
1.2.2. Appui aux organes de publication										
1.3.1. Développement de la coopération entre la recherche et les secteurs de production										
1.3.2. Édition et publication des rapports et autres productions scientifiques et technologiques.										
Objectif 2 : Faire des langues nationales un outil de développement socio-économique du pays.										
Indicateur : 2.1. Pourcentage de documents de référence élaborés et validés	%	100	50	100	100	100	100	100		
Moyen de vérification : Rapports d'activités de l'AMALAN										
Précisions méthodologiques : (Nbre de documents élaborés et validés/nbre de documents prévus)* 100										
Indicateur N° 2.2. :										
Taux de réalisation des services demandés par le public	%	100	50	100	100	100	100	100		
Moyen de vérification : Programme quinquennal de l'AMALAN										
Précisions méthodologiques : (Nbre de services réalisés / nombre total de services)*100										
Les activités pertinentes de l'objectif :										
2.1.1. Édition et publication des documents de référence linguistiques										
2.1.2. Elaboration et validation des lexiques										
2.2.1. Poursuite de la traduction des documents à la demande.										
2.2.1. Renforcement des capacités des structures de recherche										
2.2.2. Développement de la coopération entre la recherche et les secteurs de production										
2.2.3. Renforcement des capacités des structures de recherche.										

c. Les projections financières

Tableau 8 :Evolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Développement de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique					
Transferts et subventions	261 145	312 996	306 891	316 097	323 271
Investissement	150 500	90 000	551 598	554 614	582 061
Totaux	411 645	402 996	858 489	870 711	905 332

d. Les prévisions d'effectifs du programme N°3 :

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total		38			
Catégorie A		24			
Catégorie B		8			
Catégorie C		6			
Autres Catégories					

Source : DFM/MESRS (Ces données ne concernent que l'ISH)

1.9. Le Programme 4 : Financement de la recherche et de l'innovation technologique

a. Présentation stratégique du programme

Le programme « Financement de la recherche et de l'innovation technologique» vise à renforcer le financement interne de la recherche scientifique et l'innovation technologique en vue d'en assurer la pérennité conformément à la politique nationale de développement économique social et culturel du pays

Liste des services

Le service qui compose le programme est :

- Fonds compétitif pour la recherche et l'innovation technologique.

b. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations				Année en cours	cible		
		2013	2014	2015	2016		2017	2018	2019
Objectif 1 : Assurer le financement des projets de recherche et des innovations technologiques répondant aux besoins du développement du pays.									
	%	-	-	-	70	80	90	100	

Indicateurs de résultats		Réalisations				Année en cours	cible		
		Unité	2013	2014	2015		2017	2018	2019
Indicateur : 1.1 Pourcentage du fonds mis à disposition pour financer les projets.									
Moyen de vérification : rapports du comité de pilotage.									
Précisions méthodologiques: (Budget total alloué/Montant global du Fonds) *100.									
Les activités pertinentes de l'objectif :									
1.1.1. Lancement des appels à candidature									
1.1.2. Sélection des projets.									
Objectif 2 : Renforcer les capacités des ressources humaines pour la recherche et l'innovation technologique									
2.1. Pourcentage de Projets Sélectionnés	%					60	80	90	100
Moyen de vérification : Rapport de la commission scientifique									
Précisions méthodologiques: (Nbre de projets sélectionnés/Nbre de projets soumis) *100									
Les activités pertinentes de l'objectif :									
2.1.1. Formation des chercheurs									
2.1.2. Formation des inventeurs et innovateurs									
Objectif 3 : Contribuer à valoriser les résultats de recherches et les produits de l'innovation technologique									
3.1 Pourcentage de résultats mis à la disposition des utilisateurs.	%					0	5	10	15
Moyen de vérification : Rapport du comité de pilotage									
Précisions méthodologiques: (Nbre de résultats mis à la disposition des utilisateurs/Nbre total des projets financés) *100									
3.2 Pourcentage de résultats ayant obtenu un brevet	%					0	0	0	3
Moyen de vérification : Rapport du Centre Malien de promotion de la Propriété Industrielle (CEMAPI)									
Précisions méthodologiques: (Nbre de brevets/Nbre de projets financés) *100									
Les activités pertinentes de l'objectif :									
3.1.1 Suivi-évaluation des projets sélectionnés									
3.2.1 Financement des activités de vulgarisation et de valorisation des résultats.									

Les projections financières

Tableau 11 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(en milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Financement de la Recherche et de l'Innovation Technologique					
Investissement	2 135 238	1 781 000	2 333 000	2 402 990	2 475 079
Totaux	2 135 238	1 781 000	2 333 000	2 402 990	2 475 079

SECTION 510 : MINISTERE DE LA CULTURE

I. LE DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

1.1 La mission

Le Ministre de la Culture prépare et met en œuvre la politique nationale dans les domaines de la culture. :

Les contraintes et défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise œuvre de la stratégie du ministère.

1.2. Contraintes :

- insuffisance des ressources financières allouées au Département ;
- insuffisance des ressources humaines qualifiées ;
- insuffisance d'infrastructures et d'équipements de promotion de la culture ;
- lenteur dans la mise en œuvre du processus de transfert de ressources et des compétences ;
- persistance de l'insécurité.

Défis :

- le développement d'industries culturelles nationales plus performantes ;
- l'accès et la participation à une vie culturelle libre et active ;
- le développement du dialogue interculturel à l'échelle nationale et internationale ;
- la protection et la valorisation du patrimoine culturel ;
- l'augmentation du budget et l'accès effectif aux sources de financement.

1.3. La politique sectorielle :

Le document cadre de politique sectorielle du ministère de la culture adopté en 2013, est structuré autour de trente-sept (37) objectifs stratégiques, qui sont :

- améliorer le cadre légal et réglementaire ;
- développer la recherche et l'expertise, améliorer la circulation et le partage de l'information ;
- améliorer la perception du secteur culturel et de son fonctionnement, valoriser ses activités ;
- encourager l'entrepreneuriat culturel formel ;
- sauvegarder la vitalité des activités culturelles informelles ;
- assurer la protection juridique et sociale des artistes et travailleurs culturels ;
- renforcer les ressources humaines pour le développement culturel ;

- promouvoir le développement technologique du secteur ;
- améliorer la mobilité des acteurs culturels et soutenir le développement de réseaux professionnels ;
- sauvegarder et développer la place des biens et services nationaux dans la chaîne des industries culturelles ;
- développer l'économie de la propriété intellectuelle au bénéfice des créateurs et es communautés ;
- assurer un renforcement du secteur de l'animation culturelle ;
- assurer le développement des arts du spectacle ;
- renforcer le domaine des arts visuels et les intégrer dans la vie socioculturelle et économique ;
- relancer le secteur du film ;
- renforcer le secteur des lettres et de l'écrit et promouvoir toutes les formes d'expression littéraire ;
- développer tous les métiers d'art pratiqués au Mali ;
- assurer la sauvegarde du patrimoine immatériel et promouvoir sa prise en compte dans les industries culturelles et les autres secteurs d'activités ;
- assurer l'identification, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine matériel national ;
- renforcer les missions culturelles des médias et leur contribution au développement des industries culturelles maliennes ;
- développer l'art de l'architecture et la prise en compte de la culture dans l'urbanisme et l'aménagement du territoire ;
- développer et mettre en œuvre, dans toutes les localités du Mali, des politiques culturelles adaptées aux réalités et priorités locales et cohérentes avec les objectifs et les orientations de la politique culturelle nationale ;
- renforcer les interactions entre la culture et la promotion des droits et du bien-être humains ;
- promouvoir une culture de paix ;
- renforcer les interactions entre le secteur culturel et le secteur éducatif ;
- soutenir le développement de l'emploi culturel ;
- assurer la reconnaissance et l'exercice des droits culturels des femmes ;
- améliorer l'exercice des droits culturels de l'enfant ;
- assurer la promotion culturelle de la jeunesse et valoriser ses diverses expressions culturelles ;
- développer les interactions entre la culture et la santé ;

- promouvoir les interactions positives entre la culture, les sciences et le progrès technologique ;
- promouvoir les interactions entre la culture et l'écologie ;
- sauvegarder les sports traditionnels et développer les interactions entre sport et culture ;
- assurer le développement d'un commerce favorable au renforcement des industries culturelles locales ;
- soutenir le développement d'un tourisme durable qui contribue aux objectifs de la politique culturelle ;
- promouvoir l'organisation du secteur culturel et le déploiement de ses activités au niveau sous-régional ;
- renforcer la place de la culture dans les relations extérieures du Mali.

1.4. Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs du département.

Tableaux 1 : Quelques indicateurs de 2012-2015

Indicateurs	Unité	2012	2013	2014	2015
Taux d'évolution de la sécurisation des œuvres artistiques	%	-55,31	74,25	96,17	-73,5
Taux d'évolution de la production des œuvres littéraires	%	0,84	35	114	-30,8

Source : Rapports d'activités du département, doc revue Budget-Programmes 2015

1.2 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le Ministère de la Culture possède quatre (04) programmes :

1. Administration générale ;
2. Protection et Promotion de l'Héritage Culturel ;
3. Promotion de l'Industrie Cinématographique ;
4. Promotion de la Création Artistique et Littéraire.

Tableau 2 : Répartition des dépenses par programmes

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	1 598 431	2 128 075	2 437 611	2 732 697	2 674 035
Programme 2	935 689	894 404	1 809 577	1 870 496	1 939 674
Programme 3	377 277	390 994	1 388 364	1 417 780	1 472 480
Programme 4	3 205 977	3 988 760	5 046 914	5 215 421	5 406 190
Totaux	6 117 374	7 402 233	10 682 466	11 236 394	11 492 379

Tableau 3 : Répartition des dépenses par nature économique (en milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	914 904	1 233 043	1 265 309	1 344 678	1 485 924
Biens et services	1 366 942	1 630 142	1 746 665	2 020 128	1 861 950
Transferts et subventions	2 241 928	2 426 148	2 675 492	2 822 803	2 862 791
Investissement	1 593 600	2 112 900	4 995 000	5 048 785	5 281 714
Totaux	6 117 374	7 402 233	10 682 466	11 236 394	11 492 379

II. LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

2.1.1 Le Programme 1 : Administration Générale

a. Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ; le suivi de la mise en œuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme I (administration générale) est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la mise en œuvre des politiques sectorielles (ii) à la gestion efficace des ressources matérielles et financières (iii) à la gestion des services et des deniers publics (iv) à la décentralisation et de déconcentration au sein du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme. Le tableau suivant résume les objectifs et les indicateurs qui leur sont associés.

Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévision		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Objectif 1. Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département.								
1.1 Taux d'exécution des activités du département.	%	.	.	-	65	70	75	100
Sources de vérification Rapport annuel d'activités								
Précision méthodologique :[(Nombre d'activités réalisées/ nombre d'activités prévues)*100]								
1.2. Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation	%	-	.	-	80	85	85	100
Sources de vérification : Rapport de missions de suivi-évaluation								
Précision méthodologique : [(Rapport entre le nombre de missions réalisées et le nombre de missions programmées)*100]								
1.3. Taux d'élaboration des textes.	%	-	-	-	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités								
Précision méthodologique : dénombrement								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
1.1.1 L'élaboration des activités pertinentes du budget-programmes 2017 du département								
1.1.2 La Mise en œuvre des activités pertinentes du budget-programmes 2017 du département								
1.2.1 Réalisation de missions de suivi-évaluation des activités du département								
1.3.1 élaboration des projets de texte pour le secteur du tourisme								
1.3.2 relecture des textes pour une meilleure réglementation du secteur								
Objectif 2. Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières.								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1. Taux d'exécution du budget.	%	-	-	-	100	100	100	100
Sources de vérification : Compte administratif								
Précision méthodologique :[(Crédit liquidé / Crédit notifié)*100]								
2.2. Taux d'exécution du plan de passation	%	-	-	-	100	100	100	100

des marchés publics								
Sources de vérification : Plan de passation approuvé par la DGMP-DSP								
Précision méthodologique : [(Rapport entre le nombre de marchés passés et le nombre de marchés prévu dans le plan de passation)]*100								
2.3. Taux de satisfaction des besoins en matériel des structures	%	-	-	-	60	65	70	100
Sources de vérification : Comptabilité-matières ; bordereaux de réception des services ; PV de réception								
Précision méthodologique : [(Rapport entre nombre de matériel acquis et le nombre de besoins en matériel exprimé)*100]								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
2.1.1. Exécution du budget 2017								
2.1.2. Elaboration de l'avant-projet de budget 2018								
2.2.1. L'élaboration du plan de passation des marchés								
2.2.2 Mise en œuvre du plan de passation des marchés.								
Objectif 3. Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
3.1 Taux de mise en œuvre du processus de décentralisation.	%	-	-	-	45	50	55	75
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités de la CADD								
Précision méthodologique : [(Nombre d'étapes du processus réalisées / Nombre total des étapes du processus)*100]								
Les activités pertinentes de l'objectif								
3.1.1 Suivi de la mise en œuvre du plan triennal fixant les détails des compétences transférées.								
3.2.1 Mise en œuvre du plan triennal fixant les détails des ressources à transférer								
3.2.2 l'élaboration d'un guide de transfert des compétences et des ressources en matière de								
3.3.1 le renforcement des capacités des Collectivités Territoriales sur l'exercice des compétences transférées en matière de culture.								

c. Les projections financières

Tableau 4 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Administration Générale					

Personnel	368 056	609 743	670 939	711 660	786 806
Biens et services	1 087 246	1 384 053	1 429 012	1 644 596	1 522 208
Transferts et subventions	14 479	64 279	267 660	305 041	287 909
Investissement	128 650	70 000	70 000	71 400	77 112
Totaux	1 598 431	2 128 075	2 437 611	2 732 697	2 674 035

d. Les prévisions d'effectif du programme N°1 :

Tableau 5 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	122	129	129	123	120
Catégorie A	25	26	30	30	32
Catégorie B	26	28	32	30	33
Catégorie C	04	04	07	08	10
Autres Catégories	67	71	60	55	45

2.2 Le Programme 2 : Protection et Promotion de l'Héritage Culturel

a. Présentation stratégique du programme

Ce programme vise la protection et la promotion du patrimoine culturel notamment :

- les sites, monuments historiques, parcs et objets culturels
- les éléments du patrimoine immatériel.

Il poursuit trois (03) objectifs spécifiques. Il s'agit de :

- protéger juridiquement et physiquement le patrimoine ;
- enrichir la connaissance sur le patrimoine culturel ;
- rendre accessible le patrimoine culturel au plus grand nombre.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en œuvre du programme « Protection et Promotion de l'Héritage Culturel» vise trois objectifs spécifiques. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévision		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Objectif 3. Protéger juridiquement et physiquement le patrimoine								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019

1.1 Pourcentage de biens inscrits à l'inventaire	%	100	70	40	60	70	80	80
Sources de vérification : registre des biens inscrits à l'inventaire								
Précision méthodologique : [(Rapport entre le nombre de biens inscrits et le nombre de biens prévus à l'inscription)*100]								
1.2 Pourcentage de biens classés dans le patrimoine national	%	0	60	20	50	60	100	100
Sources de vérification : Le Registre de classement des biens dans le patrimoine culturel national								
Précision méthodologique : Rapport entre le nombre biens classés et le nombre de biens prévus pour le classement dans le patrimoine national*100								
1.3. Pourcentage de monuments restaurés et réhabilités	%	50	63	40	50	60	90	90
Sources de vérification : P.V. de réception								
Précision méthodologique : [(Rapport entre le nombre de monuments restaurés et réhabilités et le nombre de monuments prévus)*100]								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
1.1.1. Poursuite de l'inventaire général du patrimoine culturel national								
1.1.2. Acquisition de collections du patrimoine								
1.2.1. Elaboration de dossiers de classement de biens culturels dans le patrimoine national								
1.3.1. Restauration et réhabilitation de monuments								
Objectif 2. Enrichir la connaissance sur le patrimoine culturel								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1 Nombre d'objets et de photographies acquis et documentés	nbre	90	178	90	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport d'activité								
Précision méthodologique : Dénombrement								
2.2 Nombre de campagnes de fouille archéologique organisées	nbre	01	01	02	03	01	02	02
Sources de vérification : Rapport de missions								
Précision méthodologique : Dénombrement								
2.3 Nombre de rapport de missions de recherche	nbre	09	23	19	19	10	12	12
Sources de vérification : Disponibilité des rapports de missions								
Précision méthodologique : Dénombrement								
Les activités pertinentes de l'objectif								
2.1.1. Recherches sur le patrimoine.								
2.1.2. Réalisation de publications sur le patrimoine culturel								

Objectif 3. Rendre accessible le patrimoine culturel au plus grand nombre								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
3.1 Taux de réalisation des manifestations culturelles organisées (Exposition, jeudis musicaux et ateliers)	%	9	85	100	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport d'activités annuel								
Précision méthodologique : [(Nombre de manifestations réalisées / Nombre de manifestations prévues)*100]								
3.2 Taux d'évolution des visites du musée.	%	95	100	6,66	12,5	22,2	25	25
Sources de vérification : Rapport d'activités								
Précision méthodologique : [(Nombre de visite de l'année N – Nombre de visite de l'année (N-1) / Nombre de visites de l'année (N-1)) *100]								
3.3. Taux de réalisation des expositions sur le patrimoine	%	50	25	100	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport d'activités ;								
Précision méthodologique : [(Nombre de visite de l'année N – Nombre de visite de l'année (N-1) / Nombre de visites de l'année (N-1)) *100]								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
3.1.4. Organisation d'expositions sur le patrimoine								
3.1.5. Organisation des journées nationales du patrimoine culturel.								

c. Les projections financières

Tableau 6 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Protection et Promotion de l'Héritage Culturel					
Personnel	142 325	172 446	178 677	189 518	209 527
Biens et services	90 257	91 564	107 240	127 737	114 587
Transferts et subventions	325 457	352 094	353 660	371 341	379 765
Investissement	377 650	278 300	1 170 000	1 181 900	1 235 795
Totaux	935 689	894 404	1 809 577	1 870 496	1 939 674

d. Les prévisions d'effectif du programme N°2 :

Tableau 7: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre
--------------	-------------------------

	2015	2016	2017	2018	2019
Total	84	79	131	133	140
Catégorie A	41	39	47	50	51
Catégorie B	28	26	66	64	70
Catégorie C	-	-	-	-	-
Autres Catégories	15	14	18	19	19

2.3 Programme 3 : Promotion de l'Industrie Cinématographique

a. Présentation stratégique du programme

Le programme 3 vise à promouvoir le rayonnement culturel du Mali à travers le cinéma.

- . Le programme assure l'atteinte des objectifs suivants :
- Développer une industrie cinématographique;
- Sauvegarder la mémoire cinématographique du Mali.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Objectif 1. Développer une industrie cinématographique								
1.1 Nombre de films produits	nbre	14	3	5	6	8	10	9
Sources de vérification : Rapport d'activités du CNCM ; copies des films								
Précision méthodologique : dénombrement								
1.2 Pourcentage de salles de cinéma réhabilitées	%	0	0	100	100	100	33	66
Sources de vérification : PV de réception ;								
Précision méthodologique : [(Nombre de salles réhabilitée/nombre total de salles à réhabiliter)*100]								
1.3 Taux d'exploitation des films produits de l'année concernée	%	75	33	100	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport d'activités, contrats								
Précision méthodologique : [(Nombre de films exploités rapporté au nombre de films produits de l'année concernée)*100]								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
1.1.1. Formation des acteurs de cinéma								
1.1.2. Production de films documentaires								
1.2.1. Réhabilitation et équipement d'infrastructures de cinéma								
1.3.1. Animation de ciné-clubs dans les établissements scolaires et universitaires								
1.3.2. Signature de contrat de commercialisation de films								
Objectif 2. Sauvegarder la mémoire cinématographique du Mali								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
2.1. Taux d'archivage des films	%	75	35	100	100	100	75	87,5
Sources de vérification : Rapport d'archivages ;								
Précision méthodologique : (Rapport entre le nombre de films répertoriés et numérisés/le nombre de films prévus)*100								
2.2. Taux de numérisation des films	%	0	4	0	20	40	50	45

Sources de vérification : Rapport de numérisation;
Précisions méthodologiques : [(le nombre de films numérisés/le nombre de films prévus à la numérisation)*100]
Les activités pertinentes de l'objectif :
2.1.1. Archivage et numérisation de films
2.1.2. Numérisation de films

c. Les projections financières

Tableau 8: Evolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Promotion de l'Industrie Cinématographique					
Transferts et subventions	377 277	390 994	388 364	407 780	417 031
Investissement	-	-	1 000 000	1 010 000	1 055 449
Totaux	377 277	390 994	1 388 364	1 417 780	1 472 480

d. Les prévisions d'effectif du programme N°3 :

Tableau 9: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	41	37	53	64	77
Catégorie A	10	06	15	18	22
Catégorie B	11	11	18	20	25
Catégorie C	01	01	05	08	10
Autres Catégories	07	07	15	18	20

e. Les prévisions d'effectif du programme N°3 :

2.4 Le Programme 4 : Promotion de la Création Artistique et Littéraire

a. Présentation stratégique du programme

Le programme «Promotion de la Création Artistique et Littéraire» vise à développer la création artistique et littéraire, protéger et promouvoir les expressions culturelles.

b. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Objectif 1. Protéger la création artistique et littéraire								
1.1 Taux d'évolution de la sécurisation des œuvres artistiques	%	74,25	96,17	5 ,14	9,47	19,99	0,29	0,86
Sources de vérification : Rapports d'activités du département								
Précision méthodologique : [(Le nombre des œuvres artistiques et littéraires produites de l'année n moins le nombre des œuvres artistiques et littéraires produites de l'année n-1) /(le nombre des œuvres								

artistiques et littéraires de l'année n-1)]*100								
1.2. Taux d'évolution des œuvres littéraires	%	35	114	4,50	14,38	18,56	1,01	15
Sources de vérification : Rapports d'activités du département								
Précision méthodologique : [(Le nombre des œuvres t littéraires produites de l'année n moins le nombre des œuvres littéraires produites de l'année n-1) / nombre des œuvres littéraires de l'année n-1]*100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
1.1.1. Immatriculation des livres et journaux édités au Mali								
1.1.2. Contrôle du marché des œuvres littéraires								
1.2.1 Numérisation des œuvres artistiques								
1.2.2Contrôle du marché des œuvres artistiques								
Objectif 2. promouvoir la créativité, les échanges, la coopération et la diversité culturelle								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1 Taux d'évolution de la fréquentation des infrastructures culturelles.	%	56,79	112,44	3,72	10,15	9,21	12,05	168,93
Sources de vérification : Rapports d'activités du département								
Précision méthodologique : [(Le nombre des usagers des infrastructures culturelles de l'année n) -(le nombre des usagers des infrastructures culturelles de l'année n-1) / nombre des usagers des infrastructures culturelles de l'année n-1]*100								
2.2. Taux de réalisation des activités artistiques	%	-	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification : Rapports d'activités du département								
Précisions méthodologiques : :[(Le nombre d'activités artistiques exécutées de l'année n) – (le nombre d'activités artistiques de l'année n-1) / nombre d'activités artistiques de l'année n-1]*100								
2.3. Taux de réalisation des activités littéraires	%	-	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification : Rapports d'activités du département								
Précisions méthodologiques : [(Le nombre d'activités littéraires exécutées de l'année n) – (le nombre d'activités littéraires de l'année n-1) / nombre d'activités littéraires de l'année n-1]*100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
2.1.1. Organisation des activités de promotion artistique et littéraire								
2.1.2. Organisation de manifestations autour du livre								
2.2.1. Organisation de manifestations artistiques et culturelles								
2.2.3. Formation du personnel des médias dans le domaine de la culture								
2.3.1. Organisation de forums, colloques, ateliers et conférences								
Objectif 3.Renforcer les capacités des entreprises et industries culturelles (livres, musique, cinéma, télévision, radio, jeux vidéo)								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018

3.1 Taux d'entreprises et industries culturelles du livre appuyées	%	-	-	-	25	100	100	100
Sources de vérification : Rapport d'activités, guichet unique								
Précision méthodologique : Dénombrement								
3.2 Taux d'entreprise et d'industries culturelles de musique appuyées	%	-	-	-	27	100	100	100
Sources de vérification : Rapport d'activités								
Précision méthodologique : Dénombrement								
3.3 Taux d'entreprises et d'industries culturelles de cinéma et audiovisuelles appuyées	%	-	-	-	07	100	100	100
Sources de vérification : Rapport d'activités								
Précision méthodologique : Dénombrement								
Les activités pertinentes de l'objectif								
3.2.1. Collecte des informations sur le secteur culturel								
3.2.2. Information et sensibilisation des acteurs sur la disponibilité d'un appui fonds								
Objectif 4. Doter les aires culturelles d'infrastructures de création, d'animation et de diffusion des œuvres								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
4.1 Taux d'infrastructures culturelles créées	%	-	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification : Rapport d'activités								
Précision méthodologique : Dénombrement								
4.2 Taux d'infrastructures culturelles équipées	%	-	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification : Rapport d'activités								
Précision méthodologique : Dénombrement								
Les activités pertinentes de l'objectif								
4.1.2. Poursuite de l'équipement des maisons de la culture								
4.1.3. Poursuite de l'animation des maisons de la culture								

c. Les projections financières

Tableau 10 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Promotion de la Création Artistique et Littéraire					
Personnel	404 523	450 854	415 693	443 500	489 591

Biens et services	189 439	154 525	210 413	247 795	225 155
Transferts et subventions	1 524 715	1 618 781	1 665 808	1 738 641	1 778 086
Investissement	1 087 300	1 764 600	2 755 000	2 785 485	2 913 358
Totaux	3 205 977	3 988 760	5 046 914	5 215 421	5 406 190

d. Les prévisions d'effectif du programme N°4 :

Tableau 11 : Répartition prévisionnelle annuelle des emplois rémunérés par l'Etat

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	83	105	102	103	96
Catégorie A	24	28	36	32	30
Catégorie B	20	32	17	27	25
Catégorie C	11	15	12	10	9
Autres Catégories	28	30	37	34	32

ANNEXES

Programme 1 : Administration Générale

1. Liste des services

- Cabinet ;
- Direction des Finances et du Matériel ;
- Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Culture ;
- Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration du secteur Culture ;

2. Liste des Projets

3. Liste des Etablissements Publics :

Néant

Programme 2 : Protection et Promotion de l'Héritage Culturel

1. Liste des services :

- Maison Africaine de la Photographie
- Direction Nationale du Patrimoine Culturel ;
- Musée National du Mali ;

2. Liste des Projets

3. Liste des Etablissements Publics :

- Maison Africaine de la Photographie
- Musée National du Mali ;

Programme 3 : Promotion de l'Industrie Cinématographique

1. Liste des services :

Néant

2. Liste des Projets

3. Liste des Etablissements Publics

Centre National de Cinématographie du Mali

Programme 4 : Promotion de la Creation Artistique et Litteraire

1. Liste des services :

- Direction Nationale de l'Action Culturelle ;
- Institut National des Arts ;
- Direction Nationale des Bibliothques et de la Documentation ;
- Pyramide du Souvenir ;
- Memorial Modibo Kita ;
- Tour de l'Afrique ;
- Centre National de la Lecture Publique ;

2. Liste des Projets

3. Liste des Etablissements Publics

- Palais de la Culture Amadou Hampath Ba ;
- Bureau Malien du Droit d'Auteurs ;
- Centre International de Conference de Bamako ;
- Conservatoire des Arts et Mtiers multimdia Balla Fassk Kouyat

SECTION 520 : MINISTÈRE DES SPORTS

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programmes

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	4 389 633	4 391 643	4 389 893	4 613 335	4 702 919
Programme 2	1 544 178	1 626 848	2 196 079	2 311 816	2 371 898
Programme 3	1 405 251	1 571 090	1 716 406	1 810 093	1 920 220
Totaux	7 339 062	7 589 581	8 302 378	8 735 244	8 995 037

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	1 357 268	1 516 278	1 388 022	1 479 939	1 609 034
Biens et services	3 672 847	3 325 371	3 525 275	3 771 899	3 779 751
Transferts et subventions	362 597	651 932	1 518 081	1 593 236	1 629 389
Investissement	1 946 350	2 096 000	1 871 000	1 890 170	1 976 863
Totaux	7 339 062	7 589 581	8 302 378	8 735 244	8 995 037

Tableau 3: Evolution des dépenses du programme par nature économique (en milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Administration Générale					
Personnel	751 001	940 289	815 821	860 245	909 646
Biens et services	3 095 172	2 710 962	2 806 680	2 962 379	2 974 689
Transferts et subventions	128 887	132 392	382 392	401 511	410 622
Investissement	414 573	608 000	385 000	389 200	407 962
Totaux	4 389 633	4 391 643	4 389 893	4 613 335	4 702 919

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Développement et Promotion des activités physiques et sportives					
Personnel	294 318	349 680	337 048	357 499	395 243
Biens et services	212 360	198 168	223 031	279 847	239 327
Transferts et subventions	-	-	550 000	577 500	590 605
Investissement	1 037 500	1 079 000	1 086 000	1 096 970	1 146 723
Totaux	1 544 178	1 626 848	2 196 079	2 311 816	2 371 898

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Formation des Formateurs, des Cadres et des Jeunes Talents					
Personnel	311 949	226 309	235 153	262 195	304 145

Biens et services	365 315	416 241	495 564	529 673	565 735
Transferts et subventions	233 710	519 540	585 689	614 225	628 162
Investissement	494 277	409 000	400 000	404 000	422 178
Totaux	1 405 251	1 571 090	1 716 406	1 810 093	1 920 220

SECTION 525 : MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE LA CONSTRUCTION CITOYENNE

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES (DPPD)

1.1 La mission

Le Décret N°2016-054/PM-RM du 08 août 2016 fixe les attributions spécifiques des membres du Gouvernement. Ce décret stipule en son article 35 que le Ministre de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne, prépare et met en œuvre la politique nationale dans les domaines de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne. À ce titre, il est compétent pour :

- la promotion, l'organisation, l'orientation et la coordination des actions visant à assurer le plein épanouissement des jeunes et leur insertion dans le processus de développement économique, social et culturel ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de mesures aptes à répondre aux attentes des jeunes et à susciter leur pleine participation aux activités d'intérêt public, notamment celles entreprises au bénéfice des communautés ;
- le suivi de la mise en œuvre et l'évaluation du Programme national de Volontariat ;
- le suivi de la mise en œuvre du service national des Jeunes ;
- la promotion de la citoyenneté, des valeurs et principes de la République et de la démocratie.

1.2 Les contraintes et défis

Contraintes :

- l'insuffisance de la mise en œuvre du Programme National de Promotion de la Jeunesse-PNPJ ;
- le retard dans la mise en œuvre du Document de Politique Cadre du Développement de la Jeunesse ;
- l'insuffisance de cadres de jeunesse au niveau régional et local.

Défis :

- l'opérationnalisation du service national des jeunes;
- la mise en œuvre de la politique nationale de la citoyenneté et du civisme ;
- le fonctionnement permanent des camps de jeunesse ;
- la mise en œuvre de la politique de Déconcentration/Décentralisation ;
- la prévention des maladies sexuellement transmissible ;

- le renforcement des capacités du secteur associatif jeunes en matière de mobilisation, de citoyenneté et de participation à la vie publique ;
- le renforcement Institutionnel.

1.3 La politique sectorielle :

Adoptée en 2012, la Politique Cadre de Développement de la Jeunesse (PCDJ), vise comme objectif global le bien-être, l'épanouissement, le développement des capacités, les potentialités et l'employabilité des jeunes afin que chaque jeune soit un citoyen actif et productif et un acteur à part entière de la politique de développement du pays. Les axes majeurs de la politique cadre de développement de la jeunesse sont les suivants :

- éducation et développement des compétences de base des jeunes ;
- formation, employabilité, entreprenariat et insertion professionnelle ;
- santé et bien-être des jeunes ;
- accompagnement psychologique, socio-éducatif, culturel et sportif des jeunes ;
- protection, accompagnement psychosocial et insertion sociale des jeunes les plus vulnérables et des jeunes migrants, dimension genre et promotion de la parité et égalité des sexes ;
- leadership de participation des jeunes au développement du pays ;
- renforcement des capacités institutionnelles et des acteurs au niveau central et local.

Le Programme National de Promotion de la Jeunesse (PNPJ) vise les objectifs suivants :

- ♦ définir les besoins et aspirations prioritaires de la jeunesse;
- ♦ formuler une stratégie collective pour aborder les problèmes et les questions touchant les jeunes des deux sexes ;
- ♦ inciter à la planification stratégique et prospective des actions en faveur des jeunes ;
- ♦ constituer un appel à la nécessaire concertation des efforts des Ministères, services de l'Etat et Organisations Non Gouvernementales dans le but de promouvoir la satisfaction des besoins de la jeunesse ;
- ♦ définir la manière dont la jeunesse doit participer au processus de prise de décision du pays.

1.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs du secteur de la jeunesse et de la construction citoyenne.

Tableaux 1 : Quelques indicateurs

Indicateur	Unité	2012	2013	2014	2015
------------	-------	------	------	------	------

Taux de progression de la participation des jeunes aux activités		80	50	26	70
Taux d'insertion des jeunes formés		75	45	80	60
Taux de réalisation des infrastructures de jeunesse		35	45	80	60
Nombre de volontaires déployés		-	124	150	260

1.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le Ministre de la jeunesse et de la construction citoyenne possède deux (02) programmes :

1. Administration générale ;
2. Éducation, Animation, Insertion Socio-économique des jeunes

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programmes

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	789 070	5 931	394 503	438 710	421 929
Programme 2	3 243 886	3 249 737	3 294 484	3 507 593	3 593 427
Totaux	4 032 956	3 255 668	3 688 987	3 946 303	4 015 356

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	777 896	881 930	895 770	950 132	1 050 453
Biens et services	2 061 460	896 838	1 046 657	1 226 184	1 116 685
Transferts et subventions	147 800	122 900	136 560	143 387	146 639
Investissement	1 045 800	1 354 000	1 610 000	1 626 600	1 701 579
Totaux	4 032 956	3 255 668	3 688 987	3 946 303	4 015 356

II. LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

2.1 Le Programme 1 : Administration générale

a. Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- l'élaboration des politiques et programmes en matière de jeunesse et de construction citoyenne ;
- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la coordination des programmes ;

- le suivi de la mise en œuvre du processus de déconcentration et de décentralisation au sein du Ministère.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1 est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs : (i) à la gouvernance du secteur ; (ii) à l'amélioration et aux renforcements des capacités.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
OBJECTIF 1 : Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies en matière de Jeunesse et de Construction Citoyenne.								
1.1. Taux d'exécution des activités du département.	%	—	—	—	100	100	100	100
<u>Moyen de vérification</u> :- Rapports/CR mensuels								
<u>Précision méthodologique</u> :-Nombre d'activités de coordination réalisées/ Nombre d'activités de coordination prévues* 100								
1.2. Taux de mise en œuvre des recommandations issue des missions de supervision et de suivi des activités.	%	-	-	-	100	100	100	100
<u>Moyen de vérification</u> : Rapport des missions de supervision et de suivi								
<u>Précision méthodologique</u> : Nombre de recommandations exécutées-réalisées/ Nombre de recommandations formulées* 100								
1.3. Taux d'exécution du PTG	%	—	—	—	100	100	100	100
<u>Moyen de vérification</u> : Le document de suivi des activités du PTG								
<u>Précision méthodologique</u> : Nombre de dossiers du PTG réalisées/ Nombre de dossiers du PTG prévues* 100								
Les activités pertinentes :								
1.1.1. Organisation et tenue des revues mensuelles ;								
1.1.2. Réalisation des missions statutaires ;								
1.2.1. Missions de supervision et de suivi des activités ;								
1.3.1. Evaluation des programmes d'activités du PTG.								
OBJECTIF 2 : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières.								
2.1. Taux d'exécution du budget.	%	95	99	99	100	100	100	100
<u>Moyen de vérification</u> : Compte Administratif								
<u>Précision méthodologique</u> : Crédit liquidé / crédit Notifié*100								
Les activités pertinentes :								
2.1.1. Validation du budget Programmes de l'année (n-1) ;								
2.1.2. Programmation du budget programmes de l'année (n+1) ;								

2.1.3. Organisation de la revue des projets et programmes (n-1).								
OBJECTIF 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département.								
3.1. Taux d'exécution du plan triennal de transfert des compétences et des ressources.	%	15	25	20	40	60	80	85
<u>Moyen de vérification:</u> Rapport annuel d'activités de la CADD								
<u>Précision méthodologique :</u> (Activités réalisées/Activités programmées)*100								
3.2. Nombre de textes fixant le détail des compétences à transférer.	Nbre				1	1	1	1
<u>Moyen de vérification :</u> Rapport annuel d'activités de la CADD								
<u>Précision méthodologique :</u> (Somme totale des textes fixant les compétences à transférer) : 1 décret pour le Sport et 1 décret pour la jeunesse								
Les activités pertinentes :								
3.1.1 Mise en œuvre du plan triennal des compétences et des ressources								
3.2.1 Elaboration et adoption des textes fixant le détail des compétences à transférer								
.								

c. Les projections financières

Tableau 3 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Administration Générale					
Biens et services	714 370	5 931	320 503	362 510	341 078
Transferts et subventions	24 900	-	24 000	25 200	25 771
Investissement	49 800	-	50 000	51 000	55 080
Totaux	789 070	5 931	394 503	438 710	421 929

d. Les prévisions d'effectif du programme N°1 :

Tableau 5: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	33	33	-	-	-
Catégorie A	19	19	-	-	-
Catégorie B	9	9	-	-	-
Catégorie C	1	1	-	-	-
Autres Catégories	4	4	-	-	-

2.2 Le Programme 2 : Éducation, Animation, Insertion Socio-économique des jeunes

a. Présentation stratégique du programme

Le programme « Éducation, Animation, Insertion Socio-économique des jeunes» consiste à opérationnaliser la Politique Nationale de la Jeunesse.

L'objectif général vise le bien-être, l'épanouissement, le développement des capacités, les potentialités et l'employabilité des jeunes afin que chaque jeune soit un citoyen actif et productif et un acteur à part entière de la politique de développement du pays. Pour ce faire le programme poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- rendre les conditions favorables à la participation citoyenne des jeunes au développement, au volontariat national et à leur insertion socioéconomique ;
- améliorer la Santé reproductive des jeunes ;
- améliorer le cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunesse.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Les objectifs spécifiques du programme, assortis d'indicateurs de performance et d'activités pertinentes, se présentent comme suit :

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Prévisions			
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	2019
OBJECTIF1 : Rendre les conditions favorables à la participation citoyenne des jeunes au développement, au volontariat national et à leur insertion socioéconomique									
1.1. Taux de progression de la participation des jeunes aux activités organisées	%	80	50	26	70	10	10	10	10
Moyens de Vérification:									
-Rapport d'activités ; -Rapport de missions ; -Enquêtes et diagnostics ; -Base de données des volontaires nationaux									
Précisions méthodologiques :									
[Nombre de jeunes ayant participé aux activités année (N)-Nombre de jeunes ayant participé aux activités année (n-1) divisé par le nombre de jeunes ayant participé aux activités année (n-1)]*100									
1.2. Taux d'insertion des jeunes formés	%	75	45	80	60	65	70	80	
Moyens de Vérification :									
-Rapports d'activités, Rapports de missions ;									

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Prévisions				
		2013	2014	2015		2016	2017	2018		
<p>-Enquêtes et diagnostics ; -Rapport de Formation et d'insertion</p> <p>Précisions méthodologiques : (Nombre de jeunes insérés) / (Nombre de jeunes formés) x100</p>										
<p>Les activités pertinentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1.1.1 Célébration des Journées Commémoratives de la Jeunesse 1.1.2 Organisation des Activités des Vacances Citoyennes 1.1.3 Célébration de la Journée Internationale du Volontaire 1.2.1 Formation des jeunes dans les Camps de Jeunesse aux corps de métiers 1.2.2 Formation des jeunes au Carrefour des jeunes et à la Maison des Jeunes de Bamako en informatique et aux métiers des arts 1.2.3 Organisation d'activités en HIMO 										
<p>OBJECTIF 2 : Améliorer la Santé reproductive des jeunes</p>										
2.1 Taux d'accès des jeunes aux services de Santé de la Reproduction	%	80	65	96	70	75	80	85		
<p>Moyens de Vérification :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Fiches/registres d'accès, base de données ; -Rapport d'activités ; -Rapport de missions ; -Enquêtes et diagnostics ; 										
<p>Précision méthodologique : (Nombre de jeunes reçus dans les Centres Jeunes)/ (Nombre de jeunes sensibilisés) * 100</p>										
2.2. Nombre de Pairs Éducateurs formés par an	Nombre		205	218	300	450	500	600		
<p>Moyens de Vérification :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Rapport d'activités ; -Rapport de missions ; -Enquêtes et diagnostics ; -Base de données des volontaires nationaux ; 										
<p>Précision méthodologique : Dénombrement</p>										
2.3. Nombre de jeunes conseillés et dépistés au VIH/Sida	Nombre		5000	6600	7000	7800	8500	9000		
<p>Moyens de Vérification :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Rapport d'activités ; -Rapport de missions ; -Enquêtes et diagnostics ; -Base de données des volontaires nationaux. 										
<p>Précision méthodologique: Dénombrement</p>										
<p>Les activités pertinentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2.1.1 Organisation de services rapprochés auprès des jeunes 2.2.1 Formation des Pairs Éducateurs en santé de la reproduction 2.2.2 formation des animateurs en santé de la reproduction 2.3.1 Participation à la Campagne Nationale de lutte contre le VIH/SIDA 										

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Prévisions				
		2013	2014	2015		2016	2017	2019		
2.3.2 Multiplication et distribution de supports socio-éducatifs sur le VIH-Sida et la contraception.										
Objectif 3 : Améliorer le cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunesse.										
3.1. Taux de réalisation des infrastructures de Jeunesse	%	35	45	80	60	70	80	85		
Moyens de Vérification:										
-Rapport de suivi des chantiers ; -Procès-verbaux de réception ; -Rapport de missions										
Précision méthodologique:										
(Nombre d'infrastructures construites ou réhabilitées année n)/ (Nombre d'infrastructures à construire ou à réhabiliter année n) *100										
3.2 Pourcentage des intervenants jeunesse formés dans les techniques d'animations	%	30	60	27	65	70	80	85		
Moyens de Vérification :										
-Rapport de missions ; - Rapport de Formation; -Rapport d'évaluation										
Précision méthodologique:										
(Nombre d'intervenants jeunesse formés année n) divisé par (nombre d'intervenants jeunesse à former en année n) x 100.										
Les activités pertinentes :										
3.1.1. Poursuite de la construction du Palais des Pionniers 3.1.2. Poursuite des travaux de réhabilitation du Camp de Jeunesse de Soufouroulaye 3.2.1. Renforcement des capacités des cadres de la jeunesse 3.2.2. Renforcement des capacités des leaders Jeunes 3.2.4. Formation de mise à niveau du personnel d'appui de la Direction Nationale de la Jeunesse, des Services Rattachés et Déconcentrés										

c. Les projections financières

**Tableau 6 : Evolution des dépenses du programme par nature économique
(En milliers de FCFA)**

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Education, Animation, Insertion Socio-économique des Jeunes					
Personnel	777 896	881 930	895 770	950 132	1 050 453
Biens et services	1 347 090	890 907	726 154	863 674	775 607
Transferts et subventions	122 900	122 900	112 560	118 187	120 868
Investissement	996 000	1 354 000	1 560 000	1 575 600	1 646 499
Totaux	3 243 886	3 249 737	3 294 484	3 507 593	3 593 427

d. Les prévisions d'effectif du programme N°2 :

Tableau 7: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'État par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	114	114	-	-	-
Catégorie A	25	25	-	-	-
Catégorie B	27	27	-	-	-
Catégorie C	15	15	-	-	-
Autres Catégories	47	47	-	-	-

LES ANNEXES

La liste des services du Programmes n°1

- le Cabinet ;
- la Direction des Finances et du Matériel ;
- la Cellule de Planification et de la Statistique Secteur Culture et Jeunesse (CPS);
- la Cellule d'Appui à la Décentralisation/Déconcentration/ Jeunesse (CADD) ;
- le Service National des Jeunes.

La liste des Projets du Programmes n°2

- Projet/Jeunes ;
- Programme d'Appui à la Jeunesse Malienne ;
- Projet Jeunesse et Résilience.

La liste des services du Programmes n°2

- Direction Nationale de la Jeunesse ;
- Carrefour des Jeunes de Bamako ;
- Maison des Jeunes de Bamako ;
- Camps de Jeunesse de Toukoto, Soufouroulaye et de Kidal ;
- Centres de Promotion des Jeunes.

La liste des EPA du Programmes n°2

- Centre National de Promotion du Volontariat.

SECTION 610 : MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

I. LE DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES (DPPD)

1.1. La mission

Le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique a pour mission de préparer et mettre en œuvre la politique nationale du Mali en matière de santé et d'hygiène publique. Il est chargé de maintenir et d'améliorer l'état de santé de tous les maliens en assurant une couverture sanitaire et la qualité des soins de santé.

1.2 Les contraintes et défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise œuvre de la stratégie du ministère.

Contraintes :

- faible capacité d'accueil des établissements de santé ;
- insuffisance des ressources humaines qualifiées ;
- mauvaise répartition des agents sur le territoire national ;
- insuffisance des équipements et matériels techniques adaptés.

Défis :

- fourniture de soins de santé de qualité à moindre coût ;
- mise en place d'un dispositif de veille capable de faire face aux menaces liées à certaines épidémies (ex. Ebola, la fièvre zika etc...) ;
- réhabilitation des structures techniques des régions du Nord.

1.3 La politique sectorielle :

Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique a élaboré sa politique sectorielle sur la base du deuxième Plan Décennal de Développement Sanitaire et Social (PDDSS) pour la période de 2014 à 2023.

La politique sectorielle est structurée autour de onze objectifs stratégiques :

- ♦ réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile ;
- ♦ réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies transmissibles ;
- ♦ réduire la morbidité, la mortalité et les handicaps liés aux maladies non transmissibles ;
- ♦ promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé ;

- ♦ réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique ;
- ♦ augmenter l'offre et l'utilisation de services de santé de qualité, répartis de manière équitable et répondant aux besoins des populations ;
- ♦ assurer un meilleur accès, une meilleure qualité et utilisation des produits pharmaceutiques y compris les réactifs de laboratoire, les vaccins et les produits sanguins ;
- ♦ assurer la disponibilité des ressources humaines qualifiées, compétentes, performantes et de façon équitable ;
- ♦ développer un système de financement permettant une meilleure mobilisation et utilisation des ressources financières pour la santé, une meilleure accessibilité aux services de santé et qui incite à plus d'efficience ;
- ♦ assurer la production, l'analyse, la dissémination et l'utilisation d'informations sanitaires et sociales fiables et à jour ;
- ♦ assurer une gouvernance du système sanitaire et social.

1.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs du secteur de la santé et de l'hygiène publique.

Tableaux 1 : Quelques indicateurs

Indicateur	Unité	2012	2013	2014	2015
Nombre de CSCOM fonctionnels	Nbre	1134	1169	1207	1240
PMA ⁴ < 5Km	%	56	56	57	58
PMA < 15Km	%	85	86	87	87
Taux de mortalité	%	12,5	12,5	12,4	12,4
Espérance de vie à la naissance	an	55	55	55,6	55,6
Taux d'accouchement assistés	%	56	55	58	
Taux d'utilisation des services de planification familiale	%	5,8	9,4	10,2	8,9

1.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique possède quatre (4) programmes :

1. Administration, Organisation et Décentralisation ;
2. Soins de santé primaire et lutte contre les maladies ;
3. Disponibilité des médicaments, vaccins et consommables, accessibilité financière aux soins de santé et Participation ;
4. Soins hospitaliers et recherche.

⁴ Paquet Minimum d'Activités.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programmes (en milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	18 975 164	24 023 442	38 483 390	40 455 821	42 818 395
Programme 2	48 032 359	47 269 697	45 992 281	49 944 548	53 309 604
Programme 3	4 437 857	4 422 777	4 143 604	4 247 273	4 369 997
Programme 4	21 558 667	24 189 153	26 097 581	26 944 009	27 491 973
Totaux	93 004 047	99 905 069	114 716 856	121 591 651	127 989 969

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique (en milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	23 865 790	27 956 454	26 701 382	30 637 551	34 140 162
Biens et services	15 230 523	15 861 244	21 704 573	22 982 239	23 433 351
Transferts et subventions	26 363 416	29 525 850	30 507 968	31 727 555	32 129 111
Investissement	27 544 318	26 561 521	35 802 933	36 244 306	38 287 345
Totaux	93 004 047	99 905 069	114 716 856	121 591 651	127 989 969

II. LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme 1 : Administration, Organisation et Décentralisation

a. Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- i) la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- ii) la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- iii) la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ; le suivi de la mise en œuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme I est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) l'insuffisance des professionnels de santé(ii) à la disponibilité des données statistiques, (iii) à la gouvernance du secteur.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
1. Assurer la disponibilité des ressources humaines (hommes et femmes) qualifiées, compétentes, performantes et de façon équitable.								
1.1 Ratios professionnel de santé/habitant suivant les normes de l'OMS (23Prof/10000 hbts)	Normes OMS	—	4,07	4,3	4,90	6,60	7,50	8,40
Précision méthodologique : le nombre total de professionnel de santé(Médecins ,Infirmiers ,Sages-Femmes)/ la population totale								
Sources de vérification : Annuaire statistique, rapports d'activités DRH, CPS								
1.2. Proportion de Médecins généralistes ayant bénéficié de formation de spécialisation	%	-	-	33	34	35	36	37
Précision méthodologique : Nbre médecins généralistes ayant bénéficié de formation de spécialisation / le nombre total de médecins généralistesx100								
Sources de vérification : Annuaire statistique, rapports d'activités DRH, CPS								
2. Assurer la production, l'analyse, la dissémination et l'utilisation d'informations sanitaires fiables ventilées par sexe et à jour sur les déterminants de la santé, la performance du système de santé et le statut sanitaire.								
2.1 Nombre d'annuaires statistiques sectoriels (annuaires SNIS, SLIS, SIH) pour la prise de décision	Nombre	2	6	3	3	3	3	3
Sources de vérification : RA de validation des annuaires CPS, DNS, HOPITAUX								
Précision méthodologique : (nombre d'annuaires produits / nombre d'annuaires prévus)								
2.2 Proportion de ressources financières transférées aux Collectivités Territoriales	%	22,37	14,21	14,59	16,20	16,70	17,20	17,50
Sources de vérification : RA DFM, CADD, DGB								
Précision méthodologique : (Ressources transférées aux CT / Ressources budgétaire de la Santé) x 100								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En	Cibles		

			cours					
3. Assurer une gouvernance du système de santé permettant une meilleure prise en compte du genre, une meilleure planification stratégique et opérationnelle, une implication effective de toutes les parties prenantes, une meilleure coordination de mise en œuvre des interventions, le renforcement des audits (interne, externe) et du contrôle.								
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
3.1 Proportion des réunions statutaires du Programme de santé tenues conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur	%	90	90	83	100	100	100	100
<u>Sources de vérification :</u> RA CPS/SSDSPF,								
Précision méthodologique : (nombre de réunions statutaires tenues conformément aux textes en vigueur / nombre de réunions statutaires prévues) X 100								
3.2 Pourcentage de Comités paritaires fonctionnels	%	-	-	10	12	13	15	20
<u>Sources de vérification :</u> Rapport d'Activité de la FENASCOM, CADD								
Méthodologie : (nbre de comités paritaires fonctionnels / nbre total de comités paritaires) X 100								
3.3-Pourcentage de budget exécuté	%	96 ,75	96.58	97,67	98	99	99	100
<u>Sources de vérification :</u> Rapport annuel DFM								
Méthodologie : Crédit liquidé /Crédit notifié								

Les projections financières

Tableau 3 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (en milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1 : Administration, Coordination et Décentralisation					
Personnel	9 565 711	11 645 751	9 237 427	10 684 917	11 926 098
Biens et services	3 971 771	4 282 077	6 276 038	6 735 648	6 665 837
Transferts et subventions	1 142 452	2 012 372	1 063 304	1 105 834	1 119 847
Investissement	4 295	6 083	21 906	21 929	23 106

	230	242	621	422	613
Totaux	18 975 164	24 023 442	38 483 390	40 455 821	42 818 395

Les prévisions d'effectif du programme N°1 :

Tableau 5: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total		295	304	313	322
Catégorie A		85	88	90	93
Catégorie B		124	128	132	135
Catégorie C		24	25	25	26
Autres Catégories		62	64	66	68

Le Programme 2 : Soins de santé primaire et lutte contre les maladies.

a. Présentation stratégique du programme

Le programme « soins de santé primaire et lutte contre les maladies » vise à assurer l'offre de santé au niveau des soins de base **et la prévention des maladies**, donc **assurer une bonne santé pour tous**. Il fédère cinq objectifs stratégiques du PRODESS III dont la finalité demeure l'amélioration de l'état de santé des populations. Il s'agit de :

1. Réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile ;
2. réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies transmissibles, non transmissibles et les handicaps liés aux maladies non transmissibles ;
3. Promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé ;
4. Réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique ;
5. augmenter l'offre et l'utilisation de services de santé de qualité, répartis de manière équitable et répondant aux besoins des populations.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en œuvre du programme « soins de santé primaire et la lutte contre les maladies » vise à atteindre spécifiquement quatre objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
1. Réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile								
1.1 Taux d'accouchements assistés	%	55	59	57	63	65	67	69
<u>Sources de vérification</u> : Annuaire du Système Local d'Information Sanitaire (SLIS/PRODESS III)								
<u>Précision méthodologique</u> : (Nombre d'accouchements assistés/Nombre de naissances attendues)* 100								
1.2. Taux de prévalence contraceptif	%	9,68	12,16	13,17	12,89	14,89	16,89	18,89
<u>Sources de vérification</u> : Annuaire SLIS/PRODESS III								
<u>Précision méthodologique</u> : (Nombre de couple année protection/nombre de femmes en âge de procréer)*100								
1.3. Taux de malnutrition aigüe sévère (6-59mois)	%	1,94	2,9	2,8	1,0	0,5	0,5	0,5
<u>Sources de vérification</u> : Enquête SMART/(PRODESS III (correction))								
<u>Précision méthodologique</u> : Enquête SMART (Nombre d'enfants malnutris aigu sévère (6-59 mois)/Nombre d'enfants de 6 à 59 mois enquêtés)*100								
2. Réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies transmissibles, non transmissibles et les handicaps liés aux maladies -non transmissibles								
2.1. Proportion de décès attribuables au paludisme parmi les enfants de 0 à 5 ans atteints de paludisme vu dans les Formation sanitaires	%	68	62	52,47	30	20	10	5
<u>Sources de vérification</u> : Annuaire SLIS/PRODESS III								
<u>Précision méthodologique</u> : (Nombre de cas de décès lié au paludisme chez les enfants de 0 à 5 ans/Nombre total de décès parmi les enfants de 0 à 5 ans)*100								
2.2. Taux de couverture vaccinale enfants moins d'1 an en Penta3	%	89	99	91	90	≥90	≥90	≥90
<u>Sources de vérification</u> : Annuaire SLIS/PRODESS III								
<u>Précision méthodologique</u> : (Nombre d'enfants de 0 à 11 mois ayant reçus 3 doses de vaccin penta/nombre total d'enfants de 0 à 11 mois) *100								
2.3. % de personnel formé au dépistage précoce et la prise en	%	-	-	15	10	10	50	60

Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
charge efficace des maladies non transmissibles aux trois niveaux de la pyramide sanitaire								
<u>Sources de vérification</u> : Rapports de Formation/PRODESS III, Section maladies non transmissibles DNS <u>Précision méthodologique</u> : (Nombre de prestataires formés au dépistage précoce et la prise en charge par pathologie (HTA, DIABETE, CANCER, DREPANOCYTOSE...) /nombre total de prestataires de soins)*100								
3. Promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé et Réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique.								
Indicateurs	Unité	Réalisation			En cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
3.1 Nombre d'agents formés sur le changement climatique et santé	Nombre absolu	0	1	2	20	20	100	120
<u>Sources de vérification</u> : PRODESS III/Rapport de Formation, Division Hygiène DNS <u>Précision méthodologique</u> : Dénombrement des agents formés sur le changement climatique et santé								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
3.2 Pourcentage d'infection des sites opératoire dans les CSRéf	%	-	-	1.35	≤1	≤1	≤1	≤1
<u>Sources de vérification</u> : Rapports d'activités des unités de chirurgie et de maternité/PRODESS III, la réalisation de 2015 ne prend pas en compte les données de Kayes et Sikasso. <u>Précision méthodologique</u> : (Nombre de cas d'infections postopératoire dans les Csref/nombre total d'interventions chirurgicales réalisées dans les Csref) *100								
3.3 Nombre d'agents formés sur la prévention des maladies professionnelles et des accidents de travail	Nombre absolu	-	10	10	20	20	100	120
<u>Sources de vérification</u> : Rapport de Formation/PRODESS <u>Précision méthodologique</u> : Dénombrement des prestataires formés sur la prévention des maladies professionnelles et des								

Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Cibles				
		2013	2014	2015		2016	2017	2018		
accidents de travail										
4. Augmenter l'offre et l'utilisation de services de santé de qualité, répartis de manière équitable et répondant aux besoins des populations										
Indicateurs	Unité	Réalisation			En cours	Cibles				
4.1. Taux d'utilisation des services (nc/hbt/an)	%	0,35	0,37	0,41	0,37	0,39	0,40	0,45		
<u>Sources de vérification</u> : Annuaire SLIS/PRODESS III										
<u>Précision méthodologique</u> : Nombre de nouveaux cas vus en consultation curative au cours d'une année, x 100/ Population totale susceptible de venir consulter au cours de cette même année.										
Indicateurs	Unité	Réalisation			En cours	Cibles				
		2013	2014	2015		2017	2018	2019		
4.2. Taux de disponibilité des SONUB de qualité au niveau des CSCom	%	11	12	14,75	25	28	30	35		
<u>Sources de vérification</u> : Rapports SONU/PRODESS III, Annuaire SLIS.										
<u>Précision méthodologique</u> : Nombre d'établissements SONUB/Nombre total de CSCom *100										
4.3. Nombre de nouveaux CSRéf créées	Nombre absolu	0	3	3	3	4	6	6		
<u>Sources de vérification</u> : Annuaire SLIS/PRODESS III										
<u>Précision méthodologique</u> : Dénombrement de nouveaux CSRéf créées										

c. Les projections financières

Tableau 6 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (en milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations		Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019	
Programme 2 : Soins de Santé Primaire et Lutte Contre les Maladies						
Personnel	14 300 079	16 310 703	17 463 955	19 952 634	22 214 064	
Biens et services	7 501 144	7 782 368	12 054 098	12 789 401	13 207 999	
Transferts et subventions	6 681 136	7 242 435	7 553 504	7 854 949	7 953 916	
Investissement	19 550 000	15 934 191	8 920 724	9 347 564	9 933 625	

Totaux	48 032 359	47 269 697	45 992 281	49 944 548	53 309 604
--------	------------	------------	------------	------------	------------

d. Les prévisions d'effectif du programme N°2 :

Tableau 7: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total		343	355	353	361
Catégorie A		123	127	127	131
Catégorie B		81	84	83	85
Catégorie C		29	30	29	29
Autres Catégories		110	114	114	116

Programme 3 : Disponibilité des Médicaments, Vaccins et Consommables et Accessibilité Financière aux Soins de Santé et Participation

a. Présentation stratégique du programme

Le programme 3 participe de la mise en œuvre du PRODESS III grâce à son rôle stratégique dans l'approvisionnement du pays en médicaments, vaccins et consommables d'une part, et la maîtrise des tarifs de soins, d'autre part. Il est chargé également de mettre en place des stratégies en vue de l'implication de la communauté dans la gestion et le financement de leurs problèmes de santé ainsi que la mise en place de mécanismes de solidarité de toutes les autres formes de financements alternatif de la santé en faveur des pauvres.

Le programme assure l'atteinte des objectifs suivants :

- améliorer la disponibilité des médicaments essentiels, réactifs, vaccins et consommables à la population malienne ;
- améliorer l'accessibilité financière aux soins de santé de qualité notamment dans les zones pauvres.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

1. Améliorer la disponibilité des médicaments essentiels, réactifs, vaccins et consommables à la population malienne.								
Indicateurs	UNITE	REALISATIONS			Prévision ANNEE EN COURS	CIBLE		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
1.1 Taux de disponibilité des 12 médicaments du		80	92	82	100	100	100	100

panier.	%							
Moyen de vérification : Rapport d'activités DPM, Outil bilan C, Rapport CROCEP								
Précision méthodologique: (nombres de médicaments du panier disponible/ Nombre total des médicaments du panier) x100								
	UNITE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1. 2 Taux de disponibilité des médicaments essentiels dans le secteur privé.	%	47,16	-	-	80	90	95	97
Moyen de vérification : Rapport d'activités DPM Précision méthodologique : (Nombre total de médicaments disponibles / le nombre total de médicaments inscrits sur la liste) X 100								
	UNITE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1.3 Nombre moyen de jour de Rupture des vaccins	Nombre absolu	0	0	0	0	0	0	0
Moyen de vérification : Rapport d'activité annuel de la DNS/CNI. Précision méthodologique : Dénombrement des jours de rupture par vaccin.								

c. Les projections financières

Tableau 8: Evolution des dépenses du programme par nature économique (en milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 3 : Disponibilité des Médicaments, Vaccins et Conso et Accessibilité financière aux soins de santé et participation					
Biens et services	3 757 608	3 796 799	3 374 437	3 457 190	3 559 515
Transferts et subventions	437 749	483 478	514 167	534 733	541 510
Investissement	242 500	142 500	255 000	255 350	268 972
Totaux	4 437 857	4 422 777	4 143 604	4 247 273	4 369 997

d.Les prévisions d'effectif du programme N°3 :

Tableau 10 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total		130	134	130	134
Catégorie A		58	60	59	60

Catégorie B		42	43	42	43
Catégorie C		14	14	13	14
Autres Catégories		16	16	15	16

Le Programme 4 : Soins Hospitaliers et Recherche

a. Présentation stratégique du programme

Le programme « Soins Hospitaliers et Recherche» vise à améliorer la performance des hôpitaux, des institutions de recherches et des établissements spécialisés dans le domaine de la santé. Ce programme est chargé de mettre en œuvre des actions pour l'atteinte des objectifs suivants du PRODESS III :

- réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile ;
- réduire la morbidité, la mortalité et les handicaps liés aux maladies transmissibles et ceux liés aux maladies non transmissibles ;
- promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé ;
- réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique.

b. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
1. Réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile ;								
1.1 Le taux de mortalité maternelle intra-hospitalière ;	%	1,53	1,65	1,44	1,25	1,20	1,20	1,20
<u>Sources de vérification</u> : Registre d'admission de la maternité/Réanimation								
<u>Précision méthodologique</u> : Nombre de parturientes décédées à l'hôpital / Nombre total de femmes ayant accouchées à l'hôpital *100								
1.2. Taux de mortalité néonatale précoce intra-hospitalière ;	%	6,35	5,84	7,44	5,20	5	5	5
<u>Sources de vérification</u> : Registre d'admission de la maternité et registre d'Hospitalisation de la néonatalogie								
<u>Précision méthodologique</u> : Nombre de nouveaux nés décédés dans les 7 jours de l'accouchement / Nombre total de naissance vivante*100								
1.3. Proportion d'études réalisées sur la santé de la mère et de l'enfant.	%	100	100	100	100	100	100	100

<u>Sources de vérification</u> : les résultats des études sur la santé de la mère et de l'enfant. <u>Précision méthodologique</u> : (Nombre d'études réalisées /sur le nombre d'études prévues)*100								
2. Réduire la morbidité, la mortalité et les handicaps liés aux maladies transmissibles et ceux liés aux maladies non transmissibles ;								
2.1. Proportion de décès attribuée au paludisme grave parmi les enfants de 0 - 5 ans atteints de paludisme dans les EPH	%	8,07	8,23	4,04	7,80	4	4	4
<u>Sources de vérification</u> : registre d'Hospitalisation <u>Précision méthodologique</u> : Nombre d'enfants de 0-5 ans décédés par suite de paludisme grave à l'hôpital / Nombre total d'enfants de 0-5 ans atteints paludisme grave *100								
2.2. Proportion de PV/VIH sous ARV	%	73,90	85,80	84,06	90	100	100	100
<u>Sources de vérification</u> : Rapports VIH et registre de dispensation des ARV des EPH <u>Précision méthodologique</u> : Nombre de PV/VIH sous ARV / Nombre total de PV/VIH suivies *100								
2.3 Taux de réussite de la chirurgie dans les EPH spécialisés (cataracte sénile simple, prothèses totales de la hanche, ostéosynthèses maxillo-faciaux).	%	41	34	60,31	80	70	70	70
<u>Sources de vérification</u> : Rapports annuels, Registre opératoire des EPH spécialisés. <u>Précision méthodologique</u> : Nombre de chirurgie réussie / Nombre total de cas réalisé *100 ;								
3. Promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé ;								
3.1 Taux de conformité de la gestion des déchets biomédicaux dans les EPH	%	41,92	59,06	28,94	100	50	75	75
<u>Sources de vérification</u> : Rapports d'évaluation du contrat de performance des EPH <u>Précision méthodologique</u> : Nombre d'étapes conformes / Nombre total d'étapes consignées dans le manuel de procédures*100								
3.2. Proportion d'études scientifiques sur les déterminants sociaux de la santé dont les résultats sont disponibles.	%	62	81	100	85	100	100	100
<u>Sources de vérification</u> : Les rapports et recommandations des études et recherche <u>Précision méthodologique</u> : Nombre de manuscrit disponibles/ nombre total d'études prévues*100								
3.3. Proportion de produits alimentaires autorisés par la commission nationale d'autorisation de mise sur	%	45	78	100	80	100	100	100

le marché								
<u>Sources de vérification</u> : les décisions d'AMM délivrées par le ministre en charge de la santé								
<u>Précision méthodologique</u> : (Nombre de décisions d'AMM/ nombre de dossiers soumis à la CNAMM)*100								
4. Réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique.								
4-1 Proportion de malades admis en urgence et /ou référés pris en charge dans les EPH dans l'heure suivant leur admission ;	%	84,02	78,09	100	100	100	100	100
<u>Sources de vérification</u> : Registre du service d'accueil des urgences								
<u>Précision méthodologique</u> : Nombre de malades admis en urgence et /ou référés pris en charge dans l'heure suivant l'admission / Nombre total de malades admis en urgence et /ou référés reçus dans la structure*100								
4-2 Proportion d'EPH disposant d'un plan blanc pour la gestion des catastrophes/conflits	%	50	66,67	58,33	100	75	75	75
<u>Sources de vérification</u> : le Manuel du plan blanc ou le projet d'établissement								
<u>Précision méthodologique</u> : Nombre d'EPH disposant d'un plan blanc pour la gestion des catastrophes/conflits /Nombre total d'EPH*100								
4.3. Proportion d'EPH utilisant le dossier médical informatisé	%	0	0	25	33,33	50	50	50
<u>Sources de vérification</u> : les rapports d'activité des structures.								
<u>Précision méthodologique</u> : (Nombre d'EPH disposant un dossier médical informatisé /le nombre total d'EPH)*100								

c. Les projections financières

Tableau 13 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (en milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 4 : Soins Hospitaliers et Recherche					
Transferts et subventions	18 102 079	19 787 565	21 376 993	22 232 039	22 513 838
Investissement	3 456 588	4 401 588	4 720 588	4 711 970	4 978 135
Totaux	21 558 667	24 189 153	26 097 581	26 944 009	27 491 973

d. Les prévisions d'effectif du programme N°4 :

Tableau 15 : Répartition prévisionnelle annuelle des emplois rémunérés par l'Etat

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total		2668	2748	2830	2915
Catégorie A		1014	1044	1076	1108
Catégorie B		1022	1053	1084	1117
Catégorie C		200	206	212	219
Autres Catégories		432	445	458	472

SECTION 614 : HAUT CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA

I. LE DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

1.1 La mission

Conformément au Décret N°04-0106/PR-M du 31 mars 2004, le HCNLS est chargé de veiller à la promotion de la politique nationale de lutte contre le SIDA, de suivre les programmes d'intervention, de faire le plaidoyer en vue de la mobilisation des ressources et de la pleine participation aux objectifs, stratégies et programmes de lutte contre le Sida.

Le SE/HCNLS a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale de lutte contre le VIH/SIDA et de veiller à la mise en œuvre et au suivi de cette politique. (Décret N°05-0307/PR-M du 08 juillet 2005 fixant les modalités de fonctionnement et d'orientation du SE/HCNLS).

1.2 Les contraintes et défis

Contraintes :

- insuffisance de financement des activités de lutte contre le VIH et le sida ;
- faible contribution de l'Etat au budget de la lutte contre le VIH et le sida ;
- faible implication du niveau communautaire ;
- discrimination et stigmatisation des cibles prioritaires (PVVIH, HSH, PS, UDI,...) ;
- faiblesse dans l'offre de services d'IEC/CCC et de dépistage du VIH ;
- insuffisance de l'intégration de la prise en charge du VIH et du sida dans le paquet minimum de l'offre de service de santé ;
- difficultés dans la mise en œuvre du plan d'élimination de la TME (e-TME) ;
- difficultés d'accès aux régions du nord à cause de l'insécurité persistante.

Défis :

- mise en place effective du Fonds national de lutte contre le Sida;
- renforcement de l'engagement à tous les niveaux (leadership politique, du secteur public, du secteur privé, de la communauté,) ;
- respect des droits humains notamment la lutte contre la stigmatisation et la discrimination ;
- renforcement du niveau de connaissance de la population générale sur le VIH et sur le sida et en particulier la jeunesse;
- renforcement/amélioration de l'offre de services de santé notamment l'intensification des activités de prévention/dépistage et de traitement du VIH et du sida ;

- disponibilité et bonne gestion des produits de santé VIH.

1.3 La politique sectorielle :

Depuis le premier cas de SIDA diagnostiqué au Mali en 1985, le pays a mis en place et exécuté plusieurs programmes de lutte contre ce fléau.

La réponse nationale en terme de lutte contre le sida au Mali, basée sur un fort engagement politique et communautaire et soutenue par un financement international⁵ de 80% et national de 20%, a donné des résultats probants en termes de prévention, de traitement, de soins et de soutien.

Ainsi en conformité avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), les stratégies mondiales de l'OMS, de l'ONUSIDA, les Résolutions et les Engagements pris sur le plan mondial notamment la déclaration de politique des nations unies du 8 Juin 2016 pour aller à l'élimination du sida à l'horizon 2030; le Mali est en train de relire sa déclaration de politique de lutte contre et de réviser son cadre stratégique pour prendre en compte les objectifs et les cibles d'élimination du sida à l'horizon 2030.

1.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs en lien avec la lutte contre le Sida.

Tableaux 1 : Quelques indicateurs

Indicateur	Unité	2012	2013	2014	2015
Pourcentage de personnes vivant avec le VIH connaissant leur statut (RARSM 2016, OMS 2015)	%	-	-	46,9	56,7
Pourcentage de femmes enceintes vivant avec le VIH bénéficiant de traitements antirétroviraux efficace ou qui en ont commencé (RARSM2016, OMS 2015)	%	28,4	35,5	20,2	41,5
Pourcentage d'adultes vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral (RARSM, OMS 2015)	%	32,3	32,7	35,4	38,9
Pourcentage d'enfants vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral (RARSM2016, OMS 2015)	%	18,9	22,6	31,0	40,5
Montant de la contribution de l'Etat au financement de la riposte (SE/HCNLS)	Milliard	2,1	2,0	2,4	2,4

⁵ REDES 2014

1.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le programme multisectoriel de lutte contre le Sida est le seul programme budgétaire exécuté par le Secrétariat Exécutif du HCNLS. Ce programme contribue à l'élimination du Sida à l'horizon 2030.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programmes

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	2 443 718	2 611 408	2 947 660	3 080 100	3 132 671
Totaux	2 443 718	2 611 408	2 947 660	3 080 100	3 132 671

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	69 046	83 693	96 945	115 360	130 353
Transferts et subventions	2 374 672	2 527 715	2 850 715	2 964 740	3 002 318
Totaux	2 443 718	2 611 408	2 947 660	3 080 100	3 132 671

Source : Direction Générale du Budget (DGB)

LE PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE

a. Présentation stratégique du programme

Le programme s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie d'élimination du Sida à l'horizon 2030, conformément aux engagements pris sur le plan mondial notamment la déclaration de politique des Nations Unies du 8 Juin 2016.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme multisectoriel de lutte contre le sida est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à l'objectif final d'élimination du Sida à l'horizon 2030.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
Objectif 1 : - Réduire les nouvelles infections par la réalisation d'activités de prévention pour l'ensemble de la population du Mali face aux risques du VIH/SIDA								
1.1 Pourcentage de personnes vivant avec le VIH connaissant leur statut (RARSM 2016, OMS 2015)	%		46,9%	56,7%	64%	70%	77%	83%
Numérateur : Nombre de personnes qui ont connaissance de leur séropositivité	#	42 228	49 036					
Dénominateur : Nombre estimé de personnes vivant avec le VIH	#	89 953	89 619					
<u>Précision méthodologique</u> : (Numérateur/Dénominateur) X100								
<u>Moyens de vérification</u> : Rapport annuel du SE/HCNLS, CSLS/MSHP, Projections SPECTRUM								
1.2 Pourcentage d'enfants exposés bénéficiant d'un test virologique à l'âge de 2 mois (RARSM2016, OMS 2015)	%		17,6%	7,7%	24%	41%	57%	74%
Numérateur : Nombre de nourrissons qui ont fait l'objet d'un dépistage virologique du VIH au cours de leurs deux premiers mois de vie, pendant la période de référence	#	1 088	489					
Dénominateur : Nombre estimé de femmes enceintes séropositives ayant accouché au cours des 12 derniers mois	#	6 195	6 338					
<u>Précision méthodologique</u> : (Numérateur/Dénominateur) X100								
<u>Moyens de vérification</u> : Rapport annuel du SE/HCNLS, CSLS/MSHP, Projections SPECTRUM								
1.3 Pourcentage de femmes enceintes vivant avec le VIH bénéficiant de traitements antirétroviraux efficace ou qui en ont commencé (RARSM2016, OMS 2015)	%		20,2%	41,5%	51%	61%	71%	80%
Numérateur : Nombre de femmes enceintes séropositives ayant accouché et reçu des ARV au cours des 12 derniers mois dans le but de réduire le risque	#	1 251	2 628					

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
<i>de transmission mère-enfant au cours de la grossesse et de l'accouchement</i>								
Dénominateur : Nombre estimé de femmes séropositives ayant accouché au cours des 12 derniers mois	#		6 195	6 338				
Précision méthodologique : (Numérateur/Dénominateur) X100								
Moyens de vérification : Rapport annuel du SE/HCNLS, de la CSLS/MSHP, SPECTRUM								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
1.1.1 Promouvoir le dépistage et la connaissance du statut sérologique								
1.1.2 Adapter et généraliser les services VIH aux contextes locaux, notamment dans les villes, au sein des communautés fragiles et dans le cadre des urgences humanitaires								
1.2.1 Etendre et renforcer les capacités des sites de prise en charge pédiatrique en diagnostic précoce et laboratoires de diagnostic								
1.3.1 Etendre et renforcer les capacités des services de Santé de la reproduction (SSR)								
1.3.2 Promouvoir le dépistage des femmes en âge de procréer et des hommes dans les SSR								
Objectif 2 : Assurer la prise en charge antirétrovirale et des infections opportunistes								
2.1 Pourcentage d'adultes vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral (RARSM, OMS 2015)	%		35,4%	38,9%	49%	59%	70%	80%
Numérateur : Nombre d'adultes recevant un traitement antirétroviral à la fin de la période de référence	#		29 113	32 309				
Dénominateur : Nombre estimé d'adultes vivant avec le VIH	#		82 334	83 045				
Précision méthodologique : (Numérateur/Dénominateur) X100								
Moyens de vérification : Rapport annuel PTME de la CSLS/MSHP, Projections SPECTRUM								
2.2 Pourcentage d'enfants vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral (RARSM2016, OMS 2015)	%		31,0%	40,5%	50%	60%	70%	80%
Numérateur : Nombre d'enfants recevant un traitement antirétroviral à la fin de la période de référence	#		2 359	2 665				
Dénominateur : Nombre estimé d'enfants vivant avec le VIH	#		7 618	6 575				
Précision méthodologique : (Numérateur/Dénominateur) X100								
Moyens de vérification : Rapport annuel de la CSLS/MSHP, Estimations Projections SPECTRUM								
2.3 Pourcentage de personnes sous thérapie antirétrovirale dont la charge virale a été	%		2,18%	20%	37%	55%	72%	

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
supprimée (RARSM 2016, OMS 2015).								
Numérateur : Nombre d'adultes et d'enfants sous traitement antirétroviral au cours de la période de référence qui ont vu leur charge virale supprimée (c'est-à-dire inférieure ou égale à 1 000 copies)	#			764				
Dénominateur : Nombre d'adultes et d'enfants actuellement sous traitement antirétroviral	#			34 974				
Précision méthodologique : (Numérateur/Dénominateur) X100								
Moyens de vérification : Rapport annuel de la CSLS/MSHP, Estimations Projections SPECTRUM								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
2.1.1 Renforcer les structures de prise en charge en médicaments (ARV) et en équipements								
2.1.2 Améliorer les chaînes d'approvisionnement								
2.2.1 Etendre et renforcer les capacités des sites de prise en charge pédiatrique								
2.2.2 Améliorer l'accessibilité et la qualité du traitement VIH, notamment par le biais de systèmes de prestations communautaires								
2.3.1 Renforcer les capacités des laboratoires de diagnostic et de contrôle								
2.3.2 Assurer le suivi régulier des personnes sous traitement ARV.								
Objectif 3 : Promouvoir les questions de droits humains et du genre								
3.1 Pourcentage de corps constitués (parlementaires, magistrats, officiers de police judiciaire, militaires et porteurs d'uniforme) informé et sensibilisé sur les questions de droits humains et de genre lié au VIH	%			38%	50%	75%	90%	100%
Numérateur : Nombre de corps constitués informé et sensibilisé sur le Genre et le VIH	#			663				
Dénominateur : Nombre total de corps constitués	#			1 743				
Précision méthodologique : (Numérateur/Dénominateur) X100								
Moyens de vérification : Rapport annuel SE/HCNLS, Rapports des CSLS								
N.B: les données sont cumulatives d'années en années								
3.2 Pourcentage des PVVIH adultes sensibilisées sur les textes de lois sur le sida	%				18%	36%	54%	72%

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Cibles			
		2013	2014	2015		2017	2018	2019	
<u>Numérateur</u> : Nombre de PVVIH adultes sensibilisées	#								
<u>Dénominateur</u> : Nombre total d'adultes vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral	#								
Précision méthodologique : (Numérateur/Dénominateur) X100									
Moyens de vérification : Rapport annuel SE/HCNLS, Rapports des CSLS, Rapport d'enquête auprès des PVVIH									
Les activités pertinentes de l'objectif :									
3.1.1 Renforcer les capacités des corps constitués sur les textes relatifs au VIH et genre									
3.1.2 Renforcer la lutte contre les pratiques de stigmatisation et de discrimination									
3.2.1 Renforcer les connaissances des PVVIH sur les textes de lois									
3.2.2 Renforcer les capacités des associations de PVVIH									
Objectif 4 : Coordonner et financer l'ensemble des programmes de lutte contre le VIH et le sida									
4.1 Pourcentage de concertations tenues avec les parties prenantes de la lutte	%		28%	39%	100%	100%	100%	100%	
<u>Numérateur</u> : Nombre de concertations tenues avec les parties prenantes de la lutte niveau national et régional	#	5	7						
<u>Dénominateur</u> : Nombre total de concertations prévues au niveau national et régional	#	18	18						
Précision méthodologique : (Numérateur/Dénominateur) X100									
Moyens de vérification : Rapport annuel SE/HCNLS, SER, CSLS/MSHP									
Indicateurs de résultats			Unité	Réalisations			Année en cours	Cibles	
				2013	2014	2015		2017	2018
4.2 Pourcentage de missions de réalisées									
- Mission de supervision réalisée avec rapports disponibles (y compris les sous-projets financés sur budget national)			%			50%	100%	100%	100%
<u>Numérateur</u> : Nombre de missions de supervision réalisées avec rapports disponibles			#		1				
<u>Dénominateur</u> : Nombre total de missions de supervision prévues			#		2				
Précision méthodologique : (Numérateur/Dénominateur) X100									
Moyens de vérification : Rapport annuel SE/HCNLS, SER, CSLS/MSHP									

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Cibles			
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	2019
- Missions de contrôles et d'audits		%			100%	100%	100%	100%	100%
<u>Numérateur</u> : Nombre de missions de contrôles et d'audits réalisées		#			10				
<u>Dénominateur</u> : Nombre total de missions de contrôles et d'audits prévues		#			10				
Précision méthodologique : (Numérateur/Dénominateur) X100									
Moyens de vérification : Rapport annuel SE/HCNLS, SER									
4.3 Montant de la contribution de l'Etat au financement de la riposte	(En milliards)	2,0	2,4	2,4	2,6	3,1	3,6	4,2	
Précision méthodologique : (Numérateur/Dénominateur) X100									
Moyens de vérification : Budget d'ETAT									
Les activités pertinentes de l'objectif :									
4.1.1 Renforcer le partenariat entre les acteurs de la lutte contre le SIDA									
4.1.2 Assurer la tenue régulière des sessions annuelles									
4.2.1 Renforcer le dispositif de gestion à tous les niveaux									
4.2.2 Réaliser la cartographie des interventions et des intervenants dans la lutte contre le VIH									
4.3.1. Faire un plaidoyer auprès des pouvoirs publics									
4.3.2. Assurer le suivi des dépenses de santé									

c. Les projections financières

Tableau 3 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme Multisectoriel de Lutte Contre le SIDA					
Personnel	69 046	83 693	96 945	115 360	130 353
Transferts et subventions	2 374 672	2 527 715	2 850 715	2 964 740	3 002 318
Totaux	2 443 718	2 611 408	2 947 660	3 080 100	3 132 671

Source : Direction Générale du Budget (DGB)

d. Les prévisions d'effectif du programme N°1 :

Tableau 4 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	35	35	43	43	43
Catégorie A	12	12	16	16	16
Catégorie B	9	9	10	10	10
Catégorie C	2	2	2	2	2
Autres Catégories	12	12	15	15	15

Source : Secrétariat Exécutif du Haut Conseil National de Lutte contre le Sida (SE/HCNLS)

SECTION 640 : MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE

I. LE DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

1.1 La mission

Créé par Décret N°97-282/P-RM du 16 septembre 1997, le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la famille a pour missions de préparer et mettre en œuvre la politique nationale genre, de la famille et de protection de la femme et de l'enfant.

A ce titre, il est compétent pour :

- l'élaboration et la mise en œuvre des mesures devant assurer le bien-être de la femme, de la famille et de l'enfant ;
- la politique nationale du genre ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des actions visant à assurer la prise en charge des besoins spécifiques des femmes et des enfants ;
- la promotion des droits de la femme et de l'enfant ;
- la protection de l'enfance ;
- la prise en compte des besoins spécifiques des femmes dans les programmes et projets de développement.

1.2 Les contraintes et défis :

Contraintes :

- pluralité de visions au sein du ministère,
- non fonctionnalité des mécanismes d'institutionnalisation, d'un suivi cohérent et de mémoire institutionnelle active ;
- faible appropriation des documents de politique et insuffisance de la maîtrise des concepts genre par les acteurs institutionnels ;
- quasi absence de système claire de suivi opérationnel et d'impact des politiques et programmes;
- faible interaction entre les documents de politique du MPFEF caractérisée par une insuffisance de synergie entre les acteurs ;
- mécanismes de programmation non dynamiques ;
- non fonctionnalité des cadres de concertation ;
- insuffisance des ressources humaines qualifiées.

1.3 Défis :

- harmoniser les visions exprimées dans les documents de politique en une seule vision ;
- mener des réformes institutionnelles basées sur la relecture du cadre institutionnel, du cadre stratégique de mise en œuvre, du cadre de financement du ministère ;
- garantir un leadership national sur le genre et sur l'épanouissement de l'enfant et de la famille ;
- renforcer les capacités des ressources humaines ;
- renforcer le système d'information sur la femme, l'enfant et la famille ;
- créer les conditions d'une plus large participation et d'un partenariat dynamique entre tous les acteurs au développement (Etat, Société civile et Partenaires techniques et financiers).

1.4 La politique sectorielle :

Le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille a élaboré la Politique Nationale de Promotion de la Famille, la Politique Nationale de Protection de l'Enfant et la Politique Nationale Genre.

La Politique Nationale Genre vise à garantir l'épanouissement de toutes les femmes et de tous les hommes grâce au plein exercice de leurs droits égaux fondamentaux, à une citoyenneté active et participative et à l'accès équitable aux ressources, en vue de faire du Mali un pays émergent fort de sa croissance et fier de ses valeurs de justice, de paix, de solidarité et de cohésion sociale.

La Politique Nationale de Promotion et de Protection de l'Enfant vise une société démocratique qui garantit l'épanouissement de l'Enfant grâce à la jouissance et au plein exercice de ses droits et devoirs par une responsabilisation soutenue des parents, de la communauté, des collectivités et de l'Etat en vue de le préparer à une citoyenneté effective inspirée de nos valeurs socioculturelles. »

La Politique Nationale de Promotion de la Famille (PNPF) vise une famille viable et autonome, attachée à nos valeurs socioculturelles positives, portée par nos valeurs spirituelles et respectueuses des institutions, des droits humains et de l'environnement ».

Objectif spécifique :

Promouvoir l'égalité du genre, l'autonomisation de la femme et l'épanouissement de l'enfant et de la famille

La famille occupe une place importante dans la société malienne. Il importe que l'action du Gouvernement puisse contribuer à consolider la place de la famille et conforter les droits de la femme et de l'enfant au sein de la société malienne.

Aussi, le Gouvernement souhaite renforcer la fonction socialisante de la famille et poursuivre le Programme d'appui à l'autonomisation de la femme et à l'épanouissement des enfants.

Il entend également améliorer le statut social et économique de la femme et promouvoir ses droits sociaux, juridiques et politiques. Il s'agit de promouvoir les centres de formation d'autopromotion multifonctionnelle pour la femme et la petite enfance. En outre, il s'agira de créer un environnement juridique et institutionnel favorable au plein épanouissement et au développement harmonieux de l'enfant, de renforcer les connaissances sur les droits et devoirs des enfants et la lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes, et de promouvoir des activités de loisirs, artistiques et socioculturelles en faveur des enfants et de leur participation

A cet égard, le Gouvernement s'attachera à opérationnaliser le Conseil National de la Famille et à contribuer au fonds d'appui à l'autonomisation de la femme et à l'épanouissement de l'enfant en vue d'apporter une assistance économique aux femmes déplacées/réfugiées de retour dans les Régions du Nord.

Le Gouvernement s'engage également à poursuivre la mise en œuvre de la Politique Nationale du Genre, le Plan d'Actions en faveur des personnes âgées, la Politique nationale de la promotion de la famille ainsi que la Politique nationale de promotion et de protection de l'enfant et leurs plans d'actions. Le processus de budgétisation basée sur le genre sera affiné.

Tout doit être mis en œuvre pour assurer la protection des enfants contre toutes les formes de violence, d'abus, d'exploitation et de négligence notamment les tabous alimentaires, les mariages précoces, l'excision, la traite des enfants et la mendicité. Il convient également d'améliorer le niveau de connaissance des droits et devoirs de l'enfant en vue d'assurer leur effectivité, de promouvoir la participation des enfants et l'éducation civique, morale et citoyenne et de promouvoir les activités de loisirs et socioculturelles en faveur des enfants.

Le Gouvernement s'attachera à assurer la protection des femmes et des filles contre toutes formes de violences basées sur le Genre (VBG) et à assurer une prise en charge holistique des victimes. En outre, le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable 2016-2018, la Cellule Technique du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté – CT-CSLP, procédera à la création, à la réhabilitation et à l'équipement des Centres d'Autopromotion des Femmes et des enfants et des Centres de formation et des Maisons de la Femme et de l'Enfant.

Il encouragera les activités de plaidoyer et de sensibilisation sur la santé de la reproduction (SR). D'une manière plus spécifique, le Gouvernement s'engage à accroître l'accès des femmes à

des services efficaces d'accueil et d'informations et à assurer l'assistance juridique et judiciaire des démunies.

Des sessions de plaidoyer sur les droits et la représentativité de la femme seront organisées. Une assistance technique sera accordée aux femmes élues. Il conviendra également de pouvoir mieux identifier et de prendre en charge les complications liées aux excisions.

Des sessions de formation à l'attention des groupes vulnérables seront organisées dans divers domaines : hôtellerie, coupe/couture, coiffure, teinture, leadership, transformation, activités génératrices de revenus (AGR), droits, etc. Des unités seront mises en place pour la prise en charge holistique des violences basées sur le genre (VBG).

Aussi, des études, recherches et formations seront menées sur les VBG. Il conviendra de former des acteurs spécifiques sur la protection de l'enfant, de mettre en œuvre des actions de prévention et de réhabilitation des enfants associés aux groupes armés, de porter assistance aux enfants qui mendient et aux familles des enfants en situation difficile. Des comités de médiation familiale seront mis en place dans les régions et le District de Bamako.

1.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableaux 1 : Quelques indicateurs

Indicateurs	Cible (Stratégie Nationale d'Intervention du MPFEF aux élections générales de 2013)	2012	2013	2014	2015
Pourcentage de femmes aux postes électifs.	30%			9,52	9,52
Pourcentage de femmes aux postes nominatifs dans l'administration publique.				17,76	11,76
Proportion des femmes dans la fonction publique.				30,26	30,62

Le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille possède quatre (04) programmes :

1. Administration Générale et Développement des Capacités Institutionnelles ;
2. Promotion de la Femme ;
3. Promotion de l'Enfant et de la Famille ;
4. Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programmes

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	2 198 467	2 135 707	2 234 762	2 427 492	2 537 204
Programme 2	2 560 621	2 959 059	2 922 137	3 002 140	3 270 116
Programme 3	752 838	676 538	2 315 825	2 336 795	2 534 569
Programme 4	500 000	600 000	600 000	618 000	636 540
Totaux	6 011 926	6 371 304	8 072 724	8 384 427	8 978 429

Source : DGB

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique (en milliers CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	753 348	908 214	1 017 624	1 058 320	1 428 722
Biens et services	2 173 887	1 634 520	1 551 677	1 728 803	1 647 186
Transferts et subventions	1 266 080	1 125 770	893 123	931 640	963 570
Investissement	1 818 611	2 702 800	4 610 300	4 665 664	4 938 951
Totaux	6 011 926	6 371 304	8 072 724	8 384 427	8 978 429

Source : DGB.

LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE :

1.3 Le Programme 1 : Administration Générale et Développement des Capacités Institutionnelles

a. Présentation stratégique du programme :

Le programme Administration Générale Développement des Capacités Institutionnelles est le programme de soutien aux autres programmes opérationnels du ministère. Il est essentiellement composé des structures transversales chargées entre autres d'appuyer les responsables des programmes du ministère dans la mise en œuvre de leurs actions. Il a pour objet entre autres la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, la conduite des réformes institutionnelles, la coordination, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département.

La mise en œuvre du programme Administration Générale et Développement des Capacités Institutionnelles est assurée par les services ci-après :

- Secrétariat Général (SG) ;
- Direction des Finances et du Matériel (DFM) ;
- Centre National de Documentation et d'Informations sur la Femme et l'Enfant (CNDIFE);

- Cellule d'Appui à la Décentralisation et Déconcentration (CADD);
- Secrétariat Permanent de la Politique Nationale Genre (SP-PNG) ;
- Secrétariat Exécutif Régional de l'Organisation Panafricaine des Femmes (OPF) ;
- DRH, Secteur Santé, Développement Social et Promotion de la Femme ;
- CPS, Secteur Santé, Développement Social et Promotion de la Femme.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Cibles		
		2012	2014	2015		2016	2017	2019
Objectif 1. Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières.								
1.1 taux d'exécution du budget	%	—	—	-	90	95	95	98
Moyens de vérification : Compte administratif Précision méthodologique : (Montant liquidé/le montant notifié du budget) x 100.								
1.2. taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%	-	-	-	95	96	98	100
Moyens de vérification : le rapport de suivi du plan de passation des marchés. Précision méthodologique : (Nombre de marchés exécutés / nombre total de marchés prévus) x100.								
1.3 : taux d'exécution du programme de formation	%				50	55	60	70
Moyens de vérification : Rapport de formation Précision méthodologique :(Nombre de formations réalisées /nombre de formations prévues) x 100.								
Les activités pertinentes du programme : 1.1.1 Exécution et suivi du budget 2017. 1.2.1 Exécution du plan de passation des marchés 2017. 1.3.1 Elaboration, et validation du plan de formation								
Objectif 2. Améliorer la planification, la coordination et le suivi-évaluation des politiques et programmes du département								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
2.1 taux d'exécution des plans de travail annuels(PTA) du département	%				65	70	75	80
Moyens de vérification : Rapport d'activités des différents services Précision méthodologique : (nombre d'activités réalisées des PTA / nombre total d'activités prévues des PTA) X 100.								
2.2 taux de mise en œuvre des recommandations des réunions des instances statutaires des politiques et programmes	%	50			55	60		70
Moyens de vérification : PV de Session Précision méthodologique :(Nombre de recommandations mises en œuvre / nombre total de recommandations formulées) x 100.								

2.3 taux d'exécution des missions de suivi-évaluation des politiques et programmes	%				40	45	50	60
---	---	--	--	--	----	----	----	----

Moyens de vérification : Rapport de mission de suivi évaluation

Précision méthodologique : (Nombre de missions effectuées / nombre total de missions prévues) x 100.

Les activités pertinentes du programme :

2.1.1 Elaboration et mise en œuvre des plans d'action du département

2.1.2 Suivi des plans d'action à travers deux revues

2.2.1 Exécution des recommandations issues des réunions statutaires de la PNG, Résolution 1 325, Plateformes multifonctionnelles, du FAFE, du Conseil National de la Famille, du Comité National de coordination et de suivi-évaluation de la PNPPE et PRODESS III.

2.3.1 Elaboration /exécution des plans de missions de supervisions et de suivi évaluation

Objectif 3. Assurer une meilleure visibilité des actions menées par le département

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Cibles			
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	2019
3.1 taux d'exécution du plan de communication	%					50	60	65	70

Moyens de vérification : rapport d'activité

Précision méthodologique : (nombre d'activités réalisées / nombre total d'activités prévues) X 100

Les activités pertinentes du Programme :

3.1.1 Elaboration, validation et mise en œuvre du plan triennal de communication

Objectif 4 : Impulser le processus de la décentralisation et de la déconcentration au sein du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	cibles			
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	2019
4.1 Taux de transfert des ressources financières aux collectivités conformément aux compétences transférées	%					0	3	7	10

Sources de vérification : Mandat de délégation

Précision méthodologiques : (montant des ressources transférées/Montant des ressources à transférées) x100

4.2 Taux de transfert des ressources matérielles aux collectivités conformément aux compétences transférées	%				30	35	40	50
--	---	--	--	--	----	----	----	----

Source de vérification : Rapport de mise en œuvre du décret

Précision méthodologique : (Nombre de ressources matérielles transférées/ Nombre total de ressources à transférées) x100

4.3 taux de satisfaction des cadres organiques au niveau déconcentré.					30	35	40	50
--	--	--	--	--	----	----	----	----

Source de vérification : Rapport d'activité DRPFEF, SLPFEF

Précision méthodologique : (Nombre d'agents existants/ Nombre total d'agents prévus) x100.

Les activités pertinentes du programme :

4.1.1 Réalisation de la cartographie des structures à transférer aux collectivités territoriales

4.1.2 Plaidoyer auprès des élus nationaux et de la société civile pour augmenter le budget du secteur de la Promotion de

la Femme, de l'Enfant et de la Famille.

b. Les projections financières :

Tableau 3 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Administration Générale et Développement des Capacités Institutionnelles					
Personnel	251 130	277 936	299 522	311 501	420 525
Biens et services	1 133 726	888 233	971 050	1 106 897	1 033 676
Transferts et subventions	555 900	296 738	61 390	65 687	68 491
Investissement	257 711	672 800	902 800	943 407	1 014 512
Totaux	2 198 467	2 135 707	2 234 762	2 427 492	2 537 204

Les prévisions d'effectif du programme N°1 :

Tableau 5: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories :

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	62	64	80	92	104
Catégorie A	32	32	36	38	40
Catégorie B	16	16	20	24	28
Catégorie C	6	8	12	16	20
Autres Catégories	8	8	12	14	16

Source : DRH

1.4 Le Programme 2 : Promotion de la Femme :

a. Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à améliorer le statut social et économique, juridique et politique de la femme. A cet effet il est chargé de :

- améliorer le statut social et économique de la femme ;
- promouvoir les droits sociaux, juridiques et politiques de la femme ;
- améliorer les cadres de concertation et de partenariat ;
- s'assurer de la mise en œuvre efficace et efficiente des projets et programmes genre au niveau central et déconcentré.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme. Les projections financières

Tableau 6 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Promotion de la Femme					
Personnel	387 646	486 031	549 183	571 144	771 037
Biens et services	861 475	653 028	485 454	522 839	512 980
Investissement	1 311 500	1 820 000	1 887 500	1 908 157	1 986 099
Totaux	2 560 621	2 959 059	2 922 137	3 002 140	3 270 116

Les prévisions d'effectif du programme N°2 :

Tableau 7 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	102	102	120	137	155
Catégorie A	36	36	38	40	42
Catégorie B	33	33	39	45	52
Catégorie C	9	9	15	20	25
Autres Catégories	24	24	28	32	36

Source : DRH

1. LISTE DES SERVICES, DIRECTIONS, PROJETS ET PROGRAMMES QUI COMPOSENT LE PROGRAMME

La mise en œuvre du programme promotion de la femme est assurée par les services ci-après : Direction Nationale de la Promotion de la Femme (DNPF) ; Programme National de Lutte contre l'Excision (PNLE); Centre Aoua KEITA ; Directions Régionales de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (DRPEF).

OBJECTIFS SPECIFIQUES

1. Développer un capital humain (femmes et hommes) apte à affronter les défis du développement socioéconomique du pays, de la réduction de la pauvreté, de l'intégration africaine et de la mondialisation.
2. Mettre à contribution des potentialités des femmes et des hommes dans le développement du pays par leur participation égale aux sphères de décision ;
3. Améliorer les cadres de concertation et de partenariat (réf : Axe stratégique5_plan d'action 2016-2018 de la PNG) ;
4. S'assurer de la mise en œuvre efficace et efficiente des projets et programmes genre au niveau

central et déconcentré (réf : Axe stratégique6_plan d'action 2016-2018 de la PNG).

OBJECTIF 1 : Développer un capital humain (femmes et hommes) apte à affronter les défis du développement socioéconomique du pays, de la réduction de la pauvreté, de l'intégration africaine et de la mondialisation.

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Prévisions Année en cours	Cible		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
1.1 : Pourcentage de femmes et d'hommes formés.	%		22	30	80	85	90	95

Moyens de vérification : rapports de formations
précisions méthodologiques :

- (Nombre de femmes formées / nombre de femmes et d'hommes prévus) x 100
- Nombre d'hommes formés / nombre de femmes et d'hommes prévus) x 100.

1.2. Pourcentage de femmes appuyées dans les AGR	%		29	40	75	80	90	95
--	---	--	----	----	----	----	----	----

Moyens de vérification : Rapports d'activités, bordereaux de réception

précision méthodologiques : (Nombre de groupements de femmes appuyées/nombre de groupements de femmes prévues (1000: 100%)*100

1.3. Pourcentage de femmes et filles victimes des VBG prises en charge	%		75	60	50	55	60	85
--	---	--	----	----	----	----	----	----

Moyens de vérification : Rapports d'activités, répertoires des personnes prises en charge

précision méthodologiques :

- (Nombre de femmes victimes de VBG prises en charge / nombre de femmes et de filles victimes de VBG ciblées) x 100 (1500: 100%)
- (Nombre de filles victimes de VBG prises en charge / nombre de femmes et de filles victimes de VBG ciblées) x 100 (1500: 100%)

Les activités pertinentes du programme :

Organisation de sessions de formation sur les thématiques : Genre, technique de communication, santé, planification, leadership, AGR, de paix et de sécurité

1.4 Appui en équipements pour la mise en œuvre d'AGR

1.5 .Organisation de sessions de sensibilisation et d'information des intervenants et de la population dans le domaine de la lutte contre les pratiques néfastes et les violences basées sur le genre, SR, l'utilisation des services de santé pour l'amélioration de la santé de la femme,

OBJECTIF 2 : Mettre à contribution des potentialités des femmes et des hommes dans le développement du pays par leur participation égale aux sphères de décision.

2.1. Taux de femmes et d'hommes sensibilisés sur les droits des femmes.	%				70	80	90	95
---	---	--	--	--	----	----	----	----

Moyens de vérification : listes de présence, rapport d'activités

précision méthodologiques :

- (Nombre de femmes sensibilisés sur les droits des femmes/nombre d'hommes et de femmes ciblés (..)) x 100. Base 200.000 personnes (50 000 en 2016 ; 70 000 en 2017 et 80 000 en 2018).
- (Nombre d'hommes sensibilisés sur les droits des femmes/nombre d'hommes et de femmes ciblés (..)) x 100. Base 200.000 personnes (50 000 en 2016 ; 70 000 en 2017 et 80 000 en 2018).

2.2 Pourcentage de femmes aux postes électifs	%		8	10	10	10	30	30
---	---	--	---	----	----	----	----	----

Moyens de vérification : résultats des élections et bulletins statistiques, études précision méthodologiques : (Nombre de femmes élues/nombre total des élus (703)) x100.								
2.3. Pourcentage des femmes aux postes nominatifs	%		15	12	25	30	30	30
Moyens de vérification : Décret de nomination, Journal officiel, Bulletins statistiques, enquêtes. précision méthodologiques : (Nombre de femmes nommées/ sur nombre total des nommés) x100.								
Les activités pertinentes du programme :								
1.1. Traduction en langues nationales, multiplication et diffusion des textes juridiques sur les droits de la femme 2.1. Organisation des séances de plaidoyer auprès des autorités pour la représentativité des femmes dans les instances nationales, sous régionales, régionales et internationales suivant un plan de carrière existant. 2.3.1. Organisation de visites d'échanges et d'expériences entre les femmes leaders maliennes et celles de la sous-région qui ont réussi la prise en compte du genre dans l'occupation des postes nominatifs et électifs.								
OBJECTIF 3 : Améliorer les cadres de concertation et de partenariat								
3.1. taux de réalisation des cadres de concertations	%		40	30	30	50	50	
Moyens de vérification : Compte rendu des réunions, Rapports de mission précision méthodologiques : (Nombre de cadres de concertation réalisé / Nombre de cadres concertation prévu(45)) x 100.								
3.2. taux de restitutions des rencontres, voyages d'études et d'échanges	%		40	50	100	100	100	100
Moyens de vérification : rapports de missions Précision méthodologiques : (nombre de rencontres restituées sur nombre de rencontres effectuées (???)x 100, (45 cadres, rencontres pour les trois ans).								
3.3. Taux de participation des hommes et des femmes aux espaces de débats sur les conditions sociopolitiques et économiques de la femme.	%		50	70	35	35	30	30
Moyens de vérification : Rapports d'activités : précision méthodologiques :								
- (Nombre de femmes présents/nombre de femmes et d'hommes prévus multiplié) x 100 - (Nombre d'hommes présents/nombre de femmes et d'hommes prévus) x 100.								
Les activités pertinentes du programme :								
3.1.1. Participation aux rencontres internationales sur les droits de la femme. 3.2.1. Organisation d'espaces d'échange et débats sur les droits de la femme.								
OBJECTIF 4 : S'assurer de la mise en œuvre efficace et efficiente des projets et programmes au niveau central et déconcentré.								
4.1. Taux de missions de suivi des activités.	%		70	80	85	90	90	90
Moyens de vérification : Rapports de suivi-évaluation précision méthodologiques : Nombre de missions de suivi/évaluation réalisées sur nombre de mission de suivi-évaluation prévues (18)*100								
4.2. Proportion de projets programmes suivis	%				100	100	100	100
Moyens de vérification : Rapports de mission de suivi Précision méthodologiques :(Nombre de projets et programmes suivis/nombre projets et programmes existants(05) x 100								
Les activités pertinentes du programme :								
1.1. Organisation de missions de suivi et de supervision périodiques 2.1. Suivi des instances de pilotage 3.1. Organisation de missions d'évaluation, les restitutions des résultats et la prise en compte des recommandations								

Programme 3 : PROMOTION DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE

Ce programme vise à promouvoir la protection, le développement et la participation de l'enfant et le bien-être de la famille.

La mise en œuvre du programme promotion de l'Enfant et de la Famille est assurée par les services ci-après :

- la Direction Nationale de la Promotion de l'Enfant et de la Famille (DNPEF) ;
- la Cité des Enfants ;
- le Centre National d'Information et de Documentation sur la Femme et l'Enfant (CNDIFE) ;
- le Programme National de Lutte contre la Pratique de l'Excision (PNLE) ;
- les Directions Régionales de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (DRPFEF) ;
- le Centre d'Accueil et de Placement Familial (CAPF ou Pouponnière) ;
- le Parlement des Enfants du Mali ;
- la Maison de la Femme et de l'Enfant rive droite ;
- la Maison de la Femme et de l'Enfant rive gauche.

a. Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à promouvoir la protection, le développement et la participation de l'enfant et le bien-être de la famille. A cet effet il est chargé de :

- assurer une meilleure prise en charge des enfants victimes de violences, d'abus, d'exploitation et de négligence (EV-VAEN) ;
- promouvoir l'environnement protecteur de l'enfant et la promotion de ses droits ;
- renforcer la fonction socialisante de la famille.

b. Les projections financières

Tableau 8: Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Promotion de l'Enfant et de la Famille					
Personnel	114 572	144 247	168 919	175 675	237 160
Biens et services	178 686	93 259	95 173	99 067	100 530
Transferts et subventions	210 180	229 032	231 733	247 953	258 539
Investissement	249 400	210 000	1 820 000	1 814 100	1 938 340
Totaux	752 838	676 538	2 315 825	2 336 795	2 534 569

Source : DGB.

c. Les prévisions d'effectif du programme N°3 :

Tableau 10 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	108	108	124	142	160
Catégorie A	46	46	50	54	58
Catégorie B	32	32	36	40	44
Catégorie C	4	4	8	12	16
Autres Catégories	26	26	30	36	42

Source : DRH

<u>Objectif 1 : Créer un environnement juridique et institutionnel favorable au plein épanouissement et au développement harmonieux de l'enfant.</u>								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
1.1 Pourcentage de documents élaborés dans le domaine de la protection des droits de l'enfant, de la promotion de la famille.	%		100	100	100	67	67	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la DNPEF, du PNLE, journal officiel précisions méthodologiques : (Nombre de documents adoptés / Nombre total)X100 (3 documents sur 4 en 2017, 4 sur 4 en 2019)								
1.2 Taux de mise en œuvre des plans d'action					20	30	40	50
Moyens de vérification : Rapport annuel DNPEF précisions méthodologiques : (Nombre d'activités effectivement mis en œuvre / nombre d'activités prévues dans le plan d'action) x100								
1.3 Pourcentage de structures équipées	%				100	100	100	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités précisions méthodologiques (nombre de structures équipées/prévues) x100 (9 structures)								
Activités pertinentes du programme : <ul style="list-style-type: none"> 1.1.1 Dissémination du nouveau Code de Protection de l'Enfant 1.2.1 Mise en œuvre du plan d'action de la stratégie nationale de lutte contre la pratique du mariage précoce 1.2.3 Mise en œuvre du plan d'action 2018-2019 du Parlement des Enfants 								
<u>Objectif 2 : Renforcer les connaissances sur les droits et devoirs des enfants et la lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes.</u>								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1 Nombre de publications sur l'enfant et la famille	Nbre				8	7	5	5
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la DNPEF, PNLE, CNDIFE Précisions méthodologiques : Dénombrement.								

2.2 Pourcentage de personnes formées sur les droits des enfants	%				100	100	100	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la DNPEF, PNLE, CNDIFE, Cité des enfants et les maisons de la Femme et de l'enfant.								
Précisions méthodologiques : Nombre de personnes formées sur le nombre total de personnes à former X100 (300 personnes)								
2.3 Pourcentage des réunions de cadres de concertation	%		98	100	75	75	80	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la DNPEF, PNLE, Cité des enfants, DRPFEF								
Précisions méthodologiques : (Nombre de réunions tenues / le nombre de réunions prévues) X 100.								
Activités pertinentes du programme :								
2.1.1 Réalisation de production de rapports et de bulletins statistiques dans le domaine de l'enfant et de la famille.								
2.2.1 Formation des acteurs sur les thématiques de la protection de l'enfant :								
<ul style="list-style-type: none"> - 6360 acteurs sur les thématiques de la protection de l'enfant (Excision, mariage précoce, mendicité, traite, enregistrement des enfants à la naissance, abandon d'enfants...), la GAR, l'informatique, la puériculture, les techniques de réanimation, hygiène, secourisme et nutrition l'accueil des usagers de service, la maintenance et le fonctionnement des manèges, culture de la paix et le rôle des jeunes pour le maintien de la paix 								
2.3.1 Organisation des réunions trimestrielles et annuelles du cadre de concertation des intervenants du domaine de la protection des enfants aux niveaux national et régional des CNAPN, CRAPN, CLAP								
Objectif 3 : Promouvoir des activités de loisirs, artistiques et socioculturelles en faveur des enfants et leur participation.								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Cibles		
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
3.1 Nombre de cadres d'expression pour enfants	Nbre				4	7	7	7
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la DNPEF, Cité des enfants, Maisons de la Femme et de l'Enfant.								
Précisions méthodologiques : Dénombrement								
Activités pertinentes du programme :								
3.1.1 Organisation de la semaine nationale, culturelle pour les enfants de 6 à 16 ans, du salon de l'enfance de Bamako (SEBA), de Oxy jeunes, des activités socio-éducatives (Centre de loisirs sans hébergement journées thématiques), d'un camp de loisirs ouvert pour les élèves de 8 à 14ans, d'un concours sur les poèmes et contes avec les enfants de 10 à 16ans.								
3.1.2 Tenue de la 14ème session du Parlement des enfants du Mali.								
3.1.3 Célébration des événements spéciaux dédiés aux enfants et à la famille (6 février ; 15mai ; 16 juin ; 20 novembre ; etc.)								
3.1.4 Réalisation des activités de loisirs pour 50 enfants (moins de 6 ans).								

Objectif 4. : Renforcer la fonction socialisante de la famille								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			Année en cours	Cibles		
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
4.1. Pourcentage de jeunes informés et sensibilisés sur la santé de la reproduction	%				100	100	100	100

Moyens de vérification : SLIS/D Rapports d'activités de la DNPEF, PNLE, Cité des enfants, DRPFEF, Maisons Femme et de l'Enfant								
Précision méthodologique : (Nombre de jeunes informés, sensibilisés / l'effectif total de jeunes prévus X100(2800 en 2017).								
4.2 Pourcentage d'enfants vulnérables identifiés pris en charge.	%	99	100	100	100	100	100	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la DNPEF								
Précisions méthodologiques								
(Nombre d'enfants pris en charge / le nombre total d'enfants identifiés) X 100								
4.3Taux de satisfaction de cas de médiations familiales réalisées	%				60	65	70	75
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la DNPEF								
Précisions méthodologiques : (Nombre de médiations réussies/nombre total de médiations menées) X100								
Activités pertinentes du programme :								
4.1.1Organisation d'une campagne d'information et de sensibilisation des adolescents et sur la Santé de la Reproduction, le VIH, le SIDA et les IST.								
4.2.1 Prise en charge de 2000 enfants victimes VAEN identifiés.								
4.2.2 Plaidoyer pour le Parrainage de 10 enfants vulnérables de familles démunies pour leur accès à l'éducation préscolaire.								

Programme n° 4 : Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant (PAAFE)

La mise en œuvre du programme Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant est assurée par la Cellule Technique du FAFE;

Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à promouvoir l'autonomisation de la femme et à l'épanouissement de l'enfant. A cet effet il est chargé de :

- financer les activités de développement de l'entrepreneuriat féminin pour consolider la participation des femmes au développement du pays ;
- améliorer le rendement et la productivité du travail des femmes rurales dans les secteurs productifs ;
- renforcer les capacités organisationnelles et de gestion des femmes à travers des formations techniques et professionnelles ;
- financer les activités de renforcement de leadership féminin et la participation politique des femmes dans la gouvernance ;
- financer les activités de réinsertion socio-économique des enfants

Objectif général : Contribuer à l'autonomisation des Femmes et à l'épanouissement de l'Enfant.

Objectifs Spécifiques

- 1- Accroître le potentiel économique des femmes ;
- 2- Contribuer au développement du leadership des femmes dans la vie publique et politique ;
- 3- Contribuer à l'Epanouissement de l'enfant ;
- 4- Assurer le suivi-évaluation des activités du PAAFE.

Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

1. Objectif 1 : Accroître le potentiel économique des femmes								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Cibles		
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1. Pourcentage de projets financés	%				98	98	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'activités Précision méthodologique : (Nombre de projets financés / nombre total de projets prévus) x100.								
Moyens de vérification : Rapport d'activités Précision méthodologique : (Nombre de participations réalisées / nombre total de participations prévues) x 100								
Activité pertinentes du programme : 1.1.1 : Organisation des appels à propositions de projets 1.2.1 : Suivi évaluation des projets financés								
Objectif 2. Contribuer au développement du leadership des femmes dans la vie publique et politique								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Cibles		
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
2.1. Pourcentage de personnes formées	%				60	70	90	95
Moyens de vérification : Rapport Formation Précision méthodologique : (Nombre de personnes formées / nombre total prévues) x 100.								
2.2. pourcentage d'emplois créés	%					50	65	85
Moyens de vérification : Rapport d'évaluation Précision méthodologique : (Nombre d'emploi créé / nombre total prévu) x100.								
2.3 Pourcentage d'entreprises créées par les femmes	%					65	70	75
Moyens de vérification : Rapport d'évaluation. Précision méthodologique : (Nombre d'entreprises créées par les femmes/ nombre total prévu) x100.								
Activités pertinentes du programme : 2.1.1 : Identification de besoins de formations et des modules 2.1.2. : Evaluation des formations.								
Objectif 3. Contribuer à l'Epanouissement de l'enfant;								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En	Cibles		

					cours			
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
3.1 Pourcentage de projets financés en faveur de l'épanouissement des enfants	%				75	90	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'évaluation Précision méthodologique : (Nombre de projets financés / nombre total de projets prévus) x100.								
3.2 Pourcentage d'enfants réinsérés	%				50	60	65	70
Moyen de vérification : Rapports d'activités Précision méthodologique : (Nombre d'enfants réinsérés / nombre total prévues) x100								
Activités pertinentes du programme : 3.1.1 : Financement de projets retenus en faveur de l'épanouissement de l'enfant 3.2.1 : Appui à la réinsertion des enfants en situation difficile								
Objectif 4. Assurer le suivi-évaluation des activités du PAAFE.								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Cibles		
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
4-1 Taux d'exécution du plan de mission de suivi et supervision	%				50	60	75	90
Moyen de vérification : Rapports de mission et d'activités Précision méthodologique : (nombre de missions réalisées /le nombre total de missions prévues) x100.								
4-2 Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions de suivi et de supervision	%				50	65	70	80
Précision méthodologique : (nombre de recommandations exécutées /le nombre total de recommandations formulées) x100 Moyens de vérification : Rapports de mission et d'activités								
Activités pertinentes du programme : 4.1.1- Elaboration du plan de suivi-évaluation 4.1.2. Exécution du plan de suivi -Evaluation 4.2.1 Mise en œuvre des recommandations des missions de suivi, supervision et d'évaluation								

Les projections financières :

Tableau 13 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant					
Transferts et subventions	500 000	600 000	600 000	618 000	636 540
Totaux	500 000	600 000	600 000	618 000	636 540

SECTION 660 : MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programmes (En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	5 851 530	5 834 725	3 689 637	3 892 702	4 138 480
Programme 2	16 426 398	10 695 418	10 979 164	11 223 662	11 911 506
Programme 3	31 760 622	43 735 688	46 578 744	49 784 559	52 351 609
Programme 4	825 505	787 226	746 308	783 548	817 585
Totaux	54 864 055	61 053 057	61 993 853	65 684 471	69 219 180

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique (En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	8 850 775	8 692 202	2 209 748	2 298 130	3 102 468
Biens et services	2 039 776	1 933 393	2 261 926	2 383 259	2 395 413
Transferts et subventions	29 409 258	41 197 762	48 529 679	51 913 997	54 117 421
Investissement	14 564 246	9 229 700	992 500	9 089 085	9 603 878
Totaux	54 864 055	61 053 057	61 993 853	65 684 471	69 219 180

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1 : Administration Générale					
Personnel	3 413 802	2 971 406	412 172	428 657	578 685
Biens et services	1 236 542	1 325 991	1 583 856	1 663 485	1 676 917
Transferts et subventions	1 013 185	1 204 328	1 413 609	1 512 560	1 577 141
Investissement	188 001	333 000	280 000	288 000	305 737
Totaux	5 851 530	5 834 725	3 689 637	3 892 702	4 138 480

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 2 : Renforcement de la Solidarité et de la Lutte Contre l'Exclusion					
Personnel	333 960	340 707	323 139	336 063	453 684
Biens et services	556 564	411 826	357 646	363 378	377 754
Transferts et subventions	1 839 029	1 913 185	2 235 879	2 379 636	2 467 967
Investissement	13 696 845	8 029 700	8 062 500	8 144 585	8 612 101
Totaux	16 426 398	10 695 418	10 979 164	11 223 662	11 911 506

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 3 : Renforcement de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire					

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 4 : Lutte Contre la Pauvreté					
Biens et services	21 500	-	-	-	-
Transferts et subventions	481 505	495 226	496 308	531 048	553 723
Investissement	322 500	292 000	250 000	252 500	263 862

Totaux	825 505	787 226	746 308	783 548	817 585
--------	---------	---------	---------	---------	---------

SECTION 700 : MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU DESENCLAVEMENT

I. LE DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

1.1 La mission

Le Ministère de l'Equipement, des Transports et du Désenclavement prépare et met en œuvre la politique nationale en matière d'équipement, de développement des équipements et infrastructures de transport, de désenclavement du pays et d'organisation des activités de transport.

1.2 Les contraintes et défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en œuvre de la stratégie du ministère.

Contraintes :

Les contraintes principales liées au secteur sont :

- l'insuffisance et l'inadéquation des ressources humaines ;
- le non respect de l'application du règlement N°14/2005/CM/Uemoa relatif à l'harmonisation des normes et des procédures du contrôle du gabarit, du poids, et de la charge à l'essieu des véhicules lourds de transport de marchandises dans les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine;
- l'insuffisance de ressources pour assurer le financement du secteur ;
- l'occupation anarchique des emprises des routes et des domaines aéroportuaires;
- le mauvais état et l'inadaptation des infrastructures et équipements de transport ;
- la vétusté et l'inadaptation des moyens de transports routier, ferroviaire et fluvial ;
- l'insuffisance de cartographie à grande échelle ;
- l'insuffisance des moyens de collecte (faible densité du réseau de stations météorologiques) et de transmission des données en temps réel par rapport aux exigences pour la performance des prévisions météorologiques et la satisfaction des besoins des usagers ;
- le manque d'aires de stationnement et de parking ;
- l'insuffisance des capacités d'entreposage et de dépotage ;
- la multiplicité des barrières tarifaires et non tarifaires.

Défis :

La mise en œuvre de la politique Nationale des Transports et du Désenclavement débouchera sur la préparation de stratégies fondées sur des objectifs, ainsi que sur la conception et la réalisation de projets et programmes qui concourent à l'atteinte des objectifs qui lui sont assignés.

Quelques défis sont cités ici :

- le renforcement de la capacité institutionnelle et humaine des acteurs du secteur des transports ;
- le désenclavement intérieur et extérieur du Mali;
- la mise à un niveau de service optimum des routes ;
- le renforcement du secteur en équipements, infrastructures et moyens de transport modernes;
- le recours à des financements innovants pour la réalisation et la gestion des infrastructures et services de transport ;
- la disponibilité des informations géographiques à un coût optimal ;
- la réduction du coût et du délai d'acheminement des marchandises ;
- le renforcement des capacités de stockage des entrepôts;
- la sécurisation des transports et l'amélioration de la fluidité du trafic.

1.3 La politique sectorielle :

Le Document de la Politique Nationale des Transports, des Infrastructures de Transport et du Désenclavement (PNTITD) a été adopté en conseil des ministres le 28 octobre 2015. La présente politique a été élaborée de façon participative avec l'appui constant des partenaires techniques et financiers et sur la base d'une vision partagée. Elle constitue une opportunité pour booster et orienter véritablement les activités du secteur jusqu'à l'horizon 2034.

L'objectif général de la Politique Nationale des Transports, des Infrastructures de Transport et du Désenclavement (PNTITD) est de contribuer à la croissance économique par le désenclavement intérieur et extérieur, de créer un environnement juridique et institutionnel propice aux investissements et à une gestion performante du secteur des transports, d'assurer une articulation entre les différentes politiques et stratégies d'intervention et contribuer au renforcement des capacités afin de répondre aux besoins d'aménagement du territoire de façon pérenne d'un point de vue sociale, économique et environnementale.

La Politique Nationale des Transports, des Infrastructures de Transport et du Désenclavement est structurée autour des objectifs stratégiques suivants :

- contribuer à la croissance de l'économie du pays par le désenclavement intérieur et extérieur;
- créer un environnement juridique et institutionnel propice aux investissements et à une gestion performante du secteur des transports ;
- assurer la formation et le développement des ressources humaines participant à la conception, à la construction, à l'exploitation et à l'entretien des infrastructures de transport ;
- promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies dans l'exploitation des infrastructures et moyens de transport.

1.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs du secteur d'équipement, des transports et du désenclavement.

Tableaux 1 : Quelques indicateurs de 2012-2015

Indicateurs	Unité	2012	2013	2014	2015
1. Taux d'accroissement des routes bitumées	%	0,03	2,01	1,81	5,54
2. Longueur de routes bitumées en bon état	KM	3 552,5	4 450,5	1 808,73	6 079,44
3. Taux de variation du linéaire de routes entretenues	%	-19,01	-0,88	-19,93	57,63
4. Taux de variation du coût d'approvisionnement du pays - Transport Routier - Transport Ferroviaire	%	-8,6 13,77	1,2 -11	1,1 -7	-2 8
5. Délai moyen d'acheminement des marchandises - Transport Routier - Transport Ferroviaire	Jours	-	6 -4	4 1	4 12
6. Passagers transportés arrivées, départs et transit (aérien)	Nbre	528 666	573 802	615 977	672 769
7. Taux de variation de la pluviométrie	%	-	14	10	19,99
8. Passagers transportés par voie fluviale	Nbre	-	6 767	4 635	11 549
9. Accidents de la circulaire routière	Nbre	6 614	6 059	6 262	5 944

Sources : (i) Rapport 2015 de mise en œuvre, (ii) Document de Budget programmes 2016 du

Ministère de l'Equipement, des Transports et du Désenclavement

1.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le Ministère de l'Equipement, des Transports et du Désenclavement possède cinq (05) programmes :

1. Administration Générale;
2. Construction et entretien des routes ;
3. Développement et sécurisation des transports ;
4. Développement de l'information Géographique et de l'Assistance Météorologique ;
5. Développement des Transports et Transit des marchandises Maliennes dans les Ports.

Tableau 2 : Répartition des dépenses par programmes

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	2 797 408	2 727 712	2 415 214	2 551 233	2 643 211
Programme 2	43 114 645	95 853 260	116 600 013	117 975 996	126 258 098
Programme 3	13 277 689	10 805 441	9 953 244	10 232 103	10 649 267
Programme 4	1 903 253	18 160 643	1 952 231	1 969 531	2 088 651
Programme 5	3 184 820	4 008 970	3 843 994	3 909 297	3 994 602
Totaux	64 277 815	131 556 026	134 764 696	136 638 160	145 633 829

Tableau 3 : Répartition des dépenses par nature économique

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	3 609 780	3 876 799	4 019 459	4 205 626	4 503 124
Biens et services	6 143 300	6 084 353	4 120 405	4 312 638	4 348 698
Transferts et subventions	2 879 899	2 923 582	2 937 084	2 973 918	3 068 394
Investissement	51 644 836	118 671 292	123 687 748	125 145 978	133 713 613
Totaux	64 277 815	131 556 026	134 764 696	136 638 160	145 633 829

II. LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

2.1 Le Programme 1 : Administration Générale

a. Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- la coordination, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ;

- le suivi de la mise en œuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme I est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la mise en œuvre des politiques sectorielles (ii) à la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières (iii) à la gestion des services et des deniers publics (iv) à la décentralisation et de déconcentration au sein du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévision		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
Objectif 1. Assurer le suivi de la mise en œuvre des politiques sectorielles du département.								
1.1 Taux d'exécution physique des projets du département	%	10,5	15	48	1,56	70	72	80
Sources de vérification : Rapport annuel de la revue des projets et programmes du département.								
Précision méthodologique : Taux d'exécution physique des projets du département = (nombre de projets physiquement terminés/nombre de projets programmés pour l'année N) x 100								
1.2. Taux d'exécution financière des projets et programmes	%	71,34	69, 17	75	57	65	70	75
Sources de vérification : Rapport annuel de la revue des projets et programmes du département								
Précision méthodologique : Taux d'exécution financière des projets et programmes = (Montant total décaissé / le montant total du financement acquis) x 100								
1.3 Taux d'exécution physique des projets du terminé dans l'année N	%	-	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel de la revue des projets et programmes du département.								
Précision méthodologique : Taux d'exécution physique des projets terminés = (nombre de projets physiquement terminés/nombre de projets programmés pour l'année N) x 100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
1.1.1 Collecte, traitement et analyse des données sur les projets et programmes du département								
1.1.2 Tenue des missions de suivi des projets et programmes du secteur								
1.2.1 Production et diffusion du rapport final de la revue des projets et programmes								
1.2.2 Mission de suivi des requêtes de financement								
1.3.1 Collecte, traitement et analyse des fiches de suivi des projets du département								
1.3.2 Elaboration du rapport d'achèvement des projets du département								
Objectif 2. Assurer la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
2.1. Taux d'exécution du budget du Département	%	95,37	94,17	99,04	98	100	100	100
Sources de vérification : Rapport d'activités de la DFM, compte administratif								

Précision méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits notifiés) x100								
2.2. Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%	61,36	40	40	44	100	100	100
Sources de vérification : Rapport d'activités de la DFM, rapport du comité de suivi des marchés								
Précision méthodologique : (Nombre de marchés passés au cours de l'année N / nombre de marchés prévus dans le plan de passation des marchés de l'année N) x 100								
2.3. Pourcentage d'agents formés dans le département		100	189	76,64	80	100	100	100
- Global			66	42	45	60	60	60
- Hommes			34	34,64	35	40	40	40
- Femmes								
Sources de vérification : Rapport d'activités de la DRH et de l'INFP/BTP								
Précision méthodologique : (Nombre d'agents formés / nombre d'agents prévus dans le plan de formation) x 100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
2.1.1 Collecte et compilations des données en vue de la préparation des avant-projets du budget du département								
2.1.2 Tenue de concertations au niveau des différents programmes								
2.2.1 Elaboration des dossiers de marchés								
2.2.2 Suivi des dossiers de marchés								
2.3.1 Evaluation des besoins en formation de l'année N+1								
2.3.2 Conception du programme de formation diplômante de l'année N+1								
Objectif 3. Contrôler et assister la gestion des services et des deniers publics								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
3.1Pourcentage des services du Département ayant reçu une mission de contrôle par an	%	29,16	100	95	33	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités Inspection								
Précision méthodologique : (Nombre de services contrôlés par an / total des services programmés) x100								
3.2 : Taux d'exécution du programme relatif aux missions de suivi des recommandations	%	100	100	100	95	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités Inspection								
Précision méthodologique : (Nombre de missions de suivi des recommandations effectuées/nombre de missions suivies programmées) x100								
Les activités pertinentes de l'objectif								
3.1.1 Elaboration de programme annuel de missions								
3.1.2 Exécution du programme de missions d'inspection et de contrôle								
3.2.1 suivi de la mise en œuvre des recommandations								
Objectif 4. Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
4.1Taux de déconcentration du personnel du département	%	49,75	50,40	52,68	54,00	54,00	58,00	62,00
Sources de vérification : Rapports d'activités de la CADD et de la DRH								
Précision méthodologique : Taux = (l'effectif du personnel du Département en poste au niveau des services déconcentrés / l'effectif global du personnel du département) x100								
Les activités pertinentes de l'objectif								

- | |
|---|
| 4.1.1 organisation des ateliers de concertations pour l'élaboration du décret fixant le détail des compétences transférées |
| 4.1.2 Elaboration du plan triennal de transfert des compétences et des ressources aux Collectivités Territoriales |
| 4.1.3 Elaboration du plan de déconcentration du Département |

c. Les projections financières

Tableau 4 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Administration Générale					
Personnel	411 373	442 608	507 954	538 783	595 675
Biens et services	1 119 057	1 171 726	1 145 623	1 231 725	1 216 429
Transferts et subventions	170 329	67 906	67 906	68 156	70 383
Investissement	1 096 649	1 045 472	693 731	712 569	760 724
Totaux	2 797 408	2 727 712	2 415 214	2 551 233	2 643 211

d. Les prévisions d'effectif du programme N°1 :

Tableau 5 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	LFI 2017	2018	2019
Total	212	216	244	259	261
Catégorie A	57	61	72	82	83
Catégorie B	62	61	77	81	82
Catégorie C	22	22	22	22	22
Autres Catégories	71	74	73	74	74

Sources : DRH, DFM, CPS/ETC, CADD, INFT/BTP, IET.

2.2 Le Programme 2 : Construction et entretien des routes

a. Présentation stratégique du programme

Le programme « construction et entretien des routes » vise le désenclavement intérieur et extérieur du pays, la recherche et l'information technique dans le domaine du bâtiment et des travaux publics. Il poursuit trois (03) objectifs. Il s'agit de :

1. Développer le réseau routier ;
2. Entretenir le réseau routier;
3. Assurer la recherche sur les matériaux de construction.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en œuvre du programme « construction et entretien des routes » vise à atteindre spécifiquement trois objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévision		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Objectif 1. Développer le réseau routier								
1.1 Taux d'accroissement des routes bitumées	%	2,01	1,81	5,54	14,5	10,02	20,22	17,10
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités (DNR)								
Précision méthodologique : Taux d'accroissement des routes bitumées = (linéaire routes réalisé à l'année N/linéaire cumulé réalisé à l'année N-1) x100								
1.2. Taux d'accroissement des routes en terres et pistes	%	0	1,25	1,37	1,05	4,30	9,23	10,01
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités (DNR)								
Précision méthodologique : Taux d'accroissement des routes en terres et pistes= (linéaire de routes enterres et pistes réalisé à l'année N/ linéaire cumulé réalisé à N-1) x100								
1.3 Taux d'accroissement des routes réhabilitées et/ ou renforcées	%	6,03	10,80	0,74	2,78	3,21	9,47	12,93
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités (DNR)								
Précision méthodologique : Taux d'accroissement des routes réhabilitées et/ou renforcées= (linéaire réalisé à l'année N / linéaire cumulé réalisé à l'année N-1) x100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
1.1.1 Etudes routières ;								
1.1.2 Construction et bitumage des routes ;								
1.2.1 Construction de routes en terre ;								
1.2.2 Construction/Réhabilitation de pistes ;								
1.3.1 Réhabilitation des routes ;								
1.3.2 Renforcement des routes.								
Objectif 2. Entretenir le réseau routier								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1. Pourcentage des routes bitumées en bon état	%	29,30	37	37	50	55	60	65
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités (DNR)								
Précision méthodologique : Pourcentage des routes bitumées en bon état = (linéaire de routes bitumées en bon état à l'année N/linéaire cumulé de routes bitumées à N-1) x100								
2.2. Taux de variation du linéaire de routes entretenues	%	-0,88	-19,93	57,67	27,31	5,74	2,93	2,73
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités (DNR)								
Précision méthodologique : Taux= (linéaire réalisé en l'année N- linéaire réalisé en N-1) /linéaire réalisé en								

l'année N-1) x100								
2.3 Linéaire de routes renseignées dans la BDR	km	5 875	6 042,79	6 196,63	6 300	6 440	6600	6 700
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités (DNR)								
Précision méthodologique : Dénombrement								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
2.1.1 Acquisition de données routières ;								
2.1.2 Injection des données routières ;								
2.2.1 Relevés de dégradations ;								
2.2.2 Elaboration des programmes d'entretien routier ;								
2.3.1 Collecte des données sur le terrain ;								
2.3.2 Traitement et Injection des données.								
Objectif 3. Assurer la recherche sur les matériaux de construction								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
3.1 Taux d'accroissement des entreprises et partenaires assistés	%	100	87,5	73,33	80	90	85	60
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités (CNREX-BTP)								
Précision méthodologique : Taux d'accroissement des entreprises et Partenaires assistés = (nombre d'entreprise et partenaire assistés à l'année N-nombre d'entreprise et partenaire assistés en N-1/ nombre d'entreprises et partenaire assistés en année N-1) x100								
3.2 : Taux d'accroissement des ouvrages auscultés	%	30	36	65	53,33	50	55	60
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités (CNREX-BTP)								
Précision méthodologique Taux des ouvrages auscultés= [(Nombre d'ouvrages auscultés à l'année N – Nombre d'ouvrages auscultés à l'année N -1)/ Nombre ouvrages auscultés à l'année N-1] X100								
Les activités pertinentes de l'objectif								
3.1.1 Assistance aux entreprises et aux partenaires ;								
3.1.2 Contrôle des travaux de Génie Civil ;								
3.2.1 Etudes de fondations ;								
3.2.3 Auscultation d'ouvrages								

c. Les projections financières

Tableau 6 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Construction et entretien des routes					
Personnel	746 440	768 659	762 753	809 042	894 468
Biens et services	1 906 475	1 888 345	174 583	187 791	184 750

Transferts et subventions	118 482	234 598	237 888	238 766	246 571
Investissement	40 343 248	92 961 658	115 424 789	116 740 397	124 932 309
Totaux	43 114 645	95 853 260	116 600 013	117 975 996	126 258 098

d. Les prévisions d'effectif du programme N°2 :

Tableau 7: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	205	206	200	200	198
Catégorie A	46	47	46	46	46
Catégorie B	72	72	72	72	72
Catégorie C	20	20	30	30	29
Autres Catégories	67	67	76	76	74

2.3 Programme 3 : Développement et Sécurisation des Transports

a. Présentation stratégique du programme

Le programme 3 vise à assurer le développement et la sécurisation des Transports Terrestres, Maritimes, Fluviaux et Aériens Le programme assure l'atteinte des objectifs suivants :

- Améliorer l'efficacité et la compétitivité des transports de surfaces ;
- Améliorer la sécurité dans le transport routier ;
- Améliorer l'efficacité et la compétitivité du transport aérien ;
- Préserver les domaines aéroportuaires et renforcer les mesures de sécurité de l'aviation civile ;
- Développer les infrastructures aéroportuaires ;
- Renforcer les capacités des ressources humaines et matérielles de l'aviation civile.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Objectif 1. Améliorer l'efficacité et la compétitivité des transports de surfaces								
1.1 Taux de variation du coût d'approvisionnement du pays Transport Routier Transport Ferroviaire	%	1,2 -11	1,1 -7	-2 8	-1,2 -2	-0,6 -36	-0,6 -18	-0,6 -16
Sources de vérification : Annuaire Statistique								
Précision méthodologique : Taux de variation du coût d'approvisionnement = ((coût d'approvisionnement à N - coût à N-1) / (coût à N-1)) x100								
1.2. Délais moyen d'acheminement des marchandises :	jours	6 -4	4 1	4 12	4 1	4 3	3 3	2 3

- Routier								
- ferroviaire								

Sources de vérification : Rapports CMC, CMTR

Précision méthodologique : somme des moyennes des délais d'acheminement des marchandises sur les principaux corridors de l'année N / nombre des principaux corridors

1.3 Taux de variation des rotations des moyens de transports : Pour les locomotives Pour les bateaux	%	-17 -12	-20 -18	0 155	0 80	0 8	0 40	0 55
--	---	------------	------------	----------	---------	--------	---------	---------

Sources de vérification : Rapport d'activités (TRANSRAIL, COMANAV)

Précision méthodologique : taux = (rotation de N – rotation de N-1) / rotations de N-1) x100

Les activités pertinentes de l'objectif :

1.1.1 Mise en place des comités de gestion des corridors

1.1.2 Opérationnalisation de la bourse virtuelle de fret

1.2.1. Opérationnalisation du suivi électronique des véhicules sur l'ensemble des corridors du Mali

1.2.2 La mise en place d'un système centralisé d'émission et de gestion de permis de conduire biométrique et de cartes grises sécurisées

1.1.4 Renouvellement du parc de véhicules commerciaux

Objectif 2. Améliorer la sécurité dans le transport routier

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
2.1. Taux de variation des Accidents	%	-0,5	3,4	-5,08	-5	-5	-5	-5

Sources de vérification : Rapports annuels d'activités (DNNTMF, ANASER)

Précision méthodologique : (Nombre d'accident en N – Nombre d'accident en N-1/ Nombre d'accident en N-1) x100

2.2. Taux de variation des : Victimes Tués	%	7,6 -1,3	4,3 27,8	-6,25 -15,83	-3 -5	-3 -5	-3 -5	-3 -5
--	---	-------------	-------------	-----------------	----------	----------	----------	----------

Sources de vérification : Rapports annuels d'activités (DNNTMF, ANASER)

Précisions méthodologiques : (Nombre de victime en N – Nombre de victime en N-1/ Nombre de victime en N-1) x100

(Nombre de tués en N – Nombre de tués en N-1/ Nombre de tués en N-1) x100

Les activités pertinentes de l'objectif :

2.1.1 Elaboration d'une politique nationale, et d'un plan d'action de sécurité routière

2.1.2. Contribution à l'amélioration de la sécurité des infrastructures routières (mise en œuvre de l'audit de sécurité routière, inspections routières, renforcement de la signalisation routière, aménagement de certains points accidentogènes)

2.2.1 Poursuite de l'institution de l'éducation routière dans les établissements scolaires

2.2.2 Poursuite de la formation des acteurs et usagers de la route

Objectif 3. Améliorer l'efficacité et la compétitivité du transport aérien

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations	En cours	Prévisions
--------------------------	-------	--------------	----------	------------

		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
3.1 Taux de variation de la desserte	%	8	2,14	-1,5	2	2	5	5

Sources de vérification : Rapport d'activités (ANAC)

Précision méthodologique : Taux de variation de la desserte = ((mouvements aéronefs à N – mouvements aéronefs à N-1)/mouvements à N-1)) x 100

3.2 : Taux de variation du fret transporté	%	32	- 17,44	-11,1	4	6	6	6
---	---	----	---------	-------	---	---	---	---

Sources de vérification : Rapport d'activités (ANAC)

Précision méthodologique : Taux de variation du fret transporté = ((fret transporté à N –fret transporté à N-1) / (fret transporté à N-1)) x100

3.3 : Taux de variation des passagers transportés	%	9	7,4	9,2	6	7	6	6
--	---	---	-----	-----	---	---	---	---

Sources de vérification : Rapport d'activités (ANAC)

Précision méthodologique : Taux de variation des passagers transportés = ((passagers transportés à N – passagers transportés à N-1) / (passagers transportés à N-1)) x100

Les activités pertinentes de l'objectif

3.1.1 Collecte et traitement de données sur les mouvements d'avion

3.1.2 Réalisation d'action de communication pour la destination Mali

3.2.1 Collecte et traitement de données sur le fret transporté

3.2.2 Réalisation des actions de communication pour la promotion du fret aérien

3.3.1 collecte et traitement de données sur les passagers transportés

3.3.2 Poursuite de la réalisation des actions de communication pour la destination Mali

Objectif 4.Préserver les domaines aéroportuaires et renforcer les mesures de sécurité de l'aviation civile

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
4.1 : Nombre de domaine aéroportuaires immatriculés	Nbre	4	5	5	7	7	10	10

Sources de vérification : Rapport d'activités (ANAC)

Précision méthodologique : dénombrement (cumul)

4.2 : Taux de réalisation du programme de clôture des zones aéroportuaires Gao	%					50	100	
---	---	--	--	--	--	----	-----	--

Sources de vérification : Rapport d'activités (ANAC)

Précision méthodologique : (Nombre de mètre linéaire réalisé/nombre de mètre linéaire programmé x 100)

4.3 : Taux de mise en œuvre effective des dispositions de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) en matière de sécurité	%	46	57	73,69	73,69	73,69	74	75
---	---	----	----	-------	-------	-------	----	----

Sources de vérification : Rapport d'activités (ANAC)

Précision méthodologique : (Nombre de questions de protocole satisfaisant (dispositions mises en œuvre)/ nombre total de questions de protocole) X100

Les activités pertinentes de l'objectif								
4.1.1 Début Immatriculation aérodrome de Bafoulabé								
4.1.2 Début Immatriculation héliport de Ségou								
4.2.1 Clôture aéroport de Gao								
4.2.2 Construction Brigade des transports aériens de Sikasso								
4.3.1 suivi des questions et recommandations de l'OACI								
4.3.2 Certification aéroport de Kayes								
Objectif 5.Développer les infrastructures aéroportuaires								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
5.1 : Taux de réalisation des travaux de modernisation et d'extension - Aérogare Mopti - Etude héliport de Ségou	%	-	-	-	50 100	100	-	
Sources de vérification : Rapport d'activités (ANAC)								
Précision méthodologique : (Travaux réalisés par zone/Travaux programmés par zone x 100)								
5.2 : Taux de réhabilitation des aérodromes secondaires -Bougouni	%	0	-	0	0	100	-	-
Sources de vérification : Rapport d'activités (ANAC)								
Précision méthodologique : (Aérodromes réhabilités/ Aérodromes programmés) x100								
Les activités pertinentes de l'objectif								
5.1.1 Construction aérogare de Mopti								
5.1.2 Etude héliport de Ségou								
5.2.1 travaux de réhabilitation l'aérodrome de Bougouni								
Objectif 6.Renforcer les capacités des ressources humaines et matérielles de l'ANAC								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
6.1 : Taux de réalisation du programme de formation	%	98	94	98	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport d'activités (ANAC)								
Précision méthodologique : (Nombre d'agents formés/nombre d'agents prévus dans les programmesx100)								
6.2 : Taux d'exécution du programme d'entretien et d'équipement de sûreté	%	100	100	100	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport d'activités (ANAC)								
Précision méthodologique : (Nombre de site équipé/Nombre de site à équiper x100)								

Les activités pertinentes de l'objectif

6.1.1 Mise en œuvre du programme de formation de l'ANAC

6.1.2 Fourniture et pose équipements de sûreté à l'aéroport de Bamako

c. Les projections financières

Tableau 8: Evolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Développement et sécurisation des transports					
Personnel	2 451 967	2 665 532	2 748 752	2 857 801	3 012 981
Biens et services	2 383 218	2 313 282	2 300 199	2 382 372	2 439 323
Transferts et subventions	1 312 715	1 280 465	1 465 065	1 496 468	1 542 651
Investissement	7 129 789	4 546 162	3 439 228	3 495 462	3 654 312
Totaux	13 277 689	10 805 441	9 953 244	10 232 103	10 649 267

d. Les prévisions du programme N°3 :

Tableau 9 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	518	1086	1084	1156	1004
Catégorie A	131	145	144	242	141
Catégorie B	192	314	334	321	300
Catégorie C	108	334	315	305	285
Autres Catégories	87	293	291	288	278

2.4 Le Programme 4 : Développement de l'information géographique et de l'assistance météorologique

a. Présentation stratégique du programme

Le programme «Développement de l'information géographique et de l'assistance météorologique» vise à mettre à la disposition des usagers des informations cartographiques, géodésiques et météorologiques. Le programme assure l'atteinte des objectifs suivants :

1. rendre disponible les informations cartographiques ;
2. rendre disponible les informations géodésiques et météorologiques ;
3. améliorer les capacités de production et de gestions des documents cartographiques, géodésiques et météorologiques ;
4. réduire le déficit pluviométrique par les opérations de pluies provoquées.

b. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
Objectif 1. Rendre disponible les informations cartographiques								
1.1. taux de demandes de cartes satisfaites	%	100	100	99,84	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités (IGM)								
Précision méthodologique : (nombre de demandes de cartes satisfaites / demandes totales de cartes) x 100								
1.2. Pourcentage de réalisation de la cartographie à l'échelle 1/50 000	%	-	-	-	-	20	60	20
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités (IGM)								
Précision méthodologique : prévision selon le planning d'exécution du projet								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
1.1.1. Réception et traitement des demandes de cartes								
1.1.2. Production des cartes								
1.2.1 collecte de données								
1.2.2 Stéréo préparation								
Objectif 2. Rendre disponible les informations géodésiques et météorologiques								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
2.1. Taux de satisfaction des demandes d'informations des différents secteurs socioéconomiques	%	100,2	100	100	100	100	100	100
Sources de vérification : rapport annuel d'activités (MALI METEO)								
Précision méthodologique : (nombre de demandes satisfaites/nombre de demande reçues) x100								
2.2. Taux de rendements des stations:	%	-	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification : rapport annuel d'activités (MALI METEO)								
Précisions méthodologiques : (nombre de stations ayant transmis les données/nombre total de stations) x100								
2.3Taux réalisation de la reconnaissance de points géodésiques	%	-	-	-	-	4,5	100	-
Sources de vérification : rapport annuel d'activités (IGM)								
Précision méthodologique : (cumul de points géodésique observés/nombre total de points prévus) x 100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
2.1.1. Réception et traitement des demandes de données ;								
2.1.2. Collecte, Traitement et Production de bulletins ;								
2.2.1. Mise en place du système intégré de collecte et de traitement des données sur les prévisions météorologiques ;								
2.2.2. Interconnexion des stations météorologiques ;								
2.3.1. Choix de l'emplacement des bornes ;								
2.3.2. Construction des bornes.								

Objectif 3. Améliorer les capacités de production des documents cartographiques, géodésiques et météorologiques

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
3.1 Taux d'acquisition d'équipements cartographiques	%	-	-	-	66	94	100	-
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités (IGM)								
Précision méthodologique : (cumul du nombre d'équipements cartographiques et géodésiques acquis par an/nombre total prévu) x 100								
3.2 : taux de réalisation de stations Météorologiques	%	25	0	100	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités (Mali Météo)								
Précision méthodologique : (nombre de stations construites/ nombre de stations à construire par an) x100								
3.3 : Pourcentage de stations météorologiques réhabilitées	%	0	250	100	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités (Mali Météo)								
Précision méthodologique : (nombre de stations réhabilitées/ nombre de stations à réhabiliter par an) x 100								

Les activités pertinentes de l'objectif

3.1.1. Acquisition de matériels modernes de cartographie et de géodésie ;

3.2.1. Acquisitions et installations d'équipements dans les stations ;

3.2.2 Construction de stations ;

3.3.1 Rénovation des bâtiments des stations ;

3.3.2 Remplacement des équipements obsolètes des stations.

Objectif 4. Réduire le déficit pluviométrique par les opérations de pluies provoquées

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
4.1 : taux de variation de la Pluviométrie	%	14	10	19,99	20	20	20	20
Sources de vérification : Rapport évaluation des impacts des opérations de pluies provoquées (Mali Météo)								
Précision méthodologique : rapport (cumul période opérations-cumul moyen périodes/cumul moyen période) x100								
4.2 : taux de couverture du territoire par le programme de pluies provoquées	%	63	63	63	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités (Mali Météo)								
Précision méthodologique : (nombre régions ensemencées / total région) x 100								
Les activités pertinentes de l'objectif								
4.1.1 Evaluation des impacts des opérations de pluies provoquées sur la campagne agricole ;								
4.2.1 Conduite des opérations de pluies provoquées ;								

4.2.2 Diffusion du bulletin pluviométrique issu des opérations ;

c. Les projections financières

Tableau 10 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	(En milliers de FCFA)				
	Réalisations	Budget	Prévisions		
2015	2016	2017	2018	2019	
Développement de la Cartographie, de la Topographie et de l'Assistance Météorologique					
Biens et services	70 550	71 000	-	-	-
Transferts et subventions	546 203	469 643	352 231	353 531	365 088
Investissement	1 286 500	17 620 000	1 600 000	1 616 000	1 723 563
Totaux	1 903 253	18 160 643	1 952 231	1 969 531	2 088 651

d. Les prévisions d'effectif du programme N°4 :

Tableau 11: Répartition prévisionnelle annuelle des emplois rémunérés par l'Etat

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	169	162	118	120	122
Catégorie A	46	46	29	29	31
Catégorie B	40	35	64	67	67
Catégorie C	10	08	1	-	-
Autres Catégories	73	73	24	24	24

Source : IGM

2.5 Le Programme 5 : Développement des transports et transit des marchandises maliennes dans les ports

a. Présentation stratégique du programme

Le programme « développement des transports et transit des marchandises maliennes dans les ports» vise à assurer la gestion des installations mises à la disposition du Mali dans les pays de transit et la coordination des activités de transports et de transit des marchandises en provenance ou à destination du Mali. Ce programme est chargé de mettre en œuvre des actions pour l'atteinte des objectifs suivants :

1. Assurer le passage du fret à moindre coût ;
2. Optimiser les installations portuaires du Mali.

b. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions										
		2013	2014	2015		2016	2017	2018								
Objectif 1. Assurer le passage du fret à moindre coût																
1.1. 1 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts	jour	-	-	30	25	20	20	20								
Sources de vérification : rapports d'activités des entrepôts																
Précision méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons																
1.2. Rotation annuelle des camions par corridor	jour															
-Abidjan –Bamako																
-Dakar–Bamako																
-Lomé–Bamako																
- Cotonou-Bamako																
Tema–Bamako																
-Conakry–Bamako																
-Nouakchott–Bamako																
Sources de vérification : rapports d'activités des entrepôts																
Précision méthodologique : dénombrement : Nombre de rotation annuel par camion/Nombre total de camions																
Les activités pertinentes de l'objectif :																
1.1.1. Production de la situation périodique des débarquements et embarquements des marchandises ;																
1.1.2. Production de la situation périodique des chargements des marchandises dans les camions pour le Mali ;																
1.2.1 Dénombrement périodique des véhicules intervenant dans le transport des marchandises solides et liquides ;																
1.2.2 Production périodique du temps de rotation des camions sur les corridors.																
Objectif 2. Optimiser les installations portuaires du Mali																
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions										
		2013	2014	2015		2016	2017	2018								
2.1. Taux d'utilisation des installations	%	-	-	60	70	75	80	85								
Sources de vérification : rapports d'activités des entrepôts																
Précision méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100																
Les activités pertinentes de l'objectif :																
2.1.1. Revue périodique du niveau d'utilisation des installations des Entrepôts ;																
2.1.2. Suivi et/ou réalisation des travaux de construction des Entrepôts;																

c. Les projections financières

Tableau 12 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Développement des Transports et Transit des Marchandises Maliennes dans les Ports					
Biens et services	664 000	640 000	500 000	510 750	508 196
Transferts et subventions	732 170	870 970	813 994	816 997	843 701
Investissement	1 788 650	2 498 000	2 530 000	2 581 550	2 642 705
Totaux	3 184 820	4 008 970	3 843 994	3 909 297	3 994 602

d. Les prévisions d'effectif du programme N°5 :

Tableau 13 : Répartition prévisionnelle annuelle des emplois rémunérés par l'Etat

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	253	153	152	145	145
Catégorie A	35	33	33	31	31
Catégorie B	30	32	29	29	29
Catégorie C	07	07	07	03	03
Autres Catégories	181	81	83	82	82

SECTION 714 : MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

I. LE DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

1.1 La mission

Le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre la Politique Nationale dans le domaine de l'Environnement et de l'Assainissement.

1.2 Les contraintes et défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise œuvre de la stratégie du ministère.

Contraintes :

- l'insuffisance d'infrastructures pour abriter les structures ;
- l'insuffisance du personnel en effectif et en qualité ;
- l'insuffisance des matériels techniques, de moyens logistiques et financiers ;
- l'absence de plan de formation continue des agents (perfectionnement et requalification) ;
- le manque de plan de carrière pour les agents ;
- les chevauchements dans les missions entre les structures ;
- l'inadaptation du cadre organique de certaines structures pour la réalisation des missions qui leur sont dévolues ;
- les insuffisances dans les textes actuels et le retard dans l'adoption des nouveaux textes soumis ;
- le retard pris pour l'adoption du décret relatif à la mise en place d'un mécanisme financier de perception de redevances, entre autres.

Défis :

- la prise en compte de l'environnement et du changement climatique dans toutes les politiques sectorielles et dans le processus de planification du développement à toutes les échelles territoriales (nationale, régionale et locale) ;
- la lutte contre la désertification et l'ensablement des lits des cours d'eau notamment du fleuve Niger et du fleuve Sénégal ;
- la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des plans stratégiques et schémas directeurs ;

- la formation et la responsabilisation des acteurs de la société civile et des Collectivités Territoriales en matière de transfert de compétence en assainissement et gestion de ressources forestières et fauniques ;
- le développement de la coopération sous régionale et internationale en matière de protection de l'environnement ;
- l'harmonisation des lois et règlements en vigueur et l'élaboration des textes juridiques et réglementaires nécessaires (arrêté d'application des différents textes de lois existants, code de l'Environnement) ;
- le respect et la mise en œuvre des diverses conventions, accords et traités internationaux signés et ratifiés par le Mali dans le domaine de la protection de l'Environnement ;
- la mise en place d'un système de contrôle de suivi et de surveillance continus de l'environnement et de la dynamique des ressources forestières ;
- la protection des Aires Protégées contre l'occupation anarchique des orpailleurs et des transhumants et autres ;
- la promotion de la recherche scientifique dans le domaine de l'environnement ;
- la mise en place de la base de données du secteur pour disposer des informations statistiques environnementales fiables.
- la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Financement de l'Environnement et du Développement Durable ;
- la dynamisation du cadre de concertation des points focaux des AME, conseil National, comité National Changement Climatique entre autres.

1.3 Les politiques sectorielles :

Le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable a élaboré des politiques dans les domaines de l'environnement, de la gestion des ressources forestières et fauniques et de l'assainissement. Il s'agit de la :

- ◆ **Politique Nationale de Protection de l'Environnement** ;
- ◆ **Politique Nationale sur les Changement Climatiques** ;
- ◆ **Politique Forestière Nationale** ;
- ◆ **Politique Nationale sur les Zones Humides** ;
- ◆ **Politique Nationale d'Assainissement**.

Ces politiques sectorielles sont structurées autour de vingt-quatre (24) objectifs stratégiques, il s'agit de :

1. Améliorer la gestion des ressources matérielles et financières ;
2. Améliorer la coordination et le suivi des politiques et stratégies du département ;
3. Impulser le processus de décentralisation et déconcentration au sein du département ;
4. Assurer le contrôle des services et organismes du département ;
5. Réduire durablement l'insalubrité du milieu de vie des populations par des changements de comportement ;
6. Assurer l'accès des populations à un service durable de l'assainissement ;
7. Réduire les pollutions et nuisances sur l'environnement ;
8. Promouvoir la gestion intégrée des ressources en eaux pour un développement durable ;
9. Lutter contre l'érosion des berges et la dégradation des écosystèmes dans le bassin du fleuve Niger ;
10. Développer les relations de partenariat et renforcer les capacités de l'agence ;
11. Renforcer le cadre législatif et réglementaire de la gestion des ressources forestières et fauniques ;
12. Assurer la gestion durable des terres ;
13. Promouvoir la conservation et la valorisation de la diversité biologique ;
14. Renforcer les capacités des acteurs dans la conservation et la valorisation de la Biodiversité ;
15. Assurer la coordination de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement ;
16. Veiller à l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques, plans et programmes ;
17. Assurer une gestion durable des ressources forestières ;
18. Promouvoir la conservation et la valorisation des ressources forestières ;
19. Renforcer les capacités des acteurs de gestion des ressources forestières ;
20. Renforcer le système d'information forestier et de ses services ;
21. Assurer une gestion durable des aires protégées ;
22. Promouvoir la conservation et la valorisation des aires protégées ;
23. Renforcer les capacités des acteurs de gestion des aires protégées ;
24. Améliorer l'habitat de la faune dans les Aires Protégées.

1.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs du secteur de l'environnement, de l'assainissement et du développement durable.

Tableaux 1 : Quelques indicateurs du Secteur 2012-2015

Indicateurs	Unité	2012	2013	2014	2015
Pourcentage de villages ayant atteint un statut Fin de Défécation à l'Air Libre (FDAL)	%	20	25	43	226,14
Pourcentage de ménages utilisant des latrines améliorées	%	25,69	24,95	34,45	25,36
Pourcentage des superficies de terres restaurées	%	25,55	52,84	57,71	53,40
Taux de réduction des superficies brûlées par les feux de brousse.	%	3,98	6,27	-16,31	+2,71
Pourcentage de plan d'aménagement et de gestion élaboré (PAGS) pourcentage de superficie de forêt mise sous aménagement	%	45,88	73,02	35,77	81,98
Pourcentage de superficie de forêt mise sous aménagement	%	45,88	73,02	70,20	81,90
Réalisation des travaux de protection et d'aménagement	%	9	27	49,29	50
Proportion de Conventions Accords et Traités (CAT), diffusés	%	-	100	100	100
Pourcentage de politiques sectorielles intégrant la dimension environnementale	%	-	30	33,33	36,66

Source : Rapport 2015/Evaluation du Budget-Programmes-MEADD.

1.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

- a. Le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement possède sept (07) programmes :
 1. Administration générale;
 2. Amélioration du cadre de vie ;
 3. Sauvegarde et Gestion des ressources du Bassin du Fleuve Niger ;
 4. Protection et Conservation de la Nature ;
 5. Coordination de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement ;
 6. Aménagement et Protection de la Faune ;
 7. Aménagement et Protection de la Forêt.

Tableau 2 : Répartition des dépenses par programmes (en milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	1 671 272	1 878 990	1 577 215	1 721 519	1 717 226
Programme 2	4 338 294	10 871 282	9 290 107	9 422 052	9 832 190
Programme 3	2 191 734	3 469 237	6 589 980	6 629 432	6 878 892
Programme 4	3 483 121	7 481 540	9 334 365	9 553 513	10 179 957
Programme 5	783 576	809 981	2 388 385	2 389 903	2 515 996
Programme 6	50 000	50 000	50 000	51 500	53 044
Programme 7	640 000	640 000	640 000	659 200	678 974
Totaux	13 157 997	25 201 030	29 870 052	30 427 119	31 856 279

Tableau 3 : Répartition des dépenses par nature économique (en milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	2 806 497	3 321 741	3 458 015	3 667 887	4 096 944
Biens et services	4 397 920	3 542 185	4 942 298	5 188 850	5 215 381
Transferts et subventions	777 943	869 369	955 491	959 857	994 808
Investissement	5 175 637	17 467 735	20 514 248	20 610 525	21 549 146
Totaux	13 157 997	25 201 030	29 870 052	30 427 119	31 856 279

II. LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

2.1 Le Programme 1 : Administration Générale

a. Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- i) la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- ii) la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- iii) la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ;
- iv) le suivi de la mise en œuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques : (i) Améliorer la gestion des ressources matérielles et financières (ii) Améliorer la coordination et le suivi des politiques et stratégies du département (iii) Impulser le processus de décentralisation et déconcentration au sein du département (iv) Assurer le contrôle des services et organismes du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévision			
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	2019
Objectif 1. Améliorer la gestion des ressources matérielles et financières									
1.1. Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	90,9	56	100	100	100	100	100	
Sources de vérification Plan de passation des marchés validés, rapport d'activité DFM, DGMP-DSP.									
Précision méthodologique : (Nbre de marchés exécutés / Nbre de marchés programmés) X 100									
1.2. Taux de satisfaction des besoins des services (équipements)	%	89,21	29,41	99	100	100	100	100	
Sources de vérification : Liste des besoins exprimés par les Structures, rapport d'activités.									
Précision méthodologique : (Equipements mis à disposition / besoins exprimés) X 100									
Les activités pertinentes de l'objectif :									
1.1.1. Elaboration du plan de passation des marchés ;									
1.1.2. Préparation des dossiers d'appel d'offres ;									
1.2.1 Compilation des besoins exprimés par les structures ;									
1.2.2 Dotation des structures en matériels et équipements.									
Objectif 2. Améliorer la coordination et le suivi des politiques et stratégies du département									
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions			
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	2019
2.1. Taux d'exécution du programme d'activité du département	%	89,21	97	83,50	100	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapports d'activités annuels des sous-secteurs du département, rapport de revue sectorielle conjointe									
Précision méthodologique : (Nombre d'activités effectivement réalisées/nombre d'activités programmées) X 100									
2.2. Taux de mise en œuvre des recommandations issues des revues sectorielles	%	89,21	80	72,69	90	95	95	95	
Sources de vérification : Rapports semestriels de suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des revues sectorielles									
Précision méthodologique : (nombre de recommandations mises en œuvre / nombre total de recommandations formulées) X 100									
Les activités pertinentes de l'objectif :									
2.1.1. Tenue de la revue sectorielle ;									
2.1.2. Elaboration du Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses 2018-2020 des départements ;									
2.2.1. Suivi de la mise en œuvre des recommandations issues de la revue sectorielle harmonisée ;									
2.2.2. Réalisation des missions de suivi-évaluation des projets et programmes.									
Objectif 3. Impulser le processus de décentralisation et déconcentration au sein du département									
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions			
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	2019
3.1 Taux d'exécution du plan de transfert des compétences et des ressources en matière de	%								
- gestion des ressources forestières et fauniques				70	60	80	100	100	

- Assainissement et la lutte contre les pollutions et nuisances				50	98	100	100	100	
Sources de vérification : Rapports d'activités, Acte de transfert									
Précision méthodologique : (actes de transfert pris / actes de transfert prévus) X 100									
3.2 Taux d'exécution du plan de déconcentration des services centraux des Eaux et Forêts et de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances.	%	15	40	60	85	90	100	100	
Sources de vérification : Rapport d'activités									
Précision méthodologique : (nombre de services régionaux et subrégionaux créés / nombre de services régionaux et subrégionaux à créer) x 100									
Les activités pertinentes de l'objectif									
3.1.1. Elaboration et suivi dans les circuits d'approbation gouvernementale le projet de décret fixant les détails de compétences transférées en matière de la gestion des ressources forestières et fauniques ;									
3.1.2. Evaluation des ressources financières liées aux compétences transférées dans le domaine de la gestion des ressources forestières et fauniques ;									
3.2.1. Définition du mécanisme de déconcentration (partage des responsabilités dans une synergie d'actions) pour le département ;									
3.2.2. Poursuite la déconcentration du personnel.									
Objectif 4. Assurer le contrôle des services et organismes du département									
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions			
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	2019
4.1 Taux de réalisation des missions d'inspection	%	-	91,66	66,66	91	92	93	93	93
Sources de vérification : rapports d'activités									
Précision méthodologique : (Nombre de missions réalisées/ nombre de missions prévues) X 100									
4.2 Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions d'inspection	%	-	-	-	70	80	85	90	90
Sources de vérification : rapports de suivi de mise en œuvre de recommandations									
Précision méthodologique : (Nombre de recommandations mises en œuvre/nombre de recommandations formulées) x100									
Les activités pertinentes de l'objectif									
4.1.1. Contrôle de la performance des services du département ;									
4.1.2. Elaboration et amélioration des systèmes de gestion ;									
4.2.2. Organisation des missions de suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des missions d'inspection.									

c. Les projections financières

Tableau 4: Evolution des dépenses du programme par nature économique (en milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations		Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019	
Administration Générale						
Personnel	325 246	404 364	364 125	386 225	432 571	
Biens et services	1 092 046	967 196	945 660	1 062 425	1 012 265	
Transferts et subventions	17 430	17 430	17 430	17 494	18 293	
Investissement	236 550	490 000	250 000	255 375	254 097	

Totaux	1 671 272	1 878 990	1 577 215	1 721 519	1 717 226
--------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

d. Les prévisions d'effectif du programme N°1 :

Tableau 5: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	144	136	118	127	127
Catégorie A	44	41	39	40	40
Catégorie B	37	36	29	32	32
Catégorie C	4	2	1	2	2
Autres Catégories	59	57	49	53	53

2.2 Le Programme 2 : Amélioration du cadre de vie des populations

a. Présentation stratégique du programme

Ce programme a pour objet de :

- élaborer des éléments de la politique nationale en matière d'Assainissement et de Contrôle des Pollutions et des Nuisances et d'en assurer l'exécution ;
- assurer la gestion durable des stations d'épuration des eaux usées et ouvrages annexes.

Il poursuit trois (03) objectifs. Il s'agit de :

- réduire durablement l'insalubrité du milieu de vie des populations par des changements de comportement;
- assurer l'accès des populations à un service durable de l'assainissement ;
- réduire les pollutions et nuisances sur l'environnement.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en œuvre du programme « Amélioration du cadre de vie populations» vise à atteindre spécifiquement trois objectifs assortis d'indicateurs de performance qui se présentent comme suit :

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévision		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
Objectif 1. Réduire durablement l'insalubrité du milieu de vie des populations par des changements de comportement								
1.1 Pourcentage de villages ayant atteint un statut Fin de Défécation à l'Air Libre (FDAL)	%	25	62,39	40	66	70	75	80
Sources de vérification : Rapport annuel DNACPN								
Précision méthodologique : (Nombre de Villages certifiés / nombre total de villages déclenchés) X 100								
1.2. Pourcentage de ménages								

utilisant des latrines améliorées	%	24,95	29,70	26,5	40	50	70	80
Sources de vérification : Rapport annuel DNACPN								
Précision méthodologique : (Nombre de ménages utilisant des latrines améliorées sur nombre total de ménages) X100								
1.3 Pourcentage ménages abonnés à un service de ramassage d'ordures (en milieu urbain)	%	17	30	45	50	60	70	80
Sources de vérification : Rapport annuel DNACPN								
Précision méthodologique : (Nombre de ménages abonnés à un service de ramassage d'ordures sur nombre total de ménages) X100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
1.1.1. Mise en œuvre des activités de l'Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) ;								
1.1 .2. Réalisation d'émissions radiodiffusées et télévisées pour la promotion des latrines améliorées et sur le ramassage des ordures.								
Objectif 2. Assurer l'accès des populations à un service durable de l'assainissement								
Indicateurs de résultat	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1. Pourcentage de caniveaux, collecteurs construits et curés	%							
- caniveaux construits		38,1	7,46	35	45	60	70	80
- collecteurs construits		23,2	0,20	23	25	40	60	80
- caniveaux curés		172,28	46,17	50	55	60	70	80
- collecteurs curés		46,61	77,13	78	80	90	95	100
Sources de vérification : Rapport annuel DNACPN								
Précision méthodologique : (Nombre de mètre linéaires de collecteurs ou caniveaux construits ou curés sur nombre total de mètre linéaires prévu) X100								
2.2 : Pourcentage de dépôts de transit et de décharges finales construits	%							
- construction de dépôts de transit		6,3	11,11	20,78	25	50	70	80
- construction de décharges finales		0	0	0	0	50	60	70
- construction de station de boue de vidange		0	0	0	0	50	100	100
- construction de station d'épuration des eaux usées.		0	33	0	0	50	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel DNACPN/ANGESEM								
Précision méthodologique : (Nombre d'infrastructures construites sur nombre total prévu) X 100								
2.3. Pourcentage de lieux publics et autres sites équipés en ouvrages	%	46,5	42	48	48	70	80	100
Sources de vérification : Rapport annuel DNACPN								
Précision méthodologique : (Nombre de lieux publics et autres sites équipés en ouvrages sur le Nombre de								

lieux publics et autres sites prévus) X100								
2.4. Pourcentage des ménages raccordés à un réseau d'égout	%	5	0	12,2	12,5	12,5	23	25
Sources de vérification : Rapport annuel ANGESEM								
Précision méthodologique (Nombre de ménages raccordés à un réseau d'égout sur le nombre de raccordements de ménages prévus) X100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
2.1.1 Construction, entretien, et réhabilitation des caniveaux, collecteurs d'y compris l'indemnisation des riverains ;								
2.2.5 Identification, sécurisation, et aménagement de sites de station de décharges, de dépôts de transits boue de vidange et de station d'épuration.								
Objectif 3.Réduire les pollutions et les nuisances sur l'environnement								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
3.1 Pourcentage de Projets ayant un permis environnemental qui respectent les normes environnementales	%	30	30	35	40	60	70	80
Sources de vérification : Rapport annuel DNACPN								
Précision méthodologique : (Nombre de Projets qui respectent les normes environnementales / nombre de Projets ayant un permis environnemental) x 100								
3.2 Taux d'élimination des stocks de pesticides obsolètes	%	-	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel DNACPN								
Précision méthodologique : (Quantité de pesticides obsolètes éliminés / quantité totale de pesticides obsolètes inventoriés) x 100								
Les activités pertinentes de l'objectif								
3.1.1 Évaluation de la mise en œuvre des PGES (plan de gestion environnemental et sociale)								
3.1.2 Réalisation de l'audit d'environnement de projets ayant fait l'objet d'un permis environnemental								

c. Les projections financières

Tableau 6 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Amélioration du Cadre de Vie des Populations					
Personnel	494 987	578 896	724 859	768 847	850 028
Biens et services	1 165 944	735 478	777 219	811 193	812 827
Transferts et subventions	296 953	337 302	363 277	364 618	372 890
Investissement	2 380 410	9 219 606	7 424 752	7 477 394	7 796 445
Totaux	4 338 294	10 871 282	9 290 107	9 422 052	9 832 190

d. Les prévisions d'effectif du programme N°2 :

Tableau 7 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	124	124	127	138	143
Catégorie A	44	44	48	52	53
Catégorie B	26	26	29	33	34
Catégorie C	12	11	9	14	15
Autres Catégories	42	43	39	41	41

2.3 Programme 3 : Sauvegarde et gestion intégrée des ressources du bassin du fleuve Niger

a. Présentation stratégique du programme

Le programme 3 a pour objectif de veiller à la sauvegarde du bassin du fleuve Niger. Le programme assure l'atteinte des objectifs suivants :

- promouvoir la gestion intégrée des ressources en eaux pour un développement durable ;
- lutter contre l'érosion des berges et la dégradation des écosystèmes dans le bassin du fleuve Niger ;
- développer les relations de partenariat et renforcer les capacités de l'agence.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en œuvre du programme « Sauvegarde et gestion intégrée des ressources du bassin du fleuve Niger» vise à atteindre spécifiquement trois (03) objectifs assortis d'indicateurs de performance qui se présentent comme suit :

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Objectif 1. Promouvoir la gestion intégrée des ressources en eaux pour un développement durable								
1.1 Taux de fonctionnalité des cadres de concertation	%	57	60	70	100	100	100	100
Sources de vérification : Programme technique et financier, PV de réunion, Rapport d'activités annuel								
Précision méthodologique : (Nombre de comités de gestion, comités de sous bassin fonctionnels/Nombre comités mis en place) x 100								
1.2 Pourcentage de membres des cadres de concertation et comités de gestion formés	%	50	50	50	75	100	100	100
Sources de vérification : Programme technique et financier, Rapport de formation								

Précision méthodologique : (Nombre de personnes formées /Nombre total de personnes à former) x 100								
1.3 Taux d'adoption de la technique de protection des berges par le vétiver par les usagers / populations formées	%	73	73	73	90	100	100	100
Sources de vérification : Programme technique et financier, Rapport d'enquête, rapport d'activités annuel								
Précision méthodologique : (Nombre de personnes ayant adopté la technique/Nombre de personnes formé) x100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
1.1.1 Poursuite de la mise en place des cadres de concertation des acteurs et usagers du fleuve Niger ;								
1.2.2 Organisation et participation aux campagnes d'information et de sensibilisation pour une mobilisation sociale autour des enjeux liés à la protection du bassin du fleuve Niger.								
Objectif 2. Lutter contre l'érosion des berges et la dégradation des écosystèmes dans le bassin du fleuve Niger								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1. Taux de réalisation des travaux de protection et d'aménagement des berges	%	27	49,29	50	100	100	100	100
Sources de vérification : Programme technique et financier, Rapport de suivi et d'évaluation								
Précision méthodologique : (Nombre de mètres linéaires réalisé/Nombre total de mètres linéaires prévu) x 100								
2.2. Taux de fau cardage de plan d'eau infesté	%	-	-	-	100	100	100	100
Sources de vérification : Convention de partenariat, Programme technique et financier, Rapport de suivi et d'évaluation, fiches de collecte								
Précisions méthodologiques : (Superficie fau cardée/superficie prévue) x100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
2.1.2 Poursuite de la mise en œuvre des aménagements de berges dans le bassin versant du Niger ;								
2.2.1 Faucardage des plantes aquatiques nuisibles ;								
2.3.1 Curage du lit principal et des chenaux ensablés.								
Objectif 3. Développer les relations de partenariat et renforcer les capacités de l'agence								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
3.1 Pourcentage de protocole de partenariat mis en œuvre	%	57	66	65	100	100	100	100
Sources de vérification : Programme technique et financier, protocole de partenariat, rapport d'évaluation, rapport d'activités annuel								
Précision méthodologique : Nombre de projets conjoints en exécution /le nombre total de projet conjointement élaboré x 100								
3.2 : Taux de mise en œuvre du plan de formation	%	-	-	-	100	100	100	100
Sources de vérification : Programme technique et financier, rapport de formation, attestation/certificat, rapport annuel								
Précision méthodologique : (Nombre de formation suivie/ Nombre de formation prévue) x100								
Les activités pertinentes de l'objectif								
3.1.1 Réalisation des visites d'échange ;								

- 3.1.2** Elaboration, signature, et suivi de la mise en œuvre des protocoles d'accords ;
3.2.1 Formation des agents de l'ABFN.

c. Les projections financières

Tableau 8 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Sauvegarde et Gestion Intégrée des Ressources du Bassin du Fleuve Niger					
Biens et services	326 000	430 000	330 000	337 094	335 405
Transferts et subventions	158 234	174 237	209 980	210 755	220 384
Investissement	1 707 500	2 865 000	6 050 000	6 081 583	6 323 103
Totaux	2 191 734	3 469 237	6 589 980	6 629 432	6 878 892

d. Les prévisions d'effectif du programme N°3 :

Tableau 9 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	34	38	48	59	70
Catégorie A	18	21	24	29	33
Catégorie B	7	8	10	11	12
Catégorie C	2	2	5	8	12
Autres Catégories	7	7	9	11	13

2.4 Le Programme 4 : Conservation de la nature

a. Présentation stratégique du programme

Le programme «Conservation de la nature» vise à :

- élaborer les éléments de la politique nationale en matière de conservation des eaux et sols;
- élaborer et diffuser les textes législatifs et réglementaires;
- lutter contre la désertification,
- assurer la gestion durable des forêts,
- assurer la gestion de zones humides,
- préserver la diversité biologique de la flore sauvage,
- promouvoir et valoriser les produits de la flore
- assurer le contrôle de l'exploitation des ressources forestières;

- renforcer les capacités des acteurs de la gestion des ressources forestières;
- assurer la coordination, le suivi-évaluation de la mise en œuvre du programme.
- centraliser, traiter et diffuser les informations et données statistiques relatives aux ressources forestières;
 - élaborer et mettre en œuvre le plan de communication du programme.

b. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme I est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) au cadre législatif et réglementaire de la gestion des ressources forestières et fauniques (ii) à la gestion durable des terres (iii) à la Promotion de la conservation et la valorisation de la diversité biologique (iv) et au Renforcement des capacités des acteurs dans la conservation et la valorisation de la Biodiversité.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Objectif 1. Renforcer le cadre législatif et réglementaire de la gestion des ressources forestières et fauniques								
1.1. Pourcentage de texte législatif, réglementaire et normatif élaboré	%	-	-	50	60	70	80	80
Sources de vérification : Rapport annuel								
Précision méthodologique : (Nombre de texte législatif, réglementaire et normatif élaboré /Nombre de texte législatif, réglementaire et normatif programmé) X 100								
1.2. Pourcentage de texte législatif, réglementaire et normatif relu	%	-	-	50	60	70	80	80
Sources de vérification : Rapport annuel								
Précision méthodologique : (Nombre de texte législatif, réglementaire et normatif relu./Nombre de texte législatif, réglementaire et normatif programmé) X 100								
1.3. Pourcentage de texte législatif, réglementaire de la gestion des ressources forestières et fauniques diffusé	%	-	-	-	50	60	70	80
Sources de vérification : Rapport annuel								
Précision méthodologique : (Nombre de texte diffusé /Nombre de texte programmé) X 100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
1.1.1. Elaboration, relecture et diffusion des textes législatifs, réglementaires et normatifs relatives à la gestion des ressources forestières, fauniques et des Aires Protégées;								
1.3.2. Formation des acteurs de la gestion des ressources forestières et fauniques sur les textes législatif et réglementaire ;								
Objectif 2. Assurer la gestion durable des terres								

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
2.1 Pourcentage des superficies de terres restaurées	%	52,84	57,71	53,40	89,83	90	95	95
Sources de vérification : Rapport annuel								
Précision méthodologique : (superficies restaurées /superficies totales programmées) X 100								
2.2. Pourcentage des acteurs formés dans les techniques de DRS-CES	%	-	-	-	80	85	90	90
Sources de vérification : Rapport annuel								
Précisions méthodologiques : (le nombre d'acteurs formés / le nombre total d'acteurs programmés) X100								
2.3 Pourcentage d'acteurs formés adoptant les techniques de DRS-CES.	%	-	-	-	60	70	80	90
Sources de vérification : Rapport annuel								
Précision méthodologique : (le nombre d'acteurs ayant adopté les techniques DRS-CES / le nombre d'acteurs formés) X100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
2.1.1. Réalisation des Travaux de Défense, Restauration des Sols et Conservation des Eaux et des Sols: cordons pierreux, digues filtrantes ou digues en terres (7000 m), Zaï et Demi-lunes (4000 ha)								
2.2.1. Formation des acteurs sur les techniques de DRS-CES.								
Objectif 3.Promouvoir la conservation et la valorisation de la diversité biologique								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
3.1Pourcentage d'études réalisées pour l'amélioration des connaissances sur la biodiversité	%	-	-	-	60	65	70	80
Sources de vérification : Rapport annuel, rapports d'études disponibles								
Précision méthodologique : (le nombre de rapport d'études réalisées / le nombre total d'études prévues) X100								
3.2: Taux de réduction de réduction des superficies brûlées par les feux de brousse.	%	6,27	-16,31	+2,71	- 10	- 15	- 20	-30
Sources de vérification : Rapport annuel								
Précision méthodologique : (superficie brûlée de l'année N – superficie brûlée de l'année N-1/ superficie brûlée de l'année N-1) x 100								
3.3 : Taux des superficies inscrites des Zones Humides sur la Liste RAMSAR	%	-	-	3,38	3,80	4,38	4,5	4,5
Sources de vérification : Rapport annuel DNEF, Rapport de Mise en œuvre du plan d'action du PAZU.								
Précision méthodologique : (Superficie totale cumulée des zones humides inscrites / (Superficie du Mali = 1 241 238 km ²) X100								
NB : Superficie (4) ZH inscrites jusqu'en 2014 (42 046,4 km ²) /1 241 238 km ² = 3,38%								
Les activités pertinentes de l'objectif								
3.1.1. Identification et réalisation d'études thématiques dans le cadre de l'amélioration des connaissances sur la biodiversité.								
3.2.1. Aménager les zones humides en vue de la conservation et de la valorisation de la biodiversité								

Objectif 4. Renforcer les capacités des acteurs dans la conservation et la valorisation de la Biodiversité								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
4.1 Taux de réalisation - Des séances d'IEC - Des stages de perfectionnement et de Formations des acteurs de la GRFF.	%	48,19	100	93,38	84,60	85	90	90
Sources de vérification : Rapport de Mise en œuvre des Conventions, Accords et Traités								
Précision méthodologique : (Nombre de formation, de stages et des séances d'IEC / le Nombre total de formation, de stages et des séances d'IEC réalisées) x100								
4.2 Taux de participation aux réunions statutaires des conventions, Accords et Traités Internationaux.	%	-	-	100	80	85	90	90
Sources de vérification : Rapport de Mise en œuvre des Conventions, Accords et Traités								
Précision méthodologique : (Nombre de réunions statutaires participées / le Nombre total de réunions statutaires prévues) x100								
4.3 Taux d'admission des élèves du centre de formation CFPF en fin de cycle	%	94,85	100	98,07	100	98	99	99
Sources de vérification : Rapport du CFPF et/ou Rapport annuel								
Précision méthodologique : (Nombre de candidat admis en fin de Cycle au Centre CFPF/ Nombre total de Candidat présenté) X100								
4.4 Taux de mise place d'organisations locales pour la conservation de la nature	%	-	-	-	95	98	99	99
Sources de vérification : Rapport annuel								
Précision méthodologique : (Nombre d'organisation locales mises en place / Nombre total d'organisations prévues) X100								
Les activités pertinentes de l'objectif								
4.1.2. Réalisation de stages de perfectionnement et de recyclages des acteurs de la GRFF ;								
4.2.1. Préparation des réunions statutaires des Conventions, Accords et Traités ;								
4.3.1. Recrutement et formation de 35 filles et 64 garçons élèves techniciens, 20 filles et 30 garçons élèves agents techniques des Eaux et Forêts au CFPF Colonel Jean Djigui KEITA.								

c. Les projections financières

Tableau 10: Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Protection et Conservation de la Nature					
Personnel	1 986 264	2 338 481	2 369 031	2 512 815	2 814 345
Biens et services	1 061 180	656 011	681 919	763 692	728 197
Transferts et subventions	50 000	59 419	59 419	59 637	62 361

Investissement	385 677	4 427 629	6 223 996	6 217 369	6 575 054
Totaux	3 483 121	7 481 540	9 334 365	9 553 513	10 179 957

d. Les prévisions d'effectif des programmes (N°4, 6 et 7) :

Tableau 11 : Répartition prévisionnelle annuelle des emplois rémunérés par l'Etat

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	1040	967	1276	1366	1456
Catégorie A	206	149	199	209	219
Catégorie B	308	283	383	403	423
Catégorie C	257	244	394	454	504
Autres Catégories	269	291	300	300	310

2.5 Le Programme 5 : Coordination de la mise en œuvre de la Politique Nationale de protection de l'environnement

Le programme intitulé «coordination de la mise en œuvre de la politique Nationale de Protection de l'Environnement » a pour mission d'assurer la coordination de la mise en œuvre de la politique Nationale de Protection de l'Environnement et de veiller à l'intégration de la dimension environnementale dans toutes les politiques.

a. Présentation stratégique du programme

L'EPA dispose à ce jour de deux (2) politiques sectorielles à savoir :

- Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNPE) ;
- Politique Nationale Changements Climatiques (PNCC)
- Cadre Stratégique d'Investissement en matière de Gestion Durable des Terres (CSI-GDT).

Il vise à :

- assurer la coordination de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement ;
- veiller à l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques, plans et programmes.

b. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme V est structuré autour de deux objectifs : (i) Assurer la coordination de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement. (ii) Veiller à l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques, plans et programmes.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter les prévisions à court et moyen et terme.

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions			
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	2019
Objectif 1. Assurer la coordination de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement.									
1.1. Pourcentage de programmes d'action environnementale dont la mise en œuvre est suivi	%	77,77	88,88	100	100	100	100	100	
Sources de vérification: Rapport annuel de l'AEDD									
Précision méthodologique : (Nombre de programmes suivis/nombre de programmes programmés) x100									
1.2. Proportion de Conventions Accords et Traités (CAT), diffusés	%	100	100	100	100	100	100	100	
Sources de vérification : Rapport annuel de l'AEDD									
Précision méthodologique : (Nombre de CAT diffusés/Nombre de CAT programmés) x 100									
1.3. Taux d'accroissement des utilisateurs des sites web	%	31,72	-13,44	60	70	80	90	95	
Sources de vérification : Rapport annuel de l'AEDD									
Précision méthodologique : ((Nombre d'utilisateurs année n - Nombre d'utilisateur année n -1)/ Nombre d'utilisateur année n -1) x 100									
Les activités pertinentes de l'objectif :									
1.1.1 Suivi de la mise en œuvre des programmes d'action environnementale ;									
1.1.2. Tenue des réunions du CNE ;									
1.2.1 Coordination de la mise en œuvre des différentes conventions relatives à l'environnement ;									
1.2.2. Mise en place d'un dispositif de coordination de la mise œuvre des AME ratifiés par le Mali.									
1.3.1. Mise à jour de la base de données et du site WEB de l'AEDD.									
Objectif 2. Veiller à l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques, plans et programmes									
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions			
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	2019
2.1. Pourcentage de politiques sectorielles intégrant la dimension environnementale	%	30	33,33	36,66	100	42,85	50	57,14	
Sources de vérification : Rapport annuel de l'AEDD									
Précision méthodologique : (Nombre total de politiques intégrant la dimension environnementale/ Nombre total de politiques sectorielles x 100									
2.2. Pourcentage de PDESC intégrant la dimension environnementale	%	4,26	5,54	6,38	100	13,51	16,35	19,20	
Sources de vérification : rapport annuel,									
Précision méthodologique : (Nombre de PDSEC prenant en compte l'environnement / Nombre total de PDSEC x 100. (Nbre PDESC réalisés/Nbre PDESC prévu *100									
2.3. Pourcentage de secteurs intégrant l'évaluation environnementale stratégique	%	40	40	60	80	90	95	100	
Sources de vérification : Rapport annuel de l'AEDD									
Précision méthodologique : (Nombre de secteurs ayant bénéficié de l'EES/Nombre total de secteurs prioritaires) x 100									

Les activités pertinentes de l'objectif :

- 2.1.1. Intégration de la dimension environnementale dans les politiques sectorielles ;
- 2.2.1. Intégration de la dimension environnementale dans les PDSEC ;
- 2.2.3. Mise en œuvre du CSI-GDT ;
- 2.3.1. Mise en œuvre de l'Evaluation Environnementale Stratégique dans les secteurs ;
- 2.3.2. Suivi des EES.

c. Les projections financières

Tableau 12: Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
La Politique Nationale de changement climatique					
Biens et services	560 250	561 000	2 015 000	2 016 171	2 122 464
Transferts et subventions	223 326	248 981	273 385	274 393	286 932
Investissement	-	-	100 000	99 339	106 600
Totaux	783 576	809 981	2 388 385	2 389 903	2 515 996

d. Les prévisions d'effectif du programme N°5 :

Tableau 13 : Répartition prévisionnelle annuelle des emplois rémunérés par l'Etat

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	36	36	64	99	102
Catégorie A	28	28	40	59	62
Catégorie B	05	05	15	24	24
Catégorie C	01	01	05	08	08
Autres Catégories	02	02	04	08	08

Le Programme 6 : Aménagement et protection de la forêt

a. Présentation stratégique du programme

Le programme «Aménagement et protection de la forêt» vise à :

- élaborer les éléments de la politique nationale en matière de conservation des eaux et sols;
- élaborer et diffuser les textes législatifs et réglementaires;
- lutter contre la désertification,
- assurer la gestion durable des forêts,
- préserver la diversité biologique de la flore sauvage,
- promouvoir et valoriser les produits de la flore
- assurer le contrôle de l'exploitation des ressources forestières;
- renforcer les capacités des acteurs de la gestion des ressources forestières;

- assurer la coordination, le suivi-évaluation de la mise en œuvre du programme.
- centraliser, traiter et diffuser les informations et données statistiques relatives aux ressources forestières;
- élaborer et mettre en œuvre le plan de communication du programme.

b. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 6 est structuré autour de deux objectifs : (i) assurer une gestion durable des ressources forestières (ii) promouvoir la conservation et la valorisation des ressources forestières, (iii) renforcer les capacités des acteurs de gestion des ressources forestières et (iv) renforcer le système d'information forestier et de ses services.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter les prévisions à court et moyen et terme.

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Objectif 1. Assurer une gestion durable des ressources forestières								
1.1. Pourcentage de plan d'aménagement et de gestion élaboré (PAGS).	%	-	-	-	70	75	80	90
Sources de vérification : Rapport annuel								
Précision méthodologique : (Nombre PAGS élaboré /Nombre totale de PAGS programmé) X 100								
1.2. Pourcentage de plans d'aménagement mis en œuvre	%	-	-	-	60	70	80	90
Sources de vérification : Rapport annuel								
Précision méthodologique : (Nombre PAGS mis en œuvre /Nombre totale de PAGS élaboré) X 100								
1.3. Pourcentage de forêts classées sécurisées	%	-	-	-	19	23	30	42
Sources de vérification : Rapport Annuel et Actes d'immatriculation								
Précision méthodologique : (le nombre de forêts immatriculées/le nombre total de forêts programmées pour immatriculation) ×100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
1.1.1. Elaboration et Actualisation de plans d'aménagement et de gestion de forêts (110) (Forêts classées et villageoises) ;								
1.3.1. Immatriculation des forêts classées (20).								
Objectif 2. Promouvoir la conservation et la valorisation des ressources forestières								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En Cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1. Pourcentage de superficie de forêt mise sous aménagement	%	-	-	-	75	80	85	90
Sources de vérification : Rapport annuel								
Précision méthodologique : (Superficie de forêt mise sous aménagement / Superficie total forêts programmées) X100								

2.2. Taux de réalisation d'études sur la dynamique des écosystèmes forestiers	%	-	-	-	70	75	80	85
--	---	---	---	---	----	----	----	----

Sources de vérification : Rapport annuel, Rapport d'études

Précision méthodologique : (Nombre d'études réalisée / Nombre d'études programmées) x 100

2.3. Taux de Partenariat Public et Privés mis en œuvre	%	-	-	-	60	70	80	90
---	---	---	---	---	----	----	----	----

Sources de vérification : Rapport annuel, Rapport d'études

Précision méthodologique : (Nombre de contrat de concession mis en œuvre / Nombre total de contrat d'amodiation) x 100

Les activités pertinentes de l'objectif :

2.1.1. Mise sous aménagement 200.000 ha de forêts classées ;

2.1.2. Mise sous aménagement 350.000 ha de massifs villageois et 500 ha de plantations pour l'approvisionnement des marchés ruraux ;

2.2.1. Identification et réalisation d'études d'évaluation de la dynamique des écosystèmes forestiers ;

2.3.1. Réalisation des actions contenues dans les cahiers de charge des contrats d'amodiation et de concession.

Objectif 3. Renforcer les capacités des acteurs de gestion des ressources forestières

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
3.1 Pourcentage de Marchés ruraux de bois fonctionnel	%	-	-	-	30	35	40	50

Sources de vérification : Rapport annuel, rapports d'études disponibles

Précision méthodologique : (le nombre de rapport d'études réalisées / le nombre total d'études prévues) X100

3.2 Taux de spécialisation des Cadres forestiers	%	-	-	-	100	98	99	99
---	---	---	---	---	-----	----	----	----

Sources de vérification : Rapport annuel

Précision méthodologique : (nombre de Cadres spécialisés / nombre total de Cadres programmés pour spécialisation) X100

3.3. Taux de diffusion d'équipements économies en bois énergie	%	-	-	-	80	85	90	90
---	---	---	---	---	----	----	----	----

Sources de vérification : Rapport annuel, rapport de suivi et de supervision

Précision méthodologique : (Nombre d'équipements économies en bois énergie diffusés/ Nombre total d'équipements économies en bois énergie programmées) x100

Les activités pertinentes

3.2.1. Elaboration et mise en œuvre du plan de formation pour la spécialisation des cadres ;

3.2.2. Définition des critères de sélection des cadres pour les formations de spécialisation ;

3.3.1. Réalisation d'IEC pour l'adoption d'équipements économies en bois énergie.

Objectif 4. Renforcer le système d'information forestier et de ses services

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
4.1 Taux d'équipement de la Cellule du système	%	-	-	-	30	35	40	50

Sources de vérification : Rapport annuel, Registre des matériels et équipements								
Précision méthodologique : (Nombre de matériels et Equipements disponibles / le Nombre de matériels et équipement sollicités) x100								
4.2. Taux de réalisation des services demandés	%	-	-	-	100	98	99	99

Sources de vérification : Rapport de Mise en œuvre des Conventions, Accords et Traités								
Précision méthodologique : (Nombre de réunions statutaires participées / le Nombre total de réunions statutaires prévues) x100								
4.3 Pourcentage d'outils de planification de gestion, de suivi-évaluation diffusés et de données diffusés sur le site Web exploitables par les utilisateurs	-	-	-	80	85	90	90	99
Sources de vérification : Rapport annuel, Rapport de suivi et de supervision								
Précision méthodologique : (Nombre d'outils élaborés et de données et diffusés/ Nombre total d'outils et de données programmés) X100								
L'activité pertinente								
4.1.1. Renforcement des capacités de la Cellule SIFOR								

c. Les projections financières

Tableau 14: Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Aménagement et à la protection de la faune					
Biens et services	32 500	32 500	32 500	33 475	34 479
Investissement	17 500	17 500	17 500	18 025	18 565
Totaux	50 000	50 000	50 000	51 500	53 044

Le Programme 7 : Aménagement et protection de la faune

a. Présentation stratégique du programme

Le programme «Aménagement et protection de la faune» vise à :

- élaborer les éléments de la politique nationale en matière de conservation de la Faune et de son habitat ;
- élaborer et diffuser les textes législatifs et réglementaires;
- assurer la gestion de la faune sauvage et de son habitat,
- préserver la diversité biologique des espèces de faune sauvages ;
- promouvoir et valoriser la faune sauvage;
- assurer le contrôle, la surveillance et la protection des ressources fauniques;
- renforcer les capacités des acteurs chargés de la gestion des ressources fauniques et de son habitat;
- assurer la coordination, le suivi-évaluation de la mise en œuvre du programme ;

- centraliser, traiter et diffuser les informations et données statistiques relatives aux ressources fauniques;
- centraliser, traiter et diffuser les informations et données statistiques relatives à la faune sauvage et son habitat;
- élaborer et mettre en œuvre le plan de communication du programme.

b. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter les prévisions à court et moyen et terme.

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
Objectif 1. Assurer une gestion durable des aires protégées								
1.1. Pourcentage de plan d'aménagement et de gestion d'aires protégées élaboré (PAGS).	%	-	-	-	70	75	80	90
Sources de vérification : Rapport annuel								
Précision méthodologique : (Nombre PAGS élaboré /Nombre totale de PAGS programmé) X 100								
1.2. Pourcentage de plans d'aménagement mis en œuvre	%	-	-	-	60	70	80	90
Sources de vérification : Rapport annuel								
Précision méthodologique : (Nombre PAGS mis en œuvre /Nombre totale de PAGS élaboré) X 100								
1.3. Pourcentage de forêts classées sécurisées	%	-	-	-	19	23	30	42
Sources de vérification : Rapport Annuel et Actes d'immatriculation								
Précision méthodologique : (le nombre de forêts immatriculées/le nombre total de forêts programmées pour immatriculation) ×100								
Les activités pertinentes :								
1.1.1. Elaboration, actualisation et mise en œuvre de plans d'aménagement et de gestion de (35) d'aires protégées élaboré (PAGS) ;								
1.3.1. Immatriculer (20) aires protégées.								
Objectif 2. Promouvoir la conservation et la valorisation des aires protégées								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
2.1. Taux de superficie d'aires protégées mise sous aménagement sous aménagement	%	-	-	-	75	80	85	90
Sources de vérification : Rapport annuel								
Précision méthodologique : (Superficie de forêt mise sous aménagement / Superficie total forêts programmées) X100								
2.2. Taux de réalisation d'études sur la dynamique des écosystèmes forestiers	%	-	-	-	70	75	80	85
Sources de vérification : Rapport annuel, Rapport d'études								
Précision méthodologique : (Nombre d'études réalisée / Nombre d'études programmées) x 100								

2.3. Taux de Partenariat Public et Privés mis en œuvre	%	-	-	-	60	70	80	90
---	---	---	---	---	----	----	----	----

Sources de vérification : Rapport annuel, Rapport d'études

Précision méthodologique : (Nombre de contrat de concession mis en œuvre / Nombre total de contrat d'amodiation) x 100

Les activités pertinentes :

2.1.1. Mise sous aménagement de 50.000 ha d'aires protégées ;

2.2.1. Identification et réalisation d'études d'évaluation de la dynamique des aires protégées ;

2.3.1. Réalisation des actions contenues dans les cahiers de charge et des contrats d'amodiation.

Objectif 3. Renforcer les capacités des acteurs de gestion des aires protégées

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
3.1. Taux de spécialisation des Cadres forestiers	%	-	-	-	100	98	99	99

Sources de vérification : Rapport annuel

Précision méthodologique : (nombre de Cadres spécialisés / nombre total de Cadres programmés pour spécialisation) X100

3.2. Taux de formation de spécialisation de cadres forestiers en gestion des aires protégées	%	-	-	-	90	95	95	98
--	---	---	---	---	----	----	----	----

Sources de vérification : Rapport annuel, rapport de suivi et de supervision

Précision méthodologique : (Nombre de cadres ayant bénéficiés de la formation de spécialisation / Nombre total de Cadres programmés) X100

3.3. Taux de réalisation des missions de contrôle, d'émissions et d'appui conseil pour la durable des aires protégées.	%	-	-	-	80	85	90	90
--	---	---	---	---	----	----	----	----

Sources de vérification : Rapport annuel, rapport de suivi et de supervision

Précision méthodologique (Nombre de missions de contrôle, d'émissions et d'appui conseil réalisées/ Nombre total de missions de contrôle, d'émissions et d'appui conseil réalisées) X100

Les activités pertinentes :

3.1.1. Mise en place de cadres de concertation autour des aires protégées ;

3.1.2. Création d'aires protégées villageoises et/ou communales ;

3.2.1. Elaboration de plan de formation pour la spécialisation des cadres en gestion des AP ;

3.2.2. Définition des critères de sélection des cadres pour les formations de spécialisation ;

3.3.1. Réalisation de missions de contrôle ;

3.3.2. Réalisation d'émissions radio et TV.

Objectif 4. Améliorer l'habitat de la faune dans les Aires Protégées

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
4.1. Taux de réalisation et d'aménagement des points d'eau dans les AP	%	-	-	-	30	35	40	50

Sources de vérification : Rapport annuel

Précision méthodologique : (Nombre réalisation et d'aménagement des points d'eau / le Nombre de réalisation et d'aménagement des points d'eau programmées) x100

4.2. Taux réalisation des infrastructures de protection et de promotion du tourisme	%	-	-	-	80	85	90	90
--	---	---	---	---	----	----	----	----

Sources de vérification : Rapport annuel

Précision méthodologique : (Nombre d'infrastructures réalisés / Nombre total d'infrastructures programmées) X100

4.3. Taux de réalisation des actions d'amélioration des peuplements et de l'habitat de la faune	%	-	-	-	80	85	90	90
--	---	---	---	---	----	----	----	----

Sources de vérification : Rapport annuel, Rapport de suivi et de supervision

Précision méthodologique : (Nombre d'outils élaborés et de données et diffusés/ Nombre total d'outils et de données programmés) X100

Les activités pertinentes :

4.1.1. Création des points d'eau (puits, forages équipés).et surcreusement des mares ;

4.2.1. Ouverture et entretien de pare-feu ;

4.3.1. Réalisation des actions de restauration de l'habitat de la faune.

c. Les projections financières

Tableau 15: Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Aménagement et à la protection des forêts					
Biens et services	160 000	160 000	160 000	164 800	169 744
Transferts et subventions	32 000	32 000	32 000	32 960	33 948
Investissement	448 000	448 000	448 000	461 440	475 282
Totaux	640 000	640 000	640 000	659 200	678 974

ANNEXES

a. Programme n°1 : Administration Générale

1. Liste des services :

- le cabinet ;
- Direction des Finances et du Matériel
- la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaines de l'Etat ;
- la Cellule d'Appui à la Décentralisation et Déconcentration ;
- l'Inspection de l'environnement et de l'Assainissement.

2. Liste des Etablissements Publics à caractère Administratif (EPA)

Néant

3. Liste des projets

- Appui à la CPS ;
- Renforcement Capacité du MEA ;
- Programme d'Urgence Assainissement.

b. Programme N°2: Amélioration du cadre de vie des populations

1. Liste des services

- Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances (DNACPN)

2. Liste des Etablissements Publics à caractère Administratif (EPA)

- Agence Nationale de Gestion des Stations d'Epuration du Mali (ANGESEM)

3. Liste des projets

- Projet d'Elimination et de Prévention des Pesticides Obsolètes (PEPPO) ;
- Projet de drainage des eaux pluviales de Bamako ;
- Projet de construction de la décharge contrôlée compactée de Noumoubougou ;
- Projet création situation de référence en matière d'assainissement ;
- Programme d'assainissement de 11 villes ;
- Programme d'urgence d'assainissement de Bamako ;
- Curage des collecteurs district ;
- Projet de renforcement des capacités des opérateurs africains des systèmes d'assainissement autonomes et de gestion des boues de vidanges à travers un apprentissage en partenariat par pairs (RASOP-Africa).

c. Programme N°3 : Sauvegarde et gestion intégrée des ressources du bassin du fleuve Niger

1. Liste des Etablissements Publics à caractère Administratif (EPA)

Agence du Bassin du Fleuve Niger (ABFN).

2. Liste des projets

- Programme Protection et Aménagement des berges du fleuve Niger ;
- Projet d'aménagement des berges du fleuve Niger et curage du Diaka au droit de Diafarabé ;
- Projet de fauquardage et curage du fleuve Niger ;
- Projet de Construction du siège de l'ABFN ;

- Projet de réhabilitation économique et environnementale du fleuve Niger.

d. Programme N°4 : Conservation de la Nature

1. Liste des services

Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF).

2. Liste des Projets

- Gestion Décentralisée des Forêts Phase II (GEDEFOR II) ;
 - Sous Composante Mali du Programme de Lutte contre l'ensablement dans le bassin du Niger (PLCE/BN) ;
 - Appui au reboisement;
 - Projet Multinational de Gestion Intégrée des Plantes Aquatiques Proliférantes en Afrique de l'Ouest ;
 - Construction et Equipement;
 - Système d'Information Forestier (SIFOR) ;
 - Plan d'Action de Gestion des Zones Humides (PAZU) ;
 - Programme de Développement Durable du Delta Intérieur du Niger (PDD-DIN) ;
 - Réhabilitation des infrastructures du Centre de Formation de (CFPF-TABAKORO) ;
 - Appui à la Mise en œuvre de la Grande Muraille Verte (GMV);
-

e. Programme N° 5 : Coordination de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement

1. Liste des Etablissements Publics à caractère Administratif (EPA)

Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD).

2. Liste des Projets :

- Projet adaptation changement climatique Local /FENU ;
- Projet Gestion des Ressources Naturelles Changements Climatiques/IDA ;
- Initiative Pauvreté Environnement (IPE/Phase II) ;
- Programme Régional d'Aménagement intégré du Massif Fouta Djalon (PRAI-MFD) ;
- Projet de construction du siège de l'AEDD.

f. Programme N°6 : Aménagement et protection de la forêt

1. Liste des services

- La Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF).

2. Liste des Projets

- Elaboration de Plan d'Aménagement des Massifs Forestiers;
- Projet pour la Gestion Durable des Forêts autour de Bamako (PGDF) ;
- Alliance Globale sur le Changement Climatique Phase II (AGCC-Mali).

g. Programme N°7 : Aménagement et protection de la faune

1. Liste des services

- La Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF).

2. Liste des Projets

- Projet Conservation et Valorisation de la Biodiversité du Gourma et des Eléphants (PCVBGE) ;
- Protection et Aménagement des forêts et parcs nationaux (OPNBB);
- Extension et Renforcement du Système des Aires protégées au Mali (ERSAP) ;
- Projet d'Appui à l'Amodiation de la Faya, Sounsan, Banifing –Baoulé;
- Projet d'Appui à l'Amodiation du Complexe Bougouni –Yanfolila.

SECTION 720 : MINISTRE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

I. LE DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

1.1 La mission

Suivant le décret N°2016-0574/P-RM du 08 août 2016, le Ministère de l'Energie et de l'Eau prépare et met en œuvre la politique nationale dans le domaine énergétique et dans le domaine du développement et de la gestion de l'eau.

1.2 Les contraintes et défis

Contraintes :

Secteur énergie

Des problèmes et contraintes ont été identifiés, il s'agit entre autres de :

- l'inadaptation du cadre législatif et réglementaire du service public de l'électricité ;
- la lourdeur des procédures d'investissements en matière d'aménagements hydroélectriques d'EnR ;
- le déficit d'information/communication/sensibilisation sur les applications pacifiques de l'énergie nucléaire ;
- l'insuffisance des ressources humaines
- difficultés de la création du fonds de développement des biocarburants ;
- lenteur dans le dédommagement des populations affectées par les projets du secteur énergie.

Secteur eau

- l'insuffisance de ressources humaines qualifiées;
- la lenteur dans les procédures de passation des marchés et de décaissement ;
- le faible niveau d'appropriation des investissements par les bénéficiaires ;

Défis :

Secteur Energie

- la Maîtrise de la demande d'énergie traditionnelle ;
- la Réduction de la contribution des combustibles ligneux dans la consommation énergétique globale du pays ;
- l'Amélioration du pilotage du sous-secteur.
- sécuriser et accroître la couverture électrique du pays ;
- maîtriser la demande d'énergie électrique ;
- améliorer la qualité des services électriques ;

- encourager et pérenniser l'intervention des investisseurs et opérateurs privés dans le secteur ;
- améliorer les conditions d'accès des services électriques aux populations et aux industries.
- assurer la péréquation tarifaire entre le milieu rural et urbain
- accroître la part des ENR dans la production nationale d'électricité.
- rechercher des mécanismes de financement durables et adaptés aux Energies Renouvelables.
- promouvoir les applications pacifiques des technologies basées sur les rayonnements ionisants ;
- assurer la sûreté radiologique et la sécurité des sources radioactives et équipements associés sur le territoire national.

Secteur Eau défis

- accroître le taux d'accès en eau de deux (02) points de pourcentage par an,
- pérennisation des équipements des ouvrages hydroélectriques.
- l'accréditation du Laboratoire National des Eaux(LNE).

1.3. La politique sectorielle :

a. Secteur Energie

En mars 2006, le Gouvernement du Mali a adopté la Politique Energétique Nationale (PEN) dont l'objectif global est de « contribuer au développement durable du pays, à travers la fourniture des services énergétiques accessibles au plus grand nombre de la population au moindre coût et favorisant la promotion des activités socioéconomiques ».

Cette Politique Energétique Nationale s'appuie sur quatre (4) Objectifs Spécifiques (OS) et douze (12) Axes Stratégiques et quatre (04) Objectifs Spécifiques (OS).

Les Objectifs Spécifiques sont les suivants:

- ♦ Satisfaire les besoins énergétiques du pays en qualité, en quantité et au moindre coût;
- ♦ Assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les risques inhérents aux services énergétiques;
- ♦ Renforcer les capacités d'orientation, de gestion, de contrôle et de pilotage stratégique du secteur de l'énergie;
- ♦ Renforcer pour le pays, les avantages de la coopération internationale dans le domaine de l'énergie.

Quant aux Axes Stratégiques, elles sont présentées ci-après :

1. Elaboration et mise à jour des outils et systèmes de planification cohérents et performants pour le suivi dynamique de l'adéquation de l'offre et la demande pour les différents sous-secteurs énergétiques.
2. Préservation, élargissement et diversification de l'offre énergétique sur toute l'étendue du pays.
3. Valorisation des ressources énergétiques nationales.
4. Promotion des actions de maîtrise et d'économie d'énergie.
5. Recherche des solutions durables et de moindre coût pour le développement des services énergétiques (production, transport, distribution, exploitation, maintenance).
6. Promotion de la recherche/développement pour opérer une meilleure adaptation technologique au contexte socioéconomique du pays.
7. Professionnalisation de la fourniture des services énergétiques pour optimiser leurs performances et minimiser les risques de ruptures de services et d'accidents.
8. Prise en compte systématique de l'évaluation et l'atténuation des impacts environnementaux dans la conception, la réalisation et l'exploitation des infrastructures et équipements énergétiques.
9. Etablissement d'un cadre institutionnel, législatif et réglementaire adapté aux exigences de développement du secteur énergétique national.
10. Promotion des mesures de renforcement des capacités en ressources humaines, matérielles et financières des acteurs publics, parapublics et privés du secteur de l'énergie.
11. Promotion de la communication et la concertation entre les différents acteurs du secteur énergétique.
12. Soutien et participation aux projets et programmes énergétiques sous régionaux, régionaux et internationaux.

a. Secteur Eaux

La Politique Nationale de l'eau a été adoptée le 22 février 2006 dont l'objectif général est de contribuer à la lutte contre la pauvreté et au développement durable en apportant des solutions appropriées aux problèmes liés à l'eau, afin que celle-ci ne devienne un facteur limitant du développement socioéconomique.

Elle comporte cinq (5) objectifs spécifiques qui sont :

- ✓ Satisfaire les besoins en eau, en quantité et en qualité, d'une population en croissance, ainsi que ceux des divers secteurs de l'économie nationale en développement, en veillant au respect des écosystèmes aquatiques et en préservant les besoins des générations futures ;

- ✓ Contribuer au développement des activités agro-sylvo-pastorales par leur sécurisation vis à vis des aléas climatiques, afin de prendre part activement à la lutte contre la pauvreté et à la réalisation de la sécurité alimentaire.
- ✓ Assurer la protection des hommes et des biens contre les actions agressives de l'eau et assurer la protection des ressources en eau contre les diverses pollutions.
- ✓ Alléger le poids du secteur de l'eau sur les finances publiques, par un partage solidaire des charges entre l'Etat, les collectivités territoriales et les usagers.
- ✓ Promouvoir la coopération sous régionale et internationale pour la gestion des eaux transfrontalières afin de prévenir les conflits liés à l'utilisation des ressources en eau.

1.4. Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs du secteur de l'énergie et de l'eau.

Tableaux 1 : Quelques indicateurs de 2012-2015

Indicateurs	Unité	2012	2013	2014	2015
Taux d'accès à l'électricité (%)					
National		31,74	32,43	34,89	36
Urbain		68	66,80	71,2	80
Rural		17,78	17,56	17,39	16,57
Tarif social électricité 1 ^{ère} tranche EDM, hors TVA (en F CFA)			59	59	59
Consommation de gaz butane (en tonnes)			12 005	11 872	12 982
Nombre de nouvelles localités disposant de réseau d'éclairage public AMADER			0	05	09
Quantité de graines oléagineuses produites (en tonne) QGOP			236	31 468	50 160
Quantité d'huile produite (en litre) QHP			54 200	61 328	1 254 000
Taux d'accès à l'eau potable		63,5	63,6	63,8	65,3

Source : CPS, DNE, DNH.

1.4. La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le Ministère de l'Energie et de l'Eau possède trois (3) programmes :

1. Administration générale;
2. Développement des Ressources Energétiques ;

3. Développement des Ressources en Eau.

Tableau 2 : Répartition des dépenses par programmes (en milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	928 070	924 213	25 937 229	25 642 884	28 111 023
Programme 2	32 790 086	42 872 605	70 361 907	71 364 876	75 940 817
Programme 3	12 581 756	18 030 669	21 572 385	22 669 244	24 238 513
Totaux	46 299 912	61 827 487	117 871 521	119 677 004	128 290 353

Tableau3 : Répartition des dépenses par nature économique (en milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	1 208 944	1 401 085	1 393 269	1 477 829	1 633 875
Biens et services	3 275 415	3 229 524	4 525 320	4 667 988	4 750 999
Transferts et subventions	17 699 977	5 975 461	31 293 921	30 831 255	33 890 238
Investissement	24 115 576	51 221 417	80 659 011	82 699 932	88 015 241
Totaux	46 299 912	61 827 487	117 871 521	119 677 004	128 290 353

II. LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

2.1.Le Programme 1 : Administration Générale

a. Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- i) la gestion des ressources, matérielles et financières ;
- ii) la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- iii) le suivi de la mise en œuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme I est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la mise en œuvre des politiques sectorielles

(ii) à la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières (iii) à la gestion des services et des deniers publics (iv) à la décentralisation et de déconcentration au sein du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévision		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
Objectif 1. améliorer la coordination et le suivi des politiques et stratégies du département								
1.1 Taux d'exécution du programme de travail gouvernemental (PTG)	%	80	83	41	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapports d'activités annuels du département								
Précision méthodologique : (Nombre de textes effectivement élaboré / Nombre de projets de textes prévus dans le PTG)*100								
1.2. Taux de mise en œuvre des recommandations issues des revues sectorielles	%	0 84,6	75 80	0 100	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapports sectoriels des CPS								
Précision méthodologique : (Nombre de recommandations mises en œuvre / Nombre de recommandations formulée)*100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
1.1.1 Elaboration des éléments du PTG ;								
1.1.2 Suivi de la mise en œuvre du PTG ;								
1.2.1 Tenue de la revue sectorielle 2016 du département ;								
1.2.2 Elaboration du plan de mise en œuvre des recommandations issues des revues sectorielles.								
Objectif 2. Améliorer la gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières du département								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
2.1. Taux d'exécution du Plan de passation des marchés	%	75	15	33,33	100	100	100	100
Sources de vérification : Plan de passation des marchés, Rapport annuel de la DFM, Rapport annuel de la DGMP								
Précision méthodologique : (Nombre de marché exécuté/ Nombre de marché exécuté) X100								
2.2. Taux d'exécution du budget Comptable	%	99,58	99	98	100	100	100	100
Sources de vérification : Comptes administratifs								
Précision méthodologique : (Crédits liquidés en œuvre / Crédits notifiés) X 100								

2.3 Pourcentage de structures équipées	%	-	-	99	100	100	100	100
---	---	---	---	----	-----	-----	-----	-----

Sources de vérification : Rapport d'activités de la DFM

Précision méthodologique : (Nombre de structures équipées/ Nombre de structures programmées) X 100

Les activités pertinentes de l'objectif :

2.1.1. Elaboration du plan de passation des marchés2018 du département

2.1.2. Exécution du plan de passation des marchés ;

2.2.1. Production des comptes administratifs (4ème trimestre 2016, et les 2 trimestres 2017 ;

2.3.1 Tenue de l'inventaire annuel 2016, des états récapitulatifs trimestriels et de l'immatriculation ;

2.3.2 Production des états d'inventaires du département.

Objectif 3. Impulser le processus de décentralisation et déconcentration au sein du département

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
3.1 Taux d'exécution du plan de transfert des compétences des services du MEE en matière :	%							
d'énergie d'eau		-	-	-	15	70	85	100

Sources de vérification : Rapports d'activités, rapports de validation, Avant-projet de décret

Précision méthodologique : (Nombre de décisions de transfert signées/ Nombre de décisions de transfert prévues) X 100

3.2 Part du budget transférée aux collectivités territoriale s.	%	-	-	-	-	24,7	30	35
---	---	---	---	---	---	------	----	----

Sources de vérification : rapports d'activités CADDEE et DNE

Précision méthodologique : (montant du budget transféré / budget total) x 100

Les activités pertinentes :

3.1.1. Identification des compétences à transférer au niveau du département dans le domaine de l'énergie et de l'eau ;

3.1.2 Relecture du décret 2002-315 du 04 juin ;

3.2.1. Définition du mécanisme de déconcentration (partage des responsabilités dans une synergie d'actions) pour le département ;

3.2.2. Analyse approfondie des facteurs de blocage afin de définir les objectifs, résultats et activités du plan de déconcentration.

Objectif 4. Contrôler le fonctionnement et l'action des services et organismes relevant du département

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
4.1Taux de réalisation des missions d'inspection	%	66,66	75	75	100	100	100	100

Sources de vérification : Rapport des missions de l'inspection

Précision méthodologique : (Nombre de missions réalisées/ nombre de missions prévues) X 100

4.2Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions	%	70,7	62,23	70	100	100	100	100
--	---	------	-------	----	-----	-----	-----	-----

Sources de vérification : rapports de suivi de mise en œuvre de recommandations

Précision méthodologique (Nombre de recommandations mises en œuvre/nombre de recommandations

formulées) x100

Les activités pertinentes :

- 4.1.1. Organisation des missions d'inspection au sein des services et organismes du département ;
- 4.1.2. Production des rapports d'inspection ;
- 4.2.1. Production trimestrielle du rapport de suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des états généraux sur la corruption et la délinquance financière.

c. Les projections financières

Tableau 4 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Administration Générale					
Personnel	237 625	292 766	263 097	279 065	308 533
Biens et services	652 590	582 503	624 371	687 799	660 619
Transferts et subventions	-	10 000	25 015 000	24 639 775	27 103 752
Investissement	37 855	38 944	34 761	36 245	38 119
Totaux	928 070	924 213	25 937 229	25 642 884	28 111 023

d. Les prévisions d'effectif du programme N°1 :

Tableau 5 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	116	116	131	138	140
Catégorie A	35	35	38	40	40
Catégorie B	26	26	32	34	34
Catégorie C	13	13	15	16	16
Autres Catégories	42	42	46	48	50

2.2. Le Programme 2 : Développement des ressources énergétiques

a. Présentation stratégique du programme

Ce programme a pour objet de :

- Satisfaire les besoins énergétiques du pays ;
- Promouvoir les énergies renouvelables et de substitution ;
- Assurer la protection des personnes, des biens, et de l'environnement contre les risques inhérents aux services énergétiques.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en œuvre du programme « Développement des ressources énergétiques» vise à atteindre spécifiquement trois objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévision			
		2013	2014	2015		2016	2017	2019	
Objectif 1 Satisfaire les besoins énergétiques du pays en qualité, en quantité et à moindre coût									
1.1. Taux d'accès à l'électricité	%								
National		32,43	34,89	36	38	40	44	49	
Urbain		66,80	71,2	80	83	86	89	93	
Rural		17,56	17,39	16,57	23	25,62	31,23	38,67	
Sources de vérification : Rapport d'activités AMADER EDM-SA, DNE Recueil statistique de la CPS Mines Energie									
Précision méthodologique : (Nombre d'abonnés x taille moyenne de concession/ populations concernée)*100									
1.2. Pourcentage de nouvelles localités électrifiées	%	-	-	-	-	100	100	100	
Sources de vérification : Rapport d'activités AMADER EDM-SA, CPS									
Précision méthodologique : (nombre de localité électrifiées/nombre de localités programmées) x100									
Les activités pertinentes :									
1.1.1. Renforcement et extension du réseau de transport et de distribution (Développement du réseau 225 kV, 33 kV, 90 kV) d'énergie électrique ;									
1.1.2 Poursuite du renforcement des capacités de production (Centrales hydroélectriques, Centrales Solaires) du réseau Interconnecté et des Centres Isolés. ;									
1.2.1 Poursuite de l'électrification de nouvelles localités en milieu rural et péri - urbain ;									
1.2.2. Développement du Réseau 33KV pour le raccordement des nouvelles localités.									
Objectif 2. Promouvoir les énergies renouvelables et de substitution									
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions			
		2013	2014	2015		2016	2017	2019	
2.1. Taux de pénétration des énergies renouvelables dans le mix énergétique (Puissance électrique installée)	%	6	8	3,9	5	10	17	19	
Sources de vérification : Rapport d'activités AMADER, EDM-SA, DNE, AER									
Précision méthodologique : (Puissance installée ENR sur Puissance totale installée au niveau national) X100									
2.2 Taux d'accroissement de la consommation du gaz butane	%	-9,67	-11,43	30	35	15	20	20	
Sources de vérification : Rapports annuels d'activités AMADER									
Précision méthodologique : (Consommation de l'année n- Consommation de l'année n-1 sur Consommation de l'année n-1) X 100									

2.3.Taux d'évolution des productions de biocarburant	%	-40,5	13,15	45,5	50	55	55	-
--	---	-------	-------	------	----	----	----	---

Sources de vérification : Rapports annuels d'activités ANADEB

Précision méthodologique : (production de l'année n- production de l'année n-1 sur production de l'année n-1) X100

Les activités pertinentes de l'objectif :

- 2.1.1 Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de développement des ENR et du plan d'actions y annexé ;
- 2.1.2 Poursuite du transfert de compétences dans le cadre de la décentralisation en matière de fabrication et d'entretien d'équipements d'ENR ;
- 2.2.1 Poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions gaz butane ;
- 2.2.2 Poursuite de l'appui technique et financier aux opérateurs de combustibles et équipements de substitution pour augmenter leurs productions ;
- 2.3.1 Opérationnalisation du laboratoire de biocarburant ;
- 2.3.2 Mise en place des filières de proximités de production de biocarburant.

Objectif 3. Assurer la protection des personnes, des biens, et de l'environnement contre les risques inhérents aux services énergétiques

Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
3.1 Pourcentage de services sous licence	%	33,8	32,74	36,88	50	53	56	60

Sources de vérification : Rapport d'activités AMARAP

Précision méthodologique : (Nombre de services sous licences / nombre service recensés) x 100

3.2 Taux d'accidents ou d'incidents liés aux services énergétiques	%	-	70	7	2	0	0	0
--	---	---	----	---	---	---	---	---

Sources de vérification : Rapport EDM

Précision méthodologique : (nombre d'accident de l'année n- nombre d'accident de l'année n-1 sur nombre d'accident de l'année n-1) X100

3.3 Pourcentage de travailleurs sous surveillance dosimétrique	%	35	35,29	35	50	60	70	75
--	---	----	-------	----	----	----	----	----

Sources de vérification : Rapport d'activités AMARAP

Précision méthodologique : (nombre de travailleurs sous surveillance/nombre total de travailleurs)*100

Les activités pertinentes :

- 3.1.1 Poursuite de la mise à jour du registre national des sources de rayonnements ;
- 3.1.2 Intensification des activités d'autorisation des établissements, l'inspection des sources de rayonnements ionisants et de contrôle de la gestion des déchets ;
- 3.2.1. Poursuite des actions d'information, de communication et de sensibilisation sur le secteur de l'énergie ;
- 3.2.2. Mener des actions de surveillance sur les sites.

c. Les projections financières

Tableau 6 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019

Développement des Ressources Energétiques					
Personnel	338 735	396 357	387 677	411 204	454 621
Biens et services	1 652 133	1 657 976	1 625 622	1 655 146	1 703 434
Transferts et subventions	17 424 368	5 634 922	5 917 858	5 829 087	6 411 993
Investissement	13 374 850	35 183 350	62 430 750	63 469 439	67 370 769
Totaux	32 790 086	42 872 605	70 361 907	71 364 876	75 940 817

d. Les prévisions d'effectif du programme N°2 :

Tableau 7: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	137	138	158	164	170
Catégorie A	56	56	70	73	76
Catégorie B	42	43	47	48	51
Catégorie C	16	16	18	20	20
Autres Catégories	23	23	23	23	23

2.3. Programme 3 : Développement des ressources en eau

a. Présentation stratégique du programme

Le programme 3 vise à contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la santé des populations rurales, semi-urbaines et urbaines à travers un meilleur service public de l'eau et de l'assainissement. Le programme assure l'atteinte des objectifs suivants :

1. Améliorer l'accès à l'eau potable de façon équitable et durable;
2. Améliorer l'accès à l'eau pour les autres usages ;
3. Favoriser la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) pour tous les usages.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
Objectif 1. Améliorer l'accès à l'eau potable de façon équitable et durable								
1.1 Taux d'accès à l'eau potable	%							
National		63,6	63,8	65,3	67,3	69,3	71,3	73,3
Rural		61,3	61,8	63,3	65,3	67,3	69,3	71,3
Urbain		69,2	68,7	70,0	72,0	74,0	76,0	78,0
Sources de vérification : Rapports DNH et Projections OMD								
Précision méthodologique : (Population urbaine desservie + population rurale desservie / population totale)								

x 100								
1.2 Taux de réduction du nombre de localités sans EPEM	%	1,9	6,6	2,4	1,5	2	2,5	3

Sources de vérification : Rapports DNH

Précision méthodologique :

$$\frac{(\text{Nombre de village sans EPEM en Anné N - 1}) - (\text{Nombre de village sans EPEM en Anné N - 1})}{\text{Nombre de village sans EPEM en Anné N - 1}}$$

Les activités pertinentes :

- 1.1.1 Réalisation de nouveaux points d'eau potable dans les localités prioritaires ;
- 1.1.2 Réhabilitation des points d'eau potable existants dans les localités prioritaires ;
- 1.2.1 Tenue des cadres de concertation avec les acteurs sur les priorités sectorielles à tous les niveaux ;
- 1.2.2 Appui aux cadres de planification locale des investissements.

Objectif 2. Améliorer l'accès à l'eau pour les autres usages

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
2.1. Temps de navigabilité sur le fleuve Niger (Gao-Mopti-Koulikoro)	jour	153	153	187	210	210	210	210

Sources de vérification : Rapports COMANAV

Précision méthodologique : dénombrement

2.2. Pourcentage de Point d'Eau Moderne réalisés pour les autres usages	%	0	3,5	1,6	2	2	3	3
---	---	---	-----	-----	---	---	---	---

Sources de vérification : Rapports DNH – DNPIA

Précision méthodologique : (nombre de PEM réalisés pour les autres usages en année n/nombre total de PEM prévue) x100

2.3. Taux d'exécution des travaux de l'Aménagement de Taoussa	%				5	10	20	50
--	---	--	--	--	---	----	----	----

Sources de vérification : Rapports Autorité pour l'Aménagement de Taoussa

Précisions méthodologiques : (Travaux exécutés/Travaux prévus) x100

Les activités pertinentes de l'objectif :

- 2.1.1 Balisage des biefs navigables ;
- 2.1.2 Dragage de chenaux navigables ;
- 2.2.1 Réalisation d'ouvrages hydrauliques pastoraux ;
- 2.2.2 Elaboration des schémas d'aménagement, de stratégie nationale et de programmes triennaux

d'hydraulique pastorale ;									
2.3.1 Réalisation des travaux du barrage de Taoussa ;									
2.4.1 Réalisation des travaux de bitumage de la route d'accès au barrage de Taoussa.									
Objectif 3. Favoriser la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) pour tous les usages									
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions			
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	2019
3.1 Nombre de stations de mesure suivies	nbre								
Hydrométriques		95	97	95	110	115	120	125	
Piézométriques		69	69	124	134	144	154	164	
Sources de vérification : Rapports DNH									
Précision méthodologique : Dénombrement									
3.2 : Nombre de bulletins hebdomadaires produits et publiés sur la qualité de l'eau	nbre	51	52	52	52	52	52	52	
Sources de vérification : Rapport DNH – Rapports LNE									
Précision méthodologique : Dénombrement									
Les activités pertinentes :									
3.1.1 Réalisation d'ouvrages de suivi quantitatif des ressources en eau ;									
3.1.2 Suivi quantitatif des ressources en eau ;									
3.2.1 Suivi qualitatif des ressources en eau ;									
3.2.2 Mise en œuvre du contrat-plan Etat-LNE.									
Objectif 4. Améliorer la qualité du service public de l'eau de façon efficace et efficiente									
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions			
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	2019
4.1. Pourcentage EPEM réalisés directement par les Collectivités Territoriales	%	75	40	66	65	68	70	72	
Sources de vérification : Rapports et CDMT DNH-rapports CT									
Précision méthodologique : (nombre EPEM CT/nombre total d'EPM)*100									
4.2. Pourcentage de centres AEP/AES sous contrat de suivi technique et financier (STEFI)	%	27,9	27,9	11,4	29	30	31	32	

Sources de vérification : Rapports DNH et Rapports STEFI ;
Précision méthodologique : (nombre de centre AEP/AES ayant un contrat STEFI/nombre total de centre AEP/AES)*100
Les activités pertinentes :
4.1.1 Renforcement des capacités des Collectivités Territoriales en matière de maîtrise d'ouvrage ;
4.1.2 Renforcement des capacités des services techniques centraux et déconcentrés ;
4.2.1. Renforcement des capacités des acteurs de la gestion locale de l'eau (AUEP, Comités de gestion et artisans réparateurs) ;
4.2.2 Renforcement des capacités des Opérateurs de suivi technique et financier (STEFI).

c. Les projections financières

Tableau 8: Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Développement des Ressources en Eau					
Personnel	632 584	711 962	742 495	787 560	870 721
Biens et services	970 692	989 045	2 275 327	2 325 043	2 386 946
Transferts et subventions	275 609	330 539	361 063	362 393	374 493
Investissement	10 702 871	15 999 123	18 193 500	19 194 248	20 606 353
Totaux	12 581 756	18 030 669	21 572 385	22 669 244	24 238 513

d. Les prévisions d'effectif du programme N°3 :

Tableau 9: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	315	309	408	403	398
Catégorie A	74	72	102	101	99
Catégorie B	70	69	139	137	134
Catégorie C	17	18	18	17	17
Autres Catégories	154	150	149	148	148

ANNEXES

Programme 1 : Administration Générale

a. Liste des Services

- le Secrétariat Général ;
- l'Inspection de l'Energie et de l'Eau (IEE) ;
- la Cellule d'Appui à la Décentralisation, Déconcentration de l'Energie et de l'Eau (CADDEE) ;

- la Direction des Finances et du Matériel (DFM).

b. Liste de Projets :

- Néant

c. Liste des Etablissements Publics

- Néant

Le Programme 2 : Développement des Ressources Energétiques

a. Liste des Services

- ♦ La Direction Nationale de l'Energie (DNE) ;
- ♦ L'Agence des Energies renouvelables du Mali (AER-Mali) ;
- ♦ La Cellule de coordination du Projet d'Appui au Secteur de l'Energie (PASE) ;
- ♦ La Cellule Nationale OMVS.

b. Liste des Etablissements Publics :

- ♦ Société Energie du Mali ;
- ♦ L'Agence Malienne de Radioprotection (AMARAP) ;
- ♦ L'Agence Malienne pour le Développement de l'Energie Domestique et de l'Electrification Rurale (AMADER) ;
 - L'Agence Nationale de Développement des Biocarburants(ANADEB) ;

c. Liste de Projets :

- ♦ Programme de développement des Biocarburants;
- ♦ Promotion des Energies Nouvelles et Renouvelables pour l'Avancement de la Femme (PENRAF III);
- ♦ Programme de développement des Energies Renouvelables;
- ♦ Programme de Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétiques (PRODERE) ;
- ♦ Projet de valorisation des Energies Renouvelables (PROVER) ;
- ♦ Projet de Construction d'un Centre National de Conduite et du Doublement de la Capacité de la Centrale de Sotuba ;
- ♦ Projet de l'Aménagement hydroélectrique de Kénié ;
- ♦ Projet d'Aménagement de Taoussa ;
- ♦ Projet d'Aménagement de Gouina (OMVS);
- ♦ Projet d'Aménagement de Gourbassi(OMVS)
- ♦ Projet de construction de la Centrale hydroélectrique de Markala

- ◆ Etude de la centrale hydroélectrique de Bagoé II ;
- ◆ Etude des centrales hydroélectriques de Baoulé III et IV ;
- ◆ Etudes de faisabilité de la centrale hydroélectrique Labezanga ;
- ◆ Projet de développement de la mini micro hydroélectricité (Farako1, Woroni, Billy, Keniéto, Talo et Djenné) ;
- ◆ Projet Electrification Villageoise par Système d'Energie Solaire III (PEVES III) ;
- ◆ Projet Prêt Energie ;
- ◆ Projet d'installation de 36123 Lampadaires solaires ;
- ◆ Etude environnementale de la radio activité naturelle dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et le District de Bamako (Phase I);
- ◆ Projet Mali-Banque Islamique de Développement (BID) de renforcement de la production électrique 2X50 MW ;
- ◆ Etude de faisabilité et d'équipement d'un laboratoire de biocarburant ;
- ◆ Renforcement des capacités et de l'infrastructure nationale de radio protection ;
- ◆ Promotion de l'Utilisation d'Agro-carburants pour la Production et l'Utilisation du Jatropha au Mali ;
- ◆ Programme de valorisation du biogaz à partir du tourteau de pourghère dans les moteurs diesel des plates-formes multifonctionnelles ;
- ◆ Projet de construction de la Ligne Sikasso-Frontière Burkina Faso;
- ◆ Projet d'Interconnexion électrique Ghana- Burkina –Mali ;
- ◆ Projet de construction de la Ligne 90 KV Koumantou-Massigui ;
- ◆ Projet de construction de la Ligne 90 KV Kayes-Nioro ;
- ◆ Projet de construction de la Ligne 90 KV Nioro-Diema-Bamako ;
- ◆ Projet de construction de la Ligne 90 KV Kati-Kolokani-Banamba ;
- ◆ Projet d'Interconnexion électrique Guinée-Mali ;
- ◆ Projet de réalisation d'une Centrale électrique de 70 MW au fuel (WAPP/ Union Européenne) ;
- ◆ Projet d'Appui à la promotion des Energies Renouvelables (PAPERM) ;
- ◆ Système Hybride d'Electrification Rurale (SHER) ;
- ◆ Production Hybride et Accès Rural à l'Electricité (PHARE) ;
- ◆ Projet d'Electrification Rurale par Système Hybride de 32 localités (PERSHI 32) ;
- ◆ Projet d'Electrification Rurale de 22 localités (BID) ;
- ◆ Projet de construction de la ligne électrique 225 kV Manatali Kita kambila Bamako (Manantali II- OMVS) ;
- ◆ Projet de construction de la centrale solaire de 50 MWc à Kita ;
- ◆ Projet de construction de la centrale solaire de 33 MWc à Ségou/Pélengana ;
- ◆ Projet de construction de la centrale solaire de 50 MWc à Sikasso ;

- ♦ Projet de construction de la centrale solaire de 25 MWc à Koutiala ;
- ♦ Projets de raccordement des unités industrielles et minières de Kayes au réseau électrique national ;
- ♦ Projets de raccordement de la mine de Syama au réseau électrique national ;
- ♦ Projet de construction en BOOT d'une centrale thermique au fuel lourd de 92 MW à Kayes ;
- ♦ Projet de construction en BOOT d'une centrale thermique au fuel lourd de 100 MW à Sanankoroba ;
- ♦ Projet de réhabilitation des centrales hydroélectriques de Sélingué et Sotuba.

Le Programme 3 : Développement des Ressources en Eau

a. Liste des Services :

- ♦ La Direction Nationale de l'Hydraulique et ses services déconcentrés ;
- ♦ La Cellule OMVS ;

b. Liste des établissements Publics

- ♦ Le Laboratoire National des Eaux ;
- ♦ La Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable (SOMAPEP SA) ;
- ♦ La Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable (SOMAGEP SA).
- ♦ L'Autorité pour l'Aménagement de TAOUSSA ;

c. Liste des projets :

- ♦ Projet Entretien du chenal navigable du fleuve Niger ;
- ♦ Projet AEP dans 18 Communes dans la région de Mopti ;
- ♦ Projet AEPA dans les régions de Gao, Koulikoro et Ségou (AEP-GKS) ;
- ♦ Projet AEP Kabala ;
- ♦ Projet pour l'Aménagement de Taoussa ;
- ♦ Projet Caractérisation technique et cartographie des points d'eau de surface ;
- ♦ Projet Construction des nouveaux locaux de la DNH ;
- ♦ Projet Construction d'une nouvelle station compacte à Kalabancoro ;
- ♦ Projet Construction d'une nouvelle station compacte à Missabougou ;
- ♦ Projet de Gestion Intégrée des ressources en eau et des usages à buts multiples dans le bassin du fleuve Sénégal ;
- ♦ Programme national d'urgences AEP en milieu rural /PPTE ;
- ♦ Programme National de Mobilisation des Ressources en Eau (PNMRE) ;
- ♦ Programme d'Appui Dano-Suédois au PROSEA (PADS-PROSEA) ;
- ♦ Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales, en matière Eau et Assainissement (PACTEA 2) ;

- ♦ Programme de réhabilitation et d'extension des infrastructures hydrauliques ;
- ♦ Programme de création des infrastructures hydrauliques ;
- ♦ Programme Commun d'Appui à la mise en œuvre de la GIRE (PCA-GIRE) ;
- ♦ Programme BID-UEMOA d'Hydraulique et Assainissement en milieu rural ;
- ♦ Programme Régional des Aménagements Hydrauliques multi usages, pour la réalisation de la sécurité alimentaire de l'UEMOA au Mali ;
- ♦ Projet de construction des locaux du Laboratoire National des Eaux.

SECTION 726 : MINISTERE DES MINES

I. LE DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

1.1 La mission

Le Ministère des Mines prépare et met en œuvre la politique nationale en matière de recherche, d'exploitation et de valorisation des ressources minérales, suivant Décret n°2016-0574/P-RM du 8 août 2016.

A ce titre, il est compétent pour :

- le développement et le suivi des sociétés et industries minières et le renforcement de leur compétitivité et de leur contribution au développement économique et social du pays ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles en matière d'implantation et d'exploitation des mines et des carrières modernes ;
- la mise en place d'une industrie minière par le développement de toutes les fonctions du secteur ;
- la promotion de la diversification et des potentialités minérales ;
- la recherche et l'exploitation des hydrocarbures ;
- l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des conventions minières et des accords d'établissement, en concertation avec les ministres concernés notamment le ministre chargé des finances, le ministre chargé de la promotion des investissements et le ministre chargé de la promotion du secteur privé ;
- l'encadrement de l'artisanat minier ;
- le développement de la recherche, l'exploitation et la valorisation des ressources minérales et des industries y afférentes ;
- la promotion de la transparence dans les industries extractives.

1.2 Les contraintes et défis :

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise œuvre de la stratégie du ministère.

Contraintes :

- l'insécurité de façon générale et particulièrement dans la partie septentrionale du pays qui affecte la mise en œuvre de certains projets du sous-secteur minier;

- l'insuffisance (i) des données géologiques de base, (ii) des travaux d'inventaire minier et de cartographie géologique, (iii) des moyens pour le contrôle, le suivi des activités des sociétés minières, (iv) des infrastructures de soutien (énergétiques et de transports) dans les zones minières, et (v) du personnel technique, qui par ailleurs, manque de programme de perfectionnement et de motivation ;
- l'insuffisance d'un mécanisme autonome et approprié de financement des activités du secteur minier;
- la volatilité des cours des matières premières ;
- l'insuffisance dans l'organisation de l'orpaillage ;
- la continentalité du pays.

Défis :

- l'adoption d'une nouvelle politique et d'une stratégie de développement du secteur minier qui seront institutionnalisées à travers une Loi de programmation décennale de développement industriel des secteurs minier et pétrolier ;
- l'adoption d'une Loi minière pour corriger les faiblesses et insuffisances constatées au cours de l'application des codes miniers précédents ;
- la mise en œuvre du plan de diversification de la production minière afin de rompre avec la monoculture de l'or ;
- la relance de la prospection minière et pétrolière à la faveur de la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation nationale ;
- le développement de l'entreprenariat national dans les domaines minier et pétrolier ;
- l'opérationnalisation des plans de développement communautaire dans toutes les zones d'exploitation minière ;
- la déconcentration effective de l'ITIE au niveau local ;
- mise en place de meilleures pratiques en matière de fermeture des mines ;
- l'appropriation des textes de base dans le domaine de l'orpaillage par les collectivités ;
- la transformation sur place des matières premières ;
- la réalisation de l'école africaine des mines ;
- la valorisation des données géo-scientifiques existantes.

1.3 La politique sectorielle :

La déclaration de politique minière de la République du Mali a été adoptée en février 1988. Elle est structurée autour de deux (02) objectifs stratégiques :

- l'accroissement de façon substantielle de la part du secteur minier dans l'économie nationale;
- la diversification et la promotion des ressources minérales.

1.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs du secteur des Mines.

Tableaux 1 : Quelques indicateurs de 2012-2015

Indicateurs	Unité	2012	2013	2014	2015
Nombre de sociétés d'exploitation d'or	Nbre	9	9	9	9
Nombre de sociétés de production de ciment	Nbre	-	01	01	01
Production d'or	Tonne	50,273	51,007	49,865	50,502
Valeur d'exportation d'or	Milliards FCFA	1 028,1	964,8	918,1	987,0
Production en calcaire	m ³	-	15 720	234 974	272 456
Part du sous-secteur minier dans le PIB	%	8	7,2%	6,5%	6,2
Apport agrégé du secteur minier au Trésor Public	Milliards FCFA	284 225	220,237	274,899	245,029

Source : Document de la revue CSCRP 2015 du secteur des Mines et Energie.

1.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le Ministère des Mines possède cinq (5) programmes :

1. Administration Générale;
2. Développement des Ressources Minérales ;
3. Appui au développement des Ressources Minérales ;
4. Financement de la Recherche, Formation et Promotion des Activités Minières ;
5. Appui à la Promotion de la Recherche Pétrolière.

Tableau 2 : Répartition des dépenses par programmes

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	1 106 128	1 421 779	1 562 604	1 652 163	1 691 789
Programme 2	1 551 222	1 784 457	1 934 261	2 006 597	2 109 637
Programme 3	835 500	705 000	710 000	723 300	751 056
Programme 4	130 000	537 500	415 000	427 450	440 273
Programme 5	3 607 500	3 857 500	3 369 200	3 470 276	3 574 381
Totaux	7 230 350	8 306 236	7 991 065	8 279 786	8 567 136

Tableau 3 : Répartition des dépenses par nature économique

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	1 670 087	1 740 464	1 680 892	1 755 286	1 870 557
Biens et services	4 064 232	4 303 241	4 283 563	4 475 824	4 539 666
Transferts et subventions	53 064	53 064	240 026	236 425	260 067
Investissement	1 442 967	2 209 467	1 786 584	1 812 251	1 896 846
Totaux	7 230 350	8 306 236	7 991 065	8 279 786	8 567 136

LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

a. Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- i) la gestion des ressources matérielles et financières ;
- ii) la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- iii) la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ;
- iv) le suivi de la mise en œuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1 « Administration Générale » est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la mise en œuvre des politiques sectorielles (ii) à la gestion efficace des ressources matérielles et financières (iii) à la gestion des services et des deniers publics (iv) à la décentralisation et à la déconcentration au sein du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévision		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Objectif 1. Elaborer et suivre la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales dans le domaine minier et pétrolier								
1.1Nombre de documents de politiques et de stratégies élaborés	nbre	0	1	1	3	3	-	-
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités du département.								
Précision méthodologique : dénombrement								
1.2. Nombre de contrats et conventions miniers diagnostiqués	nbre	-	-	1	9	9	2	-
Sources de vérification : Rapports d'audits								
Précision méthodologique : dénombrement								
1.3Taux d'exécution du Programme de Travail du Département (PTG)	%	-	-	80	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport d'activités du Département								
Nombre d'activités effectivement réalisées x100								
Précision méthodologique : x100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
1.1.1Relecture du code minier ;								
1.1.2Elaboration du document de politique minière ;								
1.2.1Actualisation du répertoire des contrats et conventions en vigueur ;								
1.2.2Diagnostic des contrats et conventions des sociétés minières ;								
1.3.1Elaboration des éléments du PTG Mines ;								
1.3.2Mise en œuvre des éléments du PTG Mines.								
Objectif 2. Améliorer la gestion des ressources matérielles et financières du département								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1. Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	78,5	83,33	100	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel de la DFM, Rapport annuel de la DGMP/DSP								
Nombre de marchés notifiés x 100								
Précision méthodologique : x 100								
2.2. Taux d'exécution du budget comptable	%							
Base engagement		99,42	99,38	99,55	100	100	100	100
Base liquidation		88	98,91	98,92	100	100	100	100
Sources de vérification : Comptes administratifs								
Précision méthodologique :								

Crédits engagés	Crédits liquidés							
Crédits notifiés	X100							
2.3. Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle	%	91	90,90	100	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport de mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle								
Précision méthodologique :								
Nombre de recommandations mises en oeuvre								
X100								
Nombre de recommandations formulées								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
2.1.1Elaboration du plan de passation des marchés 2018 du département ;								
2.1.2Exécution du plan de passation des marchés ;								
2.2.1Collecte des besoins des administrateurs de crédits ;								
2.2.2 Suivi et contrôle de l'exécution du budget ordinaire et du budget spécial d'investissement du département ;								
2.3.1Elaboration du rapport 2016 de mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle.								
Objectif 3. Améliorer la visibilité des actions menées par le département dans le domaine des mines et du pétrole								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
3.1Taux d'exécution des actions de communication	%	-	90	100	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport d'activités du département								
Nombre d'actions de communication réalisées								
X100								
Précision méthodologique : Nombre d'actions de communication programmées								
3.2 Nombre d'annuaire statistique produit	Nbre	-	-	1	1	500	500	500
Sources de vérification : Rapport d'activités de la CPS								
Précision méthodologique : dénombrement								
Les activités pertinentes :								
3.1.1Elaboration et mise en œuvre de la tranche annuelle 2017 du plan de communication ;								
3.1.2Formation des journalistes sur les terminologies minières et pétrolières ;								
3.2.1Collecte des informations statistiques ;								
3.2.2Production de l'annuaire statistique 2016 du secteur mines et pétrole.								
Objectif 4. Renforcer la performance et la crédibilité de l'administration minière								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
4.1 Nombre de dossiers traités par la Cellule Mine	Nbre	-	-	-	5	5	5	5
Sources de vérification : Rapport d'activités de la Cellule								
Précision méthodologique : dénombrement								
4.2 Taux de mise en œuvre des recommandations issues des travaux de la cellule	%	-	-	-	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport d'activités de la Cellule								
Précision méthodologique : (Nombre de recommandations mises en œuvres/nombre de recommandations formulées)*100								

Les activités pertinentes :

- 4.1.1 Evaluation économique et fiscale des réformes ;
- 4.1.2 Production trimestrielle des rapports d'activité de la Cellule ;
- 4.2.1 Elaboration des plans d'action de mise en œuvre des recommandations issues des travaux ;
- 4.2.2 Suivi de la mise en œuvre des plans d'action.

c. Les projections financières

Tableau 4 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Administration Générale					
Personnel	225 135	241 050	275 550	292 273	323 134
Biens et services	714 993	814 729	1 033 999	1 107 801	1 093 187
Transferts et subventions	-	-	100 000	98 500	108 350
Investissement	166 000	366 000	153 055	153 589	167 118
Totaux	1 106 128	1 421 779	1 562 604	1 652 163	1 691 789

d. Les prévisions d'effectif du programme N°1 :

Tableau 5: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	96	95	95	95	95
Catégorie A	33	36	36	36	36
Catégorie B	23	19	19	19	19
Catégorie C	4	4	4	4	4
Autres Catégories	36	36	36	36	36

Le Programme 2 : Promotion et Développement des ressources minérales

a. Présentation stratégique du programme

Le programme « Promotion et Développement des ressources minérales» est chargé de :

- l'élaboration et le contrôle de l'application de la réglementation en matière de mines ;
- la promotion de la recherche, l'exploration et l'exploitation des substances minérales et fossiles ;
- la conception et la mise en œuvre de mesures visant à assurer la mise en valeur des ressources minérales et fossiles.

Il poursuit quatre (04) objectifs. Il s'agit de :

- i) Assurer la diversification et le développement des ressources minérales;
- ii) Améliorer la gouvernance dans les domaines minier et pétrolier;
- iii) Assurer la promotion du développement de l'artisanat minier et la petite mine ;
- iv) Promouvoir les matériaux de construction.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en œuvre du programme « Promotion et Développement des ressources minérales» vise à atteindre spécifiquement trois objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévision		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
Objectif 1. Assurer la diversification et le développement des ressources minérales								
1.1 Part des substances autres que l'or ⁶ dans les titres de recherche attribués	%	13,5	14,71	7,79	25	15	17	20
Sources de vérification : Rapports annuels d'activités de la DNGM et de l'AUREP								
Précision méthodologique :								
<i>Nombredetitresattribuéspourlessubstancesautresquel'or</i> $\times 100$								
<i>Nombretotaldetitresattribués</i>								
1.2 Taux de croissance des quantités produites par substance minérale.	%							
Or		1,6	-2,23	1,38	11,17	25,34	-8,21	-11,19
Calcaire		10	1107, 86	26,63	6,66	6,25	5,88	-
Manganèse		100	0	0	100	66,66	-	-
Phosphate		100	0	-	50	33,3	0,25	-
Sources de vérification : Rapports annuels d'activités de la DNGM et de l'AUREP								
Précision méthodologique : taux de croissance								
<i>QuantitésproduitesenannéeN – quantitésproduitesenannéeN – 1</i> $\times 100$								
$= \frac{\text{quantitésproduitesenannéeN} - \text{quantitésproduitesenannéeN} - 1}{\text{quantitésproduitesenannéeN} - 1} \times 100$								
1.3 Part des produits miniers dans le Produit Intérieur Brut	%	8,0	6,5	6,2	4,7	6,5	7,5	7,5
Sources de vérification : Annuaire statistique CPS/Mines-Energie ; Comptes économiques du Mali								
Précision méthodologique : (production valorisée/PIB) x100								
Les activités pertinentes :								
1.1.1 Poursuite de la mise en œuvre des projets :								
Promotion des indices miniers								
Promotion de nouvelles zones pétrolières ;								
1.1.2 Poursuite de l'équipement du PDRM ;								
1.2.1 Poursuite de la mise en exploitation des gisements connus et rentables ;								

⁶ Uranium, fer, manganèse, phosphate, bauxite, métaux de base (nickel, zinc, cuivre, plomb) et pétrole, etc.

1.2.2 Poursuite de l'acquisition en temps réel des données et de leur numérisation ;

1.3.1 Poursuite des missions de suivi et contrôle de la production aurifère ;

1.3.2 Poursuite des missions de suivi et contrôle de la production des autres substances.

Objectif 2. Améliorer la gouvernance dans les domaines minier et pétrolier								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1. Statut du Mali par rapport à la norme ITIE	%	100	100	100	100	100	100	100
Sources de vérification : Document d'appréciation du Secrétariat International de l'ITIE								
Précision méthodologique : (Nombre d'exigences respectées/Nombre d'exigences programmées)x100								
2.2. Statut du Mali par rapport au processus de KIMBERLEY		-	-		Pays membre	Pays membre	Pays membre	Pays membre
Sources de vérification : Rapport d'activités du BEEC								
Précision méthodologique : le respect des obligations du PK								
2.3 Délai de traitement des dossiers miniers et pétroliers								
Le cadastre minier	jours		-	-	60	45	30	30
Le cadastre pétrolier	jours	-	-	-	90	60	45	30
Sources de vérification : Rapports annuels DNGM/AUREP								
Précision méthodologique : Dénombrement								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
2.1.1 Production et Publication du rapport ITIE 2016 ;								
2.1.2 Dissémination du rapport ITIE 2014 et 2015 ;								
2.2.1 Mise en œuvre et suivi de l'application du processus de KIMBERLEY ;								
2.2.2 Réalisation de l'étude du secteur diamantifère ;								
2.3.1 Poursuite de l'installation du système pour la gestion du cadastre ;								
2.3.2 Formation des agents à l'utilisation de nouveaux systèmes.								
Objectif 3. Assurer la promotion du développement de l'artisanat minier et la petite mine								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
3.1 Part de la petite mine dans la délivrance des titres d'exploitation	%	52,50	57,69	44,40	62	62	65	70
Sources de vérification : Rapport annuel de la DNGM								
<i>Nombredetitresdélivrésàlapetitemine</i> x100								
Précision méthodologique : <i>Nombretotaldetitresd'exploitationsdélivrés</i>								
3.2 Part de l'artisanat minier dans la production minière	%	7,52	8,02	8	7,71	6,03	6,56	7,41
Sources de vérification : Rapport annuel de la DNGM								
<i>Quantitéproduiteparl'artisanatminier</i> x100								
Précision méthodologique : <i>Productionminièretotale</i>								
Les activités pertinentes:								
3.1.1 Promotion de l'exploitation des gisements de petites tailles (acquisition de matériels d'expérimentation, études expérimentales) ;								
3.1.2 Poursuite du suivi et du contrôle des exploitations par drague ;								
3.2.1 Recensement des sites d'orpaillage et des orpailleurs ;								

3.2.2 Organisation, structuration de l'orpaillage.

Objectif 4. Promouvoir les matériaux de construction

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
4.1Pourcentage d'autorisation d'exploitation de carrières fonctionnelles	%	11,11	14,89	18,18	19,15	21,40	23,71	24

Sources de vérification : Rapport annuel de la DNGM (année de base 2013)

$$\frac{\text{Nombre de titres fonctionnels}}{\text{Nombre de titres valides}} \times 100$$

Précision méthodologique :

4.2Taux de croissance de la production des différents types de matériaux de construction

Dolérite	-	-	-3,89	135	137	139	
Calcaire	-	-	15,95	108,96	111,99	113,46	
Marbre	-	-	45,38	51,59	53,02	56,09	

Sources de vérification : Rapport annuel de la DNGM

$$\frac{\text{production en année } N - \text{production en année } N - 1}{\text{production en année } N - 1} \times 100$$

Précision méthodologique :

Les activités pertinentes :

4.1.1Poursuite de la mise à jour du répertoire des sociétés de carrières ;

4.1.2poursuite de missions de suivi et contrôle des activités de carrières ;

4.2.1Intensification de la recherche de nouveaux gisements ;

4.2.3Accélération de la mise en exploitation des gisements connus rentables des matériaux de construction.

c. Les projections financières

Tableau 6 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(en milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Développement des ressources minérales					
Personnel	444 952	499 414	505 342	536 013	592 613
Biens et services	567 739	471 012	344 564	375 873	364 569
Transferts et subventions	53 064	53 064	140 026	137 925	151 717
Investissement	485 467	760 967	944 329	956 786	1 000 738
Totaux	1 551 222	1 784 457	1 934 261	2 006 597	2 109 637

d. Les prévisions d'effectif du programme N°2 :

Tableau 7: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat ; par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	167	157	177	192	209
Catégorie A	68	63	71	74	80
Catégorie B	51	47	54	58	63

Catégorie C	22	21	24	27	30
Autres Catégories	26	26	28	33	36

Programme 3 : Appui au Développement des Ressources Minérales

a. Présentation stratégique du programme

Le programme 3 a pour mission :

- la promotion de la recherche, l'exploration et le développement des substances minérales ;
- l'exécution des programmes de prospection géologique, minière et d'hydrocarbures ;
- d'effectuer les travaux d'analyses chimiques ;
- d'exécuter les travaux de reconnaissance et de prospection pour la mise en évidence d'indices de minéralisation, de combustibles solides liquides ou gazeux

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Objectif 1. Assurer la diversification et le développement des ressources minérales								
1.1 Nombre d'échantillons analysés	Nbre	-	-	-	-	15.000	20.000	30.000
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM								
Précision méthodologique : dénombrement								
1.2: Nombre d'échantillons prélevés	Nbre	-	-	-	-	10.000	15.000	20.000
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM								
Précision méthodologique : dénombrement								
1.3 Métrage foré	Mètre	-	-	-	-	2.000	3.000	4.000
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM								
Précision méthodologique : dénombrement								
1.4 Nombre de mesures	nbre	-	-	-	-	3.500	4.500	5.000
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM								
Précision méthodologique : dénombrement								
Les activités pertinentes :								
1.1.1 Poursuite des travaux de sol et géologie ;								
1.1.2 Prélèvement des échantillons géochimie sol ;								
1.2.1. Prélèvement des échantillons ;								
1.2.2 Analyse des échantillons ;								
1.3.3 Travaux de sondage (Tarière, RC ou Carottant) ;								
1.4.1 Travaux de géophysique au sol MAG-VLF.								

c. Les projections financières

Tableau 8: Evolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Appui au développement des ressources minérales					
Personnel	210 000	210 000	190 000	195 700	201 571
Biens et services	356 500	185 000	115 000	118 450	122 002
Investissement	269 000	310 000	405 000	409 150	427 483
Totaux	835 500	705 000	710 000	723 300	751 056

Le Programme 4 : Financement de la Recherche de la Formation et de la Promotion des Activités Minières

a. Présentation stratégique du programme

Le programme «Financement de la Recherche de la Formation et de la Promotion des Activités Minières» a pour objet :

- le financement de la recherche ;
- le financement de la formation ;
- la promotion des activités minières

b. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Objectif 1. Assurer le financement de la recherche minière et pétrolière								
1.1. Nombre de projets de recherche financés	nbre	-	-	-	-	5	5	5
Sources de vérification : Rapport d'activités du Fonds								
Précision méthodologique : dénombrement								
1.2. Nombre d'indices vérifiés et/ou développés	nbre	-	-	-	-	5	5	5
Sources de vérification : Rapport d'activités du Fonds								
Précision méthodologique : dénombrement								
Les activités pertinentes :								

1.1.1. Collecte et centralisation des projets de recherche ;
1.1.2. Analyse et validation des projets de recherche au comité de pilotage ;
1.2.1 Cartographie géologique des zones couvertes par le projet ;
1.2.2 Tests granulométriques au moyen de tamisage

Objectif 2. Assurer le financement de la formation

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1. Taux d'exécution du plan de formation	%	-	-	-	100	100	100	100

Sources de vérification : Rapport annuel du Fonds

Nombre d'activités réalisées

Précision méthodologique : $\frac{\text{Nombre d'activités réalisées}}{\text{Nombre d'activités programmées}} \times 100$

2.2. Nombre d'agents formés	nbre	-	-	-	-	20	25	25
------------------------------------	------	---	---	---	---	----	----	----

Sources de vérification : Rapport annuel du Fonds

Précisions méthodologiques : dénombrement

Les activités pertinentes:

2.1.1. Elaboration et validation du plan de formation ;

2.1.2. Analyse et validation des budgets de formation ;

2.2.1. Recensement des besoins de formation : négociations contractuelles, administration du système cadastral (Mines et Pétrole), archivage et compilation des dossiers, expertise et évaluation des diamants bruts.

Objectif 3. Promouvoir les activités minières

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
3.1 Nombre de rencontres	nbre	-	-	-	-	5	8	10

Sources de vérification : Rapport annuel du Fonds

Précision méthodologique : Dénombrement

Les activités pertinentes :

3.1.1. Identification des activités promotionnelles ;

3.1.2. Participation aux fora (Indaba inde, Toronto, Berlin, tec...) ;

3.2.1 Identification des opportunités ;

3.2.2 Identification des opérateurs.

c. Les projections financières

Tableau 10: Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Financement de la recherche, formation et promotion des activités minières					
Biens et services	130 000	537 500	415 000	427 450	440 273
Totaux	130 000	537 500	415 000	427 450	440 273

Le Programme 5 : Appui à la Promotion de la Recherche Pétrolière

Directeur Adjoint de l'Autorité pour la Promotion de la Recherche Pétrolière (AUREP)

a. Présentation stratégique du programme

Le programme « Appui à la Promotion de la Recherche Pétrolière» a pour mission : la promotion de l'exploration et l'exploitation des ressources pétrolières. Ce programme est chargé de mettre en œuvre des actions pour l'atteinte des objectifs suivants :

- assurer la promotion et le développement des ressources pétrolières;
- disposer de ressources humaines de qualité dans les métiers du pétrole ;
- disposer de ressources matérielles de qualité dans les métiers du pétrole

b. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Objectif 1. Assurer le passage du fret à moindre coût								
1.1. Nombre de km linéaire Géophysiques aéroportées	km	-	-	-	-	6752	6752	6752
Sources de vérification : Rapports d'activités du fonds								
Précision méthodologique : Dénombrement								
1.2. Nombre de puits réalisés	nbre	-	-	-	-	6	6	6
Sources de vérification : Rapports d'activités du fonds								
Précision méthodologique : Dénombrement								
1.3. Nombre d'échantillons Prélevés et Analysés	nbre	-	-	-	-	50	50	50
Sources de vérification : Rapports d'activités du fonds								
Précision méthodologique : Dénombrement								
1.4. Nombre de contrats signés et suivis	nbre	-	-	-	-	2	4	6
Sources de vérification : Rapports d'activités du fonds								
Précision méthodologique : Dénombrement								

Les activités pertinentes :								
1.1.1. Compilation et identification des zones de recherche le comite de Gestion;								
1.1.2 Recrutement du prestataire ;								
1.2.1 Compilation et identification des points de puits ;								
1.2.2 Réalisation des travaux de sub-surface ;								
1.3.1 Compilation et identification des points à prélever ;								
1.3.2 Prélèvement d'échantillons.								
Objectif 2. Disposer de ressources humaines de qualité dans les métiers du pétrole								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1. Taux d'exécution du plan de formation	%	-	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel du Fonds								
Nombre d'agents formés $\times 100$								
Précision méthodologique : $\frac{\text{Nombre d'agents à former}}{\text{Nombre d'agents formés}} \times 100$								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
2.1.1. Elaboration et validation du plan de formation triennale ;								
2.1.2. Analyse et validation des budgets de formation triennale ;								
Objectif 3. Disposer de ressources matérielles de qualité dans les métiers du pétrole								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
3.1. Nombre d'application métier (logiciel et plateforme)	nbre	-	-	-	-	1	2	2
Sources de vérification : Rapport annuel du Fonds								
Précision méthodologique : dénombrement								
3.2. Nombre d'Equipement de prospections et d'analyses	nbre	-	-	-	-	2	3	3
Sources de vérification : Rapport annuel du Fonds								
Précision méthodologique : dénombrement								
Les activités pertinentes :								
3.1.1. Identification des besoins (solution et plateformes);								
3.1.2 Elaboration des termes de référence ;								
3.2.1 Identification des besoins en matériel de (Prospection et Analyses).								

c. Les projections financières

Tableau 12: Evolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Appui à la promotion de la recherche pétrolière					
Personnel	790 000	790 000	710 000	731 300	753 239
Biens et services	2 295 000	2 295 000	2 375 000	2 446 250	2 519 635
Investissement	522 500	772 500	284 200	292 726	301 507

Totaux	3 607 500	3 857 500	3 369 200	3 470 276	3 574 381
---------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

ANNEXE :

I. PROGRAMME 1 : Administration Générale

1. Liste des services :

- le Cabinet ;
- la Direction des Finances et du Matériel ;
- la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Mines et Energie ;
- la Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration;
- l'Appui à la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Mines et Energie ;
- la Chambre des Mines du Mali.

2. Liste des projets

- Néant

3. Liste des Etablissements publics

- Néant

II. PROGRAMME 2 : Promotion et Développement des ressources minérales

1. Liste des services :

- La Direction Nationale de la Géologie et des Mines (DNGM) ;
- le Programme pour le Développement des Ressources Minérales (PDRM) ;
- le Secrétariat Permanent de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) ;
- le Bureau d'Expertise, d'Evaluation et de Certification de Diamants Bruts ;

2. Liste EP:

- l'Autorité pour la Promotion de la Recherche Pétrolière (AUREP);

3. Liste des projets

- le Projet « Promotion de Nouvelles Zones Pétrolières » ;
- le Projet « Promotion des Indices Miniers» ;

- le Projet « Equipement PDRM ».

III. PROGRAMME 3 : Appui au Développement des Ressources Minérales

1. Liste des services

- Appui au Développement des Ressources Minérales

2. Liste des EP

- Néant

3. Liste des projets

- Néant

IV. PROGRAMME 4 : Financement de la Recherche de la Formation et de la Promotion des Activités Minières

1. Liste des services

- Néant

2. Liste des projets

- Financement de la Recherche de la Formation et de la Promotion des Activités Minières

SECTION 730 : MINISTÈRE DE L'ECONOMIE NUMÉRIQUE ET DE LA COMMUNICATION

I. LE DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES (DPPD)

1.1 La mission

Le Ministère de l'Economie Numérique et de la Communication élabore et met en œuvre la politique nationale dans le domaine des médias, des télécommunications, de la poste et des nouvelles technologies de l'information conformément à la déclaration de politique générale du gouvernement.

1.2 Les contraintes et défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en œuvre de la stratégie du ministère.

Contraintes :

- l'insuffisance de l'offre de couverture du pays en moyens de communication ;
- les difficultés d'application de la mercuriale des prix ;
- l'absence de textes législatifs et réglementaires sur le secteur postal ;
- les difficultés de rentabiliser le journal;
- les difficultés de concilier les contraintes d'un EPA avec les exigences d'une entreprise de presse.

Défis :

- l'organisation de la table ronde sur la mise en œuvre de la politique nationale de l'économie numérique ;
- la satisfaction des besoins de la population à travers une offre de communication la recherche de financements innovants ;
- l'achèvement du processus de transition numérique ;
- la vétusté et l'insuffisance de nos locaux ;
- l'insuffisance de ressources humaines qualifiées.

1.3 La politique sectorielle :

1.3.1 La Politique Nationale de Communication pour le Développement (PNCD), adoptée en 1993.

La politique Nationale de Communication pour le Développement est structurée autour de quatre (04) objectifs stratégiques :

1. promouvoir la participation de la population à la définition et à la mise en œuvre des grandes orientations de développement du pays en favorisant un dialogue entre tous les acteurs du développement sur ces actions;
2. appuyer les initiatives prises au niveau des communautés de base dans les différents secteurs du développement, en favorisant l'échange des informations, des savoirs, et des techniques entre ces communautés,
3. permettre à tous ceux qui ont la responsabilité de diffuser des informations ou d'introduire des innovations dans les différents secteurs du développement, de disposer des instruments de communication sociale et éducative leur permettant de le faire dans les meilleures conditions ;
4. promouvoir, pour tous les intervenants au niveau du monde rural, les systèmes de vulgarisation, d'encadrement, de formation et de communication basés sur des stratégies de dialogue, de concertation et de participation plutôt que sur des stratégies de messages verticaux.

1.3.2 La Politique Nationale de Développement de l'Economie Numérique

Elle a été adoptée par le Gouvernement en 2015. La Politique Nationale de Développement de l'Economie Numérique est articulée autour de six (06) orientations stratégiques :

- permettre à tous les Maliens d'accéder aux réseaux et services numériques ;
- développer la production et l'offre de contenus numériques ;
- développer et diversifier les usages et services numériques ;
- mettre en place un écosystème favorable au développement de l'industrie numérique ;
- assurer la disponibilité en qualité et en quantité des compétences humaines en mesure de répondre aux besoins du secteur ;
- instaurer la sécurité et la confiance numérique ; Assurer les moyens de mise en œuvre en allouant les ressources financières adéquates

2.1.3 Stratégie de Communication Gouvernementale

Cette stratégie a été adoptée par le Gouvernement en mai 2015. Elle a pour objectif général d'impulser une dynamique de communication pour améliorer et promouvoir l'action gouvernementale dans tous les domaines (politique, économique, social, culturel etc...).

Pour atteindre les objectifs, la stratégie s'articule autour de quatre (04) objectifs spécifiques qui sont :

- bâtir un cadre de communication gouvernementale et définir ses mécanismes de coordination ;
- améliorer la visibilité et la lisibilité de l'action gouvernementale dans les domaines économique et social ;
- contribuer à la promotion de la réconciliation nationale, de la paix et de la cohésion sociale ;
- contribuer à la réussite d'élections municipales et régionales transparentes, crédibles et justes.

La mise en œuvre de la Stratégie de Communication Gouvernementale se fera à travers cinq (05) stratégies :

1. le renforcement des compétences en communication ;
2. le renforcement des moyens de production et de diffusion ;
3. l'information et la sensibilisation ;
4. le renforcement des structures de communication gouvernementale ;
5. le plaidoyer

1.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs du secteur de l'Economie Numérique et de la Communication.

Tableau 1 : Quelques indicateurs de 2012-2015

Indicateurs	Unité	2012	2013	2014	2015
Pourcentage de populations couvertes par la radiodiffusion	%	90	96	96	96
Pourcentage de localités couvertes par la diffusion télévisuelle	%	80	483	83	83
Densité téléphonique nationale	Lignes/100hbts	93	132	139	-
Pourcentage de communes couvertes par les téléphones (fixe et mobile)	%	70	72	75	-
Accroissement des abonnés	%	34,82	66,70	10,22	-
Taux de perte des envois de la Poste	%	1	0,57	0,83	0 ,38
Total des Services connectés de l'administration	Nombre	-	140	144	150
Total Communes connectées	Nombre	20	23	25	28

Microprogramme de sensibilisation	Nombre	03	38	40	43
-----------------------------------	--------	----	----	----	----

Source : ORTM, CPS-ETC, AMRTP, Malitel/Orange-Mali, Poste, ANCD.

1.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le Ministère de l'Economie Numérique et de la Communication possède trois (03) programmes :

1. Administration générale;
2. Medias et Communication Publics;
3. Poste et Economie Numérique.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programmes (en milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	1 231 129	1 194 900	972 497	1 089 649	1 061 955
Programme 2	21 442 322	7 168 274	9 555 550	9 763 890	10 277 786
Programme 3	3 085 709	3 406 246	2 325 911	2 338 387	2 405 313
Totaux	25 759 160	11 769 420	12 853 958	13 191 926	13 745 054

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique (en milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	201 727	192 038	222 875	236 398	261 356
Biens et services	985 836	581 304	598 801	664 229	633 937
Transferts et subventions	7 137 434	7 365 165	7 170 782	7 229 929	7 364 413
Investissement	17 434 163	3 630 913	4 861 500	5 061 370	5 485 348
Totaux	25 759 160	11 769 420	12 853 958	13 191 926	13 745 054

LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme 1 : Administration Générale

a. Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- i) la gestion des ressources matérielles et financières ;
- ii) la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1 est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la mise en œuvre des politiques sectorielles (ii) à la gestion efficace des ressources matérielles et financières (iii) à la gestion des services et des deniers publics.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévision		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Objectif 1. Assurer la coordination de la mise en œuvre de la politique nationale dans les domaines de la communication, de la poste, de la télécommunication et des technologies de la communication.								
1.1 Taux d'élaboration des textes relatifs aux services de communication	%	0	14.80	67	75	100	100	100
Sources de vérification Rapport d'activité du Cabinet du département.								
Précision méthodologique : (Nombre de textes élaborés/ Nombres de textes programmés) x 100								
1.2. Taux de réalisation des travaux de connexion des services publics	%	0	12	60	98	100	-	-
Sources de vérification : Rapport annuel d'avancement du projet et Rapport d'activité du Cabinet du département								
Précision méthodologique : (Nombre de services connectés/ nombre de services à connecter) x 100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
1.1.1 la mise en place d'un comité ;								
1.1.2 élaboration de textes régissant les services de communication ;								
1.2.1 fournitures, pose installation de la fibre optique ;								
1.2.2 fourniture et installation des antennes VSAT.								
Objectif 2. Assurer la gestion des ressources financières et matérielles du MENC								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1. Taux d'exécution du budget Département	%	99,67	97,84	99	99	100	100	100
Sources de vérification : compte administratif								
Précision méthodologique : (Montant total liquidé/montant total notifier) x100								
2.2. Taux d'exécution du plan de formation du Département	%	42	48	50	50	100	100	100
Sources de vérification : Rapport d'activités de la DRH								
Précision méthodologique : (Nombre d'agents formés/Nombre d'agents programmés pour la formation) x 100								
Les activités pertinentes:								
2.1.1. Production des comptes administratifs trimestriels ;								
2.1.2. Production des situations d'exécution périodique du budget ;								
2.2.1. Mise en œuvre du plan de passation des marchés 2017 ;								

2.2.2. Elaboration et exécution du plan de passation des marchés du Département de l'année 2018 ;
2.3.1 Evaluation de l'exécution du plan de formation 2016 ;
2.3.2 Elaboration et exécution du plan de formation 2017.

Objectif 3. Améliorer le système d'archivage des documents.

Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
3.1 Taux de numérisation des documents	%	-	30	50	90	100	100	100

Sources de vérification : Rapport d'activités du CDI

Précision méthodologique : (Nombre de documents numérisés/ le nombre total de documents à numériser) x100

Les activités pertinentes :

3.1.1. collecte et traitement des documents ;

3.1.2. classement des documents.

Objectif 4. Instaurer un mécanisme de suivi évaluation des politiques et stratégies du département

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
4.1 Taux d'exécution des missions de suivi évaluation sur terrain	%	-	-	-	100	100	100	100

Sources de vérification : Rapport de mission de suivi évaluation

Précision méthodologique : (Nombre de missions exécutés/ nombre de missions prévues) x 100

4.2 Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions de suivi-évaluation	%	-	-	-	100	100	100	100
---	---	---	---	---	-----	-----	-----	-----

Sources de vérification : rapports de suivi de mise en œuvre de recommandations

Précision méthodologique : (Nombre de recommandations mises en œuvre/nombre de recommandations formulées) x100

Les activités pertinentes :

4.1.1. Organisation des missions de suivi évaluation des projets du MENC sur le terrain ;

4.2.1. Suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des missions de suivi-évaluation.

c. Les projections financières

Tableau 3 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Administration Générale					
Personnel	189 166	177 318	207 606	220 203	243 452
Biens et services	589 613	418 982	483 851	547 921	512 627
Transferts et subventions	207 500	224 500	224 500	257 959	234 194
Investissement	244 850	374 100	56 540	63 566	71 682
Totaux	1 231 129	1 194 900	972 497	1 089 649	1 061 955

d. Les prévisions d'effectif du programme N°1 :

Tableau 5: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	70	70	72	72	72
Catégorie A	26	26	26	26	26
Catégorie B	16	16	18	18	18
Catégorie C	3	3	3	3	3
Autres Catégories	25	25	25	25	25

Le Programme 2 : Medias et Communication Public

a. Présentation stratégique du programme

Ce programme a pour objet d'assurer l'information, la communication, la régulation, la publicité, la sensibilisation et le divertissement dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de communication pour le développement.

Il poursuit deux (02) objectifs. Il s'agit de :

- i) promouvoir l'information et la communication d'utilité publique et pluraliste aux plans national, régional et international ;
- ii) développer et moderniser les infrastructures d'information et de communication;

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en œuvre du programme « Medias et Communication» vise à atteindre spécifiquement deux objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévision		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
Objectif 1. Promouvoir l'information et la communication d'utilité publique et pluraliste aux plans national, régional et international								
1.1 Taux de couverture géographique Radio/TV et Presse écrite	%							
Radio/TV		83	83	83	83	83	83	100
Presse écrite		0	80	50	50	70	100	-
Sources de vérification : Rapports d'activités annuels de l'ORTM et l'AMAP								
Précision méthodologique : (superficie par la Radio/TV sur superficie total) x 100								
1.2. Taux de progression de tirage du journal l'Essor	%	-	-	-	2	5	10	10
Sources de vérification : Rapports d'activités annuels de l'AMAP								
Précision méthodologique : (nombre de tirage journaux (l'Essor) de l'année N- nombre de tirage de l'année N-1/ nombre de tirage de l'année N-1) x 100								
1.3 Nombre de correspondants de presse formés	%	0	15	10	10	15	10	10
Sources de vérification : Rapports d'activités annuels de l'AMAP								

Précision méthodologique : dénombrement								
Les activités pertinentes :								
1.1.1 Poursuite de la diffusion des programmes de l'ORTM en Bande Ku en Europe et en Amérique du Nord ;								
1.1.2 Déploiement de la TNT sur l'ensemble du territoire national ;								
1.2.1 Augmentation de la pagination de l'Essor ;								
1.2.2 Restructuration de la production du journal l'Essor ;								
1.3.1 Renforcement de capacités des correspondants de presse régionaux et locaux.								
Objectif 2. Développer et moderniser les infrastructures d'information et de communication								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1 Taux de numérisation des archives audiovisuelles de l'ORTM	%	-	-	0	10	35	65	90
Sources de vérification : Rapport d'activités annuel de l'ORTM								
Précision méthodologique : (archives numérisées/ volume des archives à numériser) x 100								
2.2 Pourcentage de station consolidée	%	0	0	0	25	50	70	90
Sources de vérification : Rapport d'activités annuel de l'ORTM								
Précision méthodologique : (nombre de station consolidée/ nombre de Station à consolider) x 100								
2.3 Taux d'équipements numériques disponibles	%	13	70	50	50	100	100	100
Sources de vérification : Rapport d'activités annuel de l'ANCD								
Précision méthodologique : (nombre d'équipements numériques disponibles/ nombre d'équipements numériques prévu) x100								
Les activités pertinentes:								
2.1.1 Poursuite de la numérisation des archives audiovisuelles de l'ORTM ;								
2.2.1 Poursuite de la consolidation des stations régionales (Kayes, Sikasso, Ségou et Mopti) ;								
2.3.1 Acquisition et installation de nouveaux équipements numérisés ;								
2.3.2 Formation des techniciens à des équipements numérisés.								

c. Les projections financières

Tableau 6 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Medias et Communication Publics					
Personnel	12 561	14 720	15 269	16 195	17 904
Biens et services	396 223	162 322	114 950	116 308	121 310
Transferts et subventions	4 488 078	4 935 272	5 235 371	5 254 733	5 374 006
Investissement	16 545 460	2 055 960	4 189 960	4 376 654	4 764 566
Totaux	21 442 322	7 168 274	9 555 550	9 763 890	10 277 786

d. Les prévisions d'effectif du programme N°2 :

Tableau 7: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	635	646	636	636	636
Catégorie A	198	201	191	191	191
Catégorie B	235	235	235	235	235
Catégorie C	53	59	59	59	59
Autres Catégories	149	151	151	151	151

Programme 3 : Poste et Economie Numérique

a. Présentation stratégique du programme

Le programme 3 a pour objectif de couvrir d'une part la conception, la réalisation, l'entretien des infrastructures T.I.C le développement de contenus, l'élaboration et la mise en œuvre du plan national de formation et de renforcement des capacités dans le domaine des T.I.C pour les services publics, parapublics et les collectivités Territoriales, la promotion et la vulgarisation des TIC en faveur des masses les plus larges et d'autre part la consolidation des infrastructures et l'amélioration de la qualité des services du réseau postal. Il assure l'atteinte des objectifs suivants :

- ♦ consolider et approfondir l'informatisation de l'Administration publique;
- ♦ assurer le désenclavement numérique des Communes et des Ecoles du Mali;
- ♦ consolider les infrastructures du réseau postal.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Objectif 1. Consolider et approfondir l'informatisation de l'Administration publique								
1.1 Nombre de structures connectées au réseau intranet	nbre	-	-	15	15	15	15	15
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC								
Précision méthodologique : dénombrement								
1.2 Nombre de structures de l'administration assistées pour tous les projets TIC (Création de comptes de messagerie, conception et hébergement des sites, interconnexion des structures à l'intranet, etc....)	nbre	-	-	35	100	150	200	200
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC								
Précision méthodologique : dénombrement								
1.3 Pourcentage de couverture du projet de capitalisation économique des TIC	%	-	-	-	10	20	25	45
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC								

Précision méthodologique : Nombre de structures couvertes par le projet par rapport au total prévu multiplié par 100								
1.4 Pourcentage de structures connectées de l'administration disposant de contenus fonctionnels	%	-	-	-	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC								
Précision méthodologique : Nombre de structures connectées de l'administration disposant de contenus fonctionnels par rapport au total prévu multiplié par 100								
Les activités pertinentes :								
1.1.1 Réalisation d'infrastructures de connexion de 15 structures par fibre optique ou par boucle local radio ;								
1.1.2 Accompagnement et suivi des bureaux d'enregistrement dans le cadre de la gestion du nom de domaine point ml ;								
1.2.1 Appui aux départements et démembrements pour tous les projets TIC (élaboration de TDR conception/développement d'applications, formation, assistance aux usagers, maintenance, etc...) ;								
1.3.1 Elaboration des TDR de l'étude sur l'impact économique phase pilote ;								
1.3.2 Elaboration formulaire d'enquête ;								
1.4.1 Développement de contenus pour les structures de l'administration publique.								
Objectif 2. Assurer le désenclavement numérique des Communes et des Ecoles du Mali								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1. Nombre de communes connectées à Intranet/Internet	nbre	0	2	2	3	3	20	20
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC								
Précision méthodologique : dénombrement								
2.2. Nombre d'établissements scolaires connectés à Intranet/Internet	nbre	0	2	2	3	3	20	20
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC								
Précision méthodologique : dénombrement								
2.3. Taux de réalisation des formations	%	-	-	-	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC								
Précision méthodologique : Nombre d'agents formés par rapport au total prévu multiplié par 100								
Les activités pertinentes :								
2.1.1 Réalisation d'infrastructures de connexion de 03 communes ;								
2.1.2 Réalisation des réseaux locaux des communes connectées ;								
2.2.1 Réalisation d'infrastructures de connexion de 03 structures scolaires (académies, CAP et groupes scolaires) ;								
2.2.2 Réalisation des réseaux locaux des structures scolaires connectées ;								
2.3.1 Formation de 03 agents par structure scolaire connectée.								
Objectif 3. Consolider les infrastructures du réseau postal								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
3.1 Pourcentage de bureaux réhabilités et équipés	%	4,44	3,94	5,11	6,57	16	30	30
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités de la Poste								
Précision méthodologique : Nombre de bureaux réhabilités et équipés par rapport au total de bureaux multiplié								

par 100								
3.2 Nombre de moyens roulants acquis pour l'exploitation	nbre	20	5	50	15	60	60	50
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités de la Poste								
Précision méthodologique : dénombrement								
Les activités pertinentes :								
3.1.1 Réhabilitation et équipement 10 bureaux de Poste ;								
3.1.2 Acquisition de 15 véhicules et 45 motos.								

c. Les projections financières

Tableau 8 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Poste et Nouvelles technologies					
Transferts et subventions	2 441 856	2 205 393	1 710 911	1 717 237	1 756 213
Investissement	643 853	1 200 853	615 000	621 150	649 100
Totaux	3 085 709	3 406 246	2 325 911	2 338 387	2 405 313

d. Les prévisions d'effectif du programme N°3 :

Tableau 10 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	111	107	139	139	139
Catégorie A	52	49	67	67	67
Catégorie B	25	24	38	38	38
Catégorie C	16	16	16	16	16
Autres Catégories	18	18	18	18	18

ANNEXES

1. Liste des services par programme

- ✓ Programme n°1 : Cabinet, Direction des Finances et du Matériel,
- ✓ Programme n°2 : néant
- ✓ Programme n°3 : néant

2. Liste des projets par programme

- ✓ **Programme n°1** : Modernisation E-Gouvernement/Corée, Modernisation Réseau Fibre Optique/Chine.
- ✓ **Programme n°2** : Renforcement Equipement Infrastructures ORTM.

- ✓ **Programme n°3** : Contrat Plan Etat – La Poste, Projet Ecoles & Communes à Internet.

3. Liste des EPA par programme

- ✓ Programme n°1 : néant.
- ✓ Programme n°2 : Office de Radio et Télévision du Mali, Agence Malienne de Presse et de Publicité, Agence Nationale de Communication pour le Développement,
- ✓ Programme n°3 : Agence des Technologies de l'Information et de la Communication, La Poste.

SECTION 740 : MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT ET DES AFFAIRES FONCIERES

I. LE DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

1.1.La mission

Le Ministère des domaines de l'Etat et des Affaires foncières élabore et met en œuvre la politique nationale dans le domaine de la gestion des domaines de l'Etat et des collectivités territoriales. A ce titre, il est chargé de :

- l'élaboration, l'application ou le contrôle de l'application de la législation domaniale et foncière ;
- la mise en place des cadastres ;
- le recensement et l'immatriculation des bâtiments et ouvrages publics et le suivi de leur affectation et de leur entretien ;
- l'appui à la gestion du foncier agricole et des espaces pastoraux ;
- le suivi et le contrôle de l'acquisition ainsi que la gestion du patrimoine de l'Etat et de ses établissements publics, à l'exception des fonds publics ;
- le suivi de l'acquisition et de la gestion du patrimoine de collectivités territoriales et leurs établissements publics, à l'exception des fonds publics.

Contraintes :

- l'absence de politique nationale domaniale, foncière et cadastrale ;
- l'absence de textes pour la constatation du droit coutumier ;
- des lacunes dans la procédure d'immatriculation des terres et de la tenue du Livre Foncier ;
- la multiplicité des intervenants dans l'attribution des terres;
- la spéculation foncière et l'accaparement des terres ;
- la spoliation du patrimoine foncier de l'Etat et des Collectivités territoriales ;

- le faible niveau de couverture du pays par les notaires et les cabinets de géomètres-experts ;
- la faible capacité des agents de recouvrement en fiscalité minière et les procédures de vérification des bilans des sociétés minières ;
- la non-spécification des redevances superficiaires et de la taxe d'extraction sur les fiches de versement de la DNGM adressées à la Direction Nationale du Trésor et de la comptabilité publique.
- la sécurisation du patrimoine immobilier bâti et non bâti de l'Etat ;
- la continuation du recensement, de l'immatriculation, de l'entretien et la réfection des bâtiments publics de l'Etat sur l'ensemble du territoire national et à l'extérieur du Mali.

Défis

- l'adoption d'un document de politique nationale domaniale et foncière ;
- la relecture du Code Domanial et Foncier, destinée à rationaliser et maîtriser la gestion du domaine national ;
- la poursuite des actions permettant l'élargissement de l'assiette des recettes fiscales et domaniales ;
- la sécurisation des archives de la conservation foncière à travers la mise en place de système d'archivage physique et numérique ;
- la mise en place d'un Système d'Informations foncières ;
- la sécurisation du patrimoine immobilier bâti et non bâti de l'Etat ;
- la continuation du recensement, de l'immatriculation, de l'entretien et la réfection des bâtiments publics de l'Etat sur l'ensemble du territoire national et à l'extérieur du Mali ;
- la construction de nouveaux locaux pour certains services du département.

1.2 La politique sectorielle :

Ordonnance N°00-027/ P-RM du 22 Mars 2000 portant code domanial et foncier.

1.3 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs du département.

Tableaux 1 : Quelques indicateurs 2012-2015

Indicateurs	Unité	2012	2013	2014	2015
Code Domanial et Foncier et textes d'applications actualisés	Nombre	01	-	-	-

Collectivités Territoriales (CT) disposant d'un livre foncier fonctionnel	Nombre	55	55	55	55
Missions de contrôle externes et internes effectuées et suivies d'effets	Nombre	-	11	11	19
Textes législatifs relatifs à la fiscalité immobilière révisés	NOMBRE	01	01	01	01

Source : BP- 2017-2019

1.4 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières possède trois (03) programmes :

1. Administration générale ;
2. Gestion Domaniale et Foncière ;
3. Gestion des Biens de l'Etat.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programmes (en milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	3 672 263	1 931 918	5 054 938	5 929 746	6 338 400
Programme 2	2 262 327	3 912 311	6 689 548	6 836 782	7 302 072
Programme 3	301 140	478 485	661 529	669 620	705 722
Totaux	6 235 730	6 322 714	12 406 015	13 436 148	14 346 194

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique (en milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	1 375 094	1 624 784	1 818 511	1 926 577	2 134 785
Biens et services	1 438 241	1 451 431	1 682 584	1 828 038	1 785 069
Transferts et subventions	789 220	599 220	449 920	455 033	465 648
Investissement	2 633 175	2 647 279	8 455 000	9 226 500	9 960 692
Totaux	6 235 730	6 322 714	12 406 015	13 436 148	14 346 194

II. LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme 1 : Administration générale

a. Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- la réforme domaniale et foncière ;
- le suivi de la mise en œuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme I est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la mise en œuvre de la politique (ii) à la gestion efficace des ressources matérielles et financières (iii) à la gestion des services et des deniers publics (iv) à la décentralisation et de déconcentration au sein du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévision		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
Objectif 1. Assurer la gestion efficace des ressources, matérielles et financières du département ;								
1.1 Taux d'exécution du budget Ordinaire et BSI	Budget Ordinaire	%	94	96	92.13	100	100	100
	BSI	%	100	100	99.8	100	100	100
Moyens de vérification : compte administratif								
Précisions méthodologiques : (Total du crédit liquidé/ Total de crédit notifié) x 100								
1.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	-	-	-	-	100	100	100
Moyen de vérification : plan de passation et tableau de suivi								
Précision méthodologique : (nombre de marchés définitivement notifiés / nombre de marchés prévus dans le plan de passation) X 100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
1.1.1 Elaboration de l'avant-projet de budget 2018 du département.								
1.1.2 Elaboration des comptes administratifs du 1 ^{er} , 2 ^{èmes} , 3 ^{èmes} et 4 ^{èmes} trimestres 2017.								
1.2.1 Elaboration du plan de passation.								
1.2.2 Suivi du plan de passation.								
OBJECTIF 2 : Contribuer à l'amélioration de la gestion en matière domaniale et foncière.								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
2.1 Pourcentage des services ayant reçu au moins une mission de contrôle par an	%	-	50	68.75	100	100	100	100
Moyens de vérification : Rapports de missions de Contrôle de l'IDAF								
Précisions méthodologiques : (Nombre de service ayant reçu au moins une mission de contrôle/ Nombre total de services programmés) X 100								
2.2.Taux de mise en œuvre des recommandations issues des rapports d'inspection	%	33.33	45	14,28	60	100	100	100

Moyens de vérification : rapports de mise en œuvre de recommandation Précisions méthodologiques : Précisions méthodologiques : Précisions méthodologiques : Précisions méthodologiques : (Nombre de recommandations mises en œuvre de l'année N-1/ Nombre de recommandations issues des missions d'inspection de l'année N-1) X 100																																	
Les activités pertinentes de l'objectif : <ul style="list-style-type: none"> 2.1.1. Contrôle systématique de la gestion des services centraux, régionaux/ subrégionaux, autres organisme du Département et Collectivités Territoriales. 2.1.2. Contrôle du livre foncier et vérification de l'application des règles d'urbanisme. 2.2.1. Suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des rapports de missions. 2.2.2. Evaluation de la gestion des structures et organismes du département, suite à la mise en œuvre des recommandations issues des rapports de missions. 																																	
OBJECTIF 3 :impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département et procéder à la dévolution des biens/ services de l'Etat proposés au transfert aux collectivités territoriales,																																	
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2" style="text-align: center;">Indicateurs</th> <th rowspan="2" style="text-align: center;">Unité</th> <th colspan="3" style="text-align: center;">Réalisations</th> <th rowspan="2" style="text-align: center;">En cours</th> <th colspan="3" style="text-align: center;">Prévisions</th> </tr> <tr> <th style="text-align: center;">2013</th> <th style="text-align: center;">2014</th> <th style="text-align: center;">2015</th> <th style="text-align: center;">2016</th> <th style="text-align: center;">2017</th> <th style="text-align: center;">2018</th> <th style="text-align: center;">2019</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="vertical-align: top;">3.1 Taux de réalisation des ateliers de validation du projet décret fixant le détail des compétences transférées en matière domaniale et foncière.</td> <td style="vertical-align: top;">-</td> <td style="vertical-align: top;">-</td> <td style="vertical-align: top;">-</td> <td style="vertical-align: top;">14</td> <td style="vertical-align: top;">100</td> <td style="vertical-align: top;">100</td> <td style="vertical-align: top;">-</td> <td style="vertical-align: top;">-</td> </tr> </tbody> </table>									Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions			2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	3.1 Taux de réalisation des ateliers de validation du projet décret fixant le détail des compétences transférées en matière domaniale et foncière.	-	-	-	14	100	100	-	-
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions																											
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	2019																								
3.1 Taux de réalisation des ateliers de validation du projet décret fixant le détail des compétences transférées en matière domaniale et foncière.	-	-	-	14	100	100	-	-																									
Sources de vérification : Rapports d'activités, rapports de validation, Avant-projet de décret																																	
Précision méthodologique : (Nombre d'ateliers réalisés / Nombre d'ateliers programmés) x 100																																	
3.2 Taux de réalisation des ateliers de validation du projet décret fixant le détail des compétences transférées en matière domaniale et foncière.		%	-	-	-	14	100	100																									
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la CADD.																																	
Précisions méthodologiques : (Nombre d'ateliers réalisés / Nombre d'ateliers programmés) x 100																																	
Les activités pertinentes de l'objectif <ul style="list-style-type: none"> 3.1.1 Tenue d'ateliers de validation du projet de décret fixant le détail des compétences transférées en matière domaniale et foncière. 3.2.1. Tenue d'ateliers de restitution du décret fixant le détail des compétences transférées en matière domaniale et foncière. 																																	
Objectif 4.refonder les rapports sociaux, mettre la terre au service du développement et appuyer la bonne gouvernance de l'Etat.																																	
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2" style="text-align: center;">Indicateurs</th> <th rowspan="2" style="text-align: center;">Unité</th> <th colspan="3" style="text-align: center;">Réalisations</th> <th rowspan="2" style="text-align: center;">En cours</th> <th colspan="3" style="text-align: center;">Prévisions</th> </tr> <tr> <th style="text-align: center;">2013</th> <th style="text-align: center;">2014</th> <th style="text-align: center;">2015</th> <th style="text-align: center;">2016</th> <th style="text-align: center;">2017</th> <th style="text-align: center;">2018</th> <th style="text-align: center;">2019</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="vertical-align: top;">4.1 Taux de réalisation du Système d'Informations foncières</td> <td style="vertical-align: top;">%</td> <td style="vertical-align: top;">-</td> <td style="vertical-align: top;">-</td> <td style="vertical-align: top;">-</td> <td style="vertical-align: top;">10</td> <td style="vertical-align: top;">20</td> <td style="vertical-align: top;">35</td> <td style="vertical-align: top;">45</td> </tr> </tbody> </table>									Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions			2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	4.1 Taux de réalisation du Système d'Informations foncières	%	-	-	-	10	20	35	45
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions																											
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	2019																								
4.1 Taux de réalisation du Système d'Informations foncières	%	-	-	-	10	20	35	45																									
Moyens de vérification : rapport d'activité et base de données SIF remis au SP/Reforme																																	
Précisions méthodologiques : (Nombre de commune disposant de SIF / nombre de communes sélectionnées)																																	

4.2Taux de Communes disposant de plan cadastral communal	%	-	-	-	13,2	20	40	50
Moyens de vérification : rapport de travaux et base cadastrales remis au SP/Reformé/DNDC								
Précisions méthodologiques : (nombre de communes disposant de plans cadastraux / sur nombre total de commune programmées) X100								
4.3 Dématérialisation des archives foncières et cadastrales					25	50	90	100
Moyens de vérification : rapport d'inventaire et base de données remis au SP/Réforme								
Précisions méthodologiques : (nombre d'archives foncières et cadastrales dématérialisés/ nombre de titre dossiers recensés) X 100								
Les activités pertinentes de l'objectif								
4.1.1 Réalisation de l'application du SIF.								
4.1.2 Audit du système informatique existant.								
4.2.1 Collecte des données attributaires du SIF.								
4.2.2 Confection du plan cadastral communal.								
4.2.3 Géo référencement des plans cadastraux.								
4.3.1 Sécurisation de la salle d'archivage de la conservation foncière.								
4.3.2 Dématérialisation des archives de la conservation foncière de Kati et Bamako.								
4.3.3 Equipement de la salle des archives de Bamako et Kati.								
4.3.5 Classement des dossiers fonciers et techniques des BS et des Services techniques.								

Tableau 3 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1 : Administration Générale					
Personnel	423 682	663 335	591 826	627 743	694 029
Biens et services	995 131	1 118 883	1 318 192	1 433 187	1 395 612
Transferts et subventions	24 900	24 900	39 920	40 066	41 375
Investissement	2 228 550	124 800	3 105 000	3 828 750	4 207 384
Totaux	3 672 263	1 931 918	5 054 938	5 929 746	6 338 400

c. Les prévisions d'effectif du programme N°1 :

Tableau 4 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectifs au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	126	114	160	160	160
Catégorie A	33	39	68	68	68
Catégorie B	23	20	53	53	53
Catégorie C	16	8	7	7	7
Autres Catégories	54	47	32	32	32

Le Programme 2 : Gestion Domaniale et Foncière

a. Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à contribuer à l'amélioration de la gestion, de la conservation, de la sécurisation des droits fonciers, de la réforme du cadre institutionnel, de l'amélioration de la connaissance du foncier et de la mobilisation des ressources pour le Trésor Public.

Il poursuit trois (03) objectifs spécifiques. Il s'agit de :

- Maîtriser la gestion domaniale, foncière et cadastrale ;
- Améliorer les recettes de la Direction Nationale des Domaines et du Cadastre.
- Former, communiquer et accompagner le changement.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en œuvre du programme « Gestion Domaniale et Foncière » vise à atteindre spécifiquement trois objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1 :Maîtriser la gestion domaniale, foncière et cadastrale								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévision		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
1.1 Taux de réalisation et d'opérationnalisation du Système sur les Titres Fonciers et l'Immobilier	%	-	-	-	100	100	100	-
Moyens de vérification : rapport DNDC								
Précisions méthodologiques : (Nombre de phases réalisées / nombre de phase programmées) X100								
1.2.Taux de contrôle des dossiers techniques	%	-	-	-	100	20	40	50
Moyens de vérification : rapport de travaux et base cadastrales remis au SP/Reformé/DNDC								
Précisions méthodologiques : (nombre de dossiers contrôlés / sur nombre de dossiers reçus) X100								

1.1.1 Audite informatique								
1.1.2 conception du SITFI								
1.2.1 Contrôle des dossiers fonciers								
1.3.1 Numérisation des dossiers des archives de la conservation foncière								
1.3.2 Indexation dans le Modon Um les dossiers des archives de la conservation foncière numérisées								
1.3.3 Inventaire des dossiers								
1.4.1 Relecture du code domanial et foncier et de ses textes d'application								
1.3.5 Poursuite de l'informatisation du service des Domaines								
Objectif N°2 :Améliorer les recettes de la Direction Nationale des Domaines et du Cadastre								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1. Taux de réalisation des prévisions de recettes	%	79,39	96	95	95	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'activités de la DNDC								
Précisions méthodologiques : (montant recouvré / montant prévisionnel) X100								
2.2 Taux d'accroissement des recettes par rapport à l'année précédente	%	-33,43	-4	8,5	3	100	100	100
Sources de vérification : Rapports annuels d'activités DNDC								
Précision méthodologique : ((Recettes recouvrées à l'année n- recettes recouvrées à l'année n-1)/recettes recouvrées à l'année n-1) X 100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
2.1.1 Recouvrement des recettes domaniales et fiscales pour le compte du trésor public								
2.2.1 Elargissement de l'assiette des recettes domaniales et fiscales								
2.3.1 Recouvrements des dividendes des sociétés dans lesquelles l'Etat détient des participations								
Objectif N°3 : former, communiquer et accompagner le changement								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
3.1 Taux d'appropriation des outils (Plan stratégique, Manuel de procédure, Code de déontologie, recouvrement de recettes, SITFI, la numérisation, développement, base de données, réseau, maintenance informatique)	%				100	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'activités de la DNDC								
Précisions méthodologiques : (nombre d'agents formés qui utilisent les outils /nombre d'agents programmés) x100								
3.2 Taux de mise en œuvre des plans de communication	%	-	-	-	100	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'activités de la DNDC								
Précisions méthodologiques (nombre de plans de communication réalisés /nombre plans de communication programmés) x100								
Activités permanentes :								
i. Renforcement des capacités								
ii. Renforcement du système de communication								

Tableau 5 : Répartition des dépenses par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 2 : Gestion Domaniale et Foncière					
Personnel	844 669	961 449	1 123 148	1 191 311	1 317 105
Biens et services	370 213	314 063	346 400	375 604	369 867
Transferts et subventions	684 320	514 320	370 000	371 367	383 507
Investissement	363 125	2 122 479	4 850 000	4 898 500	5 231 593
Totaux	2 262 327	3 912 311	6 689 548	6 836 782	7 302 072

d. Les prévisions d'effectif du programme N°2 :

Tableau 6 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	550	553	683	683	683
Catégorie A	117	124	254	254	254
Catégorie B	185	181	181	181	181
Catégorie C	73	73	73	73	73
Autres Catégories	175	176	176	176	176

Programme 3 : Gestion des biens de l'Etat

a. Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à assurer :

- une meilleure gestion du patrimoine de l'Etat,
- le suivi des participations de l'Etat dans le capital social des sociétés et la réforme des entreprises publiques.

Il est bâti autour des activités de la Direction Générale de l'Administration des Biens de l'Etat (D.G.A.B.E).

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Objectif 1 : Assurer la bonne gestion des matériels et équipements durables de l'Etat								
	UNITE	REALISATIONS			ANNEE EN COURS	CIBLE		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Indicateur 1.1 : Pourcentage des matériels roulants recensés par rapport à la situation théorique existante	%	-	128	113	100	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport de mission ; base de données Précisions méthodologiques : (nombre de matériel recensé/Nombre théorique existant) x 100								
Indicateur 1.2 : Taux de déploiement du logiciel de la comptabilité-matières	%	-	-	53	60	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport de suivi. Précisions méthodologiques : (Nombre de bureaux comptables connectés au logiciel/ nombre total de bureaux comptables programmés) x 100								
Activités pertinentes : 1.1.1 Recensement du matériel roulant de l'Etat en vue de la constitution et la tenue d'un fichier centralisateur du parc auto ; 1.1.2 Suivi de l'application effective de la comptabilité-matières ; 1.1.3 Poursuite de la réforme des matériels et des équipements de l'Etat devenus sans emploi ; 1.2.1 Poursuite du déploiement du logiciel de la Comptabilité – matières au niveau des Bureaux Comptables ; 1.2.2 Poursuite de la Formation des Comptables – matières sur le nouveau logiciel de la comptabilité-matières.								
Objectif 2 : Contribuer à la bonne gestion du portefeuille de l'Etat								
Indicateur 2.1 : Pourcentage des administrateurs représentant l'Etat formés	%	-	-	-	-	100	100	100
Moyens de vérification : Avis de convocation; Rapports de formation Précisions méthodologiques: (Nombre d'administrateurs qui ont participé à la formation /nombre total d'administrateurs conviés) x 100								
Indicateur 2.2 : Pourcentage des entreprises qui ont renseigné les fiches d'inventaire	%	-	18	50	50	70	80	100
Moyens de vérification : Répertoire des entreprises publiques Précisions méthodologiques : (Nombre des entreprises qui ont renseigné les fiches d'inventaire/ nombre total d'entreprises répertoriées) x 100.								
Les activités pertinentes de l'objectif : 2.1.1. Renforcement des capacités des administrateurs représentant l'Etat dans les conseils d'administration et des agents de la DGABE ; 2.2.1 Poursuite de l'actualisation du répertoire du portefeuille de l'Etat (collecte de données en vue de l'élaboration du répertoire) ;								
Objectif 3 : Mettre en œuvre le programme de réforme des entreprises publiques								

Indicateur 3.1 : Taux de réalisation des actifs des entreprises liquidées	%	20	0	30	20	30	40	50
Moyens de vérification : Les rapports du liquidateur								
Précisions méthodologiques : (La valeur des actifs cédés /la valeur des actifs recensés) x 100								
Indicateur 3.2 : Pourcentage des concessions suivies	%	40	80	20	85	95	100	100
Moyens de vérification : Rapports de mission								
Précisions méthodologiques : (Les concessions et administrations provisoires suivies/ nombre total des concessions et administrations mises en place) x 100.								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
3.1.1 Poursuite du programme de réforme et de privatisation des entreprises publiques ;								
3.1.2 Poursuite du recensement et l'évaluation des actifs résiduels des sociétés et entreprises publiques privatisées								
3.1.3 Suivi des opérations de liquidation ;								
3.2.1 Suivi des concessions, administrations provisoires et des locations gérances;								
3.2.2 évaluation des concessions et administrations provisoires et des locations gérances;								
Objectif 4 : Assurer le suivi et la bonne gestion du patrimoine bâti de l'Etat								
Indicateur 4.1 : Pourcentage des bâtiments publics immatriculés	%	-	-	-	67	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport de mission								
Précisions méthodologiques : (Nombre de bâtiments immatriculés/nombre des bâtiments programmés) x 100.								
Indicateur 4.2 : Pourcentage des bâtiments réhabilités et rénovés	%	-	-	20	30	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'activités								
précisions méthodologiques : (Nombre des bâtiments réhabilités et rénovés/nombre total de bâtiments programmés) x 100.								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
4.1.1 Recensement et immatriculation des bâtiments de l'Etat ;								
4.1.2 Suivi des affectations des bâtiments publics ;								
4.2.1 Réhabilitation des bâtiments publics.								
4.2.2 rénovation des bâtiments publics.								

c. Les projections financières

Tableau 7:Evolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 3 : Gestion des Biens de l'Etat					
Personnel	106 743	-	103 537	107 523	123 651
Biens et services	72 897	18 485	17 992	19 247	19 590
Transferts et subventions	80 000	60 000	40 000	43 600	40 766
Investissement	41 500	400 000	500 000	499 250	521 715
Totaux	301 140	478 485	661 529	669 620	705 722

d. Les prévisions d'effectif du programme N°3 :

Tableau 9 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignations	Effectifs au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	77	84	119	121	126
Catégorie A	15	13	26	26	26
Catégorie B	32	34	54	55	57
Catégorie C	10	13	15	16	19
Autres Catégories	20	24	24	24	24

ANNEXES

Programme 1 : Administration Générale

a. Liste des services :

- Cabinet ;
- Inspection des Domaines et des Affaires Foncières (IDAF) ;
- Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration (CADD) ;
- Direction des Finances et du Matériel (DFM) ;
- Secrétariat permanent de la réforme domaniale et foncière au Mali

b. Liste des EP :

Agence de Cession Immobilière (ACI)

c. Liste des projets :

Néant

Programme 2 : Gestion Domaniale et Foncière

a. Liste des services :

- Direction Nationale des Domaines et du Cadastre (DNDC)

b. Liste des EP :

Néant

c. Liste des projets :

Néant

Programme 3 : Gestion des biens de l'Etat

a. Liste des services :

- Direction Générale de l'Administration des Biens de l'Etat (D.G.A.B.E).

b. Liste des EP :

Néant

c. Liste des projets :

Néant.

SECTION 745 : MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

I. le document de programmation pluriannuelle des dépenses (dppd)

1.1 La mission

Le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique nationale dans les domaines de l'Urbanisme et de l'Habitat, notamment :

- l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des outils de planification urbaine;
- la promotion d'un développement harmonieux des agglomérations, notamment à travers la mise en œuvre d'une politique de cohésion sociale;
- la mise en œuvre d'une politique visant à assurer l'accès du plus grand nombre de maliens au logement décent;
- la promotion de logements sociaux, notamment l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à la réalisation et aux conditions d'attribution de ces logements;
- l'amélioration de la qualité du logement et de l'habitat;
- la valorisation et la promotion des matériaux locaux de construction;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à la construction et à l'urbanisme;
- la mise en œuvre de programmes de développement des villes et de réhabilitation de quartiers spontanés, en rapport avec les acteurs du secteur privé et des citoyens.

1.2 Les contraintes et défis :

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise œuvre de la stratégie du Ministère.

Contraintes :

Le développement harmonieux des établissements humains du Mali est fortement impacté par un certain nombre de contraintes, notamment la difficulté de mobilisation de ressources financières adaptées afin de faire face aux besoins d'investissement en infrastructures et équipements sociaux de base concourant à l'accès, pour le plus grand nombre de ménages, à un logement décent.

Défis :

Malgré l'adoption d'un certain nombre de politiques et de stratégies et la dotation des principales villes d'outils de planification urbaine dédiés à leur développement, lesdites villes sont caractérisées par un certain nombre de défis, notamment :

- *un étalement généralisé* qui constitue un handicap majeur dans leur développement durable;
- *une gestion foncière* marquée par la non maîtrise des réserves foncières et des pratiques opaques malgré les efforts accomplis pour rendre plus transparentes les procédures d'attribution des terres publiques;
- *une insuffisance d'infrastructures et d'équipements de services urbains ou sociaux de base*, notamment dans les quartiers précaires;
- *des problèmes environnementaux et sociaux* du fait que les types d'habitat promus sont en déphasage avec les services d'assainissement disponibles qui ne parviennent pas à satisfaire la demande résultant de la croissance galopante de la population;
- *une hausse de l'insécurité dans les grandes villes* avec la circulation des armes, la prolifération de quartiers précaires (spontanés) et la paupérisation des populations qui s'y entassent, multipliant ainsi les zones à risques.

1.3 La politique sectorielle :

La politique sectorielle dans les domaines de l'Urbanisme et de l'Habitat est structurée autour de quatre (04) objectifs stratégiques :

1. améliorer la qualité de vie dans les villes par un meilleur cadre de vie;
2. renforcer les économies locales pour améliorer les capacités d'autofinancement des villes et lutter contre le sous-emploi et la pauvreté;
3. favoriser l'expression des diversités socioculturelles, le renforcement de la citoyenneté locale et l'affermissement des principes démocratiques;
4. améliorer la gestion des villes et maîtriser leur étalement.

1.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs du secteur.

Tableaux 1 : Quelques indicateurs de 2012-2015

Indicateurs	Unité	2012	2013	2014	2015
Nombre de logements sociaux	Nbre	-	-	-	2052
Taux de SDU élaborés	%	-	28,57	0	25
Taux de SDU révisés		-	-	-	50

Taux de PUS élaborés		-	-	-	25
----------------------	--	---	---	---	----

Source : DNUH-OMH

1.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme possède deux (02) programmes :

1. Administration Générale ;
2. Développement Harmonieux des Villes et Réhabilitation des Quartiers Précaires.

Tableau 2 : Répartition des dépenses par programmes (en milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	2 463 677	6 945 294	621 071	673 302	676 906
Programme 2	6 069 837	7 327 535	7 699 928	7 842 999	8 250 842
Totaux	8 533 514	14 272 829	8 320 999	8 516 301	8 927 748

Tableau 3 : Répartition des dépenses par nature économique (en milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	996 234	1 366 923	1 221 127	1 295 235	1 432 000
Biens et services	823 680	805 932	914 933	973 988	969 091
Transferts et subventions	12 450	12 824	60 059	60 278	61 643
Investissement	6 701 150	12 087 150	6 124 880	6 186 800	6 465 014
Totaux	8 533 514	14 272 829	8 320 999	8 516 301	8 927 748

II. LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme 1 : Administration Générale

a. Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du Département;
- assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du Département;
- renforcer la lutte contre la corruption et la délinquance économique et financière;
- impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Département.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme I est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui

contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à l'amélioration , à la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du Département; (ii) à assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du Département (iii) au renforcement de la lutte contre la corruption et la délinquance économique et financière;(iv) à Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

OBJECTIF 1 : Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du Département.								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévision		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
1.1 : Taux d'exécution des activités du Département	%	-	40	70	80	100	100	100
Précision méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) X 100								
Moyens de vérification : Rapport d'activités des différentes structures du Département								
1.2 : Taux de mise en œuvre des recommandations des réunions des Comités d'Orientation des Politiques du Département	%	-	50	65	75	100	100	100
Précision méthodologique : (Nombre de recommandations mises en œuvre / Nombre recommandations formulées pour l'année) X 100								
Moyens de vérification : Rapports et comptes rendus de réunions de programmation ou de vérification de la mise en œuvre des tâches des structures du Département								
1.3 : Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation et de coordination effectuées dans les services centraux et déconcentrés du Département - Suivi-évaluation - Coordination	%	-	50	65	100 60	100 100	100 100	100 100
Précision méthodologique : - (Nombre de missions de suivi-évaluation effectuées / Nombre de missions de suivi-évaluation programmées) X 100 - (Nombre de missions de coordination effectuées / Nombre de missions de coordination programmées) X 100								
Moyens de vérification : - Rapport de réunion de suivi (Réunions périodiques de Direction); - Rapport de mission de l'Inspection des Domaines et des Affaires Foncières (IDAF);								
Les activités pertinentes :								
1.1.1 Adoption et mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Habitat et de Plan d'actions opérationnel;								
1.1.2 Poursuite de la réalisation des études stratégiques du Programme de Développement des Villes du Mali;								
1.2.1. Tenue des réunions préparatoires du Comité de pilotage de la surveillance active;								
1.2.2. Tenue des sessions des comités d'orientation des projets et programmes du Département;								
1.3.1 Tenue de réunions de concertation et d'évaluation des performances des structures du Département;								
1.3.2 Organisation de missions de suivi-évaluation des structures du Département;								

Objectif 2. : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du Département

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1 : Taux d'exécution du budget - Budget Ordinaire - Budget Spécial d'Investissement (intérieur)	%	99,65 100	99,77 100	100 100	100 100	100 100	100 100	100 100

Précision méthodologique : (Total du montant liquidé / Total du crédit notifié) X 100

Moyens de vérification : Compte administratif

2.2 : Taux de satisfaction des services par rapport aux besoins d'acquisition en matériels, équipements et fournitures de bureau	%	95	100	100	100	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Précision méthodologique : (Nombre de besoins satisfaits / Nombre total de besoins exprimés) X 100

Moyens de vérification : Liste des besoins satisfaits par la Direction des Finances et du Matériel (DFM)

2.3 : Taux d'exécution du programme de formation	%	-	0	50	60	100	100	100
--	---	---	---	----	----	-----	-----	-----

Moyens de vérification : Rapports d'activités de la Direction des Ressources Humaines du Secteur des Infrastructures (DRH-SI)

Précision méthodologique : (Nombre de formations effectuées / Nombre total de formations programmées) X 100

Les activités pertinentes :

- 2.1.1 Elaboration de l'avant-projet de Budget 2018;
- 2.1.2 Production des comptes administratifs de l'exercice 2016;
- 2.2.1 Informatisation et équipement des services du Département (fourniture de bureau, logiciels et mise en place de réseau intranet et internet);
- 2.2.2 Achats de matériels informatiques et bureautiques;
- 2.3.1 Formation d'agents du Département dans le cadre de la maîtrise et de l'application des textes législatifs et réglementaires en matière d'urbanisme, de construction et de promotion immobilière;
- 2.3.2 Poursuite de la mise en œuvre du Plan de formation dans le cadre du Programme Décennal de Formation pour l'Emploi;

Objectif 3 : Renforcer la lutte contre la corruption et la délinquance économique et financière

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
3.1 : Pourcentage de services ayant reçu une mission de contrôle par an	%	-	0	50	100	100	100	100

Moyens de vérification : Rapports de missions de contrôles

Précision méthodologique : (Nombre de services ayant reçu une mission de contrôle / Nombre total de services programmés) X 100

3.2 : Pourcentage de missions	%	75,51	-	100	100	100	100	100
-------------------------------	---	-------	---	-----	-----	-----	-----	-----

inopinées								
Précision méthodologique : (Nombre de missions non programmées exécutées /Nombre total de missions effectuées) X 100								
Moyens de vérification : Rapport d'activités de l'Inspection des Domaines et des Affaires Foncières (IDAF)								
3.3 : Taux de mise en œuvre des recommandations de contrôle	%	-	0	45	60	100	100	100
Précision méthodologique : (Nombre de recommandations mises en œuvre / Nombre de recommandations totales) X 100								
Moyens de vérification : Rapports de mise en œuvre des recommandations des missions de contrôle								
Les activités pertinentes :								
3.1.1 Contrôle systématique de la gestion des services centraux, régionaux, subrégionaux et autres organismes du Département;								
3.2.1 Contrôle inopiné de la gestion des services centraux, régionaux, subrégionaux et autres organismes du Département;								
3.3.1 Mise en œuvre des recommandations contenues dans les rapports de contrôle des services et organismes du Département;								
Objectif 4. Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Département.								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
4.1 : Taux de réalisation des ateliers de validation du décret fixant le détail des compétences transférées en matière d'urbanisme et de construction.	%	-	-	-	14	100	100	100
Précision méthodologique : (Cumul des ateliers réalisés / Nombre d'ateliers programmés) X 100								
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la Cellule d'Appui à la Décentralisation et la Déconcentration (CADD).								
4.2 : Taux de réalisation des ateliers de restitution de décret fixant le détail des compétences transférées en matière d'urbanisme et de construction.	%	-	-	-	14	100	100	100
Précision méthodologique : (Cumul des ateliers réalisés / Nombre d'ateliers programmés) X 100								
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la Cellule d'Appui à la Décentralisation et la Déconcentration (CADD).								
4.3 : Pourcentage de services déconcentrés transférés aux Collectivités Territoriales.	%	-	-	-	-	100	100	100
Précisions méthodologiques : (Nombre de décisions de transfert élaborés / Nombre de décisions programmées) X 100								
Moyens de vérification : Rapports de mission de la Cellule d'Appui à la Décentralisation et la Déconcentration (CADD).								
Les activités pertinentes :								
4.1.1 Tenue d'ateliers de validation des textes fixant le détail des compétences transférées en matière d'urbanisme et de construction;								
4.2.1 Tenue d'ateliers de restitution des textes fixant le détail des compétences transférées en matière d'urbanisme et de construction ;								
4.3.1 Elaboration des décisions de transfert des services de l'Etat aux Collectivités Territoriales.								

c. Les Projections Financières

Tableau 4 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(en milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Administration Générale					
Personnel	117 492	356 110	162 256	172 103	190 275
Biens et services	446 585	489 210	403 876	445 231	429 011
Transferts et subventions	12 450	12 824	30 059	30 168	30 851
Investissement	1 887 150	6 087 150	24 880	25 800	26 769
Totaux	2 463 677	6 945 294	621 071	673 302	676 906

d. Les prévisions d'effectif du programme N°1 :

Tableau 5 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total					
Catégorie A	07	12	14	14	14
Catégorie B	12	12	16	16	16
Catégorie C	03	08	10	10	10
Autres Catégories	21	24	28	28	28

Le Programme 2 : Développement Harmonieux des Villes et Réhabilitation des Quartiers Précaires.

a. Présentation stratégique du programme

Ce programme contribue à améliorer le cadre de vie des populations et à réaliser les études et recherches nécessaires à la mise en œuvre des politiques du Département.

Il poursuit trois (04) objectifs. Il s'agit de :

- maîtriser la croissance des villes;
- appuyer l'amélioration du cadre de vie dans les Quartiers précaires;
- faciliter l'accès au logement dans un cadre viabilisé pour un plus grand nombre de personnes;
- appuyer la promotion des matériaux locaux de construction.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

1. La mise en œuvre du programme « Développement Harmonieux des Villes et Réhabilitation des Quartiers Précaires» vise à atteindre spécifiquement quatre objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

OBJECTIF 1 : Maîtriser la croissance des villes								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
1.1 : Taux de réalisation des outils de planification urbaine								
- Schémas Directeurs d'Urbanisme (SDU) élaborés	%	28,5	0	25	65	100	100	100
- Schémas Directeurs d'Urbanisme (SDU) révisés								
- Plans d'Urbanisme Sectoriels (PUS) élaborés								
Précisions méthodologiques :								
- (Nombre de SDU élaborés / Nombre de SDU prévus par an) X 100								
- (Nombre de SDU révisés / Nombre de SDU à réviser par an) X 100								
- (Nombre de PUS élaborés / Nombre de PUS prévus par an) X 100								
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat (DNUH)								
1.2 : Pourcentage d'opérations foncières et d'urbanismes instruites	%	75,99	72,51	72	75	100	100	100
Précision méthodologique : (Nombre d'opérations foncières et d'urbanisme traitées / Nombre total des demandes reçues) X 100								
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat (DNUH)								
1.3 : Pourcentage de constructions autorisées et contrôlées par rapport au total de chantiers contrôlés	%	71,19	71,93	73	75	100	100	100
Précision méthodologique : (Nombre de construction autorisées en chantiers en année N / Nombre total des chantiers contrôlés en année N) X 100								
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat (DNUH)								
Précision méthodologique : (Cumul des ateliers réalisés / Nombre d'ateliers programmés) X 100								
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la Cellule d'Appui à la Décentralisation et la Déconcentration (CADD).								
Les activités pertinentes :								
1.1.1 Dotation des villes en Schémas Directeurs d'Urbanisme (SDU);								
1.1.2 Révision des Schémas Directeurs d'Urbanisme des villes le nécessitant;								
1.1.3 Dotation en Plans d'Urbanisme Sectoriels (PUS) de toutes les villes dotées d'un Schéma Directeur d'Urbanisme								
OBJECTIF 2 : Appuyer l'amélioration du cadre de vie dans les Quartiers précaires								
	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
2.1 : Taux cumulatif d'atteinte des objectifs du Projet d'Appui aux Communes Urbaines du Mali (PACUM)								

- Taux de décaissement - Pourcentage de personnes ayant accès à des drainages améliorés dans les zones desservies par le Projet	%	11,03 -	12,69 0	50 55	70 85	80 100	100 100	100 100
--	---	------------	------------	----------	----------	-----------	------------	------------

Précisions méthodologiques :

- (Montant des décaissements / Coût total du Projet) X 100
- (Nombre de personnes desservies / Nombre total de personnes projeté) X 100

Moyens de vérification : Rapports de la Cellule de Coordination du Projet d'Appui aux Communes Urbaines du Mali (PACUM) et de la Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat (DNUH)

2.2 : Pourcentage cumulatif de villes cibles dotées d'un Profil Urbain et d'un Plan d'actions d'amélioration et de prévention des quartiers précaires

- Pourcentage de villes dotées d'un Profil Urbain - Pourcentage de villes dotées d'un Plan d'actions d'amélioration et de prévention des quartiers précaires	%	21 64	43 64	57 71	79 86	93 93	100 100	100 100
---	---	----------	----------	----------	----------	----------	------------	------------

Précisions méthodologiques :

- (Nombre de Profils urbains élaborés / Nombre de Profils urbains prévus) X 100
- (Nombre de Plan d'actions élaborés / Nombre de Plans d'actions prévus) X 100

Moyens de vérification : Rapports de la Cellule de Coordination du Projet Villes du Mali Sans Bidonvilles (PVMSB) et de la Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat (DNUH)

2.3 : Longueur totale de voirie urbaine, de collecteurs et de caniveaux construits et/ou réhabilités

- Longueur cumulée de voies urbaines construites ou réhabilitées - Longueur cumulée de collecteurs et de caniveaux aménagés ou réhabilités	Km	0	30	33	45	100	100	100
	Km	0	28	30	50	100	100	100

Précisions méthodologiques :

- (Longueur de voiries urbaines annuellement construites ou réhabilitées / longueur totale prévue)/100
- (Longueur des collecteurs et caniveaux annuellement aménagés ou réhabilités / Longueur totale prévue)/100

Moyens de vérification : Rapports circonstanciés de la Cellule de Suivi de la Politique Nationale de la Ville (CS-PONAV), de la Cellule de Coordination du Projet d'Appui aux Communes Urbaines du Mali (PACUM), de la Cellule du Projet Villes du Mali Sans Bidonvilles (PVMSB), de la Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat (DNUH) et de l'Office Malien de l'Habitat (OMH)

Les activités pertinentes :

- 2.1.1 Poursuite de la mise en œuvre du Projet d'Appui aux Communes Urbaines du Mali;
- 2.2.1 Poursuite de la mise en œuvre du Projet Villes du Mali sans Bidonvilles;
- 2.3.1 Poursuite de la mise en œuvre du Programme de Développement des Villes du Mali;

OBJECTIF 3 : Faciliter l'accès au logement dans un cadre viabilisé pour un plus grand nombre de personnes

	Unité	Réalisations			Année en cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
3.1 : Nombre de logements réalisés par les Programmes de construction de logements sociaux								
- Programme gouvernemental - Partenariat Public Privé (PPP) - Coopératives d'Habitat bénéficiaires de l'appui du Gouvernement	Nombre	0 0 0	0 0 0	2 422 0 0	1 500 7 402 2 474	1 500 2 950 1 000	1 500 2 500 1 000	1 500 2 500 1 000

Précision méthodologique : Dénombrement

Moyens de vérification : Rapports d'activités de la Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat (DNUH), de l'Office Malien de l'Habitat (OMH) et de la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives d'Habitat (FENASCOH)

3.2 : Taux de satisfaction des besoins en logements sociaux	%	-	0	13	25	25	25	25
--	---	---	---	----	----	----	----	----

Précision méthodologique : (Nombre de demandes satisfaites / Nombre de demandes reçues) X 100

Moyens de vérification : Rapports des Commissions ad hoc d'attribution des logements sociaux et de l'Office Malien de l'Habitat (OMH)

3.3 : Pourcentage de femmes bénéficiaires de logements sociaux	%	-	0	38	47	40	40	40
---	---	---	---	----	----	----	----	----

Précision méthodologique : (Nombre de femmes bénéficiaires de logements / Nombre total des bénéficiaires) X 100

Moyens de vérification :

- Rapports des Commissions ad hoc d'attribution des logements sociaux et de l'Office Malien de l'Habitat (OMH)
- Liste des bénéficiaires

Les activités pertinentes :

- 3.1.1 Poursuite de la réalisation du Programme gouvernemental de construction de logements sociaux;
- 3.1.2 Poursuite des Programmes de construction de logements sociaux en Partenariat Public Privé;
- 3.1.3 Poursuite de l'appui aux Programmes de construction de logements par les Coopératives d'Habitat;
- 3.2.1 Evaluation du processus de production et d'attribution de logements sociaux;
- 3.2.2 Mise en place et animation d'un cadre de concertation avec la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives d'Habitat;
- 3.3.1 Evaluation de l'impact du genre dans le processus d'attribution de logements sociaux;

OBJECTIF 4 : Appuyer la promotion des matériaux locaux de construction

	Unité	Réalisations			Année en cours	Prévision		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
4.1 : Taux de réalisation des missions de recensement et d'évaluation des carrières à fort								

potentiel de matériaux de construction								
- Taux de réalisation des missions de recensement de carrières de matériaux de construction	%	-	-	-	-	100	100	100
- Pourcentage de carrières de matériaux de construction évaluées		-	-	-	-	25	35	50
Précision méthodologique :								
- (Nombre de missions de recensement réalisées / Nombre de missions de recensement prévu) X 100								
- (Nombre de carrières de matériaux de construction évaluées / Nombre de carrières recensées) X 100								
Moyens de vérification : Rapports du Centre Nationale de Recherche et d'Expérimentation pour le Bâtiment et les Travaux Publics (CNREX-BTP) et de la Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat (DNUH)								
4.2 : Pourcentage de logements sociaux réalisés avec les matériaux locaux de construction	%	-	-	-	-	20	40	60
Précision méthodologique : (Nombre de logements en matériaux locaux de construction / Nombre total de logements réalisés) X 100								
Moyens de vérification : Rapports de la Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat (DNUH), de l'Office Malien de l'Habitat (OMH), du Centre Nationale de Recherche et d'Expérimentation pour le Bâtiment et les Travaux Publics (CNREX-BTP) et de la fédération Nationale des Sociétés Coopératives d'Habitat (FENASCOH)								
Les activités pertinentes :								
4.1.1 Appui aux missions de recensement et d'évaluation des carrières de matériaux locaux de construction sur l'étendue du territoire national;								
4.1.2 Appui à la valorisation des matériaux locaux de construction;								
4.2.1 Appui aux Programmes de construction de logements axés sur la valorisation des matériaux locaux de construction;								
4.2.2 Appui aux Programmes de construction de logements axés sur les techniques et normes d'efficacité énergétique.								

c. Les Projections financières

Tableau 6 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Développement Harmonieux des Villes et Réhabilitation des Quartiers Précaires					
Personnel	878 742	1 010 813	1 058 871	1 123 132	1 241 725
Biens et services	377 095	316 722	511 057	528 757	540 080
Transferts et subventions	-	-	30 000	30 110	30 792
Investissement	4 814 000	6 000 000	6 100 000	6 161 000	6 438 245
Totaux	6 069 837	7 327 535	7 699 928	7 842 999	8 250 842

d. Les Prévisions d'effectif du programme N°2 :

Tableau 7: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total					
Catégorie A	30	32	32	35	35
Catégorie B	84	70	75	70	70
Catégorie C	35	34	34	32	32
Autres Catégories	49	46	42	40	40

LES ANNEXES

i) Liste des projets par programme :

Programme n°1 :

- ✓ Villes du Mali sans Bidons Villes
- ✓ Cellule de Suivi de la Politique Nationale des Villes (CS-PONAV)
- ✓ Observatoire National des Villes (ONAV)

Programme n°2 :

- ✓ Projet d'Appui aux Communes Urbaines du Mali
- ✓ Construction et Equipement de la DNUH

ii) Liste des services par programme :

Programme n°1 :

- ✓ Le Cabinet
- ✓ La Direction des Finances et du Matériel
- ✓ La Direction des Ressources Humaines
- ✓ Cellule de Suivi de la Politique Nationale des Villes (CS-PONAV)
- ✓ Observatoire National des Villes (ONAV)

Programme n°2 :

- ✓ La Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat
- ✓ Office Malien de l'Habitat (OMH)

iii) Liste des EPA par programme :

Programme n°2 :

- ✓ Office Malien de l'Habitat (OMH)

SECTION 750 : MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION

I. LE DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DÉPENSES (DPPD)

1.1 La mission

Conformément au Décret N°2016 -0131/P-RM du 07- Mars 2016, fixant les attributions spécifiques des membres du gouvernement, le ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Population, prépare et met en œuvre la politique nationale dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la population et des statistiques.

1.2 Les contraintes et défis

1.2.1 Contraintes :

- l'insuffisance des ressources humaines financières et matérielles;
- l'absence du Schéma national d'Aménagement du Territoire ;
- le manque de financement pérenne des activités statistiques d'envergure qui coûtent chères, pour lequel le Fonds National de développement de la Statistique est un début de solution ;
- l'insuffisance de ressources humaines qualifiées qui trouvent également un début de solution avec la mise en place du Centre de Formation et de Perfectionnement ;
- la faiblesse des ressources propres liée à la nature non marchande des produits attendus des activités statistiques programmées conformément aux dispositions de la Charte africaine de la statistique ratifiée par le Mali en février 2011.

1.2.2 Défis :

- Mieux coordonner l'aménagement du Territoire au Mali ;
- Assurer l'adéquation entre la croissance économique et la croissance démographique ;
- Satisfaire les besoins en informations pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, programmes et projets de développement ;
- renforcer la visibilité de la DNP et sa capacité de collaboration au niveau régional et subrégional en renforçant les acteurs régionaux sur les questions de populations ainsi que leurs capacités opérationnelles par le biais des équipements et matériels ;
- améliorer les conditions de travail du personnel en instaurant des mesures de motivation pour maintenir les ressources humaines ;
- la prospective, l'anticipation et la veille territoriale ;
- le développement territorial cohérent, équilibré et durable ;
- l'intégration sous – régionale et régionale.

- Réalisation du 5^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat en 2019 dont les travaux préparatoires ont démarré avec l'appui de l'UNFPA pour un coût estimé à 17 milliards de FCFA ;
- Poursuite de la réforme institutionnelle de l'INSTAT entamée depuis 2009 pour le rendre plus performant et afin qu'il remplisse mieux sa mission.

1.3 Les politiques sectorielles :

- ♦ La Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire :

L'objectif général « un développement équilibré du territoire national alliant le progrès social, l'efficacité économique et la protection de l'environnement ».

Les objectifs spécifiques sont :

- assurer l'égalité des chances entre les citoyens en garantissant en particulier à chacun d'entre eux un égal accès aux services sociaux de base sur l'ensemble du territoire national ;
- réduire les disparités de développement entre collectivités territoriales par une péréquation de leurs ressources en fonction de leurs charges et par une modulation des aides publiques;
- renforcer l'attractivité, la compétitivité, la complémentarité et la solidarité entre les régions.

- ♦ La Politique Nationale de la Population :

Elle est structurée autour de cinq (05) objectifs stratégiques :

- Accélérer la transition démographique pour une meilleure exploitation du potentiel du dividende démographique ;
- Renforcer la qualité du capital humain en mettant le focus sur les femmes et les filles.
- Soutenir l'amélioration de la gouvernance des politiques éducative, économique et sociale ;
- Renforcer les stratégies de Communication pour le Changement Social et Comportemental.
- Elaborer un mécanisme de coordination et de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Population

- ♦ Le Schéma Directeur de la Statistique (SDS 2015-2019)

Le Schéma Directeur de la Statistique (SDS-II) 2015-2019 a été adopté par le Gouvernement en juillet 2014.

Les objectifs stratégiques qui en découlent sont déclinés en plans d'actions à exécuter sur une période de cinq (5) ans 2015-2019, il s'agit de :

- adapter le cadre légal et organisationnel;
- améliorer la coordination et la programmation;
- doter le SSN de ressources humaines de qualité en quantité suffisante ;

- assurer le financement du SSN ;
- améliorer la qualité de la production statistique ;
- développer la production statistique pour mieux couvrir les besoins des utilisateurs ;
- promouvoir une utilisation efficiente des données statistiques.

1.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs.

Tableaux 1 : Quelques indicateurs de 2012-2015

Indicateurs	Unité	2012	2013	2014	2015
Nombre de SCAT élaborés	nbre	1	2	4	6
Nombre de SDU évalués	nbre	-	-	-	7
Pourcentage des 280 agents non statisticiens en activité dans le SSN formés	%		10,7	41,4	41
Pourcentage des indicateurs de suivi du CREDD renseignés	%		97	97	97
Le taux de réalisation des activités d'intégration de la dynamique démographique, de suivi et de coordination des activités de population dans les politiques et programmes de développement	%	93	85	86	95

Source : DNAT, INSTAT

1.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Population possède quatre (04) programmes :

1. Administration générale et contrôle ;
2. Population;
3. Aménagement du territoire;
4. Collecte, analyse, diffusion des données et coordination du système statistique national;

Tableau 2 : Répartition des dépenses par programmes

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	1 030 087	889 115	959 532	988 842	1 037 820
Programme 2	359 175	5 476 271	4 398 941	4 033 555	4 313 986
Programme 3	1 301 733	1 779 057	3 827 812	3 865 789	3 982 453
Programme 4	518 789	132 025	133 661	139 113	154 500
Totaux	3 209 784	8 276 468	9 319 946	9 027 299	9 488 759

Tableau 3 : Répartition des dépenses par nature économique

(En milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	230 024	371 202	360 138	374 001	430 100
Biens et services	1 664 747	1 671 429	1 835 536	1 872 232	1 925 642
Transferts et subventions	298 263	366 087	342 522	373 347	349 078
Investissement	1 016 750	5 867 750	6 781 750	6 407 719	6 783 939
Totaux	3 209 784	8 276 468	9 319 946	9 027 299	9 488 759

II. LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme 1 : Administration Générale et contrôle

a. Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à :

- assurer une meilleure coordination des services, contrôler l'exécution des missions de ceux-ci et mobiliser les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à la réalisation des objectifs globaux du département.
- renforcer les capacités de l'Administration, du Secteur privé et des organisations faîtières de la société civile en vue de la mise en œuvre efficace de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA), de la stratégie de réduction de la pauvreté et des autres efforts de développement du pays.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en œuvre du programme « Administration Générale et contrôle» vise à atteindre spécifiquement trois objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévision		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
Objectif 1. Améliorer la coordination et le suivi des politiques et stratégies du département								
1.1 Taux d'exécution des activités département	%	-	-	70	75	80	85	90
Sources de vérification : Rapport d'activité annuel								
Précision méthodologique : Taux d'exécution des activités du département = (nombre d'activités réalisées /nombre d'activités programmées) x 100								
1.2. Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation	%	-	-	50	60	80	100	100
Sources de vérification : Rapport de suivi Annuel								
Précision méthodologique : (Nombre de suivi-évaluation réalisé/nombre de suivi évaluation)*100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								

1.1.1 Elaboration des Politiques Sectorielles (PNAT et PNP) et le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT)

1.1.2 Le suivi des activités du PTG (Programme de Travail Gouvernemental)

Objectif 2. Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
2.1. Taux d'exécution du budget du Département	%	-	80	95	96	97	100	100
Sources de vérification : Rapport d'activités de la DFM, compte administratif								
Précision méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits notifiés) *100								
2.2. Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%			80	85	85	90	100
Sources de vérification : Rapport d'activités de la DFM, rapport du comité de suivi des marchés								
Précision méthodologique : (Nombre de marchés passés au cours de l'année N / nombre de marchés prévus dans le plan de passation des marchés de l'année N) x 100								
2.3. Taux de satisfaction du cadre organique	%	17	41	75	85	95	98	98
Sources de vérification : Fiche du personnel								
Précision méthodologique : (nombre de personnel du service / nombre de personnel réellement prévu dans le cadre organique) *100								

Les activités pertinentes :

2.1.1 La tenue des différentes revues des projets/Programmes et du budget-programmes (réalisation et prévisions ;

2.1.2 L'approvisionnement des structures en équipement et matériels ;

2.2.1 Elaboration et mise en œuvre du plan de passation des marchés publics ;

2.3.1 Demande et suivi du fichier du personnel à la DRH.

Objectif 3. Renforcer les capacités humaines de l'Administration publique, du Secteur privé et des organisations faîtières de la société civile

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
3.1 Taux d'exécution des activités de renforcement des capacités programmées	%	-	-	-	>80	100	100	100
Sources de vérification : Rapport des activités de renforcement des capacités								
Précision méthodologique : Rapport entre les réalisations et les activités prévues								
3.2 Taux d'exécution des études programmées	%	-	-	-	>80	100	100	100
Sources de vérification : Rapports d'études								
Précision méthodologique : Rapport entre les réalisations et les activités prévues								
3.3 Taux d'exécution des activités d'interface/ plaidoyer, de	%	-	-	-	>80	100	100	100

documentation et diffusion programmées								
Sources de vérification : Rapports d'activités d'interface/plaidoyer, documentation et diffusion								
Précision méthodologique : Rapport entre les réalisations et les activités prévues								
Les activités pertinentes de l'objectif								
3.1.1 Renforcement des capacités des acteurs de l'Administration publique, des collectivités locales et des Acteurs Non Etatique (ANE) ;								
3.1.2 Renforcement des capacités institutionnelle et humaine du CERCAP et la tenue des sessions de gouvernance ;								
3.2.1. Réalisation des études ;								
3.3.1 Réalisation des activités d'interface et de plaidoyers ;								
3.3.2 Réalisation des activités de documentation et de diffusion.								

c. Les projections financières

Tableau 4 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Administration Générale et Contrôle					
Personnel	80 266	157 047	160 137	166 301	191 246
Biens et services	646 041	479 288	536 935	556 473	572 281
Transferts et subventions	34 030	34 030	30 710	33 473	31 297
Investissement	269 750	218 750	231 750	232 595	242 996
Totaux	1 030 087	889 115	959 532	988 842	1 037 820

d. Les prévisions d'effectif du programme N°1 :

Tableau 5 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	LFI 2017	2018	2019
Total	62	63	100	102	103
Catégorie A	14	14	24	24	24
Catégorie B	15	16	36	37	37
Catégorie C	03	03	07	06	07
Autres Catégories	30	30	33	33	33

Le Programme 2 : Population

a. Présentation stratégique du programme

Le programme « Population» vise à assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre de la politique nationale de population pour l'atteinte du Dividende Démographique.

Il a deux (02) objectifs :

- Améliorer la coordination, et le suivi évaluation de la mise en œuvre de la politique nationale de population;
- Renforcer les capacités des acteurs sur les questions de population et le Dividende Démographique

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en œuvre du programme « Population» vise à atteindre spécifiquement deux objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours 2016	Prévision		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
Objectif 1. Améliorer la coordination, et le suivi évaluation de la mise en œuvre de la politique de population.								
1.1 Taux de réalisation des missions de suivi programmées	%	-	-	-	100	100	100	100
Sources de vérification : rapports de missions de suivi et des réunions de Coordination								
Précision méthodologique : (nombre de missions de suivi et de réunion de coordination réalisé sur le nombre de missions et ou réunion programmé)*100								
1.2. Nombre de rapport de suivi-évaluation de politique, projets et de programmes de population	nbre	-	-	-	1	1	1	1
Sources de vérification : Rapport de suivi-évaluation								
Précision méthodologique : dénombrement								
Les activités pertinentes :								
1.1.1 : Organisation des missions de suivi, d'appui et de supervision au niveau des DRPSIAP des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Gao, Tombouctou, Kidal et le District de Bamako ;								
1.1.2 : Organisation des réunions de Coordination de la PNP à travers la Commission nationale Population-Développement ;								
1.2.1 : Elaboration du rapport annuel sociodémographique du Mali.								
Objectif 2. Renforcer les capacités des acteurs sur les questions de population et le Dividende Démographique								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours 2016	Prévisions		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
2.1. Taux d'exécution des sessions de formation des acteurs sur les questions de population et le Dividende Démographique	%	-	-	-	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapports de formation								
Précision méthodologique : Rapport entre les réalisations et les activités prévues								
2.2. Taux d'exécution d'études programmées	%	-	-	-	100	100	100	100

Sources de vérification : Rapports d'études								
Précision méthodologique : Rapport entre les activités réalisées et les activités prévues								
2.3 Taux d'exécution des activités de sensibilisation et de plaidoyer	%	-	-	-	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapports d'activités de sensibilisation et de plaidoyer								
Précision méthodologique : Rapport entre les réalisations et les activités prévues								
Les activités pertinentes :								
2.1.1 Renforcement des capacités des acteurs impliqués dans les questions de population et le Dividende Démographique ;								
2.1.2 Appui au renforcement des capacités des acteurs (Etat, Collectivités Territoriales, Société Civile) en intégration des variables démographiques dans les PDESC à l'endroit des secrétaires généraux de communes.								

c. Les projections financières

Tableau 6 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Population					
Personnel	73 326	106 665	108 403	112 576	129 462
Biens et services	161 349	369 606	390 538	391 880	408 674
Investissement	124 500	5 000 000	3 900 000	3 529 099	3 775 850
Totaux	359 175	5 476 271	4 398 941	4 033 555	4 313 986

d. Les prévisions d'effectif du programme N°2 :

Tableau 7: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	40	38	45	52	58
Catégorie A	16	15	22	29	35
Catégorie B	09	10	10	10	10
Catégorie C	04	04	04	04	04
Autres Catégories	11	09	09	09	09

Programme 3 : Aménagement du territoire

a. Présentation stratégique du programme

Le programme 3 contribue à renforcer le cadre juridique et institutionnel de mise en œuvre de la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire et d'assurer la cohérence spatiale et sectorielle des politiques et stratégies de développement. Le programme assure l'atteinte des objectifs suivants :

- renforcer le dispositif juridique et institutionnel de l'Aménagement du Territoire;
- assurer la cohérence des politiques et stratégies spatiales et sectorielles;
- renforcer la connaissance du territoire national.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Objectif 1. Renforcer le dispositif juridique et institutionnel de l'Aménagement du Territoire								
1.1 Pourcentage de textes législatifs et réglementaires adoptés et approuvés	%	-	-	100	100	100	100	100
Sources de vérification : les textes adoptés et approuvés								
Précision méthodologique : (Nombre de textes adoptés et approuvés / Nombre total de textes prévus) x 100								
1.2. Pourcentage de textes d'approbation d'outils de planification élaborés, validés et adoptés	%	-	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification : décrets d'approbation adoptés								
Précision méthodologique : (Nombre de textes d'approbation élaborés, validés et adoptés / Nombre total de textes d'approbation prévus) x 100								
Les activités pertinentes :								
1.1.1. Élaboration et adoption de 2 décrets d'application de la Loi d'Orientation pour l'Aménagement du Territoire ;								
1.2.1 Élaboration et adoption de 13 décrets d'approbation de 13 SCAT.								
Objectif 2. Assurer la cohérence des politiques et stratégies spatiales et sectorielles								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
2.1. Pourcentage de documents de planification spatiale élaborés avec l'appui de la DNAT	%					100	100	100
Sources de vérification : documents de planification approuvés								
Précision méthodologique : (Nombre de documents de planification spatiale élaborés et approuvés / Nombre total de documents de planification spatiale prévus) x 100								
2.2. Taux de réalisation de la mise en œuvre de la PNAT	%		-	-	25	25	50	75
Sources de vérification : les rapports de mission								
Précisions méthodologiques : (Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités prévues par la PNAT) x 100								
2.3. Taux de réalisation des missions d'évaluation des Schémas Directeurs d'Urbanisme (SDU) réalisées	%	-	-	87,5	100	100	100	100

Sources de vérification : les rapports de mission								
Précision méthodologique :(Nombre de missions réalisées / Nombre total de missions prévues) x 100								
2.4. Taux de réalisation des activités de dissémination des outils (la PNAT, les 2 guides, le SNAT)	%	-	-	-	-	50	50	75
Sources de vérification : Rapports annuels DNAT, DRPSIAP								
Précision méthodologique :(Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités prévues) x 100								
Les activités pertinentes :								
2.1.1. Élaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire ;								
2.1.2. Appui à l'élaboration de 13 Schémas Communaux d'Aménagement du Territoire ;								
2.2.1. Suivi du plan d'actions de la mise en œuvre de la PNAT ;								
2.3.1. Évaluation de la mise en œuvre de 10 Schémas Directeurs d'Urbanisme (SDU) ;								
2.4.1. Dissémination des guides et de la PNAT.								
Objectif 3. Renforcer la connaissance du territoire national								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
3.1 Niveau de renseignement de la base de données	%	-	-	-	-	25	50	75
Sources de vérification : les rapports de mission de collecte et de suivi								
Précision méthodologique :(Nombre de missions de collecte réalisées / Nombre total de missions de collecte prévues) x 100								
3.2 Pourcentage de cartes thématiques réalisées sur l'Aménagement du Territoire	%					100	100	100
Sources de vérification : Rapports annuels DNAT, DRPSIAP								
Précision méthodologique :(Nombre de cartes thématiques réalisées / Nombre total de cartes thématiques prévues) x 100								
Les activités pertinentes :								
3.1.1. Mise en place et gestion d'une base de données sur l'Aménagement du Territoire ;								
3.2.1. Mise en place et gestion du SIG sur l'Aménagement du Territoire pour l'élaboration des SAT, le suivi permanent de l'Espace National et la Surveillance continue des territoires (Cartes thématiques à réaliser : 2).								

c. Les projections financières

Tableau 8: Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Aménagement du territoire					
Biens et services	747 000	798 000	866 000	879 890	899 579
Transferts et subventions	264 233	332 057	311 812	339 874	317 781
Investissement	290 500	649 000	2 650 000	2 646 025	2 765 093
Totaux	1 301 733	1 779 057	3 827 812	3 865 789	3 982 453

d. Les prévisions d'effectif du programme N°3 :

Tableau 9 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	36	35	42	42	43
Catégorie A	12	10	15	15	15
Catégorie B	6	7	13	13	14
Catégorie C	4	5	5	5	5
Autres Catégories	13	13	9	9	9

- **Le Programme 4** : Collecte, analyse, diffusion des données et coordination du système statistique national

a. Présentation stratégique du programme

Le programme «collecte, analyse, diffusion des données et coordination du système statistique national» vise à :

- réaliser les actions de production, de recherche, de formation dans le domaine de la statistique
- renforcer les capacités institutionnelles et individuelles des organes du système statistique national et des acteurs chargés du suivi et de l'analyse de la pauvreté.

b. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
Objectif 1. Améliorer la production des statistiques de base								
1.1 Pourcentage des indicateurs de suivi du CREDD renseignés	%	97	97	97	100	100	100	100
Sources de vérification : Base de données Malikunafoni								
Précision méthodologique : (Nombre total d'indicateurs renseignés / Nombre total d'indicateurs suivis) (552) X 100								
Les activités pertinentes :								
1.1.1 : Réalisation de l'Enquête Modulaire Permanente auprès des Ménages, édition 5 ;								
1.1.2 : Elaboration des documents méthodologiques du 5ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat.								
Objectif 2. Améliorer la coordination et le fonctionnement du Système Statistique National								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
2.1 Taux de réalisation des activités du programme statistique du SSN	%	85	90	90	91	92	95	100
Sources de vérification : Revue du Schéma Directeur de la Statistique								

Précision méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités programmées) X 100								
Les activités pertinentes :								
2.1.1 : Elaboration du rapport bilan des activités du SSN de 2016 ;								
2.1.2 : Elaboration du programme statistique 2018 et du programme indicatif 2019-2020 du SSN.								
Objectif 3. Améliorer la capacité des organes du SSN et des acteurs dans le cadre du suivi de la réduction de la pauvreté								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
3.1 Pourcentage des 280 agents non statisticiens en activité dans le SSN formés	%	10,7	41,4	41	45	50	60	70
Sources de vérification : Rapport de la revue du Schéma Directeur de la Statistique et du CFP/STAT								
Précision méthodologique : (Nombre d'agents formés/30 programmées) X 100								
3.2 Nombre d'agents non statisticiens affectés aux travaux statistiques formés en techniques statistiques de base	nbre			25	50	75	75	75
Sources de vérification : Rapport de la revue du Schéma Directeur de la Statistique et du CFP/STAT								
Précision méthodologique : somme des auditeurs formés au cours des différentes sessions								
3.3 Nombre d'Adjoints Techniques de la Statistique mis à la disposition du SSN	nbre					14	50	50
Sources de vérification : Rapport de la revue du Schéma Directeur de la Statistique et du CFP/STAT								
Précision méthodologique : somme des auditeurs formés au cours des différentes sessions								
Les activités pertinentes :								
3.1.1 : Formation de 25 agents non statisticiens du niveau central en techniques d'analyse de la pauvreté ;								
3.1.2 : Elaboration des programmes régionaux de développement de la statistique.								

c. Les projections financières

Tableau 10 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Collecte, Analyse, Diffusion des Données et Coordination du Système Statistique National					
Personnel	76 432	107 490	91 598	95 124	109 392
Biens et services	110 357	24 535	42 063	43 989	45 108
Investissement	332 000	-	-	-	-
Totaux	518 789	132 025	133 661	139 113	154 500

d. Les prévisions d'effectif du programme N°4 :

Tableau 11 : Répartition prévisionnelle annuelle des emplois rémunérés par l'Etat

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	102	107	157	200	207
Catégorie A	55	58	80	100	103
Catégorie B	19	21	39	45	47
Catégorie C	12	12	12	12	12
Autres Catégories	16	16	26	43	45

ANNEXES

a. Programme n°1 : Administration Générale et contrôle

1. Liste des services :

- le cabinet ;
- Direction des Finances et du Matériel
- CERCAP.

2. Liste des Etablissements Publics à caractère Administratif (EPA)

Néant

3. Liste des projets

- Appui Institutionnel au MPATP;
- Programme Formation et Perfectionnement Agent du MEF/MPAT ;
- Programme CERCAP Phase III.

b. Programme N°2: la Population

1. Liste des services

- Direction Nationale de la Population ;
- Programme Autonomisation Femmes et Dividende Démographique.

2. Liste des Etablissements Publics à caractère Administratif (EPA).

- Néant

3. Liste des projets

- Appui Gestion Politique Nationale de la Population ;

c. Programme N°3 : Aménagent du territoire et de la population

1. Liste des services :

- Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire.

2. Liste des Etablissements Publics à caractère Administratif (EPA)

Néant

3. Liste des projets

- Renforcement Dispositif Institutionnel et Juridique Aménagement du Territoire ;

Programme N°4 : Collecte, Analyse, Diffusion des Données et Coordination du Système Statistique National

1. Liste des services :

- Institut National de la Statistique
- Centre de Formation et de Perfectionnement en Statistique (CFP-STAT)

2. Liste des Etablissements Publics à caractère Administratif (EPA)

Néant

3. Liste des projets

- Appui mise en œuvre INSTAT ;
- Appui Schéma Directeur Statistique ;
- Mise en place SCN 2008 ;
- Appui au Centre de Formation Statistique (CFP-STAT) ;
- Construction équipement immeuble INSTAT ;
- Construction équipement immeuble du CEPSTAT.

SECTION 800 : MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

I. LE DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DÉPENSES (DPPD)

1.1 La mission⁷

Le Ministre du développement Industriel prépare et met en œuvre la politique nationale en matière de développement de l'industrie au Mali. A ce titre, il est compétent pour :

- la création d'un environnement favorable à la promotion des industries, en rapport notamment avec le ministre chargé de la promotion de l'investissement et du secteur privé ;
- le suivi des unités industrielles en rapport avec les ministres sectoriels compétents et la mise en œuvre d'actions ou de stratégies de renforcement de leur compétitivité et de leur contribution au développement économique et social du pays ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles en matière d'implantation et d'exploitation des industries;
- l'aménagement de zones industrielles ;
- la promotion et le développement de la propriété industrielle ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des normes et de la qualité dans la fabrication des produits industriels.

1.2 Les contraintes et défis⁸

Contraintes :

Les principales contraintes sont entre autres :

- l'enclavement du pays et le développement limité des infrastructures de base (énergie, route, transport, eau, télécommunications) ;
- la rareté d'une main-d'œuvre qualifiée ;
- la faiblesse du dialogue public-privé-PTF ;
- la capacité de management, de gestion et de choix de consommation très faible en raison du manque d'informations sur les produits de consommation, sur les questions de normes, de qualité ;
- la vétusté des équipements et matériels de production ;
- l'insuffisance des industries de production de machines-outils, et des services maintenance;
- la faible articulation entre l'industrie, la recherche/les universités et les autres secteurs de l'économie ;
- le peu de solidarité entrepreneuriale empêchant les fusions entre petits producteurs.

⁷ Décret n°2016-0574 PRM du 08 aout 2016 fixant les attributions spécifiques des membres du Gouvernement

⁸ Source rapport d'activité du département 2016

Défis :

Les principaux défis sont :

- la promotion de la formation technique et de l'entreprenariat dans le domaine de l'industrie ;
- la promotion de la compétitivité des entreprises industrielles ;
- le développement de la culture Qualité ;
- la mise à niveau des entreprises et des services ;
- la recherche des financements innovants à travers le partenariat public privé ;
- l'encouragement de la création des nouvelles unités industrielles et l'utilisation des meilleures idées, technologies, techniques et méthodes en s'appuyant sur les actifs de la propriété intellectuelle ;
- la facilitation à l'accès des entreprises à la terre et à l'énergie à des prix compétitifs.

1.3 La politique sectorielle :

La politique de Développement industriel adoptée en mars 2010 est structurée autour de trois (3) objectifs stratégiques :

- améliorer l'environnement des entreprises industrielles pour attirer les investisseurs et faire du secteur privé le vecteur de la croissance économique ;
- améliorer la compétitivité des unités industrielles existantes afin qu'elles puissent poursuivre leurs modernisations industrielles et pénétrer des marchés d'exportation avec des produits à plus forte valeur ajoutée;
- encourager la création de nouvelles unités industrielles et l'utilisation des idées technologiques, techniques et méthodes en s'appuyant sur les actifs de la propriété intellectuelle.

2.1.4 La politique nationale de la qualité :

La politique nationale de la qualité adoptée en juin 2015 est structurée autour de quatre (4) objectifs :

- renforcer le cadre institutionnel, réglementaire et juridique ;
- assurer la conformité aux normes ;
- renforcer les structures d'appui à la qualité ;
- promouvoir le partenariat public-privé dans le financement de l'infrastructure nationale de la qualité.

2.1.5 La stratégie nationale du développement agro-alimentaire :

Elle a été adoptée en juillet 2011. Son objectif global est de «**contribuer à l'augmentation de la richesse nationale et d'assurer la sécurité alimentaire**». Ceci se traduit par :

- l'amélioration des conditions et des capacités de travail des unités de transformation afin d'accroître sensiblement la productivité du travail et la compétitivité des produits locaux ;
- l'amélioration de la qualité des produits transformés devant aboutir à l'élargissement de leurs marchés au niveau national, régional et international en vue d'assurer aux transformateurs des débouchés sécurisés et rémunérateurs pour les produits agroalimentaires locaux ;
- l'augmentation du nombre d'entreprises et la création de zones de compétences permettant l'accroissement des revenus et d'emplois dans toutes les filières agroalimentaires et sur toute l'étendue du territoire national et contribuer ainsi à la lutte contre la pauvreté.

2.1.6 La stratégie nationale de développement de la propriété intellectuelle :

Elle a été adoptée le 26 novembre 2014 et s'articule autour de quatre (04) axes prioritaires suivants :

- le renforcement du cadre juridique et institutionnel ;
- le renforcement de capacités humaines, matérielles, et financières des structures en charge de la gestion et de la promotion de la propriété intellectuelle ;
- le renforcement des capacités d'innovation technique des utilisateurs potentiels du système de la propriété intellectuelle;
- la promotion de l'utilisation du système de la propriété intellectuelle.

1.4 Évolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la mise en œuvre des politiques sectorielles, le tableau suivant donne les principaux indicateurs du secteur de l'industrie.

Tableaux 1 : Quelques indicateurs du secteur de 2012-2015

Indicateurs	Unité	2012	2013	2014	2015
1. Taux de réalisations des projets industriels agréés au code des investissements ;	%	16,82	36,98	26,66	42,5
2. Contribution du Secteur Industriel dans le PIB	%	14,2	13,7	14,8	14
3. Taux de réalisations des investissements matériels et des actions immatérielles de restructuration et/ou de mise à niveau des entreprises industrielles : - Investissements matériels	%	90	100	100	0

- Actions Immatérielles		98	100	100	0
4. Taux d'accroissement de titres de propriété industrielle enregistrés	%	-11	25	42	37
5. nombre de normes diffusées	nbre	234	246	359	397
6. Taux de réalisation de l'accompagnement des entreprises à la certification	%	-	85	50	80

Source : Revue 2015 CSCRP

1.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le Ministère du développement Industriel possède deux (02) programmes :

1. Administration générale;
2. Développement du secteur industriel;

Tableau 2 : Répartition des dépenses par programmes (en milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	-	-	440 000	474 216	476 083
Programme 2	908 103	1 037 245	882 132	909 220	968 043
Totaux	908 103	1 037 245	1 322 132	1 383 436	1 444 126

Tableau 3 : Répartition des dépenses par nature économique (en milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	270 332	229 071	288 205	305 693	337 969
Biens et services	275 675	262 864	543 282	582 532	574 631
Transferts et subventions	200 246	228 960	253 295	249 494	274 441
Investissement	161 850	316 350	237 350	245 717	257 085
Totaux	908 103	1 037 245	1 322 132	1 383 436	1 444 126

II. LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme 1 : Administration Général

a. Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ;
- le suivi de la mise en œuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme1 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la mise en œuvre des politiques sectorielles (ii) à la gestion efficace des ressources matérielles et financières (iii) à la gestion des services et des deniers publics (iv) à la décentralisation et à la déconcentration au sein du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévision		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Objectif 1. Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département.								
1.1. Taux d'exécution du programme d'activité du département	%	-	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification : Rapports d'activités annuels du département								
Précision méthodologique : (nombre d'activités effectivement réalisés/nombre d'activités programmées) x 100								
1.2. Taux de mise en œuvre des recommandations issues des revues projets/programmes	%	-	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel de suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des revues sectorielles.								
Précision méthodologique : (nombre de recommandation mise en œuvre/nombre total de recommandations formulées) x100								
Les activités pertinentes :								
1.1.1. Elaboration du rapport d'activités annuel 2016 ;								
1.1.2. Organisation d'un atelier de validation du rapport d'activité du département 2016 ;								
1.2.1. Elaboration du rapport 2016 de mise en œuvre des recommandations issues de la 15 ^{ème} revue des projets et programmes ;								
1.2.2. Organisation des missions de suivi-évaluation des projets et programmes.								
Objectif 2. Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources financières et matérielles du département								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1. Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	-	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel de suivi du plan de passation								
Précision méthodologique : (Nombre de marchés passés au cours de l'année N / nombre de marchés prévus dans le plan de passation des marchés de l'année N) x 100								
2.2. Taux d'exécution du Budget comptable	%		-	-	-	100	100	100
Sources de vérification : Comptes administratifs								

Précision méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits notifiés) x100									
2.3. Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle de performance ou de vérification financière	%	-	-	-	-	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport de mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle									
Précision méthodologique : (nombre de recommandation mise en œuvre/nombre total de recommandation formulée) x100									
Les activités pertinentes :									
2.1.1. Élaboration du plan de passation des marchés 2018 du département ;									
2.1.2. Élaboration du rapport annuel 2016 de suivi du plan de passation des marchés ;									
2.2.1. Élaboration de l'avant-projet du budget comptable 2018 ;									
2.2.2. Production des comptes administratifs (4 ^{ème} trimestre 2016, et les 3 premiers trimestres 2017) ;									
2.3.1. Élaboration de l'état d'exécution de la mise en œuvre des rapports 2016 de mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle de performance et de vérification financière ;									
2.3.2. Élaboration d'un manuel de procédure de la DFM.									
Objectif 3. Améliorer la visibilité des actions menées par le département.									
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions			
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	2019
3.1. Nombre de visites du site web du département	Nbre	-	-	-	-	20 000	30 000	35 000	
Sources de vérification : Rapports d'activités du département									
Précision méthodologique : dénombrement									
3.2 : Taux de couverture médiatique des actions du département	%	-	-	-	-	100	100	100	
Sources de vérification : Rapport d'activités du département									
Précision méthodologique : (nombre d'actions de communication médiatisées/nombre total d'actions programmées)x100									
3.3 : Nombre de supports de communication produits et diffusés par la CPS	Nbre								
CPS-INFO		-	-	-	-	1000	1000	1000	
Annuaire statistique		-	-	-	-	750	750	750	
Sources de vérification : Rapport d'activités									
Précision méthodologique : dénombrement									
Les activités pertinentes									
3.1.1. Mise à jour du site web du département ;									
3.3.1. Production de l'annuaire statistique 2016 ;									
3.3.2. Production de la revue CPS/INFO.									
Objectif 4. Renforcer le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département									
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions			
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	2019
4.1Taux d'exécution du plan triennal de transfert :									
des compétences dans le domaine de l'Industrie	% ²	-	-	-	-	30	30	40	

des ressources dans le domaine de l'Industrie					-	30	30	40
Sources de vérification : Rapports de suivi de la CADD								
Précision méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x100								
4.2 Taux d'exécution du plan de déconcentration des ressources du niveau central au niveau régional et subrégional:	%	-	-	-	-	25	25	50
Sources de vérification : Rapports de suivi de la CADD								
Précision méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x100								
Les activités pertinentes :								
4.1.1. Organisation d'ateliers d'information et de sensibilisation des cadres sur les enjeux de la décentralisation, de la déconcentration et des réformes institutionnelles ;								
4.1.2. Suivi-évaluation du plan triennal de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux collectivités territoriales dans le domaine de l'industrie ;								
4.2.1. Mise en œuvre du plan de déconcentration des ressources du niveau central au niveau déconcentré.								
Objectif 5. Renforcer la lutte contre la corruption et la délinquance financière								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
5.1. Taux de mise en œuvre du plan sectoriel de lutte contre la corruption et la délinquance financière :	%	-	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification : Rapport du Comité de suivi								
Précision méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x100								
Les activités pertinentes :								
5.1.1. Dotation des structures du Ministère du Développement de l'Industrie en codes d'éthique et de déontologie ;								
5.1.2. Poursuite de l'organisation d'une journée de décoration des cadres les plus méritants.								

c. Les projections financières

Tableau 4: Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Administration Générale					
Personnel	-	-	50 000	53 033	58 633
Biens et services	-	-	319 000	345 498	337 497
Transferts et subventions	-	-	21 000	20 685	22 753
Investissement	-	-	50 000	55 000	57 200
Totaux	-	-	440 000	474 216	476 083

d. Les prévisions d'effectif du programme N°1 :

Tableau 5 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories (CABINET, CADD, CPS, DFM)

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	-	17	68	71	71
Catégorie A	-	12	44	46	46
Catégorie B	-	1	11	12	12
Catégorie C	-	1	3	3	3
Autres Catégories	-	3	10	10	10

2. Le Programme 2 : Développement du secteur industriel

a. Présentation stratégique du programme

Le programme développement du secteur industriel englobe :

- l'élaboration des éléments des politiques et stratégies de développement industriel et le suivi de leur mise en œuvre ;
- l'élaboration des éléments de la Politique Nationale de la Qualité et le suivi de la mise en œuvre de son Plan d'action ;
- la promotion et le suivi des entreprises industrielles ;
- le suivi de la réalisation des projets industriels ;
- la promotion des normes et de la qualité au sein des entreprises et le suivi de l'application des normes ;
- la promotion de la propriété industrielle et l'application des règles y afférentes ;
- l'amélioration de la compétitivité des entreprises industrielles ;
- la promotion et la diffusion des technologies industrielles ;
- la promotion de la valorisation des matières premières locales et le développement des pôles industriels.

Il poursuit quatre (04) objectifs. Il s'agit de :

- assurer le suivi de la mise en œuvre de la politique de développement industriel;
- améliorer la compétitivité des entreprises industrielles;
- assurer la mise en œuvre de la politique nationale de la qualité ;
- assurer la mise en œuvre du plan d'action de la stratégie nationale pour le développement du secteur agroalimentaire.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en œuvre du programme «développement du secteur industriel» vise à atteindre spécifiquement quatre (04) objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévision		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
Objectif 1. Assurer le suivi de la mise en œuvre de la politique de développement industriel;								
1.1. Taux de réalisation des missions de suivi des entreprises et projets industriels	%	-	-	-	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités de la DNI								
Précision méthodologique : $\frac{\text{Nbre de missions de suivi réalisées}}{\text{Nbre total de missions prévues}} \times 100$								
1.2. Taux d'exécution des missions de suivi des contrats de performance	%	-	-	-	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités de la DNI								
Précision méthodologique : $\frac{\text{Nbre de missions de suivi réalisées}}{\text{Nbre total de missions prévues}} \times 100$								
Objectif 2. Améliorer la compétitivité des entreprises industrielles								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
2.1 Taux de réalisation des actions de pré- diagnostics	%	-	-	-	-	100	100	100
Diagnostics	%	-	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification : Rapport d'activités du BRMN								
Précision méthodologique : $\frac{\text{Nombre de Pré diagnostic réalisé}}{\text{Nombre de pré diagnostic prévue}} \times 100$, $\frac{\text{Nombre de diagnostic réalisé}}{\text{Nombre de diagnostic prévue}} \times 100$								
2.2 Taux de réalisation des missions de suivi de la mise en œuvre des plans de mise à niveaux	%					100	100	100
Sources de vérification : Rapport d'activités du BRMN								
Précision méthodologique : Taux= $\frac{\text{Nombre d'entreprises suivies}}{\text{Nombre d'entreprises programmées}} \times 100$								
2.3 Taux d'accroissement de titres de propriété	%	25	30	37	44	38	38	39

industrielle enregistrés								
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités du CEMAPI								
Précision méthodologique :								
2.4 Nombre d'actions de sensibilisation au concept de la propriété industrielle auprès des entreprises	nbre	-	-	08	08	08	09	09
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités du CEMAPI								
Précision méthodologique : dénombrement								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
2.1.1. Pré-diagnostic de dix (10) autres entreprises industrielles ;								
2.1.2 Réalisation de dix (10) autres études diagnostiques stratégiques ;								
2.2.1 Mise à jour de la base de données sur les titres de propriété industrielle déposés au CEMAPI ;								
2.2.2 Suivi du fonctionnement des Centres d'Appui à la Technologie et à l'Innovation créés auprès des structures de recherche et de développement ;								
2.3.1. Organisation de huit (08) missions de sensibilisation des entreprises sur l'importance de la protection de leur création industrielle.								
Objectif 3 Assurer la mise en œuvre de la politique nationale de la qualité								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
3.1 Nombre de normes élaborées	nbre	-	25	40	35	65	65	70
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités de l'AMANORM								
Précision méthodologique : dénombrement								
3.2 Nombre d'utilisateurs de la marque nationale de conformité	nbre	-	-	-	5	10	10	15
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités de l'AMANORM								
Précision méthodologique : dénombrement								
3.3 Nombre d'entreprises accompagnées à la démarche qualité	nbre	02	02	05	05	07	07	10
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités de l'AMANORM								
Précision méthodologique : dénombrement								
Les activités pertinentes :								
3.1.1 Renforcer les capacités des comités techniques de normalisation ;								
3.2.1 Opérationnaliser et vulgariser la marque nationale de conformité ;								
3.2.2 Sensibiliser et former les femmes transformatrices aux concepts de la qualité et aux bonnes pratiques ;								
3.3.1 Accréditer l'AMANORM à l'ISO CEI/65-1996 ;								
3.3.2 Accompagner et suivre au moins 05 entreprises à la démarche qualité et à la certification.								

Objectif 4. Assurer la mise en œuvre du plan d'action de la stratégie nationale pour le développement du secteur agroalimentaire

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
4.1 Proportion de femmes/ hommes ayant suivi les sessions de formation sur la transformation agroalimentaire :								
Femmes	%	-	70	80	80	85	85	90
Hommes		-	30 ²	20	20	15	15	20
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités du CDA								
Précision méthodologique : $\frac{\text{Nbre de femmes formées}}{\text{Nbre d'acteurs formés}} \times 100$ $\frac{\text{Nbre d'hommes formés}}{\text{Nbre d'acteurs formés}} \times 100$								
4.2 Pourcentage d'unités agroalimentaires accompagnées appartenant aux :								
Femmes	%	-	80	80	85	85	85	80
Hommes		-	20	20	15	15	15	20
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités du CDA								
Précision méthodologique : $\frac{\text{Nbre d'unités appartenant aux femmes (ou hommes)}}{\text{Nbre total d'unités accompagnées}} \times 100$								
4.3 Taux d'accroissement d'unités agroalimentaires identifiées	%	-	-	11	5	7	2	4
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités du CDA								
Précision méthodologique : (Nombre d'unités agroalimentaires identifiées année T) – (Nombre d'unités agroalimentaires identifiées année T-1)/ (Nombre d'unités agroalimentaires identifiées année T-1) x100								
Les activités pertinentes :								
4.1.1 Poursuite des activités de sensibilisations et de formation des acteurs de la transformation								
4.2.1 Poursuite du suivi des unités agroalimentaires								
4.3.1 Poursuite de l'Identification des unités agroalimentaires								

c. Les projections financières

Tableau 6 : Evolution des dépenses du programme par nature économique
(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Développement du Secteur Industriel					
Personnel	270 332	229 071	238 205	252 660	279 336
Biens et services	275 675	262 864	224 282	237 034	237 134
Transferts et subventions	200 246	228 960	232 295	228 809	251 688
Investissement	161 850	316 350	187 350	190 717	199 885
Totaux	908 103	1 037 245	882 132	909 220	968 043

d. Les prévisions d'effectif du programme N°2 :

Tableau 7 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories (DNI, CEMAPI, CDA, AMANORM, BRMN)

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017 ⁹	2018 ¹⁰	2019 ¹¹
Total	121	119	345	425	519
Catégorie A	28	35	213	236	259
Catégorie B	40	39	64	101	121
Catégorie C	9	8	13	31	79
Autres Catégories	44	37	55	57	60

ANNEXE

I. programme 1 : Administration générale

1. Liste des services :

- Cabinet ;
- Direction des Finances et du Matériel ;
- Cellule de Planification et de Statistiques du secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi, Promotion de l'Investissement Privé ;
- Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration du Ministère de l'Industrie, de l'Investissement et du Commerce.

2. Liste des établissements publics :

- Néant.

3. Liste des projets :

- néant.

II. Programme3 : Développement du secteur industriel

o Liste des services

- Direction Nationale de l'Industrie.
- Centre de Développement du Secteur Agro-Alimentaire ;
- Centre Malien de Promotion de la Propriété Industrielle.

3. Liste des établissements publics :

- Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau des Entreprises;
- Agence Malienne de Normalisation et de Promotion de la Qualité.

4. Liste des projets :

- Néant.

SECTION 812 : MINISTÈRE DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET DU SECTEUR PRIVE

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

1.1 Mission

Le Ministère de la Promotion de l'Investissement et du Secteur Privé prépare et met en œuvre la politique nationale de promotion des investissements et du secteur privé.

1.2 Contraintes et défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise œuvre de la stratégie du ministère.

1.2.1 Contraintes :

- l'absence de structures dédiées à l'élaboration des éléments de politiques ;
- la précarité de la situation sécuritaire du pays;
- la mauvaise gouvernance au niveau des SFD ;
- l'absence de dispositif de refinancement durable des SFD ;
- l'insuffisance de synergie entre les projets et programmes en faveur du Secteur Privé ;
- l'insuffisance de dynamisme de la concertation entre l'Etat et le secteur privé.

1.2.2 Défis :

- la restructuration du Département ;
- la promotion de la destination Mali ;
- l'assainissement du secteur de la micro finance ;
- la mise en place des mécanismes de refinancement des SFD ;
- la mise en cohérence des interventions des différents partenaires du secteur privé.

1.3 Politique sectorielle :

La Politique Nationale de Développement de la micro finance et le plan d'actions 2016-2020 ont été adoptés suivant le Décret n° 2016-0498/P-RM du 07 juillet 2016.

Elle vise à « Construire un secteur de la micro finance professionnel qui contribue efficacement à la lutte contre la pauvreté grâce aux services offerts par des SFD majeurs viables et intégrés au système financier global »

La Politique Nationale de Développement de la Micro Finance est structurée autour de quatre (04) Axes Stratégiques :

- assainir et améliorer la surveillance du secteur;
- protéger les clients et favoriser un accès large et diversifié aux services financiers;
- améliorer l'environnement et les capacités des SFD;
- renforcer la promotion et l'encadrement du secteur de la micro finance (cadre institutionnel).

1.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs du secteur.

Tableaux 1 : Quelques indicateurs de 2012-2015

Indicateurs	Unité	2012	2013	2014	2015
Taux d'accès des populations pauvres aux services de microfinance	%	-	19	17,10	20,15
Taux de satisfaction des investisseurs au Mali	%	-	77	80	85

Source : CPA/SFD, API-Mali

1.5 Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le Ministère de la Promotion des Investissements et du Secteur Privé possède trois (03) programmes :

1. Administration Générale;
2. Appui au Développement du Secteur Privé.
3. Promotion et Développement de la microfinance.

Tableau 2 : Répartition des dépenses par programmes (en milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	1 176 994	1 454 395	1 415 884	1 594 741	1 518 126
Programme 2	442 868	660 425	925 852	1 018 774	994 867
Programme 3	67 878	66 829	135 876	142 894	152 653
Totaux	1 687 740	2 181 649	2 477 612	2 756 409	2 665 646

Tableau 3 : Répartition des dépenses par nature économique (en milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	51 218	145 990	163 713	172 862	192 747
Biens et services	998 604	1 075 234	1 538 047	1 810 271	1 636 034
Transferts et subventions	322 518	307 925	513 352	505 651	556 215
Investissement	315 400	652 500	262 500	267 625	280 650
Totaux	1 687 740	2 181 649	2 477 612	2 756 409	2 665 646

II. PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Programme N°1 : Administration Générale

1.1.Présentation stratégique du programme n°1

Le programme s'occupe de :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières.

1.2. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme n°1

Le cadre de performance du programme 1 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la mise en œuvre des politiques sectorielles (ii) à la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévision		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Objectif 1 : Assurer le suivi de la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales dans les domaines des investissements et du développement du secteur privé								
1.1 Taux d'exécution du programme d'activités du département	%	57	63	75	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapports d'activités annuels du département								
Précision méthodologique : Taux= (Nombre d'activités réalisées /Nombre d'activités programmées)*100								
1.2. Taux de mise en œuvre des recommandations issues des revues sectorielles Sous-secteur des investissements	%	-	-	90	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapports annuels de suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des revues sectorielles								
Précision méthodologique : taux= (Nombre de recommandations mise en œuvre /Nombre de recommandation formulées) x100								
Les activités pertinentes :								
1.1.1 Poursuite de la mise en œuvre de la politique nationale de promotion des investissements ;								
1.1.2. Coordination et suivi de la mise en œuvre de la politique du développement de la Microfinance ;								
1.2.1 Suivi de la mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle 2016 ;								
1.2.2 Organisation des missions de suivi-évaluation.								
Objectif 2. Améliorer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du département								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019

2.1. Taux d'exécution du Plan de passation des marchés	%	-	-	100	100	100	100	100
---	---	---	---	-----	-----	-----	-----	-----

Sources de vérification : Rapport annuel de la DGMP/DSP

Précision méthodologique : Taux= (Nombre de marchés exécutés /Nombre de marchés programmés) x100

2.2. Taux d'exécution du budget comptable	%	-	-	100	100	100	100	100
--	---	---	---	-----	-----	-----	-----	-----

Sources de vérification : Comptes administratifs

Précision méthodologique : Taux= (Crédit engagé /Crédit notifié) x100

Les activités pertinentes :

2.1.1. Elaboration du plan de passation des marchés 2016 du département ;

2.1.2. Elaboration du rapport annuel 2015 de suivi du plan de passation des marchés ;

2.2.1. Elaboration de l'avant-projet du budget comptable 2017 ;

2.2.2. Elaboration du Document de Programmation Pluriannuel des Dépenses 2016-2018 – Projet Annuel de Performance 2016.

Objectif 3 : Améliorer la visibilité des actions menées par le département dans les domaines des investissements et du développement du secteur privé

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
3.1 Taux de couverture médiatique des actions du département	%	-	-	-	100	100	100	100

Sources de vérification : Rapports d'activités, Acte de transfert

Précision méthodologique : Taux = (Nombre d'actions de communication médiatisées/Nombre d'action programmées) x 100

Les activités pertinentes :

3.1.1. Elaboration et mise en œuvre de la tranche annuelle 2017 du plan de communication ;

3.1.2. Réalisation d'émissions télévisées et radiodiffusées.

Objectif 4 : Cordonner et suivre la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement du secteur privé

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
4.1 Taux de mise en œuvre des recommandations du Conseil Supérieur du Secteur privé	%	-	-	-	100	100	100	100

Sources de vérification : rapports d'activités

Précision méthodologique : (Nombre de missions réalisées/ Nombre de missions prévues) X 100

4.2 Taux de mise en œuvre du programme pluriannuel de développement du secteur privé (trois premières années)	%	-	-	-	-	30	70	100
--	---	---	---	---	---	----	----	-----

Sources de vérification : Rapport annuel de mise en œuvre du programme pluriannuel

Précision méthodologique : (Nombre d'activités réalisé /Nombre d'activités programmés) x100

Les activités pertinentes :

4.1.1. Préparation des sessions du Conseil Supérieur du Secteur Privé ;

4.1.2. Mise en œuvre des recommandations du Conseil Supérieur du Secteur Privé ;

4.2.1. Centralisation et exploitation des rapports des comités régionaux du développement du secteur privé ;

4.2.2 Diffusion de la Loi d'Orientation du Secteur Privé.

Objectif 5 : Coordonner et suivre la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement du secteur privé

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
5.1 Nombre d'institutions financières appuyées	Nbre	-	-	-	-	5	6	3
Sources de vérification :								
Précision méthodologique : Dénombrement								
5.2 Nombre de PME accompagnées	Nbre	-	-	-	-	4	3	2
Sources de vérification : Rapports d'activités STP/CSSP								
Précision méthodologique : Dénombrement								
5.3 Nombre de Responsables des organisations professionnelles formés	Nbre	-	-	-	-	20	30	15
Sources de vérification : Rapports d'activités STP/CSSP								
Précision méthodologique : Dénombrement								
Les activités pertinentes :								
5.1.1. Renforcement des capacités des Institutions Financières (IF) pour intervenir dans le financement des PME ;								
5.1.2. Organisation et animation de cadres de concertation entre les PME et les institutions financières ;								
5.2.1. Renforcement des PME dans l'élaboration des plans d'affaires, le montage des dossiers de demande de financement, etc ;								
5.2.2 Renforcement des PME locales de la construction en management de projet, en techniques de coffrages, les règles de sécurité sur un chantier.								

1.3. Projections financières du programme n°1

Tableau 4: Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Administration Générale					
Personnel	25 959	119 234	128 294	136 080	150 448
Biens et services	955 985	1 035 161	1 187 590	1 357 661	1 262 134
Transferts et subventions	16 600	-	-	-	-
Investissement	178 450	300 000	100 000	101 000	105 544
Totaux	1 176 994	1 454 395	1 415 884	1 594 741	1 518 126

1.4. Prévisions d'effectif du programme n°1 :

Tableau 5: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	64	64	64	65	66
Catégorie A	23	23	23	23	23
Catégorie B	31	31	31	32	33
Catégorie C	3	3	3	3	3

Autres Catégories	7	7	7	7	7
-------------------	---	---	---	---	---

2. Programme N° 2 : Appui au Développement du Secteur Privé

2.1.Présentation stratégique du programme n°2

Le programme Appui au Développement du Secteur Privé est chargé de :

- la mobilisation des ressources financières pour alimenter les fonds d'appui au secteur privé (Fonds de garantie, Fonds à coûts partagés);
- l'examen des questions concernant le développement du secteur privé ;
- la promotion des investissements privés.

Il poursuit trois (03) objectifs à savoir :

- assurer la promotion des investissements privés (API-MALI);
- faciliter la concertation entre l'Etat et le Secteur Privé (BMCESP);
- améliorer le climat et la pratique des affaires (CTRCA).

2.2. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme n°2

La mise en œuvre du programme « Appui au Développement du Secteur Privé» vise à atteindre spécifiquement trois objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévision		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Objectif 1 : Assurer la promotion des investissements privés								
1.1. Déconcentration des Guichets uniques régionaux	Nbre	-	-	-	3	2	1	1
Sources de vérification : Rapport d'activités API-Mali								
Précision méthodologique : Dénombrement								
1.2. Taux de bouclage du financement des projets structurants	%	-	-	-	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport d'activités API-Mali								
Précision méthodologique : (Nombre de projets structurants financés / Nombre de projets structurants soumis) x 100								
1.3 Taux de satisfaction des investisseurs au Mali	%	77	80	85	81	83	84	85
Sources de vérification : Rapport de sondage annuel API-Mali et Rapport ONUDI								
Précision méthodologique : (Nombre d'usagers satisfaits / Nombre d'usagers enquêtés) x 100								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
1.1.1 Poursuite Construction/ équipement de Guichets uniques régionaux ;								
1.1.2 Suivi de la gestion du fonds souverain malien destiné au financement de projets structurants ;								
1.2.2 Suivi des dossiers d'agrément transmis au FGSP.								

Objectif 2 : Faciliter la concertation entre l'Etat et le Secteur Privé (BMCESP)								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1 Nombre de concertations tenues	Nbre	-	-	-	2	3	3	-
Sources de vérification : Rapport annuel du Département								
Précision méthodologique : Dénombrement								
Les activités pertinentes :								
2.1.1 Organisation de rencontres de concertation Etat/secteur Privé.								
Objectif 3 : Améliorer le climat et la pratique des affaires								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
3.1 Taux de réalisation des activités dans le cadre des réformes	%	-	-	60	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel CTRCA								
Précision méthodologique : Taux= (Nombre d'activités réalisé /Nombre d'activité)*100								
3.2 Taux d'exécution des activités de renforcement des capacités du personnel de la CTRCA/Secteurs Publics Privés	%	--	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification : Rapports de formation								
Précision méthodologique : (Activités réalisées / Activités prévues) x 100								
Les activités pertinentes :								
3.1.1 Mise en place d'une plateforme électronique d'information et d'orientation des entreprises et de traques des mauvaises pratiques ;								
3.1.2 Réalisation de sondage auprès des entreprises privées sur les mauvaises de l'administration publiques ;								
3.2.1 Organisation d'une session de formation en Gestion Axée sur les Résultats ;								
3.2.2 Organisation d'une session de formation en Gouvernance d'entreprise.								

2.3. Projections financières du programme n°2

Tableau 6 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	(En milliers de FCFA)				
	Réalisations		Budget	Prévisions	
	2015	2016	2017	2018	2019
Appui au développement du secteur privé					
Biens et services	-	-	300 000	398 998	319 196
Transferts et subventions	305 918	307 925	513 352	505 651	556 215
Investissement	136 950	352 500	112 500	114 125	119 456
Totaux	442 868	660 425	925 852	1 018 774	994 867

2.4. Prévisions d'effectif du programme n°2 :

Tableau 7: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories.

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	51	51	82	87	92
Catégorie A	31	31	-	-	-
Catégorie B	11	11	-	-	-
Catégorie C	7	7	-	-	-
Autres Catégories	2	2	-	-	-

Programme N°3 : Promotion et développement de la micro finance

Responsable du programme :

Présentation stratégique du programme n°3

Le programme Promotion et Développement de la Microfinance est chargé :

- de l'harmonisation et la coordination des interventions des acteurs du secteur de la micro finance ;
- de l'élaboration et la mise en œuvre des outils de promotion du secteur ;
- du suivi des projets et programmes et d'appui au plan d'actions de la politique nationale de développement de la micro finance ;
- de la mobilisation des ressources financières pour alimenter le mécanisme de refinancement durable des SFD.

Il s'articule autour de trois (03) objectifs, à savoir :

- améliorer les infrastructures de soutien au secteur de la microfinance;
- opérationnaliser le cadre institutionnel du secteur de la microfinance;
- améliorer l'environnement des affaires des SFD.

2.5. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme n°3

La mise en œuvre du programme « Promotion et développement de la micro finance» vise à atteindre spécifiquement trois (03) objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévision		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
Objectif 1. : Améliorer les infrastructures de soutien au secteur de la microfinance								
1.1 Nombre d'outils de promotion élaborés	Nbre	-	-	-	2	2	2	2
1.2 Nombre d'outils de promotion mis en œuvre	Nbre	-	-	-	2	2	2	2

Sources de vérification : Rapport du CPA/SFD									
Précision méthodologique : Dénombrement									
Les activités pertinentes de l'objectif :									
1.1.1. Réalisation d'un plan de suivi évaluation et de coordination du plan d'actions 2016-2020 ;									
Objectif 2. Opérationnaliser le cadre institutionnel du secteur de la microfinance	Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
			2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
2.1. Taux de mise en œuvre des recommandations issues des rencontres du Groupe Consultatif National pour le Développement de la Micro finance	%	%	67	100	100	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités du CPA/SFD									
Précision méthodologique : (Nombre de recommandations mises en œuvre /Nombre de recommandations formulées) x 100									
2.2 Taux de mise en œuvre des décisions issues des rencontres de la Plateforme nationale de coordination des interventions	%	-	-	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités du CPA/SFD									
Précision méthodologique : (Nombre de décisions mises en œuvre /Nombre de décisions formulées) x 100									
Les activités pertinentes :									
2.1.1 Organisation de deux rencontres du Groupe Consultatif National pour la Microfinance (GCNM)									
2.2.1. Organisation de trois rencontres de la Plateforme Nationale de coordination des interventions.									
Objectif 3 : Améliorer l'environnement des affaires des SFD									
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions			
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
3.1 Nombre de SFD appuyés dans le cadre du refinancement	Nbre	-	-	-	-	10	10	10	
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités du CPA/SFD									
Précision méthodologique : Dénombrement									
3.2. Taux d'accès des populations pauvres aux services de microfinance	%	19	17,10	20,15	21	23	25,50	-	
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités du CPA/SFD									
Précision méthodologique : (Nombre de bénéficiaires/ Population pauvre) x 100									
Les activités pertinentes de :									
- Opérationnalisation de l'option choisie pour le refinancement durable des SFD ;									
- Adoption d'un plan structuré de mise à niveau des SFD ;									
- Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'actions national en éducation financière.									

2.6. Projections financières du programme n°3

Tableau 6 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(en milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Promotion et développement de la Micro finance					
Personnel	25 259	26 756	35 419	36 782	42 299
Biens et services	42 619	40 073	50 457	53 612	54 704
Investissement	-	-	50 000	52 500	55 650
Totaux	67 878	66 829	135 876	142 894	152 653

2.7. Prévisions d'effectif du programme n°3 :

Tableau 7: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories.

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	18	20	30	36	42
Catégorie A	3	4	7	9	11
Catégorie B	2	3	8	10	12
Catégorie C	2	2	4	6	8
Autres Catégories	11	11	11	11	11

ANNEXES

Programme 1 : Administration Générale

1. Liste des Services :

- Cabinet
- la Direction des Finances et du Matériel ;
- le Secrétariat Technique Permanent du Conseil Supérieur du Secteur Privé

2. Liste des Etablissement Publics

Néant

3. Liste des Projets

- Néant

PROGRAMME N° 2 : APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE

1. Liste des Services :

- le Bureau du Modérateur du Cadre de Concertation Etat / Secteur privé ;
- le Centre de Promotion et d'Appui des Systèmes Financiers Décentralisés.
- la Cellule Technique des Réformes du Climat des Affaires

2. Liste des Etablissement Publics

- l'Agence pour la Promotion des Investissements au Mali (API-MALI);

3. Liste des Projets

Néant

SECTION 820 : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

I. LE DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES (DPPD)

1.1 La mission

Le Ministère de l'Agriculture élabore et met en œuvre la politique nationale dans les domaines de l'Agriculture.

À ce titre, il exerce les attributions suivantes :

- l'accroissement de la production et de la productivité agricole en vue de la sécurité et de la souveraineté alimentaires ;
- la réalisation de travaux d'aménagement hydro-agricoles, d'équipements ruraux et de maîtrise de l'eau ;
- la vulgarisation des techniques modernes de production ;
- l'organisation de l'approvisionnement des producteurs en équipement, matériels et intrants ;
- la diversification des filières ;
- l'appui aux organisations de producteurs ;
- la mise en place de mécanismes d'accompagnement des unités de production ;
- le développement et la sécurisation de l'emploi rural salarié ;
- la gestion du foncier agricole et des espaces pastoraux en rapport avec les ministères chargés des affaires foncières et de l'administration du territoire ;
- le développement de la recherche, de l'enseignement et de la formation dans les domaines de l'Agriculture.

1.2 Les contraintes et défis

L'une des principales caractéristiques du sous-secteur agricole est l'existence d'exploitations agricoles familiales de taille réduite. Ces exploitations se caractérisent par leur faible niveau de modernisation, la pratique de techniques de production extensives et peu liées aux marchés.

1.2.1 Contraintes :

- la forte vulnérabilité par rapport aux aléas climatiques (sécheresse, inondations, mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace) et aux risques majeurs (prédateurs) ;
- la faible performance des exploitations agricoles (faible recours aux engrangements et aux semences améliorées, faible niveau de mécanisation) ;

- la faible maîtrise des problèmes environnementaux (dégradation des sols).
- l'insuffisance de financement ;
- l'insuffisance du système d'appui conseil et le faible niveau de formation des producteurs ;
- la faiblesse du système d'informations notamment les statistiques agricoles ;
- la problématique de la gestion du foncier agricole.

1.2.2 Défis :

Au regard des contraintes sus évoquées, les principaux défis peuvent être résumés comme suit :

- l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'une population de plus en plus croissante ;
- l'amélioration de la productivité et de la compétitivité agricoles en vue de valoriser et de positionner les produits agricoles maliens sur les marchés nationaux, sous régionaux et internationaux ;
- la sécurisation et l'accroissement du revenu des exploitants agricoles.

1.3. La politique sectorielle :

Le secteur Agricole constitue l'épine dorsale de l'économie malienne. Pour faire face aux défis et enjeux et assurer un développement rural durable, les autorités maliennes ont pris des engagements et des mesures législatives et réglementaires fortes qui orientent les interventions publiques dans le secteur du développement rural au Mali. Ces interventions publiques sont déterminées par des politiques et stratégies sectorielles et sous-sectorielles qui sont mises en œuvre à travers les projets et programmes. On peut citer entre autres les documents de référence ci-après :

- la Loi d'Orientation Agricole (LOA) ;
- le Plan de Passage à l'Approche Sectorielle du Secteur développement Agricole ;
- le Pacte ECOWAP/PDDAA du Mali ;
- la Politique de Développement Agricole (PDA) ;

1.3.1 La Loi d'Orientation Agricole (LOA)

Loi n°06-045/AN-RM du 5 septembre 2006 portant Loi d'Orientation Agricole fixe les orientations de la politique de développement Agricole du Mali. Elle couvre l'ensemble des activités économiques du secteur Agricole et péri-Agricole notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche et la pisciculture, l'aquaculture, l'apiculture, la chasse, la foresterie, la cueillette, la transformation, le

transport, le commerce, la distribution et d'autres services Agricoles, ainsi que leurs fonctions sociales et environnementales.

Les politiques sous sectorielles ou thématiques couvrant les activités susvisées sont parties intégrantes de la politique de développement Agricole.

1.3.2. La Politique de Développement Agricole (PDA)

La Politique de Développement Agricole a été adoptée par le gouvernement du Mali le 1^{er} août 2013.

Elle s'appuie sur huit (08) orientations stratégiques majeures qui sont :

- assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'ensemble des populations du Mali et contribuer à celle de la sous-région ;
- assurer le développement institutionnel et le renforcement des capacités de tous les acteurs;
- Préserver l'environnement et mieux gérer les ressources naturelles;
- développer les investissements dans le secteur Agricole;
- améliorer la compétitivité des produits Agricoles et Agro-industriels sur les marchés aux plans intérieur, sous régional et international;
- développer un système de recherche et de conseil Agricoles au service d'une Agriculture durable et compétitive;
- assurer la formation de l'ensemble des acteurs du secteur et les faire accéder aux niveaux de connaissances et de compétences requis pour jouer leurs rôles et accomplir leurs missions;
- mobiliser le financement et des ressources conséquentes et accessibles en faveur du développement Agricole.

1.3.3 Le Pacte ECOWAP/PDDAA du Mali

Le Gouvernement malien a traduit cette volonté de passer progressivement d'une approche « projet » à une approche « sectorielle » par :

- l'adoption d'une vision commune de l'approche sectorielle au Mali ;
- l'élaboration d'un plan de passage à l'approche sectorielle (2009 – 2011) devant notamment produire à court terme et concomitamment la Politique de Développement Agricole (PDA) et le Programme National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA) ; la PDA et son plan d'action (PNISA) étant des éléments définis dans la LOA ;
- la mise en place d'un financement de ce plan de passage en collaboration avec les Partenaires Techniques et Financiers ;

- la mise en place et la tenue d'un Comité Préparatoire du PNISA créé auprès du Ministre chargé de l'Agriculture (cf. Décret N° 08-610/PM-RM du 9 octobre 2008) ;
- le PNISA est le Programme National de l'aide publique au Mali (fonds nationaux ou extérieurs) pour le secteur agricole au sens large prenant en compte les besoins (fonctionnement et investissement), les acquis, les gaps à rechercher pour l'investissement et le fonctionnement du secteur sur un horizon de 10 ans glissant. Il couvre les tutelles administratives impliquées dans le secteur Agricole : MA, MEP, CSA, MEA, Secrétariat à l'Office du Niger, MATCL, MEF, MIIC. Il fédère l'ensemble des projets / programmes en cours et en perspective dans le secteur.
- la tenue de la première revue sectorielle Etat – Profession Agricole – PTF en juin 2009

Le présent pacte a pour objet d'établir un cadre de partenariat entre le Gouvernement du Mali, l'Union Africaine (NEPAD/PDDAA), la CEDEAO, la Profession Agricole, les Collectivités Territoriales, les ONG et les Associations de Développement, le Secteur Privé et les Partenaires Techniques et Financiers dans le cadre de l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi évaluation du PNISA

1.4. Évolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs du secteur de l'agriculture.

Tableaux 1 : Quelques indicateurs de 2012-2015

Indicateurs	Unité	2012	2013	2014	2015
Taux de réalisations des superficies Aménagées	%	22,64	22,12	57,20	55,10
Pourcentage des structures contrôlées	%	38,11	76	69	96
Taux d'accroissement des productions céréalières	%	15	-14	22	15,26
Pourcentage des superficies infestées traitées	%	19,38	56,8	56,8	86,02
Taux de couverture en postes d'inspection phytosanitaire frontaliers	%	45,45	45,45	45,45	63,63
Nombre de technologies et innovations techniques produites	Nbre	4	3	10	5
Taux de réalisation de fiches techniques pour une application des innovations et techniques générées	%	29	100	100	100

Source : Budget-Programmes

La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le Ministère de l'Agriculture comporte cinq (05) programmes :

1. Administration générale;
2. Appui au Monde Rural;
3. Aménagement et Équipement Rural;
4. Recherche-Formation;
5. Appui au Financement de l'Agriculture.

Tableau 2 : Répartition des dépenses par programmes (en milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	44 037 770	33 456 052	58 017 629	60 101 206	62 430 340
Programme 2	79 770 599	91 582 281	88 064 347	88 340 366	93 792 886
Programme 3	52 823 281	46 427 674	39 304 076	39 297 405	41 696 257
Programme 4	3 045 897	3 491 661	4 086 674	4 146 762	4 324 726
Programme 5	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 150 000	5 304 500
Totaux	184 677 547	179 957 668	194 472 726	197 035 739	207 548 709

Tableau 3 : Répartition des dépenses par nature économique (en milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	5 569 615	5 249 730	5 681 511	6 026 342	6 749 490
Biens et services	6 089 863	8 294 544	8 742 705	9 169 604	9 055 225
Transferts et subventions	11 388 797	7 462 516	33 692 743	33 817 349	35 362 744
Investissement	161 629 272	158 950 878	146 355 767	148 022 444	156 381 250
Totaux	184 677 547	179 957 668	194 472 726	197 035 739	207 548 709

II. LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme 1 : Administration Générale

a. Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ;
- le suivi de la mise en œuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme I est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la mise en œuvre des politiques sectorielles (ii) à la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières (iii) à la gestion des services et des deniers publics (iv) à la décentralisation et de déconcentration au sein du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévision		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Objectif 1. Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département								
1.1 Taux d'exécution des activités du département	%	75	82	80	90	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel								
Précision méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100								
1.2. Taux de mise en œuvre des recommandations des réunions du conseil de Cabinet	%	-	-	-	80	100	100	100
Sources de vérification : rapports du comité								
Précision méthodologique : (recommandations exécutées / recommandations faites) x 100								
1.3 Taux d'exécution des missions de suivi évaluation	%	-	-	-	100	100	100	100
Sources de vérification : rapports de suivi								
Précision méthodologique : (missions exécutées / missions prévues) x 100								
1.4 Taux d'application des textes adoptés	%	-	-	-		100	100	100
Sources de vérification : rapport annuel du Secrétariat Permanent								
Précision méthodologique : (Nombre de textes appliqués/Nombre de textes adoptés)*100								
1.5 Taux d'exécution du plan de communication	%	-	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification : rapports de bilan								
Précision méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100								
Les activités pertinentes :								
1.1.1 élaboration du programme annuel du département ;								
1.1.2 exécution et suivi du programme annuel du département ;								
1.2.1 tenue des réunions du Conseil de Cabinet du département ;								
1.2.2 suivi de la mise en œuvre des tâches ou recommandations du Conseil de Cabinet ;								
1.3.1 réalisation des missions de suivi évaluation des projets et programmes du département ;								
1.3.2 suivi des recommandations des missions de suivi évaluation ;								
1.4.1 élaboration, adoption des textes d'application de la LOA ;								
1.4.2 diffusion des textes d'application de la LOA ;								
1.5.1 mise en œuvre du plan de communication du département.								

Objectif 2. Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1. Taux du budget du département transféré aux collectivités conformément aux compétences transférées	%	-	-	-	-	24	30	35

Sources de vérification : Rapport annuel

Précision méthodologique : (budget transféré / budget Prévu) X 100

2.2. Taux de déconcentration des ressources humaines aux structures déconcentrées	%	-	-	-	90	80	85	85
---	---	---	---	---	----	----	----	----

Sources de vérification : plan déconcentration

Précision méthodologique : (demandes satisfaites / demandes sollicitées) X 100

Les activités pertinentes :

2.1.1 mise en œuvre et suivi des plans de transfert de compétences du sous-secteur de l'agriculture ;

2.1.2 mise en œuvre des plans de transfert budgétaires sous-secteur de l'agriculture ;

2.1.3 suivi de la mise des plans budgétaires ;

2.2.1 élaboration des besoins en ressources humaines, financières et matérielles des structures déconcentrées ;

2.2.2 mise à disposition des ressources humaines, financières et matérielles aux structures déconcentrées.

Objectif 3. Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
3.1 Taux d'exécution du budget	%	99	99,9	99,26	100	100	100	100

Sources de vérification : compte administratif

Précision méthodologique : (Crédits liquidés/crédits notifiés) x100

3.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%	-	-	-	90	90	95	100
---	---	---	---	---	----	----	----	-----

Sources de vérification : Rapport d'activités

Précision méthodologique : (Nombre de marchés exécutés/Nombre de marchés prévus) x100

3.3 Taux de satisfaction du cadre organique	%	76	73	67	74	75	76	77
---	---	----	----	----	----	----	----	----

Sources de vérification : fichier du personnel

Précision méthodologique : (Besoins satisfaits en personnel/Besoins exprimés) X100

Les activités pertinentes :

3.1.1 élaboration et exécution du Budget du département ;

3.1.2 élaboration des comptes administratifs ;

3.2.1 mise en œuvre du plan de passation de l'année N ;

3.2.2 élaboration et exécution du plan de passation des marchés de l'année N+1 ;

3.3.1 évaluation des cadres organiques ;

3.3.2 actualisation des cadres organiques ;

3.3.3 poursuite de la mise à jour du logiciel de gestion des ressources humaines ;

3.3.4 recrutement du personnel pour la campagne agricole.

Objectif 4. Améliorer le système d'information et d'archivage du département

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
4.1 Taux de numérisation des documents	%	-	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel								
Précision méthodologique : (Nombre de documents numérisés / Nombre de documents transmis) X100								
4.2 Pourcentage d'agents formés en outils de gestion	%	-	-	-	-	90	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel								
Précision méthodologique : (Nombre formé / Nombre prévu) X100								
Les activités pertinentes :								
4.1.1 mise à jour du système informatisé des archives de la DFM ;								
4.1.2 poursuite de la saisie des documents pré archivés dans la base de données ;								
Objectif 5. Renforcer le contrôle du fonctionnement et de l'action des services et organismes relevant du département								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
5.1 Taux d'exécution des missions de vérifications de gestion et de performance	%	-	-	-	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel								
Précision méthodologique : (Nombre missions effectuées/nombre de missions programmées) x100								
5.2 Taux de mises en œuvre des recommandations issues des missions de suivi	%	-	-	-	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel								
Précision méthodologique : (Nombre de recommandations mises en œuvre / recommandations issues des missions de suivi) x100								
Les activités pertinentes :								
5.1.1 dotation des structures du département d'un système de contrôle interne ;								
5.1.2 élaboration du programme annuel de vérification de gestion et de performance ;								
5.1.3 exécution du programme annuel de vérification de gestion et de performance ;								
5.2.1 élaboration des recommandations suite aux missions de vérification de gestion et de performance ;								
5.2.2 suivi des recommandations suite aux missions de vérification de gestion et de performance.								

c. Les projections financières

Tableau 3 : Évolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Administration Générale					
Personnel	1 035 694	1 122 620	1 322 391	1 402 653	1 570 970
Biens et services	2 690 938	5 633 154	6 106 401	6 377 418	6 326 911
Transferts et subventions	5 424 951	349 067	25 530 737	25 625 173	26 796 213
Investissement	34 886 187	26 351 211	25 058 100	26 695 962	27 736 246
Totaux	44 037 770	33 456 052	58 017 629	60 101 206	62 430 340

d. Les prévisions d'effectif du programme N°1 :

Tableau 4: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'État par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	229	388	475	580	625
Catégorie A	42	78	88	103	108
Catégorie B	43	83	110	140	160
Catégorie C	37	49	89	139	159
Autres Catégories	107	178	188	198	198

Le Programme 2 : Appui au Monde Rural

a. Présentation stratégique du programme

Le programme « Appui au monde rural» vise à :

- assurer la promotion et la modernisation des filières agricoles ;
- concevoir et suivre la mise en œuvre des actions de formation, de conseil, de vulgarisation et de communication à l'intention des producteurs agricoles ;
- protéger les cultures et récoltes contre les nuisibles ;
- élaborer et veiller à l'application de la réglementation relative au contrôle phytosanitaire et au conditionnement des produits agricoles ;
- participer à la définition et à la mise en œuvre de la politique de recherche agricole ;
- participer à l'élaboration et au suivi des normes de qualité des produits et intrants agricoles ;
- réaliser la collecte, le traitement, la centralisation et la diffusion de données dans le domaine agricole ;
- faciliter l'accès des producteurs aux intrants agricoles.

Il poursuit quatre (04) objectifs. Il s'agit de :

- accroître la production et la productivité agricoles à travers l'intensification ;
- assurer une meilleure protection des cultures, des récoltes et des pâturages contre les nuisibles;
- améliorer le contrôle de qualité et veiller à l'application correcte des normes sur les intrants agricoles, les produits et denrées alimentaires d'origine végétale;
- promouvoir et diversifier les filières agricoles.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévision			
		2013	2014	2015		2016	2017	2019	
Objectif 1. : Accroître la production et la productivité Agricoles à travers l'intensification									
1.1 Taux d'accroissement des productions céréalières	%	-14	22	15,26	8	8	9	9	
Sources de vérification : Rapport EAC									
Précision méthodologique : (Production (n) - production (n-1) / production (n-1)) x100									
1.2. Rendement des principales cultures	Kg/ha								
- Riz		3657	3167	2534	4137	2923	2982	3041	
- Maïs		2323	2172	2121	3791	2413	2462	2511	
-Blé		3975	4457	3940	3994	4052	4134	4216	
-Sorgho		874	1056	1090	1622	1217	1241	1266	
-Mil		801	984	1028	1122	1052	1173	1094	
-Fonio		644	669	651	687	714	728	743	
Sources de vérification : Rapport EAC									
Précision méthodologique : (Production (tonne) / Superficie (ha)) X 1000									
Les activités pertinentes :									
1.1.1 Diffusion des techniques et technologies agricoles appropriées en direction des producteurs et des productrices ;									
1.1.2 Renforcement des capacités (formation, équipements, etc.) des cadres, agents ;									
1.1.3 Entretien des réseaux d'irrigation et les pistes rurales ;									
1.1.4 Facilitation de l'accès aux intrants (semences, engrains, pesticides) et aux équipements ;									
1.1.5 Appui aux femmes et jeunes ruraux pour l'acquisition des matériels et équipements agricoles ;									
1.2.1 Sensibilisation et information sur l'utilisation des semences certifiées dont les hybrides ;									
1.2.2 Appui au fonctionnement du dispositif d'appui conseil (véhicules, motos, carburant, équipements informatiques, GPS, etc.).									
Objectif 2. Assurer une meilleure protection des cultures, des récoltes et des pâturages contre les nuisibles									
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions			
		2013	2014	2015		2016	2017	2019	
2.1. Pourcentage de superficies infestées traitées	%	56,8	56,8	86,02	90,83	90,83	90,83	90,83	

Sources de vérification : Rapport annuel de l'OPV et CNLCP, Précision méthodologique : (superficies traitées/ superficies infestées) X 100)									
Les activités pertinentes : <ul style="list-style-type: none"> 2.1.1 Surveillance et lutte contre les nuisibles des cultures, des récoltes et des pâturages. ; 2.1.2 Vulgarisation des méthodes alternatives de lutte contre les nuisibles ; 2.1.3 renforcement des capacités techniques et organisationnelles des acteurs en matière de protection des cultures et des pâturages ; 2.1.4 production et diffusion de l'information sur les nuisibles à travers les bulletins phytosanitaires ; 2.1.5 gestion environnementale et sanitaire des opérations de lutte antiacridienne et autres nuisibles. 									
Objectif 3. Améliorer le contrôle de qualité et veiller à l'application correcte des normes sur les intrants agricoles, les produits et denrées alimentaires d'origine végétale.									
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions			
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
3.1 Pourcentage de postes d'inspection phytosanitaire frontaliers construits et opérationnels	%	45,45	45,45	63,63	81,82	100	100	100	
Sources de vérification : Rapports DNA									
Précision méthodologique : (Nombre de postes fonctionnels sur le nombre total des postes frontaliers (11)) X 100									
3.2 Pourcentage de textes législatifs et réglementaires harmonisés	%	42	42	63	84,21	100	100	100	
Sources de vérification : Journal officiel									
Précision méthodologique (Nbre de textes harmonisés sur nbre de textes non harmonisés par rapport à ceux de la CEDEAO) X100									
3.3 Pourcentage de produits : -saisis -notifiés	%	0,00	0,00	0,005	0,00	0,00	0,00	0,00	
		0,36	0,00	0,0063	0,00	0,00	0,00	0,00	
Sources de vérification : Rapports DNA, lettre de notification de rejets									
Précision méthodologique : (Quantité de produits saisis/ quantité de produits contrôlés à l'import et à l'export) X 100 (Quantité de produits exportés notifiés non conforme/ quantité totale de produits exportés) X 100									
Les activités pertinentes : <ul style="list-style-type: none"> 3.1.1 Opérationnalisation des postes de contrôle phytosanitaire frontaliers ; 3.1.2 Renforcement des capacités des agents de contrôle phytosanitaires et des postes de contrôle ; 3.2.1. Relecture des textes législatifs et réglementaires conformément au contrôle phytosanitaire et intrants agricoles dans l'espace CEDEAO ; 3.2.2 Traduction et diffusion des textes harmonisés ; 3.2.3 suivi de l'application des textes législatifs et réglementaires conformément aux normes de contrôle de la dans l'espace CEDEAO ; 3.3.1 Contrôle de qualité et normes des végétaux et produits végétaux, des intrants agricoles et des denrées alimentaires d'origine végétale ; 3.3.2 Construction et équipement des laboratoires régionaux de semences et du laboratoire de conditionnement de la DNA ; 									

3.3.3 appui au fonctionnement des Comités National de Semences d'Origine Végétale (CNSOV), Comité National des Engrais (CNE), Comité National de Gestion des Pesticides (CNGP) ;

Objectif 4. Promouvoir et diversifier les filières agricoles

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions			
		2013	2014	2015		2016	2017	2019	
4.1. Nombre de filières organisées	nbre	-	-	1	2	5	7	-	
Sources de vérification : Rapports DNA									
Précision méthodologique : Dénombrement									
4.2 Nombre OP formées par filière	nbre	-	-	-	20	20	20	20	
Sources de vérification : Rapport APCAM, DNA, Offices et Projets Programmes									
Précision méthodologique : Dénombrement									
4.3. Quantités de produits exportés									
-Céréales	tonnes	-	8 408	9248	10 172	11 190	12 309	13 540	
-Oléagineux:		-	9 687	9248	11 720	12 892	14 181	15 600	
-Fruits et légumes:		-	20 900	22 990	25 289	27 817	30 600	33 660	
coton et div		-	52 357	57 592	63 351	69 686	76 654	84 319	
Produits de cueillette		-	13 715	15 086	16 595	18 254	20 080	22 088	
Sources de vérification : Rapport PCDA, Cadre intégré, DNA, Offices									
Précision méthodologique : Dénombrement									
Les activités pertinentes :									
4.1.1 Établissement de la situation de référence (état des lieux) des OP par filière ;									
4.1.2 Appui à la structuration des OP par filière ;									
4.1.3 formation des Op par filière sur les techniques de production, de transformation, de conservation et de commercialisation ;									
4.3.1 Assurer un meilleur conditionnement des produits végétaux et denrées alimentaires d'origine végétale.									

c. Les projections financières

Tableau 5: Évolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Appui au Monde Rural					
Personnel	4 009 663	3 527 841	3 675 925	3 899 033	4 366 910
Biens et services	2 018 697	1 941 566	1 805 516	1 932 186	1 871 595
Transferts et subventions	2 155 604	2 671 707	3 117 739	3 129 259	3 272 251
Investissement	71 586 635	83 441 167	79 465 167	79 379 888	84 282 130
Totaux	79 770 599	91 582 281	88 064 347	88 340 366	93 792 886

d. Les prévisions d'effectif du programme N°2 :

Tableau 6: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	1 264	1 206	2 394	2 544	2 618
Catégorie A	213	193	223	233	248
Catégorie B	340	315	398	448	458
Catégorie C	572	562	1 622	1 702	1 742
Autres Catégories	139	136	151	161	170

Programme 3 : Aménagement et Équipement Rural

a. Présentation stratégique du programme

Le Programme 3 a pour objectif l'élaboration des éléments de la Politique du Gouvernement en matière d'Aménagement et d'Équipement Rural ainsi que le suivi et la coordination de la mise en œuvre de la dite Politique.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif 1. Aménager progressivement les terres dans les zones recelant d'importantes potentialités hydro-agricoles (PI, PP, PIV, Bas-fonds, Pistes Agricoles...)								
1.1 Taux de réalisation des superficies aménagées	%	22,12	57,20	55,10	75,50	78,45	100	-
Sources de vérification : Rapport trimestriel du PGA, Rapport bilan du PGA								
Précision méthodologique : (Superficies réalisées/superficies prévues) x100								
1.2. Taux de réalisation de linéaire de pistes agricoles	%	55,22	57,88	73,67	70,15	74,32	85	100
Sources de vérification : Rapports d'exécution des Offices, Agences, Projets et Programmes								
Précision méthodologique : (Nombre de linéaires de pistes agricoles réalisés/ Nombre de linéaire de pistes agricoles prévues) x100								
Les activités pertinentes :								
1.1.1 poursuite de la mise à jour des données et informations sur les aménagements existants et le potentiel en ressources aménageables ;								
1.1.2 étude de formulation de nouveaux projets et programmes ;								
1.1.3 suivi de la mise en œuvre du Programme National d'Aménagement de Proximité ;								
1.1.4 réalisation des aménagements à travers les Offices, Agences, les projets et programmes ;								
1.2.1 Identification et études des pistes agricoles à réaliser ;								
1.2.2 Réalisation des pistes agricoles.								

Objectif 2. Réhabiliter et entretenir les périmètres irrigués								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
2.1. Pourcentage de superficies réhabilitées	%	45,20	46,55	29	52,55	66,58	85	100
Sources de vérification : Rapports d'exécution des Offices, Agences, Projets et Programmes								
Précision méthodologique : (Superficies réhabilitées/superficies programmées) x100								
2.2. Taux de réalisation de linéaire de réseaux entretenus	%	56,55	61,14	63,20	64,11	66,34	82	100
Sources de vérification : Rapports d'exécution des Offices, Agences, Projets et Programmes								
Précisions méthodologiques : (Linéaires de réseaux entretenus/Linéaires de réseaux programmés) x100								
Les activités pertinentes :								
2.1.1 Identification des périmètres à réhabiliter ;								
2.1.2 Réhabilitation des périmètres irrigués ;								
2.2.1 Entretien des canaux d'irrigation, de drains et des ouvrages ;								
2.2.2 Entretien des digues et des pistes.								
Objectif 3. Moderniser et augmenter le niveau de l'équipement des producteurs ruraux								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
3.1 Nombre d'Unités d'Exploitations Agricoles(UPA) équipés	Nbre	-	-	-	20 000	20 000	30 000	30 000
Sources de vérification : Rapport annuel DNGR, des Offices, Agences, Projets et Programmes								
Précision méthodologique : Dénombrement								
3.2 Nombre d'UPA équipées de Tracteurs	Nbre	-	-	-	100	1000	1000	-
Sources de vérification : Rapport annuel DNGR, des Offices, Agences, Projets et Programmes								
Précision méthodologique : Dénombrement								
3.1.1 Équipement des producteurs et productrices en matériels agricoles ;								
3.1.2 Formation des producteurs et productrices sur le matériel de culture attelées ;								
3.2.1 Suivi des équipements motorisés et des techniques agricoles adaptées dans le domaine agricole ;								
3.2.2 Formation des producteurs et productrices sur les matériels motorisés.								

c. Les projections financières

Tableau 7 :Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Aménagement et Equipement Rural					
Personnel	491 714	580 961	667 111	707 597	792 505
Biens et services	1 320 692	701 788	797 444	824 865	821 324
Transferts et subventions	1 061 925	1 193 925	1 214 521	1 219 009	1 274 714
Investissement	49 948 950	43 951 000	36 625 000	36 545 934	38 807 714
Totaux	52 823 281	46 427 674	39 304 076	39 297 405	41 696 257

d. les prévisions d'effectif du programme N°3 :

Tableau 8: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'État par catégorie

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	303	311	334	366	393
Catégorie A	92	85	100	128	145
Catégorie B	88	98	112	121	136
Catégorie C	30	33	32	30	27
Autres Catégories	93	95	90	87	85

Le Programme 4 : Recherche-Formation

a. Présentation stratégique du programme

Le programme «Recherche-Formation» vise à :

- assister les ministres chargés du secteur Agricole dans l'élaboration et le contrôle de la mise en œuvre de la politique nationale en matière de recherche Agricole ;
- procéder à la mise au point de technologies appropriées dans les domaines des cultures irriguées et pluviales, des productions animales, des productions forestières et halieutiques, des systèmes de production et gestion des ressources naturelles et du machinisme agricole pour l'accroissement de la production et de la productivité du monde rural ;
- diffuser à travers des fiches techniques : les technologies, les innovations techniques et les conseils transférables issus des travaux de recherche et d'étude.

b. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Objectif 1. Générer les technologies adaptées aux besoins des utilisateurs des résultats de recherche pour l'accroissement de la productivité Agricole								
1.1. Nombre de technologies et innovations techniques produites	Nbre	3	10	5	19	20	16	17
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités de l'Institut d'Économie Rurale								
Précision méthodologique : dénombrement								
1.2. Pourcentage de rapports et de propositions de recherche validés par la Commission Scientifique du CNRA :								
-Rapports	%	100	100	98	100	100	100	100
-Propositions	%	0	80	92	95	100	100	100
Sources de vérification : Compte rendu de la Commission Scientifique du CNRA								
Précision méthodologique : (nombre de documents validés/ nombre de documents)*100								

1.3. Taux de réalisation de fiches techniques pour une application des innovations et technologies générées	%	100	100	100	60	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités de l'Institut d'Economie Rurale								
Précision méthodologique : (nombre de fiches techniques réalisées en année N/ nombre de projets de recherche clos en année N-1) x100. Le calcul est effectué comme suit : (Pn / Rn-1) * 100								
Les activités pertinentes : 1.1.1. élaboration et mise en œuvre de projets de recherche orientée sur les besoins des utilisateurs des résultats de recherche ; 1.1.2. renforcement de capacités institutionnelle, financière et matérielle de la recherche ; 1.1.3 suivi et évaluation des activités de recherche ; 1.2.1. formation académique du Personnel ; 1.2.2. recyclage du Personnel ; 1.2.3 élaboration de fiches techniques ; 1.3.1. élaboration de fiches techniques ; 1.3.2. publications scientifiques.								

c. Les projections financières

Tableau 9: Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Recherche - Formation					
Personnel	32 544	18 308	16 084	17 059	19 105
Biens et services	59 536	18 036	33 344	35 135	35 395
Transferts et subventions	2 746 317	3 247 817	3 829 746	3 843 908	4 019 566
Investissement	207 500	207 500	207 500	250 660	250 660
Totaux	3 045 897	3 491 661	4 086 674	4 146 762	4 324 726

d. Les prévisions d'effectif du programme N°4 :

Tableau 10 : Répartition prévisionnelle annuelle des emplois rémunérés par l'Etat

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	790	925	958	1005	1060
Catégorie A	337	367	372	380	390
Catégorie B	188	253	276	300	315
Catégorie C	187	207	220	230	240
Autres Catégories	78	98	90	95	115

Le Programme 5 : Appui au Financement de l'Agriculture

a. Présentation stratégique du programme

Le programme «Appui au Financement de l'Agriculture» vise à faire du secteur rural le moteur de l'économie nationale.

b. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Objectif 1. Assurer le financement de l'Agriculture								
1.1. Niveau d'élaboration de programmes quinquennaux régionaux dans le cadre du PNISA	%	-	-	-	10	100	-	-
Sources de vérification : Rapports revue sectorielle /CPS-SDR								
Précision méthodologique : (Programmes élaborés/ Programmes prévus)*100								
Les activités pertinentes :								
1.1.1.élaboration des TDR, budget ;								
1.1.2. tenue d'atelier de lancement et de cadrage du processus de déclinaison ;								
1.1.3. ateliers de déclinaison du PNISA dans les régions ;								
1.1.4. validation des programmes régionaux par le conseil supérieur de l'Agriculture								

c. Les projections financières

Tableau 9 : Évolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Appui au financement de l'agriculture					
Investissement	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 150 000	5 304 500
Totaux	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 150 000	5 304 500

ANNEXES

PROGRAMME N°01 : ADMINISTRATION GENERALE

1. Liste des services

- Cabinet
- Direction des Finances et du Matériel
- Inspection de l'Agriculture
- Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration
- Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Développement Rural
- Direction des Ressources Humaines du Secteur Développement Rural
- Secrétariat Permanent du Conseil Supérieur de l'Agriculture
- Cellule VIH/SIDA

2. Liste des Etablissements Publics :

- AGETIER : Agence d'exécution des Travaux d'Infrastructures et d'Équipements Ruraux

3. Liste des Projets et Programmes

- Projet d'Appui à la Productivité Agricole au Mali (PAPAM)

PROGRAMME N°02 : Appui au Monde Rural

1-Liste des Services

- Direction Nationale de l'Agriculture (DNA)
- Centre National de Lutte Contre le Criquet Pèlerin (CNLCP).

2. Liste des Etablissements Publics :

- Office de Protection des Végétaux (OPV) ;
- Office de la Mise en Valeur du Système Faguibine (OMVF)
- Compagnie Malienne de Développement des Textiles (CMDT) ;
- Office du Niger ;
- Office Riz Ségou ;
- Office Riz Mopti ;
- Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda ;
- ODRS : Office de Développement Rural de Sélingué
- Office de la Haute Vallée du Niger (OHVN)
- Office du Moyen Bani (OMB)
- ADRS : Agence de Développement Rural de la Vallée du Fleuve Sénégal
- Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali(APCAM)

3. Liste des Projets et Programmes

- Programme de Compétitivité et de Diversification Agricole (PCDA) ;
- Projet de Renforcement de la Résilience au Sahel (P2RS)
- Projet d'aménagement hydro-agricole du casier de Molodo Nord
- Projet d'Appui au Développement Rural de Tienkounou et Tamani (PADER-TKT)
- Projet de Développement Rural Intégré Dans le District de Kita et environs (PDRIK II)
- Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole des Petits Exploitants pour l'Afrique sub-saharienne (SAPEP)
- Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire par le Développement des cultures Irriguées (PRESA-DCI)
- Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la Région de Koulikoro (PRESAN-KL)
- Projet de Renforcement de la Résilience contre l'Insécurité Alimentaire au Mali (PRIA- Mali)
- Projet de Renforcement de la Résilience au Sahel (P2RS)
- Programme Micro Finance Rurale (PMR)
- Projet d'adaptation de l'agriculture et de l'élevage aux changements climatiques
- Projet de Développement de la ferme de SABE.

PROGRAMME N°3 : Aménagement et Equipement Rural

1-Liste des services :

- DNGR : Direction Nationale du Génie Rural
- Projets rattachés à la DNGR ;

2. Liste des Etablissements Publics :

- Agence d'Aménagement des Terres

3. Liste des Projets et Programmes

- PDAIS ; Projet d'Aménagement des plaines de Saouné phase II
- PNBBF ; Programme National des petits barrages et Bas-fonds
- Programme de Développement de l'Irrigation dans le bassin du Bani et à Selingue (PDI-BS)
- PACEPEP : Projet d'Appui à la Croissance Économique et la Promotion de l'Emploi stimulée par le Secteur Privé

PROGRAMME N°4: Recherche-Formation

Liste des Services :

- Néant

2. Liste des Établissements Publics :

- Comité National de la Recherche Agricole (CNRA) ;
- Institut d'Économie Rurale (IER).

3. Liste des Projets et Programmes

- Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO)/ (WAAPP phase II)

NB : Les offices et agences mènent des activités en rapport avec les programmes II et III

SECTION 822 : MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

I. LE DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

1.1 La mission

Le Ministère, de l'Élevage et de la Pêche prépare et met en œuvre la politique nationale dans les domaines de l'Élevage et de la Pêche.

1.2 Les contraintes et défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise œuvre de la stratégie du ministère.

Contraintes :

- le problème foncier pour la réalisation des infrastructures dans le secteur de l'élevage, la pêche ;
- l'insuffisance de moyens et de capacités pour faire face au caractère cyclique de la pluviométrie (bonne une année sur 2 ou 3) et aux effets du changement climatique ;
- le non-respect de la réglementation ;
- le faible niveau d'organisation et d'équipements des professionnels des sous-secteurs de la pêche et de l'élevage ;
- le coût des intrants élevés

Défis :

- l'accroissement de la contribution des sous-secteurs de l'Elevage de la Pêche au PIB respectivement de 19 à 30% et de 4,2 à 10% sur une période de 10 ans ;
- la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations en mettant à leur disposition des protéines d'origine animale de qualité ;
- l'éradication de la peste des petits ruminants et la rage canine.

1.3 La politique sectorielle :

La Loi d'Orientation Agricole (LOA) a pour but de promouvoir une Agriculture durable, moderne et compétitive reposant prioritairement sur les exploitations familiales agricoles,

La Politique de Développement Agricole (PDA) fédère l'ensemble des Politiques et stratégies sous sectorielles.

Le Programme National d'Investissement du Secteur Agricole (PNISA), cadre de planification décennal du secteur, traduit l'ambition du Mali de faire du secteur rural, le moteur de l'économie nationale, assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations urbaines et rurales et générant des emplois et des revenus significatifs dans une logique de développement durable.

La Politique Nationale de Développement de l'Élevage (PNDE) s'articule autour des axes stratégiques suivants.

- amélioration de l'alimentation des animaux ;
- amélioration de la santé animale ;
- amélioration des performances zootechniques du cheptel ;
- développement des infrastructures et équipements de commercialisation et de transformation des produits d'élevage ;
- renforcement des capacités des acteurs ;
- gestion rationnelle des ressources naturelles.

La politique sectorielle est structurée autour de trois (03) objectifs stratégiques :

1. accroître la contribution des sous-secteurs de l'Élevage de la Pêche au PIB respectivement de 19 à 30% et de 4,2 à 10% sur une période de 10 ans et améliorer les conditions de vie des producteurs ;
2. assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations en mettant à leur disposition des protéines d'origine animale de qualité ;
3. créer des emplois durables.

1.4 Évolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs du secteur de l'Élevage et de la Pêche.

Tableaux 1 : Quelques indicateurs de 2012-2015

Indicateurs	Unité	2012	2013	2014	2015
Taux d'augmentation des productions de viande dans les bassins de production	%	0,73	5	9	10
Part de la production poisson de pisciculture dans la production totale de poisson	%	2	2	2	5
Taux de couverture vaccinale contre la péripneumonie contagieuse bovine(PPCB)	%	83,14	75,68	81,60	80

Sources : Budget-programmes 2016 ; Tome II : Réalisations 2014 et Tome II : Prévisions 2016-2018 (Septembre 2015).

1.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le Ministère de l'Élevage et de la Pêche possède quatre (04) programmes :

1. Administration générale;
2. Développement des Productions et Industries Animales ;
3. Développement des Productions Halieutiques et Aquacoles ;
4. Protection Sanitaire et Santé Publique Vétérinaire.

Tableau 2 : Répartition des dépenses par programmes (en milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	886 135	9 989 487	18 827 440	20 579 257	21 020 027
Programme 2	11 579 348	21 462 309	18 295 572	18 336 514	19 550 917
Programme 3	1 661 484	1 915 487	3 024 790	3 103 465	3 244 636
Programme 4	2 425 911	2 742 950	2 716 405	2 843 273	3 042 433
Totaux	16 552 878	36 110 233	42 864 207	44 862 509	46 858 013

Tableau 3 : Répartition des dépenses par nature économique (en milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	2 586 137	3 101 827	3 197 827	3 391 909	3 798 921
Biens et services	2 561 688	3 244 408	2 086 312	2 268 358	2 199 524
Transferts et subventions	787 153	1 239 822	11 250 892	11 292 496	11 808 542
Investissement	10 617 900	28 524 176	26 329 176	27 909 746	29 051 026
Totaux	16 552 878	36 110 233	42 864 207	44 862 509	46 858 013

II. LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme 1 : Administration Générale

a. Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- le suivi de la mise en œuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme1 est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à l'examen et analyse des dossiers relatifs aux réunions gouvernementales et aux rencontres avec les partenaires au développement (2) à la coordination, supervision des activités des services et organismes personnalisés (3) à la gestion rationnelle des ressources matérielles et financières du département (4) au contrôle du fonctionnement et de l'action des services et organismes relevant du département (5) à la promotion du processus de décentralisation, de déconcentration et du développement institutionnel du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévision		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Objectif 1. Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département								
1.1 Taux d'exécution des activités du département	%	-	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification : rapports annuels								
Précision méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100								
1.2. Taux de mise en œuvre des recommandations des réunions du conseil de Cabinet	%	-	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification : rapports du comité								
Précision méthodologique : (recommandations exécutées / recommandations faites) x 100								
1.3. Taux d'exécution des missions de suivi évaluation	%	-	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification : rapports de suivi								
Précision méthodologique : (missions exécutées / missions prévues) x 100								
Les activités pertinentes :								
1.1.1 élaboration du programme annuel du département ;								
1.1.2. exécution du programme annuel du département ;								
1.2.1 tenue des réunions du Conseil de Cabinet du département ;								
1.2.2 suivi des tâches ou recommandations du Conseil de Cabinet ;								
1.3.1 réalisation des missions de suivi évaluation des projets et programmes du département ;								
1.3.2 suivi des recommandations des missions de suivi évaluation.								
Objectif 2. Assurer la visibilité des actions menées par le département								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1. Taux de couverture médiatique du département	%	-	-	-	-	100	100	100

Sources de vérification : rapport d'activité du département									
Précision méthodologique : (activités réalisées /activités prévues) x 100									
2.2. Taux d'exécution du plan de communication	%	-	-	-	-	100	100	100	100
Sources de vérification : rapports du comité									
Précision méthodologique : (activités réalisées /activités prévues) x 100									
Les activités pertinentes :									
2.1.1. élaboration du plan de communication du département ;									
2.2.1. mise en œuvre du plan de communication du département.									
Objectif 3. Impulser le processus de décentralisation et déconcentration au sein du département									
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions			
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	
3.1 Taux du budget du département transféré aux collectivités conformément aux compétences transférées	%	-	-	-	-	100	100	100	
Sources de vérification : Rapports annuel									
Précision méthodologique : (budget transféré / budget Prévu) X 100									
3.2. Taux de déconcentration des ressources humaines aux structures déconcentrées	%	-	-	-	-	100	100	100	
Sources de vérification : plan déconcentration									
Précision méthodologique : (demandes satisfaites / demandes sollicitées) X 100									
Les activités pertinentes :									
3.1.1. Élaboration des plans de transfert de compétences des sous-secteurs élevage pêche ;									
3.1.2. mise en œuvre et suivi des plans de transfert de compétences des sous-secteurs élevage pêche ;									
3.2.1. élaboration et mise en œuvre de plan de déconcentration .									
Objectif 4. Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières									
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions			
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	
4.1 Taux d'exécution du budget comptable	%	-	-	-	-	100	100	100	
Sources de vérification : compte administratif									
Précision méthodologique : (Crédits liquidés/crédits notifiés) x100									
4.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%	-	-	-	-	100	100	100	
Sources de vérification : Rapport d'activités									
Précision méthodologique : (Nombre de marchés exécutés/Nombre de marchés prévus) x100									
Les activités pertinentes :									
4.1.1. Exécution du budget 2017 ;									
4.1.2. Élaboration de l'avant-projet de budget 2018 ;									
4.2.1. exécution du plan de passation des marchés ;									
4.2.2. Élaboration du plan de passation de marché de l'année n+1									

Objectif 5. Renforcer le Contrôle du fonctionnement et de l'action des services et organismes relevant des sous-secteurs de l'Élevage et de la Pêche

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
5.1 Taux d'exécution des missions de vérification de gestion et de performance	%	-	-	-	100	100	100	100
Sources de vérification : rapport annuel								
Précision méthodologique : (nombre de missions effectuées/nombre de missions programmées) x100								
5.2 Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions de suivi	%	-	-	-	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel								
Précision méthodologique : (nombre de recommandations mise en œuvre /nombre de recommandations issues des) x100								
Les activités pertinentes :								
5.1.1. Élaboration du programme annuel de vérification de gestion et de performance ;								
5.1.2. Exécution du programme annuel de vérification de gestion et de performance ;								
5.2.1 Elaboration des recommandations suites aux missions de vérification de gestion et de performance ;								
5.2.2 Suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des missions de vérification de gestion et de performance.								

c. Les projections financières

Tableau 4: Évolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Administration Générale					
Personnel	102 084	111 221	115 668	122 688	137 409
Biens et services	631 051	2 067 580	706 548	805 423	760 187
Transferts et subventions	153 000	180 310	10 274 848	10 312 852	10 784 137
Investissement	-	7 630 376	7 730 376	9 338 294	9 338 294
Totaux	886 135	9 989 487	18 827 440	20 579 257	21 020 027

d. Les prévisions d'effectif du programme N°1 :

Tableau 5: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'État par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total		89	106	106	106
Catégorie A	-	33	40	40	40
Catégorie B	-	13	20	20	20
Catégorie C	-	04	07	07	07
Autres Catégories	-	39	39	39	39

Programme 2 : Développement des Productions et Industries Animales

a. Présentation stratégique du programme

Ce programme a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale dans les domaines des productions animales et de la valorisation des produits et sous-produits animaux et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en œuvre :

Il poursuit quatre (04) objectifs. Il s'agit de :

- Promouvoir par des pratiques durables les filières de productions animales ;
- Renforcer les capacités techniques et d'intervention des professionnels du sous-secteur de l'élevage ;
- Développer des infrastructures et équipements de production, de transformation et de commercialisation et des produits d'élevage ;
- Améliorer la production et la productivité des élevages à travers l'amélioration génétique et un meilleur accès des animaux aux ressources pastorales.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en œuvre du programme « Développement des Productions et Industrie Animales » vise à atteindre spécifiquement quatre objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévision		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Objectif 1. Promouvoir par des pratiques durables les filières de productions animales								
1.1. Taux d'augmentation des productions de viande, de lait et d'œufs de consommation dans les bassins de production								
Viande	%	5	9	10	10	10	15	15
Lait	%	3,97	4,5	5	5	5	5	5
Œufs de consommation		1,75	2	3	3	3	3	5
Sources de vérification : Rapports Annuels d'activités								
<i>Quantité produite(n) – Quantité produite (n – 1)</i>								
Précision méthodologique :								
1.2. Taux d'accroissement du volume des exportations contrôlées de cuirs et peaux	%	20,39	37,47	40	45	45	50	50
Sources de vérification : Rapports Annuels d'activités								
Précision méthodologique :								
<i>Volumeexportationscontrôlées(n) – Volumeexportationcontrôlée (n – 1)</i>								
<i>Volumeexportationscontrôlées (n – 1)</i>								

1.3 Pourcentage des peaux ovines et caprines produites sans défauts de dépouillement et de conditionnement	%	90	80	80	85	85	90	80
--	---	----	----	----	----	----	----	----

Sources de vérification : Rapports mensuels des formateurs

Q

Précision méthodologique *Quantité totale* \times 100,

Q : Quantité totale de cuirs produite sans défaut de dépouillement

Les activités pertinentes :

- 1.1.1 Diffusion des paquets techniques de productions et d'amélioration des productions animales ;
- 1.1.2 Organisation d'ateliers d'embouche et de ventes promotionnelles d'animaux au profit des sociétés coopératives pastorales, associations et groupements de femmes ;
- 1.2.1. Vulgarisation des normes de conditionnement et de classement des cuirs et peaux adoptées par l'UEMOA (affichage, publicité, medias, formation des classificateurs) ;
- 1.2.2. Appui conseil et organisation des acteurs intervenant dans la filière en vue de promouvoir la commercialisation des cuirs et peaux.

Objectif 2. Renforcer les capacités techniques et d'intervention des professionnels du sous-secteur de l'élevage

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
2.1. Pourcentage des organisations et coopératives de producteurs et productrices ayant bénéficié d'appui leur permettant de mieux valoriser leurs productions	%	25	35	50	60	70	75	80

Sources de vérification : Rapports Annuels d'activités

$$\% = \frac{\text{Nombre OP ayant bénéficié d'appui}}{\text{Nombre OP prévus}} \times 100$$

Précision méthodologique :

2.2 Taux d'évolution des organisations professionnelles des filières de productions animales encadrées formés et équipés

%	3,15	63,58	33,33	25	20	30	35
---	------	-------	-------	----	----	----	----

Sources de vérification : Rapports Annuels d'activités de la DNPIA

Précision méthodologique :

$$\% = \frac{\text{Nombre de professionnels formés et équipés (n)} - \text{Nombre de professionnels prévus}}{\text{Nombre de professionnels prévus}} \times 100$$

Les activités pertinentes :

- 2.1.1 Approvisionnement des producteurs en intrants et équipements d'élevage (aliments bétail, hache pailles, botteleuses, semences fourragères et animales et autres) ;
- 2.1.2 Introduction de chèvres russes de Maradi et de moutons Bali Bali dans les régions du Nord en particulier chez les femmes en vue de booster les productions animales ;
- 2.2.1 Formation de 1150 agropasteurs sur la conduite des vaches à inséminer, techniques de gestion rationnelle des troupeaux, techniques d'alimentation du bétail (fenaison, traitement de la paille à la mélasse et autres) ;

2.2.2 Dotation de 731 ménages vulnérables des régions de Tombouctou, Gao et Kidal en noyaux de caprins¹² et camelins¹³ (soit 641 caprins et 450 camelins).

Objectif 3. Développer des infrastructures et équipements de production, de transformation et de commercialisation et des produits d'élevage

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
3.1 Taux de réalisation des centres de collecte de lait dans les bassins laitiers	%	59	68	70	75	100	100	100
Sources de vérification : Rapports Annuels d'activités, Rapports de réception provisoires								
Précision méthodologique : $\frac{\text{Nombre de centres réalisés}}{\text{Nombre de centres prévus}} \times 100$								
3.2 : Nombre d'infrastructures de commercialisation, de transformation et de conservation des produits et sous-produits d'élevage construites et équipées dans les zones de production Marchés à bétail Abattoirs modernes Abattoirs régionaux Centres de collecte de lait unités de transformation de lait	nbre							
		13	9	5	5	7	10	10
		0	0	1	1	1	1	-
		1	1	1	1	2	2	2
		7	0	5	5	3	-	-
		5	2	4	4	1	1	5

Sources de vérification : Rapports Annuels d'activités, Rapports de réception provisoires,

Précision méthodologique : Dénombrement

Les activités pertinentes de l'objectif

3.1.1. Création et appui à l'équipement et au fonctionnement des centres de collecte et unités laitières

3.1.2. Suivi de la collecte de lait dans les centres opérationnels ;

3.2.1 Réalisation et réhabilitation des d'infrastructures de commercialisation et d'abattage (marchés à bétail, aires d'abattages, abattoirs modernes, etc.) ;

3.2.2 Réalisation des travaux de voirie et travaux complémentaires de l'atelier de transformation des sous-produits d'abattage de Sabalibougou.

Objectif 4. Améliorer la production et la productivité des élevages à travers l'amélioration génétique et un meilleur accès des animaux aux ressources pastorales

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
4.1 Superficie de parcelles de cultures fourragères mises en place dans les zones de production	ha	2850	4 630,38	7700	8 500	9 000	9 500	7 500
Sources de vérification : Rapports d'activités								

¹² 1 noyau de caprins = 10 femelles et 2 mâles ;

¹³ 1 noyau de camelins = 4 femelles et 1 mâle.

Précision méthodologique : mesure									
a. Nombre de périmètres pastoraux créés et réhabilités.									
	Création Réhabilitation	Nbre	-	-	-	-	-	14	
		-	3	-	3	3	5	-	
Sources de vérification : Rapports d'activités									
Précision méthodologique : dénombrement									
4.3 Nombre de vaches inséminées	nbre	1950	2851	5962	11 000	13 320	18 000	21 960	
Sources de vérification : Rapports d'activités NIA									
Précision méthodologique : dénombrement									
Les activités pertinentes :									
4.1.1 Diffusion de parcelles de production de cultures fourragères ;									
4.1.2 Régénération de bourgoutières naturelles ;									
4.2.1 Réalisation et la réhabilitation de périmètres pastoraux ;									
4.2.2 Balisage des couloirs de transhumance dans les paysages agricoles au niveau villageois									
4.2.3 Intensification des programmes de croisement à travers l'insémination artificielle									

c. Les projections financières

Tableau 6 : Évolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Développement des Productions et Industries Animales					
Personnel	939 288	1 107 973	1 178 885	1 250 434	1 400 481
Biens et services	1 161 900	822 376	709 703	745 436	734 390
Transferts et subventions	13 960	13 960	7 984	8 012	8 377
Investissement	9 464 200	19 518 000	16 399 000	16 332 632	17 407 669
Totaux	11 579 348	21 462 309	18 295 572	18 336 514	19 550 917

d. Les prévisions d'effectif du programme N°2 :

Tableau 7: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'État par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	434	412	482	552	622
Catégorie A	109	99	119	139	159
Catégorie B	144	139	159	179	199
Catégorie C	107	100	120	140	160
Autres Catégories	74	74	84	94	104

Programme 3 : Développement des productions halieutiques et aquacoles

a. Présentation stratégique du programme

Le programme3 a pour objectif d'élaborer les éléments de la Politique Nationale en matière de Pêche et d'Aquaculture et d'assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre de ladite politique. Il assure l'atteinte des objectifs suivants :

- développer et promouvoir les productions halieutiques et aquacoles ;
- assurer le contrôle et la surveillance des pêcheries et veiller à l'application des textes législatifs et règlementaires relatifs à la pêche et à l'aquaculture dans le cadre de la gestion durable des ressources halieutiques et aquacoles.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Objectif 1. Développer et promouvoir les productions halieutiques et aquacoles								
Indicateurs de résultats	UNITE	Réalisations			en cours	Cibles		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
1.1 Taux d'évolution des quantités de poisson produites	%							
Frais		-	20	23	30	35	40	45
Fumé		-	-	30	35	40	45	45
Séché		-	-	-	20	25	30	35
Moyens de vérification : Rapport annuel DNP								
Précision méthodologique : [(Quantité production(n) -(Quantité production (n-1))]/ [(Quantité production(n):x 100								
1.2 Part de la production poisson de pisciculture dans la production totale de poisson	%	3	2	2.5	3	5	6	6
Moyens de vérification : Rapport annuel DNP,								
Précision méthodologique : (Quantité production aquacole / Quantité totale) :x 100								
1.3 Taux d'évolution des quantités de poisson exportées	%							
Frais		-	-	-	10	12	14	15
Fumé		-	-	-	25	30	35	40
Séché		-	-	-	15	20	25	30
Moyens de vérification : Rapport annuel DNP								
Précision méthodologique : [(Quantité production(n) -(Quantité production (n-1))]/ [(Quantité production(n):x 100								
Objectif 2 : Assurer le contrôle et la surveillance des pêcheries et veiller à l'application des textes législatifs et règlementaires relatifs à la pêche et à l'aquaculture dans le cadre de la gestion durable des ressources halieutiques et aquacoles.								
2.1. Nombre de plan d'eau mis en défens	Nbre	-	-	322	210	280	290	320
Moyens de vérification : Rapport annuel DNP								
Précision méthodologique : Dénombrement des décisions de mise en défens des pêcheries								

2.2 Nombre de permis de pêche délivrés	Nbre	4158	4486	4132	7000	8000	9000	9000
Moyens de vérification : Rapport annuel DNP								
Précision méthodologique : Dénombrement des permis délivrés par an								
2.2 Nombre de mission de suivi contrôles et surveillance (SCS) des pêcheries et des exploitations piscicoles	Nbre	-	6	12	12	15	20	20
Moyens de vérification : Rapport annuel de la DNP ;								
Précision méthodologique : Dénombrement des missions								
2.3 Taux de mise en œuvre des recommandations des missions de supervision	%	32	32	50	70	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport annuel de la DNP.								
Précision méthodologique : (Nombre de recommandations mis en œuvre /Nombre de recommandations formulées) x100								

c. Les projections financières

Tableau 8: Evolution des dépenses du programme par nature économique

(en milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Développement des Productions Halieutiques et Aquacoles					
Personnel	412 466	555 327	603 414	640 036	716 836
Biens et services	458 778	210 440	436 536	464 849	456 534
Transferts et subventions	59 840	89 720	114 840	115 263	120 529
Investissement	730 400	1 060 000	1 870 000	1 883 317	1 950 737
Total	1 661 484	1 915 487	3 024 790	3 103 465	3 244 636

d. Les prévisions d'effectif du programme N°3 :

Tableau 9 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total					
Catégorie A	55	18	20	20	20
Catégorie B	68	55	55	55	55
Catégorie C	74	100	127	100	100
Autres Catégories	44	0	0	0	0

Le Programme 4 : Protection Sanitaire et Santé Publique Vétérinaire

a. Présentation stratégique du programme

Le programme «Protection Sanitaire et Santé Publique Vétérinaire» a pour mission :

- d'élaborer les éléments de la politique nationale dans les domaines de la protection animale et de la santé publique vétérinaire ;
- de suivre et de coordonner la mise en œuvre de ladite politique

b. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions			
		2013	2014	2015		2016	2017	2018	
Objectif 1. Assurer la lutte contre les principales maladies animales y compris les zoonoses, les mouches tsé-tsé									
1.1 Taux de couverture vaccinale contre la péripneumonie contagieuse bovine(PPCB)	%	75,68	81,60	80	80	80	80	80	
Sources de vérification : Rapport bilan-campagne de vaccination, Rapport annuel d'activités de la DSV, Rapport de formation et de recyclage, Rapport de suivi									
Précision méthodologique : (Nombre d'animaux vaccinés/ l'effectif total) X100									
1.2 Taux de couverture vaccinale contre les autres maladies									
Charbon symptomatique	%	-	36	40	30	35	35	35	
Pasteurellose bovine		52	53	50	50	55	55	55	
Maladie de Newcastle		16	15	16	17	17	17	17	
Peste des petits ruminants		-	-	-	50	50	60	65	
Rage canine		-	-	-	50	50	70	80	
Charbon bactérien		-	-	-	20	20	25	30	
Sources de vérification : Rapport bilan-campagne de vaccination, Rapport annuel d'activités de la DSV, Rapport de formation et de recyclage, Rapport de suivi									
Précision méthodologique : (Nombre d'animaux vaccinés/nombre total) x100									
1.3. Taux de réduction de la population de mouches tsé-tsé	%	93,84	70,92	95	95	95	95	95	
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités de la DSV, Rapport de formation, Rapport de suivi									
Précision méthodologique : ((Densité apparente de mouches avant la lutte-densité apparente de mouches après la lutte)/densité apparente de mouches avant la lutte) X100									
*Densité apparente de mouches= nombre de mouches capturées par piège et par / nombre de piège									
Les activités pertinentes :									
1.1.1. Atelier Bilan/Programme de la campagne de vaccination 2016/2017 ;									
1.1.2. Acquisition d'équipements ;									
1.2.1. Gestion des foyers de maladies animales ;									

- | |
|---|
| 1.2.2. Surveillance active des maladies animales ; |
| 1.3.1. Acquisition et mise en place des équipements de lutte dans les zones couvertes par les activités de la cellule ; |
| 1.3.2. Contrôle de la densité initiale des mouches et du taux d'infestation dans les zones couvertes par les projets. |

Objectif 2. Assurer la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale et les aliments pour animaux

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
2.1 Taux d'évolution du nombre d'établissements de production, de transformation et commercialisation des produits et denrées alimentaires d'origine animale inspectés	%	-10,49	0,60	2,17	3,19	4,12	5,05	6
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités de la DSVN, Rapport de suivi								
Précision méthodologique : :(Nombre d'établissements de production, de transformation et de commercialisation des produits et denrées alimentaires d'origine animale inspectés/ Nbre total d'établissement de production, de transformation et de commercialisation des produits et denrées alimentaires d'origine animale) X100								
2.2. Taux de saisies de denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux pour non-conformité	%	0,10	0,09	0,08	0,06	0,05	0,04	0,05
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités de la DSVN, Rapport de suivi, registre d'abattages, certificats de saisie								
Précisions méthodologiques : :(quantités saisies / quantités totales inspectées) X100								
Les activités pertinentes :								
2.1.1. Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et des aliments pour animaux dans les établissements de production, de transformation et de commercialisation (nbre d'établissements /Prélèvements et analyses des échantillons) ;								
2.1.2. Contrôle des produits et denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux à l'importation et à l'exportation (Nombre de postes d'inspection frontaliers concernés/ Prélèvements et analyses des échantillons) ;								
2.2.1 Contrôle de la restauration collective (nbre d'établissements concernés/ Prélèvements et analyses des échantillons) ;								
2.2.2. Formation des opérateurs de la restauration collective sur les textes législatifs et réglementaires, les normes relatives aux denrées alimentaires d'origine animale ;								
2.3.1. Prélèvement des échantillons sur les denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux ;								
2.3.2. Acheminement pour analyse aux labos des prélèvements effectués sur les denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux.								

Objectif 3. Assurer le suivi et l'évaluation des activités de protection sanitaire et de contrôle des aliments								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
3.1 Taux d'exécution des missions de suivi et évaluation	%	-	-	38	38	38	38	100
Sources de vérification : Rapports de missions de suivi-évaluation								
Précision méthodologique : (Nombre de missions réalisées/Nombre de missions programmées x 100)								
3.2: Taux de réalisation des ateliers bilan et programmation tenus.	%	-	-	10	20	20	20	20
Sources de vérification : Rapports Bilan et programmation								
Précision méthodologique : (Nombre d'ateliers réalisés/Nombre d'ateliers programmés x 100)								
Les activités pertinentes :								
3.1.1 Organisation de missions de suivi évaluation des activités de protection sanitaire des animaux et de contrôle des aliments ;								
3.2.1. Organisation d'ateliers Bilans/Programmes de la campagne de vaccination.								
Objectif 4. Assurer la surveillance épidémiologique des maladies								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
4.1 Taux d'investigation des foyers de maladies animales	%	-	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification : Rapports de missions de suivi-évaluation								
Précision méthodologique : [(Nombre de foyers éteints / Nombre de foyers investigués)]/ (Nombre de foyers éteints) *100								
4.2 Taux de réalisation des échantillons analysés	%					100	100	100
Sources de vérification : Rapports Bilan et programmation								
Précision méthodologique : (Échantillons analysés /Échantillons prélevés) *100								
Les activités pertinentes :								
4.1.1 Production de vaccins.								

c. Les projections financières

Tableau 10 : Évolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Protection Sanitaire et Santé Publique Vétérinaire					
Personnel	1 132 299	1 327 306	1 299 860	1 378 751	1 544 195
Biens et services	309 959	144 012	233 525	252 650	248 413
Transferts et subventions	560 353	955 832	853 220	856 369	895 499
Investissement	423 300	315 800	329 800	355 503	354 326
Total	2 425 911	2 742 950	2 716 405	2 843 273	3 042 433

d. Les prévisions d'effectif du programme N°4 :

Tableau 11 : Répartition prévisionnelle annuelle des emplois rémunérés par l'État

Désignations	2015				2016				2017				2018				2019			
	DNSV	DRSV	LCV	CCLMT																
Catégorie A	17	78	53	5	27	226	53	5	27	226	53	5	27	226	53	5	27	226	5	5
Catégorie B	1	212	34	2	1	360	34	2	1	360	34	2	1	360	34	2	1	360		2
Catégorie C	0	91	16	1	0	275	16	1	0	275	16	1	0	275	16	1	0	275		1
Autres	0	0	18	0	0	0	18	0	0	0	18	0	0	0	18	0	0	0	0	0
Total	18	381	121	8	28	861	121	8	28	861	121	8	28	861	121	8	28	861		8

NB : Seul le personnel pris en compte par le budget d'état figure dans ce tableau.

La liste des projets et programmes rattachées aux différents programmes.

Services : DNSV /Direction Nationale des Services Vétérinaires

DRSV/Directions Régionales des Services Vétérinaires

LCV/ Laboratoire Central Vétérinaire

CCLMT/Cellule de Coordination de la Lutte contre les Mouches tsétsé et les trypanosomoses.

ANNEXE

I. PROGRAMME N°1 ADMINISTRATION GENERAL

1. Liste des Services :

- Cabinet
- Direction des Finances et du Matériel (DFM)
- Inspection de l'Elevage et de la Pêche (IEP)
- Cellule Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration (CADD)
- Centre de Formation Pratique en Elevage (CFPE)

2. Liste des EPA :

- Office Développement Pêche Aquaculture Delta Intérieur du Niger (ODPPADIN)

3. Liste des Projets :

- Néant

II. PROGRAMME N°2 : Direction Nationale des Productions et Industrie Animales (DNPIA)

1. Liste des Services :

- DNPIA

2. Liste des EPA :

- Néant

3. Liste des Projets :

- Programme de Développement Intégré des ressources Animales et Aquacole (PDIRAAM) ;
- Projet de Développement de l'Elevage dans la Région du Liptako Gourma (PDELG) ;
- Projet d'Appui au Développement de l'Elevage dans la zone de Kayes Sud (PADEPA-KS) ;
- Centre de Conservation, de Multiplication et de Diffusion du Bétail Ruminant Endémique (CCMD-BRE) de Madina-Diassa ;
- Centre National d'Insémination Artificielle (CNIA) ;
- Programme quinquennal d'aménagements pastoraux (PQAP) ;
- Projet régional d'appui au pastoralisme au sahel(PRAPS) ;
- Projet de Développement et de Valorisation de la production laitière au Mali (PRODEVALAIT) ;
- Projet de Transformation des sous-produits d'abattage (PTSPA) ;
- Projet d'Appui au Développement de l'élevage du Zébu Maure dans le cercle de Nara (PRODEZEM).

III. PROGRAMME N°3 : Direction Nationale de la Pêche (DNP)

1. Liste des Services :

- DNP

2. Liste des EPA :

- Néant

3. Liste des Projets :

- Programme Quinquennal d'Aménagements Aquacoles (PQAA 2016- 2020)/
- Volet amélioration de la pêche traditionnelle du Programme de Gestion Intégrée Des Ressources en Eau du fleuve Sénégal (PGIRE II 2014 -2018)
- Projet d'appui au Développement de la Filière Aquacole dans la région de Sikasso (PRODEF
- Le Centre de Formation Pratique en Aquaculture de Molodo (CFPA)
- L'Agence pour la gestion du marché central au poisson de Bamako.

IV. PROGRAMME N°4 : Direction Nationale des Services Vétérinaire (DNSV)

6. Liste des Services :

- DNSV

7. Liste des EPA :

- Néant

8. Liste des Projets :

- Le Programme mondial d'éradication de la peste des petits ruminants
- Le Programme mondial d'éradication de la rage canine
- La Convention d'Appui financier pour la lutte contre le Charbon bactérien
- Le Programme de lutte contre la grippe Aviaire
- La cellule de Coordination de la lutte contre les mouches tsétsé et les trypanosomoses animales issu de la fusion PLMT/ PATTEC.

SECTION 850 : COMMISSARIAT A LA SECURITE ALIMENTAIRE

I. LE DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANUELLE DES DEPENSES (DPPD)

1.1.La mission

Les missions du Commissariat à la Sécurité Alimentaire sont définies dans l'article 2 du Décret N°04-150/P-RM du 18 Mai 2004 qui le rattache à la Présidence de la République.

A ce titre, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire est chargé de :

- proposer les stratégies, préparer et mettre en œuvre, en rapport avec les départements ministériels concernés, les mesures visant à assurer une pleine couverture des besoins alimentaires du pays ;
- veiller à la constitution, à la reconstitution et à la bonne gestion du Stock National de Sécurité et des Banques de Céréales ;
- procéder à l'analyse des perspectives alimentaires résultant de la campagne agricole et à l'identification des zones sinistrées ou déficitaires ;
- planifier, coordonner et contrôler les opérations de distribution de vivres dans les zones sinistrées ;
- élaborer et mettre en œuvre, en rapport avec les structures publiques et privées concernées, les mesures d'organisation des marchés céréaliers et de modernisation des circuits de distribution des denrées alimentaires ;
- veiller à l'information des consommateurs notamment sur les prix et sur la qualité sanitaire et nutritionnelle des denrées alimentaires.

2.2. Les contraintes et défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise œuvre de la stratégie du ministère.

Contraintes :

- la non déconcentration du Commissariat à la Sécurité Alimentaire dans les Régions, Cercles et Communes ;
- la faible opérationnalisation des organes décentralisés de gestion du cadre institutionnel de gestion de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle ;
- l'enclavement de certaines zones en insécurité alimentaire chronique ;
- l'insuffisance d'infrastructures de stockage et de marchés ;

- la faible capacité des Collectivités à jouer leur rôle dans la sécurité alimentaire ;
- l'insuffisance de ressources pour la mise en œuvre de la stratégie de communication ;
- la capacité limitée du Dispositif de suivi-évaluation des politiques et stratégies de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle.

Défis :

- la couverture des besoins alimentaires et nutritionnels d'une population en forte croissance ;
- la mise en œuvre de la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle ;
- le renforcement des capacités de résilience des communautés vulnérables.

2.3. La politique sectorielle :

Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire dispose d'une Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA) adoptée en 2002.

Elle a pour finalité de contribuer à la création des conditions d'une sécurité alimentaire durable et à la réduction structurelle de la pauvreté et des inégalités au Mali, en « assurant l'accès de tous les Maliens, à tout moment, aux aliments nécessaires pour mener une vie saine et active » et en renforçant les capacités de prévention et de gestion des crises conjoncturelles.

L'objectif stratégique de la SNSA :

- s'appuie sur la définition couramment admise de la sécurité alimentaire et recouvre ainsi les quatre dimensions correspondant aux principaux déterminants de la sécurité alimentaire qui sont les suivants
- requiert l'ensemble des mesures spécifiques destinées à atteindre les objectifs alimentaires tout en réduisant la malnutrition, en priorité chez les enfants et les femmes enceintes dans le cadre du plan général de développement du Mali. Ces mesures concernant la consommation alimentaire et la nutrition doivent être reliées aux efforts fournis en matière de production alimentaire. Elles doivent s'inscrire également dans la recherche de systèmes plus équitables de distribution des aliments et dans la mise en place d'une infrastructure de sécurité alimentaire.

1.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire, le tableau suivant donne les principaux indicateurs.

Tableaux 1 : Quelques indicateurs de 2012-2015

Indicateurs	Unité	2012	2013	2014	2015
Proportion de populations en insécurité alimentaire	%	21,52	6	8,8	2,54
Proportion de populations sous pression	%	6,98	13	12,50	15,28
Niveau des stocks nationaux de céréales composés du Stock National de Sécurité (SNS) et du Stock d'Intervention de l'Etat (Banques de céréales) en tonnes	Tonnes	3 331,900	92724 ,42	34072,350	56038,4
Taux de malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans	%	29,1	28	26	24
Taux d'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans	%	20	18	17	16

Source : CSCR 2012-2017 et BP réalisations : 2012-2015

La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire possède un seul programme : Sécurité Alimentaire

Tableau 2 : Répartition des dépenses par programmes (en milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	8 488 262	7 242 990	7 265 905	7 426 846	7 466 979
Total	8 488 262	7 242 990	7 265 905	7 426 846	7 466 979

Tableau 3 : Répartition des dépenses par nature économique (en milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	152 610	194 768	214 683	227 712	255 036
Biens et services	1 466 572	1 009 892	1 023 892	1 058 060	1 049 132
Transferts et subventions	29 050	1 029 050	1 029 050	1 032 855	1 080 054
Investissement	6 840 030	5 009 280	4 998 280	5 108 219	5 082 757
Totaux	8 488 262	7 242 990	7 265 905	7 426 846	7 466 979

LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : Sécurité Alimentaire

a. Présentation stratégique du programme

Le programme Sécurité Alimentaire vise à assurer « l'accès de tous les Maliens, à tout moment, aux aliments nécessaires pour mener une vie saine et active » et à renforcer les capacités de prévention et de gestion des crises conjoncturelles.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévision		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
Objectif 1. Assurer la bonne gouvernance du cadre institutionnel de gestion de la sécurité alimentaire								
1.1 Taux de mise en œuvre des recommandations du CNSA	%	41,46	71	90	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapports, Compte rendus et PV								
Précision méthodologique : (Nombre de recommandation mise en œuvre / Nombre totale de recommandation du CNSA) x 100								
1.2. Taux d'exécution des réunions statutaires des organes de sécurité alimentaire tenues par rapport aux réunions prévues	%	33	63	100	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapports, Compte rendus et PV								
Précision méthodologique : (Nombre de réunions statutaires tenues / Nombre totale de réunions statutaires prévues) x 100								
1.3 Taux d'exécution des missions de suivi évaluation	%	80	100	90	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapports, Compte rendus et PV								
Précision méthodologique : (Nombre de missions de suivi évaluation tenues / Nombre totale de missions de suivi évaluation prévues) x 100								
Les activités pertinentes :								
1.1.1 Mise en œuvre des recommandations spécifiques au CSA du Conseil National de Sécurité Alimentaire ;								
1.1.2 Suivi et coordination de la mise en œuvre des recommandations du Conseil National de Sécurité Alimentaire en rapport avec les départements impliqués ;								
1.2.1 Tenue de la réunion du Conseil National de Sécurité Alimentaire ;								
1.2.2 Tenue des deux réunions du comité de coordination et de suivi des programmes de sécurité alimentaire ;								
1.3.1 Réalisation des missions de suivi des organes de gestion de la sécurité alimentaire ;								
1.3.2 Réalisation des missions de suivi des projets et programmes.								
Objectif 2. Assurer la prévention et la gestion des crises alimentaires								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
2.1. Niveau des stocks atteints par rapport aux 100 000 tonnes / an à l'horizon 2017	tonne	92 724,42	34 072,350	56 038,4	60 000	100 000	100 000	100 000
Sources de vérification : Rapports, Comptes rendu et Contrat Plan Etat/OPAM								
Précision méthodologique : Le stock initial plus les achats de l'année et les entrées des Dons								
2.2. Proportion de populations en insécurité alimentaire	%	6	8,8	2,54	2,31	4,91	4,91	4,69
Sources de vérification : Rapports, Comptes rendus								
Précision méthodologique : (Populations en insécurité alimentaire / Population totale) x 100.								

2.3. Proportion de populations sous pression	%	13	12,50	15,28	15,27	14,01	14,01	14,21
---	---	----	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Sources de vérification : Rapports annuels

Précision méthodologique : (Nombre de populations sous pression alimentaire/ Nombre de population totale) x 100

Les activités pertinentes :

2.1.1 Reconstitution du Stock National de Sécurité ;

2.1.2 Reconstitution du Stock d'intervention de l'Etat ;

2.2.1 Collecte et diffusion à temps des informations sur la sécurité alimentaire ;

2.2.2 Identification des zones à risque et les populations en insécurité alimentaire ;

2.3.1. Collecte et diffusion à temps des informations sur la sécurité alimentaire ;

2.3.2 Identification des zones à risque et les populations sous pression alimentaire.

Objectif 3. Assurer la mobilisation des ressources financières et la réalisation d'infrastructures pour la prévention et la gestion des crises alimentaires

Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
3.1. Fonctionnement du Dispositif (PRMC) / FCC :	FCF A							
-Fonctionnement du Dispositif (PRMC) / FCC		700 000 000	1 200 000 000	1 020 000 000	1 200 000 000	1 200 000 000	-	-
-Reconstitution des stocks de Sécurité (SNS)		7 500 000 000	8 800 000 000	4 765 100 000	4 000 000 000	4 300 000 000	-	-
-Fonctionnement lié à l'investissement (transports stocks, frais ONG, autres)		1 500 000 000	058 250 000	765 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000	-	-

Sources de vérification : Rapports annuels.

Précision méthodologique : la somme des fonds mobilisés (fonctionnement dispositif, reconstitution stocks et fonctionnement lié à l'investissement).

3.2 Taux de réalisation des études de faisabilité pour la Construction de l'Hôtel de la Sécurité Alimentaire	%	-	-	-	-	100	-	-
--	---	---	---	---	---	-----	---	---

Sources de vérification : Rapport d'activités

Précision méthodologique : (montant mobilisé pour les études / le montant prévu) x 100.

3.3 Taux de satisfaction du cadre organique	%	76	73	67	74	75	76	77
---	---	----	----	----	----	----	----	----

Sources de vérification : Rapports annuels.

Précision méthodologique : (Besoins satisfaits en personnel/Besoins exprimés) X100

Les activités pertinentes :

3.1.1. Suivi de la mobilisation des fonds auprès des services financiers ;

3.1.2. Exécution du budget et du plan financier ;

3.2.1. Préparation des Dossiers d'Appels d'Offres des études de faisabilité de la construction de l'Hôtel du Commissariat à la Sécurité Alimentaire ;

3.2.2. Lancement des Dossiers d'Appels d'Offres des études de faisabilité de la construction de l'Hôtel du Commissariat à la Sécurité Alimentaire.

Objectif 4. Assurer l'accessibilité et la disponibilité des produits alimentaires de base								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
4.1 Taux de suivi de la mise en œuvre des Projets et Programmes de Sécurité alimentaire	%	100	100	100	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel								
Précision méthodologique : (Nombre de Projets et de Programmes suivis / Nombre Total en cours) x 100								
4.2 Taux de production de Communications verbales pour le Conseil des Ministres sur la situation alimentaire et l'évolution des prix	%	100	100	100	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel								
Précision méthodologique : (Nombre de communications verbales produites / Nombre de communications verbales programmé) x 100								
4.3 Taux de diffusion de bulletins sur le marché et sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle	%	100	100	100	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapports annuels ; Bulletins mensuels et trimestriels								
Précision méthodologique : (Nombre de Bulletins diffusés / Nombre de Bulletins programmés) x 100								
Les activités pertinentes :								
4.1.1 Intensification et diversification des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux et halieutiques des petits producteurs et groupes vulnérables ;								
4.1.2 Diversification et sécurisation des sources de revenus, renforcement de l'accès à l'alimentation et aux services sociaux de base et amélioration durable des conditions d'accès physique et économique aux marchés pour les groupes les plus les plus vulnérables ;								
4.2.1 Analyse des données sur la situation alimentaire pour l'élaboration des communications verbales ;								
4.2.2. Elaboration des Communications verbales pour le Conseil des Ministres ;								
4.3.1 Organisation de la Collecte et de l'analyse des informations sur les marchés et la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;								
4.3.2. Traitement des informations sur les marchés et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.								
Objectif 5. Améliorer le système d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle								
Indicateurs de résultats	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
5.1 Le nombre de document dans la base de données bibliographique	Nbre	-	900	935	1 100	1 200	1 200	1 200
Sources de vérification : Rapport annuel								
Précision méthodologique : dénombrement								
5.2 Nombre de visite sur le site web du CSA	Nbre	-	350	475	2000	1000	1000	1000

Sources de vérification : Rapport annuel								
Précision méthodologique : Dénombrement								
5.3 Taux de diffusion dans la presse sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle	%	-	100	100	100	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel								
Précision méthodologique : (Nombre d'articles et de productions médiatiques diffusés par an sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle/ Nombre d'articles et de productions médiatiques prévus par an sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle) x 100								
Les activités pertinentes :								
5.1.1. Collecte des informations sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;								
5.1.2. Traitement des informations sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;								
5.2.1. Elaboration de la page Web ;								
5.2.2. Collecte des informations ;								
5.3.1. Couverture médiatique des activités du CSA et des Services rattachés								

c. Les projections financières

Tableau 4: Evolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Sécurité Alimentaire					
Personnel	152 610	194 768	214 683	227 712	255 036
Biens et services	1 466 572	1 009 892	1 023 892	1 058 060	1 049 132
Transferts et subventions	29 050	1 029 050	1 029 050	1 032 855	1 080 054
Investissement	6 840 030	5 009 280	4 998 280	5 108 219	5 082 757
Total	8 488 262	7 242 990	7 265 905	7 426 846	7 466 979

d. Les prévisions d'effectif du programme N°1 :

Tableau 5 : Répartition prévisionnelle annuelle des emplois rémunérés par l'Etat (CSA et DPPAM)

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	64	64	64	64	64
Catégorie A	21	21	21	21	21
Catégorie B	27	27	27	27	27
Catégorie C	07	07	07	07	07
Autres Catégories	09	09	09	09	09

LES ANNEXES

i liste des projets par programme :

- Programme d'Investissement et de Développement Rural des Régions du Nord Mali (PIDRN) ;
- Programme Intégré de développement Rural de la Région de Kidal (PIDRK) ;
- Programme de Restructuration du Marché Céréalier (PRMC) ;
- Programme Conjoint de Lutte Contre l'Insécurité Alimentaire et la Malnutrition dans les Cercles de Nioro du Sahel et de Nara.

ii : liste des services :

Commissariat à la Sécurité Alimentaire ;

- DPPAM
- Système d'Alerte Précoce (SAP)
- Observatoire du Marché Agricole (OMA)

iii : liste des Etablissements Publics :

- Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM).

SECTION 860 : MINISTÈRE DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME

I. LE DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES (DPPD)

1. La mission

Le ministre de l'Artisanat et du Tourisme prépare et met en œuvre la politique nationale dans le domaine de l'Artisanat et du Tourisme.

1.2. Les contraintes et défis

Contraintes :

- insuffisance de ressources humaines qualifiées,
- insuffisance de ressources financières et matérielles des structures d'encadrement du secteur ;
- faible organisation des acteurs professionnels ;
- faible productivité et compétitivité des entreprises artisanales ;
- faible accès des entreprises artisanales au crédit et aux marchés ;
- insuffisance de données fiables sur le secteur ;
- insuffisance de projets d'appui structurants dans le secteur ;
- environnement sécuritaire instable (menaces d'attaques terroristes sur des installations touristiques quasi permanentes) ;
- absence d'un document cadre de politique de développement touristique prenant en compte les nouveaux défis du tourisme malien ;
- insuffisance de marché de tourisme domestique.

Défis :

- amélioration de la qualité et de la compétitivité des produits artisanaux ;
- mise en œuvre de la politique de promotion des produits artisanaux au niveau national à travers le "Consommer malien" de ces produits ;
- restructuration des Chambres de métiers et des Organisations Professionnelles d'Artisans conformément au code Communautaire de l'Artisanat de l'UEMOA ;
- élaboration de nouvelles orientations politiques dans le domaine du tourisme à court moyen et long termes ;
- diversification de l'offre touristique ;
- émergence d'un marché de tourisme domestique.

1.3. La politique sectorielle :

- ♦ **Secteur Artisanat :**

Le Document de la Politique de Développement de l'Artisanat au Mali adopté en 2010 est structuré autour de cinq (05) objectifs stratégiques :

- améliorer l'environnement institutionnel, organisationnel et règlementaire du secteur ;
- accroître la productivité et la compétitivité des entreprises artisanales ;
- promouvoir un système de financement adapté au secteur ;
- assurer la promotion commerciale des produits artisanaux ;
- développer un système d'information performant sur l'Artisanat

- ♦ **Secteur de Tourisme**

La stratégie Nationale pour le développement du tourisme, adopté en juin 2010, dans le cadre du projet d'appui à la source de croissance, répertorie le produit touristique en ses caractéristiques telles que les attraits touristiques, les sites touristiques, les circuits touristiques et les destinations. Il s'agira donc de transposer cette évaluation à l'endroit des touristes nationaux, élèves et étudiants.

Il s'agit en somme d'une stratégie de l'appariement de la jeunesse du Mali avec sa culture. La partie 2 de la stratégie, met en exergue l'efficacité du tourisme dans la lutte contre la pauvreté. La partie 3 sert de canevas au tourisme scolaire et universitaire avec des principes directeurs du développement de l'offre de la promotion de la destination et du renforcement des compétences et du partenariat public privé.

2. Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs du département.

3. Les défis du secteur Tourisme consistent à :

- Augmenter la contribution du tourisme dans le PIB ;
- la création d'emplois touristiques à proportion annuelle de 5% ;
- l'accroissement moyen des recettes touristiques ;
- faire du tourisme un facteur contribuant à la réduction de la Pauvreté ce qui nécessite l'implication des communautés à gestion des sites touristiques ;
- le développement local sur les potentialités touristiques du terroir ;
- l'intégration du tourisme dans les programmes de développement durable du pays ;
- la promotion de l'écotourisme au regard de la richesse du patrimoine naturel et culturel du pays.

Tableaux 1 : Quelques indicateurs 2012-2015

Indicateurs	Unité	2012	2013	2014	2015
Taux d'élus, de leaders et de cadres des structures faîtières formés	(%)	32,2	37,5	39,8	42,07
Taux d'augmentation des inscriptions au répertoire	(%)	10,8	8,1	15,6	2
Taux d'évolution des valeurs des exportations	(%)	3,3	3,3	8,6	-53
Taux d'augmentation des certificats d'origine délivrés	(%)	15,8	29,8	36,8	39
Taux de couverture des cercles en services locaux de l'artisanat.	(%)	-	2,04	6,12	8,16
Taux de consommation des produits de l'artisanat par les administrations publiques.	(%)	-	10	18	25

Source : Budget / Programme du MAT

3. La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le Ministère de l'Artisanat et du Tourisme possède trois (03) programmes :

- Administration générale;
- Promotion du secteur de l'artisanat ;
- Promotion du secteur du tourisme.

Tableau 2 : Répartition des dépenses par programmes (en milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1	1 037 484	51 675	510 987	535 128	549 186
Programme 2	1 641 428	1 629 220	1 373 104	1 399 621	1 473 596
Programme 3	321 250	378 686	484 893	495 790	519 563
Total	3 000 162	2 059 581	2 368 984	2 430 539	2 542 345

Tableau 3 : Répartition des dépenses par nature économique (en milliers FCFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	387 609	194 443	198 499	210 544	232 776
Biens et services	853 254	148 815	655 119	695 917	692 923
Transferts et subventions	505 999	454 323	414 366	408 148	448 959
Investissement	1 253 300	1 262 000	1 101 000	1 115 930	1 167 687
Totaux	3 000 162	2 059 581	2 368 984	2 430 539	2 542 345

LES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme 1 : Administration Générale

a. Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- le suivi de la mise en œuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme I est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la mise en œuvre des politiques sectorielles (ii) à la gestion efficace des ressources matérielles et financières (iii) à la gestion des services et des deniers publics (iv) à la décentralisation et à la déconcentration au sein du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Le tableau suivant résume les objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévision		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Objectif 1. Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département								
1.1 Taux d'exécution des activités du département	%	.	.	.	65	70	75	70
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités								
Précision méthodologique : [(Nombre d'activités réalisées/ nombre d'activités prévues)*100]								
1.2 Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation	%	-	.	.	80	85	85	82,5
Sources de vérification : Rapport de missions de suivi-évaluation								
Précision méthodologique : [(Rapport entre le nombre de missions réalisées et le nombre de missions programmées)*100]								
1.3. Taux d'élaboration des textes.	%	-	-	.	-	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités								
Précision méthodologique : Dénombrement								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
1.1.1 Elaboration du budget-programmes 2018 du département ;								
1.1.2 Mise en œuvre des activités pertinentes du budget-programmes 2017 du département ;								
1.2.1 Réalisation de missions de suivi-évaluation des activités du département ;								
1.3.1 Elaboration des projets de texte pour le secteur du tourisme ;								
1.3.2 Relecture des textes pour une meilleure.								

Objectif 2. Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1. Taux d'exécution du budget.	%	-	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification : Compte administratif								
Précision méthodologique : [(Crédit liquidé / Crédit notifié)*100]								
2.2. Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%	-	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification : Plan de passation approuvé par la DGMP								
Précision méthodologique : [(Rapport entre le nombre de marchés passés et le nombre de marchés prévu dans le plan de passation)*100]								
2.3. Taux de satisfaction des besoins en matériel des structures	%	-	-	55	60	65	70	75
Sources de vérification : Comptabilité-matières ; bordereaux de réception des services ; PV de réception								
Précision méthodologique : [(Rapport entre nombre de matériel acquis et le nombre de besoins en matériel exprimé)*100]								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
2.1.1. Exécution du budget 2017 ;								
2.1.2. Elaboration de l'avant-projet de budget 2018 ;								
2.2.1. Elaboration du plan de passation des marchés ;								
2.2.2 Mise en œuvre du plan de passation des marchés.								
Objectif 3.Renforcer les performances des structures du département et autres acteurs publics et privés								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
3.1 Taux d'exécution du programme de formation.	%	-	-	-	-	82	82	82
Sources de vérification : Rapport de formations de la DRH								
Précision méthodologique : [(Rapport entre le nombre de formations réalisées et le nombre de formations prévues)*100]								
3.2 Nombre de voyages d'études et d'échanges	Nbre	-			20	25	25	25
Sources de vérification : Rapport de missions								
Précision méthodologique : Dénombrement.								
Les activités pertinentes de l'objectif								
3.1.1 Elaboration du plan de formation ;								
3.1.2 Mise en œuvre du plan de formation ;								
3.2.1. Elaboration et mise en œuvre d'un programme de voyages d'études et d'échanges ;								
3.2.2 mise en œuvre d'un programme de voyages d'études et d'échanges ;								
3.3.1. Elaboration de programmes de formations à la prise de poste								
3.3.2 Mise en œuvre de programmes de								

Objectif 4. Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
4.1 Taux de mise en œuvre du processus de décentralisation	%	-	-	-	45	50	55	75
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités de la CADD								
Précision méthodologique : [(Nombre d'étapes du processus réalisées / Nombre total des étapes du processus)*100]								
Les activités pertinentes de l'objectif								
4.1.1 Suivi de la mise en œuvre du plan triennal fixant les détails des compétences transférées								
4.2.1 Mise en œuvre du plan triennal fixant les détails des ressources à transférer								
Objectif 5. Renforcer la lutte contre la corruption et la délinquance économique et financière								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2019
5.1 Pourcentage de services ayant reçu une mission de contrôle par an.	%	-	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités de l'Inspection de l'Artisanat et du Tourisme								
Précision méthodologique : Rapport entre le nombre de services contrôlés/vérifiés et le nombre de services programmés								
5.2 Pourcentage de mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle	%	-	-	-	-	95	95	87,5
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités de l'Inspection de l'Artisanat et du Tourisme								
Précision méthodologique : [(Rapport entre le nombre de recommandations mises en œuvre et le nombre total de recommandations)*100]								
Les activités pertinentes de l'objectif								
5.1.1 Elaboration et mise en œuvre du plan annuel de contrôle/vérification des services du département ;								
5.2.1 Réalisation de missions de suivi des recommandations de contrôle								

c. Les projections financières

Tableau 4: Evolution des dépenses du programme par nature économique

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 1 : Administration Générale					
Personnel	222 142	-	50 000	53 033	58 633
Biens et services	684 766	51 675	376 187	396 617	397 788
Transferts et subventions	97 376	-	54 800	53 978	59 375
Investissement	33	-	30	31	33

	200		000	500	390
Total	1 037 484	51 675	510 987	535 128	549 186

d. Les prévisions d'effectif du programme N°1 :

Tableau 5: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégories

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	-	56	56	56	56
Catégorie A	-	22	22	22	22
Catégorie B	-	4	4	4	4
Catégorie C	-	0	0	0	0
Autres Catégories	-	30	30	30	30

4. Le Programme 2 : Promotion du Secteur de l'Artisanat

a. Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à améliorer les performances des entreprises artisanales, à travers le renforcement des capacités des acteurs et de leurs organisations, la modernisation des outils de production, l'amélioration de la qualité et la mise en marché des produits artisanaux.

Il poursuit trois (03) objectifs spécifiques. Il s'agit de :

- améliorer l'environnement institutionnel, réglementaire et organisationnel du secteur de l'artisanat;
- faire de l'artisanat un vecteur de stimulation de la croissance et du développement;
- développer un système d'information performant sur l'artisanat.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en œuvre du programme « Promotion du Secteur de l'Artisanat» vise trois objectifs spécifiques assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévision		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
Objectif 1. Améliorer l'environnement institutionnel, réglementaire et organisationnel du secteur de l'artisanat.								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019

1.1. Taux de couverture des cercles en services locaux de l'artisanat	%	-	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification : Rapport annuel d'activités								
Précision méthodologique : [Rapport entre le nombre de cercles couverts et le nombre total de cercles (49)] x 100.								
1.2 Pourcentage d'élus, de cadres et d'acteurs impliqués du secteur de l'artisanat formés	%	-	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification : Rapports de formation								
Précision méthodologique : Le nombre d'élus, de leaders de cadres et d'acteurs impliqués formés de l'année n rapporté au nombre d'élus, de leaders, de cadres et d'acteurs impliqués prévu								
1.3. Taux d'évolution des inscriptions au répertoire des métiers	%	3,28	8,22	2,34	2,34	2,34	27	30
Sources de vérification : Rapports d'activités								
Précision méthodologique : $\frac{n}{n-1} - 1 \times 100$.								
Les activités pertinentes de l'objectif :								
1.1.1 Poursuite de la mise en place :								
- du CDAT ;								
- des services déconcentrés de la DNA,								
- les organes de l'APCMM.								
1.1.2 Réhabilitation des locaux du CDAT, de l'APCMM et de la Maison des Artisans ;								
1.2.2 Sensibilisation et information des cadres et agents des structures d'encadrement (DNA, CDAT, DRA) sur les textes législatifs et réglementaires de l'artisanat ;								
1.3.1 Amélioration du dispositif d'enregistrement au répertoire des métiers ;								
1.3.2. Mise à jour du répertoire des Chambres de Métiers.								
Objectif 2.Faire de l'artisanat un vecteur de stimulation de la croissance et du développement								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1 Taux de réalisation des formations prévues par an de	%	167,31	83,63	95	95	95	100	100
Sources de vérification : Rapports de formation								
Précision méthodologique : Le nombre de formations réalisées rapporté l'année n au nombre de formations prévues de l'année n x 100								
2.2 Taux d'évolution de la valeur des exportations des produits artisanaux	%	10,77	93,11	5	10	15	18	20
Sources de vérification : Rapports d'activités								
Précision méthodologique : $\frac{n}{n-1} - 1 \times 100$.								
2.3 Taux de consommation des produits de l'artisanat par les administrations publiques	%	-	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification : Rapports d'activités								
Précision méthodologique : ((Le montant des ressources affectées (RA) à l'acquisition des produits et services de l'artisanat rapporté au montant total des ressources (TR) hors personnel (salaires)) x100								

Les activités pertinentes de l'objectif

- 2.1.1** Recensement des actions de formations programmées au niveau des structures d'encadrement, faîtière et ONG ;
- 2.1.2** Mise au point et vulgarisation de nouvelles techniques et de technologies de production et de conditionnement ;
- 2.2.1.** Organisation et participation aux manifestations de promotion commerciale de produits artisanaux au niveau national et international
- 2.2.2.** Organisation du Salon International de l'Artisanat de Bamako (SIABA).
- 2.3.1.** Organisation de lobbying- plaidoyer pour asseoir la culture du « Consommer Malien » des produits artisanaux
- 2.3.2.** Information et sensibilisation des entreprises artisanales sur l'importance de la Bourse Nationale de Sous-traitance et de Partenariat (BNSTP-Mali)

Objectif 3.Développer un système d'information performant sur l'artisanat

3.1 Taux d'actualisation des bases de données (SIRA-ML, APCMM).	%	-	-	-	-	100	100	100
--	---	---	---	---	---	-----	-----	-----

Sources de vérification : Rapports d'activités

Précision méthodologique : Nombre d'indicateurs renseignés rapporté au nombre total des indicateurs prévus de la base de données

3.2. Taux d'évolution des visites des sites web (SIRA-ML, APCMM.) et des services / structures de l'artisanat	Nbre	-	-	-	-	100	100	100
--	------	---	---	---	---	-----	-----	-----

Sources de vérification : Rapports d'activités

Précision méthodologique : Dénombrement-

3.3. Taux de financement des entreprises de l'artisanat		-	3	5	7	10	10	12
--	--	---	---	---	---	----	----	----

Sources de vérification : Rapports d'activités

Précision méthodologique : Rapport entre le nombre d'entreprises ayant bénéficié le financement et le nombre d'entreprises ayant sollicité

Les activités pertinentes de l'objectif :

- 3.1.1.** Mise en place d'un dispositif de collecte, de traitement et de diffusion de l'information sur le secteur.
- 3.1.2.** Opérationnalisation des bases de données sur l'artisanat ;
- 3.2.1.** Promotion des services, structures et sites web de l'artisanat Mali ;
- 3.2.2.** Suivi- évaluation des activités du secteur de l'artisanat ;
- 3.3.1** Mise en œuvre du Fonds artisanat au niveau du FDE ;
- 3.3.2** Plaidoyer pour faciliter l'accès au fonds de garantie aux entreprises artisanales.

c. Les projections financières

Tableau 6 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 2 : Promotion du Secteur de l'Artisanat					
Personnel	165 467	194 443	148 499	157 511	174 143
Biens et services	131 138	80 702	139 777	150 636	147 920
Transferts et subventions	207 723	212 075	196 828	193 874	213 260
Investissement	1 137 100	1 142 000	888 000	897 600	938 273

Total	1 641 428	1 629 220	1 373 104	1 399 621	1 473 596
-------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

Programme 3 : Promotion du Secteur du Tourisme

a. Présentation stratégique du programme

Le programme vise à :

- prospector et mettre en valeur les ressources touristiques du pays ;
- aménager et participer à l'équipement des zones d'intérêt touristique ;
- participer à la protection, à la restauration des sites et monuments touristiques ;
- promouvoir au plan national et international, les ressources touristiques du pays ;
- participer à la formation et au perfectionnement du personnel ;
- veiller au respect de la réglementation en matière de tourisme et d'hôtellerie ;
- mener toute étude et proposer toute mesure visant à favoriser le développement de l'activité touristique et hôtelière
- fournir aux opérateurs économiques du secteur, des prestations de services.

Il assure l'atteinte des objectifs suivants :

- Relancer l'activité touristique;
- Améliorer le financement du secteur;
- Renforcer le système d'information statistique ;
- prendre en compte le genre dans le secteur du Tourisme.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2017	2018	2019
Objectif 1. Améliorer les recettes fiscales de l'Etat								
1.1 Taux de participation aux manifestations internationales prévues	%	87	75	90	95	100	100	95
Sources de vérification : Rapports d'activités								
Précision méthodologique : Rapport entre le nombre de participation aux manifestations et le nombre de manifestations prévues*100								
1.2 Taux d'évolution de la valorisation des ressources (sites & monuments) touristiques	%	10	10	10	10	15	17	10
Sources de vérification : Rapports d'activités								
Précision méthodologique : $\left[\frac{\text{Nombre de ressources touristiques valorisées de l'année } n}{\text{Nombre de ressources touristiques valorisées de l'année } n - 1} - 1 \right] * 100$								

1.3.:Taux de participation aux manifestations touristiques nationales (tours operators, presses spécialisées eductours).	%	-	-	-	-	100	100	100
--	---	---	---	---	---	-----	-----	-----

Sources de vérification : Rapports d'activités

Précision méthodologique : Dénombrement.

Les activités pertinentes de l'objectif :

- 1.1.1 Participation aux manifestations artisanales et touristiques du Mali à l'étranger
- 1.1.2. Organisation du SITOUR ; de la Journée Mondiale du Tourisme et du Lancement de la Saison Touristique
- 1.2.1 Appui à la réhabilitation, à l'aménagement et d'équipement de sites et monuments d'intérêt touristique
- 1.2.2. Diversification des produits touristiques (programme E-tourisme, développement de l'écotourisme, développement du tourisme dans les régions Sud, Ouest et Centre du pays).
- 1.3.1 Organisation du SITOUR
- 1.3.2 Organisation de la JMT et du lancement de la saison touristique
- 1.4.1 Animation du site web
- 1.4.2 Tenue du registre des visites des structures

Objectif 2. Améliorer le financement du secteur

Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
2.1.:Taux d'évolution du recouvrement de la taxe touristique.	%	10	10	47	10	10	11	15

Sources de vérification : Rapports financiers

Précision méthodologique : $\left[\frac{\text{Recouvrement de l'année } n}{\text{Recouvrement de l'année } n - 1} - 1 \right] * 100$

Les activités pertinentes de l'objectif :

- 2.1.1 Suivi du versement de la taxe et des redevances touristiques.
- 2.1.2 Sensibilisation des opérateurs sur l'application des textes régissant le secteur.

Objectif 3.Renforcer le système d'information statistique.

Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
3.1Taux d'évolution du nombre d'établissements de tourisme fournissant les informations statistiques sur les activités touristiques	%	30	35	40	45	50	60	60

Sources de vérification : Annuaire statistique

Précision

méthodologique : $\left[\frac{\text{Nombre d'opérateurs privés ayant fourni des informations statistiques}}{\text{Nombre total d'opérateurs privés}} - 1 \right] * 100$

- 3.2Taux d'évolution du nombre d'agences de voyage fournissant des informations statistiques sur les activités touristiques

%	15	20	52	30	35	40	40
---	----	----	----	----	----	----	----

Sources de vérification : Annuaire statistique

Précision

méthodologique :	$\frac{\text{Nombre d'opérateurs privés ayant fourni des informations statistiques}}{\text{Nombre total d'opérateurs privés}} - 1 \times 100$							
	3. 3.Taux d'évolution du nombre de postes frontaliers fournissant des informations sur le tourisme.	%	-	-	-	-	10	25
Sources de vérification :	Annuaire statistique							
Précision								
méthodologique :	$\frac{\text{Nombre de postes frontières couvert par le mécanisme en année } n}{\text{Nombre de postes frontières couverts par le mécanisme en année } n - 1} - 1 \times 100$							
	Les activités pertinentes de l'objectif							
3.1.1 Animation du cadre de concertation avec les responsables des établissements de tourisme.								
3.1.2 Renforcement du dispositif de collecte d'informations statistiques auprès des établissements de tourisme.								
3.2.1 Animation du cadre de concertation avec les organisateurs de voyages.								
3.2.2 Renforcement du dispositif de collecte d'informations statistiques auprès des organisateurs de voyages.								
3.3.1 Renforcement du dispositif de collecte d'informations statistiques au niveau des frontières terrestres								
Objectif 4. Prendre en compte le genre dans le secteur du Tourisme.								
Indicateurs	Unité	Réalisations			En cours	Prévisions		
		2013	2014	2015		2016	2017	2018
4.1. Pourcentage de femmes aux postes de responsabilité dans le secteur du tourisme	%	-	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification :	Rapports d'activités							
Précision méthodologique :	Rapport entre le nombre de femmes aux postes de responsabilité et le nombre total de postes de responsabilité							
4.2. Pourcentage de femmes formées	%	-	-	-	-	100	100	100
Sources de vérification :	Rapports d'activités							
Précision méthodologique :	Rapport entre le nombre de femmes formées et le nombre de participants prévus.							
Sources de vérification :	Annuaire statistique							
Précision								
méthodologique :	$\frac{\text{Nombre de postes frontières couvert par le mécanisme en année } n}{\text{Nombre de postes frontières couverts par le mécanisme en année } n - 1} - 1 \times 100$							
	Les activités pertinentes de l'objectif							
4.1.1 Poursuite de la mise en œuvre du programme d'activités du point focal Genre								
4.2.1 Participation à la mise en œuvre de la Politique Nationale Genre au Mali								

c. Les projections financières

Tableau 7 :

Evolution des dépenses du programme par nature économique
(En milliers de F CFA)

Désignation	Réalisations	Budget	Prévisions		
	2015	2016	2017	2018	2019
Programme 3 : Promotion du Secteur du Tourisme					
Biens et services	37 350	16 438	139 155	148 664	147 215
Transferts et subventions	200 900	242 248	162 738	160 296	176 324

Investissement	83 000	120 000	183 000	186 830	196 024
Total	321 250	378 686	484 893	495 790	519 563

d. Les prévisions d'effectif du programme N°3 :

Tableau 8: Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignations	Effectif au 31 décembre				
	2015	2016	2017	2018	2019
Total	102	102	120	143	144
Catégorie A	29	29	38	47	47
Catégorie B	24	24	28	37	37
Catégorie C	4	4	7	10	10
Autres Catégories	45	45	47	49	50

ANNEXES

Programme 1 : Administration Générale

1. Liste des services:

- Secrétariat Général ;
- Direction des Finances et du Matériel ;
- Cellule de Planification et de Statistique du secteur Artisanat et Tourisme ;
- Cellule d'Appui à la Décentralisation/Déconcentration du secteur Artisanat et Tourisme ;
- Inspection de l'Artisanat et du Tourisme ;

2. Liste des projets :

3. Liste des EPA

Programme 2 : Promotion du Secteur de l'Artisanat

1. Liste des services:

- Direction Nationale de l'Artisanat ;

2. Liste des projets :

3. Liste des EPA :

- Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali ;
- Centre de Développement de l'Artisanat Textile.

Programme 3 : Promotion du Secteur du Tourisme

1. Liste des services :

- la Direction Nationale du Tourisme et de l'Hôtellerie ;

2. Liste des projets :

3. Liste des EPA :

- l'Agence de Promotion Touristique du Mali.